This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 2044 011 462 090

L Soc 1621.24

Harvard College Library

FROM THE FUND OF

CHARLES MINOT

(Class of 1828)

Fr Inc 1621 24

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

HARVARD COLLEGE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME XI

(DEUXIÈME PARTIE)

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11

MDCCCCIV

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PREMIÈRE SÉRIE

XI

EN VENTE

CHEZ C. KLINCKSIECK

RUE DE LILLE, 11

À PARIS

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE

L'INSTITUT DE FRANCE

PREMIÈRE SÉRIE

SUJETS DIVERS D'ÉRUDITION

TOME XI

(DEUXIÈME PARTIE)

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCIV

L Soc 1621.24

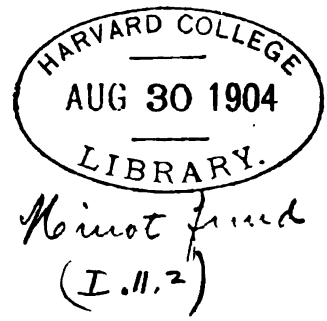

Minot fund
(I.11.2)

PUBLICATIONS

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tomes I à XII épuisés; XIII à XXXVI, 1re et 2e parties; XXXVII, 1re partie; chaque tome en 2 parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

Le tome XXII (demi-volume), contenant la table des dix volumes précédents..... 7 fr. 50

À la première partie du tome XXXII est joint un atlas in-fol. de 11 planches, qui se vend 7 fr. 50

Table des tomes XLV à L de l'ancienne série des Mémoires..... 15 fr.

MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS ÉTRANGERS À L'ACADÉMIE :

1re série : Sujets divers d'érudition. Tomes I à IV; tomes V à X, 1re et 2e parties; XI, 1re et 2e parties.

2e série : Antiquités de la France. Tomes I à III; tomes IV à VI, 1re et 2e parties.

À partir du tome V de la 1re série et du tome IV de la 2e série, chaque tome forme deux parties ou volumes in-4°. Prix du volume..... 15 fr.

La première partie du tome XI (1re série) se vend..... 25 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET AUTRES BIBLIOTHÈQUES, publiés par l'Institut de France. Tomes I à X épuisés; XI à XXVI; XXVII, 1re et 2e fascicules de la 1re partie, et XXVII, 2e partie; XXVIII à XXX, 1re et 2e parties (contenant la table des tomes XVI à XXIX); XXXI à XXXV, 1re et 2e parties; XXXVI, 1re et 2e parties; XXXVII, XXXVIII, 1re partie.

À partir du tome XIV jusqu'au tome XXXV, chaque tome est divisé en deux parties; du tome XIV au tome XXIX, la première partie de chaque tome est réservée à la littérature orientale. Prix des tomes XI, XII, XIII et de chaque partie des tomes suivants..... 15 fr.

Le tome XVIII, 2e partie (Papyrus grecs du Louvre et de la Bibliothèque nationale), avec atlas in-fol. de 52 planches de fac-similés, se vend..... 45 fr.

Le premier fascicule de la première partie du tome XXVII (Inscriptions sanscrites du Cambodge), avec un atlas in-fol. de 17 planches de fac-similés, se vend..... 20 fr.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, etc. (suite) :

Le second fascicule, avec un atlas in-fol. de 28 planches de fac-similés, se vend..... 30 fr.

DIPLOMATA, CHARTÆ, EPISTOLÆ, LEGES ALIAQUE INSTRUMENTA AD RES GALLO-FRANCICAS SPECTANTIA, nunc nova ratione ordinata, plurimumque aucta, jubente ac moderante Academia inscriptionum et humaniorum litterarum. Instrumenta ab anno CDXVII ad annum DCCLI. 2 volumes in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES DIPLÔMES, CHARTES, TITRES ET ACTES IMPRIMÉS CONCERNANT L'HISTOIRE DE FRANCE. Tomes I à IV épuisés; V à VIII, in-fol. (L'ouvrage est terminé.) Prix du volume..... 30 fr.

ORDONNANCES DES ROIS DE FRANCE DE LA TROISIÈME RACE, recueillies par ordre chronologique. Tomes I à XXI (tomes I à XIX épuisés), et volume de table, in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tomes I à XXIII (tomes I à XX épuisés), in-fol. Prix du volume..... 30 fr.

Nouvelle série in-4° du même Recueil : *Obituaires de la province de Sens.* Tome I, 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-vol. 25 fr.

Documents financiers. Tome I. *Inventaire d'anciens comptes royaux dressé par Robert Mignon, sous le règne de Philippe de Valois.* Prix du volume..... 20 fr.

POUILLÉS. Tome I. *Pouillés de la province de Lyon.* Prix du volume..... 15 fr.

— Tome II. *Pouillés de la province de Rouen.* Prix du volume..... 25 fr.

— Tome III. *Pouillés de la province de Tours.* Prix du volume..... 25 fr.

— Tome IV. *Pouillés de la province de Sens.* Prix du volume..... 30 fr.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES :

Lois. (*Assises de Jérusalem.*) Tomes I et II, in-fol., *épuisés.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES (suite) :

Historiens occidentaux. Tome I, en 2 parties, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

— Tomes II, III et IV, in-fol. Prix du vol. 30 fr.

— Tome V, en 2 parties, in-fol. Prix du vol. 55 fr.

Historiens arabes. Tomes I et III, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

— Tome II, 1re et 2e parties, in-fol. Prix de chaque demi-volume..... 22 fr. 50

— Tome IV, in-fol. Prix du volume..... 50 fr.

Historiens arméniens. Tome I, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

Historiens grecs. Tomes I et II, in-fol. Prix du volume..... 45 fr.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. Tomes XI à XXXII (tomes XI à XXIX épuisés), in-4°. Prix du volume..... 25 fr.

GALLIA CHRISTIANA. Tome XVI, in-fol. Prix du volume..... 37 fr. 50

ŒUVRES DE BORGHESI. Tomes VII et VIII, in-4°. Prix du volume..... 20 fr.

— Tome IX, 1re partie. Prix du demi-vol. 12 fr.

— Tome IX, 2e partie. Prix du demi-volume. 8 fr.

— Tome IX, 3e partie (contenant la table des tomes VI, VII et VIII). Prix du fascicule..... 4 fr.

— Tome X, 1re et 2e parties. Prix de chaque demi-volume..... 15 fr.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM.

1re partie, *Inscriptions phéniciennes :*

— Tome I, fasc. I et II, in-fol. Prix du fascicule..... 25 fr.

— Tome I, fasc. III et IV. Prix du fascicule. 37 fr. 50

— Tome II, fasc. I. Prix du fascicule.... 25 fr.

— Tome II, fasc. II. Prix du fascicule.... 50 fr.

2e partie, *Inscriptions araméennes :*

— Tome I, fasc. I et II. Prix du fascicule. 50 fr.

— Tome I, fasc. III. Prix du fascicule... 60 fr.

4e partie, *Inscriptions himyarites :*

— Tome I, fasc. I. Prix du fascicule. 37 fr. 50

— Tome I, fasc. II. Prix du fascicule.... 25 fr.

— Tome I, fasc. III. Prix du fascicule... 50 fr.

EN PRÉPARATION :

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE. Tome XXXVII, 2e partie. (Une 3e partie du tome XXXIII contiendra la table des tomes XXIII à XXXIII.)

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS. Tome XXXVIII, 2e partie.

RECUEIL DES HISTORIENS DES GAULES ET DE LA FRANCE. Tome XXIV.

Nouvelle série, in-4° : *Obituaires, Pouillés,* etc.

RECUEIL DES HISTORIENS DES CROISADES. *Historiens arméniens.* Tome II. *Historiens arabes.* Tome V.

HISTOIRE LITTÉRAIRE. Tome XXXIII.

GALLIA CHRISTIANA. Table générale.

CORPUS INSCRIPTIONUM SEMITICARUM, 1re partie, tome II, fasc. III; — 2e partie, tome I, fasc. IV; — 4e partie, tome I, fasc. IV.

TIRAGES À PART

DES

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

EN VENTE

À LA LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK, RUE DE LILLE, 11, À PARIS.

AMELINEAU (E). Notices des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale renfermant des textes bilingues du Nouveau Testament, avec six planches (1895)..... 4 fr. 70

BABIN (C.). Rapport sur les fouilles de M. Schliemann à Hissarlik (Troie), avec deux planches (1892)..... 2 fr.

BARTHÉLEMY (A. DE). Note sur l'origine de la monnaie tournois (1896)..... 0 fr. 80

BERGER (Ph.). Mémoire sur la grande inscription dédicatoire et sur plusieurs autres inscriptions néo-puniques du temple d'Hator-Miskar à Maktar (1899)..... 4 fr.

— Mémoires sur les inscriptions de la fondation du Temple d'Esmoun, à Sidon (1902).. 3 fr. 20

BERGER (S.). Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament (1893). 1 fr. 70

— Un ancien texte latin des Actes des Apôtres, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan (1895)..... 2 fr.

— Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate (mémoire posthume) [1902]..... 3 fr. 20

CARRA DE VAUX (Baron). Le livre des appareils pneumatiques et des machines hydrauliques par Philon de Byzance, édité d'après les versions arabes d'Oxford et de Constantinople et traduit en français (1903)..... 8 fr. 50

CARTON (Dr). Le théâtre romain de Dougga, avec dix-huit planches (1902)..... 10 fr.

CHABOT (L'abbé). *Synodicon orientale* ou recueil de synodes nestoriens (1903)..... 30 fr.

CHAVANNES. Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bouin (1902)..... 6 fr.

CUQ (Ed.). Le colonat partiaire dans l'Afrique romaine, d'après l'inscription d'Henchir Mettich (1897)..... 3 fr.

DELABORDE (H.-F.). Les inventaires du Trésor des chartes, dressés par Gérard de Montaigu (1900)..... 3 fr. 50

DELISLE (L.). Notice sur un psautier latin-français du XIIe siècle (ms. latin 1670 des Nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale), avec fac-similé (1891)..... 1 fr. 10

— Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque *sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune* (1891)..... 1 fr. 40

— Notice sur la chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe Auguste (1891)..... 1 fr. 70

— Fragments inédits de l'histoire de Louis XI par Thomas Basin, tirés d'un manuscrit de Gœttingue, avec trois planches (1893).. 2 fr. 60

— Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes, avec six planches (1896). 6 fr. 50

— Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme, avec fac-similé (1896)..... 2 fr.

— Notice sur un livre annoté par Pétrarque (ms. latin 2201 de la Bibliothèque nationale), avec deux planches (1896)..... 1 fr. 70

— Notice sur les Sept psaumes allégorisés de Christine de Pisan (1896)..... 0 fr. 80

— Notice sur un manuscrit de l'église de Lyon du temps de Charlemagne, avec trois planches (1898)..... 1 fr. 70

— Notice sur une *Summa dictaminis* jadis conservée à Beauvais (1898)..... 1 fr. 70

— Notice sur la Rhétorique de Cicéron, traduite par maître Jean d'Antioche, avec deux planches (1899)..... 3 fr. 50

— Notice sur un registre des procès-verbaux de la Faculté de théologie de Paris, pendant les années 1505-1533 (1899)..... 3 fr. 80

DELOCHE (M.). Saint-Remy de Provence au moyen âge, avec deux cartes (1892)..... 4 fr. 40

— De la signification des mots *pax* et *honor* sur les monnaies béarnaises et du *s* barré sur des jetons de souverains du Béarn (1893). 1 fr. 10

— Le port des anneaux dans l'antiquité et dans les premiers siècles du moyen âge (1896)..... 4 fr. 40

DELOCHE (M.). Des indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard appelée *la Gaule* (1897) .... 0 fr. 80

— *Pagi* et *Vicairies* du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles, avec une carte (1899)... 3 fr. 50

DEVÉRIA (G.). L'écriture du royaume de Si-Hia ou Tangout, avec deux planches (1898).. 2 fr.

DIEULAFOY (M.). Le Château Gaillard et l'architecture militaire au XIIIe siècle, avec vingt-cinq figures (1898)..................... 3 fr.

— La bataille de Muret (1899)........... 2 fr.

EUTING. Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg (1903)........................ 1 fr. 40

FOUCART (P.). Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis (1895).. 3 fr. 50

— Les grands mystères d'Éleusis. Personnel. Cérémonies (1900).................. 6 fr. 50

— Formation de la province romaine d'Asie (1903)........................... 2 fr.

FOUCHER (A.). Catalogue des peintures népâlaises et tibétaines de la collection B.-H. Hodgson à la bibliothèque de l'Institut de France (1897)......................... 1 fr. 70

FUNCK-BRENTANO (Fr.). Mémoire sur la bataille de Courtrai (11 juillet 1302) et les chroniqueurs qui en ont traité, pour servir à l'historiographie du règne de Philippe le Bel (1891). 4 fr. 40

GIRY (A.). Étude critique de quelques documents angevins de l'époque carolingienne (1900). 3 fr. 50

GRAUX (Ch.). Traité de tactique connu sous le titre Περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου, *Traité de castramétation*, rédigé par ordre de Nicéphore Phocas, texte grec inédit, augmenté d'une préface par Albert Martin (1898)............. 2 fr. 60

HAURÉAU (B.). Notices sur les numéros 3143, 14877, 16089 et 16409 des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale, quatre fascicules (1890-1895). 0 fr. 80, 1 fr. 40, 1 fr. 70 et 2 fr.

— Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe (1893)....................... 2 fr.

— Notices sur les manuscrits nos 583, 657, 1249, 2945, 2950, 3145, 3146, 3437, 3473, 3482, 3495, 3498, 3652, 3702, 3730 (1904)....... 2 fr. 30

HELBIG (W.). Sur la question Mycénienne (1896)......................... 3 fr. 50

— Les vases du Dipylon et les Naucraries, avec vingt-cinq figures (1898).......... 1 fr. 70

— Les ἱππεῖς athéniens (1903)............ 5 fr.

JOULIN (L.). Les établissements gallo-romains de Martres-Tolosanes (1901)........ 18 fr. 80

LANGLOIS (Ch.-V.). Formulaires de lettres du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle, six fascicules, avec deux planches (1890-1897)........ 8 fr. 10

LASTEYRIE (Comte R. DE). L'église Saint-Martin de Tours, étude critique sur l'histoire et la forme de ce monument du Ve au XIe siècle (1891)......................... 2 fr. 60

LE BLANT (Edmond). De l'ancienne croyance à des moyens secrets de défier la torture (1892)......................... 0 fr. 80

— Note sur quelques anciens talismans de bataille (1893)......................... 0 fr. 80

— Sur deux déclamations attribuées à Quintilien, note pour servir à l'histoire de la magie (1895)......................... 1 fr. 10

— 750 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues, avec deux planches (1896)......................... 8 fr. 75

— Les commentaires des Livres saints et les artistes chrétiens des premiers siècles (1899).. 1 fr.

— Artémidore (1899).................... 1 fr.

LUCE (S.). Jeanne Paynel à Chantilly (1892). 4 fr. 70

MAS-LATRIE (Comte DE). De l'empoisonnement politique dans la république de Venise (1893)......................... 2 fr. 90

MENANT (J.). Kar-Kemish, sa position d'après les découvertes modernes, avec carte et figures (1891)......................... 3 fr. 50

— Éléments du syllabaire hétéen (1892). 4 fr. 40

MEYER (P.). Notices sur quelques manuscrits français de la bibliothèque Phillipps à Cheltenham (1891)......................... 4 fr. 70

— Notice sur un recueil d'*Exempla* renfermé dans le ms. B. IV. 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham (1891).................. 2 fr.

— Notice sur un manuscrit d'Orléans contenant d'anciens miracles de la Vierge, en vers français, avec planche (1893).......... 1 fr. 70

— Notice sur le recueil de miracles de la Vierge, ms. Bibl. nat. fr. 818 (1893).... 1 fr. 70

— Notice de deux manuscrits de la vie de saint Remi, en vers français, ayant appartenu à Charles V, avec une planche (1895). 1 fr. 40

— Notice sur le manuscrit fr. 24862 de la Bibliothèque nationale, contenant divers ouvrages composés ou écrits en Angleterre (1895)......................... 2 fr.

— Notice du manuscrit Bibl. nat. fr. 6447 : traduction de divers livres de la Bible ; légende des saints (1896).................. 3 fr. 20

— Notice sur les *Corrogationes Promethei* d'Alexandre Neckam (1897)................ 2 fr.

— Notice sur un Légendier français du XIIIe siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique (1898)......................... 3 fr.

— Le Livre-Journal de maître Ugo Teralh, notaire et drapier à Forcalquier (1330-1332), avec une planche (1898)................. 2 fr. 50

MEYER (P.). Notice sur trois Légendiers français attribués à Jean Belet (1899)..... 3 fr. 50

— Notice d'un Légendier français conservé à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, avec planche (1900)..... 2 fr. 50

— Notice d'un manuscrit de Trinity College (Cambridge) contenant les vies en vers français de saint Jean l'aumônier et de saint Clément, pape (1903)..... 2 fr. 50

MORISSE (G.). Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia (1904). 3 fr. 50

MORTET (V.) et TANNERY (P.). Un nouveau texte des traités d'arpentage et de géométrie d'Epaphroditus et de Vitruvius Rufus, avec deux planches (1896)..... 2 fr. 60

MÜNTZ (E.). Les collections d'antiques formées par les Médicis au XVI^e^ siècle (1895)... 3 fr. 50

— La tiare pontificale du VIII^e^ au XVI^e^ siècle, avec figures (1897)..... 3 fr. 80

— Le Musée de portraits de Paul Jove, contribution pour servir à l'iconographie du moyen âge et de la Renaissance, avec 55 portraits (1900)..... 3 fr. 80

NOLHAC (P. DE). Le *De viris illustribus* de Pétrarque, notice sur les manuscrits originaux, suivie de fragments inédits (1890)..... 3 fr. 80

— La Virgile du Vatican et ses peintures, avec une planche (1897)..... 4 fr. 70

OMONT (H.). Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine, avec deux planches (1895)..... 5 fr. 30

— Notice sur un très ancien manuscrit grec de l'évangile de saint Mathieu en onciales d'or sur parchemin pourpré et orné de miniatures, conservé à la Bibliothèque nationale, avec deux planches (1900)..... 4 fr.

— Notice du ms. nouv. acq. franç. 10050 de la Bibliothèque nationale, contenant un nouveau texte français de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient* de Hayton (1903).... 2 fr. 60

— Notice du ms. nouv. acq. lat. 763 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss provenant de Saint-Maximin de Trèves (1903)..... 2 fr. 60

PÉLISSIER (L.-G.). Sur les dates de trois lettres inédites de Jean Lascaris, ambassadeur de France à Venise, 1504-1509 (1901).... 2 fr.

RAVAISSON (F.). La Vénus de Milo, avec neuf planches (1892)..... 6 fr.

— Une œuvre de Pisanello, avec quatre planches (1895)..... 2 fr. 30

— Monuments grecs relatifs à Achille, avec six planches (1895)..... 4 fr.

ROBIOU (F.). L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, deux fascicules (1893-1895)..... 4 fr. et 4 fr. 40

SCHWAB (M.). Vocabulaire de l'Angélologie, d'après les manuscrits hébreux de la Bibliothèque nationale (1897)..... 12 fr.

— Le manuscrit n° 1380 du fonds hébreu à la Bibliothèque nationale. Supplément au Vocabulaire de l'Angélologie (1899)..... 2 fr. 30

— Le manuscrit hébreu n° 1388 de la Bibliothèque nationale, *Haggadah pasca'e* (1903). 1 fr. 50

SPIEGELBERG (W.). Correspondances du temps des rois-prêtres, publiées avec d'autres fragments épistolaires de la Bibliothèque nationale, avec huit planches (1895)..... 7 fr. 50

TANNERY (P.). Le traité du quadrant de maitre Robert Anglès (Montpellier, XIII^e^ siècle); texte latin et ancienne traduction grecque, avec figures (1897)..... 3 fr. 50

TANNERY (P.) et CLERVAL. Une correspondance d'écolâtres du XI^e^ siècle (1900)..... 2 fr. 60

TOUTAIN (J.). Fouilles à Chemtou (Tunisie), sept.-nov. 1892, avec plan (1893)..... 1 fr. 70

— L'inscription d'Henchir Mettich. Un nouveau document sur la propriété agricole dans l'Afrique romaine, avec quatre planches (1897). 3 fr. 80

VIOLLET (P.). Mémoire sur la *Tanistry* (1891). 2 fr.

— La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet (1892)..... 1 fr. 40

— Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne (1893). 2 fr. 60

— Les États de Paris en février 1358 (1894). 1 fr. 70

— Les communes françaises au moyen âge (1900)..... 6 fr. 50

WEIL (H.). Des traces de remaniement dans les drames d'Eschyle (1890)..... 1 fr. 10

DEUXIÈME PARTIE

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LA DEUXIÈME PARTIE

DU TOME XI DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

Pages.

Les préfaces jointes aux livres de la Bible dans les manuscrits de la Vulgate. Mémoire posthume de M. Samuel Berger..... 1

Le théâtre romain de Dougga, par M. le Dr Carton..... 79

Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, d'après les estampages de M. Ch.-E. Bouin, par M. Ed. Chavannes..... 193

Notice sur un papyrus égypto-araméen de la Bibliothèque impériale de Strasbourg, par M. J. Euting..... 297

Contribution préliminaire à l'étude de l'écriture et de la langue Si-Hia, par M. G. Morisse..... 313

MÉMOIRES

PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS

À L'ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

LES PRÉFACES JOINTES AUX LIVRES DE LA BIBLE DANS LES MANUSCRITS DE LA VULGATE.

MÉMOIRE POSTHUME DE M. SAMUEL BERGER.

I

LES PRÉFACES DE LA VULGATE.

Il serait désirable qu'il fût bientôt possible d'écrire une histoire de la Vulgate. Tant que nos travaux, en effet, ne toucheront qu'une partie de cet immense sujet, quelque précis et quelque bien documentés qu'ils puissent être, ils seront toujours incomplets, nos vues seront partielles et nos résultats imparfaits.

Nous sommes, malheureusement, bien loin encore de pouvoir envisager d'une pareille hauteur l'objet de notre étude. Les besognes matérielles, pour commencer par elles, sont encore loin d'être assez avancées pour que nous puissions nous

IMPRIMERIE NATIONALE.

risquer avec sécurité sur ce terrain. Il faut d'abord que la visite des grandes bibliothèques d'Europe soit plus avancée; il sera nécessaire aussi que l'étude des Pères latins postérieurs à saint Jérôme soit menée, par des recherches toujours plus étendues, plus près de son achèvement. Ce que cette critique de textes a de délicat, les habitués de ces études le savent, mais ce n'est pas de ce côté que se rencontreront les plus sérieux obstacles. Quelque riche que soit la collection des documents émanés de saint Jérôme lui-même (et cette richesse est véritablement sans égale, car jamais auteur n'a montré plus d'empressement à faire connaître et son œuvre et lui-même), malgré toutes les préfaces de saint Jérôme, malgré sa correspondance qui est une mine de renseignements précieux, il restera toujours de graves lacunes dans notre connaissance de cette époque, classique pour notre sujet. L'essentiel sera peut-être, en ces matières délicates, de prendre toujours un point d'appui très ferme dans les époques les mieux connues et sur lesquelles les documents sont les plus abondants. C'est pourquoi la règle qui s'imposera à nous sera de procéder toujours du connu à l'inconnu, et, puisque le moyen âge nous a fourni sur cette matière un trésor de manuscrits véritablement sans égal, de remonter sans cesse des manuscrits et des renseignements que nous y trouvons, vers les époques plus anciennes et plus mal documentées.

A cet égard, on ne rendra jamais assez hommage à l'esprit de prudence et de sagesse qui a inspiré l'Académie des inscriptions, lorsque, il y a dix-huit ans déjà, elle a eu la bonne pensée d'encourager les jeunes savants à l'étude de l'histoire de la Vulgate.

C'est dans la comparaison des nombreux et admirables manuscrits carolingiens qu'elle a pensé qu'il fallait prendre le point de départ. Assuré d'une position forte en paléographie et

en histoire, on pourra sans doute remonter peu à peu vers les époques moins bien connues parce qu'elles nous offrent moins de textes. C'est ainsi que nous avons essayé de faire, et la modeste contribution à l'histoire de la Vulgate que constituent les présentes pages n'est pas autre chose qu'un essai de continuer dans cette voie régressive et prudente, qui nous conduit toujours des manuscrits vers l'époque où il n'y a pas de manuscrits. Ce n'est qu'une simple monographie qui ne traite que d'un seul chapitre, et d'un chapitre omis jusqu'à présent, de l'histoire de la Vulgate. Ce chapitre lui-même n'est qu'un des nombreux appendices de l'histoire de la Bible latine; il est vrai que c'en est probablement le principal, puisqu'il est consacré aux préfaces de la Vulgate.

I

Il y a plusieurs choses à considérer dans les manuscrits de la Bible. Le texte biblique, lui-même, avec sa critique et son histoire, occupe naturellement le centre de toute étude de l'Écriture sainte. Mais il n'en est pas des manuscrits de la Bible comme de tant d'autres, dans lesquels les parties extérieures n'ont qu'assez peu d'importance.

La Bible est le livre religieux par excellence; elle a toujours été copiée dans l'intérêt du culte, de la piété ou de l'étude. Les manuscrits s'en comptent par milliers, et, jusqu'au moment où le triomphe de la scolastique a égalisé toutes choses, on peut presque dire, sans crainte d'exagération, que chacun a eu son caractère. L'ordre des livres y varie à l'infini, et nous savons souvent les raisons de ces variations étranges. Les sommaires ou tables du contenu, qui font partie intégrante de presque toutes les anciennes éditions de la Bible, présentent une grande variété et nous font presque toujours remonter à l'époque des

versions antérieures à la Vulgate. La stichométrie elle-même, dont on peut dire qu'elle a été parfaitement inutile, et qu'elle est restée absolument incomprise durant tout le moyen âge, a retrouvé pour nous un intérêt tout nouveau. Elle nous a conservé, en effet, les catalogues de la librairie de Rome et de Carthage au IVe et au Ve siècle; il n'y manque que l'unité des prix, et celle-là variait naturellement avec la beauté des exemplaires; mais ces débris, conservés par une tradition inintelligente et respectueuse à l'excès du passé, ont repris pour nous l'intérêt le plus vif. Je devrais parler aussi des « Interprétations des noms hébreux », sortes de dictionnaires plus ou moins étymologiques qui, une fois passée l'époque de saint Jérôme, n'attestent plus qu'une érudition très inintelligente et ne servent qu'à alimenter une allégorie déplorable. Au reste, saint Jérôme lui-même n'avait guère mieux compris l'utilité de semblables études, et on ne peut pas reprocher à ses successeurs de l'avoir méconnue[1]. Chose étrange, de tout l'attirail extérieur des éditions bibliques, les Interprétations sont ce qui a vécu le plus longtemps. La Renaissance et la Réforme en ont encore vu les restes.

C'est en particulier pour le groupement, si nécessaire, des manuscrits, à l'intention de rechercher la filiation et la lointaine origine des textes, que ces parties accessoires du livre saint ont pour nous une valeur considérable. C'est ainsi que, par exemple, les tables des leçons liturgiques qui accompagnent le plus souvent les manuscrits des Évangiles et les calendriers que l'on trouve parfois en tête des Bibles ont pu nous donner des lumières inattendues sur les voyages de nos textes et sur leur point de départ, leur port d'attache, pour ainsi dire. N'avons-nous

[1] Sur les « Interprétations des noms hébreux », voir S. Berger, *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint christiani medii ævi temporibus in Gallia* (Paris, 1893).

pas trouvé, dans les plus beaux manuscrits anglo-saxons, les traces du culte des plus grands saints de Naples? La chose s'est aussitôt expliquée à nos yeux, car c'est de cette ville même qu'est parti le principal collaborateur des fondateurs des sièges de Canterbury et d'York; mais nous nous trouvions ainsi rapprochés inopinément de la patrie de Cassiodore, le personnage le plus important de l'histoire de la Vulgate et, en même temps, celui dont les travaux bibliques sont le moins connus.

Je n'ai pas encore mentionné la plus importante des parties secondaires de la Bible : je parle des préfaces qui sont en tête des divers livres. Il y a là toute une littérature biblique, toute une collection d'introductions historiques, plus ou moins scientifiques, à tous les livres de la Bible. Saint Jérôme y a mis toute sa science et son puissant esprit; Isidore de Séville, toute son érudition. Le nom de Priscillien, rencontré en tête des Épîtres de saint Paul, répand sur cette ancienne littérature l'éclat de cette personnalité attrayante et forte. Certaines de ces petites pièces (nous parlons du groupe des Arguments bien connus des Évangiles) nous font remonter si haut dans l'histoire de la Bible, que nous nous trouvons posséder en elles un des plus anciens monuments de la littérature chrétienne latine et un souvenir authentique d'une des plus anciennes hérésies romaines. Les apocryphes fleurissent ici dans toute leur richesse, le plagiat y fait rage, en sorte que nous voyons à chaque moment naître sous nos pas toute espèce de questions de critique et d'histoire littéraire. Un grand nombre de ces morceaux, sans doute, sont surtout remarquables par la nullité de leur science historique et par la pauvreté de leur sens religieux, mais, par là même, ils montrent quel était le niveau de l'exégèse biblique à l'époque qu'ils représentent.

En tous cas, ces appendices de la Bible varient à l'infini dans

les manuscrits ; aussi leur classement préalable est-il indispensable à qui se propose de rechercher les affinités des manuscrits bibliques, de les grouper d'après leurs ressemblances et de chercher dans ces rapprochements quelque clarté pour l'histoire et la critique du texte.

L'étude dont nous nous occupons n'est pas nouvelle. Il y a deux cents ans, un savant romain, dont le nom est resté attaché à de grands travaux sur l'histoire de la liturgie, le cardinal Tommasi, a consacré tout un volume, parfaitement conçu et d'une grande richesse, à décrire, par le menu et dans leurs parties accessoires, tous les manuscrits de la Bible qui étaient à Rome à sa portée. Il a donné par là un bel exemple du respect dû aux plus petites choses et du soin qu'il convient d'apporter aux alentours d'un grand sujet. Tommasi n'a pourtant pas publié les plus importantes de nos préfaces; il a laissé ce soin aux célèbres éditeurs de saint Jérôme, à Martianay et à Vallarsi, ainsi qu'à Arevalo, qui a consacré un soin si intelligent à publier l'œuvre d'Isidore de Séville.

Depuis ce temps, la matière a été décuplée. Les manuscrits ont été étudiés par nombreuses centaines, et ils sont déjà assez bien classés pour que nous puissions mettre chacun d'eux, plus ou moins sûrement, à sa place. Les éditeurs anglais de la Vulgate, MM. Wordsworth et White, ont réuni dans leur admirable premier volume, en tête du texte biblique, le *corpus* de tous les éléments accessoires des Évangiles : sommaires, préfaces, etc. La publication de ces textes a donné l'éveil à la critique historique. Un jeune savant d'Iéna, qui a déjà fourni de grandes preuves de savoir, M. E. de Dobschütz, a, l'un des premiers (car Lipsius avait le premier compris l'importance de nos textes pour l'histoire littéraire), attiré l'attention sur les anciens Arguments des Évangiles. Bientôt après, M. P. Corssen,

l'excellent connaisseur de la Bible latine, prenait ces mêmes Arguments pour sujet de tout un petit volume, d'une critique pénétrante et qui demeurera, lors même qu'on ne pourrait, en aucune manière, suivre l'auteur dans ses considérations sur les origines de la littérature évangélique.

Pour moi, il n'est jamais venu à ma pensée de me livrer à l'étude de tant de morceaux divers par leur origine et par leur caractère. Je désire n'en pas parler plus qu'il ne faut pour orienter le lecteur dans ce petit océan de textes souvent disparates. Je veux montrer seulement qu'on trouve là, plus que nulle part ailleurs, le moyen de pénétrer dans les pensées que les siècles anciens concevaient sur la Bible et sur son histoire. Mais l'objet premier de ma modeste publication est tout simplement de fournir des documents à l'histoire et au classement des manuscrits de la Bible.

J'ai dressé (en l'abrégeant de mon mieux) le tableau de toutes les préfaces que j'ai rencontrées dans les manuscrits que j'ai pu examiner.

J'ai amputé, dans l'intérêt de la brièveté et parce que mes notes sur ces livres n'étaient pas assez complètes, les parties relatives au plus grand nombre des petits Prophètes, aux petites Épîtres de saint Paul et aux dernières des Épîtres catholiques. On ne peut tout savoir ni tout dire. Je dois surtout avouer qu'au début de mon travail je n'apportais que peu d'intérêt à l'étude des préfaces, qui me paraissait trop grosse de difficultés : de là vient qu'il ne faudra pas toujours se faire de mon silence un argument *ex silentio*. Mais cela a peu d'importance. J'ai, sinon dépouillé, du moins parcouru 1,200 manuscrits : il y a donc ici le résultat d'une recherche très longue et très délicate. Je n'aurais peut-être pas trouvé le temps nécessaire pour mettre en ordre, avec un soin suffisant, tant de notes prises

au cours de beaucoup de voyages : une longue maladie m'a créé des loisirs que j'y ai appliqués de mon mieux. Quant aux identifications, je me suis borné à celles qui étaient à ma portée; il appartiendra à tout homme instruit de les compléter[1]. Mais revenons à l'histoire de notre sujet.

II

Y a-t-il eu des préfaces à la Bible latine avant saint Jérôme?

L'usage des préfaces était la règle dans la littérature classique des Latins; je ne sais pourtant s'il en existe pour des traductions en dehors des prologues de théâtre : il est vrai que nous avons peu de traductions anciennes en latin. Mais le parfait prototype du genre nous est fourni par la littérature hellénistique du temps des Ptolémées : c'est la préface que le petit-fils de Jésus fils de Sirach a composée en Égypte, vers l'an 120 av. J.-C., pour la traduction grecque de l'Ecclésiastique. C'est bien là le langage que doit tenir un écrivain qui connaît la valeur de l'œuvre qu'il traduit et l'importance de la tâche que lui-même accomplit. Mais si l'on peut rapprocher la préface du petit-fils du Siracide de celles de saint Jérôme, c'est d'un tout autre esprit qu'émanent les plus anciennes préfaces qu'ait conservées la Bible latine : je parle des Arguments des quatre Évangiles. Ces petits morceaux d'histoire ne sont pas une introduction à la traduction, mais au livre traduit. Cela est naturel. En effet, avant saint Jérôme, les traductions de la Bible n'avaient pas d'auteurs connus et nos Arguments, quoique conservés presque uniquement par les manuscrits de la Vulgate, sont de longtemps plus anciens qu'elle.

[1] M. H. Omont, avec son dévouement que j'ai déjà si souvent apprécié, a bien voulu feuilleter à mon intention les *Initia* de M. Hauréau.

Ces quatre préfaces sont assurément composées dans l'intérêt du monarchianisme le plus pur. Voici par exemple quelques lignes de l'Argument de saint Matthieu :

Qui (*Christus*)... *omnia in cruce fixit, ut... et Patris nomen in patribus Filio et Filii nomen Patri restitueret in filiis, sine principio, sine fine, ostendens unum se cum Patre esse, quia unus est.*

Il n'y a aucune différence entre cette théologie et celle de la fameuse inscription monarchienne ou sabellienne trouvée à Rome, où l'image du Bon Pasteur est accompagnée de ces mots : *Qui et Pater diceris et Filius inveniris.* Ce sont les termes mêmes que le commentaire appelé *Ambrosiaster* met sur les lèvres des hérétiques (probablement sabelliens) de son temps : *quia ipsum Patrem sibi Filium appellatum dicebant.* Saint Ambroise lui-même nous a du reste conservé une formule analogue. On le voit, c'est la confusion des personnes de la Trinité. L'inscription sabellienne est du IVe siècle et l'*Ambrosiaster* est daté du pontificat de Damase[1]. Mais nos Arguments doivent être plus anciens; celui de saint Jean, en particulier, se rencontre dans les mots eux-mêmes avec un très ancien apocryphe, en grande partie perdu, les Actes de saint Jean, qui portent le nom d'un personnage légendaire, Leucius Charinus, mais qui sont en tout cas un document gnostique d'une haute antiquité. Ne nous hâtons pourtant pas trop de remonter dans la série des âges pour chercher la date de nos Arguments : il n'est guère possible (car le langage en est tout différent) qu'ils aient été faits pour les plus anciennes traductions latines que nous ayons, les textes « africains », qui ne remontent pas beaucoup plus haut que le milieu du IIIe siècle. Ils semblent au contraire avoir été faits pour l'une des recensions répandues en Italie et en Gaule de-

[1] Voir l'art. *Monarchianismus*, de M. A. Harnack, dans la 2e édition de la *Realencyklopädie* de Herzog et Plitt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

puis le commencement du IVe siècle, avec les textes dits « européens » et « italiens ». Si nous les mettons dans la première moitié du IVe siècle, nous verrons assurément en eux un document d'une antiquité très respectable, aussi bien que du caractère le plus original.

On pourrait être porté à supposer que nos Arguments ont été traduits du grec. Il n'est pourtant pas permis de le penser. En effet, ils portent en eux la marque d'une origine latine. Un passage très important de l'Argument de saint Jean, qu'on ne trouve que dans un petit nombre de manuscrits, et dont M. Corssen a fort bien déterminé le caractère, en contient la preuve :

Qui etsi post omnes evangelium scripsisse dicitur, tamen ratione canonis ordinati post Mattheum ponitur, quoniam in Domino quæ novissima sunt, non velut extrema et abjecta numero sed plenitudinis opere perfecta sunt, et hoc virgini debebatur.

Ces lignes sont remplacées, dans la recension courante, par ces simples mots qui ne veulent rien dire : *tamen post omnes evangelium scripsit, et hoc virgini debebatur.* D'autres manuscrits combinent les deux leçons, sans s'inquiéter de la contradiction. On ne peut douter qu'il n'y ait là la preuve de ce fait que, pour l'auteur des Arguments, les quatre Évangiles se suivaient dans l'ordre qui est celui de presque tous les textes latins antérieurs à saint Jérôme, et de ces textes seulement : Matthieu, Jean, Luc, Marc. Ainsi nos Arguments ne sont pas une traduction du grec.

Un autre texte au moins aussi ancien, et où est cité un fameux auteur des premiers temps qui ont suivi ceux des Apôtres, Papias, est le petit morceau qui se lit en tête de l'Évangile selon saint Jean, dans un petit nombre de manuscrits :

Evangelium Johannis manifestatum et datum est ecclesiis ab Johanne adhuc in corpore constituto, sicut Papias nomine Hierapoli-

tanus, discipulus Johannis caras, in exotericis id est in extremis libris quinque retulit.....

Où est-on allé chercher ce texte pour le mettre en tête du quatrième Évangile? Il est impossible de le dire.

Nous ne rechercherons pas l'origine de l'Argument ordinaire des Actes des Apôtres (*Lucas natione Syras.....*) qui se lit déjà dans le *Codex Fuldensis*, manuscrit daté de 546, parce qu'il est uniquement composé de phrases empruntées à l'Argument de saint Luc. De même l'Argument de l'Apocalypse, qu'on trouve également dans un très grand nombre de manuscrits, à partir du même *Codex Fuldensis*, n'est qu'un remaniement sans caractère de l'Argument de saint Jean. C'est de la littérature de seconde main.

Tout autrement importante est la préface des Épîtres catholiques qu'on lit dans le *Codex Fuldensis* et dans le plus grand nombre des manuscrits. Elle commence par ces mots : *Non ita est ordo apud Græcos qui integre sapiunt*[1]..... C'est censément une lettre de saint Jérôme à Eustochium, et par là on voit que cette pièce, qui, du reste, emprunte les premiers mots de la préface authentique des petits Prophètes, œuvre de saint Jérôme, n'a été composée qu'assez longtemps après l'époque de saint Jérôme. Ce qui lui donne de l'intérêt, c'est d'abord un mot assez curieux sur l'ordre des Épîtres catholiques, parmi lesquelles celle de saint Pierre tiendrait la tête *in latinis codicibus*.

Cette note est en parfait accord avec le témoignage de Cas-

[1] Il s'est conservé, dans les Bibles visigothiques et dans la Bible de Théodulfe, une recension de cette préface, mutilée au commencement, et commençant avec les mots : *Qui integre sapiunt*. Le *Codex Cavensis* a tenté une suture maladroite : *Quæ integræ sapiunt et fidem rectam sectantur epistolæ VII sunt quæ kanonichæ nuncupantur*... Voir plus loin, p. 66, l'indication des manuscrits où se trouve cette préface.

siodore, qui, en énumérant l'ordre des Épîtres catholiques *secundum antiquam translationem*, les range comme il suit : *Epistolæ Petri ad gentes, Judæ, Jacobi ad XII tribus, Johannis ad Parthos*[1].

Le *Codex Fuldensis* a été écrit à Capoue en 546, ou peu avant; c'est en 544 que Cassiodore a composé non loin de là, à Vivarium, ses *Institutiones*. L'auteur de la préface avait-il déjà lu Cassiodore, ou avait-il entre les mains les mêmes documents que lui? Compilateur et plagiaire, il est peu probable qu'il soit allé aux sources. On peut donc croire qu'il appartenait au groupe qui subissait l'influence du maître.

Plus intéressante encore est la citation du fameux passage apocryphe des Trois Témoins (I JEAN, V, 7) : *Illo præcipue loco ubi de unitate Trinitatis in prima Johannis epistula positum legimus, in qua (est) ab infidelibus translatoribus multum erratum esse fidei veritate conperimus, trium tantummodo vocabula, hoc est aquæ, sanguinis et spiritus, in ipsa sua editione ponentes, et Patri[s] Verbique ac Spiritus testimonium omittentes, in quo maxime et fides catholica roboratur et Patris et Fili[i] et Spiritus Sancti una divinitatis substantia conprobatur.* Cette citation a été longtemps l'autorité la plus ancienne en faveur des Trois Témoins. Elle nous montre que son auteur l'écrivait pour un manuscrit de l'ancienne version ou pour un manuscrit de texte fortement mêlé, croyant avoir affaire à la Vulgate. Mais tout cela nous transporte à une époque postérieure à saint Jérôme.

Je ne dois pas parler ici de la très remarquable étude de la théologie paulinienne qui suffirait à honorer le nom de l'hérétique Priscillien et qui est, dans les anciennes Bibles visigothiques, en tête des Épîtres de saint Paul. Ce n'est, en effet, qu'après l'époque de saint Jérôme que cet important morceau

[1] *Institutiones divinarum lectionum*, chapitre XIII.

a été introduit dans les Bibles espagnoles. Il y a également dans les Bibles beaucoup d'autres morceaux antérieurs à saint Jérôme, mais ils n'y sont entrés que tardivement.

Ainsi de tout ce qui précède il résulte que les seules préfaces que nous sachions antérieures à saint Jérôme sont les Arguments des quatre Évangiles.

Il nous reste à nous demander si, avant saint Jérôme, il y a eu des manuscrits de la Bible complète. Nous ne pouvons pas l'affirmer. Pourtant, lorsque Cassiodore dit en propres termes : *Sacra scriptura secundum antiquam translationem in Testamenta duo ita dividitur*[1], il est difficile de douter qu'il ait sous les yeux un manuscrit complet de la Bible. Un certain temps après saint Jérôme, mais à une époque où la Vulgate n'était pas encore acceptée à Rome, entre 461 et 468, le pape Hilarus a fait copier la Bible en deux grands volumes pour la basilique de saint Laurent : *Fecit autem et bibliothecas duas in eodem loco*[2]. Si cette Bible, ainsi qu'il est vraisemblable, était un exemplaire d'une des anciennes versions, elle ne contenait très probablement aucune espèce de préface. L'application des préfaces à la Bible est l'œuvre de saint Jérôme.

III

La riche série des préfaces de saint Jérôme nous met à même d'esquisser, quoique non sans lacunes, sinon l'histoire, du moins la chronologie de la composition de la Vulgate[3]. Elle commence avec l'épître dédicatoire au pape Damase (*No-*

[1] *Institutiones divinarum lectionum*, l. I.

[2] *Liber pontificalis*, texte corrigé par l'abbé Duchesne. — Voir le *Bulletin critique*, 1892, p. 147.

[3] Je suis, dans ces développements, la chronologie de l'excellent éditeur Vallarsi, qui diffère du reste à peine de celle de Martianay.

vum opus facere me cogis.....), où l'auteur expose ses peines (*pius labor!*) pour ramener au sens et au texte des bons manuscrits grecs les nombreux textes latins auxquels ses contemporains étaient aveuglément attachés : *Quæ ne multum a lectionis latinæ consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus*..... C'est dans une intention de comparaison et de critique qu'il a donné comme appendice à cette épître les canons d'Eusèbe, avec la préface qui les accompagne en grec. Vers le VIII^e^ siècle seulement, on a trouvé nécessaire (et je ne sais pourquoi) de mettre au bout de ces pièces un supplément apocryphe à l'épître à Damase : *Sciendum etiam*....., petit morceau mal écrit et qui ne dit que ce que le lecteur a déjà lu deux fois. L'épître à Damase a été écrite à Rome en 383.

Une autre préface des Évangiles, le *Prologus quatuor evangeliorum : Plures fuisse qui evangelia scripserunt*..., se lit également en tête du texte évangélique dans presque tous les manuscrits. Les témoins en sont aussi anciens que ceux de l'épître à Damase; il est vrai qu'avant le milieu du IX^e^ siècle aucun manuscrit de la Bible ne l'attribue à saint Jérôme. Les éditeurs sont assez embarrassés de cette préface, que des manuscrits très anciens mettent en avant du commentaire de saint Jérôme sur saint Matthieu, en la cousant en tête de l'épître dédicatoire à Eusèbe de Crémone, composée en 398, avec laquelle notre texte n'a du reste rien de commun (*Satisque miror, Eusebi dilectissime*.....). Cette préface est-elle sûrement de saint Jérôme? On y trouve des traditions sur saint Jean et sur l'origine du quatrième Évangile qui se rencontrent avec les meilleures sources légendaires et qui trahissent un tout autre milieu. Il s'agit d'un groupe de récits amenés ici et ailleurs par les mots : *ut ecclesiastica narrat historia*, et dans lesquels on a pensé retrouver le noyau d'un ancien livre intitulé : *Historia ecclesiastica*. En

outre, sans parler des différences de l'esprit et du style, on se demande pourquoi saint Jérôme aurait composé une deuxième préface aux Évangiles : l'Épître à Damase suffisait. Une préface suppose une édition nouvelle, et saint Jérôme n'en a fait aucune. Enfin on y cite un autre texte biblique que la Vulgate, et cela, dans une préface des Évangiles, pour un passage du quatrième Évangile. Il y aurait donc quelque imprudence à ranger sans examen cette intéressante préface parmi les œuvres certaines de saint Jérôme.

Quant aux Arguments des Évangiles, personne ne pensera que saint Jérôme les ait insérés dans son édition des Évangiles. Ils manquent dans un assez grand nombre des plus anciens manuscrits et des meilleurs[1], et saint Jérôme avait cent raisons de les repousser, aucune de les admettre.

Ici s'arrête ce que nous avons de préfaces du Nouveau Testament, d'où quelques bons auteurs ont cru devoir conclure que saint Jérôme n'a pas traduit, ou du moins n'a pas revisé les Épîtres, les Actes et l'Apocalypse, et que pour ces livres la Vulgate n'est pas de lui. En 384, dans l'épître XXVII *ad Marcellam*, saint Jérôme, pour défendre ses principes de traduction, cite trois passages du Nouveau Testament seulement; tous les trois sont pris à saint Paul et sont d'accord avec la Vulgate. En 392, il termine son *De Viris illustribus* en énumérant ses propres ouvrages, et il dit formellement : *Novum Testamentum græcæ fidei reddidi*[2]. En 398, il écrit à Lucinius (*ep.* LXXI) : *Novum Testamentum græcæ reddidi auctoritati*. Enfin, en 404, il écrit à saint Augustin (*ep.* CXII) : « Puisque vous avez lu avec

[1] *For., sangerm., Ambr.* C. 39, *inf.*, Musée Brit., ms. I. B. 61, *Bam., g* (lat. 11553 de la Bibliothèque nationale), etc.

[2] Je n'ajoute pas, avec les éditions anciennes : *Vetus juxta hebraicum transtuli.* Ce mot, qui manque dans un des deux plus anciens manuscrits, est suspect pour bien des raisons.

plaisir ma revision du Nouveau Testament. . . » (*Si me, ut dicis, in N. T. emendatione suscipis*. . .) Je ne demande pas qui aurait fait cette revision, si ce n'était lui. On voit que l'absence de préfaces n'est pas, à nos yeux, un argument contre ceux des livres de la Vulgate qui n'en ont pas. Le *Psalterium Romanum*, revisé à Rome par saint Jérôme en 383 ou 384, n'a pas non plus de préface, et saint Jérôme s'en nomme l'auteur dans la préface du Psautier « gallican » (*Psalterium Romæ dudum positus emendaram*. . .), préface qui remonte à 389 ou 390.

Nous savons aussi que saint Jérôme avait revisé tout l'Ancien Testament traduit sur les Septante, en accompagnant le texte grec du système de critique origénien, les astérisques et les obèles, qu'il avait trouvé à Césarée dans l'exemplaire unique des *Hexaples*[1]. Nous n'avons pourtant presque rien conservé de toute cette grande œuvre, et saint Jérôme avoue à saint Augustin, en 416, sans en paraître particulièrement marri, qu'il s'en est laissé dérober le manuscrit[2]. En dehors du Psautier qu'on appelle « gallican », avec sa courte préface adressée à Paula et à Eustochium, nous n'avons, de toute l'ancienne revision faite par saint Jérôme sur le grec, que la revision de l'ancienne version de Job, précédée de la préface *Si aut fiscellam junco texerem*,. . . qui la dédie aux mêmes saintes femmes. On trouve déjà, dans ces anciennes préfaces, le caractère excessivement personnel de saint Jérôme; mais il y a là, comme toujours chez lui, des mots frappés au coin d'un esprit singulièrement puissant. Du reste de l'Ancien Testament revisé il ne nous est demeuré que deux débris : les préfaces des Chroniques

[1] *In Rufin.*, lib. II et III; *Prologus ad libros Salomonis ex hebr.* (voir plus loin, p. 46, n° 129); *ad Lucinium* ep. LXI.

[2] *Præceptis tuis parere non possum, maxime in editione* LXX, *quæ asteriscis verubusque distincta est*. . . *pleruque enim prioris laboris fraude cujusdam amisimus* (ep. CXXIV).

et des livres de Salomon, la première dédiée à Domnion et à Rogatianus, la deuxième encore à Paula et à Eustochium.

Cette dernière préface, qui commence par les mots : *Tres libros Salomonis*, et finit par *quam dubiis commendare*, est suivie dans tous les manuscrits d'un court appendice qui finit par ces mots : *Et idcirco, qui legis, semper Peregrini memento.* On a dit ailleurs (*Hist. de la Vulg.*, p. 20) que le personnage désigné sous ce nom semble ne pas être un autre que l'Espagnol, éditeur et correcteur orthodoxe du Saint Paul de Priscillien. Mais que faut-il penser de la singulière lumière que cette constatation jette sur l'authenticité de notre préface? Pas un manuscrit ne la contient sans la note de Peregrinus. Je ne dis pas que Peregrinus en soit l'auteur, car elle est absolument taillée sur le patron des préfaces de l'Ancien Testament traduit d'après les Hexaples, avec des renseignements qu'on a déjà vus partout. Celui qui a écrit cette préface a entendu fabriquer une œuvre de saint Jérôme. Le langage n'en est, du reste, certainement pas parfaitement digne de saint Jérôme. Vallarsi n'y reconnaît pas une vraie préface du solitaire de Bethléem, « mais, dit-il, essayant de sauver ce texte, un fragment de préface, et encore interpolé ». Au reste, il n'insiste pas sur cette explication fort compliquée. Ne serait-il pas plus simple de considérer purement cette préface comme une pièce fausse? Vallarsi, prudent comme toujours, ne dissimule pas sa défiance à son égard. Nous en savons assez pour pouvoir la condamner définitivement.

La nature même du travail de revision de saint Jérôme indique qu'il doit être antérieur au moment où le solitaire de Bethléem attaqua la traduction d'après l'original hébreu.

Le *Prologus galeatus* (ainsi qu'on l'appelle) des *quatre livres des Rois*, ou, pour parler avec les Hébreux et avec saint Jérôme, des livres de Samuel et des Rois, ouvre la série des préfaces

IMPRIMERIE NATIONALE.

composées pour les traductions d'après l'hébreu. On le met en l'an 390. En l'écrivant, l'auteur a eu la conscience d'écrire la préface de toute la Bible des Hébreux, et c'est bien le manifeste d'une science nouvelle pleine de sève et de vie, armé en guerre contre l'ancien esprit de conservation inintelligente et de défense ignorante : *Hic prologus Scripturarum quasi galeatum principium omnibus libris, quos de hebræo vertimus in latinum, convenire potest.* C'est la glorification de l'*hebraica veritas*, avec l'énumération des vingt-deux livres sacrés des Hébreux (*viginti et duas litteras esse apud Hebræos...*), dans un ordre qui est à peu de chose près celui de la Bible masorétique; c'est l'exclusion des Apocryphes que d'autres appellent Deutérocanoniques, et dont saint Jérôme dit, en les mettant sur le même pied que le Pasteur d'Hermas : *non sunt in Canone;* c'est ce mot d'une modestie vraiment touchante et en même temps d'une noble et légitime fierté : *In tabernaculum Dei offert unusquisque quod potest; alii aurum et argentum et lapides pretiosos, alii byssum et purpuram et coccum afferunt et hyacinthum : nobiscum bene agetur, si obtulerimus pelles et caprarum pilos. Et tamen Apostolus contemptibiliora nostra magis necessaria judicat.*

Les préfaces et les traductions d'après l'hébreu se suivent rapidement. Encore en 390 ou 391, c'est le *Psalterium hebraicum*, introduit par l'épître à Sophronius; avant 393 (date de l'épître XLIX *ad Pammachium*, qui les cite), la traduction de Job d'après l'original, avec la préface *Cogor per singulos Scripturæ divinæ libros...*, et les Prophètes (peut-être sans Daniel), avec la fameuse préface adressée à Paula et à Eustochium : *Nemo cum prophetas versibus viderit esse descriptos...*, et les autres. Dans ces remarquables morceaux, saint Jérôme se préoccupe avant tout de la grande question, si heureusement soulevée par lui, de la poésie hébraïque; il mêle sans doute à ces dissertations

de haute critique cette agitation et cette vivacité que nous lui connaissons, et il ne peut s'empêcher de semer partout de ces mots dignes de son esprit et de sa plume : *Habeant qui volunt veteres libros, vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos, vel inicialibus*[1], *ut vulgo aiunt, litteris onera magis exarata quam codices : dummodo mihi meisque permittent pauperes habere schedulas, et non tam pulchros habere codices, quam emendatos* (*Præf. in Job*). Voilà quelques lignes qui font tableau, pour l'esprit encore plus que pour les yeux. Ce tableau est le vrai portrait de saint Jérôme comme traducteur de la Bible.

Vers 394 paraît la traduction des Chroniques, avec Esdras, dédiée à Domnion et à Rogatianus, et aussitôt après celle des Chroniques, précédée de la lettre de Chromatius. Celle des livres de Salomon, retardée par une longue maladie, ne vit le jour qu'en 398. La préface à Chromatius et à Héliodore nous dit que les trois livres de Salomon ont été traduits en trois jours : *tridui opus nomini vestro consecravi;* le croie qui pourra. L'Octateuque était terminé au moins en 398, lorsque fut écrite l'épître LXXI à Lucinius. Au moment où saint Jérôme envoya à son adresse l'épître *Desiderii mei desideratas accepi litteras...*, la Genèse était peut-être seule achevée. La fin du Pentateuque ne fut pas traduite avant l'année 404, date de la mort de Paula. De 404 ou de 405 sont la traduction de Josué (*Tandem finita Pentateucho...*), dédiée à Eustochium, la fille de la pieuse amie de Jérôme, celle des Juges, celle de Ruth, et la traduction d'Esther, où les obèles d'Origène soulignent les parties étrangères au texte hébreu. Mais comment se fait-il qu'à cette date la préface d'Esther soit

[1] Le texte reçu et les manuscrits donnent la leçon *uncialibus*. C'est de là qu'on a tiré le mot mal composé d'« écriture onciale ». La correction est de Martianay, et nous nous étonnons qu'elle n'ait pas encore pu prévaloir.

adressée à Paula et à Eustochium, tandis que la préface de Josué nous dit en propres termes que le traducteur n'a mis la main à Esther que *post sanctæ Paulæ dormitionem?* Saint Jérôme aurait-il écrit la préface d'Esther à l'avance, ainsi qu'il a fait, du reste, pour le Pentateuque? Il dit lui-même de Josué : *Decrevimus... omissum jam diu opus quodam postliminio repetere.* Il y a là un problème dont nous n'avons pas la solution.

Passons aux livres deutérocanoniques, à ceux que saint Jérôme déclare apocryphes. Il a en tout cas, malgré ses dédains, traduit Tobie et Judith, dont les préfaces nous sont conservées. Il est vrai qu'on y lit que Tobie a été traduit en un jour (*unius diei laborem arripui*), et Judith en une nuit : *huic unam lucubratiunculam dedi.* Bien simples ceux qui prennent une telle excuse oratoire au pied de la lettre. C'est ainsi que j'admire dom Sabatier, l'illustre éditeur des versions anté-hiéronymiennes, lorsque, faute d'avoir entre les mains le texte de la Sapience, de l'Ecclésiastique et de la plus grande partie des Machabées, il imprime tranquillement à leur place la Vulgate : *translatio antiqua, quæ et nova.* Pour avoir une telle confiance, il ne faut pas avoir fréquenté beaucoup ni la version ancienne des Machabées, ni les fragments que nous avons conservés des deux Sapiences, d'après les anciens textes qui sont perdus presque en entier. Sans doute, Jérôme a dit dans sa préface des livres de Salomon traduits d'après les Septante : *Porro in eo libro, qui a plerisque Sapientia Salomonis inscribitur, et in Ecclesiastico..., calamo temperavi, tantummodo canonicas scripturas vobis emendare desiderans.* Il avait écrit cela, paraît-il, avant 390, et son travail l'a conduit jusque vers 405. Nous ne pouvons donc pas juger son œuvre d'après ses intentions anciennes; il faut nous en tenir à ce qui est entre nos mains. Mais, plutôt, écartons ce texte de la discussion, car il est de ceux que nous avons jugés apocryphes.

Il est une préface dont nous n'avons pas encore parlé, c'est la préface de toute la Bible, celle du moins qui figure en tête du plus grand nombre des manuscrits (non pas des plus anciens) et qui commence par ces mots : *Frater Ambrosius, tua mihi munuscula deferens...* C'est en réalité l'épître *ad Paulinum,* LIII^e^ du recueil de Vallarsi, qui paraît écrite aux environs de 394 et qu'un éditeur du IX^e^ siècle a eu la pensée de mettre en tête du recueil sacré. Je ne sais si cette idée fut inspirée par un esprit très sage. Sans doute, on y trouve toute une petite introduction aux deux Testaments, mais ces documents historiques, bien placés en tête de la Bible, sont précédés, dans la lettre à Paulinus, d'un amas de mots savants et de digressions érudites qui n'ont servi qu'à charger la mémoire des lecteurs du moyen âge et à fournir aux commentateurs l'occasion de gloses qui sont toutes d'une insuffisance navrante. L'Épître à Paulinus a fait le malheur de toute l'exégèse du moyen âge. Pour s'en rendre compte, il faut avoir vécu dans la compagnie des Hugucion, des Guillaume Le Breton et des *Mamotrectus,* c'est-à-dire des guide-âne de l'exégèse monacale. Que de choses insensées ne tire-t-elle pas de cette épître à Paulinus, morceau de grande allure, et dont on a fait un bien triste emploi!

IV

C'est avec Cassiodore que commence l'histoire de la Vulgate, car nul homme n'a fait autant que l'auteur du : *De Institutione divinarum litterarum* pour propager, sous une forme scientifique et dans un texte pur, les saintes Écritures traduites par saint Jérôme. Cassiodore est en réalité le premier éditeur de la Vulgate. Non seulement il en a fait exécuter, avec un luxe égal à son esprit scientifique, trois splendides exemplaires, mais il a

consacré plusieurs chapitres de son *Institutio* à les décrire. Nous n'osons pas même dire quels sont les textes qui pourraient représenter ces trois exemplaires-types; nous avions cru trouver un grand appui dans le fameux *Codex Amiatinus*, dont tout le premier cahier est copié immédiatement sur une Bible cassiodorienne; on a même cru pouvoir dire que ce fameux premier cahier est découpé dans une Bible de Cassiodore : cela ne doit pas être. Mais nous avons de tels rapprochements entre l'*Amiatinus* et l'*Institutio*, que je crois pouvoir dire que la figure, faussement dite d'Esdras, que Garrucci a reproduite d'après l'admirable manuscrit anglo-saxon, représente, sans contestation possible, l'exemplaire en neuf volumes de Cassiodore, dans l'*armarium* que le grand savant avait fait établir pour le recevoir. Mais toutes ces comparaisons augmentent nos doutes; les noms propres ne concordent pas, le détail nous échappe, et il nous conviendra, pour le moment, de nous borner à dire que Cassiodore a dû tenir à ce que les livres bibliques eussent leurs préfaces.

Tout autre a été l'influence du grand savant des pays visigoths, Isidore de Séville, sur les études bibliques de sa patrie. Toutes les Bibles visigothiques, depuis le *Codex Toletanus* et le *Cavensis*, sont comme compilées de préfaces et de petits morceaux historiques empruntés à saint Isidore. Nous avons un superbe manuscrit du x^e^ siècle, provenant de la Marche d'Espagne, la grande Bible de Rosas (B. N., 6), qui est toute une bibliothèque isidorienne. Eh bien, on n'en doit pas moins affirmer que saint Isidore n'a jamais publié une édition de la Bible. Il a mis dans ses célèbres Étymologies tout ce qu'un homme de son temps pouvait savoir sur l'histoire de la Bible et sur la manière de la comprendre. Dans le livre *De ortu et obitu Patrum qui in Scriptura laudibus efferuntur*, il a donné toute une biographie sa-

crée; enfin il a composé tout exprès un livre destiné aux éditeurs de la Bible, les *Prooemia in libros Veteris ac Novi Testamenti.* Tout cela, découpé en morceaux suivant le but de l'œuvre même, a fourni aux Bibles visigothes, à ces livres qui diffèrent du tout au tout de nos Bibles, un véritable trésor de préfaces de toute espèce. Il ne faudrait pas demander à saint Isidore si cette immense érudition est bien à lui; pour ce qui nous intéresse, le *De Viris illustribus* de saint Jérôme et l'Épître à Paulin en font la principale partie. Qu'importe! Telles qu'elles sont, les préfaces d'Isidore, surtout celle qui est tirée des Étymologies, ne sont pas indignes de tenir leur place dans une Bible prétendant à un caractère scientifique. Or je ne voudrais pas que l'on crût que les idées que les Visigoths, des temps anciens jusqu'à la fin de la domination arabe, avaient sur l'histoire de la Bible étaient en rien semblables à celles du reste du monde chrétien, si tant est qu'en général beaucoup de gens au moyen âge se sont occupés de l'histoire de la Bible. Le dernier des prêtres espagnols sait que les livres de la Bible se divisent en divers ordres : Loi, Prophètes, Hagiographes; l'Église y joint les Apocryphes (ou deutérocanoniques) et le Nouveau Testament. Chaque livre est mis à sa place et à chacun on donne son caractère. Je ne parle pas de cette curiosité, conservatrice des choses anciennes, qui sauve les moindres fragments des anciennes versions, en ayant soin de dire que ce texte-là n'est pas le bon. Vivant entre les Juifs et, plus tard, les Arabes, obligé de connaître la Bible et d'en savoir faire usage, l'Espagnol vivait certainement dans une intelligence de la Bible bien supérieure à celle des autres chrétiens de l'Europe, et il le devait, si insuffisants puissent-ils être, aux travaux de saint Isidore de Séville. Disons mieux : depuis Lucinius, ce chrétien de la Bétique, auquel saint Jérôme avait envoyé sa Bible presque achevée, il existait peut-être dans

le Sud de l'Espagne des traditions de bon aloi sur la Bible, émanées du groupe très fidèle des amis de saint Jérôme.

Qui nous dira quel fut le théologien qui, bien peu après saint Isidore, a réuni le premier ce *corpus* de tout ce qui a trait à la Bible que nous appelons la Bible visigothique? Cet homme-là avait une pensée théologique d'une véritable hauteur, car, comme on l'a déjà vu, il est allé mettre en tête des Épîtres de saint Paul ce traité de la théologie de saint Paul, retouché et édulcoré, dont l'auteur n'était autre que le grand hérétique Priscillien; c'est le morceau principal de la Bible visigothique. Tout cela fut fait en plusieurs fois. Mais comment et quand? Nous ne saurions le dire.

Je n'ose m'engager ici, bien que c'en soit la place, dans l'étude des Psautiers du moyen âge, qui a fourni aux théologiens du temps l'occasion de mettre dans le voisinage du texte des Psaumes, si difficile à entendre, tous les textes et toutes les notions qui peuvent les expliquer. De là un véritable flot de préfaces accumulées, jusqu'à former de longs chapelets de morceaux explicatifs. Je n'ai pas tout relevé, ma main s'est quelquefois fatiguée en transcrivant ces séries inutiles de textes que les anciens copistes ne comprenaient pas eux-mêmes. Cette richesse exceptionnelle date surtout du moment où se sont répandus les Psautiers doubles, triples et quadruples. Ce fut assurément une pensée scientifique claire et ferme que celle qui voulut que le lecteur, à défaut des originaux, eût à la fois sous les yeux la collection complète de toutes les versions du Psautier. A Reichenau, en 909, et à Tournai, en 1105, on donne en outre au lecteur le texte même des Septante, transcrit en caractères latins. Mais il ne faudrait pas nous croire obligés d'étudier les innombrables préfaces et textes de toute espèce qui encadrent ces multiples Psautiers. Nous y trouverions des

extraits fort instructifs et parfaitement topiques de la correspondance de saint Jérôme relatifs aux principales difficultés du Psautier, aux trois traductions successives que saint Jérôme a faites (ce sont de véritables préfaces), à l'explication du mot *diapsalma* (le *selah* des Hébreux), aux psaumes alphabétiques tels qu'est le psaume CXVIII (CXIX des Hébreux), etc. Mais à côté de cela on a partout les yeux blessés par des apocryphes qui foisonnent sur ce terrain. Même la grande préface qui, depuis le VIII^e^ siècle, précède le Psautier et qui commence ainsi : *David filius Jesse, cum esset in regno suo,* est un apocryphe. Ce sont des faux plus grossiers que les lettres de Damase et de saint Jérôme.

Il y a eu là (nous le savons par la correspondance qui précède le *Liber pontificalis* dans les manuscrits, et par beaucoup d'autres textes : par l'*Évangile de l'enfance,* du Pseudo-Matthieu, par le *Martyrologe hiéronymien* lui-même[1]) toute une fabrique de textes faux et sottement fabriqués. En revanche, nous trouvons dans beaucoup de Psautiers un apocryphe fort aimable : c'est un éloge du chant des Psaumes attribué à saint Augustin. On chercherait en vain le texte de cette préface dans les œuvres de saint Augustin; elle n'est pas davantage, à ce qu'il me semble, composée d'extraits des œuvres de l'évêque d'Hippone; mais elle mérite le succès dont elle a joui au moyen âge, et ce succès a été assez grand, puisque nous retrouvons même les *Dicta S. Augustini quid sint virtutes Psalmorum* traduits en français; la meilleure des deux traductions a pris place en tête du fameux Psautier de Metz. En voici les premiers mots :

Canticum Psalmorum animas decorat; invitat Angelos in adjutorium; fugat demones; expellit tenebras; efficit sanctitatem; homini pec-

[1] L. Duchesne, *Le liber pontificalis*, t. I, p. XXXIIJ.

IMPRIMERIE NATIONALE.

catori refectio mentis est; delet peccata; similis est elemosinis sanctorum; auget fidem; sicut sol illuminat; sicut aqua sanctificat; sicut ignis exurit; sicut folium defluit; Dyabolum offendit; Deum ostendit; voluntatem carnalium extinguit; oleum misericordiæ est; sors lætitiæ est, pars Angelorum electa.....

Les fausses attributions en matière de préfaces bibliques, sont le pain quotidien de la demi-science du temps. Chacun songe avant tout à son saint. C'est ainsi que le célèbre *Book of Armagh*, cette sorte de Palladium de l'Irlande chrétienne, ce vénérable document daté de 812, qui nous donne les œuvres de saint Patrick avec le Nouveau Testament, a mis les préfaces et les Arguments des Épîtres de saint Paul, que l'on trouve partout, sous un nom maudit ailleurs, respecté encore en Irlande : *Incipit prologus Pilagii in omnes æpistolas*, etc. Est-ce sous une lointaine influence irlandaise qu'a été copié, au XIII^e^ siècle, le manuscrit 73 de Berne, où nous lisons de même, en tête de la préface des Épîtres de saint Paul : *Incipit prologus Pelagii in omnes epystolas sancti Pauli apostoli*?

Au reste, en ces temps reculés et en ces pays éloignés de la vie commune, on met souvent dans la Bible tout autre chose que des livres bibliques. La première préface des Épîtres de saint Paul dans le *Book of Armagh* porte un titre faux comme les autres : *Prologus Hilarii in Apostolum*, qui cache le très célèbre commentaire des Épîtres de saint Paul remontant au temps du pape Damase et connu sous le nom d'*Ambrosiaster*. On fera peut-être encore, dans les *initia* de nos préfaces bibliques, plus d'une découverte intéressante.

V

Il ne faudrait pas nous demander quelles sont les préfaces auxquelles Alcuin a donné place dans sa Bible. En effet, si

près de lui que nous soyons par tant de manuscrits précieux et de documents de premier intérêt, personne aujourd'hui ne pourrait dire avec une certitude parfaite de quoi était composée la Bible d'Alcuin. Quant à celle de Théodulfe, elle a essayé de répandre dans notre pays, pour son plus grand bien, les traditions des Visigoths sur la Bible. Il faut malheureusement ajouter que bien peu de gens, dans tous les lieux de la France, ont pris au sérieux cette science et ces principes de critique : tout cela était à un niveau tout différent de celui où vivait le clergé carolingien, et il n'y avait pas beaucoup de prêtres et d'évêques français qui pussent les comprendre.

Au commencement du XIII^e^ siècle, un mouvement inattendu agite le monde où l'on étudiait la Bible. Au premier moment, après la puissante tentative d'Alcuin pour unifier le texte de la Bible, il s'était fait un certain effort vers l'unité. Mais peut-on même dire cela avec assurance? Les grandes Bibles copiées à Saint-Martin de Tours ne s'en allaient que dans le chœur des très grandes églises, et à l'entour le désordre le plus affreux continuait à régner. Autant de manuscrits, autant de Bibles. Les préfaces, les sommaires, l'ordre des livres varient sans raison et à l'infini; en vain l'ordre de Cîteaux et plusieurs dignitaires de l'Église veulent procéder à une réforme : les réformateurs manquent d'autorité et leurs œuvres restent sans influence. Au commencement du XIII^e^ siècle, l'étude de la Bible et de ses accessoires présente le tableau du plus lamentable désordre et de l'anarchie la plus absolue.

C'est au milieu de cette confusion qu'apparaît, presque subitement, et avec une autorité qu'on ne semble pas avoir songé un instant à discuter, une édition de la Bible qui présente une telle unité, un tel ensemble dans toutes ses parties, qu'on y reconnaît la main d'un maître, et une main assez forte pour

faire accepter son œuvre par tout le monde et sans examen. L'auteur de cette recension nouvelle de la Bible, en effet, n'est pas un maître individuel, et dont le nom ait pu être discuté : ce fut certainement l'Université de Paris elle-même.

Jamais on ne vit révolution plus entière. Tandis que, jusque-là, les chapitres de la Bible étaient d'une inégalité sans bornes et se réglaient plus ou moins sur le sens, sur les récits et les discours, les ciseaux d'un pédagogue ont passé par ici et ont divisé la Bible en une série de chapitres à peu près égaux (ce sont encore les nôtres), système dont les théologiens et les exégètes se désolent, mais qui, il faut le dire, est, pour l'enseignement, d'une grande commodité. Il n'est plus question de sommaires; ils sont partis avec les anciens chapitres. Les restes de la stichométrie ont disparu, les anciennes « Interprétations des noms hébraïques » ont été refondues sur un nouveau plan et sont désormais inséparables de la Bible de l'Université. Une seule chose a été peu modifiée : ce sont les préfaces. Les principales ont été conservées; trois préfaces nouvelles seulement ont été ajoutées par les nouveaux éditeurs : en tête des deux livres des Machabées, les deux lettres adressées par Raban Maur, l'une à Louis le Germanique, et l'autre à Geroldus, maître du Palais; enfin, en tête de l'Apocalypse, la préface de Gilbert de La Porée, évêque de Poitiers, à son commentaire sur ce livre. Comme on le voit, un exemplaire de la Bible qui a les chapitres modernes et les trois préfaces en question et qui est suivi des Interprétations : *Aaz apprehendens*..., est une Bible parisienne, ou, si l'on veut, une Bible de l'Université. Le nom de « Bible parisienne » est meilleur à employer, parce qu'il serait difficile de dire, sans preuves et sans textes, dans quelle mesure un tel travail a pu être, soit commandé, soit adopté officiellement par l'Université. Si nous en croyons Roger Bacon,

— et son jugement paraît excellent, — ce sont les libraires et les théologiens qui ont entrepris cette œuvre inouïe de condamner toutes les anciennes Bibles et d'imposer l'usage d'une toute nouvelle à leur place. Il est vrai qu'il leur fallait pour cela l'appui des maîtres de l'Université, dont ils étaient les « suppôts » : ils l'ont eu, puisque leur œuvre a réussi[1]. Ne croyez pourtant pas que nous ayons ici avant tout une œuvre collective des libraires parisiens. C'est des besoins nouveaux de l'enseignement, c'est de l'esprit d'exégèse scolastique établi désormais sans conteste à Paris et ailleurs, qu'est sortie la réforme (si c'en est une), ou plutôt qu'est sortie l'unification de la Bible au commencement du XIII^e^ siècle.

Nous devrions nous attendre à trouver dans les manuscrits des dates qui nous disent à quelle époque le nouveau texte a été accepté. La librairie parisienne au XIII^e^ siècle était si sobre de dates et d'indications analogues, que nous n'en tirons presque rien. Je ne vois les préfaces de Raban Maur dans aucun manuscrit daté antérieur à 1253, mais elles sont plus anciennes que cette date, dans les manuscrits. La préface de Gilbert de La Porée pour l'Apocalypse apparaît également peu avant 1260, mais dans tout cela nous n'avons pas de dates pouvant nous renseigner beaucoup. Roger Bacon dit : vers 1226, et cette date paraît bonne à tous égards, si l'on veut bien la prendre très largement et admettre que cette œuvre a pu être faite en plusieurs fois, et au milieu d'essais que nous connaissons à peine.

Quand nous disons que la réforme parisienne a été acceptée partout et bientôt, nous prenons les choses dans l'ensemble et

[1] *R. Baco ad PP. Clementem IV* (1268 vel 1267) : *Nam circa .xl. annos sunt multi theologi infiniti et stationarii Parisiis..., qui, cum illitterati fuerint et uxorati, non curantes, non scientes cogitare de veritate textus sacri, proposuerunt exemplaria vitiosa...* (Hody, *De Biblioram sacrorum textibus*, Oxford, 1705, in-folio, p. 421.)

nous ne voulons pas entrer dans l'histoire du texte de la Vulgate au XIII^e^ siècle, mais en réalité nous n'avons rien à en retirer. Que les ordres religieux ou les savants aient sans retard protesté contre la scandaleuse incorrection du texte parisien, c'est chose bien connue, mais il ne s'agit pas ici du texte biblique, il s'agit de sa forme et de ses accessoires et, en bien peu de temps, nous voyons que tous les manuscrits ont subi la loi des nouveaux réformateurs. Les grattages, les chapitres nouveaux marqués en marge par une seconde main, les préfaces ajoutées à la fin du volume en font foi. La réforme fut définitivement et universellement acceptée.

Qu'on ne me demande pas de tracer l'histoire des luttes soutenues avec un esprit scientifique au-dessus de tout éloge par les Dominicains, dont toute la science s'usa contre la routine des libraires, des maîtres et des élèves. Il me semble avoir retrouvé un manuscrit (le seul connu) de la *Correctio Senonensis*, qu'on faisait faire en 1236 et qu'on rejeta en 1256, dans la Bible de l'évêque de Strasbourg, Jean de Dürbheim. Un certain frère Thibaut a joui d'une assez grande autorité dans ces travaux. Puis Hugues de Saint-Cher entreprend une nouvelle et sérieuse correction. Il faut souvent aller chercher bien loin les documents de cette histoire. Le manuscrit unique qui porte la préface de Hugues de Saint-Cher (*Quoniam super omnes Scripturas...*) est conservé à Vienne (n° 1217) et a été copié en 1434. Comme on le voit, les préfaces, ici encore, ont leur place et leur rôle à jouer. Mais qu'on ne me fasse pas un devoir de parler de la grande et admirable Bible des Jacobins (B. N., 16719-16722), de tous les *Correctoria* que le R. P. Denifle a classés avec le talent que nous lui connaissons, et surtout de ces grands travaux de correction (ms. de Toulouse, 402, etc.) poursuivis par un véritable savant dans un véritable esprit cri-

tique et qui font notre admiration. Les manuscrits en nomment l'auteur, c'est le franciscain Guillaume « de Mara ». Mais, en réalité, sous le nom de son élève, Roger Bacon nous a laissé là le meilleur de sa science exégétique. J'ai esquissé ce tableau historique, mais il est presque étranger à notre sujet. Depuis l'introduction de la Bible parisienne, les préfaces de la Bible sont restées en place.

Elles ont été réellement considérées comme faisant partie de la Bible, car les piètres commentaires que l'on consacrait à l'Écriture sainte, les *Mamotrectus* et autres ponts-aux-ânes ne les séparent jamais du texte sacré. Les préfaces de la Bible, telles qu'elles sont dans la Bible depuis le XIII^e^ siècle, ont même eu l'honneur d'un commentaire spécial, dû au franciscain Guillaume le Breton et dont Nicolas de Lire faisait grand cas.

L'invention de l'imprimerie ne toucha pas à elles et les laissa à leur place traditionnelle.

Avec la Renaissance et la Réforme, tout change. Ce vieux mobilier hors d'usage est violemment rejeté hors de la théologie. Non pas d'un coup, sans doute, car on continue à les imprimer, mais qu'est-ce qu'Érasme et Robert Estienne avaient à faire de ces vieux débris d'un passé oublié? Au reste, depuis cinq cents ans, à qui tout cela rendait-il service? Mais si les vieilles préfaces sont mortes, l'esprit qui les avait produites aux temps du traducteur par excellence, saint Jérôme, commença à revivre avec une force nouvelle, car le XVI^e^ siècle est le siècle des traducteurs de la Bible. Le plus personnel de tous, Luther, écrit en 1522, dans sa retraite de la Wartbourg, les plus intéressants morceaux de critique, pleins d'idées neuves et d'une hardiesse surprenante, pour être mis en tête des divers livres du Nouveau Testament. En 1523, le doux Le Fèvre d'Étaples met en tête de sa traduction du Nouveau Testament

sa ravissante Épître « A tous chrestiens et chrestiennes ». C'était un hommage aux grandes princesses qui avaient encouragé son œuvre; c'était aussi un moyen de répandre son âme tendre et sensible et de parler au lecteur de la Bible qu'il aime tant, de son usage et de son avenir. En 1535, Pierre-Robert Olivetan, en donnant au public, aux frais des Vaudois, la première Bible traduite sur les originaux, mit en tête de son beau livre toute une collection de préfaces nouvelles : la plus remarquable fut faite par Calvin.

Tous ces hommes comprenaient le rôle du traducteur à leur manière, de même que saint Jérôme et les anciens. Ils comprenaient la dignité du traducteur et sa tâche et estimaient avoir le droit de parler d'homme à homme au lecteur de leurs traductions.

Le Concile de Trente, ou plutôt Sixte V, en mettant la hache dans le fatras de ces préfaces devenues inutiles, ne peut pas lui-même s'empêcher de mettre au moins en tête de la Bible une introduction.

Depuis ce temps, la notion de la Bible a bien changé. L'autorité littérale a succédé à l'allégorie. La personne des auteurs sacrés s'est effacée, les traducteurs se sont évanouis. La Bible sans préfaces, sans notes et sans variantes est devenue un code.

La pensée de l'antiquité chrétienne était meilleure : il faut que la Bible soit un livre vivant, et s'il faut que la personnalité même du traducteur y occupe quelque place, il n'y a pas de mal à cela. Après tout, la Bible c'est l'esprit de Dieu interprété par les hommes.

II

RELEVÉ DES RUBRIQUES ET DES PREMIERS MOTS

DES PRÉFACES DES LIVRES DE LA BIBLE

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA VULGATE.

Genèse.

1. *S. Hier. ad Paulin.* (*ep.* LIII) : *Frater Ambrosius tua mihi...* (Mart., Vall., Sab.).

B. N. 11504 (822). *bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. Reims 1 (IXe s.). B. N. 6. 113. 15176. Venise lat. 1 (Xe s.). B. N. 7. 8. 50. Genève 1. Vienne 1167. Vat. 4220 (XIe s.) *compl*[3]. B. N. 54 (*Primus fr. A.* — XIIe s.), et le plus grand nombre des manuscrits, surtout depuis le milieu du XIIIe siècle.

2. *Praef. S. Hier. in Pentat.* : *Desiderii mei desideratas...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. (716). *theod.* Puy. Tours 10. Angers 1 (1re m. IXe s.). *monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 45. *paul.* Reims 1. S. Gall. 75. 77 (IXe s.). *leg*[3]. (960). Ambr. E 53 *inf.* Ang. 3. B. N. 9. 48. 15176. Eins. 5 (Xe s.). *madr*[2]. Vat. 4220. Eins. 1. B. N. 8. 14239. Chartres 13. 67. (XIe s.). Dijon 9[b] (1109). *osc.* (XIIe s.), et le plus grand nombre des mss.

3. *Argum. S. Hier.* : *Manifestissima est Genesis...* (Ex. : *Patet Exodus... ex ep. ad Paulin.*).

Reims 1 (*Videl. m.* — IXe s.). B. N. 58 (XIe-XIIe).

4. *Epist. S. Hier. ad Exsaperantium* (CXLV) : *Inter omnia quae mihi...* (Mart., Vall.).

Reims 1 (IXe s.). Ars. 65 (XIIIe s.),

5. *De regulis Ticonii* : *Regula Ire...*

Vienne 1217 (1434).

IMPRIMERIE NATIONALE.

6. *Utriusq. Testamenti brevis collectio a B. Hysidoro episc. edita : Plenitudo N. ac V. T.* (Voir : Rois, n° 32.)

Berne A 9 (XI^e s.),

7. *B. Isidori praef. totius Bibliothecae : V. T. ideo dicitur...* (*Etym.* VI, 1 — Arev.).

Theod. Puy (comm. IX^e s.). *compl*[1]. Vienne 1190 (IX^e s.). B. N. 15176 (X^e s.). Maz. 36 (comm. XIII^e s.).

8. *Ex libro Ysid. de Officiis : Hii sunt libri N. T....* (XI, 3 — Arev.),

Karlsr. S. Peter 48 (XV^e-XVI^e s.).

9. *Versus Theodulfi : Quicquid ab hebreo...* (Dümmler).

Theod. Puy. B. N. 2 (IX^e s.). Harl. 2798 (XI^e s.). B. N. 53. 57. 60. 15177. Rouen 4. 7. *add.* 17737 (XII^e s.). Vienne 1096 (XIII^e s.). B. N. 60 (XV^e).

10. *Versiculi Albini mag. : In hoc quinque libri...* (Alcuin-Dümmler).

Bamb. zur. paul. Vienne 1190. B. N. 11504 (*quoq.* — IX^e s.). B. N. 15176 (*V. ac N. T. in h.* — X^e s.). Harl. 1023[m] (XIII^e s.).

11. *Nomine Pandecten proprio...* (Alcuin-Dümmler. Voir : Apoc.).

B. N. 15176 (X^e s.).

12. *Dum primus pulchro...* (Alcuin-Dümmler).

Vienne 1190 (IX^e s.).

13. *Oro te frater karissime...*

B. N. 15176 (X^e s.).

14. *Hlottario Maurus : Cupienti mihi... Coena nuptialis collecta... : Quidam vir magnus...*

Berne A 9 (X^e s.).

15. *O quam grave pondus futuri...*

Vienne 1101 (XIII^e-XIV^e s.).

16. *Considerans sacrae historiae prolixitatem* (Pierre de Poitiers).

B. N. 10431. Frib. 36^a (*Considerantes* — XIII^e s.).

17. *Nobile principium celi terre reseratur...*

B. N. 15478 (comm. XIII^e s.).

18. *Quoniam super omnes Scripturas...* (*Hugonis de S. Caro Correctorium* — Denifle, S. B.).

Vienne 1217 (1434).

19. *Expos. in dictionum tam Biblie... Principium ergo exponendi...*

Berlin f° 74 (XIII^e s.).

20. EXODE. *Exodus continet...*

LÉVITIQUE. *In Levitico autem...*

Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (XII^e s.).

21. LÉVITIQUE. *Tercia distinctio historie...*

NOMBRES : *Quarta hujus historie distinctio...*

DEUTÉRONOME : *Verba que locutus est Moyses...*

B. N. 15 (XIII^e s.).

Josué.

22. *Praef. S. Hier. : Tandem finita Pentateucho...* (Mart., Vall., Sab., Heyse)[1].

Am. tol.[1] (VIII^e s.). *theod.*[1]. Puy[1]. Tours 10. *bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 68. 11937[1]. *hub.*[1]. *vall.* Vienne 1190[1] (IX^e s.). Harl. 2805. B. N. 4 (IX^e-X^e s.). 48[1] (X^e s.). *tol*[2]. Vat. 4220 (IX^e s.), et presque tous les manuscrits.

23. *Arg. : Jesus filius Nave in typum Domini...* (*ex ep. ad Paulin.*).

Theod. Puy (comm. VIII^e s.). B. N. 11937 (*typo*** — IX^e s.). S. Genev. 8. B. N. 53. 57. 15177 (XII^e s.). 10 (XII^e-XIII^e s.). 10*** (comm. du XIV^e s.).

24. *Pref. B. Jher. in libris Jhesu, Nabe et Jud. : In sequentibus libris...*

Compl[1]. (IX^e s.).

25. JOSUÉ. *Arg. Jher. : Veniam ad Jhesum Nave...*

JUGES. *In Judicum libro...*

B. N. 58 (XI^e-XII^e s.).

26. JOSUÉ. *Liber Josue a nomine auctoris...*

JUGES. *Liber Judicum hebraice Sothym...*

B. N. 15 (XIII^e s.).

[1] Les manuscrits distingués ici par le chiffre [1] ont la leçon : *finita*. La plupart des autres : *finito*.

Ruth.

27. *Ruth Moabitis Esayae explet vaticinium . . . (ex ep. ad Paulin.).*

Am. 7. (VIII^e s.). B. N. 58 (XI^e-XII^e s.). 11929 (XII^e s.).

28. *Liber Ruth ejusdem Moabitidis . . . (Isid. Proœm. — Arev.).*

Compl[1]. (IX^e s.). *madr*[3]. (devant les Rois — XI^e s.).

29. *Post Samson . . .*

B. N. 11929 (XII^e s.). 15 (XIII^e s.).

Rois.

30. *S. Hier. Prol. galeatus: Viginti duas esse litteras . . . . .* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Vérone 2 (VII^e s.). *am. tol.* (*et d.* — VIII^e s.). *compl*[1]. (om. *esse*). S. Gall 78. *theod.* (*V. et d. l.*). Puy (*it.*). *bamb. zar. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 68. 11937 (*V. et d. l.*). *hub.* (*it.*). *vall. paul.* Reims 1. Harl. 2805 (IX^e s.). B. N. 6 (X^e s.). *tol*[2]. *madr*[3]. Gen. 1. Vat. 4220. B. N. 8 (XI^e s.), et à peu près tous les manuscrits.

31. *Breviter collectum quod in toto contineat[ur] libro Regum : Liber Ruth ejusd. Moabitidis . . .* (voir Ruth, n° 28).

Madr[3]. (XI^e s.).

32. *Utriusque Testamenti brevis collectio a B. Isid. episc. edita : Plenitudo N. ac. V. T. . . .* (*Proœm.* — Arev. — Voir Genèse, n° 6).

B. N. 1 (IX^e s.). Berne A 9 (XI^e s.). B. N. 82 (XII^e s.).

33. *Prol. B. Isid. : Liber Regum quamquam apud Latinos . . .* (*Proœm.* — Arev.).

Compl[1]. (IX^e s.). Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (*Libri-juxta* — XII^e s.).

34. *Libros primos duos Regum . . .*

Mun. 6220 (comm. IX^e s.). — Cf. B. N. 16745 (*Primam librum scripsit Samuhel* — XII^e s.).

35. III Rois. *Malachim id est tert. et quart. Reg. liber . . .*

B. N. 15478 (comm. XIII^e s.).

I. Chroniques.

36. *Praef. S. Hier. : Si LXX interpretum.....* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. S. Gall 6 (VIII^e s.). *theod.* Puy. *bamb. zar. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. *vall. paul.* S. Gall 7. 79 (IX^e s.). *compl*[2]. B. N. 4. Ambr. E. 26 *inf.* (IX^e-X^e s.). *tol*[2]. *madr*[2]. (XI^e s.), et presque tous les manuscrits.

37. *S. Hier. Domnioni et Rogatiano : Quomodo Graecorum historias..... praef. transl. ex LXX* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. (716). *theod.* Puy (comm. VIII^e s.). *compl*[2]. (devant Esdras — IX^e-X^e s.). B. N. 6 (X^e s.). Vat. 4221 (XI^e s.). B. N. 15179 (XII^e s.). 17^** (XIII^e s.).

38. *Prol. Jher. decollectum ab Ysid. : Paralipomenon aput Ebreos...*

Compl[1]. (IX^e s.).

39. (Avant II Chron.) *Breviter collectum quod totus contineat liber Paral.: Hii libri aput Hebreos...*

Madr[2].

40. *In nomine Dei summi : Trea sunt quae continentur in hac genealogia...*

S. Gall 6 (VIII^e s.).

41. *Anno 436 egressionis...*

Lyon 337 (XII^e s.).

Esdras.

42. *Praef. S. Hier. : Utrum difficilius sit...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. Stuttg. *Hofb.* 35 (VIII^e s.). *theod.* Puy. S. Gall 14. *compl*[1]. (om. *sit*). *bamb. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. *vall. paul. hub.* Ar. 125. S. Gall 79 (IX^e s.). B. N. 4 (IX^e-X^e s.). *leg*[1]. (920). B. N. 111 (comm. X^e s.), et très nombreux manuscrits.

43. *Praef. Isid. : Esdras sacerdos Dei* (*De Ortu* — Arev.).

Ambr. E 53 *infr.* (X^e s.).

IV Esdras.

44. *Premiam prefatio : Hesdre filius Chusi in historias...*

Leg[3]. (1169).

Tobie.

45. *Praef. S. Hier. : Chromatio et Heliodoro episc. : Mirari non desino...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. S. Gall 6 (VIII^e^ s.). *theod.* Puy. *bamb. grandv. col.* B. N. 1. 2. *vall. paul. hub.* (IX^e^ s.). *compl*[2]. (IX^e^-X^e^ s.). *leg*[1]. (920). B. N. 6 (X^e^ s.), et le plus grand nombre des manuscrits.

46. *Ysid. de Ortu et obitu : Tobi filius Ananihel...* (Arev.).

Theod. hub. (IX^e^ s.). *compl*[2]. (X^e^-XI^e^ s.). B. N. 6 (*Tobias*). 116. Ambr. E 53 *inf.* (X^e^ s.). Rouen 5 (XII^e^ s.). Neufch. 2 (XIII^e^ s.).

47. *Tobi pater Tobias filius Anna...*

B. N. 6 (X^e^ s.).

Judith.

48. *Praef. S. Hier. : Apud Hebraeos liber Judith...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (VIII^e^ s.). *theod.* Puy. S. Gall. 14 (comm. IX^e^ s.). *bamb. grandv. col.* B. N. 1, 2. 68. *vall. paul. hub.* S. Gall 68 (IX^e^ s.). *compl*[2]. B. N. 4 (IX^e^-X^e^). B. N. 10 (X^e^ s^e^), et le plus grand nombre des manuscrits.

49. *Isid. de Ortu vel obitu : Judith vidua filia Merari* (Arev.).

Stuttg. *Hofb.* 35 (om. *vidua* — VIII^e^ s.). *theod.* (IX^e^ s.). Rouen 5 (XII^e^ s.). B. N. 15470 (XIII^e^ s.).

50. *Arg. Isid. : Judit vidua quae interpretatur laudans...*

B. N. 6. Ambr. E 53 *inf.* (X^e^ s.).

Esther.

51. *Praef. S. Hier. : Librum Hester variis translatoribus...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (om. *Libr.*). S. Gall 6 (VIII^e^ s.). 14. *theod.* Puy. *bamb. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. *vall. paul. hub.* (IX^e^ s.). *compl*[2]. (om. *Libr.*). B. N. 6. Monza I 2. 9 (IX^e^-X^e^ s.). Vat. 4221 (XI^e^ s.), et le plus grand nombre des manuscrits.

52. *Isid. de Ortu et obitu : Hester regina filia...* (Arev.).

B. N. 6 (X^e^ s.).

53. *Rufini in libram Hester alfabetum...*

Bamb. col. B. N. 11514 (IX^e^ s.). Rouen 25 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 116 (XII^e^ s.). Sens 2 (XII^e^-XIII^e^ s.). B. N. 43 (XV^e^ s.).

54. (Après ESTHER.) *Hucusque completum est V. T.... (Hist. de la Vulg.).*

B. N. 11553 (1^re^ m. IX^e^ s.). 6 (X^e^ s.).

JOB.

55. *Praef. S. Hier : Cogor per singulos...* (Mart., Vall., Heyse).

Pal. 24 (VII^e^-VIII^e^ s.). *am. tol.* Stuttg. *Hofb.* 35 (VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^ s.). *theod.* Puy. Ang. 1. Ham. 82. S. Gall 12. 14 (comm. IX^e^ s.). *compl*[1]. *monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 93. 11937. *paul.* Ar. 125. S. Gall 75. 81. *hub* (IX^e^ s.). B. N. 6. *leg*[1·2]. S. Gall 10. 68. Berne A 9. Orl. 11 (X^e^ s.). Maz. 1. Vat. 4220. B. N. 104. Ven. l. 1. I 1. *madr*[2]. *tol*[2]. (XI^e^ s.). *osc.* Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (XI^e^ s.). *sorb.* B. N. 7. Lyon 345 (*Ego cog.* — XIII^e^ s.), et presque tous les manuscrits.

56. *Prol. S. Hier. (juxta LXX) : Si aut fiscellam...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (VIII^e^ s.). *cav.* (*Si autem* — VIII^e^-IX^e^ s.). *theod.* Puy. *compl*[1]. B. N. 11937 (IX^e^ s.). *leg*[1]. (920). B. N. 6. Ambr. E 53 *inf.* Orl. 11 (X^e^ s.). Vat. 4221. B. N. 104^**^ (om. *aut*). Ven. l. 1 (*it.*). Chartres 67. *madr*[2]. *tol*[2]. Maz. 1 (XI^e^ s.). Tours 18 (XI^e^-XII^e^ s.). Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (XII^e^ s.), et le plus grand nombre des manuscrits postérieurs au milieu du XIII^e^ siècle.

57. *Arg. : Job exemplar patientiae...* (*ex ep. ad Paulin.* — Tomm.).

Theod. Puy. Ham. 82 (1·2). *monza.*[1]. *bern.*[1]. *col.*[1]. B. N. 1[1]. 3[1]. 11532[1]. *vall.* S. Gall 75[1]. Ang. 2[1]. Harl. 2805 (1·2). Cambrai 441[b] (IX^e^ s.). B. N. 5[1]. 6[2]. Berne A 9[1]. B. N. 15176[2] (X^e^ s.). Chartres 67. Ven. l. 1. I 1. Vat. 4221. Cambrai 268 (XI^e^ s.). Dij. 9[b] (1109). 2. Tours 18. Gren. 3[1]. Bodl. *auct.* E *infr.* 7[2]. B. N. 55[1]. 95[1]. 16745[2] (XII^e^ s.), et un certain nombre de manuscrits, tous en dehors de la tradition littéraire du XIII^e^ s.

58. *In terra quidem habitasse Job Auxitidem...* (*ex vers. veteri* — ce texte est souvent placé à la fin du livre de Job).

Stuttg. *Hofb.* 35 (VIII^e^ s.). S. Gall 14 (*quendam*^**^) Ang. 1. Ham. 82 (*Auxituden* — 1^re^ m. IX^e^ s.). *monza. bamb.* (*Ausitiden*). *zur. bern. col.* B. N. 1. 3. 11504. *paul.* Ang. 1. Harl. 2805. S. Gall 81. 75. 68 (IX^e^ s.). Eins. 1 (IX^e^-X^e^ s.). Angers 3 (om. *Job* — *Auxitidi*). B. N. 5. 6 (X^e^ s.). Douai 14 (X^e^-XI^e^ s.). B. N. 8 (*Ausitiden*). Cambrai 268

[1] *Job quoque ex.* — [2] Après le livre de Job.

(*inhabitans*). 401 (*it.*). Chartres 13. Reims 20. Rouen 1 (*Fertur in t...*). 8. 13 (*Fertur...*). Maz. 1 (XI^e^ s.). Tours 18 (XI^e^-XII^e^ s.). Ven. I. 3 (*Job in terre A. h.*). B. N. 95. 96. 16745 (*habitavit... Abx.*). Ars. 33 (*Job habitasse*). Am. 13. 22 (*inhabitans*). S. Genev. 2. 5 (*Fertur...*). 9. Bodl. *auct.* E 1 *inf.* (om. *Job* — XII^e^ s.). Sens 2 (XII^e^-XIII^e^ s.). B. N. 11542. 15478 (comm. XIII^e^ s). Vallic. B 7. B. N. 13 (*habitans auxitide*). 17^es^ (*dicitur hab.* — *Usitidy*). 21. 35. 10425. 14235. Cambrai 270 (*inhabitans*). Lyon 336 (*Fertur...*). 350 (*quoque*). Ars. 9. M. B. I B 12 (*Fertur...*). Madr. ER 1 (*habitasset J. Auxitidi*). Berl. f° 5 (XIII^e^ s). B. N. 216 (*Usitidi*). 13150 (*it.*). Lyon 331 (*Usiditdi* — XIII^e^-XIV^e^ s.). B. N. 209 (*Usitide*). 232 (*Usitidi*). Bes. 9. Dij. 9. Ars. 11. 67 (*Usitide*). 68. 588. (*Fertur... Ausitide*). S. Genev. 14 (*Usitidi*). Karls. Reich. 89. Munich 18001 (XIV^e^ s.). B. N. 43 (*Auxitdem*). Bes. 12 (XV^e^). Stuttg. *Stb.* f° 4 (*inhabitans Auxitide* — 1411). f° 83 (1436). Prag. 1 A 39 (*Fertur...* 1461). Bes. 12 (1467).

59. *Fuit Job in finibus Idumee... (cf. praeced. textum).*

B. N. 15176 (X^e^ s.). 14. (*Dicitur in f.*). Ars. 2 (*In sinistris Id.* — XIII^e^ s.). Tours 12 (om. *Fuit J.* — XIII^e^ s.).

60. *De origine Job : Esau habuit uxores...*

B. N. 6 (X^e^ s.). 26 (XIII^e^ s.). Karlsr. S. Peter 90 (XIV^e^ s.).

61. *Que misteria suo sermone...*

Lyon 341 (XIII^e^ s.).

62. *Job infantis suisque dictis...*

Bodl. *auct.* E *infra* 1 (XII^e^ s.).

63. *Circa libram hec inquirenda...*

B. N. 17956 (XIII^e^ s.).

64. *Malcha genuit filios...*

Mun. 6239 (VIII^e^-IX^e^ s.). Reims 20 (XI^e^ s.). Am. 21 (XII^e^ s.). B. N. 40 (XIII^e^-XIV^e^ s.).

65. *Philippus quidam expositor libri dicit ista : Cui dubitum...*

Maz. 1 (XI^e^ s.). Ars. 33 (XIII^e^ s.).

66. (Après JOB.) *Omnes leges dialecticas...*

Bodl. *auct.* E *inf.* 1 (XII^e^ s.).

PSAUMES.

67. *Hier. Sofronio : Scio quosdam putare...* (Mart., Vall., Heyse).

Am. tol. (VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^ s.). S. Gall 19. Harl. 2793^es^ (IX^e^ s.). Rouen 5 IX^e^-X^e^ s.). *leg*^2^. (960). *tol*^2^. *madr*^2^. Berne A 9. Bamb. I A 14 (XI^e^ s.). B. N. n. a. 2195

(1105). *osc.* (XII^e s.). Harl. 2804 (comm. XII^e s.). B. N. 17 (XIII^e s.). Maz. 5 (1231), et un assez petit nombre de manuscrits.

68. *Praef. S. Hier. (in Ps. gall.) ad Paulam et Eustoch. virg. : Psalterium Romae dudum...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. (716). Ham. 82 (comm. IX^e s.). *monza. bamb. zur. bern. col. grandv.* B. N. 1. 2. 3. *vall.* Ang. 2. Galba A XVIII. Harl. 2805. S. Gall 23 (IX^e s.). B. N. 4. Ang. 14. (IX^e-X^e s.). B. N. 5. 6 (*dud. R.*). 15176 (X^e s.). Gen. 1. M. B. I E 8 (X^e-XI^e s.). *madr*[2]. Vat. 4221. B. N. 7. 8. 104. Bamb. I 14 (XI^e s.). B. N. n. a. 2195 (1105). Dij. 9[b] (1109). Neufch. 3 (*dud. R.*), et un grand nombre d'autres manuscrits.

69. *Origo Prophetiae David regis Psalmor. n° CL : David filius Jesse.....* (*spur.* — Vall., Mart., Tomm.).

Vesp. A 1 (VIII^e-IX^e s.). *compl*[1]. Ham. 82. *monza. bamb. zur. bern. grandv.* B. N. 1. 2. 3. 1152. *vall.* Ang. 1. 2. *Galba* A 8. S. Gall 22. 75 (IX^e s.). B. N. 4. Ang. 14 (IX^e-X^e s.). Eins. 1 (comm. X^e s.). B. N. 56. 15176. Aug. 3 (X^e s.). M. B. I E 8. Gen. 1 (X^e-XI^e s.). B. N. n. a. 2195 (1105). *madr*[2]. B. N. 7. 8. 104. Maz. 4. Bamb. I 14. Vat. 4221. Vienne 1167 (XI^e s.), et un assez grand nombre de manuscrits.

70. *Prol. Jer. quem misit Damaso et ad Christi famulas scripsit Paul. et Eust. : Quia me dulciss. filie...* (*spur.* — Mart., Vall.).

Vesp. A 1 (VIII^e-IX^e s.). B. N. 10431 (XIII^e s.).

71. *Hier. ad Sunniam et Fretelam : Vere in vobis...* (*ep.* CVI — Mart., Vall.).

Harl. 2793 (IX^e s.). B. N. n. a. 2195 (1105). Bamb. I 14 (XI^e s.). Chartres 259 (XIII^e s.). Dresde A 86 (1453).

72. *Quasdam suscriptiones Psalmorum...*

Chartres 259 (XIII^e s.).

73. *S. Hier. ad Marcellam de diapsalmate : Quae acceperis reddenda* (*ep.* XXVII — Mart., Vall.).

B. N. n. a. 2195 (1105). 6 (X^e s.). Bamb. I 14 (XI^e s.). S. Genev. 9 (XII^e s.).

74. *S. Hier. ad Paulam de alfabeto CXVIII. Psalmi : Nudiustercius cum CXVIII^m Ps....* (*ep.* XXX — Mart., Vall.).

Vesp. A 1 (VIII^e-IX^e s.). *madr*[3]. (IX^e s.). Harl. 2804. Souv. (XII^e s.). B. N. 17^e. 13143. Chartres 259 (XIII^e s.). Dresde A 86^** (1453).

75. *Jeronimi verba ex prologo libri Regum : Sed et Psalmi...*

B. N. 13143 (XIII^e s.).

IMPRIMERIE NATIONALE.

76. *Prol. Hier. : In hebraeo libro Psalmorum...* (*Praef. de libro Ps.* — Mart., Vall.).

Theod. Puy. B. N. 11937. *hub.* (IX^e^ s.). Douai 14 (X^e^-XI^e^ s.). *madr*[2]. (XI^e^ s.). Souv. (*libri* — XII^e^ s.). Rouen 6. S. Gen. 9 (XII^e^ s.). Ars. 589. Frib. 36^e^ (*In libro* — XIII^e^ s.). B. N. 23 (*liber*). 35 (*it.*). Dresde A 47 (XV^e^ s.). Vienne 1217 (*liber* — avant Hermas — 1434). Mus. boh. XVI A 1 (*liber* — 1450). Dresde A 86 (*In hebraico liber* — 1453).

77. *Dicta Origenis : Psalterium ita est quasi magna domus.....* (*S. Hier. Expos. Psalm.* — Mart., Vall.).

B. N. 16744. S. Genev. 9 (XII^e^ s.). B. N. 17 (*itaq.* — XIII^e^ s.).

78. *Psalterium grecum est...* (*S. Hier. Brev. in Ps.* — Mart., Vall.).

Souvigny (XII^e^ s.).

79. *Versus Damasi : Psallere qui docuit...*

Vesp. A 1 (VIII^e^-IX^e^ s.). Ang. 14 (IX^e^-X^e^ s.). Maz. 4. Bamb. I 14 (XI^e^ s.). Col. 8 (XI^e^-XII^e^ s.). B. N. 16744. S. Genev. 9 (XII^e^ s.). B. N. 11513 (XIII^e^ s.).

80. *Damasus Hieronymo : Dum malta corpora librorum* (*spur.* — Mart., Vall.; Jaffé-Kaltenbr. † 242).

Vesp. A 1 (VIII^e^-IX^e^ s.). *compl*[1]. (IX^e^ s.). Ang. 14 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 15176 (*ad Ps.* LXXII — X^e^ s.). *madr*[2]. Maz. 4 (XI^e^ s.). B. N. 16744. S. Genev. 9 (XII^e^ s.). B. N. 11513. Bes. 5. Lyon 341 (XIII^e^ s.).

81. *Damaso Hieronymus : Legi litteras apostolatus vestri.....* (*spur.* — Mart., Vall.).

Vesp. A 1 (VIII^e^-IX^e^ s.). Ang. 14 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 15176 (*ad. Ps.* LXXII — X^e^ s.). *madr*[2]. (*Litt. ap. v. accepi*). Maz. 4 (XI^e^ s.). B. N. 16744. S. Genev. 9 (XII^e^ s.). B. N. 17950 (*Supplex l. l.*). Bes. 5 (*apostolicas* — XIII^e^ s.).

82. *B. Papae Damaso : Istud carmen...* (*ex ead. ep. spur.*).

B. N. 11513 (XIII^e^ s.).

83. *Prol. B. Hier. : Nunc exposuimus...* (*ex ead. ep. spur.*).

Vesp. A 1 (VIII^e^-IX^e^ s.). Ang. 14 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 15176 (*ad Ps.* XLII — *Christo donante exposuimus* — X^e^ s.). Maz. 4 (*Chr. Domino d.* — XI^e^ s.). Souv. (*Tunc autem exp.*). B. N. 16744 (*it.*). S. Genev. 9 (*Nunc aut. exp.* — XII^e^ s.). B. N. 11513 (*Chr. Dom. d.*). 17950 (*Tunc aut. exp.*). Lyon 341 (*Nunc aut. exp.* — XIII^e^ s.)

84. *Dictum Jeronimi : Prophecie spiritus non semper...* (Alcuin).

S. Genev. 1177 (XIV^e^ s.).

85. *De dictis B. Hier. ita excerptum est : Qui Psalmi proprie ad singulos...*

S. Genev. 9 (XII^e s.).

86. *Inquisitio S. Hier., qualis Ps. fuerit primus cantatus...*

S. Gall 22 (IX^e s.).

87. *Prol. S. Hier. : Omnem Psalmorum prophetiam...*

Cav. (VIII^e-IX^e s.). *compl*[1]. (IX^e s.). *madr*[3]. *tol*[3]. Maz. 4 (XI^e s.). B. N. 11513. Bes. 5. Chartres 259 (om. *Ps.* — XIII^e s.). Dresde A 86[**] (*it.* — 1453).

88. *Origenes : Sepe inquirens causas...*

B. N. n. a. 2195 (1105).

89. *Inter Psalmum et canticum interest...* (*S. Hil. Pictav.*).

Madr[3]. (XI^e s.).

90. *Dicta S. Augustini : Canticum Psalmorum animas decorat...* (*spur.* Bonnardot).

Ang. 14 (IX^e-X^e s.). 3. B. N. 6. 15176 (X^e s.). 16744. S. Genev. 9 (XII^e s.). B. N. 10431. 11537[**]. 17950. Ars. 1170[**] (XIII^e s.). S. Genev. 1177. Mus. boh. XIII A 8. B. N. fr. 962 (XIV^e s.). Dresde A 86 (*Cant. Ps. angelos invitat* — 1453).

91. *Prol. quem Augustinus construxit : Omnis scriptura divinitus inspirata...* (*S. Basil., int. Rufino* — Aug. Opp.).

Vesp. A 1 (VIII^e-IX^e s.). Ang. 14 (IX^e-X^e s.). *madr*[3]. (*Jher.* — XI^e s.).

92. *S. Gregor. : Vox Psalmodie...*

Dresde A 86 (1453).

93. *Prol. Bedae : In libro Paral. legitur...*

Ang. 14 (IX^e-X^e s.). B. N. 16744 (*In I^e l.*). S. Genev. 9 (*it.* — XII^e s.). Chartres 259 (*In principio libri* — XIII^e s.).

94. *Praef. Bedae : Psalterium est, ut Hier. ait, in modum deltae litterae...* (*Expos. Psalterii*).

Ang. 14 (IX^e-X^e s.). Lyon 341 (XIII^e s.).

95. *Explanatio Florentii Gregorii* (*Turon.*) *de titulis Psalmorum : Psalmi qui fugam...* (Krusch).

B. N. 6 (X^e s.).

96. *Prol. B. Isid. : Liber autem Psalmorum quamquam...* (*Procem.* — Arev.).

Compl[1]. (IX[e] s.). *madr*[2]. (om. *aut.* — XI[e] s.). B. N. 16744 (*it.*). S. Genev. 9 (*it.* — XII[e] s.). Lyon 345 (*it.* — XIII[e] s.). 338 (*it.* — XIII[e]-XIV[e] s.). Ars. 67 (*it.*). 71 (*it.* — XIV[e] s.). Mus. boh. XIII C 17 (*it.*).

97. *Isid. : Liber Psalmorum de prophetia...*

B. N. 16744 (XII[e] s.).

98. *Oratio Eugenii Tolet. : Rex Deus immense...*

B. N. 16744.

99. *Prol. mag. Gilleberti* (*Porret.*) : *Christus integer caput...*

Reg. Hisp. 2 C 1 (1244). B. N. 11 (XIII[e] s.).

100. *Maffeus Laudensis ait : Divinis laudibus Ubertini...*

Dresde A 86 (1453).

101. *Psalmi omnimodam institutionem...*

Vesp. A 1 (VIII[e]-IX[e] s.).

102. *In typo ecclesie si per denarium ducimus...*

B. N. 17956 (XIII[e] s.).

103. *Versus : Mystica Davidicae...*

Ang. 14. (IX[e]-X[e] s[e]).

104. *Versus de laude Psalterii : Aspicis eximia rutilans hoc luce volumen...*

Angers 14 (IX[e]-X[e] s.).

105. *Nomen Dei inenarrabile : Per istas IV litteras...*

Madr[2]. (XI[e] s.).

106. *De usu nocturnario : David enim rex noctu...*

Madr[2].

107. *Qui promissionem reddit devitum solvit...*

Cav. (VIII[e]-IX[e] s.). *madr*[2]. (*promissam*).

108. *Aeterni Patris...*

Col. 8 (XI[e]-XII[e] s.).

109. *Psalmus a Psalterio appellatur...* (*S. Hier. Brev. in Psalt.* — Mart., Vall.)

Madr[2].

110. *Primus Psalmus ad Christi pertinet...*

Vesp. A 1 (VIII[e]-IX[e] s.). *madr*[2]. (XI[e] s.).

111. *Glosa ex traditionibus seniorum : Psalterium inquirendum est in cujus lingua dicatur...*

S. Genev. 9 (XII[e] s.). B. N. 10431. Neufch. 3 (XIII[e] s.).

112. *Psalterium dicitur a psallendo...*

B. N. 17950 (XIII[e] s.).

113. *Psalterium quod secundum LXX...*

B. N. 16750. Rouen 9 (1[re] m. XIII[e] s.). B. N. 164 (comm. XIV[e] s.).

114. *Nota Prologi : Psalterium per quinquagenos...*

B. N. 201[**] (1[re] m. XIV[e] s.).

115. *Interrogatio quare Psalmi dicuntur...*

Chartres 259 (XIII[e] s.). Dresde A 86 (1453).

116. *Libri Psalmorum hec est...*

B. N. 35 (XIII[e] s.).

117. *Damasus papa instituit...*

B. N. 16750 (comm. XIII[e] s.).

118. *Prophetia est aspiratio divina...* (*Cassiod. praef. in Ps.*)

B. N. 16744. S. Genev. 9 (XII[e] s.).

119. *Dictum Jeron. : Prophecie spiritus non semper...* (Alcuin.)

S. Genev. 1177 (XIV[e] s.).

120. *Nunc Damasi monitis...*

Vesp. A 1 (VIII[e]-IX[e] s.).

121. *Scio quosdam...*

Prag. XIV C 1 (XII[e] s.).

122. *Sciendum est quod VIII sunt Psalmi...*

S. Genev. 1177 (XIV[e] s.).

123. *Liber iste secundum titulos...*

B. N. 16744.

124. *Apologia sacerdotis : Impellit ministrandi officium...*

S. Gall 23 (IX^e^ s.).

125. *Oratio ante Psalterium : Suscipere digneris.* .

Ang. 14 (IX^e^-X^e^ s.).

126. (Après chaque psaume.) *Oremus. Effice nos quaeso Domine...*

S. Genev. 1177 (XIV^e^ s.). Mus. boh. XVI A 1 (om. *quaeso* — 1450). Dresde A 47 (*it.* — XV^e^ s.).

127. (A la fin.) *Ordo qualiter liber Psalmorum per diversos dividitur auctores...*

S. Gall 19 (IX^e^ s.).

128. (De même.) *Incipit numerus Psalmorum...*

S. Gall 19.

PROVERBES.

129. *Prol. S. Hier. : Chromatio et Heliodoro : Jungat epistola quos...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. Am. 12 (VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^). Metz 7. S. Gall 12. 14. 28. *theod.* Puy. Ham. 82. *compl.*[1] *monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. S. Gall 7. 10. 12. *hub.* Copenh. n. f. r. 1. Vienne 1190 (IX^e^). S. Gall. 30. B. N. 4 (IX^e^-X^e^). 6. 113. 15176. Chartres 67 (X^e^). *madr*[2]. Vat. 4221. Ven. l. 1. B. N. 7. Vienne 649. Berne A 9 (XI^e^). *osc.* (XII^e^), et le plus grand nombre des mss.

130. *Prol. : Tribus nominibus vocatum faisse Salomonem...*

Tol. (VIII^e^ s.). *theod.* Puy. Copenh. n. f. r. 1 (IX^e^). B. N. 6. 15176 (X^e^). *madr*[2]. (*A trib.*). B. N. 7. 104. Chartres 67. Vienne 649. Ven. l. 1. Vat. 4221 (XI^e^). *osc.* (XII^e^). Bes. 5 (*Diversis nom.* — XIII^e^). Mus. boh. XII E 8 (*Verba Ecclesiastes*). XIII A 10^**^ (*pr. Eccl.* — XV^e^), et d'autres mss.

131. *Prol. : Tres libros Salomonis... semper Peregrini memento* (*Praef. in libros Sal. juxta LXX* — Mart., Vall.).

Tol. (*Pref. Ihronimi de translatione graeca* — VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^). *theod.* Puy. Copenh. n. f. r. 1 (IX^e^). B. N. 6. 15176 (X^e^). *leg*[3]. (960). *madr*[2]. B. N. 7. 104. Cambrai 268. Chartres 67. Vienne 649 (*tr. ergo*). Vat. 4221 (XI^e^). *osc.* (XII^e^). Vienne 1200 (la note de Peregr. est d'une autre main — XV^e^).

132. *Jer. ad Aug. : Quod autem quaeris per epistolas* (*ex ep.* CXII).

B. N. 40 (XIII^e-XIV^e s.).

133. *Utique in hoc libro...*

B. N. 6 (X^e s.).

Cantique des Cantiques.

134. *Temptemus primum de eo requirere...*

Bamb. I 1 (XII^e s.).

135. *Salomon id est pacificus...*

Cambrai 303 (1^re m. XIII^e s.). B. N. 164 (XIV^e s.).

136. *Si vis ascendere ad Canticum...*

B. N. 164 (comm. XIV^e s.).

137. (Après le Cant. des Cant.) *Hunc cecinit Salomon mira dulcedine librum...* (Arev., t. VII, p. 183).

Rouen 26 (IX^e s.). B. N. 113 (X^e).

Ecclésiaste.

138. *Memini me hoc ferme quinquennio...* (*Praef. S. Hier.* — Mart., Vall.).

Ars. 33 (XII^e s.). B. N. 14235 (XIII^e).

139. *Dicunt Hebrei...*

B. N. 14235.

140. *Quem greco sermone concionatorem...*

B. N. 34 (XIII^e s.).

141. *Prol. Jer. : Gregorius quo modo...*

B. N. 10431 (XIII^e s.).

Sapience.

142. *Liber Sapientiae nusquam est...* (*Isid. Etym.* VII, 30).

Theod. Puy. *hab.* (IX^e s.). B. N. 116 (XII^e). 14236 (*apud Hebreos n. e.* — XIII^e). 91 (*it.*). 164 (*it.*). Mun. 18001 (*it.* — XIV^e).

143. *Prol. Isid. : Libram Sapiencie Salomonis scripsisse...*

Madr[2]. (XI[e] s.).

144. *Rabanus hunc librum...*

B. N. 164 (comm. XIV[e] s.).

145. *Hos libros qui sequantur quamquam Hebrei...*

Tol. (VIII[e] s.). *compl*[2]. (IX[e]-X[e]).

Ecclésiastique.

146. *Librum Jhesu f. Sirach dicit se Hier...*

B. N. 14236 (XIII[e] s.).

147. (Après l'Ecclésiastique.) *Expositio de tribus quæ dixit Salomon intelligere se non posse...*

Am. 22 (XII[e] s.). B. N. 13 (XIII[e]).

148. (De même.) *Salomon tria volumina edidit...*

Am. 22.

149. (De même.) *Oratio de illo quomodo salvus sit : Hieron. super Ezechiel...*

Am. 22.

Ésaïe.

150. *Prol. S. Hier. : Nemo cum prophetas...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (VIII[e] s.). *cav.* (VIII[e]-IX[e]). *compl*[1]. *theod.* Puy. Ham. 82. S. Gall 39. 42. 82. *bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 11533. 11937. *vall.* Harl. 2805. *hub.* (IX[e]). B. N. 4. S. Gall 41 (IX[e]-X[e].) *leg*[1]. (920). *aem.* B. N. 6 (X[e]). 8. 9553. Reims 20. Berne A 9 (XI[e]). B. N. 15 (avant Baruch — XIII[e]), et presque tous les mss.

151. *Arg. : Isaias in Hierasalem...* (Tomm.).

Vat. 4220 (XI[e] s.). Berl. f° 5 (XIII[e]). B. N. 209. Mus. boh. XII B 13 (XIV[e]). XVI A 1 (1450).

152. *Isid. de Ortu vel ob. : Jesaias filius Amos, non illius prophetae...* (Arev.).

B. N. 6 (*Esaus* — X[e] s.). 21 (XIV[e]).

153. *Ysaias formam evangelistarum expressit...*

Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (XII[e] s.).

154. *Expletis longo vix tempore...*

B. N. 6.

JÉRÉMIE.

155. *Praef. S. Hier. : Jeremias propheta, cui hic prol. scribitur...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (VIII^e^ s.). *theod.* Puy. B. N. n. a. 1586. S. Gall 42. 43. *compl*^1^. *grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 68. 11937. *paul.* Harl. 2805. *hub.* (IX^e^). *leg*^1^. (920). B. N. 6 (X^e^). Berne A 9. Vat. 4220 (XI^e^), et presque tous les mss.

156. *Hieron. : Hierem. secundus virgam nuceam videt... (ex ep. ad Paulin.).*

B. N. 58 (XI^e^-XII^e^ s.). 140 (om. *Hier.* — XV^e^).

157. *Arg. : Jeremias proph. Anathotites...* (Procem. — Tomm., Arev.).

B. N. 6 (om. *Anath.* — X^e^ s.). Vat. 4220 (XI^e^). B. N. 11935 (om. *pr.* — 1327).

158. *Isid. de Ortu vel ob. : Hierem. ex tribu sacerdotali...* (Arev.).

B. N. 6 (X^e^ s.). 194 (XII^e^-XIII^e^). 138 (comm. XIII^e^).

159. *Praef. Ysid. Hispal. : Hierem. propheta excelsus...* (Arev.).

B. N. 194 (XII^e^-XIII^e^ s.). 138 (comm. XIII^e^).

160. *Joachim...*

B. N. 11935 (1327).

161. *Hierem. proph. ob causam perjurii Sedechie...*

S. Gall 42 (IX^e^ s.).

ÉZÉCHIEL.

162. *Prol. S. Hier. : Hiez. proph. cum Joachim rege...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. S. Gall 44 (VIII^e^ s.). *theod.* Puy. B. N. n. a. 1586, S. Gall 46. *grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 11937. *vall. paul.* Harl. 2805. *hub.* (IX^e^). B. N. 6. Am. 8 (X^e^). *sorb.* (1270), et presque tous les mss.

163. *Isid. de Ortu et ob. : Hiez. sacerdos filius Busi...* (Arev.).

B. N. 6 (X^e^ s.). 194 (XII^e^-XIII^e^).

164. *Proem. Isid. :*

B. N. 6.

IMPRIMERIE NATIONALE.

165. *Prol. Isid. : Hiez. qui in latinum vertitur...* (*Procem.* — Arev.).

B. N. 6. 194. Mus. boh. XIII A 10** (XV^e^ s.).

Daniel.

166. *Prol. S. Hier. : Danielem prophetam juxta LXX interpretes...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. S. Gall 44 (*Danielam* — VIII^e^ s.). *theod.* Puy. B. N. n. a. 1586. *compl*[1]. *grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. S. Gall 46. Harl. 2805. Copenh. n. f. r. 1. *hub.* (IX^e^). *compl*[2]. (*Danihelum* — IX^e^-X^e^). B. N. 6 (X^e^). Vat. 4220 (XI^e^). *sorb.* (1270). B. N. 17 (XIII^e^), et presque tous les mss.

167. *Quartus vero qui et extremus...* (*ex ep. ad Paulin.*).

B. N. 140 (XV^e^ s.).

168. *Daniel de tribu Juda...* (*Isid. de Orta et ob.* — Arev.).

Compl[2]. (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 6 (X^e^). 194 (XII^e^-XIII^e^).

169. *Daniel interpretatur judicium Dei...* (*Procem.* — Arev.).

Theod. Puy. Copenh. n. f. r. 1 (IX^e^ s.). *compl*[2]. (*D. qui* — IX^e^-X^e^). B. N. 6 (X^e^). 194 (XII^e^-XIII^e^). 17. 177. Neufch. 2 (XIII^e^).

Osée.

170. *Praef. S. Hier. in libro XII Proph. : Non idem ordo...* (Mart., Vall., Sab., Heyse).

Am. tol. (*item*). S. Gall 44 (VIII^e^ s.). *Theod.* Puy. *compl*[1]. S. Gall 43. 46. 82. Ham. 82. *bamb. zur. grandv.* B. N. 1. 2. 3. 11937. *vall. paul.* Harl. 2805. *hub.* B. N. 94 (IX^e^-X^e^). *aem.* B. N. 6 (X^e^). 50. 135. Berne A 9. Vat. 4220 (XI^e^). *osc.* Souv. Bodl. *auct.* E *infr.* 1 (XII^e^). *sorb.* (1270). B. N. 17. 26 (*n. ita o.* — XIII^e^), et presque tous les mss.

171. *Arg. : Osee crebro nominatur...* (*ex ep. ad Paulin.* — Tomm.).

Lyon 331 (XII^e^-XIII^e^ s.). Mars. 265 (1^re^ m. XIII^e^). Vall. B. 7 (XIII^e^). B. N. 41. Av. 80. Mars. 250. S. Genev. 14 (XIV^e^). B. N. 11935 (1327). 140 Dresde A 47 (XV^e^).

172. *Regulae sunt hae, sub quibus...* (Tomm.).

Vall. paul. (IX^e^ s.). Lyon 331 (XII^e^-XIII^e^). B. N. 18. Mars. 250. Vall. B. 7 (XIII^e^). B. N. 16268 (XIII^e^-XIV^e^). S. Genev. 14. Av. 80 (XIV^e^). B. N. 11935 (1327). Dresde A 47 (XV^e^).

173. *Daplex apud Hebraeos*... (Heyse).

Am. (*D. est* — VIII[e] s.). *theod.* (*it.*) B. N. 11937 (*it.* — IX[e]). 50. Vat. 4220 (XI[e]). Lyon 331. B. N. 137 (XII[e]-XIII[e]). Mars. 265 (1[re] m. XIII[e]). B. N. 34. 35 (*D. est*). 14237[e] (XIII[e]). 41. 169. 14236. Av. 79.80 (XIV[e]). B. N. 11935 (*D. est* — 1327). 140 (XV[e]).

174. *Prol. Isid.* : *Temporibus Oziae*...

Tol. S. Gall. 44 (VIII[e] s.). *cav.* (VIII[e]-IX[e]). S. Gall. 43. 45 (IX[e]). B. N. 94 (IX[e]-X[e]). 6 (X[e]). 135 (XI[e]). *osc.* (XII[e]). B. N. 13142 (1[re] m. XIII[e]). *sorb.* (1270). B. N. 17. 26. 177. 11537 (XIII[e]). Laus. U 964 (XIII[e]-XIV[e]). B. N. 139. 169. 11942 (XIV[e]). 11935 (1327). 140 (XV[e]).

175. *Premium ab Esid. Spalensi episc. inditum : Osee proph. qui intelligitar salvans*... (Arev.).

Tol. (VIII[e] s.). B. N. 6 (X[e]).

176. *Arg. Isid. de Orta et ob.* : *Osee de triba Isacar*... (Arev.)

Tol. B. N. 6.

177. *Legi mosaicae prophetia recte succedit*...

Ars. 588 (mis par erreur en tête des Machabées — XIV[e]).

178. *Duodecim propheta*...

B. N. 11931 (1[re] m. XIII[e] s.).

JOËL.

179. *Prol.* : *Johel filius Phatuel*... (*ex ep. ad Paulin.* — Heyse).

Am. (VIII[e] s.). *theod.* Puy. B. N. 11937 (IX[e]). B. N. 6 (X[e]). Vat. 4220 (XI[e]). B. N. 13142 (1[re] m. XIII[e]). *sorb.* (1270). B. N. 17. 26. 11537. 13143 (*Fat. f.* — XIII[e]), et le plus grand nombre des mss. depuis le milieu du XIII[e] s.

180. *Prol. ab Jer. presb. editus* : *S. Johel apud Hebreos*...

Tol. (VIII[e] s.). *cav.* (VIII[e]-IX[e]). *theod.* B. N. 11937 (IX[e]). B. N. 94 (IX[e]-X[e]). 6 (X[e]). 135 (XI[e]). 13142 (1[re] m. XIII[e]), *sorb.* (1270). B. N. 17. 26. 11537. 13143. Mars. 250 (XIII[e]). Laus. U 964 (XIII[e]-XIV[e]). B. N. 41. 139 (XIV[e]). 140 (XV[e]), etc.

181. *Arg. Isid. de Orta et ob.* : *Joel hic fuit de triba Ruben*... (Arev.).

Tol. (VIII[e] s.). *theod.* (om. *hic f.*). Puy (*it.* — IX[e]).

182. *Premium ab Esid. Spalensis episc. inditus* : *Joel proph. qui interpretatur incipiens*... (Tomm., Arev.).

Tol. (VIII[e] s.). *theod.* (om. *pr.*). Puy (*it.*). B. N. 11937 (*it.* — IX[e]). B. N. 6 (*inci-*

piente Domino — x[e]). Vat. 4220 (om. *pr. qui* — xi[e]). B. N. 41. 139 (xiv[e]). Mus. boh. xiii A 10[**] (xv[e]).

183. *Ex tribus igitur generationibus*. . .

Mars. 250 (xiii[e] s.).

Amos.

184. *Praef. S. Hier. : Ozias rex dum*. . .

Cav. (viii[e]-ix[e] s.). *theod.* Puy. B. N. 11937 (ix[e]). 94 (ix[e]-x[e]). 6 (x[e]). Vat. 4220 (xi[e]). B. N. 13142 (1[re] m. xiii[e]). *sorb.* (1270). B. N. 17. 26. 135. 210. 11537 (xiii[e]), et le plus grand nombre des mss. depuis le milieu du xiii[e] s.

185. *Prol. : Amos pastor et rasticus*. . . (*ex ep. ad Paulin.* — Heyse).

Am. (viii[e] s.). *theod.* B. N. 11937 (ix[e]). 6 (x[e]). Vat. 4220 (xi[e]). B. N. 13142 (1[re] m. xiii[e]). *sorb.* (*A proph. et r.* — 1270). B. N. 17 (*it.*). 26 (*it.*). 210. 11537 *A. pr.* — xiii[e]). Laus. U 964 (*A. pr. past.* — xiii[e]-xiv[e]), et le plus grand nombre des mss. depuis le milieu du xiii[e] s.

186. *Amos proph. qui interpretatur honus*. . . (*Isid. Procem.* — Arev.).

B. N. 6 (x[e] s.). Laus. U 964 (om. *pr. qui* — *onustas* — xiii[e]-xiv[e]).

187. *Hic Amos proph. non fuit pastor*. . . .

B. N. 13142 (1[re] m. xiii[e] s.). *sorb.* (1270) B. N. 17. 26. 210. 11537. 13143 (xiii[e]). Laus. U 964 (xiii[e]-xiv[e]).

188. *Hic Amos speciali gratia plenus*. . . (Tomm.).

Vall. B. 7 (xiii[e] s.).

. . . . . .

. . . . . .

Machabées.

189. *Arg. : Machabaeorum libri duo praenotant*. . . (Tomm.).

Theod. compl[t]. hab. (ix[e] s.). B. N. 94. Rouen 25 (ix[e]-x[e]). Vat. 4220 (xi[e]). B. N. 78. 96. 115. 15179. Bodl. *auct.* E *infr.* 2 (xii[e]). B. N. 12 (xii[e]-xiii[e]). Zurich C 150 (1[re] m. xiii[e]). B. N. 17. 35. 172. 204. 217. 10426. 10431. 14397. 15468. 15469. 16261. 16262 (xiii[e]). M. B. I B 12 (1254), et un assez grand nombre de mss., surtout depuis le milieu du xiii[e] siècle.

190. *Machabaeorum libri licet non habeantur in canone Hebreorum*. . . (*Isid. Procem.* — Arev.).

B. N. 94 (ix[e]-x[e] s.). Souv. (xii[e]). Lyon 331 (*liber* — xii[e]-xiii[e]). 350. Mars. 250

(XIII^e). Lyon 330 (*liber*). 333 (*it.*). B. N. 214 (*it.*). 216 (XIII^e-XIV^e). B. N. 42. 232 (*liber*). Clerm. 22. Tours 8 (*liber* — XIV^e). Dresde A 47 (*it.*). Mus. boh. XIII A 10^m (XV^e).

191. *Machabei septem fratres...*

Clerm. 22 (XIV^e s.).

192. *Lodovico regi Rabanus...* (*II MACH.*) *Geroldo Rabanus...*

B. N. 13142. Zur. C 150 (1^re m. XIII^e s.). B. N. 215 (1253). 225 (av. 1260). 10419 (1263). Lille 3 (1264). *sorb.* (1270). B. N. 31. 34. 178. 203. 10419. 10426. 11932. 14232. 14236. 14397. 16262 (XIII^e). Laus. U 964 (XIII^e-XIV^e). Dresde A 47 (XV^e). Vienne 1217 (1434), et le plus grand nombre des mss. depuis le milieu du XIII^e siècle.

193. (Après les Machabées.) *Quinque libros Moysi...* (*Hugonis de S. Caro Postillae in Jos.*).

B. N. 35 (XIII^e s.).

194. (De même.) *Actenus eorum vatum...*

Osc. (XII^e s.).

MATTHIEU.

195. *Damaso Hier. : Novum opus facere me cogis...* (Mart., Vall., Sab., Tischdf., Wordsw.).

For. (*me f.* — VI^e-VII^e s.). B. N. 256. 17226 (VII^e). *holm.* (VII^e-VIII^e). *am. lind. tol.* M. B. I *E* 6. *epi. big.* Aut. 3 (VIII^e). *cav. Schatzk. adu.* Gen. 6. *add.* 5463. Douai 12. Poitiers 17 (VIII^e-IX^e). *theod.* (*me f.*). Puy (*it.*). B. N. 9383. Metz 7. Stuttg. *Hofb.* 40. Trèves 23. Ebbon. Ang. 1. g^1. Nancy. B. N. 8850. 17968. Ars. 599. Harl. 2788 (1^re m. IX^e s.). *arm.* (812). *mdl.* B. N. 11505 (822). *compl*^1. *monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 250. 257. 260. 261. 262. 264. 266. 268. 269. 270. 274. 323. 324. 8847. 9385. 9386. 9388. 11958. 11959. 13171. 15520. g^2. Ang. 2. Cambrai 309. Laon 63. Lyon 357. Reims 2. 36 (*me f.*). 38. *vall.* M. B. I *B* 7. Harl. 2790. 2797. *mm. add.* 11848. 11849. *hub.* S. Gall. 50. 75. Bâle A *N* I 3. Berl. f° 1. 260. 4°4. 139. Col. 13. Mun. 4451. Vienne 1190. Gannat (IX^e). *emm.* (870). *compl*^2. B. N. 265. 16740. Harl. 2795. Stuttg. 4°2 (IX^e-X^e). B. N. 9. 111. *add.* 9381. Laud. I. 102 (comm. X^e). *leg*^1. (920). *leg*^2. (960). *agm.* Ven. I. 1. B. N. 6. 328. 9387. 11960. 15176. Ang. 3. *tib.* A 2 (X^e). B. N. 10437. 11961 (X^e-XI^e). Vat. 4221. *aur. esc.* (XI^e). Dij. 9^b (1109). Harl. 1802 (1138). *osc.* (XII^e). B. N. 21 (*Bonum op.* — XIV^e). Vienne 1217 (1434), et un grand nombre de mss., en grande partie antérieurs au milieu du XIII^e s.

196. *Praef. S. Hier. : Plures fuisse qui...* (*Prol. IV evang.* — Mart., Vall., t. VII, Tischdf., Belsh., Wordsw.).

Harl. (VI^e^-VII^e^ s.). B. N. 256. 17226 (VII^e^). *am. lund. holm. tol. big.* Aut. 3. Colm. 38 (VIII^e^). *cav. Schatzk. add.* Gen. 6. *add.* 5463. Douai 12. B. N. 9383 (VIII^e^-IX^e^). *theod.* Puy. Metz 7. Stuttg. *Hofb.* 40. Trèves 23. Ebbon. Ang. 1. *g*[1]. B. N. 8850. 17968. Ars. 599. Nancy. Harl. 2788. *compl*[1]. *monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. *f.* 2. 3. 257. 260. 261. 262. 264. 266. 268. 269. 270. 273. 274. 323. 324. 8847. 8849. 9385. 9386. 9388. 11956. 11958. 11595. 13171. 15520. Ars. 76. Ang. 2. Cambrai 309. Laon 63. Lyon 357. Reims 36. 38. *mt.* M. B. I B 7. Harl. 2790. 2797. *mm. add.* 11848. 11849. *hub.* S. Gall. 50. Bâle A N 1 3. B II 11. Berl. f° 1. 3. 260. 4°4. 139. Col. 13. Gannat (IX^e^). *emm.* (870) *compl*[2]. B. N. 9387. 16740. Chartres 5. Harl. 2795. Stuttg. 4°2 (IX^e^-X^e^). B. N. 5. 9. 111. *add.* 9382. Laud. l. 102 (comm. X^e^). *leg*[1]. (920). [2] (962). *aem.* Ven. l. 1. B. N. 327. 9387. 11960. 11963. 15176. Ang. 3. 18. Douai 13. Reims 40. 41 (X^e^). B. N. 10437. 11961 (X^e^-XI^e^). *aur. esc.* (XI^e^). Dij. 9[b] (1109). *oxc.* B. N. 254 (XII^e^). Vienne 1217 (1434), et un grand nombre de mss., en grande partie antérieurs au milieu du XIII^e^ siècle.

197. *Eusebius Carpiano : Ammonius quidam...* (Tomm., Mart., Vall., Wordsw.).

Lind. (comm. VIII^e^ s.). *Schatzk.* Douai 12. Poit. 17 (VIII^e^-IX^e^). Stuttg. *Hofb.* 40. Nancy. Harl. 2788. *bamb. zur. bern. col.* B. N. *f.* 2. 250. 257. 258. 259. 264. 266. 269. 270. 272. 274. 323. 324. 9386. 9388, 11956. Ang. 2. Gannat. Laon 63. Lyon 357. Reims 36. 39. M. B. I B 7. Harl. 2790. *add.* 11848. 11849. Berl. 4°4 (IX^e^). *emm.* (870). Eins. 1. Harl. 2795 (IX^e^-X^e^). B. N. 9. *add.* 9381 (comm. X^e^). *leg*[1]. (920). *leg*[2]. (960). *aem.* Ven. l. 1. B. N. 6. 9387. Ang. 18. *tib.* A 2 (X^e^). B. N. 11961 (X^e^-XI^e^). Dij. 9[b] (1109). Vat. 4220. *aur. esc.* (XI^e^), et divers autres mss., généralement antérieurs au milieu du XIII^e^ siècle.

198. *Hier. Damaso : Sciendam etiam...*[1] (*spur.* — Tomm., Mart., Vall.).

Aut. 3 (VIII^e^ s.). *Schatzk.* [1] (VIII^e^-IX^e^). B. N. 9383. Ars. 599. B. N. 17968. Stuttg. *Hofb.* 40[1]. Ang. 1. Nancy[1]. Trèves 23. Harl. 2788. *zur.*[1]. *bern.*[1]. *grandv.*[1]. *col.* B. N. *f.*[1]. 2. 257. 258. 259. 264. 266. 270. 272. 274[1]. 323[1]. 324[1]. 9386. 9388[1]. 11956. Ang. 2. Cambrai 309[2]. Ebbon. Laon 63. Lyon 357. Reims 36. 39. Harl. 2790[1]. 2797. *add.* 11848. 11849. S. Gall. 50. 75. Berl. f° 3. 4°4 (IX^e^). *emm.* (870). Chartres 5. Harl. 2795 (om. *etiam* — IX^e^-X^e^). B. N. 9 (comm. X^e^). *leg*[2]. (960). B. N. 271. 327. 9387. Ang. 3. 8. Chartres 31. Reims 40. *tib.* A 2 (X^e^). *aur. esc.* CCC 122 (XI^e^).

[1] Chacune des deux variantes suivantes ([1] et [2]) se trouve dans les manuscrits dont la cote de notre énumération bibliographique est accompagnée du chiffre affecté à la variante. Ainsi, la leçon [1] « *sciendam tamen* » est tirée des mss. : *Schatzk.*, Stuttg. *Hofb.* 40, Nancy, *zur.*, *bern.*... — La leçon [2] « *sciendam est etiam* » a été relevée dans le ms. Cambrai 309. — [1] *Sciendam tamen.* — [2] *Sciendam est etiam.*

Dij. 9[b] (1109). Vienne 1217 (1434), et un certain nombre d'autres mss., généralement antérieurs au milieu du XIII[e] siècle.

199. *Arg. : Matthaeus ex Judaea sicut in ordine primus...*[1] (Tischdf., Belsh., Wordsw., Dobsch., Corss.).

Harl. (1[e]. 3[m]) (VI[e]-VII[e] s.). B. N. 256. 17226 (VII[e]). *am.*[1]. *Ulr.*[1]. *Ren.*[2]. *lind.*[1]. Col. 13.[3] *ept*[a]. *big. tol.* Aut. 3[1] (VIII[e]). *cav. Schatzk. ada.* B. N. 9383. Ars. 599. Ebbon.[3]. Douai 12. Gen. 6. *add.* 5463[1]. Col. 38 (VIII[e]-IX[e]). *Arm.*[2] (812). *thod.* Pur. Metz 7. Stuttg. *Hofb.* 40[3]. Trèves 23. Ang. 1[3]. B. N. 8850. 17227[3]. Nancy. Harl. 2788. *compl*[1]. *monza.*[3]. *bamb.*[3]. *zur.*[3]. *bern.*[3]. *grandv.*[3]. *col.* B. N. *x.* 2. 3. 257. 259. 260[3]. 261. 262[3]. 266. 268. 274[3]. 323. 324. 8847, 9385. 9386. 11956. 11958. 11959. 13171 [bis]. 15520[3]. Ang. 2[3]. Gannat. Laon 63[3]. Reims 2[3]. 38[3]. 39. *mt.*[2]. *vall.*[3]. *paul.*[3]. M. B. 1 B 7[1]. Harl. 2790[3]. 2797[3]. *mm*[3]. *add.* 11848[3]. 11849. *hub.* Bâle A N I 3[3]. B II 11[3]. Berl. f° 1[1]. 3. 260. Mun. 4451 (IX[e]). *amm.* (870). B. N. 265[3]. 16740. Ars. 1171. Chartres 5. Harl. 2795. Stuttg. 4° 2 (IX[e]-X[e]). B. N. 5[2]. 9. *add.* 9381. Laud. l. 102 (comm. X[e]). *leg*[1]. (920).[2] (960). *aem.* Ven. l. 1[3]. B. N. 6[e]. 111[3]. 327. 9387. 11960. 11963. 15176. Ang. 3. 18. 20[4]. Chartres 31. Douai 14[3]. Reims 41[1]. *tib.* A. 2. Berne A 9 (X[e]). Rouen 8[7] (XI[e]-XII[e]). Dij. 9[b3] (1109). Harl. 1802[2] (1138). B. N. 254[3] (XII[e]). *sorb.* (1270). S. Genev. 12[7] (XIII[e]). Vienne 1217 (1434), et le plus grand nombre des mss.

200. *Matthaeus cum primo...*

B. N. 342. Zur. C 150 (comm. XIII[e] s.). B. N. 10419 (1263). Lille 3 (1264). *sorb.* (1270). B. N. 26. 31. 177. 215. 10426. 11536. 13142. Mars. 250 (XIII[e]). B. N. 140 (*primum* — XV[e]), et le plus grand nombre des mss. postérieurs au milieu du XIII[e] siècle.

201. *Prol. : Mattheus qui et Levi...* (*S. Hier. de Vir.* — Herding).

Colm. 38 (VIII[e] s.). *compl*[1]. S. Gall. 50. Berl. 4° 139 (IX[e]). *leg*[1]. (920). B. N. 6 (X[e]). Eins. 1 (XI[e]). Tours 1 (*cognom. L.* — 1224). B. N. 11964 (*it.*). S. Genev. 1177 (XIV[e]).

202. *Singulis vero evangeliis...*

Strahov. 19 (XIV[e]-XV[e]).

203. *Duorum in generatione Christi principia...*

Vienne 1190 (IX[e] s.).

[1] VARIANTES. (Voir la note précédente.) — [1] *in Judaea.* — [2] *ex Judaeis.* — [3] om. *ex Judaea.* — [4] *ex tribu Juda.* — [5] *ex Juda.* — [6] *nacione Hebreus.* — [7] *sicut ex Judaeis.* — [8] *sicut ex Judaea pr.* — [9] *qui ex Judaea.*

204. *Ysid. : IV libros evangeliorum...* (*De Officiis*, XII, 11 — Arev.).

B. N. 6 (x^e s.).

205. *De figura IV evangelistarum :...*

B. N. 6.

206. *Evangelium autem bona annunciacio est...* (*Isid. Etym.* VI, 2).

B. N. 6.

207. *De apostolis Isid. :...*

B. N. 6.

208. *Quot Domini verbis constat...*

Gotha (Echtern. — XI^e s.).

209. *Prol. Canonum : Canones evangeliorum Ammonius...* (*Isid. Etym.* VI, 15 — Arev.).

Compl[1]. (IX^e s.). B. N. 6 (X^e).

210. *Inc. Canones... Lege cante... tuam Christe clementiam...* (Tomm.).

Vall. E 16 (XI^e s.).

211. *Fons et origo X canonum :...*

Rouen 9 (1^re m. XIII^e s.).

212. *Canones quoque quos Eusebius...*

Hub. (IX^e s.). CCC 122 (XI^e).

213. *Quomodo juxta historiae fidem...*

S. Genev. 1177 (XIV^e s.).

214. *Hier. ad Euseb.* (*Cremon.*) : *Satisque miror Eusebi...* (*Comm. super Matth., praef.* — Mart., Vall.).

Douai 12 (VIII^e-IX^e s.). *leg*[1]. (920).[2] (960). *asm.* B. N. 11963 (X^e).

215. *Textum si cupies canonis...* (Alcuin — Dümmler).

B. N. 15176 (X^e s.).

216. *Sciendum quod sancti evangeliste...*

B. N. 325 (XI^e s.).

217. *Haec igitur IV evangelia...*

Douai 13 (x^e^ s.).

218. *Haec est speciosa quadriga...*

M. B. LÉ 6 (VIII^e^ s.).

219. *Quam in primo speciosa quadriga...* (*Anz. f. Kunde d. d. Vorzeit*, 1879, p. 85).

Mahingen (VIII^e^ s.).

220. *Hanc libram manibus lector...*

Colm. 130 (XII^e^ s.).

221. *Apis fabos de omnigenis floribus...*

Leg[1]. (920). B. N. 113 (x^e^ s.).

222. *Excerpta de libro S. Hier. : Omnis qui qualemcumque differentiam facit... Exc. de libro S. Hier. ad PP. Gaudentium de his qui falsavit Eusebium Emisinus* (sic)... *Excepta ex libro S. Hier. cujus est supra : Quantam ad meam propriam sententiam... In ista regola fidei liber memoriae Eus. Hier. ad Papam Gaudentium...*

Autun 3 (VIII^e^ s.).

223. *Interpraetationes IV evangeliorum sec. Matth. : Primum quaerendum est omnium librorum tempus...* (*Hier. expos. IV evang. de brevi proverbio* — *spur.* — Mart., Vall.).

B. N. 9386 (IX^e^ s.).

224. *Quaestiones de evangelio. Respondendum. Discipulus : In primis requirendum est quid sit evangelium...*

Mun. 4451 (IX^e^ s.).

Marc.

225. *Arg. : Marcus evangelista Dei...* (Belsh., Tischdf., Devich. Wordsw., Dobsch., Corss.).

Harl. (VI^e^-VII^e^ s.). *cccc. bodl.* B. N. 256. 17226. *l.* (VII^e^). *am. Ren. lind. spal. ept. tol.* Autun 3. *Otho* C 5 (VIII^e^). *cav. ada.* Ars. 599. Douai 12. *add.* 5463. *ing.* (VIII^e^-IX^e^). *arm.* (812). Harl. 2788. *theod.* Pury. Nancy. *mull.* M. B. LB 7 (IX^e^). *C* (XII^e^), et le plus grand nombre des mss., en particulier presque tous ceux qui sont cités pour l'argument de Matthieu.

IMPRIMERIE NATIONALE.

226. *Marcus evang. secundus, Petri discipulus...* (*Isid. de Ortu et ob.* — Arev.).

B. N. 6 (x^e^ s.).

227. *Marcus evang. et interpres ap. Petri...*

Berl. 4° 139 (IX^e^ s.).

228. *Marcus qui et colobodactilus...*

Tol. (*coloboductibus* — VIII^e^ s.). *compl*[2]. (IX^e^-X^e^). *leg*[2]. (960).

229. *Petrus apostolus secundum historiae fidem...* (Wordsw.).

Theod. Puy. Nancy (IX^e^ s.). *leg*[1]. (920). [2] (960 — om. *hist.*). B. N. 6 (X^e^). Gren. 41. Orl. 10 (XII^e^-XIII^e^). S. Genev. 1177 (*cum sec.*).

Luc.

230. *Arg. : Lucas Syrus natione Anthiocensis...*[1] (Mart., Vall., Tischdf., Belsh., Devich, Wordsw., Dobsch., Corss.).

Harl.[1] (VI^e^-VII^e^ s.). *cccc. bodl.* B. N. 256[1]. 17226. *l.*[1] (VII^e^). *am. Ren. lind*[1]. *spal*[1]. *ept. ing.*[1]. *big.*[2]. Aut. 3[1]. Colm. 38 (VIII^e^). *ada. add.* 5463[1]. *ing.*[1]. (VIII^e^-IX^e^). *arm.* (812). *theod.* Puy. Nancy. M. B. I B 7. *mall*[2]. *C* (XII^e^), et le plus grand nombre des mss., en particulier presque tous ceux qui sont cités pour l'argument de Matthieu. Il faut noter : B. N. 6 (*L. evang. S. A.* — X^e^). *leg*[1]. (*Est quidam L. Antiocensis Syrus.* — 920).

231. *Lucas Antiocensis Syrus arte medicus...* (*cf. praeced. arg.* — Wordsw.).

Tol. Colm. 38 (VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^). *leg*[1]. (920). B. N. 1513 (*S. Ant.* — XIII^e^).

232. *Lucas Antiocenus, ut ejus scriptura indicat...*

Berlin 4° 139 (*Anthiocensis* — IX^e^ s.). Vall. B 7 (XIII^e^ s.).

233. *Lucas evangelista Syrus genere...* (Tomm., Wordsw.).

Theod. Puy. Nancy (IX^e^ s.). *leg*[1]. (920). B. N. 6 (X^e^ s.). Vall. E 16 (XI^e^ s.).

234. *Prol. : Luchas evangelista ex qua sit ortus prosapia...*

B. N. 6 (X^e^ s.).

[1] VARIANTES. (Voir p. 54 la note se rapportant à l'article 198.) — [1] Om. *nacione.* — [2] Om. *Syrus natione.* — [3] *natione Syrus.*

235. *Gloriosus evangelista J. C. Lucas...*

Orl. 10 (XII^e-XIII^e s.).

JEAN.

236. *Arg. : Hic est Johannes evangelista...*[1] (Tischdf., Belsh., Devich., Wordsw., Dobsch., Corss.).

Harl.[1e] (VI^e-VII^e s.). *cccc. bodl.*[1.3]. B. N. 256. 17226 (VII^e s.). *holm.* (VII^e-VIII^e s.). *am.*[1]. *Ren.*[3]. *lind.*[1]. *spal.*[1]. *spl.*[3]. M. B. I É 6. *tol.* Colm. 38. Aut. 3[2] (VIII^e s.). *cav. ada.* Ars. 599. *add.* 5463[1e]. *mall. ing.* (VIII^e-IX^e s.). *arm.*[3] (812). *theod.*[1]. Puy[1]. M. B. I B 7, et le plus grand nombre de ceux qui sont cités pour l'argument de Matthieu. Il faut citer *mm.*[3]. *mt.*[1.3]. Berlin 4° 139[4] (IX^e s.). c. (XII^e s.). Mun. 18002[3.5] (1341), et les autres manuscrits énumérés par M. Corssen.

237. *Proem. Isid. episc. : Johannes apostolus et evangelista* (*De Ortu* — Arev.).

B. N. 6 (X^e s.).

238. *Evangelium Johannis manifestatum est ecclesiis...* (Tomm., Gebh., Harn., Corss.).

Regin. 14 (IX^e s.). Ang. 18. Stuttg. bibl. f° 44 (X^e s.).

239. *Tres evangelistae in his rebus...* (*August. de Consensu evang.* I, 4 — Wordsw.).

Theod. Puy. *hub.* Nancy (IX^e s.). Orl. 10 (XII^e-XIII^e s.).

240. *Johannes apostolus quem Jhesus amavit...* (*S. Hier. de Vir.* — Herding, Wordsw.).

Theod. hub. Nancy.

241. *Johannes apostolus quem Dominus Jhesus amavit...* (*S. Hier. de Vir.* Herding).

Tol. Colm. 38 (om. *Jh.* — VIII^e s.). *compl*[2]. (IX^e-X^e s.).

242. *Tradunt quidam Johannem...*

B. N. 6 (VI^e s.).

[1] VARIANTES. (Voir la note se rapportant à l'article 198.) — [1] Om. *Hic est.* — [2] Om. *est.* — [3] *Qui... post Matth. ponitur... perfecta sunt.* — [4] Le passage sur l'ordre des Évangiles est omis. — [5] Note postérieure sur le passage : *Qui... post Matth.*

243. (Après les Évangiles.) *De genealogiis : Duo sunt Adam . . .* (*Isid.* — Arev.).

Leg[1]. (920).

ACTES.

244. *Arg. : Lucas natione Syrus, cujus laus in evangelico canitur . . .* (*cf. arg. Luc.* — Ranke, Belsh.).

Fuld. (546). *tol.* (VIII[e] s.). Mun. 6230. *theod.* Puy. Ham. 82. *bamb. zur. bern. grandv.* B. N. 1. 3. *paul.* S. Gall 63 (IX[e] s.). *compl*[3]. (IX[e]-X[e] s.). B. N. 6. Maz. 174 (X[e] s.). Berne A 9. Vat. 4221. B. N. 305. Stuttg. *Hofb.* 52 (XI[e] s.). *sorb.* (1270), et un assez grand nombre de manuscrits.

245. *Lucas Anthiocensis . . .*

B. N. 17. 11513 (XIII[e] s.). Laus. U 964 (XIII[e]-XIV[e] s.). Dresde A 47 (XV[e] s.).

246. *Arg. Lucas evangelista apostolorum Actus . . .*

Tol. (VIII[e] s.). *cav.* (VIII[e]-IX[e] s.). *leg*[1]. (920). *compl*[3]. (IX[e]-X[e] s.). *aem.* (X[e] s.). Dresde A 47 (XV[e] s.).

247. *Lucas evangelista ad Theophilum scribit . . .* (*Floril. Casin.*).

B. N. 6 (*L. ev. Dei* — X[e] s.). 12. Lyon 337 (XII[e] s.). B. N. 15468. Cas. 35 (XIV[e] s.). Laus. U 964 (XIV[e]-XV[e] s.).

248. *Lucas evangelista apostholorum Hactus sicuti evangelium . . .*

Tol. (VIII[e] s.). *cav.* (VIII[e]-IX[e] s.). *compl*[3]. (IX[e]-X[e] s.). Strahov. 19 (XIV[e]-XV[e] s.).

249. *Actus apostolorum nudam quidem sonare historiam . . .* (*ex ep. ad Paulin.* — Tomm.).

Tol. (*nuda* — VIII[e] s.). *cav.* (*it.* — VIII[e]-IX[e] s.). Mun. 6230 (om. *Act. ap.*). *vall.* B. N. 2 (IX[e] s.). *compl*[3]. (*nuda*). Mun. 4179 (IX[e]-X[e] s.). *leg*[1]. (*it.* — 920). *aem.* (*it.*). B. N. 6 (X[e] s.). M. B. I E 8 (X[e]-XI[e] s.). Berne A 9. Vat. 4221 (XI[e] s.). B. N. 15180 (om. *Act. ap.*). Am. 14 (*it.*). Bodl. *auct.* E *infr.* 2 (*iudam* — XII[e] s.). Dij. 9[b] (1109). *sorb.* (1270). B. N. 13168 (om. *Act. ap.* — XIII[e] s.), et un certain nombre d'autres manuscrits.

250. *Prol. S. Hier : Canit Psalmista . . .* (Tomm.).

Mun. 6230 (1[re] m. IX[e] s.). *paul.* (IX[e] s.) B. N. 6 (X[e] s.). Vat. 4221 (XI[e] s.). B. N. 16746 (XII[e] s.). 11. 15468. 17950. Lyon 340. Vall. B 7 (XIII[e] s.). Lyon 330. Laus. U 964 (XIII[e]-XIV[e] s.). B. N. 174. 8848. 17952. Cas. 35 (XIV[e] s.). Strahov. 19 (XIV[e]-XV[e] s.). Eins. 2 (1420). Besançon 12 (1467). Dresde A 47. Karlsr. Reich. 28 (XV[e] s.).

251. *Prol. : Queritur a quibusdam . . .*

Compl[1]. (IX[e] s.).

252. *Praecepit Jhesus discipulis suis. . .*

Am. 14 (XII^e s.).

Romains.

253. *Prol. : Primum quaeritur quare. . .* (Ranke, Tischdf.).

Fuld. (546). *Regin.* 9 (VII^e-VIII^e s.). *am. tol.* S. Gall 70. Colm. 38 (VIII^e s.). *cav. harl.* (VIII^e-IX^e s.). *arm.* (*Pilagii* — 812). *theod.* Puy. B. N. 10440. Metz 7. Ham. 82. Ang. 1. *compl*[1]. *monza. bamb. zur.* (*Pr. quidem q.*). *bern. grandv. col.* B. N 1. 2. 3. 250. Ang. 2. Reims 2. Rouen 33. *vall.* Laud. l. 108. Bâle A N I 3. S. Gall 64. 83. *hub.* (IX^e s.). B. N. 5. 6. 111. 15176. 17243. Maz. 274. Ang. 3. Bâle I 6 (X^e s.). Gen. 1 (X^e-XI^e s.). B. N. 8. 135. 305. 9553. Cambrai 268. Chartres 67. Reims 21. Rouen 1 (*Pr. quidem q.*). 3. Eins. 1. Vienne 1168 (XI^e s.). Dij. 9[b] (1109). B. N. 17250 (comm. XII^e s.). *osc.* Douai 1 (*Pr. quidem q.* — XII^e s.). B. N. 35 (*Plurimum q.*). 15468 (*Pr. quid. q.*) 17250 (*it.*). Berne 73 (*Pelagii* — XIII^e s.). B. N. 174 (*Pr. quid. q.* — XIV^e s.). Mus. boh. XVI A 1 (*Primo* — 1450), et de nombreux autres manuscrits.

254. *Epistolae Pauli ad Romanos causa. . .* (Tomm.).

Stuttg. *Hofb.* 54. Gen. 6 (VIII^e-IX^e s.). Ang. 1. 2. *vall. paul. monza. bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 250. 10440. Reims 2. Rouen 33. Bâle A N I 3. S. Gall 75 (IX^e s.). B. N. 4. 16740 (IX^e-X^e s.). M. B. I E 8. B. N. 5. 6. 10. 111. 15176. Maz. 274. Ang. 3 (X^e s.) B. N. 7. 8. 135. 305. 9553. Cambrai 268. Reims 21. Rouen 1. Vienne 1168 (XI^e s.). Dij. 2 (om. *Pauli* — XI^e-XII^e s.). Ven. I 4 (*it.* — XII^e s.). B. N. 15 (om. *Ep. P. ad. R.*). 35 (*hec est c.*). 13146 (om. *Pauli* — XIII^e s.). 25 (om. *Ep. P. ad R.*). Leipz. 2 (*it.* — XV^e s.), et divers autres manuscrits.

255. *Prol. : Romani sant qui ex Judaeis. . .*[1]

Fuld.[1]. (546). *Regin.* 9 (VII^e-VIII^e s.). *am. tol.*[1]. S. Gall 70[1]. Colm. 38 (VIII^e). *cav.*[2]. Mun. 3901[1]. 6229[2]. *harl.*[1] (VIII^e-IX^e s.). *arm.*[3] (*Pilagii* — 812). *theod.*[2]. Puy[2]. Metz 7[1*]. Ham. 82. Ang. 1. *monza. bamb. zur.*[1]. *bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 250. 10440[1]. Ang. 2 Rouen 33. *vall.*[1]. Laud. l. 108[2]. *hub.*[2]. Bâle A N I 3. S. Gall 64[4]. 75. 83 (IX^e s.). *compl*[2.2]. B. N. 4. 16740. Rouen 25[1]. Ambr. E 26 *inf.*[1]. M. B. I E 8[1]. Mun. 14179 (IX^e-X^e s.). *leg*[1]. (920).[2] (960). Ven. l. 1. B. N. 5[2]. 6. 15176. Maz. 274. Ang. 3. Bâle I 6[1] (X^e s.). Gen 1 (X^e-XI^e s.). B. N. 7. 8[2]. 135. 305. 9553. Cambrai 268. Chartres 67[1]. Rouen 3[2]. Reims 21. Eins. 1. Vienne 1168. Mun. 3901[1] (XI^e s.). *osc.* (XII^e s.). Dij. 9[b] (1109). Lyon 330[5]. 338[5] (XIII^e-XIV^e s.). Av. 80[5] (XIV^e s.). Vienne 1217 (1434), et divers autres manuscrits.

[1] Variantes. (Voir la note se rapportant à l'article 198.) — [1] Om. *sunt*. — [2] Om. *sunt qui*. — [3] Om. *qui*. — [4] *Romani et qui*. — [5] *Quoniam sunt qui*.

256. *Arg. : Romani qui in Urbe Roma in Jhesum crediderant. . .*

S. Gall 72. 83 (IX^e^ s.). Harl. 2804 (XII^e^ s.). B. N. 10 (XII^e^-XIII^e^ s.). 251 (1^re^ m. du XIII^e^ s.). 22. Lyon 350 (XIII^e^ s.). S. Genev. 1177 (*U. Romana* — XIV^e^ s.). Mus. boh. XVI A 1 (1450). (*U. Romana* — XIV^e^-XV^e^ s.). B. N. 18.

257. *Romanos nondum viderat apostolus. . .*

Tol. (VIII^e^ s.). *cav.* (VIII^e^-IX^e^ s.). *compl*[1]. (IX^e^ s.).[2] (IX^e^-X^e^ s.). *leg*[1]. (920). Rouen 3 (XI^e^ s.). *osc.* B. N. 254. 11929 (XII^e^ s.). 10 (XII^e^-XIII^e^ s.). 14237 (XIII^e^ s.).

258. *Omnis textus vel numerus epistolarum. . .*

Arm. (*et n.* — 812). *theod.* Puy. *compl*[1]. *hub.* (IX^e^ s.). *compl*[2]. (*Omnis aut. t.*). M. B. I E 8 (IX^e^-X^e^ s.). Cambrai 268. Chartres 67 (XI^e^ s.). Dij. 2 (XI^e^-XII^e^ s.). B. N. 252. 11510. 11929. 14396. S. Genev. 10. Gren. 4 (om. *text. v.*) 8 (*it.*). Lyon 337 (*Omniam epistolar. omnis*). B. N. 251 (1^re^ m. XIII^e^ s.). Cambrai 270. Stuttg. 4° 9 (XIII^e^ s). B. N. 11942. S. Genev. 1177. Bamb. I 10 (XIV^e^ s.). Leipz. 2 (XIV^e^-XV^e^ s.).

259. *Pauli apostoli epistolae n° XIV. . .* (Tomm.).

Tol. (*Hec s. P.* —VIII^e^ s.). *vall.* S. Gall 83 (*Haec s. ep.* — IX^e^ s.). M. B. I E 8 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 116. 252. 11535 (om. *apost.*). 16742. Ars. 579. S. Gen. 6. Dij. 2 (XII^e^ s.). B. N. 11931 (1^re^ m. XIII^e^ s.). Ars. 65. Cambrai 327. *add.* 15452. Stuttg. f° 9 (XIII^e^ s.). Mus. boh. XVI A 5 (*He sunt P.* — XIV^e^ s.).

260. *Praef. Isid. episc. : Paulus apost. XIV epistolis. . . Imprimis Romanae plebis fidem conlaudat. . .* (*Procem.* — Arev.).

Theod. Puy. *hub.* (IX^e^ s.) Ambr. B. 48 *sup.* (X^e^ s.). Cambrai 268. Chartres 67 (XI^e^ s.) B. N. 11535. S. Genev. 10. Douai 1. 3 (XII^e^ s.). B. N. 13168 (*epistolas*). Cambrai 270. Frib. 36° (XIII^e^ s.). S. Genev. 1177 (XIV^e^ s.).

261. *Paulus apost. ad VII scribit ecclesias. . .* (*ex ep. ad. Paulin.*).

B. N. 10440. 11553 (*scripsit ad VII* — 1^re^ m. IX^e^ s.). Mun. 14179 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 11929 (XII^e^ s.).

262. *Primum intelligere nos oportet. . .*

S. Gall 70. Stuttg. *Hofb.* 54 (VIII^e^ s.). Mun. 4577. 6229 (VIII^e^-IX^e^ s.). Vienne 1190 (*S. Hier. juxta opin.*). *add.* 11852 (IX^e^ s.). Eins. 16 (IX^e^-X^e^ s.). B. N. 305 (XI^e^ s.). 254 (XII^e^ s.). 10. Prag. XIV C 1 (XII^e^-XIII^e^ s.). Harl. 4773. B. N. 251 (1^re^ m. XIII^e^ s.). 18. 10425 (après l'Apoc.). 13152 (*Pr. quidem*). Ang. 6. Lyon 350 (*Pr. quid.* — XIII^e^ s.). Ars. 115^es^ (XIII^e^-XIV^e^ s.). Mus. boh. XII A 10 (XIV^e^ s.). B. N. 18 (XIV^e^-XV^e^ s.). Tours 8 (*Pr. quid.* — XV^e^ s.).

263. *Paulus servus Christi Jhesu. . .*

B. N. 15 (XIII^e^ s.).

264. *Nuper cum pariter essemus*... (*S. Hier. ad Marcellam ep.* XXVI).

B. N. 11553 (1re m. IXe s.).

265. *Paulus apostolus, qui et ante Saulus* (*Hier. de Vir.* — Tomm., Sab., Herding).

B. N. 204. Vall. B. 7 (XIIIe s.). Cas. 35 (XIVe s.).

266. *Isid. : Paulus qui ante Saulus*... (*De Ortu et ob.* — Arev.).

B. N. 6 (Xe s.).

267. *Arg. : Paulus apost. XXVo anno*...

B. N. 6 (Xe s.). Cambrai 268 (XIe s.).

268. *Haec est aecclesiam*...

Rouen 25 (IXe-Xe s.).

269. *Postulaveras enim*...

Cambrai 327 (XIIIe s.).

270. *Proimium S. Peregrini aepisc. : Prologum subteradjectum sive canones*... (*Prol. Priscilliani.*) *Multis occupatus necessitatibus*... *Deus verax est, Spiritus quoque Deus*... (Zaccaria, Caetani, A. Mai, Schepss).

Tol. Stuttg. *Hofb.* 54 (sans les deux préfaces — VIIIe s.). *cav.* (VIIIe-IXe s.). *theod.* Puy. *hub.* (IXe s.). *compl*[1]. Eins. 16 (IXe-Xe s.). *leg*[1]. (920). [2] (960). Ambr. B. 48 *sup.* (incomplet — Xe s.). Vat. 5729. Chartres 67. Bal. 271 (XIe s.). *osc.* B. N. 11535. 16742. Leipz. 13 (XIIe s.). B. N. 10 (XIIe-XIIIe s.). 11931 (1re m. XIIIe s.). 35. Cambrai 327 (XIIIe s.).

271. *De his quae aliquid epistolis repetit : De Domino J. C. quod est Deus*... (Vezz.).

Murbach.

272. *Concordia epistolarum Pauli : De unitate ecclesiae*... (Tomm., Ranke, Tischdf.).

Fald. (546). *am.* Colm. 38 (VIIIe s.). Mun. 6229 (VIIIe-IXe s.). *bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 250. *vall. paul.* (IXe s.). Berlin fo 366 (IXe-Xe s.). B. N. 104. Bâle B I 6. Ambr. E 53 *inf.* (Xe s.). B. N. 305. Cambrai 268. *add.* 28107 (XIe s.). B. N. 253 15180 (XIIe s.). 12. Orl. 10 (XIIe-XIIIe s.). Lansd. 453 (comm. XIIIe s.). Am. 23. Vienne 1096. Madr. E R 1 (XIIIe s.).

273. *Versus PP. Damasi : Jam dudum Saulus*... (Ranke).

Fuld. (après l'Apoc. — 546). *tol.* (VIIIe s.). *harl.* (*Paulus*). Mun. 4577. 6226 (VIIIe-IXe s.). *theod.* Puy. *compl*[1]. B. N. 250. 10440. *hub.* (IXe s.). *compl*[2]. Mun. 14179 (IXe-

x^e s.). *leg*[2]. (960). B. N. 6 (*Paul.*). Ang. 3. Ambr. E. 53 *inf.* B. 48 *sup.* (*Saulam*). Bâle B I 6 (x^e s.). Rouen 25. M. B. I E 8 (x^e-xi^e s.). Cambrai 268. Chartres 67. Rouen 1. Ville de Leipz. 124 (xi^e s.). Dij.[2] (xi^e-xii^e s.). *osc.* B. N. 252. 11535. Ars. 2 (*Paulus*). Douai 1 (*Paul.*). 3 (xii^e s.). Orl. 10 (xii^e-xiii^e s.). Lansd. 453 (comm. xiii^e s.). B. N. 11. 35 (*Pauli*). 15468. Cambrai 270. Vienne 1096 (xiii^e s.). Karlsr. Reich. 90. (xiv^e s.). Leipz. 2 (xv^e s.).

274. *Hic dubius gemino Didimus...*

Ars. 2 (xii^e s.).

275. *Prol. Hilarii : Ut rerum notitia habeatur, principia.....* (*Ambrosiaster*).

Arm. (812).

276. *Principia rerum requirenda sunt...* (*Ambrosiaster*).

Am. 3. Ars. 66 (xiv^e-xv^e s.). Vienne 1203 (1341).

277. *Primatum tenet epistola hec...*

B. N. 163 (xiii^e s.).

278. *Cum Romanis ita agit apostolus...*

Ville de Leipz. 124 (xi^e s.).

279. *Versus, quot et quibus misse sunt epistole : Romam prima, duae post hanc venere Corinthum...*

B. N. 10427**. 14787**. Laon 45 (xiii^e s.).

280. Arguments.

A. Rom. *Romani sunt in partibus Italiae...* [1].

B. I Cor. *Corinthii sunt Achaici* [2].

C. II Cor. *Post actam poenitentiam...*

D. Gal. *Galatae sunt Graeci* .....

.....

(Tomm., Ranke).

Fuld. (546). *Regin.* 9[1] (vii^e-viii^e s.). *am. tol*[2]. S. Gall 70[3] (viii^e s.). *cav.*[3]. *harl.*[3]. Mun.

[1] Variantes. (Voir la note se rapportant à l'article 198.) [1] *R. ergo sunt in partes.* — [2] *R. s. in partes.* — [3] *R. s. partes.* — [4] *R. s. partis.* — [5] *R. partae.* — [6] Om. *Rom.* — [7] *R. s. partis.* — [8] *R. s. in parte.* — [9] *R. s. in partis.*

[2] Variantes pour la première aux Corinthiens : *Fuld. : Acai.* — *am. : Achaei.* — *tol. : Acei.* — *arm. : Achai.* — B. N. 6 : *Achaii.* — *aem. : Acahii.* — Laud. l. 108 : *Achaia.* — *theod. hub. : Achaie.* — *Regin.* 9 : *Achaiae*, etc.

4577^{3}. *theod.*^{4}. Puy^{4} (VIIIe-IXe s.). *arm.* (*Pilagii* — 812). B. N. 10440. Metz 7^{3}. B. N. 11553^{3}. *compl*^{1,2}. Ham. 82^{4}. *bamb. grandv.* B. N. 1^{3}. 2^{6}. 250^{3}. Vienne 1190^{2}. *vall. paul.* Bâle A N I 3^{3}. *hub.*^{2} (IXe s.). *compl*^{2}. Ambr. E. 26 *inf.*^{5}. Rouen 25^{3} (IXe-Xe s.). *leg*^{1}. (920). *aem.*^{6}. B. N. 6^{2}. Ven. I. 1. Monza I. 2. 9. Ambr. B. 48 *sup.* (Xe s.). Gen. 1^{3}. M. B. I E 8 (Xe-XIe s.). *leg*^{1,2} (920). Vat. 4221. B. N. 7. 8^{3}. 135^{3}. 305^{2}. Chartres 67^{2}. Rouen 1^{1*}. 3^{2*,3**}. Ville de Leipz. 124 (XIe s.). Harl. 4773^{8}. *sorb.*^{3} (1270). B. N. 11^{7}. 34^{7}. 172^{7}. 198^{7}. 215^{7}. Laon 45^{6}. Zur. C 177^{4}. Berl. f° 5^{4} (XIIIe s.). B. N. 41^{8}. Leipz. 2 (XIVe-XVe s.). B. N. 137. 140^{3}. 322 (1422). Ars 8^{4}. Dresde A 47^{2}. Mus. boh. XII E 8^{6}. XVI C 6^{9} (XVe s.), et le plus grand nombre des manuscrits.

281. I Cor. *Anathema interpretatur perditio*...
II Cor. *Cum hec principalis est causa*...
Gal. *Quos sanctorum commemorat apostolus*...

. . . .

Tol. (après I Cor. — *Anat. quod* — VIIIe s.). *theod.* Puy. *hub.* (IXe s.). Cambrai 268 (pour II Cor. — XIe s.). B. N. 15180 (*it.*). S. Genev. 10 (Xe s.). Neufch. 5 (XIIIe s.)

282. Gal. *Arg. Hirunimi : Argumentum aepistolae hujus breviter conprehendens*...

arm. (812).

Gal. *Hoc vel maxime argumento*...

Vienne 1190 (IXe s.).

. . . .
. . . .

Hébreux.

283. *Arg. : In primis dicendum est quare*... (*Beda?* — Tomm., Tischdf.).

Am. S. Gall. 70. Colm. 38 (VIIIe s.). *arm.* (812). *vall.* (*cur* — IXe s.). B. N. 9 (Xe s.). Cambrai 268. Vat. 4221 (XIe s.). S. Genev. 10 (XIIe s.). Neufch. 3. Vall. B. 7. (XIIIe s.). Laus. U 964 (XIIIe-XIVe s.).

284. *Arg. : Hebrei sunt Israelitae*... (Tomm.).

Regin. 9 (VIIe-VIIIe s.).

285. *Hebrei proprio gentis sue vocabulo*...

Cav. (VIIIe-IXe s.). *osc.* (XIIe s.). B. N. 10 (XIIe-XIIIe s.). 16260 (XIIIe-XIVe s.).

286. *Quidam hanc epistolam apostoli Pauli non esse contendunt*...

Souv. (XIIe s.). Clerm. 1 (om. *Quid.* — XIIe s.).

IMPRIMERIE NATIONALE.

287. *Arg. : Argumentum epistole que fertur ad Hebreos non ejusdem apostoli creditur . . .*

B. N. 15180 (*A. e. perfertur.*). S. Gen. 10 (XII^e^ s.). Neufch. 5 (XIII^e^ s.). Bamb. I 10 (*Epistola quae* —XIV^e^ s.).

288. *Instruit Hebreos exemplis . . .*

Vienne 1190 (IX^e^ s.). Harl. 4773 (comm. XIII^e^ s.).

289. (A la fin des Épîtres de S. Paul) *S. Hier. ad Eustochium. Audi filia et vide . . . (ep.* XXII).

Mun. 4577. 6229 (VIII^e^-IX^e^ s.).

ÉPÎTRES CATHOLIQUES.

290. *Prol. : Non ita ordo est apud Graecos . . . (S. Hier. ad Eustoch. ep. spur.* — Mart., Vall., Ranke).

Fuld. (546). Stuttg. *Hofb.* 54 (VIII^e^-IX^e^ s.). *bamb. zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 3. 13174 (IX^e^ s.). B. N. 4 (IX^e^-X^e^ s.). 6. 15176. Maz. 274 (X^e^ s.). B. N. 7. 104. 309 *bis.* Rouen 1. Berne A 9. Vat. 4221. Stuttg. *Hofb.* 52 (XI^e^ s.). *sorb.* (1270). B. N. 17 (*est ordo* — XIII^e^ s.). M. B. I B 12 (*Non est hic o.* — 1254). B. N. 21 (*est o.* — XIV^e^ s.), et presque tous les manuscrits.

291. *Prol. S. Hier.* (sic) *: Qui integre sapiunt . . . (ex eod. prol.).*

Tol. (VIII^e^ s.). *cav.* (Quae — VIII^e^-IX^e^ s.). *theod.* Puy. *compl*[1]. *hub.* (IX^e^ s.). *compl*[2]. (IX^e^-X^e^ s.). *leg*[1]. (920). *aem.* (X^e^ s.). *osc.* (XII^e^ s.).

292. *Sed tu virgo Dei Eustochia . . . (ex eod. prol.).*

Cav.

293. *Arg. : Jacobus, Petrus, Johannes . . . (ex ep. ad. Paulin.* — Tomm., Ranke).

Fuld. (546). Mun. 6230 (1^re^ m. IX^e^ s.). B. N. 2. *vall. paul.* (IX^e^ s.). Mun. 14179 (IX^e^-X^e^ s.), B. N. 6. 15176 (X^e^ s.). 309. 10430^**^ (XI^e^ s.). Rouen 5 (*Jacobi*). Bodl. *auct.* E *infr.* 2 (XII^e^ s.). Cambrai 303 (1^re^ m. XIII^e^ s.). B. N. 217. Cambrai 327. Lyon 340. 350. Rouen 11 (XIII^e^ s.). B. N. 216. Lyon 330 (XIII^e^-XIV^e^ s.). Av. 80. Casin. 35 (XIV^e^ s.). Mus. boh. XVI A 1 (1450). B. N. 18. Strahov. 19 (*et Joh.* — XIV^e^-XV^e^ s.). B. N. 140. Dresde A 47 (XV^e^ s.), et d'autres manuscrits.

294. JACQUES. *Argum. : Jacobus apostolus sanctum instruit clerum . . .*

I Pierre. *Simon Petrus filius Johannis...*

II Pierre. *Per fidem huic mundo sapientes...*

I Jean. *Rationem Verbi et quod Deus ipse sit...* (Tomm.).

S. Gall 907 (pour Jc. et I Jo. — VIII[e] s.). Stuttg. *Hofb.* 54 (VIII[e]-IX[e] s.). Mun. 6230 (pour Jc. et I Jo. — 1[re] m. IX[e] s.). B. N. 104. 309. Vat. 4221 (XI[e] s.). B. N. 254. 14396. S. Genev. 10. Rouen 5 (XII[e] s.). B. N. 217. 341. 14237 (pour I Jo.). Lyon 340 (XIII[e] s.). B. N. 216. Lyon 330 (XIII[e]-XIV[e] s.). Av. 80. Casin. 35 (pour Jc. et I Pe. — XIV[e] s.). B. N. 18. Strahov. 19 (XIV[e]-XV[e] s.). B. N. 140. Mus. boh. XII E 8 (XV[e] s.), et un grand nombre de manuscrits.

295. *Catholice dicuntur epistole...*

B. N. 137 (XII[e]-XIII[e] s.). Cambrai 303 (*Canonice* — 1[re] m. XIII[e] s.).

296. *Qui in circumcisione ordinatus erat Jacobus...*

B. N. 137 (XII[e]-XIII[e] s.). Cambrai 303 (*Quia* — 1[re] m. XIII[e] s.).

297. *Jacobus qui appellatur frater Domini...* (*S. Hier. de Vir.* — Harding).

Mun. 6230 (*appellabatur*[**] — 1[re] m. IX[e] s.). B. N. 6 (*om. qui ap.* — X[e] s.). 309. 16746. *add.* 28107 (XI[e] s.). S. Genev. 10. *add.* 17738 (XII[e] s.). B. N. 12 (*appellabatur* — XII[e]-XIII[e] s.)

298. *Isid. : Jacobus Alphei...* (*De Ortu et ob.* — Arev.).

B. N. 6 (X[e] s.).

I Pierre.

(Voir plus haut, art. 294.)

299. *Discipulos Salvatoris invicti...*

S. Gall 907 (*Discipulus* — VIII[e] s.). Mun. 6230 (*it.* — 1[re] m. IX[e] s.). B. N. 11. 14237 (XIII[e] s.).

300. *Prol. : Petrus apostolus secundum historiae fidem* (voir Marc N° 229).

B. N. 6 (X[e] s.). 163 (XIII[e] s.).

301. *Simon Petrus filius Johannis...* (*S. Hier. de Vir.* — Herding).

B. N. 6 (X[e] s.). 163. 14237. Rouen 11 (XIII[e] s.).

II PIERRE.

302. *Petrus scripsit II epistolas*... (*Isid. Procem.* — Arev.)

B. N. 14237 (XIII^e s.).

303. *Simon Petrus per fidem*..... (voir N° 294 : *Per fidem huic mundo*...).

S. Gall 907 (VIII^e s.). Mun. 6230 (1^re m. IX^e s.). B. N. 6 (X^e s.). 163 (XIII^e s.).

304. *Arg. : Simon Petrus filius Johannis*... (voir N° 294).

B. N. 6. 163.

305. *Scripserat Johannes*...

Rouen 11 (XIII^e s.).

I JEAN.

306. *Prol. : Johannes apostolus ratione Verbi* (voir N° 294 : *Rationem Verbi*...).

B. N. 6. 163. 14237.

307. *Proemium Isid. ep. : Johannes apostolus et evangelista*... (*Isid. De Ortu et ob.* — cf. APOC.)

B. N. 6. 163.

308. *Johannes III scripsit epistolas*...

B. N. 14237.

309. *Arg. : Hier. libro de ca[ta]logo scriptorum catholicorum*...

S. Genev. 10 (XII^e s.).

APOCALYPSE.

310. *Johannes apostolus et evangelista*... (*Ps. Isid. Cf. argum. evang. Joh.* — Tomm., Ranke, Belsh., Corss.).

Fald. (546). S. Gall 2 (VIII^e s.). *theod.* Puy. Mun. 6230. *compl*^1. Ham. 82. *zur. bern. grandv. col.* B. N. 1. 2. 250. *vall. paul.* S. Gall. 63. 83 (IX^e s.). Rouen 25 (IX^e-X^e s.). B. N. 6. 15176 (X^e s.). 14237 (X^e-XI^e s.). B. N. 104. 135. 309. Leipz. 36 (XI^e s.). Dij. 9^b (1109). *gig.* (XIII^e s.), et un grand nombre de manuscrits.

311. *Apocalypsis Johannis tot habet sacramenta quot sensus. . . . . (ex ep. ad Paulin.).*

Mun. 14179 (VIII^e-IX^e s.). 6230 (1^re m. IX^e s.). B. N. 13174 (IX^e s.). B. N. 6 (X^e s.). 104. Cambrai 268 (XI^e s.). B. N. 116. 254. 16746. Bodl. *auct.* E *infr.* 2 (XII^e s.). B. N. 341. 11. 12. 34. 198, etc.

312. *Prol. Jher.* (sic) *: Apocalipsin Johannis postquam scribere. . .*

Compl[1]. (IX^e s.). B. N. 16746 (*Joh. Ap.* — XII^e s.)

313. *Beatus Johannes apostolus post passionem. . .*

Tol. (VIII^e s.). *cav.* (VIII^e-IX^e s.). *theod.* Puy. *compl*[1]. (IX^e s.). *compl*[2]. (IX^e-X^e s.). *leg*[1]. (920). [2] (960). B. N. 6 (X^e s.). Leipz. 36. Berne A 9 (XI^e s.). B. N. 16746 (XII^e s.). 11 (XIII^e s.). Tours 8 (XIV^e s.).

314. *Hic est Johannes qui sciens. . . (ex argum. evang. Joh.).*

Vall. (IX^e s.).

315. *Johannes ostendit Christum. . .*

Prag. 1 D 18 (XV^e s.).

316. *Johannes apostolus filius Zebedei. . .*

B. N. 251 (1^re m. XIII^e s.).

317. *Praefatione Johannis indicat. . .*

B. N. 4 (IX^e-X^e s.).

318. *Johannes apostolus scribere VII jubetur ecclesiis. . . (Isid. Proœm.* — Arev.).

B. N. 16746 (XII^e s.).

319. *Apocalipsis hec inter reliquos N. T. libros. . .* (Pierre Chantre?).

B. N. 204 (XIII^e s.). 164 (après l'Apoc. — XIV^e s.).

320. *Introitus Gilberti* (*Porret.*) *Pictav. : Omnes qui pie volunt vivere. . .*

B. N. 225 (av. 1260). 10419 (1263). *sorb.* (1270). B. N. 17. 178. 203. 10425. 10426. 13153. 14232. 14397. Lille 3 (1264), et la grande majorité des manuscrits postérieurs au milieu du XIII^e siècle.

321. (Après l'Apocalypse.) *Prudens quisquis lector. . .*

Stuttg. *Hofb.* 54 (VIII^e-IX^e s.). S. Gall. 28 (comm. IX^e s.).

322. (De même.) *Omnis pater providens tribulationes. . .*

B. N. 164 (comm. XIV^e s.).

323. (De même.) *Nauta rudis pelagi...* (voir Genèse. Alcuin — Dümmler).

Monza. grandv. vall. (Nomine pandecten... Magni magna Dei..... Nauta rudis pelagi... Perge libelle sacer... — IX^e s.).

Hermas.

324. *Prol. : In hoc corpore continetur... Arg. : Liber Pastoris nuncii penitencie...*

Vienne 1217 (1434). Dresde A 47 (XV^e s.). B. N. 5616 (pour l'argument).

APPENDICE.

I. OUVRAGES CITÉS.

F. Arevalo. *S. Isidori Hispal. opera.* Rome 1797-1803, 7 vol. in-4°. (Reproduit dans les tomes LXXXI-LXXXIV de la *Patrologie latine* de Migne).

J. Belsheim. *Codex aureus quatuor evangelioram.* Christiania, 1878, in-8°.

S. Berger. *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge.* Paris, 1893, in-8°.

P. Corssen. *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien* (*Texte u. Unters.*, t. XV, fasc. 1). Leipzig, 1896, in-8°).

G. Devich. *L'Evangeliario Spalatense* (*Suppl. al Bull. di arch. e stor. Dalm.*). Spalato, 1893-1894, in-4°.

E. v. Dobschütz. *Studien zur Text-Kritik der Vulgata.* Leipzig, 1894, in-8°.

E. Dümmler. *Poetae latini aevi Carolini* (*Monum. Germ. histor.*). 2 vol. in-4°, Berlin, 1880-1883.

G. Herding. *Hieronymi de viris industribus liber.* Leipzig, 1879, in-12.

Th. Heyse et C. Tischendorf. *Biblia sacra latina Veteris Testamenti, cum testimonio codicis Amiatini.* Leipzig, 1873, in-8°.

J. Martianay. *S. Hieronymi Opera.* Paris, 1693-1706, 5 vol. in-folio.

E. Ranke. *Codex Fuldensis.* Marbourg, 1868, in-8°.

P. Sabatier. *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae.* Reims, 1743, 3 vol. in-folio.

G. Schepss. *Priscilliani opera* (*Corpus script. eccles. lat.*, t. XVIII). Vienne, 1889, in-8°.

G. Tischendorf. *Novum Testamentum ex codice Amiatino.* Leipzig, 1850, in-8°.

[J.-M. Tommasi.] *Sacrorum Bibliorum veteres tituli sive capitula, sectiones, stichometriae,* etc., *cura* J.-M. Cari. Rome, 1688, in-8°. Réimprimé dans J.-M. Thomasii *Opera, recens.* A.-F. Vezzosi, t. I, Rome, 1747, in-4°.

D. Vallarsi. *S. Hieronymi Opera, post monachorum congr. S. Mauri edit., Opem ferente* Sc. Maffei. Vérone, 1734-1742, 11 vol. in-folio. — *Ed. II*, Venise, 1766-1772, 11 vol. in-4°. Tome I : Correspondance : tome VII : Commentaires sur les Évangiles et sur les Psaumes; tomes IX et X : *S. Hier. Divina Bibliotheca;* tome XI : œuvres inauthentiques. (Reproduit dans les tomes XXII-XXXVI de la *Patrologie latine* de Migne.)

J. Wordsworth. *Novum Testamentum D. N. J. C., in societ. adsumpto* H.-J. White. Tome I. Oxford, 1889-1898, in-4°.

II. ABRÉVIATIONS.

Ada. — *Codex Adae.* Trèves 22.

aem. — *Codex aemilianeus* (San Millan). Madrid, Académie de l'Histoire F 186.

am. — *Codex Amiatinus*, à la Bibliothèque Laurentienne.

arm. — *Book of Armagh*, à *Trinity College*, Dublin.

aur. esc. — *Codex aureus*, à l'Escurial.

bamb. — Bamberg A I 5.

bern. — Berne 3 et 4.

big. — *Codex Bigotianus.* B. N. 281 et 298.

bodl. — Évangiles de saint Augustin, Bodl. 857.

c. — *Codex Colbertinus.* B. N. 254.

cav. — *Codex Cavensis.*

ccc. — *Corpus Christi College.* Oxford, 122.

cccc. — *Corpus Christi College.* Cambridge 286.

col. — Bibliothèque capitulaire de Cologne 1.

compl[1]. — *Codex Complatensis* (Alcala). Madrid, *Universitad central* 31.

compl[2]. — *Ibid.* 32.

compl[3]. — *Ibid.* 33 et 34.

Ebbon. — Épernai, 1.

emm. — Évangiles de Saint-Emmeran. Munich 14000.

ept. — Évangiles d'Echternach. B. N. 9389.

for. — *Codex Forojuliensis.* Cividale et Prague (cathédrale).

fuld. — *Codex Fuldensis.*

g[1]. — *Sangermanensis* 15. B. N. 11553 (pour les Évangiles seulement).

g[2]. — *Sangermanensis* B. N. 13169.

gat. — Évangiles de Saint-Gatien. B. N. n. acq. lat. 1587.

grandv. — Bible de Grandval. M. B. *add.* 10546.

harl. (Ev.). — Harl. 1775.

harl. (Paul Cath. Ap.). — Harl. 1772.

holm. — *Codex aureus Holmiensis*, à Stockholm.

hub. — Bible de saint Hubert. M. B. *add.* 24142

ing. — *Codex Ingolstadensis.* Université de Munich 29.

jac. — Bible des Jacobins. B. N. 16719-16722.

Ken. — *Codex Kenanensis* ou *Book of Kells.* Dublin, *Tr. Coll.* A 16.

l. — *Codex Rehdigerianus*, à Breslau.

laud. — Bodl. *laud.* lat. 102.

leg[1]. — Léon, archives du chapitre de la cathédrale, 6.

leg[2]. — *Codex gothicus Legionensis.* Léon, collégiale de San Isidro.

leg[3]. — Léon, San Isidro (copie de *leg*[2]. excepté pour IV Esdras).

lind. — *Book of Lindisfarne* ou *S. Cuthbert's* Gospels. M. B. Nero D 4.

madr[2]. — Madrid, *Bibl. nac.* A 2.

mm. — Évangiles de Marmoutier. M. B. Egerton 609.

monza. — Monza C 1.

mt. — Évangiles de Saint-Martin de Tours. Tours 22.

mull. — *Book of Mulling*, à *Trinity College*, Dublin.

osc. — *Codex Oscensis* (Huesca). Madrid, *Museo arqueologico.*

paul. — Bible de Saint-Paul-hors-les-Murs.

Schatzk. — Évangiles du sacre. *K. K. Schatzkammer* de Vienne.

sorb. — B. N. 15467 (venu de la bibliothèque de la Sorbonne. — Ce manuscrit est pris comme type des Bibles parisiennes du XIII^e^ siècle).

Theod. — Bible de Théodulfe. B. N. 9380.

tol. — *Codex Toletanus*, à la *Bibl. nac.* de Madrid.

tol[2]. — Bibliothèque de la cathédrale de Tolède. 2. 2.

vall. — *Codex Vallicellianus* B. 6. Rome, *Biblioteca Vallicelliana.*

Zur. — Bibliothèque cantonale de Zurich, C 1.

III. MANUSCRITS À DATES CERTAINES DE LA VULGATE.

fald. — 546.

am. — 716.

lind. — 698-721.

Vienne 652 (Ps. de Charlem.). — 774?

S. Gall 2. 70. 907 (Winith.). — v. 760-766.

S. Gall 44. — 760-781.

Am. 65. 11 s. (Maurdr.). — av. 781.

Godescalc. — 871(-783?).

Ada. — av. 803.

Abbev. 1. — 790-814.

Vienne 1190. — 795-815.

Théod. (et Puy.). — 798-818.

arm. — 812.

B. N. 11504 s. — 822.

B. N. 8850. — av. 827.

B. N. 17227. — av. 834 (?).

Ebbon. — 816-833.

B. N. 1. — 845-851.

B. N. 266. — 843-855.

B. N. 2. — 865 ou peu après.

emm. — 870.

B. N. 1152 (Liuthard). — Même époque.

Reims 1 s. — av. 882.

Reims 38. — *idem.*

S. Gall 7. 19. 45 s. 75. 77-79. 81-83 (Hartmut). — av. 883.

add. 11852 (Hartmut). — Même date.

S. Gall 22 (Sintram). — v. 885-895.

S. Gall 14. 39 (Notker *balb.*) — av. 912.

leg[1]. — 920.

leg[2]. — 960.

Cividale (Ps. d'Egbert, passant pour avoir appartenu à sainte Élisabeth). — 977-981.

S. Gall 10. — av. 991.

Gotha (Echtern.). — 983-992.

Ev^rs^ d'Egbert (Trèves 24). — 977-993.

Clm 4452 (Ev. de Bamb.). — 1014-1024.

aur. esc. — 1033-1039.

add. 28106 s. — 1097.

Vat. 4216 (Avell.). — 1102 (*Sextus, millenus, bis ter noviesque decenus*).

B. N. n. a. l. 2195. — 1105.

Dijon 9 *bis.* — 1109.

Lille 15. — av. 1124.

Harl. 1802. — 1138.

Univ. de Munich 28. — 1147.

add. 14788 s. — 1148.

leg[3]. — 1169.

Stuttg. *Hofb.* 24 (Ps. d'Herm. de Thur.). — 1195-1215.

Wolfenb. H. 65. — 1194.

Tours 1. — 1224.

Berl. th. 4° 106. — 1227.

Maz. 5. — 1231.

Reg. Hisp. 2 C 1. — 1244.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Vienne 1115. — 1247.
Burn. 3 (1224-1253).
B. N. 213. — 1253.
M. B. I B 12. — 1254.
Madr. A 47. — 1259.
Bamb. A I 20. — 1263.
B. N. 10419. — 1263.
Lille 3. — 1264.
sorb. (B. N. 15467). — 1270.
Madr. A 25. — 1272.
Sen. Lips. 120. — 1273.
Koblentz 2. — 1281.
Bâle A N IV 3. — 1286.
Wolfenb. H. 4. — 1287-1295.
Gotha f° 8. — 1292 (?).
Stuttg. bibl. 8° 1. — 1295.
Wolfenb. 1. 31 aug. f°. — 1315.
B. N. 11935. — 1327.
Univ. de Mun. 35. — 1331.
Vienne 1203. — 1341.
Clm. 18001 s. — 1341.
Clm. 14002. — 1347.
Bamb. A I 2. — 1389.
Gotha f° 3. — 1391.
Karlsr. S. Blas. 2. — 1400.
Koblentz 3. — 1402.
Leipzig 33. — 1409.
Stuttg. *bibl.* f° 4. — 1411.
Prague I A 29. — 1412.
Prague III B 16. — 1412.
Wolfenb. H. 280. — 1413.
Prague IV B 3. — 1416.
Dresde A 67. — 1418.
Pal. 8. — 1419.
Eins. 2. — 1420.
B. N. 322. — 1422.
Clm. 5201. — 1426.
Darmstadt (Kempis). — 1427-1439.
Univ. de Mun. 35. — 1431.
Vienne 1217. — 1434.
Wernig. — 1434.
Prague I B 1-3. — 1435.
Karlsr. Reich. 27 s. — 1435.
Prague XI A 14. — 1436.
Stuttg. *bibl.* f° 83. — 1436.
Prague III F 4. — 1442.
Clm. 4501°. — 1446.
Karlsr. Etthm. 22 s. — 1448.
Stuttg. *bibl.* f° 32. — 1450.
Mus. boh. XVI A 1. — 1450.
Stuttg. *bibl.* f° 9. — 1452.
Dresde A 86 s. — 1453.
Wolfenb. H. 282. — 1456.
Prague I A 39. — 1461.
Gotha *chart.* f° 2. — 1462.
Bes. 12. — 1465.
Lyon 348. — 1467.
Berlin th. f° 505 s. — 1470.
Wolfenb. H. 22. — 1474.
Vérone 11°. — 1515.

IV. MANUSCRITS DE LA VULGATE À DATES APPROXIMATIVES[1].

VI^e siècle. — Lyon 351 (?). *fuld. per. sang.* (1395). S. Paul en Car. Berlin f. 185 (?). S. Gall 912. *harl.* (?). Vat. 5763 (Bob. pal.). Regin. 1462. Vérone. 1.

VI^e ou VII^e siècle. — *for.* Clm. 19105. Vérone 2.

VII^e siècle. — *cccc. pal. leg. bodl.* B. N. 256. Ambr. C. 39 *inf.* B. N. 17226. *l.* Ril. (comm.). *Taur.* (?). Stuttg. bibl. fol. 12. S. Gall 908. Ambr. A 138 *sup.* D 30 *inf.* Vérone 2. *laud.* N. a. l. 1628 (?). Mediol. pal. (Ambr. C 82 *sup.*).

[1] Quelques manuscrits à dates certaines ont été compris dans cette liste.

VII^e au VIII^e siècle. — *Regin.* 9. Pent. de Tours (*ashb.*) *aur.* Wurzb. f. 67. *utr.* S. Gall 1394[2]. Vérone 10. 3. Orl. 16[1]. B. N. 152. *spal.*

VIII^e siècle. — Am. 6. 7. 11. 12. Autun 3. Bâle A VII 3. M. B. I B 6. Cambr. KK 1. 24. LL 1. 10. CCCC 197. *Ken.* (comm.). *darm.* (*idem*). Durh. A II 16. 17 (comm.). *am.* (716). *lind.* (av. 721). Otho C 5. 1 E 6. *tol.* Mayh. Ambr. I 61 *sup.* Clm. 27270. Orl. 16. Rawl. 167 (comm.). *big. ept.* B. N. 10439. S. Gall 2. 11. 44. 70. 907. 1395. 1398. 69. *ston.* Wurzb. f. 61[a]. Berl. Ham. 553 (comm.). Colm. 38. Col. 13 (1^re^ m.). Clm. s. n^o^. Stuttg. *Hfb.* 35, bibl. f^o^ 12. S. Gall. 1395 (Ps.). Vat. 7016 (?). *seld.* Orl. 16[2]. *gat.* N. a. l. (Dauph. de V.). B. N. 13159. *ottob.* 66. Vat. 7016.

Deuxième moitié du VIII^e siècle. — Ham. 251. Lyon 327 (fin). Seld. 30. B. N. 9383 (fin). S. Gall 6. *Schatzk.*

VIII^e au IX^e siècle. — Ars. 599. Harl. 2788. Abbev. 1. B. N. 8850. Pal. 50. Deer. *cav.* Douai 12. Genève 6. *Chad. harl.* (1772). Clm. 4577. Clm. 14179. 6225. 6229. 6239. B. N. 2328 (*lem.*). *Theodf.* Puy. S. Gall 12[2]. 51^e^60. Wurzb. f. 65. 66. Stuttg. Hfb. 54. Trèves 31. Vienne 652. S. Gall 1394. *mull.* add. 5463. Poitiers 17. *ada.* B. N. 11955. Pal. 49.

Première moitié du IX^e siècle. — Angers 1. B. N. 17227. Nancy. *arm.* (812). Epern. (Ebbon). *add.* 5463 (comm.). Lyon 356 (comm.). Metz 7 (comm.). Clm. 6220 (comm.). 6230. *rush.* B. N. 11504 s. (822). 11553. S. Gall 14 (comm.). 28. 39. 43. *fab.* (comm.). Trèves 23. Ham. 82. Essen. Stuttg. Hfb. 40. bibl. fol. 23 (comm.). 441[b] (comm.). Lyon 356 (comm.). Tours 10. n. a. l. 1586 (comm.).

IX^e siècle. — Bamb. I 5. Zurich C 1. Berne 3 s. *grandv.* Col. 1. B. N. 47. 68. Harl. 2805. B. N. 3. 1. Monza C 1. Bâle A N I 3. B. N. 9397. Harl. 2790. add. 11848. B. N. 267. 9385. 274. 266. Ham. 248. Bâle B II 11. B. N. 263. 261. add. 11849. Ars. 1171. Am. 10. 18. Ang. 2 (2^e^ m.). Boul. 12. Cambrai 309 (fin). ΔB. 10. 5. Copenh. *Dimma.* Carlsr. Reich. 211. Vesp. A 1. I B 7. Harl. 2797. *mm.* Eg. 1046. Ar. 125. *add.* 11852. *hub.* Lyon 357. *compl*[1]. Clm. 4451. 14000 (*emm.* — 870). Orl. 14. Laud. l. 108. *vall.* B. N. 2. B. N. 250. 257. 269. 324 (fin). 1152. 8849. 9382. 11532 s. *g*[2]. 13174 (fin). 14407 (*idem*). 17968. Ars. 8407. Reims 1 s. Rouen 26. *paul.* S. Gall. 7. 8. 9 (2^e^ m.). 10. 12[1] (*idem*). 15. 19. 20. 22. 23. 47 (2^e^ m.). 42 (fin). 45 (*idem*). 46. 48. 49. 63 (fin). 17 (*idem.*). 68 (*idem.*). 72 (2^e^ m.). 75 (2^e^ m.). 77-79. 82 s. 81. *mt.* Tours 23. Vienne 1190. Δ B 10. 4. B x 5. B. N. 262. 13171 *ing.* Wurzb. f. 12. Berl. f. 260. q. 4 (*Corss.*). f. 3. 1 (*Viduk.*). q. 139. *boern.* Reich. 211 (fin). Berne 348. S. Gall 255 (2^e^ m.). Bâle A VII 3. Dunstan. Harl. 2793. 2823. Eg. 768. 873. Δ B 10. 5. *aug.* Am. 10. 18. Ang. 19. Cambrai 309 (fin). Laon 63. Orl. 14. Reims 36. 38. 39. Rouen 33. 26. B. N. 45 et 93 (mil. ou 2^e^ m.). 258, 259 (fin). 260. 262 (2^e^ m.). 264. 268. 270. 272 (fin). 274. 323 (mil.). *long.* 8847. 8850. 9384. 9386. 9388 (fin). 10440. 11957. 11514. 11955 (?). 11956 (?). 15520. 11958 (2^e^ m.). 11959. 13171. Ars. 76. 8407. Regin. 10. 14.

IX^e au X^e siècle. — Angers 20. *v*[2]. Vit.

F 11. I A 18. Harl. 2793. *compl*[2]. Clm. 14179. B. N. 4. 11937. Ars. 1171, S. Gall 17. 30. 41. 49. 64. Trèves 17. Ambr. E 26 *inf.* Harl. 2826. Berl. 4° 4. f. 366. Reich. 207. Leipz. 76. Clm. 5250. Stuttg. Hfb. 16. bibl. 4° 2. Berne 85. Berne 671. S. Gall 1395 (Ps.). Vit. F 11. Harl. 2795. Am. 26. Chartres 5. 15. Douai 6. Gannat (fin IX[e] s.). Orl. 15. Rouen 25. B. N. 94. 265. 16740.

x[e] siècle. — Bâle B I 6. Stowe. Einsdl. 5-7 (comm.). 17 (*idem.*). *Leg*[1]. (920). [2] (960). I B 3. add. 9381 (comm.). Mc Durn. *aem.* Ambr. E 53 *inf.* Monza I 2/9. Orl. 11. 13. Laud. lat. 102. B. N. 5. 6. S. Gall 10 (fin). Marc. (ven.). l. 1. *S. M. ad Mart.* I D 9. Tib. A 2. Otho B 9. Wbg q. 1. Bamb. A II 42. Veron. 74. Col. 14. Dresd. A 63. Gotha (Echt.). Carlsr. C 7 (?). Clm. 4453 (fin). Stuttg. bibl. f° 23. 1. 2. 4° 39. Trèves 7 (2[e] m.). S. Gall. 68[2]. Eins. 371. Ambr. B 48 *sap.* Monza l. $\frac{1}{6}$ Vérone 74. 11. Bodl. 155. Galba A 18. I D 3. Δ B 104. Laud. l. 35. Am. 8. 9. 25. Ang. 3. 15. 18. 19. Cambrai 364. Chartres 31. 108. Douai 4. 13. Orl. 11. 13. 64[1]. Reims 40, 41. Rouen 24. B. N. 9. 48. 111 (comm.). 112. 113. 271. 328. 8824. 9387. 15176 (mil.). 16275. 16739. 17243. 11938. 11946. 11960. 11963 (?). *g*[3]. Maz. 274. S. Genev. 17. 1190. Al. 104 (?). Casin. 515. S. M. ad Mart. Vat. 4220 s. Vall. A 2. Urb. 1.

x[e] au xi[e] siècle. — Genève 1. Berl. f. 18. Clm. 4452. Stuttg. bibl. f° 80. Esc. I j 1. Vat. 4220 s. (?). I E 7 s. Harl. 2826. Douai 14. B. N. 10437. 11961 s. Maz. 43.

xi[e] siècle. — Bamb. A I 14. Eins. 1. *matr*[2]. CCC 122. B. N. 7. 8. 50. 104. 305. 309. Bal. 271. Ars. 592. Maz. 30. *Tol*[2]. Tours 18. Vienne 1167 s. Wurzb. th. fm. 1. S. John's O 194. n. a. l. 2196. Clm. 13601 (*nied.*). Wbg. 94. *aar. esc.* Col. 12. Dresd. A 54. Leipz. 36. ville de Lpz. 124. Clm. 4454. 23338. Stuttg. Hfb 52. bibl. fol. 21. 71. Hfb. 46. bibl. f° 82. Vienne 649. 1167 s. Mus. boh. Evg. de Melnik. Prag. XIV A 13 (Vyschrad). Berne A 9. Bâle A N I 2. Ambr. E 51 *inf.* 263 *inf.* Dubl. A 1. 1. I D 9. Harl. 603. 2798 s. add. 28106 s. (1097). Dubl. A 4. 14. Am. 24. 27. Ang. 17. Cambrai 268. 401. Chartres 67. 9. 13. Gren. 433. Dijon 12. Épern. 2. Reims 18 s. 20. 21 s. Rouen 1. 30. 28. 29. 31. 2 s. B. N. 46 (?). 134. 135. 273. 275. 278. 325. 326. 8851. 9390. 9391. 9392. 9393. 9394. 9395. 9553. 10438. 14239. 17228. 17229. 17244. Ars. 74. 592. Maz. 1 s. 3 s. Pal. 3. Vall. E 16.

xi[e] au xii[e] siècle. — Col. 8. Clm. 3901. Stuttg. bibl. 4° 7. Cambrai 269. Chartres 103. Gren. 1. 3. 8. Dijon 2. Reims 42. Rouen 8. B. N. 52. 58. *farf.*

xii[e] siècle. — *Leg*[3]. (1169). Lille 15 (av. 1124). *osc.* B. N. 254 (2[e] m.). 9397 (fin). 11534 s. 16741 s. (2[e] m.). Maz. 47. Dijon 9[b] (1109). Tours 25. B. N. 17250 (comm.). Bamb. A I 1. Colm. 129 s. Dresde A 94. Alban (1[re] m.). Leipz. 31. Un. Monac. 28. (1147). Stuttg. bibl. 4° 8. Prag. XIV C 1. *Marc.* I. 8. 1-4. Bodl. *auct.* E *infr.* 1 s. (2[e] m.). Harl. 1802 (1138). Harl. 2803 s. (comm.). add. 14788-90. 17737 s. Am. 13. 14. 15. 16. 17. 19. 22. 28. 21. Chartres 73 (fin). 33. Clermont 2. Gren. 4. 6. 2. 13 s. 25. Gren. 18. 650. Douai 1. 2. 3. 5. 11. Lille 15. Souvigny. Lyon 337.

Orl. 18. 63. 64[a]. Reims 5 s. 43. Rouen 32. 22. 7. 4-6 (fin). Sens 1. Tours 25. 21. B. N. 51. 53. 54. 55. 116. 56. 57. 78. 79. 89. 95. 96. 97. 114. 115. 117. 136. 150 (fin). 238. 252. 253. 276. 277. 327 (fin). 14395. 14782. 15177-80 (fin). 15228. 15521. 16743-6. 16773. 17245. N. a. l. 2195 (1105). 11506-10. 11548. 11929. 11951. 13170. 13172. Ars. 1-3. 12 (fin). 33. 77. 578. 579. 1184. Maz. 44 s. 41. S. Genev. 1 s. 3. 4-6. 7. 8-10. 18. 1189. 2587 (2[e] m.). Pal. 2. Vall. F. 71.

XII[e] au XIII[e] siècle. — *Compl*[a]. B. N. 10. 315. Wbg. f. 88. Stuttg. Hfb. 24. Cambrai 397[b] (comm. du XIII[e] s.). Chartres 157. Clermont 1. Gren. 41. Lyon 331. Cath. de Lyon. Orl. 10. Reims 3 s. 43. Sens 2. B. N. 12. 137. 157. 194. 315. 319. 320. 9396. 11549. Ars. 4.

Première moitié du XIII[e] siècle. — Madr. A 3 (comm.). B. N. 321 (comm.). 342 (*idem.*). 343 (*idem.*). Harl. 4772 s. (*idem.*). Zurich C 150. Mars. 265. Cambrai 303. 310. 354. Gren. 30 (comm.). Douai 71 (comm.). Lyon 341 (*idem*). Orl. 6. Reims 24. Rouen 21. 9. B. N. 138 (comm.). 159 (*idem.*). 251. 8823. 15478 (comm.). 16267. 16750 (comm.). 16754. 11539-42. 11930 s. 13142 (ou mil.). Maz. 5 (1231). 36 (comm.). 40. 46. Lansd. 453 (comm.). Burney 3 (2[e] quart). Reg. Hisp. 2 C 1 (1244). Tours 1 (1224).

XIII[e] siècle. — Harl. 1023. Madr. ER 1. 8. B. N. 341. 16262. 16719-22. *clemid. gig.* Laon 45. *sorb.* (1270). Bamb. A I 20 (1263). Berl. f. 5. 62. 74. Dresd. A 297. 197. 202. Frib. 36[a]. Ville de Leipz. 119. 120. Un. Monac. 5. 6. 22. Stuttg. bibl. 8° 1 (1295). 8. 16. 4° 19. 8° 2. 4. 5. 16. 18. Vienne 1115 (1247). 1096. 1203 (?). Mus. boh. XIV D 14. VI E 3. Prag. VIII H 78. Berne 73. Zur. C 2 (fin). 167 (fin). 177. Bâle A N IV 3 (1286). Tol. 1. 3. Madr. A 25 (1272). 47 (1259). 3 s. Vérone 12. Bodl. 38. I B 12 (1254). Harl. 1023. add. 15452. A I 19. Salisb. 73 (2[e] m.). Am. 21. 1. 2. 4. 5. 23. Lesc. 2604. Ang. 5. 6. 4. 8. 9. Bes. 3. 4. 5 (2[e] m.). 6. 7. 8. Cambrai 270. 327. Chartres 250. 259. 432. Clerm. 20. 21. 23. Gren. 430. 606. 8. 384. 245. 766. 35. Dijon 3 (2[e] m.). 1. 4 (fin). 5. 6 (2[e] m.). 7. Douai 10 (fin). 8. Laon 45. Lille 4. 2. 3 (1264). 5. Moulins 81. Lyon 335. 336. 340. 343. 345. 347. 349. 350. Pal. des Arts 35. Nancy 1-3 (2[e] m.). Orl. 5. 4. 7. 8. Neufch 1-5. Reims 9. 14-17. Rouen Leber. 1. Rouen 27. 17. 18. 19. 20. 16. 12. 11. 10. Tours 1. 2. 3. 4. 7. 6. 11. 12. 14. 15. 17. 24. B. N. 11. 13 (mil.). 14. 15. 16. 17 (fin). 22. 24. 26. 29. 31. 32 (2[e] m.). 33 (*idem.*). 34 (mil.). 35. 38 (fin). 49. 161. 163. 165 (fin). 166 (*idem.*). 168. 171 (fin). 172. 173 (fin). 175. 176. 177. 178 (S[t]-Louis). 182. 198. 199 (2[e] m.). 203 (S[t]-Louis). 204. 205. 206. 208 (fin). 210. 211. 212. 213 (1253). 215. 217. 218. 220. 221. 224. 225. 226. 228. 229. 230. 231. 233. 233 A. 10419 (1263). 10420. 10424. 10425 (?). 10426 (S[t]-Louis). 10427. 10429. 10430 (2[e] m.). 10431. 10435. 14232 (mil.). 14233 (?). 14234-37 (mil.). 14397 (mil.). 14770. 14787. 14788. 15185 (2[e] m.). 15525 (15225). 15468. 15469 (2[e] m.). 15470. 15471. 15472 (fin). 15473 (fin). 15474. 15475. 15476. 15477. 15479. 16258 s. 16261. 16263 (fin). 16265. 16266. 16747 (?). 16748 (2[e] m.). 17198. 17199. 17948. 17949. 17950. 17951 (fin). 17952. 17953. 17954. 17955. 17956. 17957. 11511-

13 (2e m.). 11536. 11537. 11554 (2e m.) 11932. 11933 (fin). 11934 (fin). 11969. 13141. 13143. 13144. 13146 (fin). 13147. 13148. 13151 (fin). 13152 (fin). 13154. 13168 (fin). Ars. 9 s. 65. 118. 589. 764. 1170 (fin). Maz. 38 s. (fin). 5 (1231). 34. 27 (fin). 7. 6 (2e m.). 8 (fin). 9. 10. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 23. 24. 25. 26. S. Genev. 11 s. 13 (fin). 1176 (fin). 1179 (2e m.). 1181 (fin). 1182. 1184. 1185. 2584. 2585. 2586 (2e m.). 2593 (fin).

XIIIe au XIVe siècle. — Laus. U 964. B. N. 11932. Bamb. A I 6 s. Colm. 492. Un. Monac. 25. Vienne 1101. Colomb. E Y 28. 7. Ang. 7. 10. Mars. 250. Dijon 8. Lyon 330. 333. 338. Reims 7 s. Tours 5. 16. B. N. 28. 30. 36. 39. 40. 44. 167. 170. 179. 200. 202. 214. 216. 219. 223. 227. 234. 10428. 16260. 16264. 16268. 17947. 13150. 13152. 13155-7. Ars. 70. 115. 117. Maz. 11. 28. S. Genev. 1178. 1180.

XIVe siècle. — Bamb. A I 10. 8. 9. Berl. f. 8. Colm. 307. Dresd. A 134. 179. 188. 201. Reich. 88-90. S. Peter. 88-91. Reich. 154. Licht. 1-3. Dehn. 1. 7. Ville de Leipz. 121. Leipz. 3. Univ. Monac. 35 (1331). Clm. 18001 s. (1338-41). 14002 (1347). Stuttg. bibl. f. 51. 8°3. Mus. boh. XII B 13 (1re m.). 5. XIII A 8 (2e m.). XII A 10 comm.). XVI A 5 (1re m.). XIV A 9. XV A 6. Madr. A 4. Cass. 35. I D 1 (comm.). Harl. 1023. Am. 3. Av. 79 (?). 80 (?). Bes. 9. 10. 11. Chartres 201. Clerm. 22. Gren. 366. 365. 695. Dijon 9. Lyon 344. Orl. 9. Reims 11-13. Rouen 15. 13 s. Tours 8. B. N. 19. 20 (1re m.). 21. 23. 27. 37. 41. 61. 87. 42. 91. 139. 255. 162 (comm. ou mil.). 164 (comm.). 169. 174. 180. 181. 201. 207 (1re m.). 209. 222 (comm.) 232. 248. 8848. 9381. 1042 (comm.). 10422. 10423. 14238. 16751-3. Gren. 54. B. N. 11538. 11935 (1327). 11942. 13149. Ars. 11. 67. 68. 69. 71. 116. 119. 588. 590. Maz. 29 (comm.). 42. 37. 31. 32. 30. 33. S. Genev. 14 s. 1177. 1183. Bamb. A I 2 (1389).

XIVe au XVe siècle. — S. Blas. 2. Leipz. 1. 2. Strahov. 19. Marshall. 47. B. N. 18. 13145. Ars. 66.

XVe siècle. — B. N. 140. Darmst. (Kempis 1427-39). Dresd. A. 47. 86 s. (1453). 67 (1418). Reich. 27 s. (1435). S. Peter. 48 (ou XVIe s.). Etthm. 22 s. (1446 et 1448). Leipz. 6. 33 (1404). Clm. 4501e (1446). Un. Mon. 20 s. 23. 24. 26. 27. Clm. 2747. 5201 (1426). 11585. Stuttg. bibl. f. 83 (1436). f° 7. 11. 13. 32 (1450). Hfb. 11-13. bibl. fol. 4 (1411). 9 (1452). Wernig. Vienne 1217 (1434). 1191. 1200. Mus. boh. XVI A 1 (1450). XVI D 7. XII C 2. D. 5. 12. XIII A 10. XIII C 17. XVI G 6 (?). XII G 8. Prag. XI A 14 (1426-1436). I A 39 (1461). D 18. 9. III D 5. I A 29 (1412). III F 4 (1442). I (?) 4. IV B 3 (1416). III H 16. B 16 (1412). I B 1-3 (1435). add. 15452. Am. 20. Av. 12. Bes. 12 (1465). Gren. 2. 880. Lyon 346. 348 (1467). 368. Reims 10. B. N. 25. 43 (2e m.). 60. 137. 322 (1422). 11515-11518 (fin). 11935. 11970. Ars. 5-8. 32 Maz. 48. 61. 2593. Eins. 2 (1420). Wernig. (1434).

LE
THÉÂTRE ROMAIN DE DOUGGA

PAR

M. LE Dr CARTON,

MÉDECIN MILITAIRE,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

I. L'EXPLORATION.

Jusque dans ces dernières années les ruines de Dougga, depuis longtemps célèbres par la beauté des restes antiques qu'elles renferment, devaient presque exclusivement leur renom à deux seuls édifices : le temple du Capitole et le mausolée punique.

D'autres monuments, cependant, nombreux et d'un haut intérêt, méritaient d'attirer l'attention des savants. Mais c'est à peine si quelques-uns des vestiges les plus considérables de la ville antique avaient suscité les recherches d'explorateurs.

M. Saladin a fait[1] l'étude architecturale des deux édifices que je viens d'indiquer et publié de sommaires renseignements sur quelques autres. J'en ai moi-même découvert[2] et étudié un certain nombre.

En ce qui concerne le théâtre de Dougga, il n'avait été que signalé par quelques auteurs.

[1] *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, t. II, 1892, p. 513. *Rapport sur la mission accomplie en Tunisie.*

[2] Dr Carton. *Découv. épigraph. et archéolog.*, 1895, p. 152 et suiv. — *Mém. de la Société nationale des antiquaires*, t. LVI, p. 52. *Un édifice de Dougga en forme de temple phénicien.* — *Revue archéol.* Mars-avril 1895, p. 229. *L'Hippodrome de Dougga.*

Grenville Temple [1], frappé de sa beauté, a fait cette remarque que les bases des colonnes en sont « nearly perfect », ce qui montre que l'édifice était alors bien moins enfoui que lors de mes premières recherches. Cet auteur ajoutait, moins exactement, que l'on y voyait encore les trous où l'on fixait le *velarium*, erreur reprise plus tard par Guérin [2] dans le passage qu'il consacre à ce monument. Tous deux ont pris pour ces trous les feuillures dans lesquelles s'engageait le bas de la balustrade de la troisième précinction.

Thomas Bruce nous a laissé un croquis de l'édifice [3] où l'on voit que, lors de son passage, il n'était pas non plus aussi rempli de déblais que dans ces derniers temps.

Enfin, M. Saladin [4] en a fait une description très sommaire et demandant quelques rectifications.

Lorsque j'y donnai le premier coup de pioche, le théâtre était donc presque entièrement enfoui. Un chemin le divisait en deux parties, entrant dans l'édifice à 6 mètres au-dessus du sol antique et ne descendant pas à moins de 5 mètres au-dessus de l'orchestre dans sa partie la plus basse. Il y pénétrait en traversant le couloir occidental des *parascenia* et coupait obliquement la scène dans le sens de sa longueur en passant au sud des deux grandes colonnes des renfoncements occidental et médian, puis au nord de celles du troisième renfoncement pour sortir en contournant l'angle oriental du monument.

Au nord, ce chemin était bordé par un mur en pierres sèches de 3 mètres de hauteur derrière lequel s'élevait un monticule recouvrant l'orchestre et les gradins. Un inextricable fourré de

[1] *Excursions in the Mediterranean, Algiers and Tunis*, II, p. 76.

[2] *Voyage archéol. dans la régence de Tunis*, II, p. 129.

[3] PLAYFAIR. *Travels on the footsteps of Bruce pl. XXV.*

[4] *Nouv. arch. des Miss. scient.*, t. II, p. 515.

cactus énormes y croissait au milieu d'un chaos de pierres et d'orties (pl. XII).

De l'autre côté du chemin, cinq maisons arabes s'élevaient sur les *postscenia,* pleines de pierres et de fumier. Le toit de l'une d'elles était traversé par une colonne du renfoncement oriental, y jouant le rôle de cheminée.

Au delà des maisons, le sol, s'abaissant brusquement vers la vallée, laissait voir la voûte en cul-de-four qui supporte le bord de la plate-forme située en avant de la façade.

Le couloir voûté qui, à l'ouest, s'ouvre sur l'orchestre n'avait pas été rempli par les débris amoncelés autour de lui. Il était en partie vide et formait une caverne souterraine dans laquelle on descendait par une espèce de puits. Une famille arabe habitait également là. L'autre couloir, moins enfoui, mais à moitié comblé, servait de magasin.

En résumé, on ne voyait du théâtre que les gradins les plus élevés de la *cavea* et le haut de quelques colonnes de la scène; encore les premiers étaient-ils très peu apparents à cause de la forêt de cactus qui s'étendait au-dessus d'eux.

C'est en 1891, étant en garnison à Teboursouk, que j'entrepris de faire des recherches dans ce monument avec l'aide de M. le capitaine Denis, dont le concours m'a été des plus utiles durant cette campagne. Un premier subside accordé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres me permit de creuser deux tranchées perpendiculaires. L'une, placée sur l'escalier qui divise les gradins en deux parties égales, descendait dans l'orchestre et coupait la scène jusque derrière les colonnes du renfoncement médian, où elle s'arrêtait au pied des maisons arabes. L'autre, pratiquée au pied des deux colonnes du renfoncement occidental, aboutissait à la première.

Ces travaux montrèrent l'énorme épaisseur de remblais qui

IMPRIMERIE NATIONALE.

recouvrait l'édifice, mais aussi dans quel excellent état de conservation il était. Plusieurs bases de statues portant le *cursus honorum* de personnages importants, une partie de la belle inscription qui ornait le *frons scenæ*, permettaient d'espérer que de plus vastes recherches fourniraient une ample moisson de textes. Je pus, grâce à ces découvertes, indiquer quelles étaient les grandes lignes du monument [1] et présenter à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un rapport [2] qui décida la savante Compagnie à m'accorder les fonds nécessaires pour le découvrir.

Sur ces entrefaites, j'avais quitté Teboursouk pour rentrer en France, à Lille, où mon service me retenait désormais.

C'est en 1892 seulement que je pus retourner à Dougga. M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien alors me confier le soin d'explorer plusieurs édifices de la ville antique, ajouter, dans ce but, un subside à celui que m'avait accordé l'Académie et solliciter de M. le Ministre de la Guerre un congé de trois mois, qui me fut accordé.

Je ne saurais passer sous silence toutes les bonnes volontés qui me vinrent en aide dans cette circonstance.

M. Roy, secrétaire général du Gouvernement tunisien, s'est employé avec la plus grande obligeance à exproprier les possesseurs de la maison du Dar-el-Acheb, d'une autre maison située au temple du Capitole, du terrain du temple de Baal-Saturne et des cinq habitations élevées sur le théâtre, points différents sur lesquels je devais pratiquer des fouilles.

Mon séjour à Dougga, dans la misérable demeure que me

[1] Carton et Denis. *Bull. trimestr. de la Soc. de géogr. d'Oran* (1893). *Notice sur les fouilles exécutées à Dougga.*

[2] *C. R. de l'Académie des Inscriptions*, 1891. *Rapport sur les fouilles exécutées en 1891.*

constituait l'une des maisons arabes expropriées, le Dar-el-Acheb, ne fut tolérable que grâce à M. le Général commandant la brigade d'occupation de Tunisie qui voulut bien mettre un ordonnance à mon service et m'introduire auprès des officiers de Teboursouk. Grâce aussi à mes camarades de ce poste, mon ravitaillement fut des plus faciles et je dois à leur cordial empressement d'avoir connu de nouveau pendant quelques mois la bonne et hospitalière vie militaire d'Afrique.

Le temps dont je disposais pour mener de front l'exploration des quatre édifices que je devais étudier ou dégager était très limité. Aussi avais-je eu soin de faire annoncer, plusieurs semaines avant mon arrivée, qu'un important chantier allait fonctionner à Dougga, ce qui me procura des travailleurs dès le premier jour.

Mon principal chef de chantier était un de mes anciens ordonnances qui m'avait fort intelligemment aidé dans mes recherches antérieures.

C'est grâce au zèle avec lequel il me seconda que je pus diriger à la fois les trois chantiers qui fonctionnèrent constamment et diminuer les causes de fatigue que me créait la nécessité d'aller incessamment de l'un à l'autre de ces points.

J'ai raconté tout au long ailleurs[1] l'histoire de ces fouilles. Comme beaucoup des visiteurs, et des plus compétents, qui sont venus m'y voir se sont étonnés de ce que j'osais entreprendre d'effectuer en trois mois le dégagement d'un édifice aussi considérable et aussi profondément enfoui que le théâtre, comme, malgré les marques d'un scepticisme qui ne m'a point découragé, j'ai pu remplir le programme que je m'étais imposé, je pense qu'il n'est pas sans intérêt, pour d'autres explorateurs

[1] Dr Carton. *Une campagne de fouilles à Dougga*, conférence faite à la Soc. de géog. de Lille le 27 février 1894. *Bull. de la Soc. de géog. de Lille*, 1894.

qui auront à opérer dans les mêmes conditions que moi, de savoir par quels moyens j'ai pu atteindre mon but.

J'extrais donc à leur intention, de mon journal des fouilles, quelques-unes des notes que j'y ai inscrites au jour le jour :

1er avril. — J'achève de m'installer au Dar-el-Acheb et je désinfecte les pièces, remplies d'insectes et de serpents.

Le seul point où le théâtre soit abordable est son angle sud-est, sur lequel il n'y a pas de maisons. C'est par là que je commencerai à attaquer ces dernières. Première difficulté : les habitants, malgré les ordres formels du Gouvernement, ne veulent point partir. Comme ils ne cèdent ni à mes injonctions, ni à celles de leurs chefs, qui se sont joints à moi, je fais sans plus tarder attaquer les murs par cinq hommes armés de pioches. Les pierres ne devant être portées qu'à une petite distance de là, sur les bords du plateau, point n'est besoin de brouettes. J'enrôle une trentaine de gamins qui font ces transports les uns dans leurs mains, les autres à l'aide de paniers. C'est un inextricable fourmillement sur l'espace restreint où ils circulent.

A mon grand regret, je dois faire jeter tous ces débris au pied du théâtre. On n'a pu me procurer un champ plus éloigné où je les eusse déposés et, d'ailleurs, je n'ai pas les fonds nécessaires pour supporter ce surcroît de travail.

3 avril. — Plusieurs nids de guêpes ont été rencontrés par mes démolisseurs. Les insectes furieux attaquent tout le chantier. C'est un sauve-qui-peut général et il n'est possible de revenir sur le terrain qu'après avoir allumé de grands feux qui les forcent à s'éloigner. Avec les scorpions et les serpents, très nombreux, ils protestent ainsi, comme les indigènes, contre cette expulsion.

8 avril. — Les maisons sont en grande partie à bas. Je place sur le bord des remblais entassés derrière elles une vingtaine d'hommes munis de pioches et de pelles qui avancent de front en enlevant une tranche de 2 mètres d'épaisseur. Les brouettes portent les matériaux à quelques pas seulement en arrière. Sous les pieds des travailleurs commencent à surgir les crêtes des murs antiques.

Craignant de démolir ces derniers, qu'il est très facile de confondre avec des murs arabes ou de basse époque, je ne descends pas plus bas pour le moment.

10 avril. — De tous côtés nous sommes arrêtés par les murs des *post-scenia*, qu'il faut contourner, et il deviendra bientôt impossible de travailler dans ces conditions. Je me contente d'en découvrir le haut en enlevant une couche de terre peu épaisse, afin d'y voir clair et de me faire une idée de la disposition du monument. Méthode fructueuse qui, en me fournissant la tranche la plus superficielle des pierres écroulées, m'indique en même temps la hauteur à laquelle elles se trouvaient dans le monument. C'est ainsi que, découvrant sur la crête des murs les débris de deux statues colossales, en des points symétriques de l'édifice, j'acquiers la certitude qu'elles se trouvaient dans les parties élevées du *frons scenæ*.

25 avril. — Les travailleurs sont au-dessus de la scène. Ils n'ont plus d'autres passages pour porter les terres à l'extérieur que les portes du fond. En outre, à mesure que l'on s'éloigne des bords de l'édifice, le trajet s'allonge pour les brouettes qui se gênent mutuellement. Je vais chercher à pénétrer dans le monument par l'un des couloirs qui conduisent à l'orchestre. Mais il me faut surtout des moyens de transport plus rapides. J'écris alors de différents côtés pour tâcher de trouver un chemin de fer Decauville.

Autre difficulté : depuis plusieurs jours, une fermentation règne parmi les ouvriers; ils viennent en masse me trouver et me menacent d'abandonner en bloc le chantier si je n'augmente pas leur paye. Ce n'est qu'à force d'énergie et de diplomatie que j'arrive à les garder au même prix [1]. Il est vrai que j'exige et que j'obtiens d'eux un travail de 11 heures par jour, ce qui est beaucoup, surtout pendant le mois de juin.

Grâce à la sollicitude de mon ami M. Chenel, contrôleur civil à Souk-el-Arba, je reçois enfin le Decauville tant désiré. Il est d'ailleurs en fort mauvais état.

26 avril. — Je dois faire venir, pour le réparer, le seul spécialiste que je puisse me procurer ici. C'est un forgeron arabe de Teboursouk. Mais n'étant

[1] 2 fr. 50 pour les étrangers, terrassiers de profession, 1 fr. 20 pour les indigènes de Dougga. Ce prix a augmenté depuis que d'autres chantiers ont fonctionné, postérieurement à mon départ et moins économiquement, dans cette localité.

pas habitué au travail que je lui demande, il ne comprend rien et pour arriver à lui faire faire, même grossièrement, le nécessaire, je dois manier avec lui les tenailles et le marteau.

2 mai. — Un entassement formidable de pierres enchevêtrées arrête les travaux de terrassement. J'emploie tous mes hommes à dégager et à rouler à l'extérieur des blocs énormes.

5 mai. — Je trouve depuis quelques jours un grand nombre de colonnes couchées au pied de leurs bases, dans la scène. Avant d'enlever la couche de 1 m. 50 qui les sépare du sol, je profite de leur situation à hauteur du soubassement sur lequel elles reposaient autrefois pour tâcher de les relever. Mais, dépourvu du matériel nécessaire, je n'arrive, à l'aide de cordes et de madriers, qu'à en remettre une debout en une journée, au prix d'efforts considérables et de manœuvres fort dangereuses.

6 mai. — Après une nuit passée à chercher un moyen plus pratique de redresser les fûts, me rappelant avoir vu des colonnes romaines assez hautes à l'intérieur d'une koubba édifiée récemment, je fais venir le maçon arabe qui a exécuté ce travail et lui donne carte blanche pour employer mes hommes et le matériel dont je dispose à relever celles du théâtre. Je dois reconnaître qu'il y arriva avec une assez grande rapidité. Comme il est fort possible que c'est par des moyens analogues que, dans certains cas, les anciens ont dû procéder, il est intéressant d'exposer comment s'y est pris ce maçon.

Il fit attacher au travers et de chaque côté des fûts, à 1 m. 60 environ de leur extrémité inférieure, deux longues branches d'olivier placées à la même hauteur et parallèlement, puis il commanda à 16 hommes (4 étant placés à chacune de leurs extrémités) de saisir ces branches et de les élever. Pendant ce temps, d'autres travailleurs, placés sur le haut des murs qui dominaient les colonnes, tiraient sur deux cordes fixées à l'extrémité supérieure, leur rôle étant de commencer à élever celle-ci et surtout de l'empêcher d'osciller à droite ou à gauche. Le plus souvent, le fût n'était pas posé exactement sur la base. Mais rien n'était plus facile aux hommes, en plaçant leurs épaules sous les branches et en les soulevant, de rectifier cette position par des mouvements de rotation.

8 mai. — Je dois maintenant chercher à pénétrer avec le chemin de fer dans l'orchestre. Mais il est impossible d'y parvenir par la scène à cause du *pulpitum* qui s'élève à pic au-dessus de lui. A tout hasard, je place 6 hommes de front sur les bords du talus où se trouve le théâtre en face du couloir oriental, à un niveau qui me paraît correspondre à celui du sol de l'orchestre. Après une journée de travail, on rencontre le sol cimenté de ce couloir.

10 mai. — Sur cette plate-forme unie, les wagons roulent à merveille, mais je crains d'être ici encore trop haut et me demande quelles difficultés je vais avoir à surmonter pour parvenir à l'intérieur de l'hémicycle.

13 mai. — On pénètre sous la haute porte du couloir voûté qui descend vers l'orchestre. J'ai dit : qui descend, car j'ai malheureusement la certitude que nous sommes à un niveau plus élevé que ce dernier. Trouvé une belle dédicace à Cérès.

Dans le couloir, nouvelles difficultés : il faut tourner brusquement à angle droit pour y pénétrer. Or je n'ai pas de rails courbes et je télégraphie pour qu'on m'en envoie.

17 mai. — Les rails sont arrivés. Mais la courbe est encore trop prononcée pour les mettre dans leur position normale en raison de l'étroitesse relative du passage. Après plusieurs tâtonnements, au lieu de placer chaque tronçon de la courbe bout, à bout je laisse entre les extrémités des rails de la grande courbure plusieurs centimètres d'écartement et, pour leur donner quelque stabilité, les réunis à l'aide de fil de fer.

Le wagon passe tant bien que mal et je n'en demande pas plus pour le moment. On en est quitte pour ne pas le remplir et quand il doit franchir la courbe, pour en faire pousser en dedans l'extrémité antérieure par deux hommes vigoureux.

20 mai. — Un coup de pioche vient de faire tomber la terre qui bouchait l'entrée du couloir sur l'orchestre et pour la première fois depuis des siècles la lumière éclabousse les parois de ce passage.

22 mai. — Nouvelles difficultés. J'avais compté, une fois dans l'hémicycle, pouvoir remplir le wagon à chaque voyage et, grâce à l'impulsion

acquise sur cette surface plane, lui faire franchir la rampe ascendante que forme le couloir. Mais lorsque le véhicule arrive au tournant, l'élan donné s'est tellement ralenti qu'il est impossible de l'engager dans la courbe, où se produisent de violents frottements. Il faut alors le pousser à grands renforts de bras et mes hommes, me montrant leurs épaules meurtries, se refusent bientôt à ce travail. Après de longs tâtonnements, je veux essayer d'une dernière tentative, l'idée m'étant venue de faire graisser les rails de la courbe à l'aide d'huile. Le résultat est merveilleux et subitement le véhicule franchit cette mauvaise passe. Me voilà sauvé, et je vais pouvoir désormais vider rapidement l'orchestre. J'en suis quitte pour laisser au tournant un enfant armé d'une bouteille d'huile, avec la mission d'en frotter les rails à chaque voyage.

25 mai. — On avance rapidement. Le wagon longe le pied du *pulpitum* et on enlève grâce à lui une tranche de 2 mètres sur la scène et de 3 à 4 mètres dans l'orchestre. Des brouettes transportent toujours ce qui reste dans le fond de la scène en passant par les portes des trois renforcements.

Afin de ne pas laisser devant l'équipe du wagon l'énorme couche de remblais haute de 6 à 7 mètres qui recouvre le monument, j'ai installé deux autres groupes d'ouvriers, l'un enlève les 2 mètres les plus superficiels, un autre qui le suit et qui est placé entre lui et la tranchée du Decauville attaque la couche de 2 mètres sous-jacente. Il y a donc là trois chantiers superposés et marchant l'un devant l'autre en formant comme trois vastes gradins. Cette disposition, à laquelle le raisonnement m'a conduit, est, comme je l'ai remarqué plus tard, celle qui est adoptée dans tous les profonds travaux de terrassement.

12 juin. — D'énormes pierres encombrant l'orchestre et la scène, force m'est de démonter les rails pour mettre tous mes hommes pendant trois jours à rouler ces blocs au dehors. Je les répartis en trois équipes dirigées par un colosse qui donne, en temps opportun, le coup d'épaule décisif et que mes hommes ont vite fait d'appeler le « Caporal des pierres ».

25 juin. — L'orchestre est à peu près vide. Mais j'y laisse un assez grand nombre de pierres, pour deux raisons : difficulté de les enlever avec les faibles moyens et le peu de temps dont je dispose, intérêt qu'il y a à indiquer aux savants qui visiteront le monument quelles sont les parties de

sculptures ou d'inscriptions trouvées en ce point. On pénètre sous le couloir voûté qui fait face à celui par lequel on est entré dans l'orchestre.

30 juin. — Le congé qui m'a été accordé expirant et les fonds mis à ma disposition étant épuisés, je renonce à dégager le couloir occidental, le sous-sol voûté de la scène et le pied de la façade. Tel que je le laisse, l'édifice lui-même, à part le couloir, est entièrement découvert.

Le 1er juillet je quitte Dougga.

J'ai, quelques mois plus tard, la satisfaction de voir apprécier les résultats de mes fouilles par quelques-uns des maîtres de l'archéologie.

La caravane de l'Association française pour l'avancement des sciences visite, en effet, l'année suivante le théâtre de Dougga. Je n'ai pas la liberté de l'accompagner, mais plusieurs de ses membres me télégraphient ou m'écrivent des ruines mêmes de la ville antique pour me dire leur enthousiasme. M. G. Boissier, qui faisait partie de la caravane, donne une description du monument, flatteuse pour son inventeur[1].

La date de cette visite est, d'ailleurs, mémorable pour l'histoire de l'exploration de ces ruines célèbres. Les savants et les hauts fonctionnaires qui composaient la caravane, après un repas pris au pied des colonnes de l'édifice, maintenant dégagées et d'une blancheur immaculée, y purent entendre des spécialistes leur faire, de la scène, l'évocation du passé de la ville africaine.

Dougga, déjà connue par deux autres monuments, est désormais hors pair, grâce à la fouille du théâtre, le seul monument qui, déblayé au moment de cette visite, ait montré ce qu'un dégagement méthodique pourrait donner.

Les visiteurs, savants et écrivains, à leur retour dans la

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 1896, t. CXXXVII, p. 5. *Promenades archéologiques.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

métropole, attirent l'attention du monde officiel et scientifique sur ces ruines, belles par leur architecture et le charme de leur situation, intéressantes parce qu'elles nous offrent toute la série des monuments élevés par les différents peuples qui ont vécu sur le sol africain, depuis les antiques Berbères, les Numides jusqu'aux Phéniciens et aux Romains.

On ne va plus en Tunisie sans pousser un pèlerinage jusqu'à Dougga et c'est depuis cette époque que s'agite sérieusement la question d'un dégagement méthodique de l'ancienne cité.

Je n'ai pas pu, avant 1898, revenir au théâtre pour achever de le découvrir.

L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres voulut bien alors m'accorder le subside très minime, que je sollicitais d'elle pour explorer le sous-sol de la scène. Je n'espérais pas, en un congé de trente jours et sans chef de chantier, pouvoir faire plus, mais M. Gauckler, directeur du Service des antiquités tunisiennes, ayant bien voulu mettre à ma disposition, comme chef de chantier, un de ses employés, je pus profiter de ce concours en consacrant à cette campagne de fouilles une somme dont je disposais et que j'affectai très volontiers à poursuivre cette exploration[1].

Les résultats de cette nouvelle campagne furent des plus importants : découverte de la disposition si curieuse des sous-sols de la scène avec trous pour les poteaux du rideau, trappes permettant de surgir à un moment donné, etc., mise à jour d'une admirable tête de statue de Lucius Verus et d'une grande vasque richement sculptée.

[1] Cette somme était le prix d'un modèle en plâtre du théâtre de Dougga, que j'avais exécuté moi-même et que M. Gauckler voulut bien me prier de lui céder pour le faire figurer à l'Exposition de 1900. Il est actuellement au Musée du Bardo.

Mais il me restait toujours à déchiffrer une énigme : par où arrivait-on de l'extérieur aux alentours de la scène et dans l'orchestre? Je n'avais, en effet, pas encore trouvé d'entrée de ce côté.

Comme il restait, à l'angle sud-ouest du théâtre, une maison qui, à vrai dire, semblait à peine empiéter de 3 mètres sur lui, je supposais que c'était de ce côté que je trouverais une solution. C'est là que, grâce à un nouveau subside de l'Académie, je fis mes dernières recherches.

Je puis donc, en décembre 1899, revenir à Dougga.

Mais les formalités de l'expropriation de la maison, que je comptais trouver abattue, ne sont pas même achevées à mon arrivée. En attendant, je me mets à fouiller en avant de la façade jusqu'au sol vierge et je dégage, à l'est, les murs et les angles extérieurs du théâtre. Le temps passant et les autorités tunisiennes paraissant ne pas pouvoir obtenir l'expropriation avant mon départ, je prends sur moi de négocier directement avec celui qui habite la maison. Moyennant une indemnité, je le décide à partir en attendant que le cas soit débrouillé. J'ai la satisfaction de trouver sous l'habitation elle-même deux escaliers accolés dont l'un, parfaitement conservé, descend vers la ville. J'ai enfin trouvé l'entrée tant cherchée.

M. Gauckler mit à profit mon séjour à Dougga en me demandant et en me donnant les moyens de faire, pour son service, la toilette de l'édifice et j'eus donc le vif plaisir de laisser celui-ci aussi net et complet que possible, en attendant la restauration partielle[1] que l'on en fera peut-être un jour.

[1] Cette restauration partielle, qui est nécessaire pour protéger et consolider certaines parties du monument, devrait, à mon sens, être très sobre pour ne pas lui enlever son caractère de belle ruine. On se bornerait à relever les nombreuses colonnes qui ornaient le *frons scenæ* et à en refaire quelques-unes, de manière à y

Je fis porter à l'extérieur les blocs énormes qui encombraient la scène et l'orchestre, aménager en avant de la façade du monument une vaste plate-forme où je pus classer les trois grandes inscriptions et les morceaux de sculpture que j'avais trouvés, remblayer la scène au niveau de sa mosaïque. En outre, j'entourai le théâtre et cette plate-forme d'un large mur formé de pierres que j'avais sorties et substituai au chemin qui traversait autrefois l'édifice une route en corniche qui le contourne en dominant la vallée.

Le 26 février je pus inviter les officiers du poste de Teboursouk à venir fêter le complet dégagement du théâtre et le lendemain je procédai au balayage des diverses parties du monument, opération, remarquèrent plaisamment mes convives, que celui-ci n'avait pas subie depuis des siècles[1]!

Avant de m'embarquer pour la France, j'eus l'honneur d'être reçu par M. R. Millet, ministre de France à Tunis, qui était animé des plus généreuses dispositions à l'égard des ruines de Dougga et en particulier du théâtre. Je lui ai alors soumis un projet d'exécution de travaux destinés à permettre aux voyageurs de visiter Dougga en une journée, en partant de Tunis. Il a bien voulu depuis me faire savoir qu'une somme

placer le bel entablement dont l'inscription raconte la fondation du théâtre, à porter dans la *summa cavea* les tronçons de la série de cintres, ornés d'une grande inscription, qui couronnait les gradins, à réparer quelques murs, à transporter dans l'intérieur du théâtre toutes les pierres et les inscriptions dont l'emplacement est connu et qu'il suffira de remettre en place. Enfin quelques travaux de terrassement seront nécessaires pour dégager les abords de l'édifice et surtout pour porter au loin les matériaux provenant des fouilles que j'ai dû à mon grand regret jeter aux pieds de la façade. On pourrait ensuite faire de la voie dallée que j'ai trouvée au bas de l'escalier d'entrée l'amorce de travaux de dégagement qui se dirigeraient, de là, vers le cœur de l'antique cité.

[1] Le total des sommes dépensées pour le dégagement et la toilette de ce théâtre s'élève à 6,200 francs, non compris mes frais de nourriture et de voyage qui ont été entièrement à ma charge.

avait été votée pour améliorer la route qui réunit la gare de Pont-de-Trajan à Teboursouk.

Je ne saurais, en terminant, trop remercier M. G. Perrot de l'intérêt qu'il a témoigné à mes recherches, de la bienveillance avec laquelle il en a, à plusieurs reprises, entretenu l'Académie, et s'est employé à me faire obtenir les fonds nécessaires pour les poursuivre. Les conseils, les marques d'estime pour mes travaux que M. G. Boissier a bien voulu me donner à plusieurs reprises, en présentant à la savante compagnie les résultats de mes fouilles, m'ont été un encouragement précieux, et souvent nécessaire.

Je n'oublierai pas, non plus, l'aide que m'a prêtée à plusieurs reprises M. Cagnat, ni les indications que m'a très obligeamment fournies M. Saladin.

C'est grâce à ces concours et à ceux que j'ai indiqués plus haut qu'il m'a été possible de mener à bien l'étude du théâtre de Dougga, entreprise à laquelle l'éloignement et les obligations de ma profession ont été souvent un obstacle.

II. SITUATION, DIMENSIONS.

Le théâtre de Dougga est situé à l'extrémité orientale de la ville antique. Le milieu des gradins regarde exactement vers le sud-sud-ouest. Cette exposition, contraire aux règles indiquées par Vitruve, s'explique par la position de la cité, construite sur une montagne coupée à pic au nord[1].

Une telle dérogation était d'autant plus inévitable ici que les gradins, au lieu d'être supportés par une série de *vomitoria* revêtus extérieurement d'un portique, reposent à la manière de

[1] C'est pour la même raison que le temple du Capitole de Dougga est tourné vers le sud-ouest.

la plupart des théâtres grecs et de beaucoup de théâtres romains sur les flancs de la montagne.

L'escarpement qui limite Dougga vers le nord se continuait, en s'infléchissant vers l'est et le sud, par une muraille rocheuse, au-dessus de laquelle fut bâtie la cité berbère primitive. Ce n'est que plus tard, à l'époque romaine, que les habitations, trop à l'étroit sur le plateau, débordèrent cette limite naturelle dans sa partie méridionale et, franchissant l'escarpement, s'étendirent à ses pieds. C'est alors, quand on voulut construire le théâtre, que pour l'installer aussi économiquement que possible en l'adossant au rocher, on dut choisir le point le plus rapproché de la ville où cet escarpement existait encore. On s'explique ainsi que ce monument soit à l'est et à la périphérie de la cité, à l'extrémité d'un long rocher qui, passant au-dessus du sanctuaire de Baal-Saturne, rejoint la haute coupure septentrionale du plateau. Il eut été en effet difficile de le placer ailleurs dans les mêmes conditions d'économie. A l'est et au nord les rochers avaient une trop grande hauteur; à l'ouest il n'y avait pas d'escarpement et il eut été impossible d'y établir le théâtre sans l'appuyer sur des vomitoires, ce qui en eût considérablement accru les frais de construction.

La partie demi-circulaire du monument faisant corps avec la montagne n'avait donc pas d'ordre extérieur, ni de couloirs régnant sous les gradins. Seule, la *summa cavea* dépassait de près de 4 mètres le sol du plateau voisin. Par contre, du côté opposé, c'est-à-dire vers la vallée que dominait Thugga, s'élevait la haute colonnade de la façade de l'édifice.

Le théâtre mesure 63 m. 50 dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire suivant une ligne passant par les deux extrémités de son hémicycle. Sa hauteur au-dessus du sol de l'orchestre était de 15 mètres. Il a donc à peu près les mêmes proportions que

le théâtre de Timgad, il est plus grand que ceux de Chemtou et de Djemila, et plus petit que celui de Philippeville[1].

III. CAVEA.

L'extrémité orientale de l'hémicycle sort un peu de la dépression dans laquelle est logée le théâtre, dont les murs s'élèvent de ce côté à 8 mètres au-dessus du sol et sont renforcés par un épais contrefort. Une fouille pratiquée à leur pied a montré qu'ils avaient été revêtus d'un enduit. Il est possible que, suivant un mode usité dans la décoration des édifices de la contrée[2], on ait simulé là une ou plusieurs arcades à pilastres appliqués, analogues à celles qui ornent le théâtre de Marcellus.

En revanche, l'angle opposé de la cavea est profondément encastré dans le rocher qui forme même la paroi d'un couloir adjacent.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que j'ai relevé une disposition tout à fait analogue au temple de Saturne, dont une extrémité s'élève à plusieurs mètres au-dessus du sol, tandis que l'autre est logée dans le rocher même, qui a dû comme ici être entaillé dans le même but[3].

Ce rapprochement est d'autant plus frappant que, de part et d'autre, les architectes auraient pu éviter ce surcroît de travail en exposant autrement les deux édifices. Mais ils avaient des motifs impérieux pour adopter le parti auquel ils se sont arrêtés. Le temple de Baal-Saturne devait, pour des raisons d'ordre religieux, être tourné exactement à l'est.

[1] Cagnat et Boeswilwald, *Timgad*, p. 97. — [2] Saladin, *loc. cit.*, p. 114 et suiv. — [3] Carton, *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, Paris, 1896, p. 105.

En ce qui concerne le théâtre, il était nécessaire que sa façade, et avec elle l'entrée principale du monument, fut tournée le plus possible vers la ville, c'est-à-dire vers l'ouest.

Galerie supérieure. — A la partie supérieure de la cavea régnait une galerie qui n'était pas adossée au rocher, mais s'élevait au contraire de toute sa hauteur (4 mètres) au-dessus du sol du plateau voisin. Elle était fermée extérieurement par un mur demi-circulaire en blocage dans lequel s'ouvraient cinq portes. La porte centrale, flanquée de deux contreforts, est la seule qui ait conservé en partie la maçonnerie qui la surmontait (pl. XIII). Elle était aussi plus grande que les quatre autres (largeur 1 m. 55, hauteur 3 m. 10). Elle a encore sa pierre de seuil, où deux feuillures à fond oblique, augmentant de profondeur depuis le milieu jusqu'aux alvéoles, recevaient les tourillons des vantaux. C'est un dispositif que l'on retrouve dans plusieurs édifices de Dougga[1] et grâce auquel on pouvait enlever ou placer à volonté les battants en engageant d'abord le tourillon supérieur dans la cavité du linteau destinée à le recevoir et en conduisant ensuite le tourillon inférieur par la feuillure jusqu'à l'alvéole située au-dessous (fig. 1).

Une des grandes loges latérales de la cavea, qui a conservé son chambranle intact, offre un exemple très complet d'une disposition identique (voir figure 8).

Les portes latérales de la galerie n'avaient que 1 mètre de largeur. Elles étaient situées en haut de chacun des escaliers du *mœnianum* supérieur dont elles constituaient l'aboutissant.

Il ne reste d'ailleurs que l'emplacement de l'une d'elles, in-

[1] Voir Carton, *Sanctuaire de Baal-Saturne*, p. 27.

diqué par une pierre de seuil n'offrant qu'une feuillure, ce qui montre que la porte n'avait qu'un battant.

A l'intérieur de ce mur, qui ne subsiste plus qu'en quelques points, régnait la galerie, au sol revêtu de ciment de tuileaux. Elle était couverte d'une série de voûtes d'arête reposant d'une part sur le mur et d'autre part sur des piliers qui formaient les

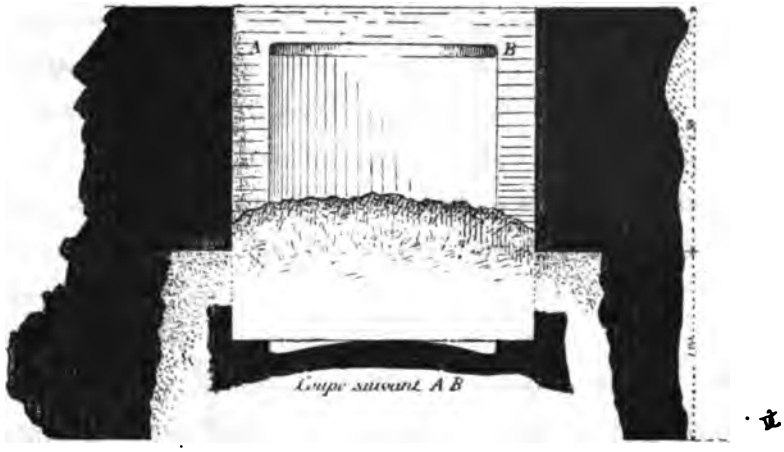

Fig. 1. — Seuil de la porte principale de la *summa cavea*.

pieds-droits d'arcades s'ouvrant sur la cavea. Les découvertes faites lors du dégagement des gradins permettent de se rendre compte de l'aspect qu'offrait cette galerie. J'ai, en effet, retrouvé du haut en bas des sièges de l'hémicycle, mais surtout à leur partie supérieure, de grandes pierres de taille qui ne peuvent provenir que de cette partie du théâtre[1].

[1] Plusieurs personnes se sont refusées à admettre que ces portions de cintres aient pu être placées à la partie supérieure de la summa cavea. Elles se sont appuyées sur ce fait que la face antérieure des pierres n'est pas courbe. Je me contenterai de répondre à cette objection que : 1° cela n'était pas nécessaire en raison des grandes dimensions du cercle dont les cintres faisaient partie; 2° tous les tronçons de cette inscription, sauf un ou deux, ont été trouvés sur les gradins, à une assez grande hauteur, ce qui prouve qu'ils viennent des parties qui dominaient ces derniers;

IMPRIMERIE NATIONALE.

Leur forme est caractéristique (fig. 2). Chacune d'elles est la portion d'un cintre qui se composait de trois pièces, l'une centrale formant clef de voûte, les deux autres latérales et symétriques. Des encoches étaient ménagées sur les faces des

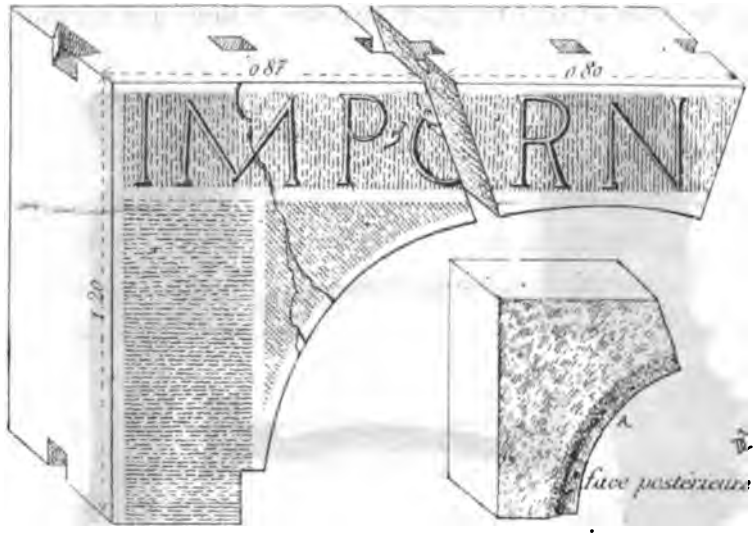

Fig. 2. — Pierres des cintres de la galerie de la *summa carea*.

blocs qui se trouvaient en contact avec les autres pierres du mur. Elles servaient à les fixer à l'aide d'un solide scellement rendu nécessaire par la position instable dans laquelle ils se

3° ces tronçons étaient les uns par rapport aux autres dans l'ordre voulu par l'inscription, ce qui indique qu'ils sont demeurés près de l'endroit où ils étaient tombés; 4° le commencement de l'inscription : *Pro salute imperatoris*, a été trouvé à la droite des spectateurs, et la fin : *(decu)rio-n(um) (id)emq(ue)* à leur gauche; si elle avait été sur la scène la disposition du texte eut été inverse et le commencement à la gauche des spectateurs; 5° si on reconstitue l'inscription en la supposant aussi courte que possible, elle est encore trop longue, en raison de la grandeur des lettres, pour qu'on puisse la placer ailleurs qu'à la summa cavea; 6° on possède deux inscriptions tout à fait analogues à celle-ci dont l'une était sur le portique de la scène, l'autre sur la colonnade de la façade; il n'y a pas d'autre point que celui-ci où l'on puisse mettre cette troisième inscription.

trouvaient. Reposant en effet sur leur face la plus petite ils avaient leur centre de gravité situé par conséquent vers leur partie la plus élevée. En arrière ces pierres présentent en outre une surface grossière dont seul le bord adjacent à la courbe du cintre est ravalé (fig. 2 A). Comme ce bord est taillé en creux aux dépens de la face où il se trouve et qu'il est plus large et moins profond à la partie inférieure du cintre qu'à la partie supérieure, on doit penser que la galerie était recouverte par une voûte d'arête.

En mesurant ces blocs, il est facile de connaître les dimensions des arcades ainsi formées et de calculer que la galerie en comprenait 31 ou 33, suivant qu'elles étaient placées immédiatement en haut des gradins ou sur une plinthe située en arrière d'eux, ce qu'il est impossible de savoir actuellement.

L'ornementation de la partie antérieure de ces cintres est originale et d'une grande sobriété. Elle est formée de stries très rapprochées, disposées soit horizontalement en deux bandes verticales placées de chaque côté de l'ouverture dont elles forment comme les pieds-droits, soit verticalement en une large bande horizontale qui surmonte le cintre. Autour de l'ouverture même, ces stries sont tracées obliquement, comme les joints de claveaux ou les rayons d'un cercle. En outre, les bords de chaque pierre sont limités par un bandeau lisse et bien ravalé.

Les architectes du théâtre de Dougga ont su tirer un parti remarquable de ce mode d'ornementation si simple, qu'ils ont aussi appliqué aux gradins et aux escaliers dont les faces apparentes présentent de fines stries parallèles. Et si de loin ce procédé se laisse à peine deviner, la combinaison de ces traits légers et innombrables n'en contribue pas moins à mettre en

relief les arêtes et les grandes lignes de l'édifice, en les estompant en quelque sorte d'une manière discrète.

Une corniche dont quelques fragments, reconnaissables à leur forme courbe, ont été retrouvés à la partie supérieure des gradins, surmontait les arcades (fig. 3).

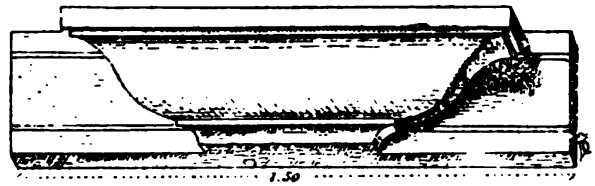

Fig. 3. — Corniche cintrée de la *summa cavea*.

1. — Au-dessous d'elle, et sur le bandeau horizontal des cintres, courait une grande et belle inscription, en caractères de o m. 3o de hauteur, qui portent encore des traces très nettes de peinture rouge.

En raison des dimensions de ces lettres, chacune des pierres n'en portait en moyenne que trois ou quatre. Comme il n'a été retrouvé qu'une partie des cintres qui constituaient les arcades la reconstitution du texte présente quelques difficultés.

Fig. 4. — Plinthe cintrée de la *summa cavea*.

Néanmoins, grâce à ce fait, sur lequel je reviendrai plus loin, que cette inscription et celle qui était gravée sur la frise du *frons scenæ*[1] renferment des parties communes, j'ai pu, en

[1] Voir plus loin, p. 149.

m'aidant de la seconde, reconstituer à peu près entièrement la première. La forme de chacune des pierres qui porte des lettres m'a été aussi d'un utile secours en cette circonstance. Il est en effet facile de voir, grâce à cette forme, si les lettres étaient à gauche ou à droite d'un cintre et de contrôler, par suite, si la place qu'on leur assigne dans l'inscription correspond à cette situation.

Il n'a été retrouvé qu'une seule des pierres en forme de clef de voûte intacte (fig. 2) et une autre de même forme brisée. Enfin il y avait en tête de l'inscription un espace vide, représenté par une pierre dépourvue de caractères. Il n'y a qu'un ou deux tronçons du texte dont la place reste hypothétique (V. pl. I, 1).

| vide | *PRO saLVTE* | *IMP· CaES · M ·* | *AVReli ANTO*| *nini et L· VERI* | *AVG*[1] *armen*|*iac. medi*| *COR·toti*| *VSque DOM·* | *EOR divinæ* | *P · MArcIVS* | *Q·f.aRN · Quad*|*ratus fLAM ·* | *divi AuG · PONt·* | *C·I·K·IN quINQ·* | *DECuriAS* | *adlecTVS* | *ab imp Ant-* | *ONINO·aug.pi*|*o ob hono*|*rem flaminat*|*us sui per*|*PETui pat*|*riæ suæ* | *THEatrum* | . . . . . | *sua pecunia* | *fecit idEMQ*|*ue decreto* | *decuRION* | *um dedicavit* | .

Laissant de côté dans ce texte les parties restituées que l'on retrouvera plus loin dans l'inscription de la scène, je n'en retiens pour le moment que les indications fournies par les fragments qui existent encore[2].

C'est sous le règne simultané de Marc Aurèle et de L. Verus, vers les années 166 à 169, que fut construit le théâtre, époque à laquelle d'autres Marcius, dont les statues et le *cursus honorum*

[1] Cf. plus bas le fragment de base où l'épithète *Augustus* est aussi attribuée à tort à L. Verus.

[2] En admettant pourtant dans la restitution l'existence du mot *medicorum* fournie par l'inscription de la façade (*supra*, p. 162).

se trouvaient d'ailleurs dans le même édifice, élevaient le temple du Capitole. Cette inscription mentionne, en effet, le nom de P. Marcius, fondateur du théâtre, que nous retrouverons ailleurs, et ses fonctions sacerdotales. Elle parlait également du théâtre et probablement de son ornementation.

A l'extrémité orientale de la summa cavea le sol de la galerie qui ne reposait pas sur le rocher renfermait un groupe de citernes de 10 mètres de longueur, sur 2 m. 30 de hauteur et 4 m. 50 de profondeur, divisé en trois parties par deux cloisons dans lesquelles de hautes portes rectangulaires avaient été percées. Si en effet, vers le plateau qui domine le théâtre, le mur de la cavea ne s'élevait au-dessus de lui que de quelques mètres, on sait que son extrémité orientale atteignait 8 mètres de hauteur à l'angle saillant que forme la cavea de côté. Les piliers des arcades de la galerie de la summa cavea sur lesquels je ne possède malheureusement aucun renseignement reposaient sur un mur demi-circulaire, concentrique au mur extérieur, et c'est entre les deux que les citernes ont été installées. Des fouilles m'ont montré qu'au-dessous et en dehors de ces réservoirs le sol avait été remblayé avec des éclats de pierre.

Les fondations y reposent aussi sur un amas de pierres entassées sans ordre. Le mur extérieur est, en outre, au pied de l'angle oriental de la cavea, et en dehors d'un mur de soutènement qui le renforce, soutenu en dedans par un massif en blocage de forme triangulaire.

Gradins. — Au-dessous de la galerie s'étendent les gradins, qui reposent sur une couche de moellons d'épaisseur inégale, les séparant du rocher en en régularisant la surface. Le centre de l'hémicycle qu'ils forment est à 1 m. 90 en avant de la scène,

ce qui est contraire aux règles de Vitruve[1], d'après lesquelles ce point doit être sur le pulpitum même[2]. Ils sont au nombre de vingt et un, divisés en trois étages superposés (*mœniana*). L'inférieur en contient neuf, le moyen et le supérieur chacun six. Si on ajoute à ces rangées de sièges les degrés formés par les précinctions, le marchepied qui sépare chaque étage et cinq marches qui sont dans l'orchestre, on trouve que la hauteur totale des degrés est de 11 m. 92. Chacun d'eux est formé de pierres dont les deux faces libres portent des stries parallèles que j'ai mentionnées précédemment. Leur hauteur est uniformément de 0 m. 42, chiffre voisin du maximum indiqué par Vitruve (45). Mais la largeur des différents éléments qui composent les gradins n'est pas constante, 0 m. 64 pour le mœnianum supérieur, 0 m. 74 pour les autres. Les trois marchepieds mesurent de bas en haut 0 m. 28, 0 m. 25 et 0 m. 22, la précinction inférieure 1 mètre, et les autres 0 m. 75 de largeur. Ce sont des raisons de régularité et d'harmonie des lignes qui ont ainsi fait attribuer une hauteur constante à toutes les parties de la cavea qui sont verticales, c'est-à-dire qui pouvaient être vues de face.

Comme cette égalité dans la hauteur des gradins des précinctions et des marchepieds ne correspond pas à une égalité dans la largeur, il s'ensuit que la règle émise par Vitruve au sujet de la construction de cette partie de théâtre n'a pas été suivie ici[3].

Précinctions. — Les couloirs qui séparent les mœniana

[1] V, 6.

[2] Pareille disposition existe d'ailleurs sur d'autres théâtres, à Orange (Caristie. *Monuments romains à Orange*, p. 46) et à Timgad (*loc. cit.*, p. 116) en particulier.

[3] V. 3... *linea quam ad imum gradum et ad summum extenta fiunt, omnia cacumina angulosque tangat.*

étaient limités en avant par une cloison à hauteur d'appui (*balteus*) et en arrière par un degré très étroit qui jouait le rôle de marchepied, pour le spectateur assis au-dessus. Le balteus[1] était formé de dalles verticales juxtaposées, dont l'extrémité inférieure s'engageait dans une rangée de feuillures qui subsistent encore, taillées le long du bord libre de la précinction (fig. 4).

Fig. 4. — Précinction avec sa balustrade et le marchepied.

Une de ces dalles, qui a été retrouvée intacte, appartenait à la deuxième précinction. Elle a 1 mètre de hauteur, et le bord supérieur en est arrondi. Une disposition analogue existait à Timgad. Il n'y avait pas, à la précinction inférieure, de feuillures pour recevoir le balteus. Les dalles y étaient logées entre la marche la plus élevée de l'orchestre et le sol du couloir voisin,

[1] Est-ce bien par *balteus* que cette sorte de cloison doit être désignée, ou bien par *cancellus*? Cf., *C. I. L.*, VIII, n° 7994, une inscription du théâtre de Philippeville, où il est question de *cancelli marmorei*. Cf. Ovide, *Amores* III, 2 : *potes, si forte juvabit, Cancellis primos inseruisse pedes*. Est-ce sur cette cloison, ou sur les marchepieds dont il va être question que la spectatrice du poète était invitée à poser ses pieds?

dont le bord des pierres offre, à 2 m. 20 en moyenne les unes des autres, des échancrures carrées où étaient encastrés des piliers de 0 m. 20 à 0 m. 24 de côté, renforçant la cloison.

Au milieu de ce balteus, au bas de l'escalier central s'ouvrait une porte grâce à laquelle on pouvait établir ou interrompre les communications entre le mœnianum inférieur et l'orchestre. Une dalle qui porte les trous d'encastrement destinés à recevoir les montants et le tourillon de cette porte, qui devait être à un battant et à hauteur d'appui, permet de se rendre compte de la manière dont elle était installée (fig. 5).

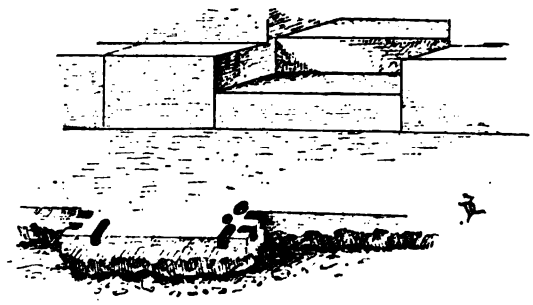

Fig. 5. — Traces de la porte reliant la première précinction à l'orchestre.

Marchepieds. — Les marchepieds qui séparent les précinctions des gradins situés derrière elles sont de même hauteur, mais plus étroits qu'eux (fig. 4). Leur seule destination était ici de protéger les pieds des spectateurs contre ceux des passants. Cette intéressante disposition n'a pas été rencontrée, à ma connaissance, dans d'autres théâtres, mais le passage d'Ovide que je reproduis plus haut en renvoi indique qu'elle a dû exister dans plusieurs édifices de ce genre.

Orchestre. — L'orchestre mesure 10 m. 85 du milieu du

imprimerie nationale.

pied des gradins au *proscenii pulpitum*. Il renfermait cinq rangées de marches disposées concentriquement dont il ne reste aujourd'hui que quelques-unes. Elles ont peu de hauteur en comparaison de leur largeur et ne jouaient pas comme les gradins le rôle de sièges, mais on plaçait sur elles des fauteuils destinés aux personnages de marque[1]. La face supérieure de la plus élevée était au niveau de la précinction adjacente. Elles formaient un hémicycle en avant duquel le sol, légèrement incliné vers l'orifice d'un aqueduc situé aux pieds du pulpitum, était revêtu de belles dalles en calcaire. Entre les extrémités de cet hémicycle et la scène règne sur les côtés de l'orchestre un passage conduisant à deux belles portes en pierres de taille, entrées de voûtes qui passent sous les gradins. On y remarque un petit escalier de quatre marches qui descend de la première précinction.

Escaliers. — Telles étaient les dispositions de la cavea dans le sens horizontal. Verticalement des escaliers la coupaient en plusieurs *cunei*.

L'un, central, le plus grand de tous, s'étendant sur toute la hauteur de l'hémicycle, avait cinquante-deux marches sur une élévation de 10 m. 92 (pl. XIII). Sur les côtés, deux escaliers latéraux, descendant de la galerie supérieure vers la deuxième précinction, formaient avec lui six cunei comprenant les deux mœniana supérieurs. Quant au mœnianum inférieur, en dehors de l'escalier central il n'en offrait que deux autres situés à chacune de ses extrémités et le séparant de grandes loges placées au-dessus des couloirs qui s'ouvrent sur l'orchestre. Ces deux emmarchements dépassent la porte de ces couloirs en

[1] Comme on l'a constaté pour les théâtres de Timgad et de Pompéi.

formant un mur d'une admirable conservation (fig. 6). J'ai déjà signalé les deux petits escaliers placés à l'extrémité et dans le prolongement de la première précinction qui la réunissaient à l'orchestre.

Les marches ne sont pas[1] taillées dans la même pierre que les degrés voisins. Chacune d'elles forme un petit prisme isolé.

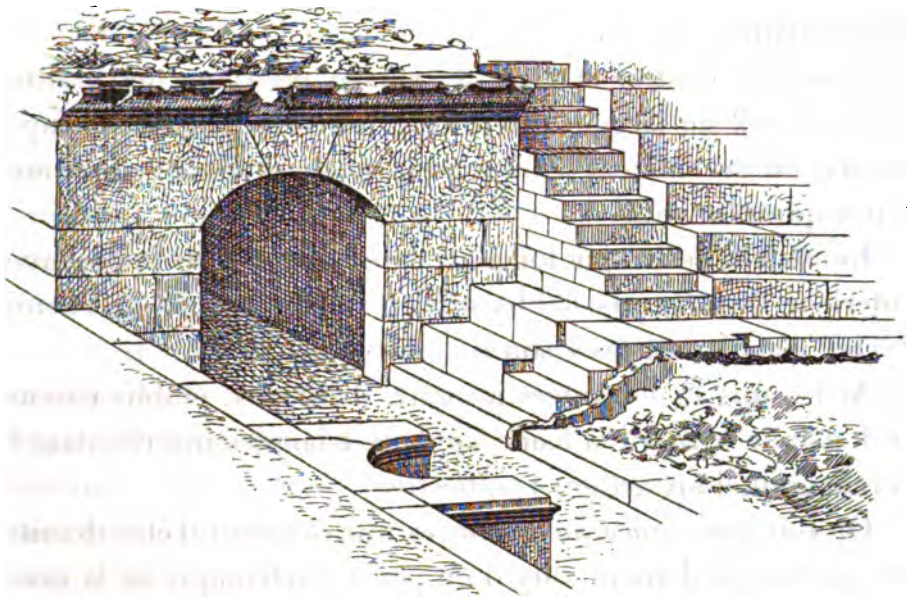

Fig. 6. — Porte du vomitoire occidental. — Escaliers et restes de la balustrade de la première précinction.

Si dans le sens de la hauteur elles égalent la moitié des sièges, elles sont un peu moindres dans le sens de la largeur. Ce fait s'explique parce que, si tous les gradins, précinctions et marchepieds compris, ont la même hauteur, il en est parmi eux qui sont beaucoup plus étroits, ce sont les marchepieds.

[1] Comme l'a à tort figuré Saladin. *Mission en 1885*, p. 140, fig. 123.

En sorte que, pour traduire cette disposition par des chiffres, en prenant par exemple le mœnianum inférieur (dont les neuf gradins ont chacun o m. 42 de hauteur, mais dont huit seulement ont o m. 74 de largeur, le marchepied n'en ayant que 28), la hauteur totale des marches de l'escalier est égale à $0,42 \times 9$ et leur largeur à $0,74 \times 8 + 0,28$. Il eut été facile d'adopter une disposition plus simple en posant la marche la plus basse sur la précinction, mais cela eut gêné la circulation.

L'escalier central et ceux de l'étage inférieur des gradins ont 1 m. 03 de largeur, les autres, réservés aux étages supérieurs, où se tenaient les personnages de moindre condition, n'ont que o m. 89.

En outre, ceux qui longent les extrémités du mœnianum inférieur ne sont pas établis suivant un des rayons de l'hémicycle, mais parallèles à son diamètre bi-latéral.

Ni les uns ni les autres ne sont, d'ailleurs, établis comme le demande Vitruve[1] à l'aide de deux triangles inscrits dans le cercle auquel appartient l'orchestre.

On voit que, grâce aux passages qui viennent d'être décrits, on pouvait facilement aller d'un point quelconque de la cavea à un autre. Il est intéressant d'insister sur leur disposition et leurs rapports, dont certains sont particuliers au théâtre de Dougga.

Lorsque l'on examine le plan d'ensemble (pl. III), on est d'abord frappé de voir comment les deux principales artères, escalier central et deuxième précinction, les seules qui réunissent deux extrémités opposées de la cavea, se croisent en leur milieu, comme un arc tendu est croisé par sa flèche. Les deux moitiés

[1] V, 6.

supérieures et inférieures de la cavea pouvaient donc communiquer par l'escalier central, et ses deux secteurs verticaux par la deuxième précinction. On pouvait ainsi, de la galerie supérieure, descendre directement sur l'orchestre et de la loge orientale aller à l'occidentale. Les autres escaliers ne reliaient entre eux que les cunei ou les mœniana voisins. Enfin les extrémités des emmarchements latéraux, qui tous aboutissent à la deuxième précinction, les uns en y montant, les autres en y descendant, sont situées à une assez grande distance les unes des autres conformément à ce que dit Vitruve[1].

Il résulte de cet exposé que si l'on pouvait facilement aller d'un point à l'autre de la cavea, elle n'en était pas moins très nettement divisée en étages par les baltei. On a conclu de l'existence de ces derniers que chacun des mœniana était destiné à des catégories de personnages de conditions différentes. L'étude du théâtre de Thugga confirme d'une manière générale ces constatations, mais il ne s'en suit pas qu'il était absolument impossible de passer d'une partie à l'autre de la cavea. Les deux mœniana supérieurs sont, il est vrai, séparés par un balteus, mais coupés par des escaliers qui se continuent directement de l'un à l'autre. Précinction et cloison avaient donc ici bien moins pour rôle de séparer ces deux étages que de faciliter l'accès des sièges. Enfin il n'y a pas de doute que par le balteus de la première précinction on ait voulu empêcher de passer de l'orchestre dans les gradins puisqu'il y avait une porte en face de l'escalier central.

On voit donc qu'à mesure que l'on descend dans les places les plus basses, c'est-à-dire les plus rapprochées de la scène, la séparation entre les mœniana devient plus rigoureuse. Cela

[1] *Aditus complures et spatiosos oportet disponere nec conjunctos superiores inferioribus.*

correspond évidemment à une distinction entre la situation sociale de ceux qui occupaient chacun d'eux. Un fait confirme d'ailleurs cette opinion, c'est que la commodité de l'installation des spectateurs allait en augmentant de haut en bas. Dans la galerie de la summa cavea point de sièges. A l'étage supérieur, sièges, marchepieds, escaliers latéraux sont plus étroits qu'à celui qui est au-dessous. Au deuxième mœnianum, les marchepieds et les escaliers latéraux sont plus étroits qu'au premier. Enfin, dans l'orchestre, les pierres formant gradins sur lesquelles on s'asseyait sont remplacées par des fauteuils.

On voit par ces considérations que les spectateurs de la galerie et des deux mœniana supérieurs ne pouvaient y arriver que par les portes de la summa cavea. Ceux du premier mœnianum y accédaient à la fois, par en haut à l'aide de l'escalier central et des deux escaliers latéraux de cet étage, et peut-être aussi par en bas en suivant les escaliers des extrémités du premier mœnianum. Ceux de l'orchestre y venaient habituellement par les deux couloirs voûtés qui donnent sur cette partie du théâtre, mais pouvaient cependant descendre l'escalier central.

Loges. — C'est à dessein que j'ai omis de parler jusqu'ici des deux loges de la cavea, auxquelles ne s'appliquent pas les considérations qui précèdent. Ces loges (*tribunalia*) forment en effet, avec les couloirs placés au-dessous d'elles, un ensemble qui doit être étudié séparément. Situées à l'extrémité du deuxième mœnianum elles en occupent toute la hauteur. En arrière et au-dessus d'elles se prolongeaient les gradins du troisième mœnianum. On y entrait par une petite porte s'ouvrant sur l'extrémité de la deuxième précinction. On a retrouvé dans le seuil de l'une d'elles une pierre dont les cavités mon-

trent non seulement que cette porte existait, mais encore que le balteus de la précinction voisine formait à ce point un angle droit pour se prolonger en avant en une espèce de balcon qui faisait le tour de la loge au-dessus de l'orchestre (fig. 7).

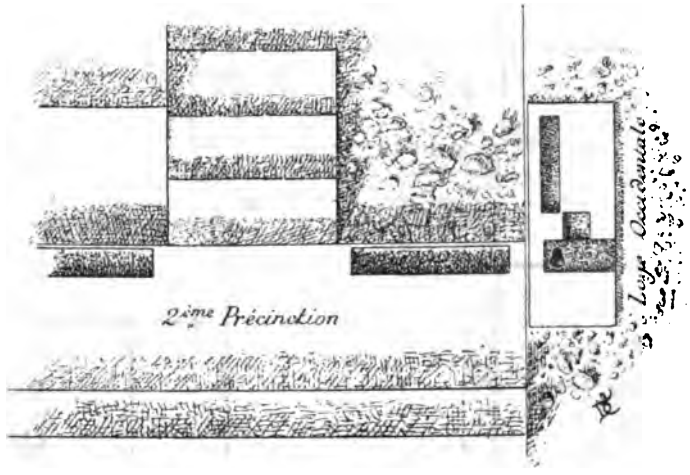

Fig. 7. — Feuillures de la porte d'une loge et de la deuxième précinction.

La porte était à un seul battant. Elle mesurait à peine 1 mètre de largeur et devait avoir la hauteur du balteus, car il n'y a trace ni de chambranle, ni de murs qui l'eussent maintenue. Le mur opposé à cette porte séparait la loge de la scène et de ses dépendances latérales. Du côté de la porte d'entrée et en arrière d'elle les parois étaient formées par la coupe des gradins adjacents.

La loge placée au sud-ouest de l'hémicycle était adossée au rocher que l'on avait dû entailler pour l'y installer, tandis que l'autre était dans la partie de la cavea qui s'élevait au-dessus du sol. De là de notables différences entre elles. L'une est fermée, dans le fond, par un beau mur en pierres de taille s'appuyant contre le rocher, l'autre par une porte dont le chambranle encore debout et actuellement isolé des murs voisins

est la première et pittoresque partie du théâtre que le voyageur venant de Teboursouk à Dougga puisse apercevoir.

L'état de conservation de ce chambranle est parfait (fig. 8).

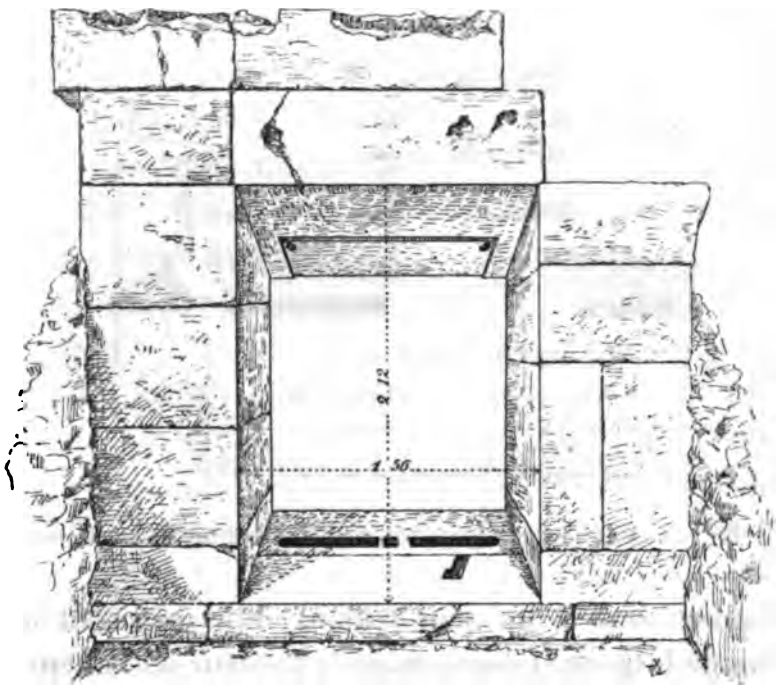

Fig. 8. — Porte du fond de la loge orientale.

Son seuil offre cette disposition de feuillures à fond oblique qui permettait de poser et d'enlever à volonté les vantaux, que j'ai signalée à la porte de la summa cavea (fig. 1). Sur quoi s'ouvrait-elle en arrière? Probablement sur une pièce voûtée qui régnait sous le mœnianum supérieur. Mais cette partie du monument est totalement détruite et on ne peut rien affirmer à ce sujet. Son linteau porte une pierre qui formait le sol de la troisième précinction, comme le prouvent les feuillures destinées à en recevoir le balteus qui se voient encore sur son bord antérieur.

Ainsi, les tribunalia étaient formés chacun par une petite pièce rectangulaire dont le sol en avant dépassait les gradins pour se prolonger en arrière d'eux. Ils étaient découverts à la partie antérieure, mais on devait sans doute pouvoir suspendre des tentures au-dessus d'eux, grâce aux murs qui les limitaient. Au-dessous de leur balcon trois gradins descendaient jusqu'à une étroite plate-forme que bordait une balustrade dont le pied était fixé dans une ligne de feuillures encore visibles.

Sous cette plate-forme une corniche couronnait la portedu couloir conduisant de l'orchestre à l'extérieur. Il y avait sans doute là une ou plusieurs statues dont j'ai retrouvé sur le sol quelques fragments, notamment la partie inférieure d'une tête en marbre blanc auprès d'une base dédiée à l'empereur Probus.

Pour compléter ce qui a trait à la décoration de l'hémicycle, j'ajouterai qu'un grand nombre de piédestaux ont été retrouvés sur les gradins, à des hauteurs différentes. La plupart d'entre eux étaient même à un niveau si élevé qu'ils ne peuvent provenir que de la galerie, au devant des piliers de laquelle ils se trouvaient sans doute. Ce fait est d'ailleurs confirmé parce que nulle part, sur les gradins explorés minutieusement, je n'ai rencontré de surface ravalée ni de traces de scellement indiquant qu'on y eût placé des statues. La plupart de ces bases ont été taillées et ornementées pour être placées symétriquement, car elles offrent deux à deux des dimensions et des moulures identiques.

Il me reste à supputer quel était le nombre des spectateurs qui pouvaient prendre place dans l'hémicycle, orchestre et loges comprises. Mes calculs m'ont amené au chiffre de trois mille, très voisin de celui qu'indique M. Cagnat[1] pour le

[1] *Loc. cit.*, p. 117.

IMPRIMERIE NATIONALE.

théâtre de Timgad, qui avait les mêmes dimensions que celui de Thugga.

Inscriptions. — Les inscriptions trouvées dans la cavea sont au nombre de dix.

2. — Base de statue qui a été englobée dans un mur de basse époque élevé à l'intérieur du théâtre : Hauteur, 1 m. 30; largeur, 0 m. 45; épaisseur, 0 m. 46; hauteur des lettres : l. 1 = 0,07; l. 2 à 9 = 0,06; l. 9 = 0,04.

SEX ꝺ PVLLA ĖNO ꝺ SEX ꝺ F
ARN ꝺ FIORO ꝺ CAECILINO
PRAEFECTO ꝺ IVR ꝺ DICVN
SAC ꝺ CER ꝺ ANNI ꝺ CLXX,
IIꝺVIRQꝺFLAMꝺPERPꝺCꝺIꝺK 5
PAGVSꝺETꝺCIVITASꝺTHVG
PATRONOꝺDꝺDꝺPꝺPꝺCVRATORI
BVSꝺLꝺGALLIOꝺOPTATOꝺSALLVS
TIO ꝺ DATO

Sex(to) Pullaleno[1], *Sex(ti) f(ilio)*, *Arn(ensi tribu)*, *Floro*, *Cæciliano*, *præfecto jur(e) dicun(do)*, *sac(erdoti) Cer(eris) anni c l x x*, *duumvir(o) q(uinquennali)*, *flam(ini) perp(etuo) c(oloniæ) J(uliæ) K(arthaginiensis)*, *pagus et civitas thag-(genses) patrono*, *d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)*, *curatoribus L(ucio) Gallio Optato Sallustio Dato.*

Cf. une dédicace à Cérès, trouvée dans le même monument que ce piédestal, qui mentionne un prêtre de cette divinité, dont le culte était très répandu dans la région. C'est en l'an 126 que Sextus Pullænus remplit ces fonctions, c'est-à-dire quarante ans avant la fondation du théâtre.

[1] La ligature est douteuse. Mais le gentilice Pullalenus s'est déjà rencontré à Dougga. Cf. *Bull. archéol.*, 1899, p. CLXXXV, et *Mélanges d'archéologie*, mars 1901, p. 22.

3. — Base qui devait être exactement la symétrique de la précédente, à laquelle elle ressemble tout à fait par sa forme et ses dimensions.

M ꝺ P A C C I O ꝺ S I L
V A N O ꝺ G O R E D I o
G A L I O ꝺ L ꝺ P V L L A E
N O ꝺ G A R G I L I O ꝺ A N
T I Q V O C O S
P A G V S T H V G G E N S I S
P A T R O N O ꝺ D D P P
C V R A T O R F A G A B N O
I ꝺ F I L ꝺ C L E M E N T E

M(arco) Paccio Silvano Goredio Gal(l)io, L(ucio) Pullaeno Gargilio Antiquo co(nsulibu)s. Pagus (et civitas) thuggensis patrono d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), curatore A(ulo) Gabinio L(ucii?) fil(io), Clemente.

L. Pullænus Gargilius Antiquus est un consul suffect. Comme ces deux piédestaux sont exactement semblables, il est bien possible qu'il y ait quelque parenté entre les personnages dont ils portaient les noms et surnoms. Les Pullæni étaient une famille qui avait de riches représentants dans la région, l'une de ses branches possédait un domaine à 8 kilomètres environ de Thugga[1].

Dans la première de ces inscriptions, il est question des deux divisions de la ville en *pagus* et *civitas;* il n'est question ici que du premier. Ce fait confirme ce que l'on sait sur l'existence, à Thugga, de deux ordres de décurions, que l'expression *utriusque ordinis,* trouvée déjà en plusieurs autres textes[2] de la localité, avait fait connaître.

Ces deux bases devaient probablement se trouver près de

[1] Voir Carton : *Découvertes épigr. et archéol.*, p. 254, n° 447. — [2] Voir plus loin, p. 117, n° 5.

l'escalier central de la cavea où elles étaient lors de leur découverte.

Les deux inscriptions suivantes, encadrées dans un cartouche de même forme, semblent avoir été aussi placées symétriquement. Elles ont été trouvées dans la partie inférieure des gradins.

4. — Largeur, o m. 44; épaisseur, o m. 48; hauteur des lettres, o m. o5 :

PASSIENO · RV
FO · TRIBVNO · MIL
LEGIONIS · XII · FVL
MINATA · ET · PASS
RVFI · FILIO
GENSES PRO
CITIA QVAE EIS
PATRE · EST LIBENTES
DEDERVNT

Passieno Rufo, tribuno mil(itum), legionis xii fulminata(e) et Pass[ieno], Rufi filio, [thug]genses pro amicitia quæ eis (a) patre (præstata?) est libentes dederunt.

Cette inscription est brisée en plusieurs fragments. La XII[e] légion Fulminata n'est pas venue en Afrique. Il existe plusieurs exemples de tribuns de ce corps qui ont exercé, dans cette région, des fonctions publiques[1], ou y ont rendu des services à une municipalité[2]. Noter l'absence de *prænomen* et l'indication de la filiation à la place des surnoms.

5. — Deux fragments d'un piédestal. Largeur, o m. 48; épaisseur, o m. 48; hauteur des lettres, o m. o35 :

[1] *C. I. L.*, VIII, 7079. — [2] *C. I. L.*, VIII, 1175.

CINIO
S
AMINIS CLOD
IANI PATRONI ET DE
FENSORIS CAVSAE 5
PVBLICAE DECVRIO
NIS VTRIVSQVE ORDINIS

. . . . . Li]cinio? . . . . . fl]aminis? Clodiani patroni et defensoris causæ publicæ, decurionis utriusque ordinis.

On voit, par cette inscription, qu'un même citoyen pouvait appartenir aux deux ordres municipaux de sa cité, ce que plusieurs inscriptions africaines nous ont, d'ailleurs, appris déjà.

6. — Grande base trouvée dans l'orchestre, en bas de la loge occidentale. Auprès d'elle était la moitié d'une tête d'homme barbu, en marbre blanc. Hauteur, 1 m. 70; largeur, 0 m. 41; épaisseur, 0 m. 55. Hauteur des lettres, 0 m. 07; dernière ligne, 0 m. 04 :

FORTISSIMO · AC
PIISSIMO · D · N · PROBO
AVG · QVOT · SAECVLO
EIVS · VNIVERSVS · OR
BIS · FLOREAT · COL · ĦVG 5
GA · NVMINI · EIVS · DICAŦS
SIMA · CVRNTE · IVL · ITAĿCO
CV ÐVOŦSSIMO MIESTAŦ
EIVS

Fortissimo ac piissimo d(omino) n(ostro) Probo Aug(usto) quot sæculo ejus universus orbis floreat, col(onia) Thugga numini ejus dicatissima, curante Jul(io) Italico c(larissimo) v(iro), devotissimo majestati ejus.

Les textes faisant mention de l'empereur Probus sont rares en Afrique[1]. Celui-ci témoigne de la reconnaissance de la cité africaine envers un empereur qui fit de sages réformes.

7. — Sur un fragment de base trouvé dans la cavea :

[illegible]C A L P V R N I O · P A P I R I A[illegible]
R O G A T I A N O P A T R O N O P A G[illegible]
E T C I V I T A T I S T H V G G E N S I V M
P R A E F E C T O F A B R V M E Q V O P V B L
O R N A T O A B I M P E R A T O R E P V
V S

. . . Calpurnio Papiria(no) Rogatiano, patrono pag(i) et civitatis thuggensium, præfecto fabrum, equo publ(ico) ornato ab imperatore P V?. . . .

Il s'agit ici d'un personnage qui a été élevé par l'empereur au rang équestre, pendant qu'il exerçait la préfecture des ouvriers, ou après celle-ci, ce qui donne à penser, avec M. Cagnat[2], que ces fonctions étaient un emploi conduisant aux milices équestres et non, à proprement parler, une charge militaire.

D'autres fragments moins importants proviennent encore de la même partie du théâtre.

8. — Épaisseur de la pierre, o m. 45; hauteur des lettres, o m. o35 :

I O
E R O · A V G V S T I S · A R M E
I S P A R T H I C I S · M X · S T A T V A
E T A M O B M E R I T A

[Imp(eratoribus) Cæs(aribus) nostris M(arco) Aurelio Antonino et L(acio) V]ero, augustis, Arme[niac]is Parthicis Maximis, statua[m decr]etam ob merita. . . . .

[1] *C. I. L.*, VIII, 10085. — [2] *Cours d'épigraphie latine*, 1899, p. 110.

Noter le surnom *Augustus*, donné à tort à L. Verus.

9. — Fragment de piédestal : épaisseur, o m. 30. Hauteur des lettres, o m. 05.

ORV
VETVSTATE
AVIT · D · D

. . . *v*]*etustate* [*dilapsam?*] [. . . *dedic*]*avit, d*(*ecreto*) *d*(*ecurionum*).

10. — Autre fragment. Hauteur des lettres, o m. 06 :

MA
IRVI
DEAS

11. — Les quatre fragments ci-dessous semblent provenir du même piédestal. Hauteur des lettres, o m. 05.

a.	*b.*	*c.*	*d.*
VSQII	OPTIM	PRA	AL
FEMIN	IV	AVER	·SF·
M			

IV. VOMITORIA.

L'adossement du théâtre à la colline n'avait permis de ménager de couloirs souterrains qu'à chacune des extrémités de la cavea. Ces passages s'ouvrent sur l'orchestre par de belles portes en grandes pierres de taille, dont quelques-unes offrent un appareillage assez curieux (fig. 9) et au-dessus desquelles règne une large corniche (fig. 10).

Le couloir situé derrière elles, long de 9 m. 50, large de 2 m. 35, avait un sol revêtu de ciment de tuileaux et un mur

couvert d'un enduit de mortier épais de 5 à 10 centimètres, sur lequel, lors de la découverte, on a vu des restes de pein-

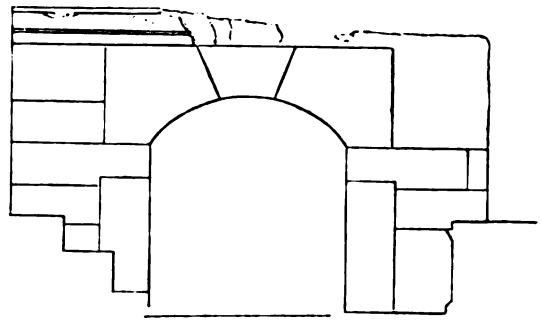

Fig. 9. — Appareil de la porte du vomitoire oriental.

tures[1]. En outre, M. Cagnat, dans un récent voyage à Dougga, y a relevé des traces de graffites, devenus visibles par suite de la

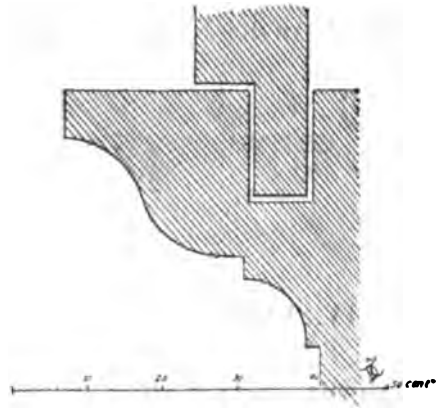

Fig. 10. — Corniche et encastrement de balustrade au-dessus de la porte du vomitoire oriental

chute de la terre qui adhérait à la paroi au moment de sa découverte. Comme les passages où aboutit ce couloir extérieurement

[1] J'ai rencontré dans les vomitoria de l'amphithéâtre de Bulla Regia un enduit de ciment portant une abondante décoration de branches et de feuillage vert très bien conservée en certains endroits, mais d'une facture très sommaire.

sont de niveau avec la scène et que cette dernière est à 1 mètre au-dessus de l'orchestre, le sol en est incliné, de manière à relier ces deux parties du théâtre par une pente douce. L'extrémité opposée à la porte de l'orchestre est fermée, dans un des couloirs, par un mur, dans l'autre par le rocher.

Ils ne communiquaient, en effet, avec l'extérieur que par des portes pratiquées dans celle de leurs parois latérales qui touche à la scène (fig. 11). La première de ces portes en partant de l'orchestre, cintrée et assez large dans le couloir du nord-est, plus étroite et surmontée d'un linteau dans l'autre, donnait dans un petit réduit d'où l'on voyait ce qui se passait au-dessus et au-dessous de la scène et dont j'étudierai plus loin la curieuse disposition. La seconde porte est une grande baie qui s'ouvrait sur les larges passages situés aux extrémités de la scène (pl. XII). Au pied de celle qui est au nord-est de l'hémicycle, j'ai trouvé une belle inscription qui devait la surmonter ou être dans son voisinage.

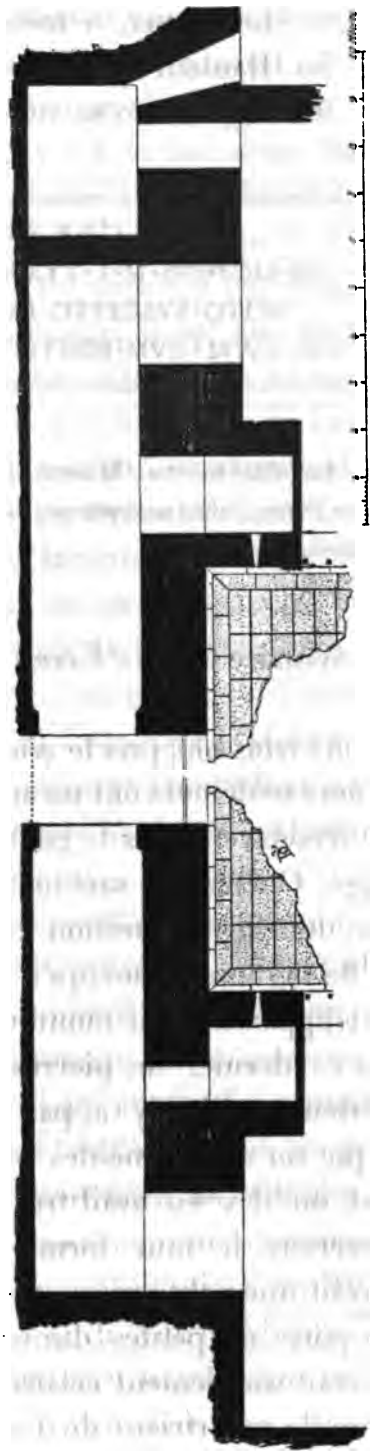

Fig. 11. — Coupe des vomitoires et des réduits adjacents.

IMPRIMERIE NATIONALE.

12. — Longueur, 2 mètres; hauteur, 0 m. 51; épaisseur, 0 m. 50. Hauteur des lettres : ligne 1, 0 m. 07; ligne 2, 0 m. 065; ligne 3, 0 m. 06 :

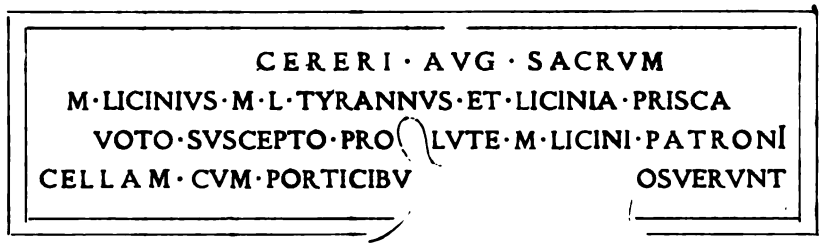

Cereri Aug(astæ) sacrum, M(arcus) Licinius, M(arcus) L(icinius) Tyrannus et Licinia Prisca, voto suscepto pro [sa]lute M(arcii) Licini(i) patroni cellam cum porticibu[s et . . . . . p]osuerunt.

Sanctuaire élevé à Cérès par les affranchis de Marcus Licinius.

Tous trois ont pris le *gentilice* de leur patron, mais les deux derniers seulement ont un surnom qui est peut-être leur ancien nom d'esclave. Notez le gentilice du second personnage écrit en abrégé. Où était le sanctuaire, sans doute une chapelle prostyle, dont il est question ici, dans le théâtre ou en dehors de lui? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, l'inscription a certainement appartenu au monument, car nulle part on ne trouve dans ce dernier de pierres de taille provenant d'un édifice antérieur et il n'y a pas de raison pour qu'à une basse époque on ait amené des matériaux de construction dans un point où il y en avait trop.

Derrière le mur formant le fond du couloir nord-est se trouvait une petite pièce ou réduit s'ouvrant à l'extérieur par une porte de petites dimensions, surmontée d'un linteau. Elle était simplement éclairée par une fenêtre, ou mieux une espèce de meurtrière de 0 m. 75 de hauteur, s'ouvrant obli-

quement, au dehors, à un de ses angles, en traversant le mur extérieur, très épais, du théâtre[1].

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les portes d'entrée et de sortie de ces voûtes ne se font pas face. Il y a à ce fait deux raisons qui ne sont pas les mêmes pour chacun des couloirs. En ce qui concerne celui de l'ouest, on a reculé devant le travail nécessaire pour entailler le rocher dans lequel il eut fallu pratiquer un tunnel conduisant à l'extérieur. Il eut été, en effet, bien plus commode, pour la circulation, d'ouvrir là un passage débouchant directement sur la ville qui se trouve de ce côté.

Dans le couloir opposé, une disposition analogue existe, parce que, si on l'avait prolongé directement à l'extérieur, il eut donné non sur la ville, mais sur la campagne.

C'est ainsi que les architectes ont été amenés par des motifs différents à construire ces deux parties du théâtre sur un plan absolument symétrique. On a assez d'exemples de l'indépendance dont ils usent en pareil cas, et l'étude de l'escalier d'entrée du monument en fournira plus loin un très probant, pour admettre que ce sont ces seules considérations, et non des raisons de régularité, qui les ont guidés.

Le théâtre de Timgad offre une disposition qui vient d'une manière frappante à l'appui de cette opinion : le couloir opposé à la ville forme un coude qui en ramène la porte vers cette dernière, celui qui la regarde est droit.

Les passages sur lesquels donnent perpendiculairement les deux couloirs voûtés du théâtre de Thugga longent les petits côtés de la scène et aboutissent aux extrémités de la galerie située

[1] J'ai trouvé dans cette chambre une tombe à inhumation; le squelette enfoui au-dessus du sol antique, dans la terre rapportée, était intact et, à côté de lui, il y avait un vase brisé et une lampe de très basse époque, d'une forme particulière, dont je ne connais point d'analogue.

en arrière de la façade, en formant ainsi avec elle un rectangle dans lequel se trouve la scène et ses dépendances, permettant de passer facilement d'une des portes de celle-ci à l'autre et conduisant en outre à l'extérieur du monument. C'est en face du couloir du sud-ouest que se trouve l'escalier d'entrée.

V. SCÈNE.

Pulpitum proscenii. — Le mur du *proscenii pulpitum*, qui séparait l'orchestre de la scène, long de 23 m. 60, haut de 1 mètre, est dans un parfait état de conservation. Il a encore toute son ornementation, très sobre d'ailleurs, mais élégante, ce qui rend cette partie du théâtre de Thugga particulièrement intéressante, puisque, comme l'a remarqué M. Cagnat[1], on s'était jusqu'ici demandé comment était décorée cette partie des scènes antiques. Ce mur présente une plinthe surmontée d'un tore et d'un talon portant une belle assise couronnée d'une corniche au-dessus de laquelle règne un bandeau de 0 m. 20 de hauteur (fig. 12).

Il n'est pas rectiligne, mais proémine de distance en distance, de manière à former non des niches comme à Timgad, mais trois exèdres, dont les deux latéraux sont flanqués d'un petit emmarchement allant de l'orchestre à la scène. La forme de ces exèdres s'harmonise parfaitement ici avec un renfoncement à parois courbes placé au centre du frons scenæ (V. pl. XV et XVI).

Les petits escaliers sont compris entre le pilier externe des exèdres latéraux et un autre pilier rectangulaire. Il n'en reste

[1] Cagnat et Borswilwald, *Timgad*, p. 105. — On vient de découvrir à Djemila, dans le théâtre, un mur semblable à celui-ci, orné d'élégantes colonnettes. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, p. 188 et pl. XLV.

plus qu'un massif de blocage offrant nettement l'empreinte des marches qu'il portait autrefois. Il devait, ainsi que le pense M. G. Boissier, y avoir un autel dans l'exèdre du milieu.

L'ornementation du pulpitum n'est pas aussi riche ici qu'à Timgad et à Djemila[1], où chacun des piliers formait une colonnette. Mais il est facile de voir qu'elle tirait un réel caractère de grandeur de sa sobriété même, de la beauté de son appareil et du relief de ses moulures. Cette constatation s'accorde, on le voit, avec la manière très simple que nous avons constatée dans la cavea et que nous retrouverons à la scène.

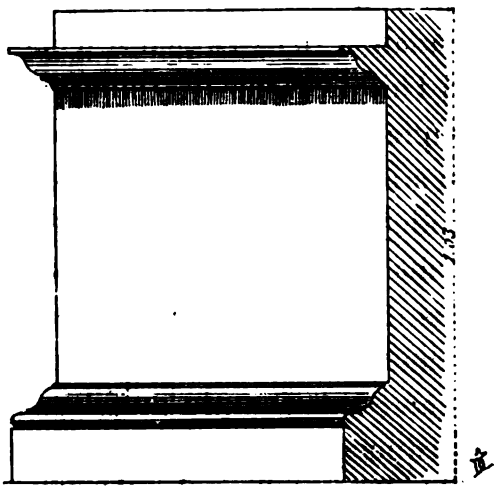

Fig. 12. — Coupe du *proscenii pulpitum* entre deux piliers.

Si l'on examine le profil des moulures qui ornent la partie antérieure de ce mur, on est frappé par la face verticale qui règne au-dessus de la corniche. Cette forme est assez insolite et l'effet assez surprenant pour que l'on se demande de suite si ce n'est pas une nécessité quelconque qui a poussé les architectes à adopter ce parti. On pense de suite à l'installation d'un plan-

[1] V. Gsell. *Les monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 188.

cher au-dessus de l'orchestre, au niveau du sol de la scène, suivant un mode usité fréquemment dans les théâtres modernes, pour transformer l'orchestre en salle de danse. Quelques considérations pourraient faire admettre qu'il a pu en être de même ici. La hauteur du mur, du pulpitum jusqu'au bandeau qui le surmonte, est de o m. 80, celle de quatre des grandes marches de l'orchestre est également de o m. 80. Il était donc possible d'installer un plancher allant de la première précinction à la scène, lorsque celle-ci pour une raison quelconque était insuffisante. On remarquera que Thugga paraît n'avoir pas eu d'amphithéâtre et certaines représentations ou réjouissances qui se donnaient dans ce genre d'édifices ont pu être offertes soit dans l'hippodrome de l'antique cité, soit sur la scène du théâtre agrandie à l'aide d'un plancher. Je dois ajouter d'autre part qu'on a rencontré ailleurs des soubassements présentant un profil identique sans que cependant on puisse l'expliquer de la même façon. C'est ainsi qu'à Dougga, dans le temple de Cælestis, la corniche du soubassement ressemble beaucoup à celle dont il vient d'être question.

L'épaisseur du mur antérieur du pulpitum était de 45 centimètres. On remarque sur son bord supérieur plusieurs encoches qui ont dû servir à fixer des décors et une figure en forme de trèfle qui est sans doute une marque de pose. Derrière lui, la scène se prolongeait au delà de ses deux extrémités, en sorte qu'elle y était cachée, de chaque côté, par un mur la séparant du couloir qui montait de l'orchestre à l'extérieur.

Hyposcenium. — Sous la scène régnait une pièce ayant les mêmes dimensions qu'elle, c'est-à-dire 30 m. 75 de longueur sur 5 m. 50 de largeur. Ce sous-sol était recouvert par une série de voûtes d'arête que supportaient primitivement 48 pi-

liers monolithes, disposés longitudinalement sur quatre rangées (V. pl. V et XIV).

Lors des fouilles, une partie de ces piliers seule était en place, quelques-uns d'entre eux ayant été déplacés lors de la construction d'édifices de basse époque sur la scène[1].

Fig. 13. — Bloc de chaux avec poteries en forme de bouteille.

Ces piliers sont de simples prismes en pierre, de volume et de forme très irréguliers, d'une hauteur d'environ 50 à 60 centimètres, posés sur un sol sans revêtement et qui semblent avoir été pris au hasard parmi les matériaux d'un chantier ou les débris d'édifices[2]. Les arcs des voûtes fortement surbaissés sont formés par une couche de poteries en forme de bouteille, de

[1] Il y avait même des murs coupant les voûtes et les dépassant, montrant bien qu'elles ont été détruites depuis longtemps et que ce n'est pas, comme l'ont dit certains visiteurs peu observateurs, l'auteur qui a commis cet acte de vandalisme. On voyait même, avant ma dernière campagne de fouilles, des fûts de colonnes qui avaient traversé la mosaïque en tombant. J'ai trouvé au-dessous d'elle des chapiteaux et la tête d'une statue de L. Verus, ce qui montre que cette destruction a été produite par l'effondrement des parties élevées du frons scenæ, qui ont littéralement joué le rôle de projectiles traversant ces voûtes peu épaisses.

[2] L'un de ces piliers est la partie inférieure d'une base honorifique.

o m. 06 de diamètre extérieur, s'emboîtant les unes dans les autres, sur laquelle repose un lit de moellons de o m. 15 d'épaisseur, qui porte un béton revêtu d'une mosaïque, le tout ayant o m. 10 d'épaisseur. J'ai retrouvé un bloc formé par plusieurs de ces bouteilles et qui montre la manière dont elles étaient disposées dans les voûtes d'arête (fig. 13).

La distance du sol au sommet de la voûte est de 1 mètre seulement.

Au milieu et en avant de la scène, sur un espace correspondant à deux intervalles de piliers et contre le mur du pulpitum, les voûtes étaient remplacées par des linteaux de pierre allant d'un pilier à l'autre (pl. XIV) qui supportaient, sans doute, un plancher ou des dalles encadrant des trappes, par où surgissaient, sur la scène, les apparitions d'ombres, de divinités, etc.[1]. Des voûtes d'une aussi faible épaisseur n'ont pu résister au choc des pierres énormes qui se sont écroulées du haut du mur de la scène.

J'ai pu cependant, malgré leur état de délabrement, en consolider quelques-unes, qui forment une rangée adossée au fond et aux côtés de la scène.

En arrière du mur du pulpitum, on voit sept ouvertures carrées, placées à des intervalles assez irréguliers (2 m. 63 à 3 m. 15) et pratiquées sur le bord de grandes dalles qui reposent sur le sol de l'hyposcenium. Ces échancrures sont, dans quelques cas, séparées du mur du pulpitum par une pierre placée verticalement entre les deux, qui forme un des piliers de la voûte et mesure 20 centimètres d'épaisseur. Elles ont de o m. 25 à o m. 35 de côté et sont situées au-dessus de

[1] Ces linteaux que j'avais laissés en place, après les avoir découverts et, fort heureusement, photographiés en 1898, ont été enlevés depuis, grâce à leur faible poids, et je ne les ai plus retrouvés en 1899.

puits, demi-circulaires en haut, circulaires en bas, à parois sommairement appareillées, de 1 m. 80 à 2 m. 10 de profondeur, sur 1 m. 10 de largeur, au fond desquels le rocher présente un encastrement de même forme qu'eux, mais un peu plus large et d'une profondeur de 0 m. 27 (fig. 14). Ce

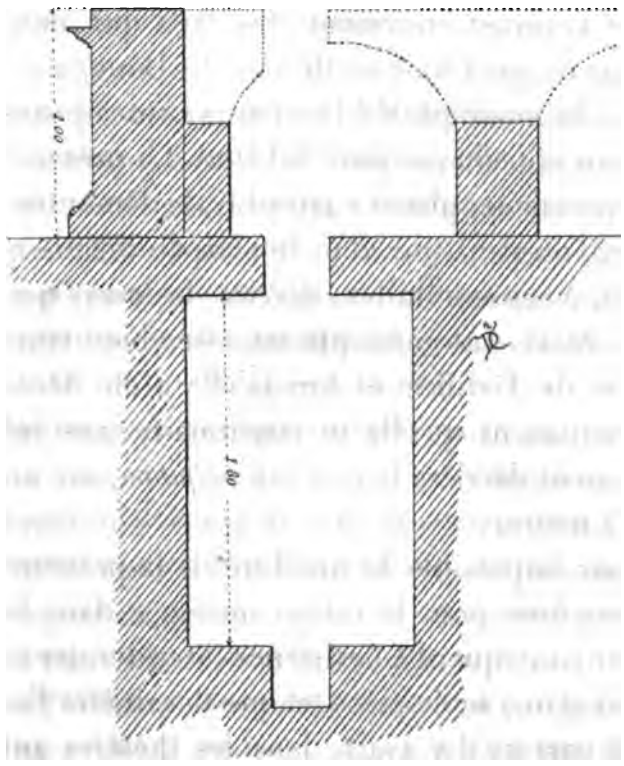

Fig. 14. — Puits recevant les supports de rideaux de la scène.

dispositif avait évidemment pour destination de permettre de placer là de grands poteaux en bois. Il indique aussi que l'on pouvait les enlever à volonté, car, au lieu d'en laisser l'extrémité inférieure libre dans un puits, en la maintenant simplement par l'encastrement, il eut été plus facile et plus sûr de la placer dans une masse de maçonnerie, sans laisser de puits.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Je n'ai pas trouvé, comme on l'a fait dans plusieurs théâtres antiques, trace de fosse longitudinale située entre le pulpitum et les trous, et il me paraît certain qu'il n'en a jamais existé. Cette assertion peut sembler hasardée en présence de l'opinion contraire, généralement admise, qui s'appuie sur nombre d'observations et les textes anciens. Il me semble cependant difficile de l'écarter en raison des faits qui militent en sa faveur, pour ce qui a trait au théâtre de Dougga.

En effet, la mosaïque de la scène s'avançait sans interruption jusqu'au mur du *proscenii pulpitum*. La présence de piliers qui la supportaient, placés contre lui, le démontre.

En outre, on peut voir dans le plan du théâtre que la scène se prolonge, à ses extrémités, derrière les murs qui portent les loges de la cavea. La mosaïque est assez bien conservée dans cette partie de l'édifice et lorsqu'elle a été découverte, j'ai constaté nettement qu'elle se continuait, sans interruption, immédiatement derrière le *proscenii pulpitum*, sur une longueur d'environ 1 mètre.

Il est donc impossible de conclure de la présence des trous à celle d'une fosse pour le rideau ménagée dans le sol de la scène et par conséquent à l'existence de ce dernier ou du moins d'un rideau d'une seule pièce tel que devait être l'*aulæum*[1]. On sait d'autre part qu'il y avait, dans les théâtres antiques, des tentures d'un autre genre, destinées aussi à cacher la scène aux spectateurs, auxquelles on donnait le nom de *siparia*. On est donc amené à admettre que telles étaient celles du mo-

[1] Un autre fait semble indiquer aussi qu'il ne devait pas y avoir de loge destinée à recevoir le rideau, c'est la présence des trappes destinées à permettre de surgir sur la scène. C'était, en général, par la fosse du rideau que se faisaient les apparitions, et il a fallu qu'elle n'existât point ici pour qu'on ait dû établir un passage, ayant cette destination, en arrière des poteaux.

nument étudié ici. Cette opinion, que l'absence de fosse suffirait, à mon sens, à imposer, est sérieusement confirmée par l'inscription du *frons scenæ*, que l'on trouvera plus loin (p. 149) et où il est fait mention, non d'*aulæum*, mais de *siparia*. Il est, en effet, tout à fait improbable que si les seconds eussent été ici de simples tentures ou paravents, P. Marcius Quadratus en ait fait mention sans dire un mot de l'accessoire autrement important qu'était le rideau. C'est donc ce dernier sens qu'a le mot de l'inscription dont il est question. Si on réfléchit que les *siparia* se composaient de plusieurs pièces distinctes (on eut, sans cela, écrit *siparium*), si on se rappelle aussi que ces tentures pouvaient se plier[1], on sera peut-être disposé à admettre l'hypothèse que je vais exposer comme étant la plus capable d'expliquer le dispositif destiné à cacher la scène aux spectateurs.

Il est possible, en empruntant à Mazois[2] une partie de sa théorie, de croire que les puits placés au-dessous des trous aient renfermé une espèce de long étui rectangulaire dans lequel pouvait s'élever ou s'abaisser une tige à laquelle une tenture était suspendue, pliée contre elle dans le sens de sa longueur. Pour cacher la scène, la tige montait, sortait de l'étui. On déployait l'étoffe qui lui restait fixée en haut par son milieu et dont on attachait les extrémités aux extrémités correspondantes des tentures sorties des trous voisins. On peut encore admettre que l'extrémité de ces tiges était reliée par une tringle à laquelle les *siparia* étaient suspendus par des anneaux.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait de cette hypothèse, qui soulèvera sans doute beaucoup d'objections, il est un certain

[1] V. Rich. *Dict. des antiq.*, au mot *siparium*. — [2] Mazois, *Ruines de Pompéi*, t. IV, p. 65.

nombre de considérations ressortant de l'exposé qui précède, qu'il me semble impossible de ne pas admettre, et que l'on peut résumer comme il suit : il n'y avait pas, au théâtre de Thugga, le long du *proscenii pulpitum,* de fosse pour recevoir un *aulæum.* L'inscription de la scène parle non d'un rideau de ce genre, mais de *siparia*, c'est-à-dire de plusieurs tentures distinctes. En l'absence de cette fosse, la présence des trous implique l'idée d'un rideau en plusieurs pièces. La théorie de Mazois peut, en étant modifiée, trouver ici son application si l'on admet que chaque poteau ait porté un petit rideau rentrant et sortant du trou avec lui, et pouvant être rattaché aux rideaux voisins de manière à cacher la scène, ou glisser sur une tringle s'étendant d'un poteau à l'autre.

J'ajouterai enfin que j'ai eu soin de vérifier la vraisemblance matérielle de cette hypothèse en mesurant le volume qu'offriraient des tentures du genre de celles qui auraient été employées ici. L'intervalle qui sépare les trous est d'environ 3 mètres, c'est la longueur que devait avoir chaque *siparium.* Or une étoffe même épaisse, de 3 mètres de longueur, peut tenir fort aisément pliée dans un espace ayant 20 centimètres de côté. On sait que l'ouverture des trous est de 25 à 30 centimètres. En tenant compte de l'épaisseur de l'étui ou poteau creux qui aurait contenu les siparia, on voit que rien ne s'oppose à ce que ceux-ci aient pu facilement y être introduits.

L'*hyposcenium* offre trois ouvertures placées, l'une dans sa paroi postérieure, les autres à chacune de ses extrémités.

La première se trouve au milieu du mur du fond dont les assises régulières sont en belles pierres de taille de moyen appareil, parfaitement assemblées. On s'explique le soin avec lequel il est établi parce qu'il formait la base de la partie la plus

haute et la plus précieuse du théâtre, le mur du frons scenæ. Cette ouverture a 59 centimètres de hauteur sur 49 de largeur. A sa partie inférieure aboutit un caniveau cimenté de 15 centimètres de largeur sur 35 centimètres de profondeur qui vient du pied du mur du pulpitum, où il recevait l'eau de pluie tombée dans l'orchestre. Elle se continue en arrière par un conduit ayant les mêmes dimensions qu'elle[1]. Ce dernier décrit une légère courbe en passant sous toute la partie postérieure de la scène, sous ses dépendances et sous la galerie des postscenia pour se terminer dans le soubassement de la façade par une ouverture en face de laquelle est placée une auge qui a été aussi enlevée depuis sa découverte (fig. 25). Elle était de petites dimensions et présentait sur ses bords supérieurs un encastrement destiné à recevoir une petite dalle formant couvercle. Son bord postérieur était largement ouvert et sa face antérieure offrait un petit orifice d'écoulement. Il y avait entre les murs dans lesquels s'ouvre cet orifice et l'auge un intervalle d'environ 20 centimètres qui était sans doute autrefois comblé par un réservoir ou un tube métallique.

Les deux autres entrées du sous-sol sont autrement intéressantes. Ces ouvertures, de même largeur, mais un peu plus hautes que la première, sont situées aux extrémités de l'hyposcenium.

Elles donnent sur le réduit que j'ai signalé plus haut comme s'ouvrant sur le passage qui, sous les loges de la cavea, monte de l'orchestre à l'extérieur (fig. 11). Cette pièce, de dimensions extrêmement restreintes (1 m. 72 de profondeur et 1 m. 49 de largeur), est longée du côté opposé à ce passage par un couloir qui aboutit aux portes latérales de la scène et

[1] Des égouts du même genre existent dans les théâtres de Djemila et de Khamissa. Gsell, *loc. cit.*, p. 189.

que l'on pouvait voir de ce réduit puisqu'il n'en était séparé que par une balustrade. Au-dessus de l'entrée du sous-sol, on voit une ouverture en forme de meurtrière de 43 centimètres de hauteur (fig. 15). Sa largeur est, vers la scène, de 10 centimètres et de 20 centimètres du côté opposé. Elle est exactement à hauteur du visage d'une personne de taille

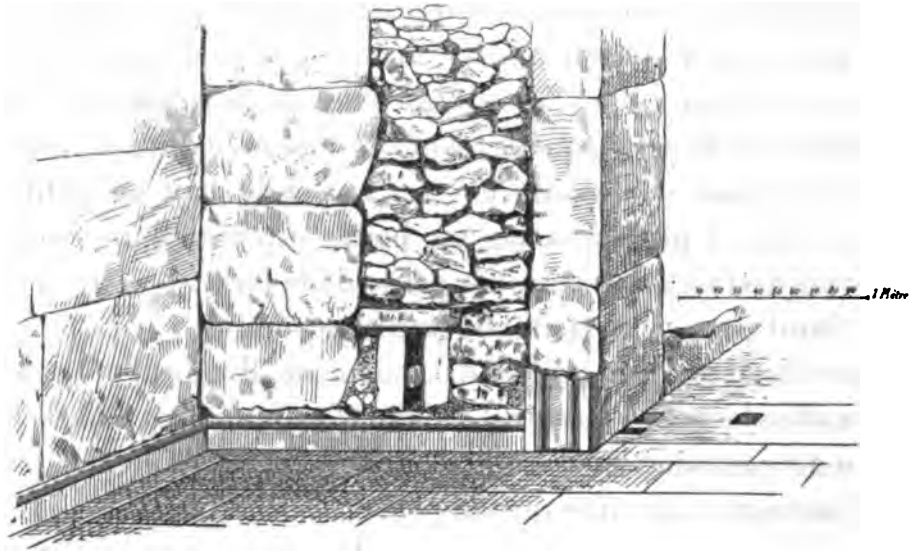

Fig. 15. — Une extrémité de la scène avec la meurtrière, le chambranle brisé de la porte, et une partie de la balustrade séparant le réduit du couloir voisin.

moyenne qui se serait tenue dans le réduit (fig. 16). Sa forme même indique d'ailleurs que l'on pouvait découvrir de ce point presque toute l'étendue de la scène, sans être vu. Il résulte de cette disposition que la personne qui regardait par cette meurtrière voyait ce que faisaient les acteurs et au besoin pouvait leur parler, j'allais dire leur « souffler », qu'elle pouvait en outre, communiquer avec les acteurs prêts à entrer en scène qui se tenaient à la porte latérale ou dans le couloir allant vers l'orchestre. Ainsi, de ce réduit, on pouvait se rendre

compte de ce qui se passait sur la scène, dans l'*hyposcenium*, dans le *vomitorium* voisin et dans le couloir adjacent s'ouvrant sur la scène. On pouvait au besoin communiquer avec les personnages qui se trouvaient là. C'était donc, suivant toute apparence, de ce point que l'on indiquait aux acteurs le moment de paraître en scène par les portes voisines, aux personnages qui étaient dans le sous-sol le moment où ils devaient surgir.

Fig. 16. — Vue intérieure du réduit donnant sur la scène.

Peut-être aussi de là commandait-on aux machinistes placés dans l'*hyposcenium* et chargés de mouvoir les décors ou les rideaux.

Une objection peut être faite à une partie des considérations qui précèdent, c'est l'exiguïté de la porte d'entrée des sous-sols et le peu de hauteur de ceux-ci.

On peut répondre à cela que très rarement les acteurs avaient à circuler dans l'*hyposcenium*. En ce qui concerne les esclaves chargés des décors et du rideau on ne devait pas se préoccuper de leur commodité pourvu qu'ils pussent s'y tenir. En outre, et cette dernière raison me semble péremptoire, la présence de trappes indique que cette pièce si basse était utilisée à certains moments. On ne saurait d'ailleurs expliquer autrement la raison d'être de ces voûtes. Si on n'avait pas eu besoin du vide ménagé au-dessous d'elles on se serait simplement contenté de remblayer cet espace comme on l'a fait pour une partie tout à fait analogue du monument, la galerie qui règne derrière la façade et dont le sol est également recouvert de mosaïque.

Scène. — La partie antérieure du *proscenium*, qui correspond à la scène de nos théâtres, avait la forme d'un long rectangle de mêmes dimensions que le sous-sol dont il vient d'être question. Le sol en était revêtu de mosaïque et pavé assez irrégulièrement de larges dalles. Sur elle s'ouvraient trois renfoncements placés le long de son bord postérieur. La mosaïque est formée de gros cubes blancs en calcaire simulant un dallage dont les joints sont représentés par une ligne de cubes verts. Elle a subi dans quelques-unes de ses parties d'assez grossiers remaniements qui sont d'une époque postérieure à celle de la construction du théâtre.

Le mur du fond de la scène (*frons scenæ*), en partie debout, offrait une ornementation remarquable, dont les principaux éléments ont été retrouvés. Il n'était pas rectiligne, mais inter-

rompu comme celui de beaucoup de théâtres antiques[1] par les trois renfoncements dont j'ai déjà parlé : deux latéraux de forme rectangulaire et un médian demi-circulaire[2] dans chacun desquels s'élevaient deux hautes colonnes. Dans le fond de ces diverticules s'ouvraient les portes classiques derrière lesquelles montait un emmarchement qui, dans la lumière de l'ouverture, devait produire le plus gracieux effet.

Le soubassement de ce mur a une hauteur de 1 m. 45 et il faisait, en avant de lui, une saillie sur laquelle reposait une magnifique colonnade. D'une admirable conservation, il est orné, en bas, d'une plinthe surmontée d'une baguette et d'un talon, en haut d'une corniche dont la face supérieure est fortement inclinée. La belle et unique assise qui sépare ces deux parties a 78 centimètres de hauteur. L'avant-corps situé entre le renfoncement oriental et le médian porte, sur le talon de son stylobate, une figure au trait représentant une feuille de lierre.

Sur la plate-forme constituée par cette saillie du soubassement s'élevaient 32 colonnes de proportions élégantes. Leur base est attique, comme celles des ordres que l'on rencontre dans presque tous les édifices de Thugga (temples de Saturne, de Céleste, du Capitole). Elle offre, de bas en haut, la plinthe — un tore, un filet, une scotie — un filet, une baguette, un filet — une scotie, un filet, un tore. Les fûts, lisses, ont un large filet au-dessous de l'apophyge inférieure, et sont fortement galbés dans tout le tiers moyen. Ils sont couronnés d'un filet et d'une astragale (pl. XI).

La cohésion de la base et du fût a été augmentée par

[1] Cf. Gsell, *loc. cit.*, p. 188 et 190.

[2] C'est la forme courbe de la frise architravée de cet exèdre, vue par M. Saladin (*loc. cit.*), qui lui a fait croire que cet entablement provenait du haut de la summa cavea. Mais le rayon de la courbe est trop petit pour que cette opinion puisse être admise.

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'adoption d'une disposition qui a déjà été signalée en Afrique[1].

La face supérieure de la base présente une rainure dont la section a la forme d'un V et qui, disposée suivant un de ses rayons, aboutit à une alvéole carrée placée en son centre. L'extrémité inférieure du fût est, au contraire, pourvue en son milieu d'une saillie à section carrée s'élargissant un peu vers son insertion et qui s'engageait dans l'alvéole (fig. 17).

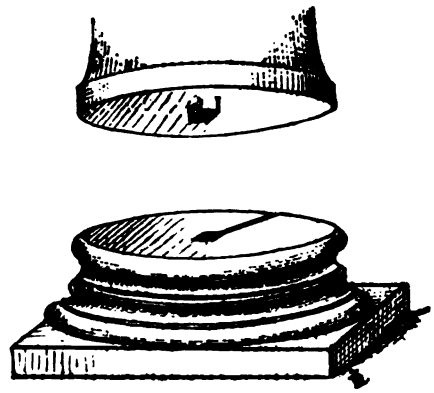

Fig. 17. — Mode d'assemblage d'un fût à une base.

Sur les bases encore en place, j'ai remarqué que ces rainures sont dirigées en arrière, vers le mur. Des recherches très minutieuses, pratiquées sur un très grand nombre de bases, ne m'ont fait rencontrer aucune trace de plâtre ou de plomb dans ces cavités, mais j'ai trouvé plusieurs fois des traces du premier entre le dessous du fût et la face supérieure de la base.

La face supérieure du fût était plate, seulement un peu évidée pour recevoir le chapiteau. Ce dernier, de style corinthien, est d'une excellente exécution, au vase largement ou-

[1] Cf. Saladin, *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, 1892, p. 538, fig. 147.

vert, aux feuilles d'acanthe saillantes et fouillées, aux volutes inclinées sur leur tige. Les tailloirs, ornés de canaux, offrent un fleuron décoré de motifs très variés (V. pl. VIII, n° 1).

La hauteur totale de la colonne est de 4 m. 83.

Avant de passer à l'entablement, je dois parler maintenant des deux grandes colonnes qui s'élevaient dans les renfoncements. Car si elles sont plus hautes que celles qui reposent sur le stylobate, l'entablement est le même des deux côtés par ses proportions et ses rapports, et d'ailleurs ne forme qu'un en passant des unes sur les autres indirectement, mais sans discontinuité. Ces deux colonnes, malgré leurs dimensions plus grandes, ont exactement le même profil que les autres. Leur hauteur a été calculée de manière que le haut du chapiteau y soit au même niveau que celui des colonnes plus petites.

La frise et l'architrave de cet ordre étaient taillées dans un même bloc. Elles forment une série de tronçons dont le soffite est orné, suivant le nombre des entrecolonnements qu'ils surmontent, d'un ou plusieurs cartouches, à l'intérieur desquels fait saillie une surface en forme d'un secteur de cylindre.

Sur la face antérieure de la frise architravée, on trouve de bas en haut : filet, baguette, face oblique, talon et filet (pl. XI).

Au-dessus règne la face plane de la frise qui, suivant la position de chacune de ses parties, porte ou ne porte pas d'inscription.

Chaque tronçon de cet entablement offre des détails qui lui sont spéciaux et grâce auxquels j'ai pu retrouver la place qu'il occupait dans l'ensemble.

Ces constatations m'ont permis de rétablir les rapports et la position qu'ils occupaient. Je vais les exposer en suivant l'ordre dans lequel, de déduction en déduction, j'ai pu arriver à ce résultat malgré la disposition de tous leurs éléments en des points éloignés de leur place primitive.

J'avais tout d'abord comme fil conducteur la belle inscription qui se lit sur la face. A mesure que je trouvais, en désordre et à des niveaux différents, des parties d'entablement avec ou sans lettres, et avant d'avoir découvert les bases des colonnes qui les portaient, je supposai que les pierres offrant des caractères devaient être seules à faire face à la cavea. Une ligne tirée sur le fond de la scène est divisée en sept parties correspondant aux trois renfoncements et aux quatre avant-corps du frons scenæ. Je trouvai que l'inscription devait être gravée sur sept tronçons d'entablement correspondant à chacune de ces parties et dont un seul manquait. En étudiant comme il suit chacun d'eux séparément, je reconnus que la place qui leur était assignée par le texte correspondait aux indications fournies par l'étude de leurs détails.

Ces tronçons étant, sauf celui du centre, symétriques deux à deux, ils peuvent, pour leur description, être réunis comme je le fais ci-dessous. Ils sont numérotés d'après la place qui doit leur être attribuée suivant l'inscription (pl. I, n° 2).

Tronçons 1 et 7.

a. Inscription. — L'étude de leur texte montre qu'ils étaient placés l'un au commencement, l'autre à la fin de l'entablement qui fait face à la cavea (fig. 18).

b. Mensuration. — Ces deux tronçons sont les plus courts de ceux qui portent les lettres. Les deux avant-corps des extrémités sont aussi les plus courts et leurs dimensions correspondent à celles des entablements (longueur de l'entablement, 2 m. 10; du soubassement, 2 m. 20[1]).

[1] Les légères différences existant entre certains des chiffres qui vont être donnés tiennent à des irrégularités de construction sur lesquelles je reviendrai plus loin.

e. Entrecolonnements. — Les soffites ont deux cartouches de 28 et 35 centimètres. Il y a sur le soubassement deux intervalles de 30 et 35 centimètres entre les colonnes.

d. Face postérieure de l'entablement. — L'épaisseur de la frise est de 44 centimètres et il n'y a pas de moulures à sa partie postérieure, ce qui s'explique par sa proximité du mur du fond.

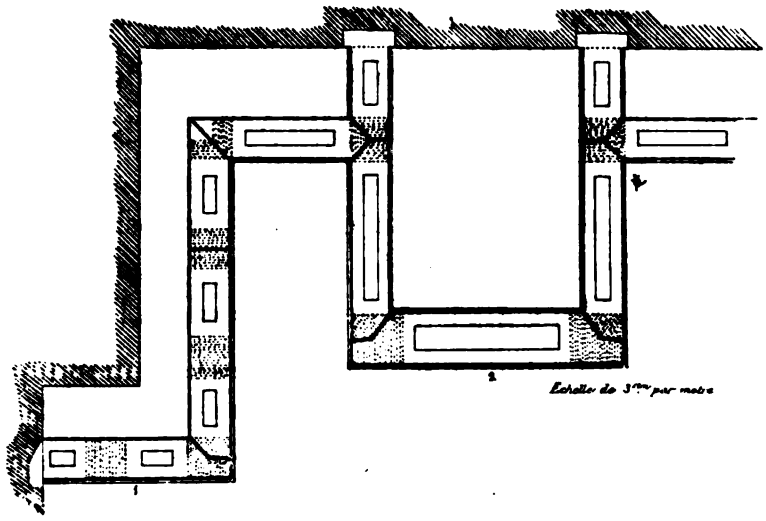

Fig. 18. — Disposition des tronçons de l'entablement du *frons scenæ*.

e. Extrémités. — Les extrémités gauche du tronçon 1 et droite du tronçon 7 ont un renflement brut qui était fixé dans le mur placé contre elles. Les extrémités opposées, au lieu d'être planes, sont ornées sur une partie de leur étendue des mêmes moulures que la face antérieure, ce qui indique que l'entablement voisin, au lieu de se continuer dans le prolongement de celui-ci, faisait un coude avec lui. Le stylobate offre également là un angle droit.

Tronçons 2, 4, 6.

a. Le texte 2 forme la suite de celui du tronçon 1, 6 précède le texte 7. Le texte 4 manque. Les n^os^ 2 et 6, et par analogie le n° 4, doivent donc être en avant des trois renfoncements.

b. La longueur de l'entablement fournit peu de renseignements. On verra tout à l'heure pourquoi.

c. Un seul cartouche de 1 m. 65 sur les soffites correspond à l'unique intervalle de 1 m. 65 qu'il y a entre les deux grandes colonnes des renfoncements.

d. Épaisseur de la frise : 0 m. 62. La face postérieure a des moulures semblables à celle de la face antérieure, cela s'explique parce qu'il n'y a pas ici de mur derrière l'entablement.

e. Moulures en retour sur les extrémités, ce qui indique que les tronçons ne se continuent pas directement avec les tronçons 1 et 3, 5 et 7. Les deux colonnes des renfoncements semblent donc former un ensemble isolé ou en tous cas sans rapports directs avec ceux qui portent le reste de l'inscription.

Tronçons 3 et 5.

a. Ils sont, d'après l'inscription, entre les n^os^ 2 et 4, 3 et 6.

b. Longueur des tronçons, 4 m. 15 ; longueur du soubassement, 4 m. 2 5.

c. Trois cartouches de soffites, dont deux extrêmes de 43 et un médian de 55 centimètres, correspondant aux trois intervalles des colonnes.

d. Face postérieure sans moulures.

e. Moulures en retour aux extrémités; le soubassement forme un angle à ses extrémités.

On voit d'après ce qui précède que l'inscription passe de la frise placée sur un avant-corps à une frise placée dans un renfoncement, et ainsi de suite. Malgré la netteté des indications que je viens de donner, un fait ne cessait de me laisser indécis. Comme il n'existe pas de lacunes dans l'inscription retrouvée (à l'exception du tronçon qui manque) il était impossible, pensai-je, que les parties d'entablement qui la portaient n'aient pas été juxtaposées. Or les deux grandes colonnes sont un peu en arrière des autres et, objection bien plus grave, leur épistyle porte à ses extrémités des moulures en retour indiquant bien nettement qu'une telle juxtaposition n'a jamais existé. Derrière ces moulures qui occupent le tiers antérieur de chaque extrémité, le coin postérieur de la pierre est abattu et forme un angle de 125 degrés avec elles. En conséquence, non seulement ces tronçons n'étaient pas juxtaposés, mais encore ils se continuaient à angle droit avec un autre entablement qui ornait le côté des renfoncements de la scène.

Quelles étaient donc les différentes parties qui formaient ce dernier? Le choix était grand parmi les entablements retrouvés. Voici comment, par élimination, j'ai pu les déterminer (voir fig. 18).

L'examen du soubassement des renfoncements latéraux et des colonnes qu'il portait indiquait que l'entablement situé au-dessus devait avoir: *b*, environ 3 m. 50 de longueur; *c*, trois cartouches sur son soffite; *d*, une seule face moulurée : l'antérieure, sans inscription; *e*, son extrémité septentrionale (c'est-à-dire la plus voisine du pulpitum) taillée en biseau en avant et l'extrémité opposée taillée de même en arrière. Plusieurs tronçons de frise

architravée répondent à ces conditions. Je reconnus à l'aide des mêmes considérations l'entablement situé dans le fond des renfoncements, de chaque côté de la porte. Il a 1 m. 65 de longueur, un seul cartouche sur le soffite, une face antérieure plus soignée que l'opposée, ses extrémités taillées en biseau.

Détail à noter, l'extrémité correspondant à la porte a, non un seul, mais deux angles abattus par un biseau. Cela indique donc qu'elle était en rapport avec deux autres tronçons se continuant avec elle à angle droit l'un en arrière, l'autre en avant, que j'ai retrouvés.

Le premier allait vers le mur qui encadrait la porte du fond. Il a un seul cartouche et se caractérise surtout par un renflement qui était fixé dans le mur. Son extrémité antérieure est taillée en un biseau correspondant à celui du tronçon voisin.

Le second allait en avant, c'est-à-dire vers les deux grandes colonnes. Cette dernière constatation, très importante, me donnait de manière sûre la clef de la disposition générale de l'entablement. La partie de l'inscription qui était placée dans les renfoncements était donc séparée des parties voisines de la même inscription.

Ce second entablement avait un seul cartouche de 1 m. 30 de longueur et une longueur de 1 m. 50 correspondant à l'entrecolonnement. Les deux extrémités en étaient taillées en biseau suivant deux angles diagonalement opposés. Il y a des moulures sur les deux faces.

Les entablements du renfoncement demi-circulaire médian sont reconnaissables à leur forme. Mais les entrecolonnements y étaient notablement plus longs que dans les autres renfoncements, car le cartouche du seul de ces entrecolonnements qui soit intact a 83 centimètres et le tronçon de frise architravée qui le porte a 1 m. 40 de longueur, dimensions qui indiquent,

en outre, que le soubassement sous-jacent, long de 4 m. 50, devait avoir seulement trois entrecolonnements et quatre colonnes, alors que les renfoncements latéraux ont cinq colonnes.

En résumé, l'entablement du fond de la scène reposait partout sur les petites colonnes portées par le soubassement et faisait avec elles le tour des renfoncements en s'interrompant aux portes qui sont dans le fond de ceux-ci. En outre, du fond du renfoncement, il se continuait sur les deux grandes colonnes situées en avant.

Il résultait de cette disposition que, pour les spectateurs assis dans la cavea, l'inscription paraissait coupée en sept parties par d'assez larges intervalles, ce qui devait produire un effet assez singulier. Mais, abstraction faite de ce texte, l'ensemble présenté par cette décoration devait être des plus agréables à l'œil. L'entablement des renfoncements, isolé sur les deux colonnes, semblait être le portique d'un temple, le vestibule élégant d'un édifice précédant les portes : *valvæ regiæ et hospitales*. Cet aspect devait frapper d'autant plus que, par une disposition assez rare[1], on apercevait dans le fond de ce vestibule cinq belles marches qui s'élevaient vers l'extérieur. L'acteur, les cortèges descendant cet emmarchement pour s'avancer vers le vestibule entouré de colonnes et se profilant sur la lumière intense qu'envoyait la plaine à travers les ouvertures, devaient, à leur entrée, paraître agrandis et produire une impression bien autrement vive que s'ils s'étaient présentés de plain-pied.

Le mur du frons scenæ qui s'élevait derrière la colonnade était en pierres de taille dans les parties correspondant aux avant-corps et en moellons dans les autres parties. Son exis-

[1] A Djemila, dans les trois renfoncements de la scène, un escalier descend également vers cette dernière.

IMPRIMERIE NATIONALE

tence, qu'un auteur a contestée, n'est pas douteuse, car il a encore en certains points plus de 2 mètres de hauteur. En quelques endroits, ce mur portait, lors de sa découverte, un enduit revêtu d'une peinture d'un rouge vif, et dont l'épaisseur atteignait près de 7 centimètres.

Cette ornementation du frons scenæ paraît s'être prolongée sur les côtés de la scène. Seulement, colonnes et stylobate étaient non pas détachés, mais simplement appliqués sur le mur. J'ai retrouvé de nombreuses traces de cette décoration : fleu-

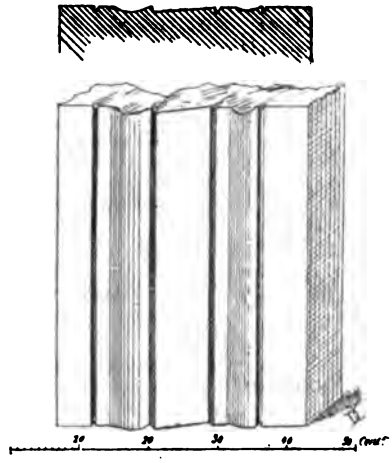

Fig. 19. — Fragment de chambranle.

rons, feuilles d'acanthe, volutes en stuc provenant des chapiteaux qui y étaient figurés en relief (pl. VI). Il y en a encore en place une partie : la plinthe du stylobate est représentée par une petite applique en calcaire, bien conservée, de chaque côté des portes latérales de la scène (fig. 15).

Celles-ci, qui s'ouvraient dans le mur portant cette décoration à reliefs, étaient encadrées dans un chambranle en marbre blanc, orné de moulures plates dont j'ai trouvé plusieurs fragments (fig. 15 et 19). C'est près de ces portes que se trouve

la meurtrière du réduit qui communique avec le sous-sol. Elles étaient munies de deux battants, dont les traces sont restées bien visibles dans les pierres de seuil encore en place, qui ont conservé leurs feuillures et leurs alvéoles (fig. 20). La disposition et la forme de ces dernières montrent de suite que ces portes pivotaient sur des charnières et non dans des cavités analogues à celles des portes de la cavea. Une rainure produite par l'usure d'une tige de métal montre, en outre, que le plus souvent un seul des deux battants fonctionnait. Derrière elles s'étendait un

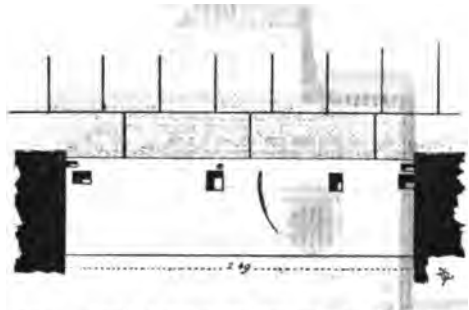

Fig. 20. — Seuil d'une porte des extrémités de la scène.

couloir très court, qui longeait la balustrade du réduit. Il n'a que 3 mètres de longueur et semble avoir été fermé ultérieurement par une porte dont il restait non pas une pierre de seuil, mais un gros bloc de calcaire offrant encore un large crampon de fer scellé dans la pierre qui devait servir à fixer un gond.

Cette porte est sans doute une addition faite ultérieurement au théâtre, mais je ne pense pas qu'elle soit de beaucoup postérieure à la construction du monument.

En effet, auprès de la cavité creusée pour recevoir ce crampon, il y avait une petite alvéole discoïde renfermant une monnaie de bronze, de modèle moyen, à l'effigie de Marc-Aurèle. Si, comme cela semble probable, c'est avec intention que ce

bronze a été ainsi placé, on pourrait peut-être voir en ce fait l'indice d'une coutume analogue à celle qui chez nous consiste à déposer une ou plusieurs monnaies dans les fondations des édifices que l'on construit.

L'ornementation déjà très belle du fond de la scène devait être, comme dans tous les théâtres anciens, complétée par des tentures, des décors mobiles autour de leur axe (*versatiles*) ou glissant dans des rainures (*ductiles*). Il existe sur le sol de la scène,

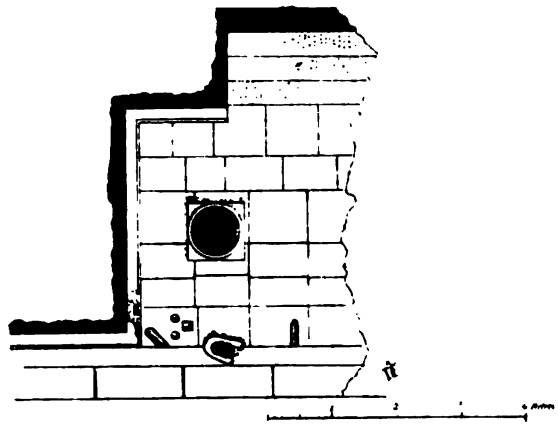

Fig. 21. — Mode de fixation des décors.

dans le renfoncement occidental, une série de cavités qui correspondent à une disposition de ce genre : trous de scellement, feuillures pratiquées dans le dallage ou le soubassement (fig. 21). Il est probable que ce sont les traces de décors que l'on plaçait dans le prolongement des avant-corps. Il devait, suivant toute apparence, exister des trous analogues dans la mosaïque, puisqu'on en retrouve également sur le mur du pulpitum.

13. — Reste maintenant la belle inscription qui ornait la frise de l'entablement. Elle est disposée sur deux lignes. Les

lettres de la première ont 17, celles de la seconde 15 centimètres de hauteur (v. pl. I, n° 2).

P(ublius) Marcius, Q(uinti) f(ilius), A[rn(ensi tribu)], Quadratus, flamen divi Aug(usti), pont(ifex) c(oloniæ) J(uliæ) K(arthaginiensis), in quinque decurias [adlectus ab imp(eratore) Anto]nino Aug(usto) pio, ob honorem flaminatus sui perpetui; patriæ suæ theatrum cum b[asi]licis et porticu et xystis et scæna(m), cum siparis et ornamentis omnibus et . . . . . sua pecunia fec(it), idemq(ue), ludis scænicis editis et sportulis datis et epulo et gymnasio, ded(it).

Comme je l'ai fait remarquer, le contenu de cette inscription paraît être en partie une réplique et un développement du texte qui orne les arcades de la cavea.

Il serait intéressant de pouvoir attribuer à chacune des parties du théâtre le nom qui a dû lui être donné dans ce texte. Malheureusement cette identification m'a paru impossible.

Un seul fait ressort, en effet, de l'étude du contexte, c'est que *basilicæ, porticus* et *xystis* ne faisaient pas partie de la scène. Il semble qu'ici le mot *theatrum* ait eu un sens restreint, opposé au mot *scena* et que tous deux aient correspondu à deux grandes divisions du théâtre. Quoi qu'il en soit, je ne vois point où auraient été les basilicæ, pièces renfermant des colonnes. Le « porticus » est peut-être la colonnade de la façade, les xysti, les deux grands couloirs allant de la façade aux vomitoria.

Si les basilicæ avaient été indiquées comme faisant partie de la scène, on pourrait croire que ce nom était donné aux trois renfoncements qui, en effet, renferment des colonnes. Il semble d'autre part difficile d'admettre qu'en dehors des pièces que je viens d'indiquer il y en ait eu d'autres auxquelles ces noms puissent s'appliquer. Le théâtre est, en effet, assez bien conservé pour qu'on n'y voie point d'emplacement indéterminé

qui ait pu les contenir, et d'autre part il ne doit pas s'agir ici de dépendances en dehors de l'édifice, *theatrum cum* semblant opposé à *scenam cum*, la conjonction ayant ici le sens de renfermant.

Il y a lieu de s'étonner que, dans cette énumération du contenu du théâtre ou de la scène, on n'ait pas cité de rideau (*aulæum*) alors que les *siparia* y sont inscrits tout au long. J'ai attiré précédemment l'attention sur ce fait.

Cette inscription fournit la date approximative de la construction du théâtre, que j'ai trouvée plus précisée dans le texte de la cavea. Elle nous indique que P. Marcius Quadratus remplissait les hautes fonctions sacerdotales de *flamen divi Augusti*, qui semblent avoir été dans les cités comme le couronnement des fonctions municipales.

La corniche qui surmontait l'entablement du portique de la scène a presque entièrement disparu. Les quelques parties qui en subsistent sont richement sculptées. Modillons et caissons offrent une série de fleurons et de feuillages variés, d'un travail soigné, qui traduit chez le sculpteur cette préoccupation, déjà rencontrée dans d'autres œuvres de sculpture africaine, de s'inspirer directement de la nature (pl. VII, n° 1). On a rencontré au cours des fouilles et sur la scène quelques pierres plates ornées sur leurs tranches de moulures qui sont, de bas en haut, listel, cavet, talon renversé, listel et rebord de la face supérieure. Elles constituaient la cymaise de cette corniche (fig. 22). L'entablement avait une hauteur totale de 1 m. 27 (architrave, 37 centimètres; frise, 40; corniche, 30; cymaise, 20).

Il est possible, grâce aux données qui viennent d'être exposées, de se faire une idée sommaire de l'aspect qu'offrait la scène. Mais la restitution peut encore être poussée plus loin.

Le portique du frons scenæ qui vient d'être étudié s'élevait

à 8 m. 55 au-dessus de l'orchestre, c'est-à-dire que sa partie supérieure arrivait à peu près au niveau de la troisième précinction.

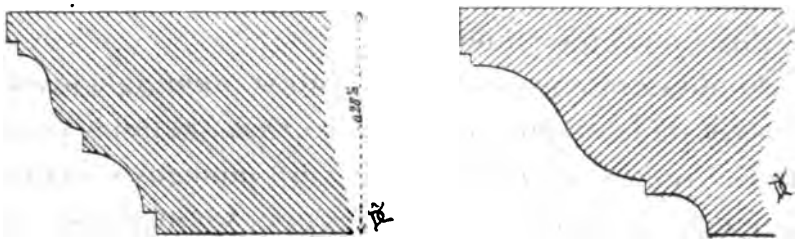

Fig. 22. — Coupe de la corniche du *frons scenæ*.

Conformément aux préceptes de Vitruve[1], le toit de la summa cavea doit être de niveau avec la partie supérieure de la scène, fait qui a été vérifié dans plusieurs théâtres antiques. Il est probable qu'il en a été de même ici. C'est ce que tend à faire admettre l'épaisseur du mur du fond de la scène. En outre, j'ai trouvé des bases, des fûts brisés et des chapiteaux de dimensions plus petites que celles du portique qui vient d'être décrit. Les chapiteaux, d'ordre corinthien, n'en étaient à vrai dire qu'épannelés. Mais c'est un fait qui a sa raison d'être dans l'économie réalisée en traitant sommairement les parties élevées, celles qui ne devaient être vues que de loin. Enfin on a rencontré sur la scène plusieurs fragments d'une corniche pourvue d'un larmier, qui n'appartiennent pas à la colonnade inférieure et doivent par conséquent venir de plus haut (fig. 23).

On sait d'autre part, d'après Vitruve[2], que le mur du fond de la scène devait avoir trois étages de colonnes, ce qui existait aux théâtres d'Aspendos et d'Orange. On est donc en droit de

[1] I, 7. — [2] V, 6.

penser que cette disposition générale existait ici et qu'il y avait au-dessus de la colonnade inférieure deux autres rangées de colonnes, dont la hauteur totale devait être égale à la distance qui sépare la troisième précinction du haut de la cavea, c'est-à-dire 6 m. 50 à 7 mètres.

Les fouilles ont encore fourni d'autres renseignements sur cette partie de la scène. Les restes de trois statues y ont té retrouvés sur le sol. Leur situation au moment de la découverte indique qu'elles étaient placées dans le frons scenæ, au-dessus de la première rangée de colonnes. En effet, les deux moitiés de l'une d'elles gisaient dans le renfoncement du sud-ouest, à environ 4 mètres au-dessus du sol.

Fig. 23. — Coupe de différentes corniches.

Comme la moitié d'une autre statue de mêmes dimensions a été trouvée à la même hauteur dans le renfoncement opposé, on est en droit de conclure que toutes deux étaient placées dans des parties symétriques. Enfin, en face du renfoncement médian, dans les remblais de la partie supérieure de l'hyposcenium, j'ai trouvé, en 1898, une tête et des fragments d'une statue colossale de Lucius Verus.

La correspondance des dimensions de ces trois effigies et leur situation dans chacun des renfoncements montrent qu'elles

faisaient partie du même ensemble décoratif. Le dos de celle dont le tronc existe encore était simplement ébauché, nouvelle indication nous apprenant que les statues étaient adossées à un mur ou du moins n'en étaient pas éloignées. D'après les considérations qui précèdent, elles étaient placées au-dessus de l'entablement que portent les deux grandes colonnes des renfoncements, et le mur qui s'élevait derrière elles devait offrir une ornementation qui les encadrait.

Les deux statues latérales représentaient un personnage féminin assis. Quoiqu'elles n'aient conservé aucun de leurs attributs, il est probable que c'étaient des allégories relatives aux *ludi scænici* ou des muses telles que Thalie et Melpomène. La hauteur de ces statues assises était de 2 m. 50.

Elles ont été taillées dans le calcaire du pays, mais l'art avec lequel elles ont été exécutées était digne d'employer une plus noble matière, car elles sont d'un travail bien au-dessus de la moyenne des sculptures africaines.

Chacune d'elles se composait de trois blocs formant l'un la tête et le cou, un autre le tronc, un troisième les membres inférieurs. De la statue du renfoncement occidental il reste deux parties (pl. X, n° 2) : le tronc, présentant un encastrement qui recevait le cou et dépourvu de ses bras, et le bloc inférieur, complet, sauf un pied qui lui était rattaché par un scellement dont les traces sont visibles. Le corps est revêtu du *pallium*, dont le bas est dépassé par les plis serrés d'une tunique. Les pieds sont chaussés. Le drapé a beaucoup de souplesse, les plis profonds et serrés retombent avec grâce entre les jambes dont les reliefs se devinent sous le vêtement. Le bloc qui forme le tronc était placé en arrière de celui des membres inférieurs et l'artiste a fort habilement dissimulé le joint par un flot de plis placés en avant de l'abdomen.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il ne reste que la partie inférieure et quelques fragments de la statue du renfoncement opposé (pl. VIII, n° 3). Elle était traitée de la même façon que la première, mais le pallium qui tombe entre les genoux est orné d'un gland. On a retrouvé deux fragments d'un bras recouvert d'une manche fendue longitudinalement dont les bords sont réunis de distance en distance à l'aide de boutons et de nœuds, mode gracieux que l'on retrouve précisément sur une statue de Thalie au musée du Vatican.

Il est assez surprenant que la statue de L. Verus soit la seule effigie d'empereur qui ait été placée sur la scène. Dans la restitution telle que je l'admets on peut s'étonner de ne point voir, au centre du théâtre, la statue de Marc-Aurèle. Je ne me refuse point d'ailleurs à admettre que la scène ait porté les représentations de deux empereurs. On pourrait penser qu'il y a eu quatre niches dans le frons scenæ, dont deux aux extrémités de la scène comme au théâtre de Khamissa (cf. GSELL, *loc. cit.*, p. 190) et deux autres dans les avant-corps qui séparent les renfoncements. Dans les premières auraient été les statues des Muses, dans les secondes celles des deux empereurs. En tout cas, et pour la tête qui a été retrouvée, l'idée d'un simple buste doit être écartée à cause du pied et de la main en marbre qui étaient près d'elle.

La statue de Lucius Verus était en marbre blanc. La tête mesure avec le cou 0 m. 50 de hauteur (pl. X, n° 1). Elle offre les caractères habituels de l'effigie de l'empereur : barbe longue et bifide, pommettes saillantes, traits sévères, regard profond. La chevelure crépue porte une couronne de lauriers dont les deux branches sont réunies, au-dessus du front, par un ornement très fruste qui présente en son centre un trou de scellement. Y avait-il une étoile comme celles qui étaient placées

sur la tête des statues de César et d'Auguste? Mais M. Gsell a fait remarquer[1] justement que le signe de la consécration sous l'Empire était la couronne radiée. Peut-être était-ce tout simplement un fleuron orné en son centre d'une gemme.

La partie postérieure de cette tête manque. soit qu'elle ait été brisée, soit que, comme dans certaines statues antiques, elle ait été faite de deux pièces. On a retrouvé la main et le pied droits de la même statue.

Le pied est chaussé d'un brodequin dont les deux courroies se croisent en avant et portent en ce point un nœud ou un ornement. Dans la main en supination est tenu un globe fortement aplati, portant au centre de sa face supérieure un petit trou de scellement. Il représentait sans doute la sphère surmontée d'une petite Victoire ailée que cet empereur porte sur certaines monnaies[2].

On possède donc de nombreux et précis renseignements pour la restitution d'une grande partie du frons scenæ que je tenterai d'esquisser plus loin.

VI. POSTSCENIA.

On a vu que dans le fond de chaque renfoncement de la scène il y avait un emmarchement de cinq degrés. Il s'élevait jusqu'à un palier large d'environ 1 mètre, pour redescendre jusqu'à la galerie qui règne derrière la façade du monument. On voit donc que le personnage qui passait par cette issue devait monter pour redescendre aussitôt, et que cet escalier n'avait qu'une destination simplement décorative. Sur les côtés il était séparé par un mur de petites pièces placées derrière la

[1] *Rev. arch.*, janv. 1899, p. 40 et 43. — [2] Cohen, *Desc. hist. des monnaies*, III, p. 35 et pl. 1350.

scène. Le chambranle des portes par lesquelles il donnait sur la galerie et sur la scène était orné d'appliques moulurées en marbre blanc.

Les courbes, les angles rentrants et saillants que formait sur la scène le frons scenæ se reproduisaient en arrière d'elle. Pour pallier l'effet disgracieux qu'eût produit la vue de ce mur sinueux, on avait élevé devant lui, à une certaine distance, un autre mur, rectiligne, qui formait en même temps l'un des côtés de la galerie placée derrière la façade.

L'espace compris entre eux, coupé par les escaliers dont il vient d'être question, formait quatre petites pièces de forme irrégulière dont deux s'ouvraient à l'extérieur sur la même galerie. Les portes en étaient aussi encadrées par un chambranle en marbre blanc mouluré. Il y avait ainsi en tout dans le mur de la galerie sept portes; trois appartenant aux escaliers du fond de la scène, de grandes dimensions, entre celles-ci deux plus petites, donnant sur les pièces dont il vient d'être question, enfin, à chaque extrémité une autre porte. Ces dernières s'ouvraient sur un étroit couloir longeant les extrémités de la scène jusqu'à ses portes latérales et dans lequel un escalier conduisait aux étages supérieurs et peut-être à des loges situées au-dessus de ces portes. C'est une disposition que l'on rencontre dans plusieurs théâtres, notamment dans celui d'Orange.

Trois marches de l'un de ces escaliers seulement sont encore en place dans la pièce du sud-ouest, les autres ont disparu. Entre la première d'entre elles et la porte qui s'ouvre sur la galerie, il y a un palier sur lequel donne une porte surmontée encore d'un énorme linteau de pierre derrière laquelle une petite pièce s'étend jusqu'à l'escalier de l'un des renfoncements latéraux de la scène.

Avec le réduit pourvu d'une meurtrière donnant sur la scène, ces deux escaliers devaient former les *parascenia*. Afin de donner plus de clarté à cette étude j'ai dû étudier séparément ces deux parties en les réunissant chacune à celles du théâtre dont elles étaient une dépendance.

VII. PASSAGES ENTOURANT LA SCÈNE.

La scène et les petites pièces adossées aux murs qui l'entouraient étaient encadrées par trois passages dont l'un n'est autre que la galerie située derrière la façade et dont il sera bientôt question. Les deux autres, qui lui sont perpendiculaires, reçoivent, sur un de leurs grands côtés, les portes situées aux extrémités de la scène et à l'une de leurs extrémités l'ouverture du vomitoire placé sous les loges. Dans celui qui est à l'est du monument on voit, en outre, la porte de la petite pièce située au fond de ce couloir (pl. XII). Le vomitoire occidental n'a pas de porte de ce genre à cause de la présence du rocher. A leur extrémité opposée, ces passages s'ouvrent latéralement sur chacune des extrémités de la galerie de la façade qui leur est perpendiculaire et les réunit. Le sol en est revêtu de ciment de tuileaux. Tous deux ont une largeur de 6 m. 30.

Rien n'indique d'une façon certaine qu'ils aient été couverts. Cependant si celui qui est à l'ouest est limité extérieurement par une paroi rocheuse qui ne m'a fourni aucun renseignement à cet égard, l'autre est fermé par un mur qui devait, suivant toute apparence, supporter un toit. J'ai d'ailleurs trouvé à son pied un certain nombre de tuiles.

La galerie placée derrière la façade, aux extrémités de ces deux passages, en était séparée par une large porte à deux

battants dont les pierres de seuil encore en place indiquent la disposition : comme les portes latérales de la scène, elle pivotait sur des charnières. Le sol en était, comme celui de la scène, revêtu d'une mosaïque simulant un dallage blanc à joints verts dans laquelle on voit des traces de réparations grossières.

On sait qu'outre ces deux portes cette galerie en avait encore sept autres dans la paroi qui la séparait des postscenia, dont trois donnant sur la scène, deux sur les petites pièces voisines et deux sur les escaliers [1]. L'autre paroi était constituée par le portique de la façade.

C'était donc un point très important dans la distribution de l'édifice puisqu'il reliait entre elles un grand nombre de ses parties.

C'est là que se formaient les théories et les groupes qui devaient pénétrer sur la scène par les portes du fond, là que les chorèges se réunissaient pour l'arrangement des groupes qu'ils devaient composer.

C'est là aussi que s'ouvraient les loges des acteurs ou les magasins adossés au mur de la scène, que passaient ceux qui voulaient aller d'un des couloirs latéraux à l'autre, là enfin que les spectateurs de marque venaient se promener dans les entr'actes ou se mettre à l'abri quand il pleuvait en jouissant de la vue merveilleuse que l'on avait sur la vallée.

Cette galerie était en effet limitée au sud par une haute colonnade qui fait partie de la façade du monument.

[1] On peut se faire une idée de l'aspect qu'offrait cette alternance de portes de dimensions différentes, d'après ce qui reste de la partie correspondante du théâtre de Khamissa. Gsell, *loc. cit.*, pl. XLVI.

VIII. FAÇADE.

Il reste du portique qui décorait le front de l'édifice de si faibles vestiges que jusqu'à ma dernière campagne de fouilles j'avais douté qu'il eût existé. Il n'en a été en effet retrouvé que deux bases de colonnes et le soubassement. Fort heureusement la face supérieure de celui-ci offre encore quelques-unes des dalles qui portaient les colonnes et dans lesquelles ont été ménagées des alvéoles de fixation semblables à celles que j'ai décrites précédemment à propos des bases du portique du frons scenæ. Ces alvéoles, de 7 à 8 centimètres de côté sur 6 centimètres de profondeur, se prolongent en arrière par une rainure qui va jusqu'au bord de la dalle. Elles ont permis de mesurer la longueur de l'entrecolonnement qui était de 2 m. 75. Les bases ayant les mêmes dimensions que le petit ordre de la scène, le nombre des colonnes était de 14.

On doit remarquer dès maintenant que ce portique s'étendant seulement le long de la galerie qui le séparait des post-scenia n'occupait pas, par conséquent, toute la largeur de l'édifice. Il était un peu plus long que la scène. A chacune de ses extrémités il y avait un retrait de la façade correspondant aux couloirs latéraux conduisant à l'orchestre. A l'ouest, ce retrait était précédé d'un escalier dont il sera bientôt question. A l'est, il s'élevait à pic au-dessus de la vallée.

Quelle était la disposition et la décoration de la façade au-dessus des colonnes? Les restes qui ont été retrouvés aux pieds du monument fournissent quelques renseignements à cet égard.

Parmi eux on distingue d'énormes pierres en forme de prismes rectangulaires, qui portent une inscription. Le calcaire

en est peu résistant et presque toutes sont brisées en plusieurs fragments qui n'ont chacun que deux ou trois caractères, en raison de la grandeur de ceux-ci. De là de grandes difficultés pour la restitution du texte. J'ai pu cependant la tenter grâce à une précieuse indication fournie par quelques-uns de ces fragments et d'après laquelle on est en droit d'admettre qu'ils renfermaient la réplique des inscriptions ornant la frise de la scène et la galerie de la summa cavea. Les pierres trouvées au pied de la façade et portant de grands caractères doivent être divisées en deux catégories : les unes n'ont qu'une rangée de lettres et ne portaient qu'une ligne. Les autres en avaient deux.

14. — *a* Pierre intacte : longueur, 1 m. 95; hauteur, 0 m. 45; largeur, 1 m. 95; hauteur des lettres, 0 m. 35. (V. pl. I, n° 3 *a*.)

Armeni]*acor*(*um*) *me*[*dicorum*.

Un grand espace vide, qui se trouve sous les caractères, indique qu'il n'y avait pas ici de seconde ligne, contrairement à ce qui existe pour les fragments de l'autre catégorie.

b. Autre fragment retaillé à une basse époque. (V. pl. I, n° 3 *b*.)

dom[*us divinae*...]

Aucune des pierres portant les autres fragments de texte n'est intacte, et il est impossible de voir quelle en était la longueur exacte. J'ai pu mesurer leurs autres dimensions.

Hauteur de la pierre, 0 m. 75; hauteur des lettres, l. 1 = 0 m. 36, l. 2 = 0 m. 20.

Il existe un certain nombre d'autres fragments dont il a paru impossible ou inutile de rechercher la place.

La forme des points est remarquable. Elle est extrêmement variée, tantôt résultant de la combinaison de deux courbes, tantôt figurant des flèches, des feuilles de lierre, des triangles, etc. Des traces très nettes de couleur indiquent que les caractères étaient peints en rouge, fait que j'ai relevé pour les autres grandes inscriptions du monument et pour celle du temple de Baal-Saturne.

Il résulte de ce qui vient d'être exposé que ce texte se composait de deux parties. La première, d'une seule ligne, renfermant une salutation impériale, formait un tout complet et était séparée de la suivante par un assez large intervalle.

En ce qui concerne la seconde, un simple coup d'œil jeté sur les fragments les mieux conservés montre de suite qu'elle était une réplique de l'inscription du frons scenæ. Les mêmes mots y sont superposés dans les deux lignes avec des rapports à peu près identiques.

Comme d'autre part les mots *medicorum* sont communs à l'inscription de la summa cavea et à la première ligne de celle de la façade, comme il y a une similitude incontestable entre l'inscription du frons scenæ et les deux dernières lignes de celle-ci, on a le droit de croire que la première ligne devait aussi reproduire un des textes importants de l'édifice, lequel ne pouvait être que celui de la galerie de la cavea.

On ne saurait s'étonner qu'il en reste si peu de chose quand on constate que tout ce qui était dans les parties les plus élevées du monument a été méthodiquement enlevé, ainsi que les colonnes de la façade elle-même. Les pierres, longues et relativement peu épaisses, qui portaient la salutation ont pu être facilement débitées et transportées au dehors.

Nous savons donc qu'au-dessus de l'entablement du portique

IMPRIMERIE NATIONALE.

il y avait deux assises de pierres de taille d'une hauteur totale d'au moins 1 m. 20 portant deux inscriptions superposées ou plutôt une seule inscription se composant de deux phrases. Je ne chercherai pas à restituer la première, en raison du peu d'éléments qui nous est parvenu, me contentant de renvoyer, pour ce qui la concerne, à l'inscription n° 1.

En ce qui regarde la seconde, j'indiquerai ci-dessous la place qu'occuperaient les fragments retrouvés dans une inscription disposée comme celle du frons scenæ (V. pl. I, n° 3).

*P. Marcius Q. f. Arn. Quadrat*VS · FLAMEN
[illegible]*theatrum cu*M · BASILICIS · ET · PORTI

DIVI · AVG · PO*nt. c. i. k.* IN · Q*uinque decu*RIAS
*c*V · ET · XYSTIS · ET *scænam cum siparis* ET · OR*namentis omnibus*

*a*DLEC*tas ab imp. an*TO*ni*N*o aug. pio o*B
[illegible]CTVM · S[illegible]M · SV*a* PEC · *Fecit id*EM

*hon*OR*em flami*N*atus sui perpert*VI PA*triæ suæ*
Q · *l*VDIS *s*CAE*nicis editi*S · ET *sportulis datis, et epulo et gymnasio ded.*

Nous savons donc ce qu'étaient les grandes lignes de la façade jusqu'à environ 8 m. 75 de hauteur. Un toit devait la recouvrir ainsi que les *postscenia*. J'ai, en effet, trouvé au pied du monument un grand nombre de tuiles, les unes larges à rebord (*tegulæ*), les autres en forme d'un demi-tronc de cône portant extérieurement des cannelures longitudinales (*imbrices*) et destinées à recouvrir les joints des premières (fig. 24).

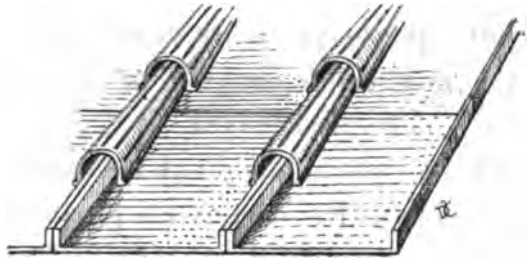

Fig. 24. — Tuiles ayant recouvert la façade.

15. — Elles avaient une estampille, tracée à la pointe avant la cuisson :

a.	*b.*	*c.*	*d.*
M	MS	MSV	M SVC

M(arcus) Suc(cessus).

Nous avons peu de renseignements sur ce qu'il y avait entre l'inscription et le toit. On peut admettre que, comme dans la plupart des théâtres antiques, le mur de la façade était divisé en trois étages qui pouvaient être ornés de manières diverses. De cette décoration, il n'a été retrouvé qu'un détail assez joli, une plaque de marbre portant un hippocampe ailé en relief. La forme de cette plaque indique qu'elle devait être appliquée, avec un certain nombre de ses semblables, autour du cintre d'une ouverture, fenêtre ou porte (pl. IX, n° 2).

La colonnade reposait sur un mur dont le bord supérieur était revêtu de grandes dalles formant le seuil des entrecolonnements. Sa hauteur était de 1 m. 10 au-dessus d'une plateforme qui s'étendait en avant de la façade. Il était en lits de moellons assez irréguliers, coupés verticalement à distances égales par des chaînes en pierres de taille correspondant aux colonnes dont elles supportaient le poids, le tout revêtu d'un enduit en ciment. Ce soubassement était supporté lui-même par des fondations en moellons faisant en avant de lui une saillie de 20 centimètres et augmentant d'épaisseur à mesure qu'elles descendaient. Leur hauteur est variable et dépend du relief du sol sur lequel elles reposent.

J'ai pu, en effet, m'assurer par des sondages poussés très profondément que partout elles ont été établies sur le roc.

Le canal venant de l'*hyposcenium*, et dont il a été précédemment question, s'ouvre dans la continuité du soubassement,

contre la chaîne qui supportait la colonne occidentale de l'entrecolonnement médian de la façade. Il a o m. 59 de hauteur

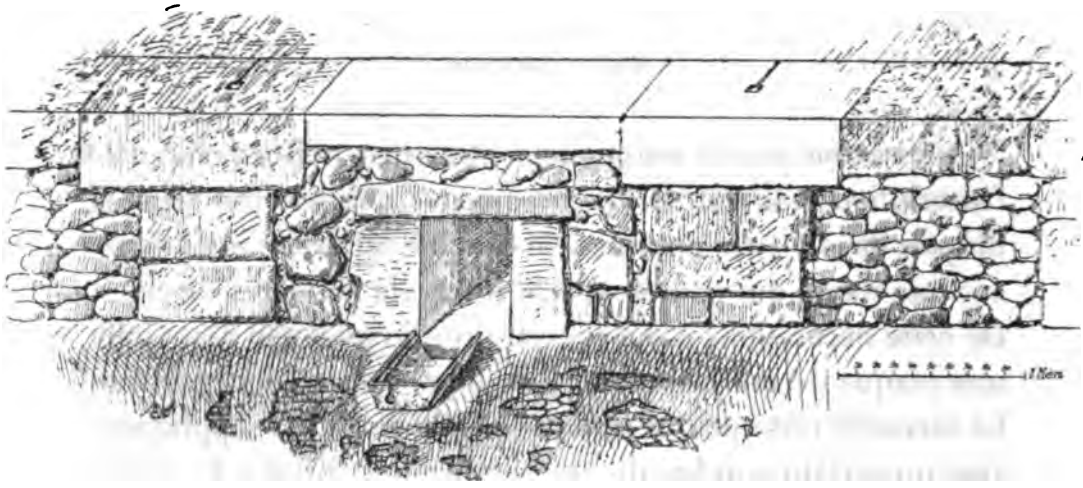

Fig. 25. — Soubassement de la façade.

et o m. 49 de large. En face de cet orifice reposait sur le sol de la plate-forme la petite auge que j'ai également signalée plus haut (fig. 25).

IX. PLATE-FORME.

La plate-forme au sol cimenté qui s'étendait en avant du théâtre était, autant qu'on peut s'en rendre compte, de forme demi-circulaire. Limitée à l'ouest par un escalier, elle ne s'étendait que jusqu'à environ 7 mètres de l'angle oriental de la façade.

Cet angle est, en effet, formé de pierres à bossages, jusqu'à une profondeur de 2 m. 35. D'ailleurs, la présence d'une barbacane située à ce niveau et l'absence de mur de fondation visible sur l'espace de 7 mètres où paraît avoir manqué la plate-forme indiquent bien qu'en ce point le pied de l'édifice com-

plètement dégagé s'élevait directement au-dessus du rocher.

Cette partie du monument a été si bouleversée qu'il est impossible de se faire une idée de sa disposition et de son contenu.

La couche de ciment qui en revêtait le sol avait été simplement posée sur la terre vierge ou les remblais sans qu'on ait mis au-dessous, ainsi que c'était la règle en pareil cas, une couche de mortier ou de moellons. Comme à une basse époque on l'a trouée pour y installer des tombes [1], et que les pierres énormes de la façade en s'écroulant l'ont mise en miettes, on n'en a trouvé aucun fragment résistant. Une simple ligne de ciment encore adhérent au mur de la façade et retrouvé ça et là dans la terre indiquait de façon indiscutable qu'elle avait existé. Elle se terminait en avant sur une voûte en cul-de-four qui soutenait la plate-forme vers la vallée, suivant un mode souvent usité chez les anciens et dont on trouve des exemples au plateau de Byrsa et au Mont Palatin. C'est en ce point qu'elle offre la plus grande largeur, qui est de 13 mètres.

Elle semble avoir communiqué avec la galerie de la façade par un des deux escaliers dont il va être question, et avoir été, par conséquent, une dépendance du théâtre.

X. ESCALIER D'ENTRÉE.

Il y avait, vers l'angle ouest de la façade, deux emmarchements accolés et placés l'un en avant de son entrecolonnement le plus occidental, l'autre en face du couloir qui longe l'extrémité correspondante de la scène. La paroi rocheuse de ce dernier s'incurve en avant, le passage se rétrécit et forme un

[1] C'étaient des sépultures à inhumation : squelette allongé, tête à l'est, sans mobilier, dans un cercueil formé de pierres plates arrachées au théâtre.

vestibule devant lequel s'étend un dallage qui précède l'escalier. Celui-ci a 3 m. 20 de largeur et comprend six marches d'une hauteur totale de 1 m. 10.

En avant de lui il y a un couloir dallé de 7 m. 20 de longueur, au sol assez fortement incliné, enfermé entre deux murs et s'ouvrant à l'extérieur par deux piliers en pierres de taille. Cet ensemble formait donc un petit édicule[1] couvert qui était une des deux entrées principales du théâtre et devant lequel règne un espace dallé, reste probable d'une voie qui conduisait de la ville au monument.

L'escalier qui touche à la plate-forme est détruit, mais il paraît avoir eu la même disposition que le premier. En tous cas, j'ai pu constater que tous deux ont toujours été distincts et que le mur qui les sépare n'est pas une construction postérieure, car les dalles des marches ne s'étendent pas au-dessous de lui. Ces deux emmarchements ont la même hauteur que le mur de soubassement de la façade et le pied en est par suite au niveau de la plate-forme. On peut donc admettre que cette dernière communiquait avec celui dont elle est le plus rapprochée. En l'absence de données précises fournies à ce sujet par l'examen des ruines, cette opinion est confirmée par le fait qu'elle n'en est pas séparée par un mur.

Il ressort de ce qui précède que l'escalier le plus occidental était destiné à permettre d'arriver jusqu'au cœur de l'édifice en passant par le couloir situé aux extrémités de la scène et la voûte qui mène à l'orchestre. On remarquera que les deux

[1] Cet édicule fut utilisé pour abriter un pressoir à une basse époque. J'y ai trouvé en place une jolie dalle de petites dimensions, pourvue de sa rainure circulaire et de son évier, au pied duquel était encore une auge en calcaire destinée à recevoir l'huile exprimée. Il y avait auprès d'eux plusieurs vases de bonne facture, en excellent état de conservation. C'est sans doute à la même époque que l'on a pratiqué dans le mur qui sépare les deux escaliers une brèche qui existe encore.

portes qui s'ouvrent sur le côté du couloir donnaient l'une sur la scène, l'autre sur la galerie de la façade qui était quelque chose comme le foyer de nos théâtres. Quand elles étaient fermées, en dehors des représentations, les personnes venant de la ville pouvaient arriver directement à l'orchestre, mais il leur était impossible de pénétrer sur la scène ou dans les *postscenia*. Quand elles étaient ouvertes, les mêmes passages de simples voies d'accès qu'ils étaient devenaient des couloirs desservant la scène et ses dépendances, et faisant communiquer entre eux *parascenia* et *postscenia*.

L'autre escalier, au contraire, conduisait directement à la galerie de la façade et aux *postscenia*, où se trouvaient les trois entrées du fond de la scène et celles de petites loges servant aux acteurs ou au dépôt des décors. L'escalier conduisant aux parties élevées du frons scenæ s'ouvrait également sur cette galerie. En sorte que si le premier emmarchement était l'entrée destinée aux spectateurs, celui-ci était en quelque sorte « l'entrée des artistes ».

J'ai trouvé ici plusieurs pierres richement sculptées qui devaient contribuer à l'ornementation de cette partie de l'édifice. C'est d'abord le corps d'une vasque en calcaire (pl. IX, n° 1), large de 1 m. 10, haute de 0 m. 30, pourvue d'un trou d'écoulement carré de 3 centimètres de côté. L'ornementation en est très riche. Au-dessus d'un quart de rond orné de losanges, un cavet porte une série de canaux surmontée d'une doucine couverte de larges feuilles d'acanthe. Un bandeau de feuilles de lauriers couronne le bord supérieur. J'ai montré ailleurs qu'il existait à Dougga une distribution d'eau dans les édifices et quoique l'on n'ait rien trouvé de ce genre dans le théâtre, il est possible qu'il y ait eu ici une adduction de liquide, la vasque étant destinée à permettre aux spectateurs et surtout

aux acteurs de faire des ablutions à l'entrée et à la sortie du théâtre.

C'est aussi en ce point que j'ai trouvé une jolie corniche, dont les caissons sont ornés de motifs très originaux : grappes de raisins, feuilles d'acanthe, boucliers entrecroisés[1] (pl. VII, n° 2) et une magnifique console (pl. VII, n° 3) portant à son extrémité antérieure un aigle en haut relief tenant le foudre en ses serres. Sur les côtés sont de gracieux rinceaux de lauriers.

Parmi les menus objets exhumés là, il y a encore à signaler un nombre prodigieux de débris de tablettes en marbre d'une extrême variété, un fragment d'une grande terre cuite représentant un œil et une crinière paraissant avoir fait partie d'une statue de cheval de grandeur naturelle, enfin un fragment de stèle avec un Mercure portant le caducée (pl. VIII, n° 4). Dans les débris provenant de maisons arabes édifiées en cet endroit, j'ai encore trouvé un grand pilastre, cannelé sur les quatre faces, une très jolie base de colonne en marbre blanc et une inscription funéraire grecque, qui ne paraissent pas provenir du théâtre. Il est possible que les deux premiers appartiennent à une dépendance du monument non déblayée, les fouilles que j'ai dirigées ayant été limitées à ce dernier proprement dit.

Un petit corbeau, trouvé dans le mur d'une des maisons qui avaient été construites sur l'édifice, était orné de feuillages à sa face inférieure, et à sa face supérieure d'une petite base circulaire qui devait recevoir une statuette ou une colonnette (pl. IX, n° 3).

Un certain nombre de piédestaux de forme originale ont été rencontrés dans la cavea et sur la scène. D'après le niveau où

[1] J'ai déjà trouvé ce dernier motif sur un caisson de la corniche de façade du temple du Capitole de Henchir Matria.

ils se trouvaient, ils devaient être situés dans la partie supérieure du monument (pl. IX, n° 5).

On sait que les théâtres romains étaient entourés d'annexes, de dépendances, temples, promenoirs, gymnases, et il est possible que le « *gymnasium* » dont parle l'inscription de la scène ait été donné dans une construction de ce genre. Jusqu'à présent, les abords du monument n'ayant pas été dégagés, on n'a trouvé aucun vestige de ces édifices. Peut-être cependant faut-il faire une exception pour une construction englobée dans les maisons arabes voisines et où on voit encore une porte pourvue de son linteau sur lequel est gravé un *phallus*, traité non pas avec le caractère conventionnel qu'on lui donnait habituellement, mais d'une manière dont le naturalisme semble intentionnel. On sait que les *fornices* étaient, en général, nombreux aux abords des théâtres et quoique cet emblème se rencontre souvent en Afrique avec un sens symbolique, on peut se demander si, dans ce cas spécial, il n'offrait pas une indication d'un autre genre. Des sculptures phalliques ont déjà été rencontrées à Dougga [1].

Il me reste à signaler d'autres constructions découvertes, il est vrai, dans ce monument, mais qui y ont été ajoutées à une date bien postérieure à sa fondation. J'ai déjà dit que l'orchestre était rempli de murs d'habitation assez grossièrement, mais solidement construits.

A l'extrémité sud-ouest de la scène, il y avait aussi des murs assez réguliers dans lesquels on avait placé plusieurs fragments de corniche. Ils étaient revêtus d'un enduit sur lequel étaient peints en vives couleurs des feuillages, des oiseaux. J'ai trouvé auprès d'eux trois lampes chrétiennes dont

[1] Cf. *Revue arch.*, mars 1895. Carton, *L'hippodrome de Dougga*, p. 233, fig. 4.

IMPRIMERIE NATIONALE

deux portaient le chrisme. Sur les marches de l'escalier du renfoncement de ce côté, on avait placé quelques tombes. J'ai trouvé dans l'une d'elles deux haches en fer et un fer de lance de chaque côté d'un squelette.

Dans le passage adjacent situé à l'extrémité de la scène, était une abside ayant intérieurement 5 mètres de largeur, en avant de laquelle on avait placé plusieurs bases de colonnes provenant de la scène. Tous ces détails me font penser qu'il a pu y avoir là une église. C'est sans doute à ces constructions qu'appartenait un curieux chapiteau, d'une facture assez naïve, avec des volutes très développées (pl. VIII, n° 2). Au bas de chacun de ses angles une palmette sommairement indiquée représente les feuilles d'acanthe. Il n'est pas sans intérêt de noter la ressemblance, sinon dans l'exécution, du moins dans le choix du motif principal de décoration qu'il y a entre ce chapiteau et ceux, à volute très développée, qui ornent le mausolée punique de Dougga.

Il est possible que les vieilles traditions, incomplètement éteintes sous l'action des influences artistiques importées par Rome, aient eu, lors de la déchéance de l'Empire, quelques velléités de renaissance, avant de disparaître complètement.

XI. INSCRIPTIONS.

Plusieurs inscriptions ont été exhumées à différents niveaux et en tous les points de l'édifice. On a vu plus haut celles dont la provenance a pu être déterminée d'une façon à peu près certaine. Voici les textes dont on ignore l'emplacement exact.

16. — Fragment de base trouvé dans le passage sud-est, où il avait été employé dans une construction de date plus ré-

cente. Hauteur, o m. 80; épaisseur, o m. 48; largeur, om. 45; hauteur des lettres, l. 1, o m. 06; l. suiv., o m. 05.

ASICIO·ADIVTORI
STATVAM·PVBLICE
DECRETAM
M·VIBIVS·FELIX·M·B
ANVS·ET·ASI
ICTOR

Asicio Adjutori statuam publice decretam M(arcus) Vibius Felix, M(arcus) B[assi]anus[1] *et As[icia V]ictoria...*

Une base portant le nom ASICI[2] a été trouvée dans un champ voisin du théâtre, au pied de ce monument.

C'est le nom d'un des personnages dont il est fait mention ici qui se trouve sur une autre base de provenance donnée comme inconnue, trouvée à Dougga[3], et qui doit provenir également du théâtre. Ce rapprochement est d'autant plus plausible qu'il est question sur cette dernière de *ludi scænici.*

ASICIAE VICTORIAE
C·THVGGENSES OB MVNI
FICENTIAM ET SINGVLA
REM LIBERALITEM EIVS
IN REMP·QVAE OB FLAMONIVM
VIBIAE ASICIANES FIL·SVAE HS c
MIL·N POLLICITA EST QVORVM RED
ITV LVDI SCAENICI ET SPORTVLAE
DECVRIONIBVS DARENTVR·D·D
VTRIVSQVE ORDINIS POSVER·

Asicia Victoria, M. Bassianus ou *Beatianus* et *M. Vibius* paraissent être les enfants d'*Asicius Adjutor.* Sa petite fille *Vibia*

[1] Ou *Beatianus.* — [2] *C. I. L.*, VIII, 1509. — [3] *C. I. L.*, VIII, n° 1495.

Asiciana a le même nom que l'un de ses oncles et un surnom dérivé de celui de sa mère. Cette inscription intéresse tout particulièrement le théâtre, parce qu'elle rappelle le souvenir d'une des fêtes qui y furent sans doute fréquemment célébrées.

Une autre inscription, que j'ai trouvée dans le temple de Baal-Saturne, me paraît se rapporter à la même Asicia que ci-dessus. (CARTON. *Le Sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, p. 27.)

Les deux inscriptions suivantes ont été retrouvées l'une dans la scène, l'autre sur la plate-forme située en avant de la façade. Elles semblent provenir de la summa cavea ou de la scène, mais plutôt de cette dernière. Le cadre de vrilles qui les entoure (pl. IX, n° 4) a la même disposition, les dimensions de la base sont exactement les mêmes. Enfin, on y fait mention de personnages de la même famille.

17. — Hauteur, 1 m. 25; largeur, 0 m. 43; épaisseur, 0 m. 40; hauteur des lettres: l. 1, 0 m. 06; l. suiv. 0 m. 04.

Q · MARCIO · QVR
MAXIMO · OB · MVNIFI
CENTIAM · L · MARCI · SIM
PLICIS · F · EIVS · ET · OB
IPSIVS · MERITA · PAGVS ET
CIVITAS · THVGGENSIS ·
POST · MORTEM · D · D · P · P
CVRATORIBVS · C · MODIO ·
RVSTICO · L · NVMISSIO HONORATO
TVLLO · MACRO · SALLVSTIO · TVLLANO · QF

Q(uinto) Marcio, Quir(ina tribu), Maximo, ob munificentiam L(ucii) Marci(i) Simplicis f(ilii) ejus et ob ipsius merita, pagus et civitas thuggensis post mortem d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), curatoribus C(aio) Modio Rustico, L(ucio) Numissio Honorato, Tullo Macro Sallustio Tullano, Q(uinti) f(ilio).

18.

C · MARCIO · Q · F
ARN · CLEMENTI
FLAMINI DIVI
VESPASIANI · C · I · K . N
QVINQVE DECVRIAS
ADLECTO AB IMP ANTO
NINO AVG PIO OB MVNIFI
CENTIAM · L MARCI SIM
PLICIS FRATRIS EIVS · ET · HO
NOREM MEMORIAE IPSIVS
PAGVS ET CIVIT · THVGG · DD · PP
[illegible]VS · C · MODIO · RVSTICO
[illegible]ONORATO · TVLLO

C(aio) Marcio, Q(uinti) f(ilio), Arn(ensi tribu), Clementi, flamini divi Vespasiani, C(olonia) J(ulia) K(arthaginiense), in quinque decurias adlecto ab Imp(eratore) Antonino Aug(usto) pio, ob munificentiam L(ucii) Marci(i) Simplicis, fratris ejus et honorem memoriæ ipsius, pagus et civitas thugg(ensis), d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), [curatorib]us C(aio) Modio Rustico, [L(ucio) Numisio H]onorato, Tullo [Macro Sallustio Tullano, Q(uinti filio)].

19. — Il est intéressant de reproduire ici une autre inscription trouvée par Guérin [1] et qui est actuellement dans une maison de Dougga, où elle a été certainement transportée du théâtre, comme l'indique sa grande ressemblance avec les deux précédentes.

. MARCIO · Q · F ·
ARN · SIMPLICI
. . . RONO · PAGII .
. . . . . ATIS · FLAMI . .
. . . . . TVO · FLAMIN ·
. . VI · AVG · CIL · AEDI . .
QVINQVE · DECVR . . .
. . IP · ANTONINO · M . . .
. CIO · OB · EGREGIAM · EI . . . . .
. . . ENTIAM · PAGVS · ET · C . . .
. THVGG · DD · PP · CVRATOR[illegible]
. . . O RVSTICO · L · NVM . . .
. . . ORATO · IVLIO · MACR . . .
. SALLVSTIO · IVLIANO . . .

[1] *Voyage*, II, 337. Cf. aussi *C. I. L.*, VIII, 1494.

Il est facile, grâce aux inscriptions qui précèdent celle-ci, de la restituer malgré les quelques erreurs de lecture de Guérin.

[*L(ucio)*] *Marcio, Q(uinti) f(ilio), Arn(ensi tribu), Simplici, [pat]rono pagi e[t civit]atis, flami[ni perpe]tuo, flamin[i di]vi Aug(usti), c(olonia) J(ulia) K(arthaginiense), œdi[li, in] quinque decur[ias adlecto ab Im]p(eratore) Antonino Au[g(usto) p]io, ob egregiam ej[us munific]entiam, pagus et c[ivitas] thugg(ensis), d(ecreto) d(ecurionum), p(ecunia) p(ublica), curator[ibus Modi]o Rustico, L(ucio) Num[isio Hon]orato, Tullo Macr[o] Sallustio Tullano, Q(uinti) f(ilio).*

Ce sont deux des personnages mentionnés dans les inscriptions précédentes qui ont élevé le temple du Capitole de Dougga[1].

D'autre part, on sait que c'est un P. Marcius, Quinti filius, inscrit comme les précédents, dans la tribu Arnensis, qui a fait construire le théâtre. Comme il a vécu à la même époque que ses homonymes, puisque les édifices que tous ont élevés, temple et théâtre, datent de Marc-Aurèle et L. Verus, il y a toutes chances pour que ce P. Marcius, dont le père s'appelait aussi Quintus, soit le frère des autres.

On peut donc établir ainsi leur parenté :

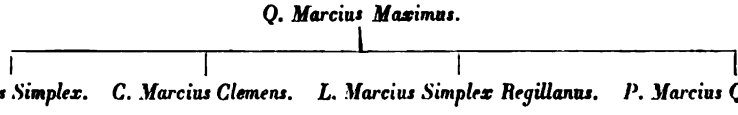

Il est probable qu'il y avait encore dans le théâtre une base portant la statue de *Regillanus*. Les deux piédestaux de celles de *P. Maximus* et de *C. Clemens*, absolument semblables, étaient placés symétriquement. Celui de *Simplex* devait aussi avoir

[1] Cf. *C. I. L.*, VIII, 1471, *a* et *b*. — 15513, 15514.

une base symétrique, qui était celle de son frère et il serait étonnant que l'on ait oublié Regillanus, dont le nom est gravé sur le temple, alors que C. Clemens, qui a laissé moins de souvenirs que lui, avait sa statue au théâtre.

On sait que de ces deux bases, l'une a été trouvée au-dessus de la scène, l'autre en avant de la façade. Ces faits, joints à leur ornementation plus riche que celle des piédestaux de la cavea, donnent à penser qu'elles étaient sur la première. Comme ni sur le sol de celle-ci, ni sur le soubassement qui le domine, on ne trouve traces de ravalement ou de scellement indiquant qu'elles y aient été placées, comme l'une de ces bases a, en outre, été trouvée à 3 mètres au-dessus du sol antique, on doit admettre que toutes étaient placées dans les parties élevées du frons scenæ.

Enfin P. Marcius Quadratus, le fondateur du théâtre, devait aussi avoir sa statue dans le monument, et je croirais volontiers qu'elle était au milieu des autres, les ayant de chaque côté d'elle.

Au demeurant, la découverte de ces piédestaux est intéressante à d'autres points de vue.

Elle nous fait connaître l'une des plus opulentes familles de Thugga, celle à qui la ville doit ses plus beaux édifices. La construction du théâtre et du temple par les membres d'une même famille fait supposer qu'elle devait être en possession d'une grande fortune.

Appartenait-elle par ses origines à la vieille race qui a laissé tant de souvenirs dans la ville primitive, ou bien y était-elle venue et avait-elle fait fortune à la suite du vainqueur?

Nous ne savons rien de certain à cet égard. Mais on est en droit de supposer que P. Marcius le père était d'origine sinon modeste, tout au moins assez médiocre. On n'eut pas manqué

en effet, comme cela a eu lieu pour ses fils, de nous apprendre, en les inscrivant sur le piédestal de sa statue, les fonctions municipales ou autres qu'il avait remplies dans son existence, s'il avait été investi de l'une d'elles. Le texte est complètement muet à cet égard. Il ne devait donc pas à sa situation sociale un honneur qui lui fut décerné après sa mort. Bien plus, l'inscription nous laisse deviner que c'est bien moins, quoiqu'elle en ait, en raison de ses mérites qu'à cause de la munificence de son fils qu'on lui a élevé une statue.

Q. Marcius Maximus était donc apparemment un personnage de condition honorable, mais peu en vue, qui pût, grâce à sa fortune, donner à ses fils l'éducation nécessaire pour leur permettre de briguer les honneurs qu'il n'avait pu connaître[1]. Son titre principal à la reconnaissance de ses concitoyens est d'avoir donné le jour à des enfants qui s'élevèrent à de hautes magistratures.

La fortune de cette famille paraît avoir été rapide et il est utile de rappeler qu'elle a coïncidé avec l'époque à laquelle Thugga s'est romanisée si rapidement[2]. C'est sans doute un exemple des nombreux changements de situation sociale qui durent se produire à cette époque de la prospérité africaine et dont tant de monuments élevés par des particuliers nous révèlent l'existence.

Ce fut certainement une des causes les plus actives de la « romanisation » de l'Afrique du Nord, que l'influence exercée dans leurs villes ou leurs bourgs par les nombreux et riches

[1] Une inscription du Capitole de Henchir Matria m'a amené à des conclusions tout à fait identiques, montrant un père riche en fortune, pauvre en honneurs, qui pousse son fils et le fait arriver aux fonctions les plus élevées. V. Carton, *Rev. tun.*, n° 29, *Municipium Numlulitanum*, p. 91.

[2] V. Carton, *Une campagne de fouilles à Dougga. Une grande cité de l'Afrique romaine.* Lille, 1894, p. 48.

citoyens qui y élevèrent des édifices construits dans le style et le plan de ceux de Rome, où l'on venait s'exercer à en suivre les traditions ou les rites et à en parler ou à en comprendre la langue.

20. — Sur une autre base entière, mais très usée, qui se trouvait dans le mur d'une maison construite en arrière de la scène.

[illegible]CONIVGI[illegible]
IAIIAMLI[illegible]MII SINGVLARI
MIC/IIOOA [illegible] OETEXIM [illegible]
FLAMONII PERP SVI HONORAT
IN CIVI II NIS SINGVLARIS P
ATRIAE SVAE DONAVERIT · FX
ROVS SPORTVLAE CVRIIS[illegible]F
IVMEN[illegible]PRAESTATVR[illegible]CVR
A · VTERQ · ORDO DECR
IO · AVRIII · THVGG · POSV

Il est possible qu'en raison de l'endroit où elle a été trouvée, cette base, qui était sur la scène, soit celle de L. Marcius Regillanus.

Deux inscriptions, qui ne sont plus des bases, ont été trouvées sur la plate-forme située en avant de la façade.

21. — Longueur, 0 m. 60; hauteur, 0 m. 35; épaisseur, 0 m. 22; hauteur des lettres, 0 m. 09.

ERERI PRAI/
AVG SAC
/MARCIVS QV/

Cer]eri Pra.a[.....] Aug(ustæ) sac[(rum). [P.] Marcius Qu[adratus.....]

A la troisième ligne on pourrait lire Marcius Qu[ir (ina

IMPRIMERIE NATIONALE.

tribu)], mais les inscriptions relevées d'autre part dans le monument me font pencher en faveur de la première interprétation.

22. — Sur la face extérieure d'une pierre qui avait fait partie d'un mur de grand appareil, près de l'escalier d'entrée.

Longueur de la pierre, 1 m. 35; hauteur, 0 m. 90; largeur, 0 m. 70; hauteur des lettres, 0 m. 05.

[illegible]C I V S R
[illegible]P CIVI ET PATRO
[illegible]IARIO ET HE MVIII
[illegible]VM AMOREM
VES ET IN PATRIAM
LITATEM VTERQVE ORDO
MVNERATVS·BONI CIVIS ET
ATRONI MERITA QVA DECRETIS
AVCTORITATE HONORAVERANT
]ATVAM EQVESTREM RESPVB]
MVN·SEPT·AVR·LIB THVGG POSVIT
OBAM[illegible]RIS MVIVI MEMORIAM
SEMPITERNAM

. . . . civi et patro[no] . . . . . et . . . . . amorem [erga(?) ci]ves et in patriam [libera]litatem uterque ordo . . . . . muneratus boni civis et patroni merita qua decretis auctoritate honoraverant, [s]tatuam equestrem Respub[lica] muni(cipii) Sept(imi) Aur(elii) lib(eri) Thugg(ensium) posuit ob am[o]ris man[icipii?] memoriam sempiternam.

A en juger par l'endroit où elle a été trouvée, cette inscription « murale » devait être dans un des piliers de l'entrée du théâtre, en haut de l'escalier.

J'ai rencontré, à plusieurs reprises, dans le monument, des inscriptions funéraires latines qui me font penser qu'avant sa construction il devait y avoir une nécropole en ce point. Ces textes ont été publiés ailleurs, voici une inscription grecque qui a été découverte sur la plate-forme précédant la façade.

J'en dois la lecture et l'interprétation à M. Seymour de Ricci qui a bien voulu en étudier les estampages que je lui ai fournis.

23. — Petit cippe orné de moulures sur trois de ses faces seulement, la postérieure étant brute. Les caractères sont assez frustes.

Hauteur, 1 mètre; largeur, environ 0 m. 45; épaisseur, 0 m. 25; hauteur des lettres, 0 m. 025.

[illegible]ΥΤΟΥ ΑΥ[illegible]
[illegible]ι C[illegible]
[illegible]Ε ! ! ![illegible]
[illegible]ΠΟ[illegible]
[illegible]Ο[illegible]Λ[illegible] 5
ΑΥΤΟCΜΑΛΑ
ΓΕΝΟΜΕΝΟC
ΚΙΝ ΟΙΝΟΝ
ΚΑΙΜΥΡΑΛΕ[illegible]
ΚΑΟCΤΟΙCΤΕ 10
ΚΝΟΥΠΕΡΙ
ΧΕΥCACΕΙ
ΚΟCΑΚΙCΤΕΑ
ΠΑΞΤΕΓΕΝΕ
ΘΛΙΟΝΗΜΑΡ 15
ΙΔΟΝΤΟC

.....d]ὑτοῦ.....αὐτὸς μάλα γενόμενος κιν(?)
οἶνον καί μύρα λευκά ὁστοῖς τέκνου περιχεύσας
εἰκοσάκις τε ἅπαξ τε γενέθλιον ἦμαρ ἴδοντος.

24. — Sur un fragment de base honorifique servant de pilier dans l'hyposcenium. Hauteur, 0 m. 40; largeur, 0 m. 43; épaisseur, 0 m. 20; hauteur des lettres, 0 m. 05.

C·CORENI EVPHEM[illegible]

La présence de ces inscriptions trouvées dans le monument lui-même complète les renseignements fournis par son architecture.

En dehors de l'intérêt qu'elles offrent isolément, elles montrent comment, suivant la coutume antique, la cité reconnaissante envers ses bienfaiteurs aimait à placer leurs effigies dans le plus vaste de ses édifices.

J'ai déjà constaté, à propos du temple de Saturne[1] et du Dar-el-Acheb[2], comment les architectes de Dougga, soucieux d'élever des monuments de proportions élégantes et harmonieuses dans leurs grandes lignes, avaient omis d'apporter le même soin pour l'établissement des détails. Une négligence semblable se retrouve, plus frappante peut-être, dans le théâtre. Je n'en citerai que deux exemples.

Le front de l'avant-corps de l'extrémité orientale de la scène a 2 m. 07 de longueur, le vestibule voisin 5 m. 45 de largeur et cette extrémité elle-même est à 3 m. 60 du pulpitum. Les mensurations des parties symétriquement opposées ont en revanche fourni les chiffres de 2 m. 19, 5 m. 43, 3 m. 55[3].

Encore cette différence est-elle plus considérable qu'il vient d'être dit en ce qui concerne les murs qui formaient avant-corps. On l'avait, en effet, un peu atténuée en augmentant l'épaisseur de l'enduit qui recouvrait le mur voisin auquel ils sont perpendiculaires.

Ces constatations, répétées nombre de fois, indiqueraient que les architectes africains de l'époque romaine procédaient

[1] *Le sanctuaire de Baal-Saturne à Dougga*, p. 16.

[2] *Rec. de not. de la Soc. arch. de Constantine*, XXXII, 1898. *Les fouilles du Dar-el-Acheb.*

[3] Pour m'assurer de l'existence d'une telle différence, je ne me suis pas contenté de prendre ces mesures moi-même, je les ai fait vérifier par plusieurs personnes, dont un architecte.

de la même manière que leurs successeurs dans le pays, arrêtant seulement les grandes lignes du monument et réglant les questions d'appareillage, d'ajustage, etc., à mesure qu'elles se présentaient, n'hésitant pas, pour abréger le travail, à laisser une légère asymétrie quand celle-ci n'était pas très sensible et quand, pour la corriger, il fallait retailler un trop grand nombre de pierres. Celles-ci étaient, on le sait, toutes taillées d'avance à la carrière [1].

XII. RESTITUTION.

J'ai dû exposer en détail, dans les pages qui précèdent, tous les renseignements capables d'éclairer sur la disposition ou l'ornementation du théâtre. Je vais tenter, en dégageant ces documents de toute discussion, de décrire plus brièvement et plus clairement l'aspect que présentait autrefois cet édifice.

Situé à l'est de l'antique cité, adossé au plateau qui en supporte l'acropole, le théâtre de Thugga domine les terres fertiles qui s'étendent à ses pieds dans une large vallée entourée de montagnes. Son hémicycle regarde au sud-sud-est et repose en grande partie sur le rocher dans lequel il est en quelque sorte niché. Seuls la summa cavea et l'angle oriental du monument s'élèvent au-dessus du plateau. L'angle occidental est au contraire logé dans une forte entaille pratiquée aux dépens de la montagne.

Le mur demi-circulaire de la summa cavea qui dépasse le plateau est percé de cinq portes. Franchissant la médiane, plus vaste que les autres, et traversant la galerie qui règne en arrière de ce mur, descendons les 52 marches de l'escalier qui

[1] CAGNAT, *Arch. des Miss. scient.*, XI, 1885. *Rapport sur une mission en Tunisie*, p. 103.

divise l'hémicycle dans toute sa hauteur. Nous sommes au bas de la cavea et derrière nous s'étagent les lignes courbes des gradins sur lesquels peuvent prendre place plus de 3,000 spectateurs.

Tout en haut, la galerie couronne l'hémicycle de ses 33 arcades en plein cintre dont l'appareil est simplement formé de pierres couvertes de fines stries disposées par bandes verticales ou horizontales, de manière à en souligner les contours. Au-dessous de la corniche qui les couronne on lit, sur toute leur longueur, une belle inscription, en lettres de 30 centimètres de hauteur. C'est une salutation impériale nous apprenant que l'édifice a été construit sous le règne simultané des empereurs Marc-Aurèle et Lucius Verus entre les années 166 et 169. Elle renferme d'autres indications que nous retrouverons dans une inscription de la scène. A l'extrémité occidentale de la galerie, on a ménagé dans le sol trois profondes citernes.

En avant des pieds-droits qui portent les arcades, de distance en distance, s'élèvent les statues de personnages dont les piédestaux nous disent la carrière honorifique.

Au-dessous de la summa cavea, 26 gradins s'échelonnent en hémicycle, divisés horizontalement en trois étages (*mœniana*) séparés les uns des autres par un couloir et un marchepied. Ils comprennent l'inférieur 9, les autres 6 rangées de sièges. Verticalement, ils sont d'abord divisés en deux parties par l'escalier central de 52 marches qui monte de l'orchestre à la summa cavea. Les deux étages supérieurs sont subdivisés en 6 *cunei* par cet escalier et deux autres emmarchements placés de chaque côté de lui. L'étage inférieur n'offre pas de subdivisions, il est seulement partagé en deux par l'escalier central, mais il y a en outre un emmarchement à chacune de ses ex-

trémités. En résumé, il y a 6 cunei aux deux étages supérieurs et 2 cunei seulement dans l'étage inférieur.

Les gradins du mœnianum le plus élevé, réservés sans doute à des personnes de moindre condition, sont plus étroits que ceux du restant de l'hémicycle.

Les couloirs ou précinctions séparant les uns des autres les étages sont limités en avant, sur leur bord libre, par une cloison à hauteur d'appui formée de grandes dalles verticales dont l'extrémité inférieure est fixée dans une feuillure. En arrière, sur le bord opposé, règne un gradin beaucoup plus étroit que les autres, servant de marchepied aux spectateurs assis au-dessus. La deuxième précinction, celle qui sépare l'étage inférieur des deux autres, forme en quelque sorte une grande artère coupée en son milieu par l'autre artère principale que constitue l'escalier central. Grâce à cette disposition on peut, avec la plus grande facilité, aller soit de haut en bas, soit de gauche à droite d'un point extrême de la cavea à l'autre. En effet, ce second couloir reçoit, on le sait, d'en haut, les quatre escaliers qui divisent les deux étages supérieurs, d'en bas les deux escaliers qui longent les extrémités de l'étage inférieur. Enfin, à chacune de ses extrémités, était l'entrée des deux loges (*tribunalia*) de l'hémicycle.

L'orchestre est séparé des gradins par la balustrade de la première précinction et par une petite porte placée en bas de l'escalier central dans la continuité de cette balustrade.

Outre cette porte, il existe encore un moyen de communication avec les autres parties de la cavea. C'est un petit escalier de quatre marches placé aux extrémités et dans le prolongement de la première précinction.

Dans l'orchestre, cinq marches adossées à la première précinction portent des fauteuils destinés aux spectateurs de marque.

A chacune des extrémités de l'hémicycle, au-dessous de ses deux loges, s'ouvre une porte en un magnifique appareil par laquelle un couloir voûté conduit à l'extérieur.

Chaque loge est située au niveau de la deuxième précinction, sur laquelle elle s'ouvre par une porte munie d'un battant arrivant à hauteur d'appui. La hauteur de cette petite pièce est exactement celle du deuxième mœnianum. La loge orientale s'ouvre en arrière par une porte au chambranle massif, dans une salle placée sous le troisième mœnianum. Le fond de la loge opposée est au contraire formé par un mur en pierres de taille, à cause du rocher contre lequel elle est adossée. La balustrade en dalles pleines de la deuxième précinction se continue en s'infléchissant sur le côté et en avant des loges pour y former balcon.

Au-dessous des tribunalia s'étagent trois gradins en avant desquels règne une plate-forme, bordée par une balustrade qui surmonte la porte du couloir située au-dessous. Ce dernier monte vers l'extérieur pour atteindre le niveau de la scène et présente plusieurs portes dans celle de ses parois qui est opposée aux gradins.

Le couloir oriental en a deux. La première en venant de l'orchestre s'ouvre sur un petit réduit d'où on voit ce qui se passe dans la scène et dans son *hyposcenium*. La seconde porte, cintrée, de grandes dimensions, donne sur le passage qui longe les extrémités de la scène. Au fond de ce couloir et dans son prolongement est une petite pièce s'ouvrant sur le même passage par une porte au linteau monolithique. Très faiblement éclairée, elle doit servir de magasin.

Le couloir voûté du sud-ouest a la même disposition que le précédent, mais il n'offre pas, comme l'autre, de pièce dans son prolongement, à cause de la présence du rocher, qui eût rendu trop difficile la création d'un local peu utile et dont

l'absence n'influe en rien sur la symétrie apparente de l'édifice.

Les deux passages sur lesquels donnent les portes dont il vient d'être question longent donc les extrémités de la scène pour s'arrêter à hauteur de la galerie placée derrière la façade du théâtre. On voit que cette disposition est des plus commodes puisque grâce à ces trois couloirs on peut, avec la plus grande facilité, circuler tout autour de la scène et passer d'une des portes de celle-ci à l'autre.

Si, revenant dans l'orchestre et tournant le dos à la cavea, nous regardons la scène, au premier plan apparaît le mur antérieur de celle-ci, ou *pulpitum,* qui est d'une ornementation remarquable. C'est un stylobate à la corniche élégante, faisant de distance en distance saillie de manière à former des piliers qui limitent trois exèdres courbes, très gracieux d'aspect. Contre le pilier extrême des deux exèdres latéraux s'appuie un emmarchement de quatre degrés qui conduit de l'orchestre à la scène.

Remarquons la forme toute spéciale de la corniche du pulpitum, grâce à laquelle on pouvait sans doute prolonger la scène au-dessus de l'orchestre en y installant un plancher et donner ainsi au théâtre certaines représentations qu'en l'absence d'amphithéâtre existant à Dougga il était difficile de faire ailleurs.

Derrière le pulpitum, le sol de la scène est orné d'une mosaïque à cubes blancs simulant de grandes dalles séparées par une ligne de cubes verts figurant les joints.

Au-dessous d'elle règne un sous-sol, longue salle recouverte de voûtes très basses soutenues par de grossiers piliers, et formées de poteries en forme de bouteilles au-dessus desquelles une mince couche de mortier supporte la mosaïque. Ce sous-sol est aussi étendu que la partie rectangulaire de la scène, mais n'a que 1 mètre de hauteur. Au milieu du pulpitum et

IMPRIMERIE NATIONALE.

à la partie antérieure de la scène les voûtes s'interrompent et font place à des linteaux disposés de manière à circonscrire des carrés où sont disposées des trappes. C'est par là que les apparitions de morts, d'ombres, de divinités, de personnages fantastiques, peuvent surgir.

En outre, il y a le long de ce bord antérieur de la scène une rangée de sept trous carrés, traversant de part en part les dalles placées sur le sol de la pièce et situées au-dessus de puits de 1 m. 80 à 2 m. 10 de profondeur. Dans le fond de chaque puits, se trouve un encastrement de même forme, mais un peu plus large que les trous situés au-dessus. Cet ensemble reçoit des poteaux dont la destination paraît être de faire manœuvrer le ou les rideaux de la scène.

Au milieu de la paroi postérieure de ce sous-sol donne une ouverture qui est l'aboutissant d'un caniveau venant du pied du pulpitum où il reçoit toutes les eaux tombées dans la cavea. Elle constitue l'entrée d'un canal qui passe sous toute la partie du théâtre située derrière la scène, pour s'ouvrir à l'extérieur dans le soubassement de la façade en face d'une petite auge qu'elle alimente. L'hyposcenium a en outre deux entrées situées à chacune de ses extrémités et donnant sur une toute petite pièce qui a un rôle important lors des représentations. De ce réduit, où l'on entre par le vomitoire venant de l'orchestre, on peut communiquer avec les personnages placés soit dans le vomitoire même, soit dans le couloir qui s'ouvre sur la scène. On voit aussi de là ce qui se passe sur cette dernière, grâce à une meurtrière traversant le mur et placée à hauteur du visage.

De cette petite pièce on peut donc suivre le jeu des acteurs, « leur souffler » au besoin, dire à des personnages placés dans le sous-sol quand le moment est venu de surgir par les trappes,

de mouvoir des décors ou le rideau, et enfin avertir les acteurs ou les groupes placés dans les passages voisins du moment de paraître.

J'ajouterai, pour compléter ce qui a trait à la machinerie de la scène, qu'il y a, dans le sol de celle-ci et dans les murs qui en forment le fond, des alvéoles, des feuillures où l'on peut sans doute placer des décors mobiles : *versatiles* ou *ductiles*[1].

Le mur du fond ou frons scenæ, richement orné, s'élève à la même hauteur que la summa cavea. Il repose en retrait sur un magnifique soubassement stylobate qui porte en avant de lui une rangée de vingt-quatre colonnes d'ordre corinthien.

Ce mur et le portique qui le précède s'infléchissent en arrière pour former trois renfoncements, l'un, médian, courbe, les deux autres rectangulaires. En leur fond s'ouvrent chacune des trois portes postérieures de la scène. A leur intérieur s'élèvent deux hautes colonnes qui reposent sur un sol dallé, car la mosaïque ne s'y continue pas. La partie supérieure de leur chapiteau atteint celle des colonnes du portique qui s'élève sur le stylobate voisin, en sorte que l'entablement y est à la même hauteur et passe des unes sur les autres. Mais sa disposition est telle qu'il forme avec les deux fûts qui le portent une espèce de portique isolé ressemblant au *pronaos* d'un édifice sacré.

Une inscription règne sur toutes les parties de l'entablement qui font face à la cavea, passant alternativement au-dessus des grandes et des petites colonnes. Ce texte, dont un seul tronçon manque, nous apprend que le théâtre a été construit sous Marc-Aurèle par P. Marcius Quadratus, prêtre flamine du divin Auguste, etc., à l'occasion de son élévation aux fonctions de *flamen perpetuus*.

[1] Celles qui ont été retrouvées, placées en avant des renfoncements du frons scenæ, portaient peut-être des écrans qui pouvaient les cacher.

Il énumère ensuite les différentes parties dont se compose le théâtre, *basilicæ*, *porticus*, *xysti*, leur ornementation, les *siparia*, et mentionne les largesses qui ont été faites lors de son inauguration.

Au-dessus de cette colonnade, qui ressort par la blancheur de ses fûts sur le mur du fond peint en un rouge vif, s'élèvent deux autres étages de colonnes de moindre hauteur.

Dans les trois renfoncements, et surmontant les deux grandes colonnes, on voit trois statues de dimensions colossales. Celles des extrémités représentent les Muses de la Comédie et de la Tragédie assises, celle du centre l'empereur Lucius Verus, le front ceint d'une couronne de lauriers, tenant dans la main droite une sphère portant une petite Victoire ailée.

Cette ornementation du fond de la scène se continue sur les murs des extrémités par des reliefs en stuc, simulant des pilastres corinthiens appliqués, entre lesquels s'ouvrent les portes latérales. C'est près de ces dernières que se trouve la meurtrière par laquelle on peut voir du petit réduit placé au dehors ce qui se passe sur la scène et dans le sous-sol. Au-dessus de ces portes, par de larges baies, s'ouvrent les loges d'avant-scène.

Au fond de chacun des trois renfoncements s'élève un escalier de cinq marches par lequel on monte à une petite plateforme, pour redescendre de suite, par un emmarchement de même hauteur, dans la galerie qui règne derrière la façade. Cette disposition rend plus particulièrement impressionnante l'entrée des acteurs. Les personnages, les cortèges que l'on voit descendre ces marches, derrière les hautes colonnes du vestibule, apparaissent ainsi dans ce cadre riche et imposant, plus grands, plus majestueux.

Comme le mur du fond de la scène est sinueux, il forme en

arrière de petits locaux, chambres pour les acteurs ou magasins, dont les portes s'ouvrent sur la large galerie de la façade.

Le mur de cette galerie a donc de ce côté sept portes, les trois entrées du fond de la scène, les deux portes de petites loges ou de magasins placés dans les sinuosités du frons scenæ et deux autres portes s'ouvrant sur un escalier qui conduit dans les parties élevées du frons scenæ et dans les loges d'avant-scène. Toutes ces portes, encadrées d'appliques en marbre blanc et de dimensions différentes, alternant d'une manière symétrique et variée, produisent un effet très agréable à l'œil. Une mosaïque simule, ici comme sur la scène, un dallage blanc à joints bleus.

De l'autre côté de la galerie s'élève la belle colonnade de la façade du théâtre. A ses deux extrémités, elle communique par une large porte à deux battants avec les couloirs latéraux en sorte que, grâce à ces trois passages, on peut avec la plus grande facilité faire extérieurement le tour de la scène.

La façade du monument est formée par un portique de quatorze colonnes s'élevant sur un soubassement de 1 m. 10 de hauteur et l'entablement en est surmonté par une grande inscription, disposée en trois lignes, aux caractères énormes, peints en rouge, visibles à une grande distance dans la vallée. Ce texte renferme une salutation impériale et le récit de la fondation du théâtre en termes analogues à ceux des deux grandes inscriptions de l'intérieur du monument. Enfin, cette partie de l'édifice est protégée par un toit fait de larges tuiles en terre cuite fabriquées par Marcus Successus.

Au pied du théâtre s'élève une grande plate-forme large de 13 mètres, soutenue à sa partie antérieure par une voûte en forme d'abside.

On y voit une petite auge placée sur le sol, en face de l'ou-

verture du canal qui, passant sous les postscenia, amène ici les eaux de la cavea.

L'entrée principale de l'édifice est constituée par deux escaliers qui se trouvent à l'angle occidental de la façade. Le plus rapproché de cette dernière la fait communiquer avec la plate-forme par où l'on peut également descendre à l'extérieur du monument. L'autre, enfermé dans un édicule couvert, descend du couloir situé à l'extrémité occidentale de la scène vers une voie dallée venant de la ville.

Grâce à cette disposition ingénieuse, lorsque la porte qui fait communiquer ce couloir avec la galerie de la façade est fermée, le premier emmarchement donne accès de l'extérieur à la scène et à ses dépendances, c'est « l'entrée des artistes ». Le second escalier conduit directement à l'orchestre, c'est « l'entrée du public ». Lorsque au contraire la porte est ouverte, les spectateurs peuvent se répandre dans les trois couloirs qui encadrent la scène.

De tous les points de la vaste et pittoresque vallée, parsemée de bourgs et de villas, la grande cité de Thugga s'aperçoit, avec ses maisons étagées sur les flancs de la haute colline et dominées par le gracieux portique de son Capitole.

Vers la droite se profile la majestueuse et sobre colonnade de la façade du théâtre. Derrière les fûts qui portent sa gigantesque inscription d'un rouge éclatant, la foule en habits de fête se presse au-devant des sept portes en marbre blanc qui donnent sur la galerie.

Un tel spectacle n'a d'égal que la vue dont jouissent les spectateurs qui devisent sous le portique. Temples, villas, mausolées s'élèvent sur l'ondulation des croupes verdoyantes jusqu'aux sombres montagnes qui ferment l'horizon, au delà de

la vallée où serpente, comme un sinueux ruban, la célèbre voie de Carthage à Théveste.

Dans ces conditions et constamment visible de tous les points qu'il domine, le théâtre de Thugga constitue pour les habitants de la région une incessante sollicitation à venir se divertir dans la vieille cité berbère, maintenant romanisée.

Et certes, la vue de ses édifices, dont la richesse frappait les indigènes, et dont l'ornementation rappelait les monuments de la capitale de l'Empire, a dû puissamment contribuer à pousser le Berbère vers la civilisation romaine.

Le théâtre, qui joignait à cette incitation par la vue la puissante influence d'un enseignement s'adressant, par les oreilles, à l'intelligence et à l'imagination, est certainement l'un des agents qui, comme l'a fait remarquer M. G. Boissier, ont le plus contribué à accélérer cette romanisation.

Nota. Les photographies reproduites dans les planches jointes à cette étude ont été prises avant ma dernière campagne de fouilles, c'est-à-dire avant l'enlèvement des pierres que j'avais laissées d'abord à l'intérieur de l'édifice. J'ai, depuis, fait porter toutes ces dernières à l'extérieur, mais les circonstances m'ont empêché de prendre des vues du monument ainsi dégagé.

NC

TV
S·ET

P

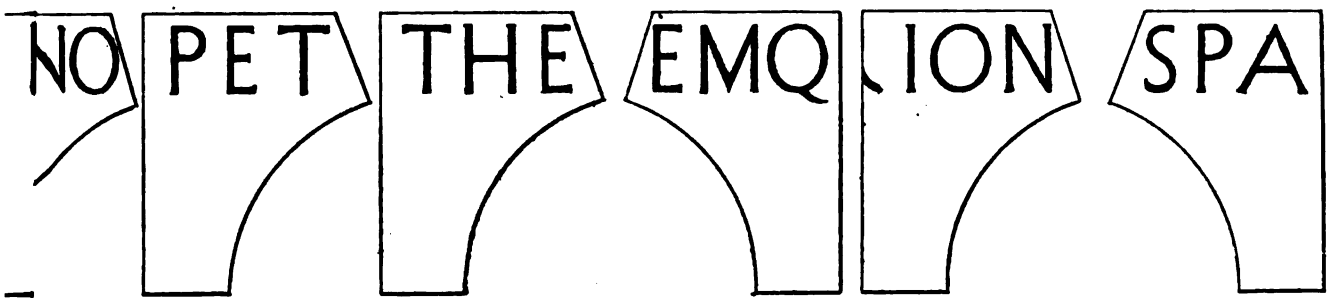
NO
PET
THE
EMQ
ION
SPA

6

TVS·SVI·PERPET
S·ET·SPORTVLIS·DATIS·ET

7

PATRIAE·SVAE
EPVLO·ET·GYMNASIO·DED

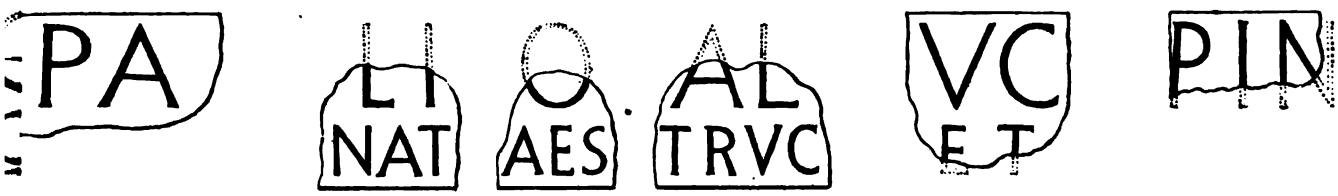
PA
LI
NAT
AES
AL
TRVC
VC
ET
PIN

NO

TV
S·ET·

PA

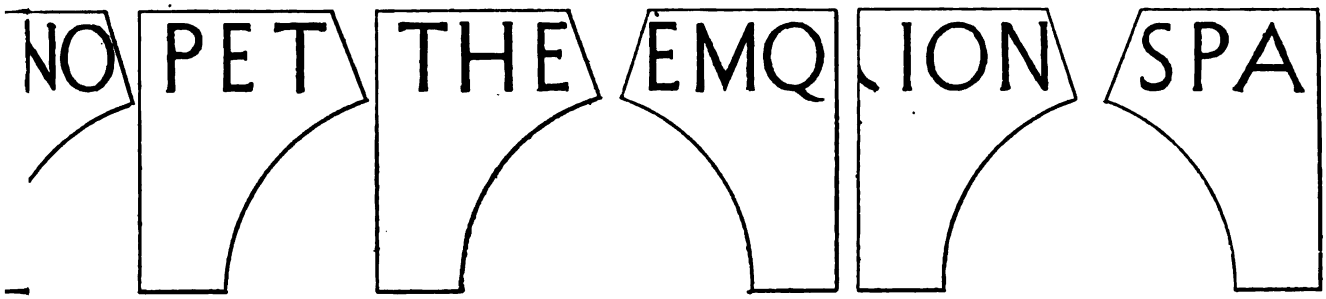
NO PET THE EMQ ION SPA

6

ATVS·SVI·PERPET VI
S·ET·SPORTVLIS·DATIS·ET

7

PATRIAE·SVAE
EPVLO·ET·GYMNASIO·DED

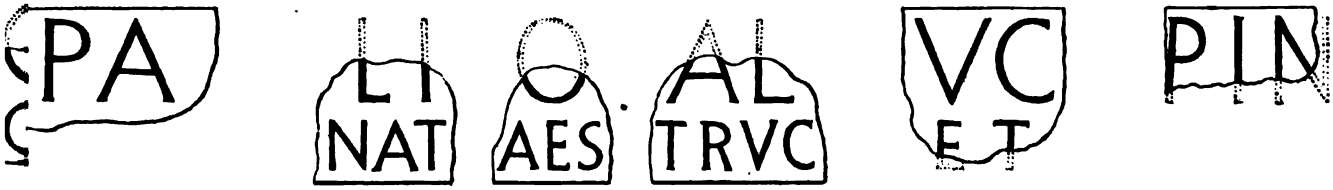
PA
LI O AL VC PIN
NAT AES TRVC
ET

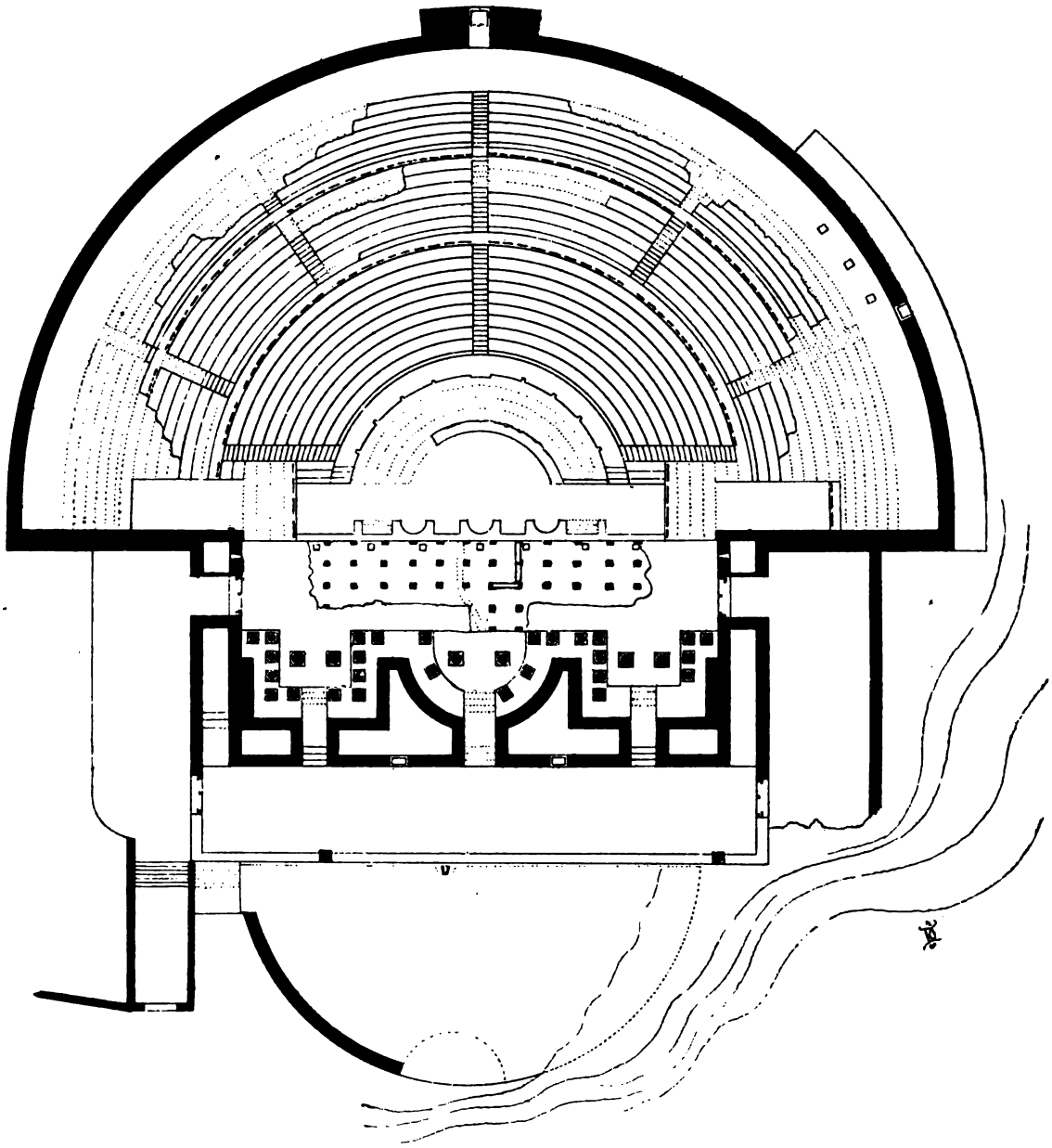

Plan, état actuel.

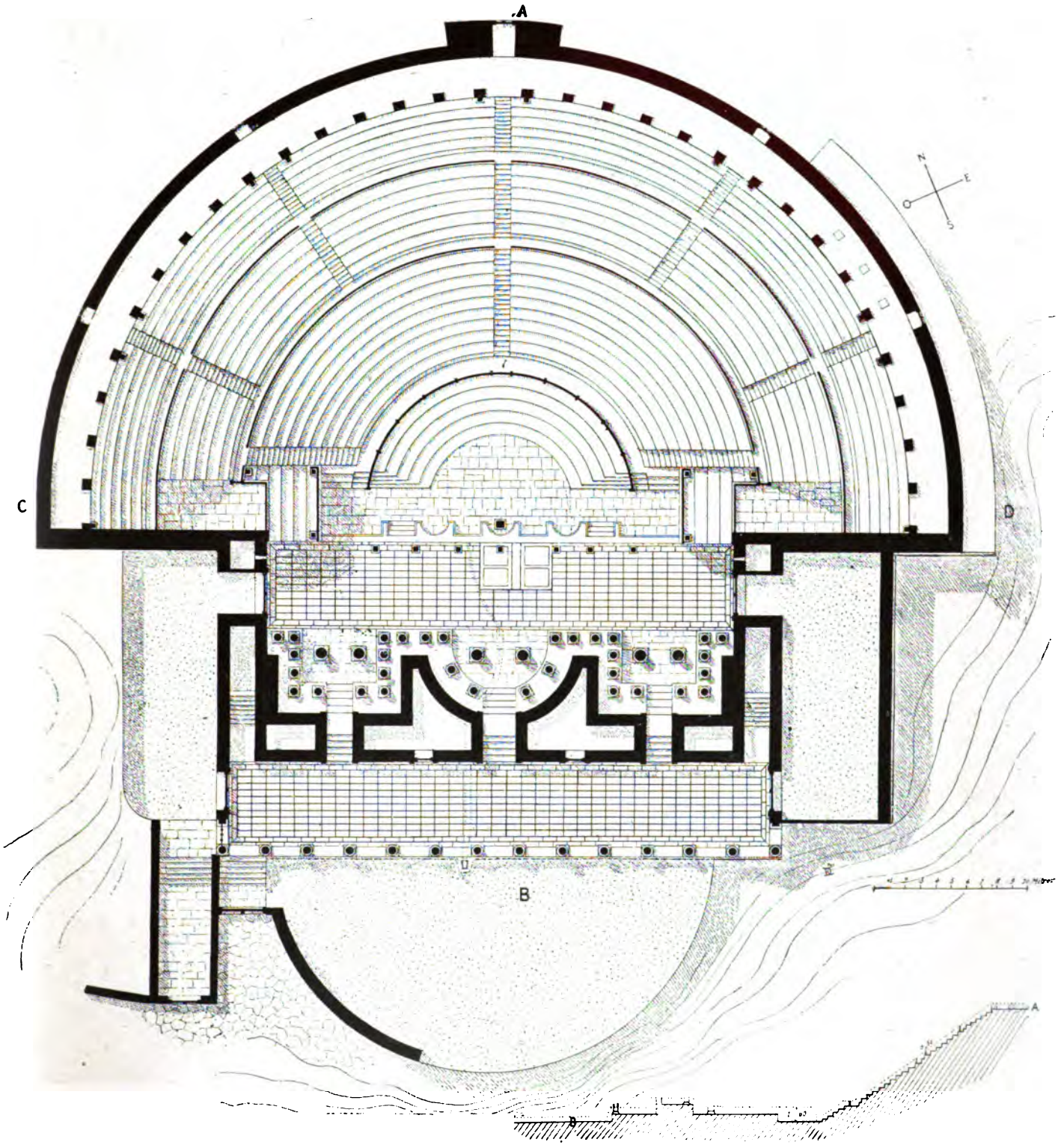

Restitution du plan.

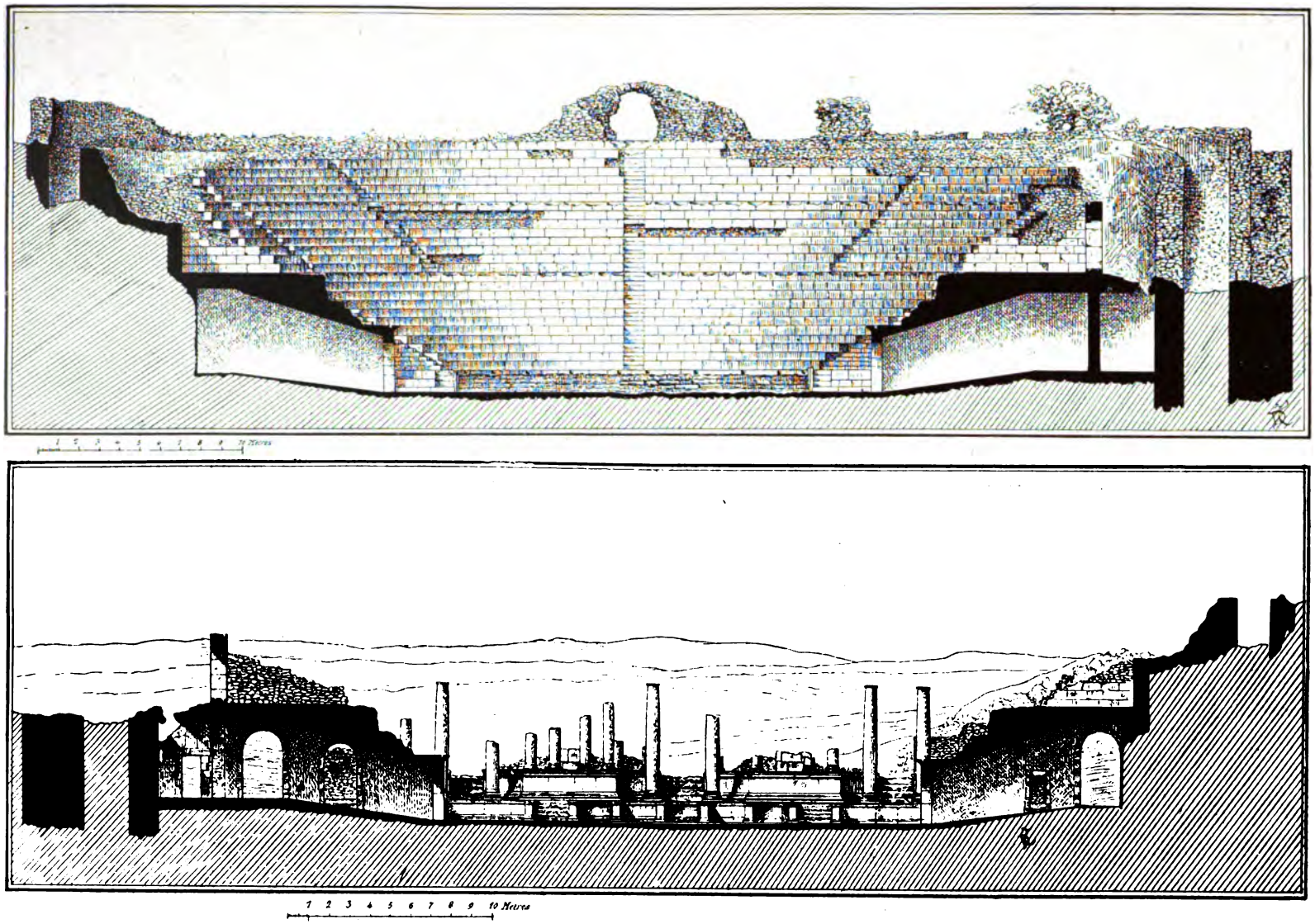

Coupes suivant C D du plan général.

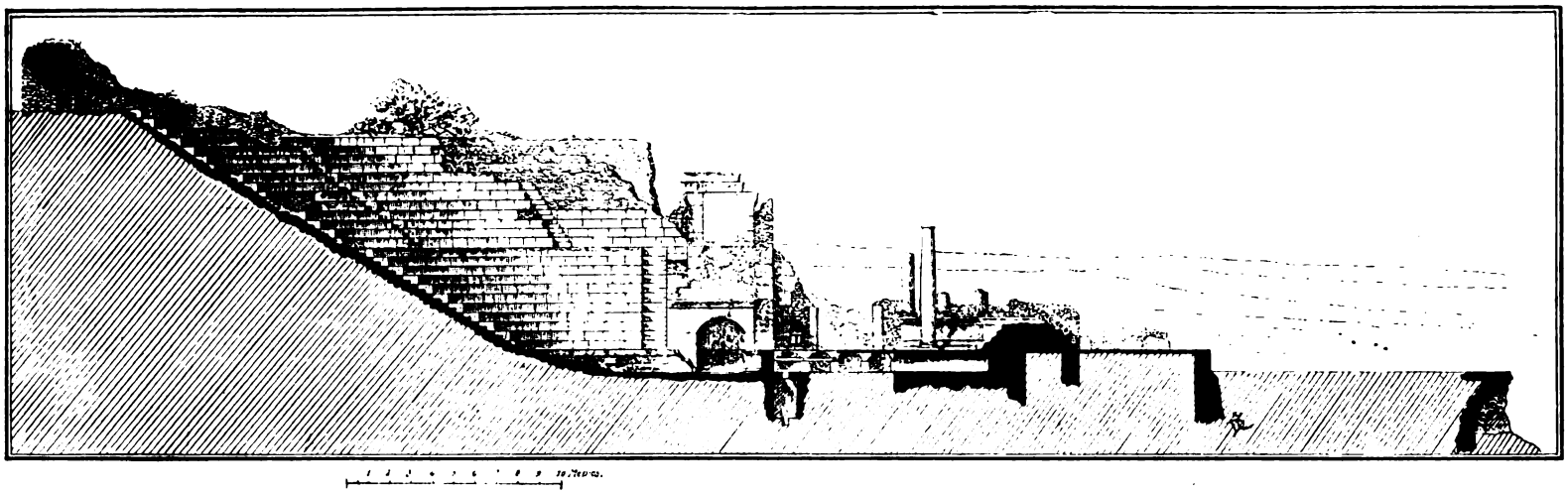

Coupe suivant A B du plan général.

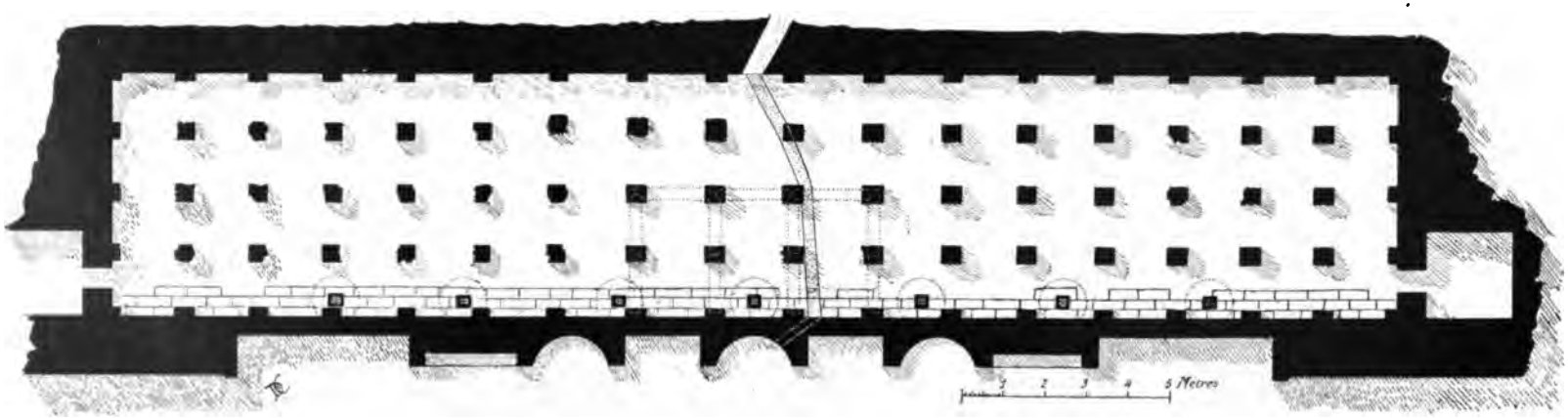

Plan de l'hyposcenium.

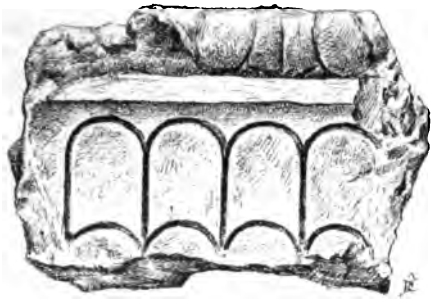

1

2

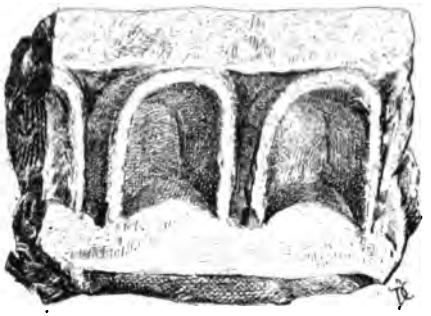

3

4

5

6

7

8

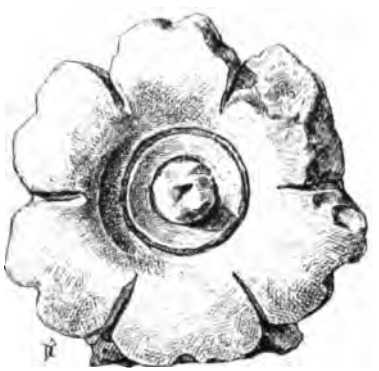

9

Fragments de chapiteaux et de corniches en stuc ayant orné la scène.

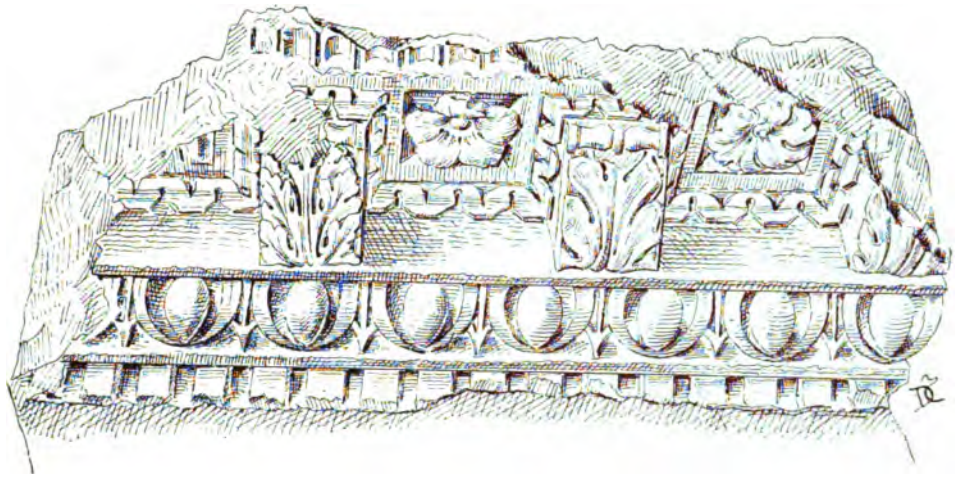

1

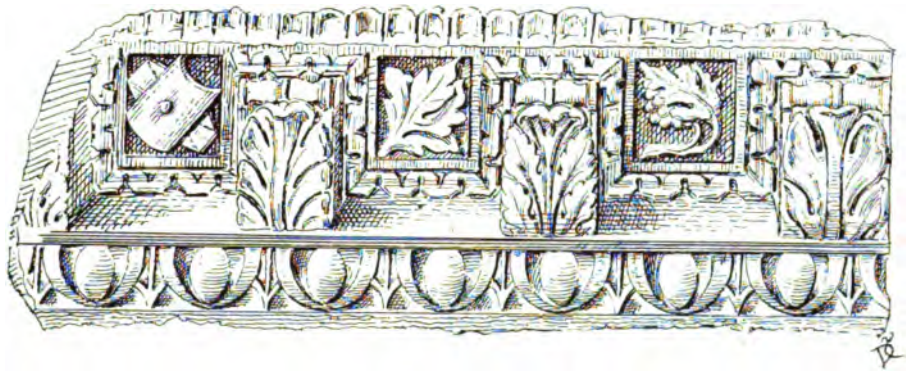

2

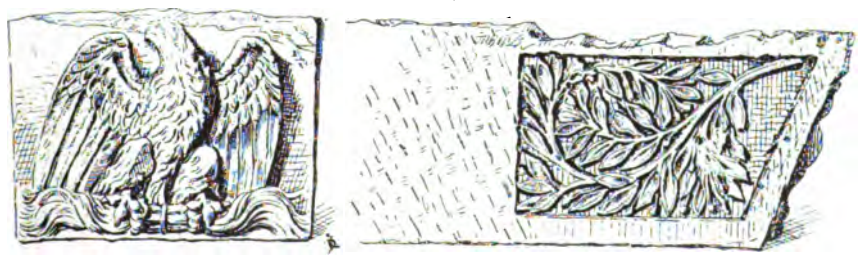

3

1

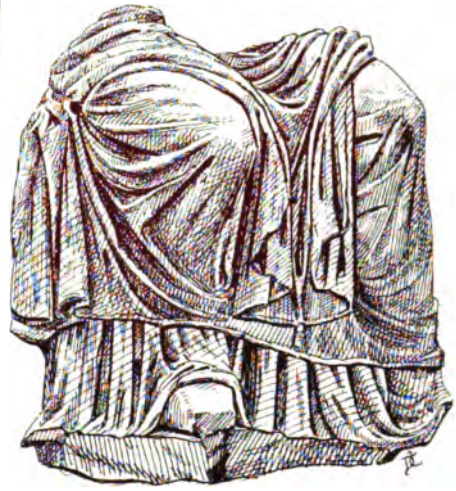

3

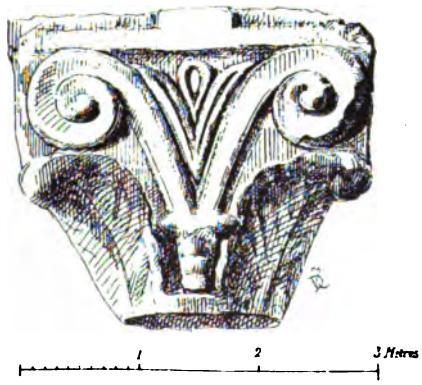

2

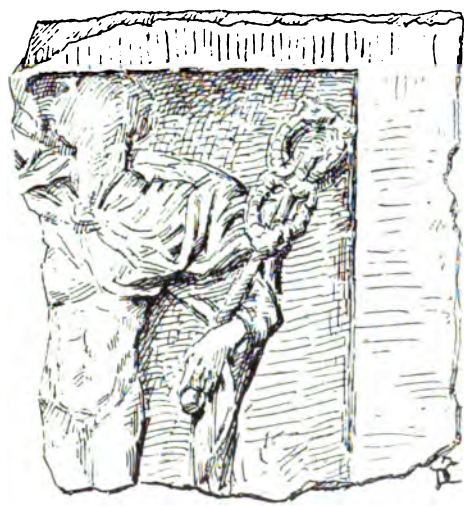

4

1

C·MARCIO·Q·F
ARN·CLEMENTI
FLAMINI·DIVI·
VESPASIANI·C·L·K·N
QVINQVE DECVRIAS
ADLECTO AB IMP ANTO
NINO AVG PIO OB MVNIFI
CENTIAM L MARCIS SIM
PLICIS FRATRIS EIVS ET HO
NOREM·MEMORIAE IPSIVS
PAGVS ET CIVIT THVGG DD·PP
MODIO RVSTICO
ONORATO TVLLIO

2

4

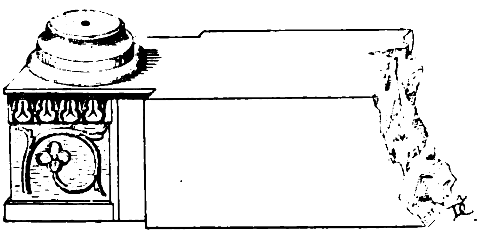

3

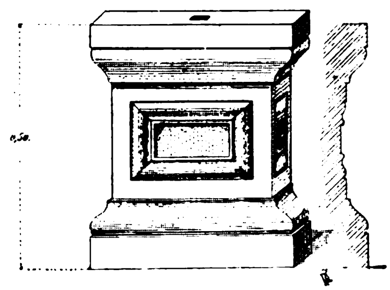

5

Pl. X.

2

1

Savants étrangers. — M. Carton.

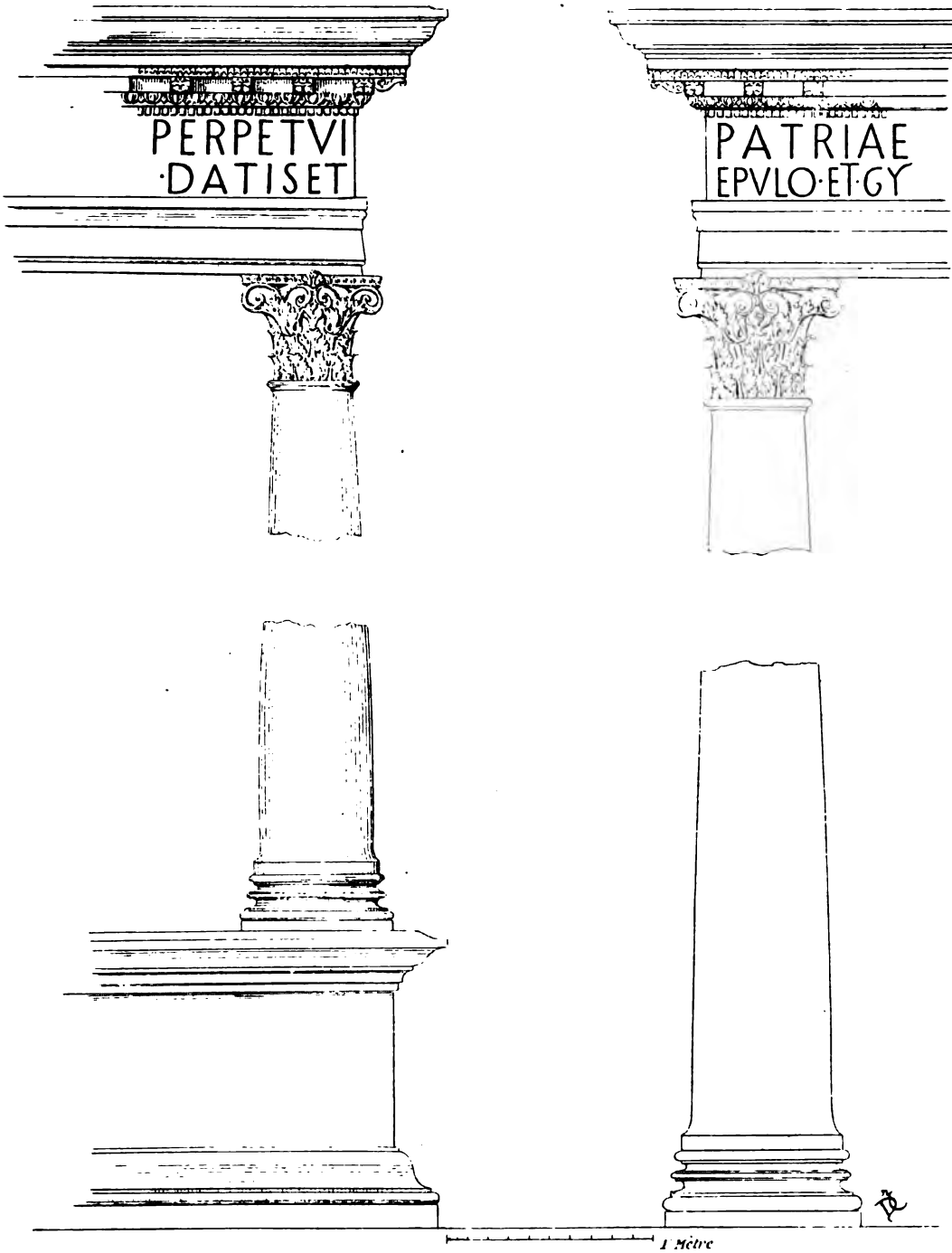

Ordre du frons scenæ.

La caven au 10e jour des fouilles.

Porte extérieure du vomitoire oriental.

Cavea et porte de la summa cavea.

Escaliers de la façade.

L'Hyposcenium.

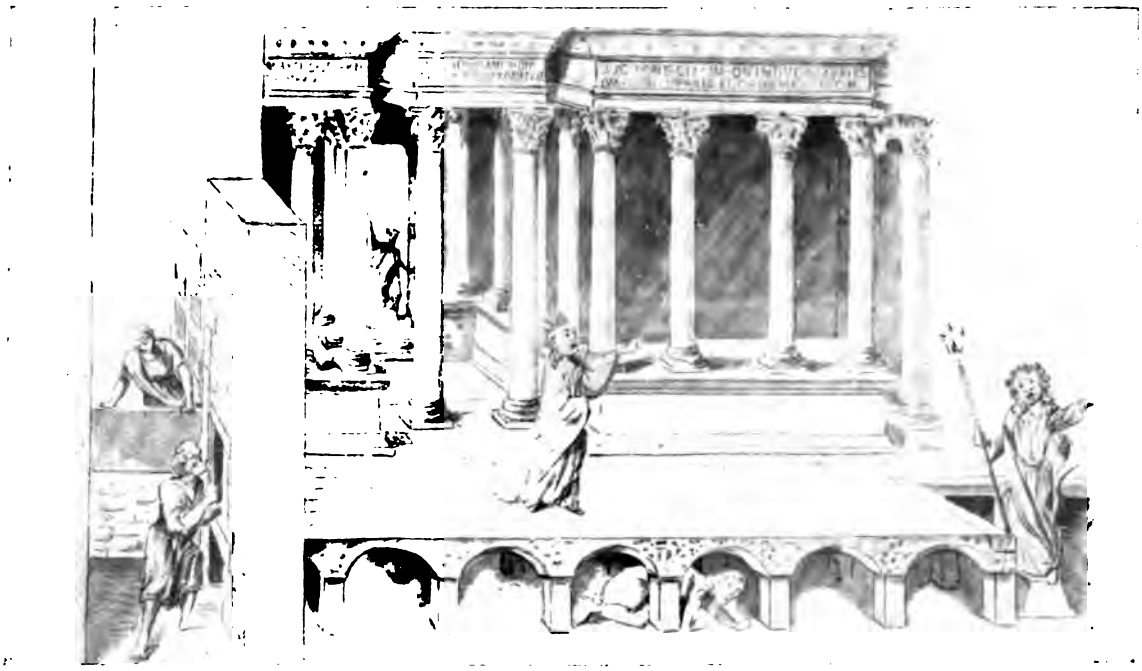

Coupe restituée d'une partie de la scène.

La scène, vue de face.

Scène, loge, porte du vomitoire oriental.

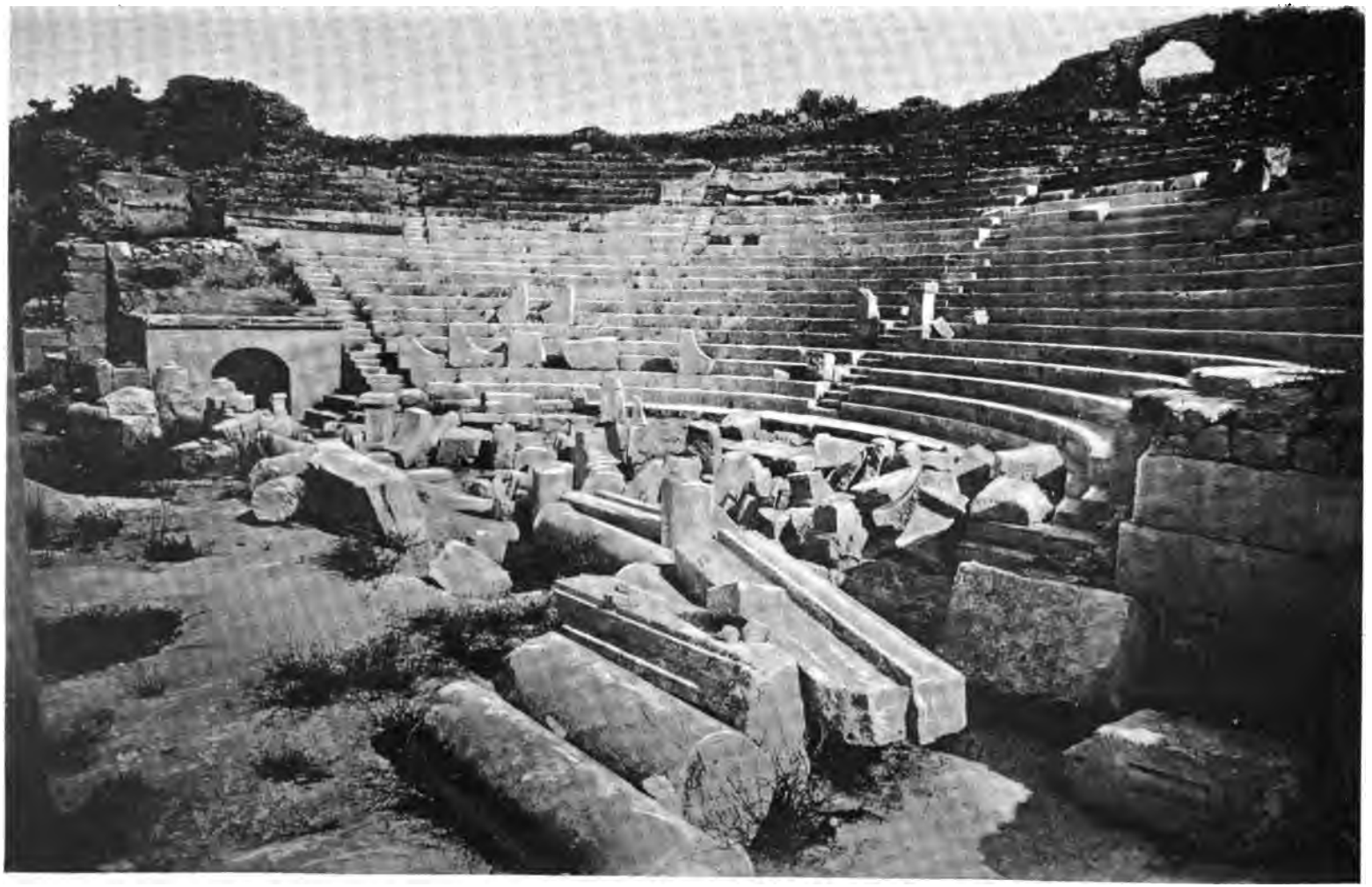

Cavea, loge et vomitoire occidental, vues de la scène.

Savants étrangers. — M. CARTON.

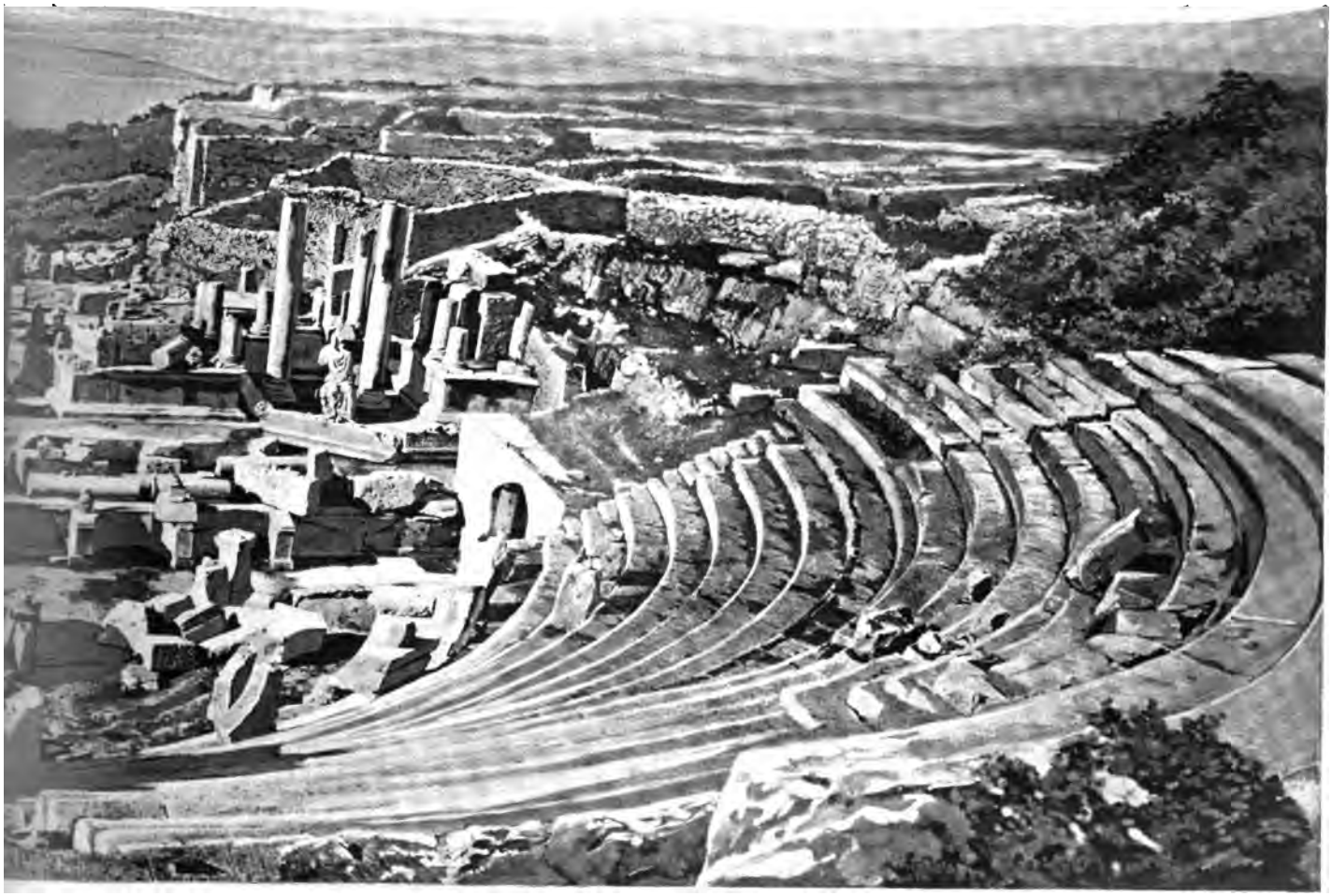

DIX INSCRIPTIONS CHINOISES

DE

L'ASIE CENTRALE,

D'APRÈS LES ESTAMPAGES DE M. CH.-E. BONIN,

PAR

M. ÉD. CHAVANNES.

Les estampages recueillis par M. Bonin, au cours de la mission scientifique dont il a été chargé de 1898 à 1900, représentent la presque totalité des inscriptions anciennes de l'Asie centrale connues des érudits chinois et en ajoutent d'autres qui étaient jusqu'ici complètement inédites; c'est tout un chapitre de l'épigraphie chinoise qu'ils nous permettent de reconstituer.

Ces monuments peuvent être répartis en trois groupes.

I

Le premier groupe comprend d'abord deux stèles des environs du lac Barkoul. L'une d'elles (n° I), dont l'estampage a déjà été publié par M. Grenard et qui a été traduite par Gabriel Devéria[1], est datée de l'an 137 de notre ère; elle rappelle la victoire remportée par *P'ei Tch'en*, préfet de *Toen-hoang*[2], sur

[1] Dutreuil de Rhins, *Mission scientifique dans la Haute Asie*, troisième partie, p. 136-137.

[2] 敦煌太守裴岑. La place forte de *Toen-hoang* était à l'ouest du *Tang ho* 黨河, tandis que *Cha tcheou* 沙州 était à l'est de ce cours d'eau. *Toen-hoang* avait pour les Chinois une valeur stratégique toute particulière, car il était le point de départ des trois routes qui menaient en Occident (cf. biographie de *P'ei Kia* dans le *Soei chou*, chap. LXVII, et dans le *Pei*

IMPRIMERIE NATIONALE.

le prince *Hou-yen* 呼衍; *Hou-yen* était le nom d'une puissante famille des *Hiong-nou* qui dominait dans la région du lac Barkoul; on la trouve souvent mentionnée dans l'histoire chinoise; l'inscription de l'année 137 ne se rapporte donc pas à un fait exceptionnel; elle doit prendre sa place dans le récit des longues luttes que les Chinois livrèrent aux *Hiong-nou* près des Monts Célestes.

La seconde inscription (n° II) du lac Barkoul fut érigée en l'an 640 sur les monts *Che-lo-man* 時羅漫, qui font partie des Monts Célestes, pour célébrer les mérites du général *Kiang Hing-pen* 姜行本; du texte de l'inscription il ressort que ce général construisit là des machines de guerre fort ingénieuses, alors qu'il marchait contre le royaume de *Kao-tch'ang* 高昌, dont la capitale était située à Yar-khoto, à 20 *li* à l'ouest de la ville actuelle de Tourfan. Ce monument se rattache à des événements historiques importants : à la fin de l'année 629, le religieux chinois *Hiuen-tsang* 玄奘, s'étant mis en route pour aller en Inde, était arrivé à Hami; de là il avait dû se rendre auprès du roi de *Kao-tch'ang*, qui lui avait remis une lettre de recommandation pour le kagan des *Tou-kiue* 突厥 (Turcs) occidentaux; mais cette amitié même qui unissait le roi au kagan et qui permit en définitive au pèlerin de faire son voyage sans encombre, était une menace pour l'empire; l'expédition de 640, qui se termina par la prise de Tourfan, fut le premier des coups que les Chinois portèrent à la puissance des *Tou-kiue* occidentaux [1].

Les deux inscriptions du lac Barkoul, celle de 137 et celle de 640, nous font assister, à cinq cents ans de distance, à deux

che, chap. XXXVIII; RICHTHOFEN, *China*, vol. I, p. 530, n. 1, analyse ce texte, mais identifie à tort le *P'ou-lei* (lac Barkoul) avec le *Lop nor*.

[1] La notice du *T'ang chou* sur le royaume de *Kao-tch'ang* est traduite intégralement dans mes *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 101-110.

efforts identiques des armes chinoises et nous permettent d'établir un rapprochement entre l'histoire des *Han* 漢 et celle des *T'ang* 唐. Sous les *Han,* c'étaient les Turcs *Hiong-nou* 匈奴, sous les *T'ang,* c'étaient les Turcs *Tou-kiue* qui étaient les ennemis héréditaires de l'empire; les Turcs s'efforçaient incessamment de franchir les Monts Célestes à Tourfan et à Hami pour venir dans la région de l'Ouest du Fleuve (*Ho-si* 河西) donner la main aux Tibétains, et pour s'ouvrir, du côté de Karachar d'une part, et du Lop-nor de l'autre, les voies qui menaient aux principautés du Turkestan oriental. Afin d'empêcher les Turcs d'atteindre ce double but, les Chinois devaient s'emparer de Hami et de Tourfan qui étaient les clés du passage des Monts Célestes; les inscriptions de l'an 137 et de l'an 640 nous font comprendre l'importance stratégique de ces deux places et sont pour l'historien comme des repères lumineux qui éclairent tout un côté de la politique chinoise.

Nous pouvons rattacher à ces deux stèles une troisième inscription (n° III), qui provient, il est vrai, d'une région fort différente, car elle a été trouvée à Koutcha, dans le Turkestan oriental, mais qui ne prend toute sa valeur que si on la replace dans le cadre des guerres entre les Chinois et les Turcs, pour qui précisément les villes du Turkestan oriental étaient un sujet constant de compétition. Cette inscription est fort courte et très indistincte; quelque brève et quelque mal conservée qu'elle soit, elle n'en a pas moins une réelle importance. On y peut lire au début le nom d'un Chinois, *Lieou P'ing-kouo* 劉平國, qui porte le titre de général de gauche de *K'ieou-tse* 龜茲 (Koutcha); à la fin, on déchiffre une date qui commence par ces mots: « la quatrième année *yong-cheou,* le huitième mois, le premier jour du mois étant *kia-siu*... »; la période *yong-cheou* commence en 155 ap. J.-C.; la quatrième année corres-

pond donc à l'année 158 et le calcul permet d'établir avec certitude que le premier jour du huitième mois de cette année fut bien marqué des signes *kia-siu*.

C'est en 65 av. J.-C. que la principauté de Koutcha était entrée pour la première fois en relations diplomatiques avec la Chine; le roi était venu à la cour des *Han;* il avait été reçu avec de grands honneurs; de retour dans son pays, il voulut imiter la civilisation chinoise; mais il ne réussit qu'à la singer et les gens des pays d'Occident se moquaient de lui en disant : « Pour un âne, ce n'est pas un âne; pour un cheval, ce n'est pas un cheval; le roi de *K'ieou-tse* (Koutcha), c'est ce qu'on appelle un mulet [1]. »

Un siècle plus tard, nous trouvons le prince de Koutcha révolté contre la Chine; il s'était allié aux *Hiong-nou,* avait pris Kachgar et avait installé dans cette ville une de ses créatures. C'est alors que les Chinois, à la suite de la victoire remportée en l'an 73 ap. J.-C. par le général *Teou Kou* 竇固 près de Hami, envoyèrent dans le Turkestan oriental le fameux *Pan Tch'ao* 班超, frère de l'historien *Pan Kou* 班固; après seize ans de combats et de négociations, après avoir vaincu, non seulement les principautés indigènes, mais même une armée indo-scythe qui, en l'an 90, avait traversé les Pamirs [2], *Pan Tch'ao* parvint, en 91, à faire reconnaître la suzeraineté chinoise dans toute cette région; il déposa notamment le roi de Koutcha et le remplaça par un prince à sa dévotion; lui-même eut le titre de Protecteur des pays d'Occident et fixa sa résidence à Koutcha [3].

[1] *Ts'ien Han chou,* chap. XCVI, *b,* p. 6 r°: 驢非驢。馬非馬。若龜茲王所謂贏也。

[2] *Heou Han chou,* chap. LXXVII, p. 4 r°. L'armée des Indo-Scythes 月氏 était forte de 7,000 hommes et était commandée par le vice-roi *Sie* 副王謝.

[3] *Heou Han chou,* chap. CXVIII, p. 1 v°: « La troisième année *yong-yuen* (91), *Pan Tch'ao* rétablit l'ordre dans les pays d'Occident; on donna à *Pan Tch'ao* le titre de Protecteur et il résida à *K'ieou-tse* (Koutcha). »

En l'an 107, le Turkestan oriental retomba sous l'influence des *Hiong-nou* septentrionaux, mais, vingt ans plus tard, *Pan Yong* 班勇, fils de *Pan Tch'ao*, renouvela les exploits de son père et s'empara de *Yen-k'i* (Karachar); à la suite de cette victoire dix-sept royaumes, parmi lesquels se trouvaient ceux de *K'ieou-tse* (Koutcha), *Sou-le* (Kachgar), *Yu-t'ien* (Khoten) et *Souo-kiu* (Yarkand), firent leur soumission[1].

L'inscription découverte par M. Bonin prouve que, en l'année 158 ap. J.-C., l'influence chinoise, rétablie en 127 par les succès militaires de *Pan Yong*, continuait à s'exercer à Koutcha et que les *Hiong-nou* n'avaient pas réussi à l'y détruire.

II

Le second groupe des inscriptions dont les estampages ont été rapportés par M. Bonin se compose de deux textes relatifs au Temple du Grand Nuage 大雲寺 à *Leang tcheou* 涼州 dans le *Kan-sou*. La première de ces stèles (n° V), datée de l'année 1563, commémore la reconstruction du temple, qui avait été en partie renversé par un tremblement de terre; elle fait l'historique de cet édifice et rappelle les interventions miraculeuses qui, à diverses reprises, le protégèrent; au nombre de ces incidents merveilleux, elle cite la venue, en 1383, d'un religieux japonais nommé *Tche-man* 志滿, qui fit une collecte pour réparer le temple; événement extraordinaire en effet, et qui nous montre comment la propagation de la foi bouddhique, triomphant des barrières que les langues et les mœurs élèvent entre les peuples, et mettant en contact les civilisations les plus éloignées les-unes

永建二年。勇復擊降焉耆。於是龜茲疏勒于闐莎車等十七國皆來服。

des autres, put faire arriver aux confins occidentaux de la Chine un habitant des îles de la mer orientale.

La seconde inscription (n° VI) ne porte pas de date; mais M. Bonin a lu sur le revers de la pierre qu'elle fut gravée la trente-sixième année *K'ang-hi*, c'est-à-dire en 1697.

Elle a été faite pour indiquer dans quelles conditions s'est constituée une association d'avalambana, destinée à subvenir aux frais de l'entretien du temple; ces associations locales d'avalambana sont très répandues dans toute la Chine; ce sont elles qui soutiennent bon nombre de fondations religieuses; on voit dans ce texte comment elles s'organisent et comment elles fonctionnent.

Le Temple du Grand Nuage est fort ancien; il a été construit entre les années 357 et 361 de notre ère par un certain *Tchang T'ien-si* 張天錫, dont l'ancêtre, *Tchang Koei* 張軌, gouverneur chinois de *Leang tcheou*, s'était déclaré indépendant en l'an 301 et avait fondé la petite dynastie des *Leang* 涼. Ce temple était d'abord appelé temple *Hong-ts'ang* 宏藏.

C'est en 690 que son nom fut changé. A cette époque, l'impératrice *Oa* 武后, femme ambitieuse mais dévote, s'était emparée du pouvoir au détriment des héritiers légitimes de la dynastie des *T'ang;* il n'avait pas manqué de flatteurs pour applaudir à ce coup de force; un religieux s'empressa de présenter une traduction du Mahâmegha sûtra, ou sûtra du Grand Nuage, dans lequel se trouvait une prédiction relative à une souveraine; on appliqua ce texte à l'usurpatrice; elle était, disait-on, une incarnation de Maitreya Buddha et devait remplacer les *T'ang* dans le gouvernement du Jambudvîpa. L'impératrice, reconnaissante envers le Ciel qui se faisait son complice, ordonna que, dans toutes les préfectures de l'empire, on élevât un Temple du Grand Nuage: c'est alors que le temple

de *Leang tcheou*, pour faire comme tout le monde, prit le nom de Temple du Grand Nuage.

Une inscription de l'année 711, dont le texte original est perdu, mais qui a été regravée avec quelques erreurs, nous fait la description de ce qu'était cet édifice sous la dynastie *T'ang* et célèbre les mérites des personnages pieux qui l'ont réparé [1].

Dans la première moitié du XI^e^ siècle de notre ère le territoire de *Leang tcheou* tomba dans la possession du royaume de *Si Hia* 西夏 ou *Hia* occidental. Un souverain de ce royaume fit ériger en l'an 1094 dans le Temple du Grand Nuage une inscription bilingue en chinois et en *si-hia*. On n'a connu pendant longtemps qu'un seul spécimen de l'écriture *si-hia;* c'est une des portions de la grande inscription en six langues gravée en l'année 1345 sur la porte de *Kiu-yong koan* [2]; encore ne savait-on pas exactement ce qu'était cette écriture et l'attribuait-on souvent au peuple joutchen, sur la foi de certains épigraphistes chinois, qui tenaient en cela un propos inconsidéré. Gabriel Devéria eut le mérite de publier le premier la stèle bilingue du Temple du Grand Nuage à *Leang tcheou* [3] et d'établir que le texte non chinois était en écriture *si-hia*, identique d'ailleurs à l'écriture mystérieuse de la porte de *Kiu-yong koan*. Depuis lors, le D^r^ Bushell nous a fait connaître des monnaies tangoutaines [4], et M. Bonin lui-même, comme nous le verrons plus loin, a eu la bonne fortune de mettre la main sur un petit monument por-

[1] *Kin che tsoei pien*, chap. LXIX, p. 28 v° et suiv.

[2] Cf. prince Roland BONAPARTE, *Documents de l'époque mongole* (Paris, 1895).

[3] G. DEVÉRIA, *Stèle si-hia de Leang tcheou*, avec une note de S. W. BUSHELL (*Journal asiat.*, janv.-fév. 1898, p. 53-74); — *L'écriture du royaume de Si Hia ou Tangout* (extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Acad.*, 1^re^ série, t. XI, 1^re^ partie, 1898).

[4] S. W. BUSHELL, *The Si Hsia dynasty of Tangut, Their money and peculiar script* (*Journ. of the China Branch of the R. A. S.*, N. S., vol. XXX, p. 142-160).

tant quelques caractères *si-hia*. On n'est pas arrivé jusqu'ici à trouver la clef de cette écriture; mais, soit que quelque chercheur plus sagace que ses prédécesseurs y parvienne avec les documents que nous avons, soit que de nouvelles découvertes viennent rendre le problème plus facile, il est certain que la stèle bilingue de *Leang tcheou* sera une des pièces les plus importantes entre celles qu'on devra étudier pour mener à bien ce travail; or, puisque cette inscription renferme sans doute des allusions à l'historique du Temple du Grand Nuage, il est bon de nous entourer dès maintenant de tous les renseignements que nous pouvons recueillir sur cet édifice. Telle est la raison principale qui a dirigé sur ce point les investigations de M. Bonin.

III

En divers endroits des contrées qui sont désignées par les Chinois sous le nom de Nouveau Territoire (*Sin-kiang*) et qui s'étendent au nord et au sud des Monts Célestes, existent de nombreuses excavations dont les hommes ont fait parfois des habitations et souvent aussi des sanctuaires. Les belles découvertes de la mission russe de M. Klementz dans les grottes des Mille Buddhas près de Tourfan, nous ont révélé des fresques fort curieuses qui trahissent des influences hindoues, tibétaines, turques et chinoises, et des inscriptions en ouïgour et en ancien turc qui nous apprennent l'existence d'un bouddhisme turc ignoré jusqu'ici [1]. Mais ces grottes ne sont pas les seules de leur espèce. Des grottes des Mille Buddhas sont indiquées au sud-

[1] *Nachrichten über die von der K. Akad. d. W. zu St.-Petersburg im Jahre 1898 ausgerüstete Expedition nach Turfan*, Heft I (Saint-Pétersbourg, 1899). — Cf. Senart, *Note sur quelques fragments d'inscriptions de Turfan* (*Journal asiat.*, mars-avril, 1900); — Barth, *Bulletin des religions de l'Inde* (*Revue de l'hist. des religions*, tome XLII, p. 50, n. 1).

ouest de *Tsi-mou-sa* 濟木薩, localité qui est à l'ouest de Goutchen et qui paraît correspondre, bien plutôt qu'Ouroumtsi, à l'emplacement de l'ancien Bichbalik[1]. D'autres grottes des Mille Buddhas se trouvent sur la rivière Kyzyl 赫色勒河, à 30 *li* en aval du poste militaire de Kyzyl 赫色勒軍臺, entre Koutcha et Saïram[2]. Enfin, dès l'année 1879, Prjevalski[3] signalait et

[1] Dans le 欽定新疆識略 *K'in ting sin kiang che lio*, la carte du territoire d'Ouroumtsi, qui se trouve dans le chap. II, marque ces grottes des Mille Buddhas 千佛洞 à l'ouest de la ville de *Tsi-mou-sa* 濟木薩, qui est elle-même à 60 *li* au sud-ouest de *Goutchen* 古城; on sait que Goutchen est au nord de Tourfan, de l'autre côté des Monts Célestes. L'exploration de ces grottes, si elles sont dans un état de conservation suffisant, pourrait être fort intéressante; *Tsi-mou-sa* en effet correspond à ce qui était la sous-préfecture de *Kin-man* 金滿 sous les *T'ang*, comme le prouve une inscription trouvée *in situ* (cf. *Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 25 v°); or cette sous-préfecture de *Kin-man* n'est autre que l'ancien *Pei-t'ing* 北庭, qui s'appelait *Kagan-stūpa* 可汗浮圖 lorsque cette ville était en la possession des *Tou-kiue* occidentaux avant l'année 640 (*Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 25 r°). On lui donnait aussi le nom de Bichbalik (les Cinq Villes), sous lequel elle apparaît dans les inscriptions de *Koscho-Tsaïdam* (cf. THOMSEN, *Inscriptions de l'Orkhon*, p. 70, n. 4, p. 124 et p. 179, n. 91). Sous les *Han*, elle était la cour postérieure du royaume de *Kiu-che* 車師後王庭 (*Kieou T'ang chou*, chap. XL, p. 29 v°). C'est donc là un centre historique important où des fouilles auraient chance d'être fructueuses. — L'identification traditionnelle de Bichbalik ou *Pei-t'ing* avec Ouroumtsi doit être abandonnée, puisque l'inscription citée par le *Si yu choei tao ki* nous montre avec certitude que la ville de *Kin-man* occupait l'emplacement de l'actuel *Tsi-mou-sa*.

[2] Cf. *Si yu choei tao ki*, chap. II, p. 13 v°.

[3] Cf. *Der Nan-shan als Teil des Kuen-luen und Scheide zwischen Mongolei und Tibet, nach Oberst N. Przewalski* (*Petermann's Mittheilungen*, 1884, p. 58). D'après ce voyageur, les grottes sont disposées irrégulièrement en deux rangées placées l'une au-dessus de l'autre, il y a même trois rangées vers l'extrémité sud; les étages sont reliés entre eux par des échelles. Ces grottes s'étendent sur une longueur d'environ une verste. A l'extrémité sud se trouve un temple; le moine qui y habitait dit à Prjevalski que l'aménagement de ces sanctuaires avait commencé dès l'époque des *Han*. — Cette assertion est inexacte, puisque, comme nous l'établirons plus loin, c'est seulement en l'an 366 de notre ère que le premier religieux venu de Chine s'arrêta dans ce lieu. — Le temple dont parle l'explorateur russe est vraisemblablement celui que les Chinois appellent *Lei-yn se* 雷音寺; « le *Lei-yn se*, dit la grande géographie *Ta Ts'ing i t'ong tche* (chap. CCXIII, p. 4 v°), est à 30 *li* au sud de la sous-préfecture de *Toen-hoang*; c'est

IMPRIMERIE NATIONALE.

décrivait des grottes des Mille Buddhas au sud-est de *Cha tcheou* 沙州; ce sont ces dernières que M. Bonin a visitées à son tour; il en a rapporté quatre estampages d'inscriptions sur pierre.

Deux de ces inscriptions, qui ont été gravées, à des époques différentes, au recto et au verso d'une même stèle, appartiennent au temps de la dynastie *T'ang*. L'une d'elles (n° VII), datée de l'année 776, est à la louange d'un certain *Li T'ai-pin* 李太賓 et rappelle les travaux d'ornementation que ce dévot personnage fit faire dans les grottes de *Cha tcheou;* la description des scènes religieuses qui furent modelées ou peintes par son ordre n'est pas sans intérêt, car elle nous atteste l'importance qu'avaient prise, dans le culte, les divinités tantriques introduites en Chine au VIII^e^ siècle de notre ère par Vajrabodhi et Amoghavajra[1]. La seconde inscription (n° VIII), qui est de l'année 894, rappelle le souvenir d'un membre de la famille impériale des *T'ang,* dont le principal mérite, aux yeux de l'historien, est d'avoir été le gendre de *Tchang I-tch'ao* 張義潮; ce *Tchang I-tch'ao* était un chef local de *Cha tcheou* qui, en l'an 850, prêta serment d'allégeance à l'empire; notre inscription jette quelque lumière sur sa famille et sur les politiques contraires du Tibet et de la Chine dans le pays de l'Ouest du Fleuve.

là que sont les grottes des Mille Buddhas ». 在敦煌縣南三十里。鳴千佛洞。 D'après le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 11 v°), le *Lei-yn se* se trouve sur le versant oriental du *Ming-cha chan* 鳴沙山 ou montagne des sables qui chantent; la montagne est ainsi appelée parce que le sable dont elle est formée crie sous le pas des hommes 人登之鳴 (*Ta Ts'ing i t'ong tche*, chap. CCXIII, p. 3 v°); parfois ce sable s'éboule avec un bruit de tonnerre et c'est pourquoi le temple a été nommé *Lei-yn se* ou Temple du bruit du tonnerre. — Une description détaillée des grottes des Mille Buddhas, rectifiant et complétant celle de Prjevalski, a été publiée par M. Boxin lui-même dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1901, p. 209-217.

[1] Sur ces deux çramaṇas hindous, cf. Bunyiu Nanjio, *Catalogue*, Appendix II, n^os^ 153 et 155.

Ces deux textes lapidaires ne sont pas les plus anciens qui aient été conservés dans les grottes des Mille Buddhas. On y voit encore en effet une inscription de l'année 698, qui est mentionnée et reproduite par *Siu Song* 徐松 dans son bel ouvrage sur l'hydrographie des pays d'Occident (西域水道記, chap. III, p. 12 r°-14 r°); ce monument rappelle que le premier aménagement d'une des grottes fut exécuté la deuxième année *kien-yuen* des *Ts'in* 秦, c'est-à-dire en l'an 366 de notre ère, par le çramaṇa *Lo-tsuen* 樂僔. La petite dynastie des *Ts'in* antérieurs 前秦 était d'origine tangoutaine 氐; elle eut sa capitale à *Tch'ang-ngan* 長安 (*Si-ngan fou*) de l'an 351 à l'an 384 de notre ère; elle atteignit un haut degré de puissance et de gloire sous le plus illustre de ses souverains, *Fou Kien* 苻堅 (357-384). C'est sous le règne de *Fou Kien* que, en 366, le çramaṇa *Lo-tsuen* consacra pour la première fois au culte bouddhique une des grottes de *Cha tcheou*, et c'est sous ce même prince que, en 372, le religieux *Choen-tao* 浮屠順道 initia à la religion bouddhique le royaume coréen de *Kao-keou-li* 高句麗[1]; le rapprochement de ces deux faits montre le rôle considérable que joua, malgré son peu de durée, la dynastie des *Ts'in* antérieurs dans la diffusion du bouddhisme en Extrême-Orient; les grottes de *Cha tcheou* et la Corée sont comme les deux points extrêmes qui, l'un à l'ouest, l'autre à l'est, délimitent l'extension de son influence. En 384, la dynastie des *Ts'in* postérieurs 後秦 se substitua à celle des *Ts'in* antérieurs : c'est au temps d'un prince des *Ts'in* postérieurs que l'illustre pèlerin *Fa-hien* 法顯 partit de *Tch'ang-ngan*, en 399 ap. J.-C., pour aller en Inde; comme il se rendit à *Toen-hoang* et, de là, à Khoten, il dut suivre la

[1] Cf. Klaproth, *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 77; Terrien de Lacouperie, *On the Corean, Aino and Fusang writings* (*T'oung pao*, III, p. 452); Courant, *Sommaire et historique des cultes coréens* (*T'oung pao*, série 2, t. I, page 320).

route qui passe par *Cha tcheou* et les grottes des Mille Buddhas; peut-être visita-t-il l'endroit même où la piété de *Lo-tsuen* avait, trente-trois ans auparavant, transformé pour la première fois une de ces excavations naturelles en sanctuaire.

Si les Chinois ont connu les grottes des Mille Buddhas dès le IV^e^ siècle de notre ère, ils ne sont pas le seul peuple dont on puisse espérer trouver là des traces. *Cha tcheou* 沙州 appartient en effet à ce territoire de l'Ouest du Fleuve 河西 qui fut, comme nous l'avons vu en parlant des inscriptions du lac Barkoul, le champ clos où les trois races chinoise, turque et tibétaine, furent incessamment en conflit. En 706, les *Tou-Kiue* orientaux battirent le général chinois *Cha-tch'a-tchong-i* 沙吒忠義, près du *Ming-cha*[1] 鳴沙 ou Montagne des sables qui chantent, et l'inscription turque de Kul-tegin, découverte sur les bords de l'Orkhon, mentionne cette victoire[2]; or le *Ming-cha* est une hauteur qui se trouve dans le voisinage des grottes des Mille Buddhas; les *Tou-kiue* orientaux ont donc envahi tout ce pays. Les Tibétains s'en emparèrent à leur tour vers 759. En 850, la soumission de *Tchang I-tch'ao* rendit *Cha tcheou* à l'empire, ou plutôt lui conféra une sorte de suzeraineté sur les familles *Tchang* 張 et *Ts'ao* 曹, qui donnaient des chefs à la région. Les Chinois reperdirent *Cha tcheou* pendant l'époque troublée qui suivit la chute de la dynastie des *T'ang;* l'ambassadeur chinois *Kao Kiu-hoei*[3] 高居誨, qui, de 938 à 942, se rendit à Khoten et en revint, trouva établie non loin de *Leang tcheou* 涼州 la tribu des *Tang-hiang* 党項, qui devait former plus tard le royaume des

[1] Cf. *T'ang chou*, chap. CCXV, *a*, p. 11 v°.

[2] Cf. THOMSEN, *Inscriptions de l'Orkhon*, p. 69 et p. 155, n. 39; MARQUART, *Die Chronologie der alttürkischen Inschriften*, p. 3.

[3] La relation de *Kao Kiu-hoei* a été traduite par Abel RÉMUSAT (*Histoire de la ville de Khotan*, p. 75-81). Le texte chinois se trouve dans le *Ou tai che*, chap. LXXIV, p. 4 v°-5 r°.

Si Hia 西夏[1]; plus à l'ouest, *Kan tcheou* 甘州 était une principauté ouigoure; enfin, quand le voyageur arrive à *Koa tcheou* 瓜州 et à *Cha tcheou* 沙州, il a dû traverser un territoire tibétain; sans doute il trouve là une population essentiellement chinoise, et le chef, qui est un membre de la famille *Ts'ao*, vient avec empressement s'informer auprès de lui des nouvelles de l'empereur; mais on voit par ce récit même que *Cha tcheou* était alors séparé de la Chine par les Tibétains, les Ouigours

[1] Les princes du royaume de *Si Hia* 西夏 avaient pour nom de famille *T'o-pa* 本姓拓跋氏 (*Song che*, chap. CCCCLXXXV, p. 1 v°). D'où tiraient-ils leur origine? Un généalogiste du royaume de *Si Hia*, pour plaire sans doute à son roi, fit descendre celui-ci de la famille de *T'o-pa* 托跋 qui, de 386 à 534, régna dans le Nord de la Chine sous le nom dynastique de *Yuen Wei* 元魏 (*Kin che*, chap. CXXXIV, annotation finale). Certains historiens ont ajouté foi à cette filiation imaginaire, et c'est ainsi que l'auteur du *Leao chou* (chap. CXV, p. 2 v°) écrit : « Les *Si Hia* sont des descendants de la famille *T'o-pa*, de (la dynastie) *Wei* » 西夏本魏拓跋氏後. S'il fallait admettre cette manière de voir, les *Si Hia* se rattacheraient, comme les *Wei* du Nord, au groupe tongouse des *Sien-pi* 鮮卑. Mais l'auteur du *Kin che* (chap. CXXXIV, p. 5 v°), après avoir rapporté cette opinion, nous indique la vraie solution de la question en disant que les *Si Hia* sont issus en réalité de l'ancienne horde *T'o-pa* des *Tang-hiang*. Si l'on se reporte en effet à la notice du *T'ang chou* (chap. CCXXI, *a*, p. 1 v°) sur les *Tang-hiang*, on voit que ce peuple de race tibétaine 西羌 comptait huit hordes, dont la plus puissante était celle des *T'o pa* 而拓拔最彊. A la fin de la période *ta-li* (766-779), une partie des *Tang-hiang* vint s'établir dans l'arrondissement de *K'ing* 慶, auj. *K'ing-yang fou* 慶陽, *Kan-sou*, et prit le nom de *Tong-chan pou* 東山部; une autre horde, celle des *T'o-pa*, occupa l'arrondissement de *Hia* 夏, au sud du *Hoang-ho* (*Kin che*, chap. CXIV, p. 5 v°) et prit le nom de *P'ing-hia pou* 平夏部 (*T'ang chou*, chap. CCXXI, *a*, p. 2 v°). En 882, le chef du *P'ing-hia pou*, *T'o-pa Se-kong* 托跋思恭, aida le gouvernement chinois à vaincre le rebelle *Hoang Tch'ao* 黃巢; pour le récompenser, l'empereur lui décerna le titre de duc du royaume de *Hia* 夏國公 et lui conféra le nom de famille *Li* 李 (*T'ang chou*, chap. CCXXI, *a*, p. 3 r°). C'est de ce *T'o-pa Se-kong* que descendent les souverains du *Si Hia*; nous en avons la preuve incontestable dans ce fait que *Yuen-hao* 元昊, roi du *Si Hia*, écrivant en 1039 à l'empereur de Chine, revendique formellement *T'o-pa Se-kong* comme son ancêtre (*Song che*, chap. CCCCLXXXIV, p. 6 v°). Les *Si Hia* sont donc de race tibétaine, et leur plus ancienne histoire doit être recherchée dans la notice du *T'ang chou* sur le peuple des *Tang-hiang*.

et les *Tang-hiang* et qu'il était bien plutôt sous la dépendance des Tibétains que sous celle des Chinois. La relation de *Kao Kiu-hoei* ajoute ces mots : « A dix *li* au sud de *Koa tcheou* est la montagne des sables qui chantent; on dit qu'en hiver et en été il s'y produit très fortement des bruits semblables au tonnerre[1]. » Ce texte nous explique pourquoi les grottes des Mille Buddhas, voisines de ces dunes de sable, sont souvent appelées du nom d'un temple qui s'y trouve, le temple du bruit du tonnerre[2].

Après le passage de l'ambassadeur *Kao Kiu-hoei, Cha tcheou* continua à être gouverné par des membres de la famille *Ts'ao* jusqu'à ce que, entre 1034 et 1037, il fût annexé au royaume *Si Hia*. La puissance des *Si Hia* fut abattue par les Mongols en 1227.

C'est à l'époque mongole que remontent deux autres inscriptions (nos IX et X), dont nous devons les estampages à M. Bonin.

Ces deux stèles ont été érigées en 1348 et en 1351 par un ecclésiastique nommé *Cheou-lang* 守朗, pour commémorer les fondations religieuses du roi de *Si-ning, Sou-lai-man* 速來蠻西寧王. Ce *Sou-lai-man*, ou Soleyman, malgré son nom mahométan, paraît avoir été fort libéral pour le bouddhisme; ce n'est pas à dire cependant qu'il fût bouddhiste, et peut-être ne devons-nous voir ici qu'une preuve nouvelle de cette tolérance que les princes mongols eurent pour toute espèce de religion. Le nom de *Sou-lai-man*, roi de *Si-ning*, se retrouve dans l'histoire chinoise des *Yuen;* nous y lisons qu'il fut nommé roi de *Si-ning* en 1329 et qu'il était le descendant à la quatrième génération de Temougou-utchugen, le troisième des frères cadets

[1] *Ou tai che*, chap. LXXIV, p. 5 r° : 瓜州南十里鳴沙山云冬夏殷殷有聲如雷 — [2] 雷音寺; cf. p. 201, n. 3.

de Tchinggis khan[1]. L'inscription de 1351 nous apprend d'ailleurs qu'au moment où elle fut gravée le roi était mort, tandis que celle de 1348 nous le montre encore vivant; il dut donc mourir, selon toute vraisemblance, en 1349 ou en 1350.

L'inscription de 1348 offre un intérêt tout particulier, parce qu'elle présente la formule mystique *oṃ maṇi padme hûṃ* en six écritures différentes, qui sont les écritures devanâgarî, tibétaine, turque-ouigoure, mongole de Phags-pa lama, *si-hia* et chinoise. Ces six écritures sont exactement les mêmes que celles de la grande inscription de *Kiu-yong koan,* gravée en 1345, c'est-à-dire trois années seulement avant cette stèle. L'inscription de *Kiu-yong koan,* avec ses six écritures qui faisaient l'étonnement des épigraphistes européens, n'est donc plus un fait unique; d'autres monuments analogues ont existé, comme l'atteste celui qu'a découvert M. Bonin. C'est ainsi que, par un effet assez inattendu, le zèle de religieux bouddhistes qui voulaient être compris de tous les peuples de l'immense empire chinois à l'époque mongole, donne aujourd'hui à la science philologique quelques-uns de ses documents les plus précieux pour l'étude des langues et des écritures de l'Extrême-Orient.

Nous sommes arrivés au terme de notre étude sur les résultats archéologiques de la mission Bonin; au cours de cet exposé, nous avons dû entrer souvent dans le détail d'une histoire qui peut paraître bien confuse et bien embrouillée. Si cependant nous nous élevons au-dessus des explications minutieuses et en quelque sorte techniques qui sont nécessaires pour comprendre chaque monument pris en particulier, il semble qu'on

[1] Voyez les textes à la suite de la traduction de l'inscription de 1351.

voie se dessiner dans l'éloignement du temps un spectacle qui n'est pas sans grandeur. Entre les Monts Célestes au nord, le fleuve Jaune à l'est, les Montagnes Méridionales au sud et le Turkestan chinois à l'ouest, s'étend le vaste carrefour des peuples qu'on appelle le Territoire à l'Ouest du Fleuve; là, Chinois, Turcs et Tibétains se sont rués aux plus acharnés combats; c'est une de ces contrées qui, par leur situation même, ont dans le monde le triste privilège d'être un éternel champ de bataille. La guerre, telle est la première des forces géantes qui se dresse en dominatrice dans ces lieux, et les stèles du lac Barkoul sont consacrées à sa louange. Mais, en face de l'ombre immense faite de violence et de haine, s'élève une apparition lumineuse et douce; c'est la religion bouddhique. Au-dessus du tourbillon des hommes armés, qui, tantôt d'ici, tantôt de là, se précipitent les uns après les autres dans cette fournaise, elle maintient son prestige intangible, et chaque conquérant nouveau devient pour elle un nouvel adorateur; dans les grottes des Mille Buddhas et dans les temples, on voit ainsi se succéder les hommages des nations les plus disparates, et la diversité même des écritures qu'on trouve sur une même pierre est comme le symbole de l'union des races dans une croyance commune. Depuis les premiers siècles de notre ère, et jusqu'à l'introduction de l'islamisme vers la fin de l'époque mongole, l'histoire de l'humanité dans le Territoire à l'Ouest du Fleuve s'incarne ainsi tout entière dans les deux figures colossales de la fureur guerrière et de la piété bouddhique; ce sont elles que voit surgir, au seuil de ce pays perdu de l'Asie, celui qui déchiffre les monuments dédiés à leur gloire.

TEXTES ET COMMENTAIRES.

PREMIER GROUPE.

LE LAC BARKOUL ET KOUTCHA.

N° I. — INSCRIPTION DE *P'EI TCH'EN*.

Cette inscription est citée et étudiée dans le *Kin che tsoei pien* (chap. VII, p. 11 r°-14 r°) et dans le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 30 v°); elle a été publiée et traduite par Devéria (dans Dutreuil de Rhins, *Mission scientifique dans la Haute Asie*, 3e partie, 1898, p. 136-137 [1]); je donne ci-dessous une transcription [2] et une traduction qui diffèrent sur deux ou trois points peu importants de celles de Devéria.

En la deuxième année *yong-ho* des *Han* (137 ap. J.-C.), le huitième mois, le préfet de *Toen-hoang*, *P'ei Tch'en*, originaire de *Yun-tchong*, à la tête de trois mille soldats des commanderies, extermina le roi *Hou-yen* et les siens; il décapita et coupa l'oreille gauche à la multitude de sa tribu; il triompha des ennemis et conserva intactes ses troupes; il supprima la calamité des contrées d'Occident et il purifia les Quatre Commanderies de leur fléau; le territoire de la frontière jouit de l'ordre et du calme; son prestige redoutable parvint jusqu'à ce lieu; on a élevé ce temple au bord du lac pour qu'il serve de commémoration pendant dix mille générations.

[1] Le lecteur est prié de se reporter à la planche qui se trouve dans cet ouvrage et qui me dispense de reproduire ici l'estampage.

Dimensions de l'estampage : hauteur, 1 mètre; largeur, 0 m. 45.

[2] Cette transcription est celle du *Si yu choei tao ki*; la seule modification que j'y aie introduite est la substitution, sur les indications du *Kin che tsoei pien*, du mot 災 (= 烖) au mot 災 à la fin de la quatrième colonne.

IMPRIMERIE NATIONALE.

D'après le *Kin che tsoei pien,* ce monument se trouve à 3 *li* au nord-ouest de la ville de Barkoul 巴里坤, devant un temple de *Koan-ti* 關帝, le dieu de la guerre. Il fut découvert en 1757 par le chef d'une expédition militaire que l'empereur *K'ien-long* envoyait dans la vallée d'Ili 伊犁, et c'est à partir de ce moment qu'il fut connu des épigraphistes chinois. Le lac Barkoul est à une quarantaine de *li* au nord-ouest de la ville de Barkoul; comme il résulte, de la teneur même de la stèle, que celle-ci fut érigée dans un temple au bord du lac, il est vraisemblable que l'inscription était, à l'origine, plus voisine du lac qu'elle ne l'est aujourd'hui.

惟漢永和二年八月敦煌
太守雲中裴岑將郡兵三
千人誅呼衍王等斬馘部
衆克敵全師除西域之灾
蠲四郡之害邊竟艾安振
威到此立海祠以表萬世

Le roi *Hou-yen,* dont il est question, était un roi *Hiong-nou,* chef du clan *Hou-yen. Se-ma Ts'ien* (Mém. hist., chap. CX, p. 4 v°)[1], parlant des *Hiong-nou,* dit : « Leurs principaux fonctionnaires ont tous des charges héréditaires. Le clan *Hou-yen* 呼衍氏, le clan *Lan* 蘭氏 et après eux le clan *Siu-pou* 須卜氏, telles sont les trois familles de souche la plus noble. » Il n'y a pas lieu de faire grand état de l'assertion du commentateur *Yen Che-kou* (579-645), qui retrouve chez les *Sien-pi* 鮮卑 les

[1] Ce texte se lit aussi dans le *Ts'ien Han chou,* chap. XCIV, *a,* p. 3 v°. C'est là que se trouve le commentaire de *Yen Che kou* auquel nous faisons allusion quelques lignes plus bas.

noms de clan *Hou-yen* 呼延 et *Lan;* à l'époque des *T'ang,* en effet, après la longue période où la race tongouse avait occupé la Chine du Nord, il est fort possible que certaines tribus *Hiong-nou* se fussent amalgamées avec les conquérants étrangers; mais il n'en reste pas moins bien établi que les *Hou-yen* étaient des *Hiong-nou,* c'est-à-dire des Turcs, et non des *Sien-pi,* c'est-à-dire des Tongouses.

Les rois *Hou-yen* apparaissent à diverses reprises dans l'histoire. Voici les textes où je les ai trouvés mentionnés :

La quinzième année *yong-p'ing* (72 ap. J.-C.), un officier nommé *Keng Ping* 耿秉 prit la parole dans un conseil que tenait l'empereur pour déterminer quelle politique il convenait de suivre à l'égard des *Hiong-nou;* il termina son discours en ces termes : « J'estime qu'il faut d'abord attaquer (les tribus du) *Pe-chan* 白山 [1] et nous emparer de *I-ou* 伊吾, (Hami), détruire *Kiu-che* 車師 (Tourfan) et envoyer des émissaires chez les *Ou-suen* 烏孫 (vallée de l'Ili) et les autres royaumes, afin de couper (aux *Hiong-nou*) leur aile droite (occidentale). A *I-ou* 伊吾 (Hami) se trouve encore la tribu *Hou-yen* 呼衍, qui est au sud des *Hiong-nou;* l'écraser, ce sera en outre briser (aux *Hiong-nou*) leur corne gauche (orientale). Après cela, on pourra attaquer les *Hiong-nou.* » (*T'ong kien kang mou,* 15e année *yong-p'ing.*)

La seizième année *yong-p'ing* (73 ap. J.-C.), « le commandant des équipages impériaux *Teou Kou* 竇固 sortit par *Tsieou-ts'iuen* 酒泉 (*Sou-tcheou*), le commandant de cavalerie *Keng Ping* 耿秉 sortit par *Kiu-yen* 居延 (près du lac Sogok) [2], et le

[1] A l'époque des *Han,* on appelait Montagnes Blanches (*pe chan*), la partie des Monts Célestes (*t'ien chan*) qui est au sud du lac Barkoul (cf. *Si yu choei tao ki,* chap. III, p. 30 v° et 31 r°).

[2] Le lac Sogok est aussi appelé Etsina 額濟納海, du nom de la rivière Etsina qui s'y jette (cf. *Si yu choei tao ki,* chap. III, p. 1 v°).

commandant de cavalerie *Lai Miao* 來苗 sortit par *P'ing-tch'eng* 平城 (près de *Ta-t'ong fou*)[1] pour attaquer les *Hiong-nou* septentrionaux. *Teou Kou* battit le roi *Hou-yen* 呼衍王 dans le *T'ien chan* 天山. Il laissa des soldats établis dans la ville de *I-ou-lou* 伊吾盧城 (Hami) » (*Heou Han chou*, chap. II, p. 8 r°). — Dans la biographie de *Teou Kou* (*Heou Han chou*, chap. LIII, p. 5 v°), on lit que ce général et son lieutenant *Keng Tchong* 耿忠 « arrivèrent au *T'ien chan* 天山; ils attaquèrent le roi *Hou-yen* 呼衍王 et coupèrent plus de mille têtes; le roi *Hou-yen* s'enfuit jusqu'au lac *P'ou-lei* 蒲類海 (lac Barkoul); (*Teou Kou*) laissa des officiers et des soldats établis dans la ville de *I-ou-lou*. »

L'année suivante (74 ap. J.-C.), au onzième mois, les généraux *Teou Kou*, *Keng Ping* et *Lieou Tchang* 劉張 « sortirent par la barrière *Koen-loen*[2] qui dépend de *Toen-hoang* 敦煌昆侖塞; ils attaquèrent et battirent les barbares de la montagne blanche 白山虜 sur les bords du lac *P'ou-lei* (lac Barkoul), puis ils pénétrèrent dans *Kia-che* 車師 (Tourfan). On établit pour la première fois un Protecteur des contrées d'Occident et un *ou-ki hiao-wei*[3] » (*Heou Han chou*, chap. II, p. 6 v°).

« La deuxième année *yen-koang* (123 ap. J.-C.), le préfet de *Toen-hoang*, *Tchang Tang* 張璫, adressa un rapport à l'empereur pour exposer trois projets : Considérant que, parmi les barbares du Nord, le roi *Hou-yen* 呼衍王 se déplace incessamment de çà

[1] C'est à *P'ing-tch'eng* que, en l'an 200 av. J.-C., l'empereur *Kao-tsou*, de la dynastie *Han*, fut assiégé par les *Hiong-nou* (cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. II, p. 390).

[2] Le barrière de *Koen-loen* se trouvait sur le territoire de la sous-préfecture de *Koang-tche* 廣至 dans la commanderie de *Toen-hoang*; c'était là que résidait le fonctionnaire appelé *i-ho tou-wei* 宜禾都尉 (commentaire au *Heou Han chou*, chap. CXVIII, p. 2 r°).

[3] Le *ou-ki hiao-wei* 戊己校尉 était chargé de surveiller les pays d'Occident; sur les diverses explications qui ont été données de ce titre, cf. mes *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 101, n. 3.

et de là dans la région comprise entre le lac *P'ou-lei* (lac Barkoul) et la mer de *Ts'in* (mer Caspienne?)[1] 蒲類秦海之間, qu'il impose sa loi aux contrées d'Occident et s'unit à elles pour ravager et piller, il faut maintenant rassembler à la barrière *Koen-loen* 崑崙塞 plus de deux mille officiers et soldats des royaumes dépendant de *Tsieou-ts'iuen* (*Sou-tcheou*); on attaquera d'abord le roi *Hou-yen* et on le séparera de (la région qui est comme) sa racine; puis on enverra cinq mille soldats de *Chan-chan* 鄯善[2] contraindre la tribu postérieure de *Kiu-che* 車師後部 (Goutchen)[3]. Tel est le projet du premier rang. Si on ne peut faire sortir une armée, il faut qu'un capitaine, à la tête de cinq cents soldats, et approvisionné, par les Quatre Commanderies, de charrues, de bœufs, de céréales et de vivres, sorte (de la frontière) et s'établisse à *Lieou-tchong* 柳中 (Loukchoun). Tel est le projet du second rang. Si même cela ne peut être exécuté, alors il est nécessaire qu'on abandonne la ville de *Kiao-ho* 交河 (Yar-khoto, à 20 *li* à l'ouest de Tourfan), qu'on rassemble (la population de) *Chan-chan* et autres localités

[1] Le commentateur du *Heou Han chou* dit ici : « Le pays de *Ta Ts'in* (l'Orient romain) est à l'ouest de la mer occidentale, et c'est pourquoi on appelle celle-ci mer de *Ts'in* » 大秦國在西海之西故曰秦海也.

[2] D'après le *Ta Ts'ing i t'ong tche* (ch. CCCCLXXI, p. 2 v°), le *Chan-chan* de l'époque des *Han* correspond à la sous-préfecture de *Na-tche* 納職 de l'époque des *T'ang*; le dictionnaire de géographie historique de *Li Tchao-lo* place *Na-tche* sur le territoire de Hami, à l'endroit appelé aujourd'hui Fossé de *Teng-ts'ao* 橙槽溝; les cartes chinoises indiquent en effet, au nord-ouest de Hami, une localité nommée Poste du fossé de *Teng ts'ao* 燈草溝台. — On voit qu'il ne faut pas confondre le *Chan-chan* de l'époque des *Han* avec le *Chan-chan* de l'époque des *T'ang*, lequel se trouvait à 300 *li* au sud du lac Lop-nor (cf. *T'ang chou*, chap. XLIII, *b*, p. 15 r°).

[3] Nous lisons dans le *Kieou T'ang chou* (chap. XL, p. 29 v°), que la sous-préfecture de *Kin-man* 金滿, de l'époque des *T'ang*, correspondait à ce qui était, sous les *Han*, la cour royale postérieure du royaume de *Kiu-che* 車師後王庭. Or, une inscription (*Si yu choei tao ki*, ch. III, p. 25 r° et v°) permet d'établir avec certitude que la sous-préfecture de *Kin-man* était dans le voisinage de la localité actuelle de *Tsi-mou-sa* 濟木薩, au sud-ouest de Goutchen 古城.

et qu'on la fasse rentrer à l'intérieur de la barrière. Tel est le projet du dernier rang. » (*Heou Han chou*, chap. CXVIII, p. 2 r°.) — L'empereur s'arrêta au second de ces trois projets; *Pan Yong* 班勇, fils du fameux général *Pan Tch'ao* 班超 et neveu de l'historien *Pan Kou* 班固, fut donc chargé, en l'année 123, d'aller avec cinq cents hommes établir une colonie militaire à *Lieou-tchong* (Louktchoun).

« La première année *yong-kien* (126 ap. J.-C.), (*Pan Yong*) établit un nouveau roi de la tribu postérieure de *Kiu-che* (Goutchen) en la personne de *Kia-t'o-nou* 加特奴, fils de l'ancien roi. *Pan Yong* envoya en outre un de ses lieutenants décapiter le roi de *Tsiu-mi* 且彌 [1] et, là aussi, installa un nouveau roi pris dans la famille (royale). Alors les six royaumes de *Kiu-che* [2] 車師六國 furent entièrement pacifiés. Dans l'hiver de cette même année, *Pan Yong* envoya les soldats des divers royaumes attaquer le roi *Hou-yen* des *Hiong-nou* 匈奴呼衍王; le roi *Hou-yen* prit la fuite; plus de vingt mille hommes de son peuple se soumirent tous; on fit prisonnier le cousin (從兄) du *chen-yu; Pan Yong* chargea *Kia-t'o-nou* de le tuer de sa propre main afin de créer l'inimitié entre *Kiu-che* (Goutchen) et les *Hiong-nou*. Le *chen-yu* du Nord, se mettant en personne à la tête de plus de dix mille cavaliers, pénétra dans la tribu postérieure (Goutchen) et arriva jusqu'à la gorge *Kin-ts'ie* 金且谷. *Pan*

[1] D'après le commentaire, le mot 且 se prononce ici *tsiu* et non *ts'ie*.

[2] Le royaume de *Kiu-che* 車師 ayant été détruit en l'an 60 av. J.-C., par le général chinois *Tcheng Ki* 鄭吉, il se divisa en huit petits États qui furent : le *Kiu-che* antérieur (Tourfan) et le *Kiu-che* postérieur (Goutchen) 車師前後國, le *Tsiu-mi* oriental et le *Tsiu-mi* occidental 且彌東西國, le *Pi-lou* antérieur et le *Pi-lou* postérieur 卑陸前後國, le *P'ou-lei* (Barkoul) antérieur et le *P'ou-lei* postérieur 蒲類前後國; les six derniers de ces États étaient appelés les six royaumes au nord des montagnes 山北六國; ce sont eux qui sont sans doute désignés ici sous le nom de « les six royaumes de *Kiu-che* » (cf. le *Han chou si yu tchoan pou tchou* de *Siu Song*, chap. I, p. 7 v°).

Yong envoya le *kia-se-ma Ts'ao Tsiun* 曹俊 se porter en toute hâte au secours (de Goutchen); le *chen-yu* opéra sa retraite; *Ts'ao Tsiun* le poursuivit et décapita un de ses hauts dignitaires (qui avait le titre de) *Kou-tou-heou* 骨都侯. Alors le roi *Hou-yen* 呼衍王 transporta sa résidence sur les bords de la rivière *Kou-ou* 枯梧河. A partir de ce moment, *Kiu-che* ne vit plus trace de barbares; ses villes jouirent toutes du calme. » (*Heou Han chou*, chap. LXXVII, p. 7 v°.)

La quatrième année *yang-kia* (135 ap. J.-C.), « au printemps, le roi *Hou-yen*, (qui faisait partie) des *Hiong-nou* septentrionaux 北匈奴呼衍王, attaqua la tribu postérieure de *Kiu-che* 車師後部 (*Tsi-mou-sa* près de Goutchen). L'empereur ordonna au préfet de *Toen-hoang* d'envoyer des soldats au secours (de la tribu postérieure de *Kiu-che*), mais on n'eut pas l'avantage » (*Heou Han chou*, chap. CXVIII, p. 9 r°).

En 137 ap. J.-C. eut lieu, d'après notre inscription, l'expédition de *P'ei Tch'en*, préfet de *Toen-hoang*, contre le roi *Hou-yen;* mais les historiens la passent entièrement sous silence.

« La première année *yuen-kia* (151 ap. J.-C.), le roi *Hou-yen* 呼衍王, à la tête de plus de trois mille cavaliers, ravagea *I-ou* 伊吾 (Hami). Le capitaine résidant à *I-ou* (Hami), *Mao K'ai* 毛愷, envoya cinq cents officiers et soldats à l'est du lac *P'ou-lei* 蒲類海 (lac Barkoul); ils livrèrent bataille au roi *Hou-yen* et furent entièrement détruits; le roi *Hou-yen* attaqua alors la ville où se trouvait la colonie militaire de *I-ou* (Hami). En été, (l'empereur) envoya à son secours le préfet de *Toen-hoang Se-ma Ta* 司馬達 à la tête de plus de quatre mille officiers et soldats de *Toen-hoang, Tsieou ts'iuen, Tchang-ye* et des principautés soumises; (*Se-ma Ta*) sortit au delà de la frontière et parvint au lac *P'ou-lei* (lac Barkoul). Le roi *Hou-yen* l'apprit et

se retira. L'armée chinoise s'en revint sans avoir remporté aucun succès. » (*Heou Han chou*, chap. CXVIII, p. 9 r°.)

De tous ces textes il résulte que la bataille livrée par *P'ei Tch'en* en 137 fait partie des campagnes qui furent dirigées par les Chinois contre les tribus turques établies sur les bords du lac Barkoul. L'empereur *Ou* (140-87 av. J.-C.) avait été le premier à occuper effectivement les territoires situés à l'ouest du *Hoang ho;* en l'année 115 av. J.-C., il avait établi la commanderie de *Ou-wei* 武威 à *Leang-tcheou* 涼州, et celle de *Tsieou-ts'iuen* 酒泉 à *Sou-tcheou* 肅州; en l'année 111 av. J.-C., il avait institué la commanderie de *Tchang-ye* 張掖 à *Kan-tcheou* 甘州, et celle de *Toen-hoang* 敦煌. Ces Quatre Commanderies de l'ouest du Fleuve 河西四郡 formaient ainsi comme un barrage qui interceptait les communications entre les *Hiong-nou* au nord et les Tibétains au sud, et qui coupait l'aile droite, c'est-à-dire occidentale des *Hiong-nou*. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour voir que Hami et le lac Barkoul étaient la prolongation naturelle de ce barrage; c'est ce qui explique les efforts que firent les empereurs *Han* pour occuper Hami et les luttes qu'ils eurent à soutenir contre les barbares près du lac Barkoul.

Sous la dynastie des *Han* orientaux (25-220 ap. J.-C.), les *Hiong-nou* se trouvaient divisés en deux royaumes : celui des *Hiong-nou* septentrionaux et celui des *Hiong-nou* méridionaux. Ces derniers étaient soumis aux Chinois; les septentrionaux au contraire étaient leurs pires ennemis; le roi *Hou-yen* était le plus méridional des *Hiong-nou* septentrionaux et c'est pourquoi il eut à subir souvent le choc des armées chinoises. L'inscription que nous venons d'étudier rappelle un épisode de ces guerres.

N° II. — Inscription de *Kiang Hing-pen* (640 ap. J.-C.).

Le texte de l'inscription se trouve dans le *Kin che tsoei pien* (chap. XLV, p. 9 r° et suiv.), dans le *Si yu t'ou tche* (chap. XX, p. 8 v°) et dans le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 26 v°-27 v°). L'estampage de M. Bonin était trop indistinct pour être reproduit ici; il nous a permis cependant de donner ci-après une copie dans laquelle est observée la disposition des lignes de l'inscription [1].

Texte ○○ [2] gravé sur pierre (à la louange) de *Kiang Hing-pen*, général des colonies militaires de gauche sous la grande dynastie *T'ang*.

Autrefois, sans que les *Hiong-nou* eussent été anéantis, le général *Teou* grava son éloge sur la montagne *Yen* [3]; avant que le *Min-yue* eût été purifié, *Ma*, le dompteur des flots, planta les colonnes de cuivre commémoratives [4]; ainsi, (de tous les efforts qui furent faits pour) faire prospérer l'excellente influence dans les contrées reculées et étendre la bonne règle dans les régions étrangères, il n'en est aucun dont on n'ait fait ressortir la florissante réalité pour (une durée de) mille automnes, il n'en est aucun dont on n'ait établi les combinaisons parfumées pour (une durée de) dix mille antiquités. La grande dynastie *T'ang* a une vertu qui réunit en elle les deux principes [5], une conduite qui est supérieure à celle des cinq empereurs [6]. Elle tient en main le

[1] Dimensions de l'estampage : hauteur, 1 m. 50; largeur, 0 m. 60.

[2] Les deux mots qui manquent pourraient être les mots 紀功 « commémorant les mérites ».

[3] Allusion au général *Teou Hien* 竇憲 qui, en 89 apr. J.-C., fit ériger une stèle rappelant ses exploits sur la montagne *Yen-jan* 燕然, au nord-ouest de *Ta-t'ong fou* 大同, province de *Chan-si;* cette inscription, dont le texte fut composé par l'historien *Pan Kou*, nous a été conservée dans le *Heou Han chou* (chap. LIII, p. 7 r°) et a été traduite par H. A. Giles (*Biographical Dictionary*, n° 1956).

[4] Allusion au général *Ma Yuen* 馬援, le général dompteur des flots 伏波將軍, qui, en l'an 40 de notre ère, fit une expédition dans le Tonkin et dressa des colonnes de cuivre pour rendre immortel le souvenir de ses exploits.

[5] 二儀. Cette expression désigne le Ciel et la Terre.

[6] Les cinq empereurs 五帝 sont, pour *Se-ma Ts'ien*, *Hoang-ti*, *Tchoan-hia*, *K'ou*, *Yao* et *Choen*. Dans le système qui compte

IMPRIMERIE NATIONALE.

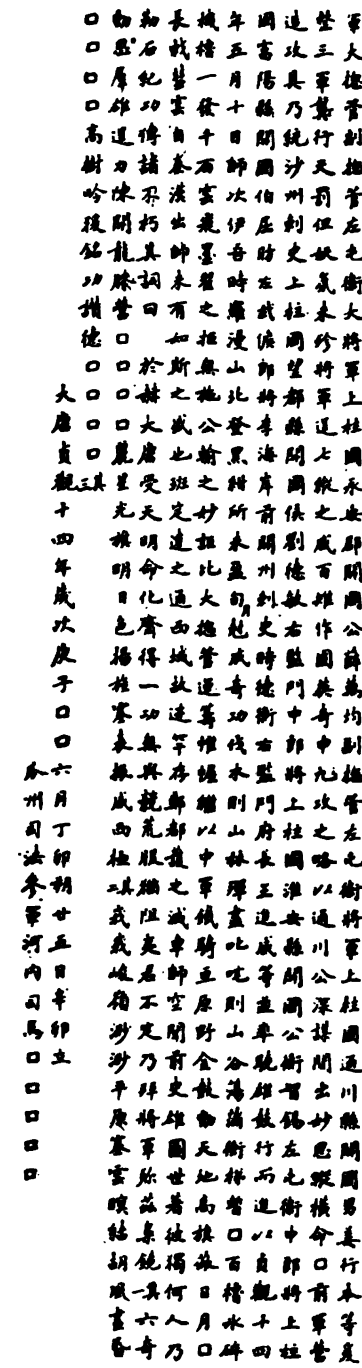

miroir d'or[1] pour donner audience aux dix mille royaumes; elle régularise la torche de jade[2] pour diriger les millions d'hommes du peuple. Très bien ordonnés sont les vêtements et les bonnets; très éclatants sont les rites et la musique. Pour ce qui est de la conformité des chars et de l'écriture à une loi[3], jusque

Hoang-ti au nombre des trois souverains, ce personnage est remplacé par *Chao-kao* dans la liste des cinq empereurs. Cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. I, p. CXCI-CXCII.

[1] Dans une dissertation de *Lieou Sian* 劉向, on retrouve la même expression : 蓋聖人操金鏡開鳳烈 « or l'homme saint (l'empereur parfait) tient en main le miroir d'or et manifeste l'éclat de son influence » (*P'ei wen yun fou*).

[2] La torche de jade 玉燭 est le symbole de l'harmonie universelle. Le *Eul ya* dit : « Quand les quatre saisons sont d'accord, c'est ce qu'on appelle la Torche de jade » 四時和謂之玉燭.

[3] Cf. *Tchong yong*, chap. XXIII (LEGGE, *C. C.*, vol. I, p. 288) : « Maintenant dans l'empire les chars ont les mêmes dimensions, les écrits ont les mêmes caractères, les actions s'inspirent des mêmes principes. » — *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. II, p. 135 : « Les chars eurent des essieux de dimensions iden-

dans la contrée lointaine du *Fou-sang* [1], tous agissent de même; pour ce qui est des endroits où ont pénétré le gouvernement et la transformation, même dans la région de *Mong-se* [2], tous en sont atteints. (La dynastie *T'ang*) a fait un parc du *T'ien-chan* et un étang du *Han-hai;* elle a accueilli ceux dont les Portes sont tournées vers le nord [3], en même temps qu'elle donnait le calme à la Résidence sombre [4]. Il n'est personne qui n'ait défait ses cheveux tressés à *Kao-kie* [5], qui n'ait renoncé à boutonner son vêtement à gauche chez les *I* et les *Ti* [6].

tiques; dans les écrits on se servit de caractères uniformes. »

[1] On sait que le nom du pays de *Fou-sang* 扶桑 a suscité toute une littérature depuis que De Guignes a cru y découvrir l'Amérique. D'après M. Schlegel, le *Fou-sang* serait l'île Saghalien (*T'oung pao*, vol. III, p. 101-168).

[2] Le *Mong-se* 濛汜 est une mer ou un lac fabuleux qui symbolise l'Occident, de même que le *Fou-sang* symbolise l'Orient. Cf. *Pei-che*, chap. XXXVIII, p. 7 v° : 汎濛汜而楊旌越崑崙而躍馬易如反掌 « Voguer sur le *Mong-se* et y agiter votre étendard, franchir le *Koen-loen* et le faire sauter à vos chevaux, cela vous sera aussi facile que de tourner la main ». — *Lie-tse* 列子 dit : 日月安屬列星安陳出自湯谷次於濛汜 « A quelles lois obéissent le soleil et la lune? dans quel ordre se disposent les diverses étoiles? (tous ces astres) sortent de *T'ang-kou* et s'arrêtent à *Mong-se* ». — Dans le *Che leou kouo tch'oen ts'ieou*, on lit : 霸王繼躔猶朝日之升扶桑英豪接踵若星月之登濛汜 « Les rois hégémons se succèdent les uns aux autres comme le soleil du matin s'élève sur le *Fou-sang;* les vaillants héros se suivent comme les étoiles et la lune montent sur le *Mong-se* ». — *Lou Tchao-lin* 盧照隣, poète de l'époque des *T'ang*, dit, en parlant de l'empereur : 池濛汜兮家扶桑 « il a pour étang le *Mong-se* et pour demeure le *Fou-sang* ». Voyez toutes ces citations et d'autres encore dans le *P'ei wen yun fou*.

[3] 北戶. Les régions les plus méridionales. Cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome II, p. 136, n. 2, et p. 148.

[4] 幽都. Le Septentrion. Cf. *Chou king*, chap. *Yao tien*, et *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome I, p. 47-48.

[5] *Kao-kie* était le nom d'une rue de *Tch'ang-ngan* dans laquelle étaient logés les barbares qui se trouvaient à la capitale (cf. *Ts'ien Han chou*, chap. LXX, p. 5 r°, commentaire de *Yen Che-kou*).

[6] Les cheveux tressés et les vêtements boutonnés à gauche étaient des caractéristiques des mœurs barbares par opposition aux mœurs chinoises. En 612 ap. J.-C., *K'iu Pe-ya*, roi de *Kao-tch'ang*, disait à son peuple : « Auparavant, comme notre royaume se trouvait dans une contrée sauvage de la frontière, nous portions les cheveux pendants dans le dos et nous boutonnions nos vêtements à gauche. Maintenant, la grande dynastie *Soei* exerce le gouvernement et l'univers est pacifié et uni... Les gens du peuple et tous ceux qui sont au-dessus d'eux devront tous défaire leurs nattes (pour se coiffer à la chinoise) et retrancher le pan (qui croise

Le royaume de *Kao-tch'ang* était, sous les deux dynasties *Han*, le lieu où s'élevaient les retranchements d'une colonie militaire, l'endroit où étaient cantonnés des soldats laissés là. *K'iu Wen-t'ai* est leur descendant [1]. Autrefois, comme la maison des *Tsin* se trouvait aux prises avec de nombreuses difficultés [2], une foule de braves s'élancèrent dans la lutte et la terre du milieu manqua de souverain; les contrées reculées de la frontière se détachèrent alors. Entendre, atteindre ooooo calendrier de jade o jusqu'à présent ne pas ooo.

Depuis que le prestige impérial s'est imposé au loin, en prosternant leurs fronts ils sont venus à la cour; mais, quoique humectés de l'influence bienfaisante, leurs sentiments conservaient la mobilité indécise du rat [3]. Ils arrêtèrent les redevances et les tributs des contrées éloignées; ils empêchèrent les allées et venues de ceux qui se servent de plusieurs interprètes [4]; ils manifestèrent des cœurs de loups; ils montrèrent du venin de guêpes et de scorpions. Ils mirent en campagne des troupes et rassemblèrent des bandes. Ils pillèrent et tuèrent sans s'arrêter.

à gauche) de leur vêtement. » (*Pei che*, chap. XCVII, p. 5 r°.)

[1] La famille *K'iu* était, en effet, d'origine chinoise; cf. mes *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 102, n. 2. *K'iu Wen-t'ai* était monté sur le trône en l'an 619; il mourut de chagrin en 640, en apprenant l'arrivée des armées chinoises.

[2] De 317 à 419 ap. J.-C., la dynastie *Tsin* résida à *Kien-k'ang* (Nanking) et la Chine septentrionale se trouva livrée à toutes les compétitions.

[3] 情懷首鼠. Quand le rat sort de son trou, il jette vivement la tête tantôt à gauche, tantôt à droite, et semble indécis sur le parti qu'il va prendre. Cette image se retrouve assez fréquemment dans la littérature chinoise; cf. *Soei chou*, chap. LI, p. 2 v° : 又阿波首鼠介在其間 « En outre, *A-po* se tient entre eux, indécis comme un rat ». — *Se-ma Ts'ien*, chap. CVII, p. 5 r° : 與長孺共一老禿翁何爲首鼠兩端 « Vous et *Tchang-jou* réunis contre un vieux bonhomme chauve, comment avez-vous été comme un rat indécis entre deux partis ? ».

[4] 重譯. Cette expression désigne les royaumes qui étaient séparés de la Chine par plusieurs peuples différents, et qui, pour faire parvenir leurs requêtes jusqu'à l'empereur, devaient les faire traduire successivement dans la langue de chacune des nations intermédiaires. Cf. *Se-ma Ts'ien*, chap. CXXIII, p. 4 r° : 重九譯致殊俗 « Ceux qui (communiquent avec nous) par le moyen de neuf interprètes successifs apporteront leurs mœurs étranges ». — *T'ang chou*, chap. CCXXII, *b*, p. 8 v° : 其語四譯乃與中國通 « Leur langue est telle, qu'ils ne peuvent communiquer avec le Royaume du Milieu que par l'intermédiaire de quatre interprètes successifs ».

Notre saint empereur eut compassion de la multitude de ce peuple[1]; il déploya alors les consolations et les punitions. Il ordonna donc par décret que *Heou Kiun-tsi*[2], porteur d'un insigne de délégation, grand officier du *koang-lou*, président du ministère des emplois civils, grand soutien de l'État et duc du royaume de *Tch'en*, avec le titre de grand administrateur de l'armée du district de *Kiao-ho*[3], que *Sie Wan-kian*, administrateur en second, général en chef des colonies militaires de gauche, grand soutien de l'État, duc développant l'État de la commanderie de *Yong-ngan*, et que *Kiang Hing-pen*, administrateur en second, général des colonies militaires de gauche, grand soutien de l'État, baron développant l'État de la sous-préfecture de *T'ong-tch'oan*, prendraient donc la direction de trois armées et exécuteraient avec respect les châtiments célestes.

Cependant, comme les émanations funestes n'étaient point encore détruites, les généraux imitèrent le prestige de celui qui relâcha sept fois (son ennemi)[4]; comme des remparts de trois mille pieds de long[5] formaient une défense (pour les rebelles), l'ardeur de la vaillance (des généraux chinois) déploya les plans de celui qui attaqua neuf fois[6]. Pour ce qui est du

[1] L'expression 蒼生 désigne la multitude du peuple qui foisonne comme des herbes verdoyantes; cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome II, p. 200, n. 1. Elle se trouve déjà dans le *Chou king* (chap. *I* et *Tsi*), où elle est susceptible cependant d'une autre interprétation; cf. LEGGE, *C. C.*, vol. III, p. 83, note.

[2] La biographie de ce personnage se trouve dans le chapitre LXIX du *Kieou T'ang chou*.

[3] *Kiao-ho* 交河, aujourd'hui *Yar-khoto*, à 20 *li* à l'ouest de Tourfan, était la capitale du roi de *Kao-tch'ang*.

[4] *Tchou-ko Leang* 諸葛亮 fit prisonnier sept fois le chef ennemi *Mong Houo* 孟獲 et le relâcha sept fois (*P'ei wen yun foa*, à l'expression *ts'i k'in*).

[5] 百雉. Cette expression se retrouve dans le *Tso tchoan*, première année du duc *Yn* (LEGGE, *C. C.*, vol. V, p. 5, *b*). D'après les commentateurs, un carré de dix pieds de côté est appelé un *tou* 堵; trois *tou* font un *tche* 雉; un mur d'un *tche* est long de trente pieds et haut de dix. La capitale d'un seigneur féodal avait des murailles de 300 *tche*, et, d'après les ordonnances royales, les villes les plus considérables de son territoire ne devaient avoir que le tiers des dimensions de la capitale, c'est-à-dire qu'elles devaient avoir des murs de 100 *tche*, soit 3,000 pieds de long. Dire que la ville du roi de *Kao-tch'ang* avait des murs de 3,000 pieds de long, c'est donc donner à entendre que ce roi n'avait même pas l'importance d'un seigneur féodal, et qu'il était simplement le gouverneur d'une place secondaire.

[6] Dans le commentaire au *Tch'oen ts'ieou* de *Lu Pou-wei* (chap. XV, p. 5 v°), on lit l'anecdote suivante : « *Kong-chou P'an* 公輸般 se trouvant dans le pays

duc de *T'ong-tch'oan*[1], ses profondes combinaisons se firent jour, ses pensées habiles embrassèrent tout l'espace; il ordonna à l'avant-garde de construire des machines de siège. Puis il emmena avec lui *Lieou Té-min*, préfet de *Cha tcheou*, grand soutien de l'État, marquis développant l'État de la sous-préfecture de *Wang-tou*, — *Heng Tche-si*, capitaine des gardiens de droite de la porte, grand soutien de l'État, duc développant l'État de la sous-préfecture de *Hoai-ngan*, — *K'iu Fang*, capitaine des colonies militaires de gauche, grand soutien de l'État, comte développant l'État de la sous-préfecture de *Fou-yang*, — *Li Hai-ngan*, capitaine des surveillants militaires de gauche, — *Che Té-heng*, ex-préfet de *K'ai-tcheou*, — *Wang Tsin-wei*, chef du département des gardiens de droite de la porte, — et d'autres, et tous ensemble à la tête de gens hardis et braves s'avancèrent en marchant tambour battant.

La quatorzième année *tcheng-koan* (640), le dixième jour du cinquième mois, les soldats s'arrêtèrent sur la montagne *Che-lo-man*[2], (qui dépend) de *I-ou* (Hami); au nord, ils montèrent à *Hei-kan-so*[3]; avant que le mois entier se fût écoulé, ils parvinrent à accomplir une œuvre extraordinaire : ils coupèrent des arbres et les forêts de la montagne furent épuisées; ils poussèrent des cris de colère et les gorges des vallées en retentirent. Les échelles de guerre soudain o; les cent tours furent broyées comme de la glace. Les

de *Tch'ou* 楚, le roi de *Tch'ou* le chargea de construire des échelles aussi hautes que les nuages 雲梯 pour préparer une attaque contre *Song* 宋. *Mo-tse* 墨子 l'apprit et vint parler de cette affaire; le roi de *Tch'ou* lui dit : « *Kong-chou P'an* « est le plus habile ingénieur de tout l'em- « pire; je le charge d'attaquer le rempart « de *Song*; comment ne réussirait-il pas? », *Mo-tse* répliqua : « Si vous chargez *Kong-* « *chou P'an* d'attaquer le rempart de *Song*, « je vous demande de prendre des disposi- « tions pour la défense de *Song*. » *Kong-chou P'an* l'attaqua neuf fois 九攻之 et *Mo-tse* le repoussa neuf fois. Puis (*Mo-tse*) invita *Kong-chou P'an* à se charger de la défense et *Mo-tse* le vainquit neuf fois; (*Kong-chou P'an*) ne voulut plus être connu dans l'empire pour son habileté à la guerre. » — *Mo-tse* ou *Mo Ti* 墨翟 était originaire de *Lou*; il est célèbre, non seulement pour ses talents de stratégiste et de constructeur, mais encore par ses théories sur l'amour universel et sur la simplicité des funérailles (cf. Legge, *C. C.*, vol. II, prolég., p. 103-125, et De Groot, *The religious system of China*, vol. II, book I, p. 664-685).

[1] C'est-à-dire *Kiang Hing-pen*.

[2] 畢羅漫. Les monts *Che-lo-man* sont la partie des *T'ien chan* ou Monts Célestes qui est au nord de Hami.

[3] 黑紺所.

balistes à ressort partirent toutes ensemble et mille pierres volèrent comme un nuage. La résistance de *Mo Ti* aurait été insuffisante; les artifices de *Kong-chou*, comment les comparerait-on à cela [1] ?

Le grand administrateur avait combiné ses plans dans sa tente; aussitôt, avec les cavaliers bardés de fer de l'armée du centre, il couvrit la plaine; les cloches et les tambours ébranlèrent le ciel et la terre; les étendards élevés voilèrent le soleil et la lune; o les longues pertuisanes balayèrent les nuages.

Depuis l'époque où les *Ts'in* et les *Han* envoyèrent au dehors des expéditions guerrières, il n'y avait jamais eu une telle affluence d'hommes [2].

Il est peu resté des anciennes traces qui nous rapportent que *Pan Ting-yuen* pénétra dans les contrées d'Occident; en vain s'informerait-on auprès des historiens antérieurs de la manière dont le Protecteur *Tcheng* [3] détruisit (le royaume de) *Kiu-che*. Celui dont les desseins vainqueurs seraient célèbres de génération en génération, quel homme exceptionnel ne serait-il pas ? Nous avons donc gravé cette stèle pour célébrer les mérites (de *Kiang Hing-pen*) et les transmettre d'une manière impérissable.

L'éloge en vers est ainsi conçu :

PREMIÈRE STROPHE.

O qu'illustre est la grande dynastie *T'ang;* — elle a reçu le mandat éclairé du Ciel;

En perfectionnant et en régularisant, elle obtient l'unité; — il n'y a pas de gloire qui puisse lutter avec la sienne.

Un vassal des pays sauvages [4] lui faisait encore obstacle; — un prince barbare n'était pas soumis;

Alors elle nomma un général — pour anéantir ce scélérat [5].

[1] Sur *Mo Ti* et *Kong-chou P'an*, cf. p. 221, n. 6.

[2] Allusion aux campagnes du général *Pan Tch'ao* 班超, au premier siècle de notre ère, dans le Turkestan oriental.

[3] *Tcheng Ki* 鄭吉; cf. p. 214, n. 2.

[4] L'expression 荒服 se trouve dans le *Chou king*, chap. *Yu kong;* elle désigne la région inculte située à 2,500 *li* de la résidence du Fils du Ciel; cf. *Se-ma Ts'ien*, tome I, p. 89 et 148.

[5] Le 梟 est un oiseau qui mange sa mère; le 鏡 ou 破鏡 (cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome III, p. 468, n. 1) est un animal qui mange son père. Ces deux termes réunis désignent un homme d'une extrême scélératesse.

DEUXIÈME STROPHE.

Les six plans admirables [1] manifestèrent leur pensée; — la foule des hommes vaillants donna libre carrière à ses efforts.

On mit en rang et on déploya les genoux des dragons [2]; — on construisit ○○○ ○ égalèrent l'éclat des étoiles; — les étendards furent brillants de la clarté du soleil.

On brandit les drapeaux au delà de la frontière; — on agita le prestige (impérial) dans les contrées les plus reculées de l'Ouest.

TROISIÈME STROPHE.

Très hautes étaient les montagnes escarpées; — très vastes étaient les plaines unies;

Les nuages de la frontière s'accumulaient de manière à troubler la vue; — le vent des barbares faisait l'obscurité en plein jour.

○○○○; — sur les arbres élevés on fit gémir les singes [3].

On grava les exploits, on loua les vertus; — ○○○○

Érigé sous la grande dynastie *T'ang*, la quatorzième année *tcheng-koan* (640), le rang de l'année étant *keng-tse*, ○○ le sixième mois, dont le premier jour était le jour *ting-mao*, le vingt-cinquième jour qui était le jour *sin-mao* (20 juillet 640).

Se-ma ○○, originaire du *Ho-nei*, dirigeant et réglant les trois armées à *Koa tcheou* ○○○

Sur la tranche de gauche de la stèle, on lit les deux lignes suivantes :

L'administrateur d'armée dans le district de *Kiao-ho*, général des gardes vaillants de droite, grand soutien de l'État, ○○○○○○ *Sa-kou Ou-jen* commandait aux cent cinquante mille hommes de l'armée de droite.

[1] Cf. *Se-ma Ts'ien*, chap. LVI, p. 3 v° : « *Tch'en P'ing* en tout émit six fois des plans admirables 凡六出奇計, et à chaque fois on augmenta ses apanages. »

[2] 龍膝. Cette expression désigne les jambes des soldats; cf. *P'ei wen yun fou*.

[3] Cf. *Kieou T'ang chou*, chap. LIII, p. 5 r° : 擊劍則截蛟斷鼉彎弧則呤猿落鴈 « quand ils frappaient avec l'épée, ils tranchaient les dragons et pourfendaient les tortues marines; quand ils tiraient de l'arc, ils faisaient gémir les singes et tomber les oies sauvages ».

L'administrateur d'armée dans le district de *Kiao-ho*, général des gardes guerriers de gauche, grand soutien de l'État, duc développant l'État de la sous-préfecture de ○○, *Nieou Tsin-ta*, commandait à cent cinquante mille hommes[1].

Sur la tranche de droite il y a trois lignes dans lesquelles on ne peut distinguer que les mots 集○十柱國. Le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 27 v°) propose de compléter la phrase comme suit : 侯君集率十柱國 « *Heou Kiun-tsi*, à la tête de dix Soutiens de l'État ». *Heou Kiun-tsi* était le commandant en chef de l'expédition; les dix Soutiens de l'État devaient être des lieutenants qui avaient le titre de 上柱國 « grand soutien de l'État ».

Kiang Hing-pen nous est connu autrement encore que par cette inscription. Sa biographie suit dans le *T'ang chou* (chap. XCI, p. 5 r°) celle de son père *Kiang Mou* 姜謀. *Kiang Mou*, mort en 627, fut un des premiers adhérents de la dynastie *T'ang* au moment où elle se fonda et il consacra tous ses talents militaires à la défendre. Quant à *Kiang Hing-pen*, voici ce que nous apprend sa biographie :

(*Kiang*) *K'io* 姜確 était surnommé *Hing-pen* 行本 et c'est sous ce surnom qu'il est devenu célèbre. Pendant la période *tcheng-koan* (627-649), il eut la charge de *tsiang-tso-chao-tsiang* 將作少匠; il aida à la construction des palais de *Kieou-tch'eng*[2] et de *Lo-yang* 九成洛陽宮 et à l'aménagement des

[1] *Sa-kou Ou-jen* et *Nieou Tsin-ta* sont mentionnés au nombre des généraux en second qui, sous les ordres de *Heou Kiun-tsi*, participèrent à la campagne contre le roi de *Kao-tch'ang*; cf. Ed. Chavannes, *Documents sur les Tou-kiue occidentaux*, p. 105.

[2] Le palais *Kieou-tch'eng* 九成宮, c'est-à-dire « le palais des neuf étages », occupait l'emplacement du palais *Jen-cheou* 仁壽, qui avait été construit sous les *Soei*, la 13e année *k'ai-hoang* (593), et qui s'était effondré la 1re année *i-ming* (617). *T'ai-tsong* le rebâtit et lui donna le nom de palais *Kieou-tch'eng*, la 5e année *tcheng-koan* (631). Une inscription de l'année 632 rappelle le premier séjour que l'empereur fit dans le nouvel édifice;

IMPRIMERIE NATIONALE.

divers parcs impériaux; il fut renommé pour ses talents et ses capacités et reçut de nombreuses récompenses. Dans tous les déplacements de l'empereur, il ne manquait jamais de le suivre. Il fut promu au grade de général *siuen-wei* 宣威將軍. *T'ai-tsong* choisit des hommes agiles et forts; il les habilla de tuniques des cinq couleurs et leur fit monter des chevaux des six écuries; il les plaça au rang des gardes dans le corps des *t'oen-yng-sou-wei* 屯營宿衛 et leur donna le nom de « cavaliers volants »; chaque fois que l'empereur sortait, il se faisait accompagner par eux; le commandement en fut dévolu à (*Kiang*) *Hing-pen* avec le titre de général des *t'oen-wei* 屯衛 de gauche.

Lors de l'expédition contre *Kao-tch'ang* 高昌 (Tourfan), il fut nommé directeur en second de l'armée; il sortit au delà de *I tcheou* 伊州 (Hami); à une distance de cent *li* de *Lieou-kou* 柳谷, il s'établit dans la montagne pour construire des machines de guerre; il ajouta et retrancha aux anciennes méthodes; les machines en furent meilleures. En ce lieu, il y avait une stèle qui commémorait les actions d'éclat de *Pan Tch'ao* 班超 à l'époque des *Han* 漢; (*Kiang*) *Hing-pen* gratta et enleva l'ancienne inscription et fit inscrire à la place un autre éloge; il y exposa le prestige et l'influence surnaturelle du royaume (de la Chine). Puis, avec *Heou Kian-tsi* 侯君集, il s'avança pour soumettre *Kao-tch'ang* 高昌. Il se couvrit de gloire dans les combats; une lettre scellée du sceau impérial l'en félicita.

A son retour, il fut nommé duc de la commanderie de *Kin-tch'eng* 金城郡公; on lui fit présent de soixante-dix esclaves et de cent cinquante pièces de soie.

Quand l'empereur s'apprêta à châtier le *Kao-li* 高麗, (*Kiang*) *Hing-pen* lui adressa des remontrances en lui disant qu'il ne convenait pas de faire la guerre à la légère; il ne fut pas écouté. Arrivé à la ville de *Kai-meou* 蓋牟城[1], il fut atteint d'une flèche perdue et mourut.

L'empereur composa une poésie pour le pleurer. Il lui conféra rétrospec-

elle nous a été conservée dans le *Kin che tsoei pien* (chap. XLIII, p. 20 r° et suiv.); les notices dont les épigraphistes la font suivre nous apprennent que le palais *Kieou-tch'eng* s trouvait sur la montagne *T'ien-t'ai* 天台山, à 5 *li* (ou, suivant d'autres, à 1 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de *Lin-yeou* 臨遊, préfecture de *Fong-siang*, province de *Chàn-si*.

[1] Aujourd'hui, sous-préfecture de *Kai-p'ing* 蓋平, dans la préfecture de *Fong-t'ien* de la province mandchoue de *Cheng-king*.

tivement les titres de général en chef des gardes de gauche et duc du royaume de *Tch'eng* 郯國公. Son nom posthume fut *Siang* 襄; on adjoignit sa sépulture au *Tchao ling* 昭陵[1].

Siu Song (*Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 26 v°) nous indique assez exactement où se trouve la stèle de *Kiang Hing-pen*. La vallée de Barkoul, dit-il, s'étend sur une longueur d'environ huit cents *li;* le lac est du côté de l'ouest; à l'angle sud-est de la vallée est un massif montagneux appelé la chaîne *K'ou-cho-t'ou* 庫舍圖; elle est ainsi nommée à cause de la stèle de *Kiang Hing-pen*, car le mot mongol *k'ou-cho* 庫舍 signifie une stèle. On y arrive après avoir marché pendant trois cents *li* dans la direction de l'est. Au sommet de la montagne est un temple de *Koan Tchoang-leou* 關壯繆 (ou *Koan Yu*, le dieu de la guerre), et à une trentaine de pas à l'est du temple se trouve une maisonnette en pierre qui abrite l'inscription de *Kiang Hing-pen*. Les gens de l'endroit attribuent à cette stèle des vertus extraordinaires et ils empêchent qu'on en prenne des estampages, prétendant que, si on le fait, on attire un ouragan de vent et de neige qui arrête les voyageurs. Cette considération n'empêcha point *Siu Song* d'estamper en personne l'inscription lorsqu'il passa par là le deuxième mois de l'année 1820.

Comme on le voit, la stèle est située dans les montagnes qui sont au sud-est de Barkoul, sur la route qui mène de Hami à Barkoul. Nous n'avons aucune raison de penser que son emplacement primitif ait été modifié. Elle nous indique par conséquent que *Kiang Hing-pen* se dirigea, à partir de Hami, vers le nord, dans l'intention, sans doute, de prendre Tourfan à revers. Comme d'ailleurs, cette stèle, ainsi que nous l'apprend le *T'ang chou*, avait d'abord reçu une inscription en l'honneur

[1] Sépulture de l'empereur *T'ai-tsong*, mort en 649.

de *Pan Tch'ao* (31-101 ap. J.-C.) à l'époque des *Han*, nous constatons que, cinq siècles et demi avant *Kiang Hing-pen*, un général chinois avait déjà suivi la même voie.

L'inscription de *Kiang Hing-pen* appelle *Che-lo-man* 時羅漫 la montagne dans laquelle ce général fit halte; ce nom se retrouve en divers endroits de l'histoire des *Soei* et des *T'ang* sous les formes 時羅漫, 折羅漫 ou 析羅漫 (*Soei chou*, ch. LXXXIV, p. 8 r°; *Kieou T'ang chou*, chap. XL, p. 28 v°; *T'ang chou*, chap. XL, p. 8 v°).

Il est à remarquer que ce monument ne doit point être confondu avec celui que *Heou Kiun-tsi* fit élever pour commémorer sa victoire sur le roi de *Kao-tch'ang* [1]. En effet, l'inscription de *Heou Kiun-tsi*, qui est aujourd'hui perdue, a dû être placée dans la capitale même du *Kao-tch'ang* et fut gravée après que l'expédition fut terminée, c'est-à-dire après le huitième mois de l'année 640. L'inscription de *Kiang Hing-pen* est du sixième mois; elle fut donc érigée au moment où l'armée était en route pour aller attaquer *Kao-tch'ang*, et non lorsqu'elle en revenait; elle ne célèbre donc pas un triomphe qui n'avait pas encore été remporté; elle se borne à rappeler l'ingéniosité du général qui profita des arbres des montagnes au nord de Hami pour faire construire par ses soldats les excellentes machines de guerre destinées à vaincre la résistance probable de l'ennemi.

Le royaume de *Kao-tch'ang* avait pour capitale la ville de *Kiao-ho* 交河 qui correspond à la localité actuelle de Yar-khoto, à 20 *li* à l'ouest de Tourfan. Peu après l'année 630, le roi *K'iu Wen-t'ai* s'était allié aux *T'ou-kiue* occidentaux; d'accord avec le

[1] Cette autre inscription est mentionnée dans le *T'ang chou*, chap. XCIV, p. 1 v° : 高昌平君集刻石紀功還 « Après que *Kao-tch'ang* eut été pacifié, (*Heou*) *Kiun-tsi* grava une stèle pour commémorer ce haut fait, puis il s'en revint ».

Inscription de *Lieou P'ing-kouo* (158 après J.-C.).

kagan turc, il avait arrêté les ambassades que les pays d'Occident envoyaient à la Chine et il avait attaqué *I-ou* (Hami) qui avait fait sa soumission à l'empire. *T'ai-tsong,* comprenant toute l'importance de Tourfan qui commande les routes du sud et du nord des Monts Célestes, résolut de s'en emparer. Il envoya donc, en 640, la fameuse expédition dont fit partie *Kiang Hing-pen;* le royaume de *Kao-tch'ang* fut détruit; son territoire fut rattaché effectivement à l'empire; ainsi fut accompli le premier pas dans cette marche glorieuse vers l'ouest qui aboutit, en 659, à l'occupation par la Chine de tout l'immense territoire des *Tou-kiue* occidentaux.

N° III. — Inscription de *Lieou P'ing-kouo.*

L'inscription de Koutcha, dont M. Bonin a rapporté l'estampage, n'est mentionnée ni dans le *Kin che tsoei pien,* ni dans aucun des autres ouvrages épigraphiques que j'ai consultés. Elle paraît donc être inconnue des érudits chinois; elle a cependant une réelle importance, puisqu'elle nous fournit le témoignage que les Chinois occupaient Koutcha en l'an 158 de notre ère. Le texte est malheureusement fort mutilé.

Voici les mots qu'on peut déchiffrer :

1re ligne : 龜茲左將軍劉平國
2e ligne : 從秦　　傾陷趙當
3e ligne : 阿　　來
4e ligne : 始斬岩作
5e ligne : 民喜長壽
6e ligne : 永壽四年八月甲戌朔　日
7e ligne : 東
8e ligne : 將軍所作　州

Les deux lambeaux de phrase qui présentent un sens sont les suivants :

1re ligne : *Lieou P'ing-kouo*, général de gauche de *K'ieou-tse* (Koutcha)..

6e ligne : La quatrième année *yong-cheou*, le huitième mois, le premier jour du mois étant le jour *kia-siu*.....

La date est ici incomplète, car le jour n'est pas lisible; les caractères cycliques du premier jour du mois devaient en effet, suivant un usage dont on retrouve la trace sur mainte autre inscription, être suivis de la notation du jour où fut érigée la stèle. La quatrième année *yong-cheou* correspond à l'année 158 ap. J.-C.; mais elle ne fut appelée quatrième année *yong-cheou* que jusqu'au sixième mois, au jour *ou-yn*, 15e du cycle; à partir de ce jour, l'année prit le nom de première année *yen-hi*. Le huitième mois devrait donc être attribué à la première année *yen-hi*, et non à la quatrième année *yong-cheou;* mais il est fort explicable que le général *Lieou P'ing-kouo*, établi à Koutcha, à une grande distance de la Chine propre, n'ait pas eu connaissance d'une modification qui avait été promulguée deux mois à peine avant le moment où il rédigeait son inscription; loin d'infirmer l'authenticité du monument, cette inexactitude apparente la corrobore. La date est, d'ailleurs, d'une absolue précision : nous lisons en effet, dans l'histoire des *Han* postérieurs[1], que, la première année *yen-hi*, c'est-à-dire la quatrième année *yong-cheou*, le dernier jour du cinquième mois, qui était le jour *kia-siu*, 11e du cycle, il y eut une éclipse de soleil. Le premier jour du sixième mois dut donc être le jour *i-hai*, 12e du cycle, et, par conséquent, le premier du huitième mois fut le jour *kia-siu*, 11e du cycle, ce qui est en accord rigoureux avec l'inscription.

[1] *Heou Han chou*, chap. VII, p. 4 v°.

N° IV. — Inscription apocryphe de Yo Fei.

Un estampage qui, d'après M. Bonin, provient de *Ning-hia* nous fournit un quatrième exemplaire d'une inscription qui se trouve déjà en trois autres endroits, à savoir *T'ang-yn* 湯陰 (préfecture de *Tchang-té*, province de *Ho-nan*), *Ts'ien-t'ang* 錢塘 (sous-préfecture faisant partie de la ville préfectorale de *Hang-tcheou*, province de *Tche-kiang*) et *Tsi-nan* 濟南 (préfecture de la province de *Chan-tong*). La présence simultanée de ce monument dans quatre points si différents de l'empire suffirait à rendre suspecte son authenticité; l'épigraphiste *Wang Tch'ang* a montré d'ailleurs, par des raisons d'évidence interne, que cette inscription n'a pu être composée sous les *Song*, comme la date qu'elle porte voudrait le faire croire; il la tient pour l'œuvre d'un faussaire ingénieux de l'époque des *Ming*. En même temps que la discussion de *Wang Tch'ang*, on trouvera dans le *Kin che tsoei pien* (chap. CXLVIII, p. 3 v°) le texte chinois de cette stèle; en voici la traduction :

(Poésie) pour accompagner maître *Tchang Tse-yen*[1] lors de son expédition militaire dans le Nord[2] :

Les ordres (impériaux) sont rapides comme le vent et comme la foudre; — le son céleste[3] ébranle l'Extrême-Nord.

[1] 紫巖張. Le personnage ainsi désigné est *Tchang Tsian* 張俊, célèbre général de la dynastie *Song*. Son appellation était *Tse-yen*, mais, comme le fait remarquer *Wang Tch'ang*, ce n'était point la coutume, à l'époque des *Song*, de désigner par son appellation la personne à qui on adressait une poésie; la non-authenticité de cette inscription se traduit ainsi dès les premiers mots.

[2] *Tchang Tsian* dirigea bien une expédition militaire dans le Nord pour tenter de reprendre les territoires occupés par la dynastie djourtchen des *Kin* 金, mais ce fut en 1128; à la date de 1135, qui est celle de l'inscription, ce général était occupé à combattre le rebelle *Yang Yao* 楊么 dans la région du lac *Tong-t'ing* 洞庭; nous avons donc ici une preuve nouvelle que cette inscription ne mérite aucune créance.

[3] Le son de la voix de l'empereur.

Dans vos longues chevauchées, vous franchirez le (*Hoang*)-*ho* et (la rivière) *Lo*; — frappant droit devant vous, vous irez jusqu'à *Yen* et *Yeou*[1].

Vos chevaux marcheront dans le sang de la *yen-che*[2]; — à votre étendard sera suspendu la tête du *k'o-han* (kagan)[3].

Vous reviendrez faire votre rapport à votre sage souverain; — vous lui rendrez amplement tout l'ancien territoire des immortels[4].

La cinquième année *chao-hing* (1135), en un jour d'automne, *Yo Fei*[5] vous salue.

Au bas et à gauche de l'estampage de M. Bonin, un officier chinois qui n'a point dit son nom raconte naïvement la manière dont il fit la découverte merveilleuse de cette stèle, alors qu'il était *tao-t'ai* du district de *Ning-hia* en 1886. S'il avait été mieux instruit des travaux des épigraphistes, il n'aurait point donné dans le panneau que lui tendit ce pendard de *Tchang Mou-jou* 張慕孺, lorsqu'il lui présenta comme un monument précieux de l'antiquité la quatrième reproduction d'un faux célèbre.

[1] La région de *Yen* et de *Yeou* 燕幽 est celle où se trouve Péking; mais Péking ne devint la capitale des *Kin* qu'après l'année 1156.

[2] 閼氏 *yen-che* était le nom qu'on donnait dans l'antiquité à la femme du *chen-yu* 單于, c'est-à-dire du chef suprême des *Hiong-nou*. Les *Kin* sont ici regardés comme les descendants des *Hiong-nou*, puisque, comme eux, ils sont des barbares du Nord.

[3] 克汗. Dans les textes relatifs aux Turcs, la transcription habituelle du titre de Kagan est 可汗.

[4] 神州. Cette expression désigne la Chine; cf. *I-tsing*, *Les religieux éminents*, trad. fr., p. 2, n. 1.

[5] *Yo Fei* 岳飛 servit comme lieutenant sous les ordres de *Tchang Tsian*. Il se rendit célèbre par son patriotisme, qui le poussa à s'opposer à toute négociation avec les *Kin*; son obstination causa sa mort. Voyez la notice que lui a consacrée H. A. Giles dans son *Biographical Dictionary*, n° 2501.

323

Temple du Grand Nurge à *Leang Tcheou*, inscription de 1563.

Dimensions de l'estampage : hauteur, 1 m. 75 ; largeur, 0 m. 65.

DEUXIÈME GROUPE.

LE TEMPLE DU GRAND NUAGE À *LEANG TCHEOU*.

N° V. — INSCRIPTION DE 1563.

Stèle commémorant la réfection du temple Ta-yun[1].

Quand les vestiges parfumés ne sont plus neufs, ceux qui ont la volonté d'agrandir l'excellence pensent aux moyens de les rendre prospères; quand les anciennes œuvres méritoires n'ont plus de vigueur, ceux qui ont à cœur d'honorer la vertu pensent aux moyens de les faire briller de toutes parts. C'est là ce qu'exigent la raison et aussi les circonstances[2].

Pour moi, j'ai examiné (l'histoire de) ce temple à partir de l'époque où (l'impératrice) *Tcheou* s'établit dans la capitale[3] et à partir de la période

[1] 大雲寺. Le mot 寺 désignait à l'origine un bâtiment officiel laïque; on le trouve encore aujourd'hui employé avec cette valeur dans le nom de quatre administrations secondaires, qui sont le *T'ai-tch'ang se* 太常寺, le *T'ai-p'ou se* 太僕寺, le *Koang-lou se* 光錄寺 et le *Hong-lou se* 鴻臚寺. Cette dernière administration, le *Hong-lou se*, était chargée dans l'antiquité des relations avec les peuples non chinois; c'était elle qui hébergeait les envoyés étrangers pendant leur séjour à la capitale; or, « lorsque la religion bouddhique se répandit en Orient et commença d'arriver dans le royaume du Milieu, ce fut seulement le *Hong-lou se* qui donna l'hospitalité aux religieux des pays étrangers; quand ces religieux furent devenus graduellement plus nombreux, on les dispersa dans d'autres bâtiments, mais on conserva le nom primitif, et tous (ces bâtiments) furent appelés *se* ». 以佛教東流初至中國。止鴻臚寺賓異域僧。後既漸多。散置別館。存其本號皆曰寺焉 (Commentaire de *Tsong-mi* au *Yu lan p'en king; Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 3 r°). Ainsi, le mot 寺 a pris le sens de temple bouddhique parce que, à l'origine, les religieux étrangers qui apportèrent la religion bouddhique en Chine étaient tous logés dans le *Hong-lou se*.

[2] Ce début signifie simplement que quand un temple tombe en ruines, les gens de bien songent à le réparer.

[3] L'impératrice *Ou* 武后, dont le nom de famille était *Tcheou* 周, avait été la femme de *Kao-tsong*; après la mort de son mari, elle s'empara en 684 du gouvernement, et, en 690, elle changea le nom même de la dynastie, qui fut *Tcheou* 周, au lieu de *T'ang* 唐. Elle dut abdiquer en l'année 705. Cf. GILES, *A chinese biographical Dictionary*, n° 2331.

IMPRIMERIE NATIONALE.

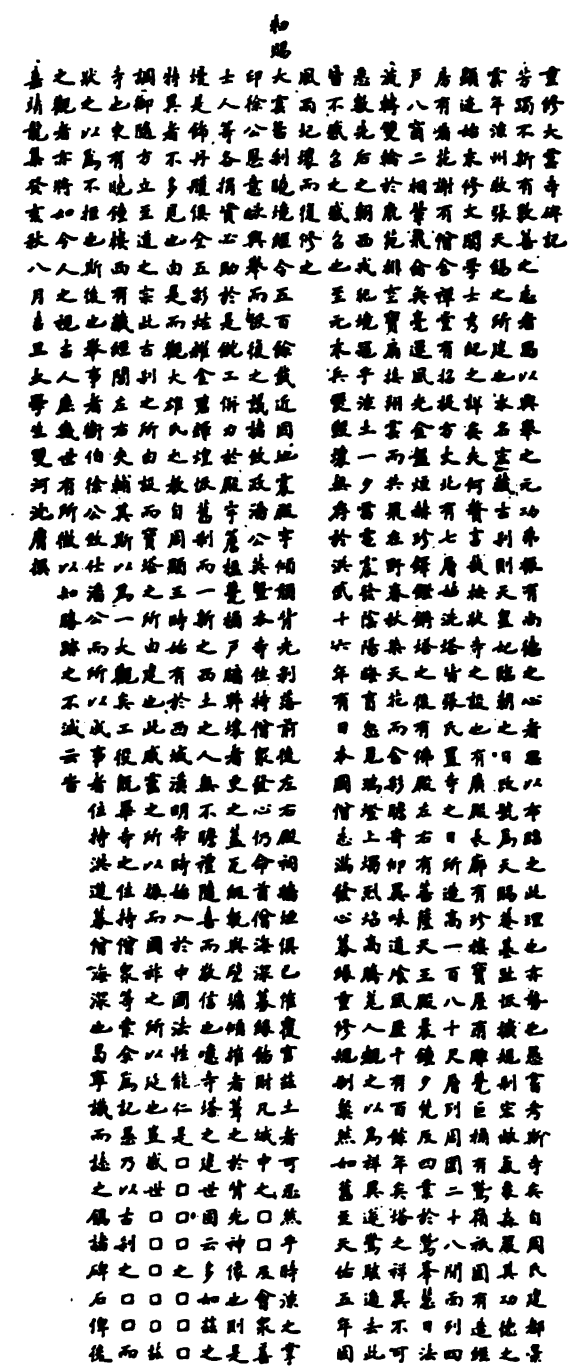

king-yan [1]. (Le temple) qu'avait fondé *Tchang T'ien-si* [2], préfet de *Leang tcheou*,

[1] La période *king-yun* comprend les années 710 et 711. L'auteur de notre inscription déclare qu'il considère l'histoire du temple *Ta-yun* à partir seulement de l'époque de l'impératrice *Ou* et de la période *king-yun;* la raison qu'il en donne quelques lignes plus bas, c'est qu'il lui paraît inutile de revenir sur ce qui a été déjà dit par *Lieou Sieou* 劉秀; ce *Lieou Sieou* avait en effet rédigé, la deuxième année *king-yun* (711), le texte d'une inscription qui décrit les travaux d'architecture et de peinture exécutés dans le temple depuis le règne de l'impératrice *Ou* jusqu'à la période *king-yun*, sous le patronage de *Se-ma I* 司馬逸, gouverneur de *Leang tcheou* 涼州都督 et de quelques autres grands fonctionnaires. La stèle originale de l'année 711 est perdue; mais elle a été gravée à nouveau, avec des fautes il est vrai, et c'est ce texte imparfait qui nous est donné dans le *Kin che tsoei pien*, chap. LXIX, p. 28 v° et suiv.

[2] *Tchang T'ien-si* 張天錫 est le dernier souverain de la petite dynastie des *Leang* antérieurs 前涼; il régna de 363 à 376; il reconnaissait la suzeraineté des *Tsin*, et c'est pourquoi les historiens chinois le

portait d'abord le nom d'« ancien sanctuaire *Hong-ts'ang*[1] »; quand l'impératrice *Tso-t'ien* prit en mains le gouvernement, on changea son nom et on le surnomma le monastère *T'ien-se*[2]. Les fondements en furent grands; les di-

regardent, non comme un souverain indépendant, mais comme le préfet de *Leang tcheou*. On trouvera sa biographie dans le chapitre LXXXVI du *Tsin chou*.

[1] 宏藏古剎. Le mot 剎 *tch'a* désigne proprement un mât planté devant un temple, et par suite le temple lui-même. Quoique ce mot soit entré depuis longtemps dans l'usage courant, il est fautif, car, au lieu de 剎 *tch'a*, il faut écrire 刹 *la*, le mot 刹 *la* lui-même n'étant que l'abréviation du terme 刹悉致 *la-che-tche* = laṣṭi (sanscrit : yaṣṭi; pâli : laṭṭhi; dans l'Inde moderne : lāṭ), qui signifie « mât ». Cf. Dictionnaire japonais 佛教字典.

[2] Dans l'inscription de l'année 711 (*Kin che tsoei pien*, chap. LXIX, p. 28 v°-29 r°), on lit : « Le temple *Ta-yun* a été fondé pendant la période *cheng-p'ing* (357-361) par *Tchang T'ien-si*, qui était préfet de *Leang tcheou* sous les *Tsin*; son nom primitif était « temple *Hong-ts'ang* »; ensuite on changea ce nom contre celui de *Ta-yun*; en voici la raison : à l'époque où la grande sainte souveraine impératrice *Tso-t'ien* prit le gouvernement, elle institua que, dans chaque arrondissement, on établirait (un temple) *Ta-yun*; à la suite de cela, on donna à (cet édifice) le nom de « monastère *T'ien-se* » 大雲寺者晉涼州牧張天錫昇平之年所置也。本名宏藏寺後改爲大雲。因則天大聖皇妃臨朝之日創諸州各置大雲。隨改號爲天賜庵。 Ce texte peut donner lieu aux remarques suivantes : en premier lieu, la date de la période *cheng-p'ing* (357-361) paraît légèrement fautive, puisque *Tchang T'ien-si* ne commença à régner qu'en 363. En second lieu, on voit que c'est sur l'ordre de l'impératrice *Ou*, qui voulait que dans chaque arrondissement il y eût un temple du Grand Nuage, que le temple de *Leang tcheou* changea de nom et devint le temple du Grand Nuage; il faut donc considérer l'appellation « monastère *T'ien-se* », c'est-à-dire « monastère don du ciel », comme un simple surnom du temple, dont le nom véritable était « temple du Grand Nuage ».

La décision prise par l'impératrice *Ou* peut être éclairée au moyen des textes suivants : *Fo tsou t'ong ki*, chap. XXXIX (Trip. japonais, vol. XXXV 致, fasc. 9, p. 75 v°): « La 1re année *tsai-tch'ou* (689), un décret impérial ordonna à neuf personnes, parmi lesquelles se trouvait le çramaṇa *Falang*, de faire une nouvelle traduction du sûtra du Grand Nuage » 勅沙門法朗九人重譯大雲經. — *T'ang chou*, chap. IV, p. 4 r° : « la 1re année *t'ien-cheou* (690), le 7e mois, le jour *sin-se*, on distribua dans tout l'empire le sûtra du Grand Nuage » 頒大雲經于天下. — *Tch'ang-ngan tche* 長安志 (cité dans le *Kin che tsoei pien*, chap. LXIX, p. 32 r°) : « A l'angle sud-est du quartier *Hoai-yuen* se trouve le temple du sûtra du Grand Nuage. Au début du règne de l'impératrice-douairière *Ou*, un çramaṇa de ce temple nommé *Siuen-tcheng* présenta le sûtra du Grand Nuage; dans ce sûtra se trouvait la concordance d'une souveraine; c'est pourquoi on changea le nom de ce temple, qui devint le temple du sûtra du Grand

mensions en furent spacieuses; l'aspect en fut majestueux. De cette œuvre méritoire, les claires traces, depuis le commencement jusqu'à la fin, ont été décrites en détail par *Sieou, hio-che* du pavillon *Sieou-wen*[1]; à quoi bon surajouter à ce qu'il a dit des paroles inutiles?

Voici comment je décrirai la disposition du temple : il y a une vaste salle centrale et de longs bâtiments latéraux; une tour merveilleuse et une chambre précieuse; des crêtes de toit ciselées et de larges extrémités de chevrons; un Pic du Vautour (gṛidhrakûṭa) et un Jardin de Jeta; un bâtiment où on compose les livres saints (gandhakuṭî) et une terrasse[2] où on regarde les fleurs;

Nuage; puis on ordonna que dans chacun des arrondissements de l'empire, on établît un temple du sûtra du Grand Nuage » 懷遠坊東南隅大雲經寺。武太后初此寺沙門宣政邀大雲經。經中有女主之符。因改爲大雲經寺。遂令天下每州置一大雲經寺。 Le nom de sûtra du Grand Nuage (Mahâmegha sûtra) s'applique à deux ouvrages différents : l'un d'eux a été traduit quatre fois en chinois et est indiqué dans le *Catalogue* de Bunyiu Nanjio sous les nos 186, 187, 188 et 970; le second n'existe actuellement qu'en une seule traduction (Bunyiu Nanjio, n° 244); c'est ce second ouvrage, comme le remarque fort bien S. Fujii (*Catalogue of all Buddhist Books* ..., p. 176), qui est désigné en chinois sous le nom de sûtra du Grand Nuage 大雲經; dans le Tripiṭaka japonais, il porte le titre de 大方等無想經; la prédiction relative à une souveraine se trouve dans le chapitre IV (*Trip. jap.*, vol. XI 盍, fasc. 10, p. 54 r°); après avoir exposé à une devi ce qu'elle avait été dans une vie antérieure, le Buddha lui parle de l'avenir et lui dit : « Quand vous aurez abandonné cette forme divine, avec votre corps de femme, vous régnerez sur le territoire d'un royaume; vous obtiendrez le quart des régions auxquelles commande un roi cakravartin; vous obtiendrez d'être une grande souveraine; vous recevrez et observerez les cinq défenses et vous serez une upâsikâ; dans toutes les villes et dans toutes les bourgades qui dépendront de vos enseignements et de vos conversions, hommes et femmes, grands et petits, recevront et observeront les cinq défenses, protégeront la vraie loi, détruiront et subjugueront les hérésies et les diverses opinions fausses. Vous, en ce temps, vous serez en réalité un Bodhisattva, mais, afin de convertir la foule des êtres, vous aurez reçu présentement un corps de femme. » L'impératrice *Ou*, pour justifier son usurpation, prétendait que c'était à elle que s'appliquait cette prophétie; elle se fit passer pour un être surnaturel descendu sur la terre; elle répandit à profusion le sûtra du Grand Nuage, qui annonçait, disait-elle, sa venue; dans chaque arrondissement, un temple dut s'appeler temple du Grand Nuage; c'est alors que ce nom fut donné au temple de *Leang tcheou*.

[1] *Cf.* p. 234, n. 1. — L'inscription de 711 a été composée par *Lieou Sieou*, qui avait le titre de *hio-che* (docteur) du pavillon *Sieou-wen* 修文閣學士劉秀撰.

[2] 謝 est ici l'équivalent de 榭.

des habitations de religieux et une salle du dhyâna; un *tchao-t'i*[1] et des cellules carrées de dix pieds de côté.

Au nord se trouve la pagode *Kou-sien*[2] à sept étages; elle a été entièrement construite au temps où *Tchang* (*T'ien-si*) a fondé le temple; elle est haute de cent quatre-vingts pieds; dans les étages est disposé un ensemble complet de vingt-huit pièces[3]; sur les faces sont disposées quatre portes et huit fenêtres qui sont symétriques[4]. S'élevant d'un vol puissant, (la pagode) se montre grande; se développant fine comme un cheveu, elle paraît brillante. Le plateau doré étincelle au soleil; les clochettes précieuses rendent un son métallique.

Derrière la pagode est la salle du Buddha; à gauche et à droite sont les salles des Bodhisattvas et des Devarâjas. La cloche du matin et la prière sanscrite du soir font revenir les quatre actions[5] sur le Pic du Vautour (gridhrakûṭa); le soleil de l'intelligence et le courant de la loi font tourner les deux roues[6] dans le Jardin des Antilopes (mrigadâva). Les éventails précieux qui

[1] Le dictionnaire bouddhique publié au Japon sous le titre 佛敎字典 dit que *tchao-t'i* 招提 est une abréviation de 招提圊提奢, expression qui signifie 四方僧物 «propriété des religieux des quatre points cardinaux». Cette explication nous permet de rétablir la transcription primitive, qui était sans doute 招圊提奢 = caturdeça; en effet, tout don fait à une collectivité monastique non spécifiée était adressé en Inde, comme le témoignent les inscriptions, à la communauté des quatre points cardinaux (caturdeçasaṃgha). En Chine, le mot *tchao-t'i* désigne un temple bouddhique quelconque.

[2] *Kou-sien* 姑洗 est le nom du cinquième des douze tuyaux sonores 律. «La pagode *Kou-sien*» 姑洗塔 signifie simplement «la pagode en bois»; en effet, le tuyau *kou-sien* rend la note *kio* 角 (cf. *Sema Ts'ien*, trad. fr., tome III, p. 636), qui, dans la théorie des cinq éléments, correspond à l'élément *bois*. Dans l'inscription de 711, que l'auteur de notre texte a ici copiée en partie, au lieu de 姑洗塔, on lit 木浮圖 «le stûpa en bois», ce qui justifie notre explication.

[3] Il faut entendre sans doute que, dans chacun des sept étages, il y avait un groupe de quatre chambres, le total des sept groupes formant ainsi vingt-huit pièces.

[4] L'expression 二相 est assez ambiguë; la rédaction de l'inscription de 711 (*Kin che tsoei pien*, chap. LXIX) est plus claire : 層列周圊二十八間。面列四戶八窗。一一相似。«Dans les étages est disposé un ensemble complet de vingt-huit pièces; sur les faces sont disposées quatre portes et huit fenêtres, qui sont respectivement symétriques».

[5] L'expression 四業 est embarrassante. Je ne connais que l'expression 三業 «les trois sortes d'actes», qui sont les actes du corps, de la parole et de la pensée.

[6] Çamatha (apaisement) 止 et vipaçyanâ (vision distincte) 觀 sont comme

frappent l'espace touchent aux nuages qui planent et volent avec eux; dans la campagne, le printemps et l'automne teignent les fleurs célestes et renferment toutes les colorations. On admire ces merveilles et on s'extasie devant ces prodiges; on savoure la raison et on goûte la bonne influence.

A travers plus de mille et cent années, les miracles accomplis par la pagode ne peuvent être tous énumérés. Sous le règne d'un des souverains précédents[1], les *Jong* de l'Ouest violèrent la frontière et ravagèrent le territoire de *Leang;* un soir, le tonnerre et la foudre éclatèrent avec violence; le *yn* et le *yang* produisirent les ténèbres et l'aveuglement; soudain on vit une lumière surnaturelle briller au sommet (de la pagode), une flamme étincelante jaillir en haut; les barbares *K'iang* la virent et estimèrent que c'était un miracle; aussitôt, saisis de terreur, ils s'enfuirent[2]. Tout cela (manifeste que la divinité) fut émue et appelée, sans qu'on eût à l'émouvoir et à l'appeler.

A la fin de la période *tche-yuen* (1335-1340), (le temple) fut incendié pendant les guerres; il fut détruit sans que rien en subsistât; la seizième année *hong-ou* (1383), un religieux du royaume de *Je-pen* (Japon), (nommé) *Tcheman*, émit le vœu de faire une collecte pour le réparer[3]. Les proportions en furent aussi belles qu'autrefois.

les deux roues par le moyen desquelles on est transporté au delà du monde (*Dict. num.*).

[1] A propos de l'expression 先后, cf. *Chou king*, chap. *I hiun*, Legge, *C. C.*, vol. III, p. 193 : 夏先后 « les anciens souverains de la dynastie *Hia* ».

[2] Voyez l'inscription de la cinquième année *t'ien-ycou ming-ngan* en *si-hia* et en chinois, dont le texte chinois a été traduit par Devéria (*Journ. asiat.*, janv.-fév. 1898, p. 53-74).

[3] Cette mention de la venue d'un religieux japonais dans l'Asie centrale vers la fin du XIV^e^ siècle de notre ère ne laisse pas que d'être intéressante. Quoique les pèlerins japonais ne nous aient laissé aucune relation de leurs voyages, il est certain cependant que, de même que leurs coreligionnaires chinois, ils ont fait de lointaines tournées dans un but pieux; dès l'époque des *T'ang*, quelques-uns d'entre eux allaient jusqu'en Inde; j'en trouve la preuve dans un texte fort curieux du *Yeou yang tsa tsou* 酉陽雜俎 (chap. III, p. 11 r°); l'auteur de ce livre, *Toan Tch'eng-che* 段成式, qui écrivait à la fin du VIII^e^ siècle, nous dit : « Au début de la dynastie actuelle (les *T'ang*), le religieux *Hiuen-tsang* alla dans les cinq Indes pour y prendre des textes sacrés; les contrées d'Occident le tinrent en honneur. Moi, *Tch'eng-che*, je vis un religieux du royaume de *Wo* (= Japon), nommé *Kin-kang-san-mei* (Vajrasamâdhi), qui me dit que lorsqu'il était allé dans l'Inde du Centre, (il avait remarqué que) dans un grand nombre de temples on avait représenté en peinture *Hiuen-tsang* avec ses souliers de chanvre, ainsi que sa cuiller et

La cinquième année *t'ien-yeou* (1094), le vent et la pluie l'ayant détruit, on le réédifia. Un décret du souverain lui conféra le nom d'« ancien temple *Ta-yun* ». (Depuis ce moment) jusqu'à aujourd'hui, il a illuminé cette contrée pendant plus de cinq cents ans.

Récemment, à la suite d'un tremblement de terre, les salles et les toitures s'effondrèrent; le derrière et la façade se fendirent et tombèrent; en avant et en arrière, à gauche et à droite, les murs des salles et des sanctuaires s'affaissèrent tous et se renversèrent. Ceux qui administrent ce territoire auraient-ils pu supporter cela?

Alors donc, le préposé aux sceaux dans (l'arrondissement de) *Leang*, l'honorable *Siu Ngen* eut l'idée et le désir de relever (ce temple) et de le restaurer dans toute sa grandeur. Il délibéra avec le fonctionnaire en retraite, l'honorable *P'an Yng* et avec l'assemblée des religieux administrateurs de ce temple, au sujet d'un vœu à émettre; à la suite de cela, on chargea le supérieur *Hai-chen* de faire une quête et de demander des ressources. Tous les (gens riches) de la ville et les hommes de bien qui se réunissent à l'assemblée (des religieux) donnèrent chacun sa contribution et ne manquèrent pas de nous aider.

Alors nous engageâmes des artisans et nous réunîmes nos efforts. Les salles et les toitures, les rebords de toits et les colonnes, les arêtes et les chevrons, les portes et les fenêtres qui étaient tombés en ruines furent changés; les couvertures de toits et les tuiles, les marches et les briques, ainsi que les cloisons et les murs qui s'étaient abattus furent réparés. Quant au derrière et à la façade, aux divinités et aux images, on les enduisit de peinture et on les décora. Le cinabre et l'ocre furent au complet; les cinq couleurs étincelèrent; l'or et le jade brillèrent. On agrandit les anciennes dimensions et tout fut

ses bâtonnets; (on le figurait) monté sur des nuages de diverses couleurs. Dans les pays d'Occident, en effet, on n'a point de tels objets (à savoir les souliers de chanvre, la cuiller et les bâtonnets). Chaque fois que survenait un jour de jeûne, on ne manquait pas de s'agenouiller en levant les mains jointes (devant cette image de *Hiuen-tsang*)» 圖初僧玄奘往五印取經。西域敬之。咸式見倭圖僧金剛三昧。言。當至中天寺中多畫玄奘麻屨及匙筯。以綵雲乘之。蓋西域所無者。每至齋日輒膜拜焉。— La description que nous avons ici de ces portraits hindous de *Hiuen-tsang* montre qu'ils étaient sensiblement différents de ceux qu'on a faits en Chine; M. Takakusu a publié un spécimen de ces derniers dans le *Hansei Zasshi*, vol. XII, n° 11, p. 25.

entièrement nouveau. Parmi les hommes de l'Occident, il n'y en eut aucun qui ne vînt rendre (à ce temple) ses hommages et ses adorations, qui ne se livrât à la joie et qui ne fût plein de respect et de foi.

Sans doute, les fondations de temples et de pagodes dans toutes les générations sont assurément nombreuses; mais de celles qui sont aussi exceptionnellement merveilleuses que celles ci, on en voit peu. Or donc si nous considérons (l'histoire, nous voyons que) la religion du Grand Brave[1] commença d'exister dans les contrées d'Occident au temps du roi *Hien* (368-321 av. J.-C.)[2] de la dynastie *Tcheou*, et qu'elle entra pour la première fois dans le royaume du Milieu à l'époque de l'empereur *Ming* (58-75 apr. J.-C.), de la dynastie *Han*[3]. La nature de la loi, celui qui sait compatir (Çâkya), être ○○○○ de ○○○ dompter et diriger. Dans chaque endroit, on établit un chef de la voie suprême. Telle est l'origine de la fondation des anciens temples et de la fondation des pagodes précieuses. Voilà ce par quoi l'action surnaturelle majestueuse s'exerce et ce par quoi la prospérité de l'État est prolongée. Comment, émouvoir, générations ○○○○○ ce temple? A l'est se trouve la tour de la cloche matinale; à l'ouest se trouve le pavillon des livres sacrés du Tripiṭaka; à gauche et à droite ils soutiennent puissamment (le temple). Ne trouve-t-on pas que cela est un grand spectacle?

Quand les travaux furent terminés, l'assemblée des religieux administrateurs de ce temple me demanda de rédiger une notice. Alors j'exposai quels étaient ○○ de l'ancien temple pour montrer que je ne me refusais pas (à cette requête). (D'ailleurs,) ceux qui ont entrepris l'affaire, à savoir l'honorable *Siu*, chef de district, et l'honorable *P'an*, fonctionnaire en retraite, et ceux par qui l'affaire a été menée à bien, à savoir l'administrateur (du temple),

[1] 大雄氏.

[2] Cette date tardive de l'apparition du Buddha en Inde mérite d'être remarquée, car elle ne s'accorde pas avec les autres témoignages qu'on trouve dans les auteurs chinois. La naissance du Buddha est assignée par le *Wei chou* (chap. CXIV, p. 2 r°) et par le *Soei chou* (chap. XXXV, p. 13 v°) à la neuvième année du roi *Tchoang* de la dynastie *Tcheou* (688 av. J.-C.); les encyclopédies bouddhiques *Fo tsou t'ong ki* (chap. XXXIV, p. 43 r°) et *Fo tsou li tai t'ong tsai* (chap. IV, p. 19 r°) rapportent cet événement à la vingt-sixième année du roi *Tchao* (1027 av. J.-C., d'après la chronologie usuelle; 956 av. J.-C., d'après la chronologie du *Tchou chou ki mien*).

[3] L'empereur *Ming* eut son fameux songe en l'an 64 ap. J.-C.; ses envoyés revinrent en l'an 67, rapportant les premiers textes bouddhiques écrits qui aient pénétré en Chine (*Fo tsou t'ong ki*, chap. XXXV).

Hong-tsin, et le religieux qui a fait la quête, *Hai-chen*, n'est-il pas préférable de connaître par la suite leurs noms et d'en conserver la mémoire? Nous avons donc gravé ceci sur une stèle pour que, plus tard, ceux qui la verront fassent comme nous maintenant lorsque nous apercevons les hommes de l'antiquité. Peut-être (ce monument) sera-t-il de générations en générations un témoignage par lequel on apprendra que les vestiges triomphants sont indestructibles.

C'est pendant la période *kia-tsing*, le dragon se posant sur *koei-hai* (1563), le huitième mois, en un jour propice, que le *t'ai-hio-cheng Chen Yng*, originaire de *Choang-ho*, a composé ce texte.

N° VI. — Inscription de 1697.

La seconde inscription estampée dans le temple *T'a-yun* ne porte pas de date; mais la stèle présentait sur le verso, au témoignage de M. Bonin, la mention que le monument avait été érigé la 36e année *K'ang-hi*, c'est-à-dire en 1697.

結社題石

STÈLE DONNANT LA LISTE DE CEUX QUI ONT CONSTITUÉ UNE FONDATION RELIGIEUSE.

A l'angle nord-est de la ville se trouve un temple dont le nom est *Ta-yun;* c'est un lieu qui procure le bonheur aux cinq (parties du territoire de) *Leang*. Depuis le moment où, pour la première fois, on déblaya la montagne (pour établir ce temple) jusqu'à maintenant, il s'est écoulé un fort long temps; ensuite (ce bâtiment) fut incendié au cours des guerres et tomba en ruines; peu s'en fallut qu'il ne devînt la résidence de gens incultes.

A l'époque où le « général qui fait cesser les hostilités », l'honorable *Suen*, avait le commandement suprême des troupes dans cette province, il vit (cet état de choses) et en fut apitoyé. Avec son secrétaire, l'honorable *Yen*, dont le nom personnel était *I-tch'ao*, et qui était originaire de *Leou-si*, il prit des mesures pour faire une grande construction en briques et en bois et ce travail fut recommencé. Cependant, comme, lorsque l'œuvre accomplie aurait été terminée, et lorsque l'affaire serait ancienne et que les hommes (qui s'y

IMPRIMERIE NATIONALE.

étaient intéressés) auraient disparu, il craignait que dans de telles circonstances les causes de destruction des choses ne pussent être évitées, il ordonna donc aux fonctionnaires nommés *Fou Wan-k'ing*, *Yuen Yu*, *Wang Tse-koang*, *Tch'ai Fou-kouo*, *Yang Ki-ts'e*, *Tch'en Leang-ts'e*, *Yang Teng-k'o* et à d'autres, au nombre de plusieurs dizaines de personnes, de se réunir pour former une association religieuse bouddhique d'avalambana [1]. Chaque mois, le quatorzième jour, ces personnages viendraient se réunir (dans le temple) et les vénérables religieux feraient leurs prières et célébreraient le culte bouddhique. Par ce moyen, on prolongerait et on ferait durer l'excellente œuvre méritoire du général; par ce moyen, on donnerait une aide à la protection et à la sollicitude exercée par le temple lui-même (sur le pays environnant).

Alors donc, derrière le temple, à droite de l'enceinte de la pagode, à l'est de l'enceinte du dhyâna, les religieux délégués *Hoei-tou* et *Hoei-yu*, et à l'ouest (de cette enceinte), le religieux délégué *Tchen-fou*, ont été chargés de présider aux soins (qu'il faut prendre); ces deux (groupes de) religieux, avant d'aller se coucher et au moment où ils se lèvent, arroseront et balayeront; le premier et le quinzième jour de chaque mois, ils brûleront (des parfums) et célébreront (le culte).

En outre, les notables laïques *Wang Kouo-hing* et *Wang San-kou* ont abandonné en présent au temple un bâtiment à trois pièces en pisé qui se trouve dans la rue devant le temple, pour qu'il fournisse aux frais de l'entretien des parfums et des lampes du matin jusqu'au soir.

Par ces moyens, le tambour du crépuscule et la cloche de l'aurore prolongeront pendant cent années le parfum et la flamme. Telle était en effet notre intention première en formant cette association religieuse, et c'est pour cela que nous avons fait cette notice.

Ont surveillé l'exécution de l'œuvre méritoire :

Tchao Yng-p'ang; — Tchang Yuen; — Yuen Wen-sieou; — Chen T'ien-yn.

(Font partie de) la société officielle d'avalambana [2] :

Wang Tse-koang; — Tchou Yun-long; — Ts'oei Ngo; — Ti Yng-hia; — Tsiao Nan-yuen; — Chou Hoa; — Yang Yun.

[1] 盂蘭佛社. — [2] 盂蘭官會.

Yuen Yu; — Tch'ai Fou-kouo; — Yuen Wen-kie; — Hiu Kouo-tsai; — Fong I; — Tchao Pang-meou; — Hoang Wei-choen.

Fou Wan-k'ing; — Yang Ki-ts'e; — Kao Ki-fong; — Hia Tche-je; — Li Hio-tsing; — Hia Eul-heou; — Lieou Tchouo.

Tch'en Leang-ts'e; — Ho Cheng-li; — Kan Tchen-hing; — Suen Hiun; — Tchang Siu; — Yang Kouo-hoa; — Tchang Min.

Yang Teng-k'o; — Ho K'i-long; — Hou Yong-nien; — Tch'ai Lan; — Li Tch'eng-tsio; — Tsiang Hong-lou; — Siao Yuen-chan.

On trouve deux fois dans ce texte l'expression 盂蘭, qui correspond au mot sanscrit avalambana, comme le prouve la transcription plus complète 烏蘭婆拏. Dans la seconde édition de son *Handbook of chinese Buddhism*, E.-J. EITEL a défini très exactement la valeur de ce terme; il n'est cependant pas inutile de confirmer les explications qu'il a données[1]:

Dans un commentaire du sûtra intitulé 盂蘭盆經 (Tripiṭaka

[1] Voyez sur ce même sujet les remarques de M. PELLIOT (*Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, t. I, p. 277-278). — La restauration *allambana* qui est adoptée par E.-J. EITEL et par BUNYIU NANJIO paraît moins acceptable que le mot *avalambana* déjà proposé par STANISLAS JULIEN. «*Ullambana*, me dit M. SYLVAIN LÉVI, serait formé du verbe *ullamb*, composé lui-même de la racine *lamb* qui signifie *suspendre* et du préfixe *ut* qui indique un mouvement de bas en haut (grec ἀνά); *ullamb* signifie donc étymologiquement et en fait *soulever pour suspendre*. Au contraire, *avalamb* présente la même racine *lamb* combinée avec le préfixe *ava* qui s'oppose à *at* et exprime l'idée de mouvement de haut en bas (grec κατά, latin *de*). *Avalamb* signifie donc bien *suspendre de haut en bas*, et *avalambana* est la *suspension de haut en bas*; ce sens correspond donc exactement à la glose chinoise 倒懸 *suspendre renversé*. Les transcriptions chinoises *yu-lan* et *ou-lan-p'o-nou* peuvent se ramener à deux formations sanscrites à l'aide de suffixes différents, mais de sens identiques : *avalamb-a* et *avalamb-ana*. Quant à la syllabe initiale de la transcription chinoise, elle ne peut pas répondre directement au sanscrit *ava*; elle suppose un intermédiaire *o*, lequel est la contraction régulière du groupe *ava* dans tous les prâcrits. On voit ainsi que ce mot n'est pas arrivé en Chine par le moyen des livres écrits auxquels on aurait emprunté fidèlement une transcription littérale du sanscrit, mais qu'il s'est propagé par le véhicule de la langue parlée en même temps que certaines pratiques religieuses.»

japonais, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 2 v°), on lit les explications suivantes, qui sont mises sous l'autorité d'*I-tsing* 義淨[1] :

Yu-lan est un mot des pays d'Occident qui signifie « suspendu la tête en bas »; *p'en* est un vocable chinois; c'est d'ailleurs un ustensile qui sert à secourir; si l'on voulait se conformer au parler vulgaire, il faudrait dire : « le vase qui sert à secourir ceux qui sont suspendus la tête en bas ». Voici quelle en est la raison : l'âme de la mère du Vénérable (Maudgalyâyana) se trouvait enfoncée dans une destinée obscure; elle souffrait donc de la faim et de la soif; sa vie ressemblait à (celle de quelqu'un qui serait) suspendu la tête en bas. Quelle que fût la puissance surnaturelle du saint homme (Maudgalyâyana), il ne parvenait point à secourir son infortune. Le Buddha l'invita à disposer dans un vase des aliments de cent saveurs pour en faire une offrande aux trois vénérables (triratna), et à mettre son espoir dans l'éclat bienfaiteur de la grande assemblée (mahâsaṃgha) pour sauver de leur détresse ceux qui sont suspendus la tête en bas. Telle est l'idée d'où l'on a tiré le titre de ce sûtra.

盂蘭是西域之語。此云倒懸。盆乃東夏之音。仍爲救器。若隨方俗應曰救倒懸盆。斯緣尊者之親魂沈閻道。艱飢且渴。命似倒懸。縱聖子之威靈無以拯其塗炭。佛令盛羅百味式貢三尊。仰大衆之恩光救倒懸之窘急。卽從此義以立經名。

Il résulte manifestement de ces explications que le mot 盆 désigne bien un vase dans lequel on empilait des aliments et n'est pas, tout au moins exclusivement, un caractère de transcription. Les textes historiques confirment d'ailleurs cette manière de voir; pour n'en citer qu'un seul, le *Tse tche t'ong kien* (chap. CCXXIV, p. 6 v°) nous apprend qu'au septième mois de l'année 768, on fit sortir du palais le vase d'avalambana et qu'on le donna au temple *Tchang-king* 內出盂蘭盆賜章敬寺. Il

[1] L'auteur de ce commentaire est le maître du dhyâna *Tsong-mi* 宗密, originaire de la sous-préfecture de *Si-tch'ong* 西充, qui vécut de 780 à 841 (cf. la note qui lui est consacrée à la fin de ce commentaire même, Tripiṭaka japonais, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 8 v°).

est évident qu'il s'agit là d'un objet matériel qui est transporté d'un lieu dans un autre.

Voici maintenant le texte même du sûtra qui a donné naissance à toutes les cérémonies dites d'avalambana :

FO CHOUO YU LAN P'EN KING.

SÛTRA DU DISCOURS DU BUDDHA SUR LE BASSIN D'AVALAMBANA.

Traduit sous les *Tsin* occidentaux par le *Yue-tche*, maître du Tripiṭaka, l'Hindou *Fa-hou* (Dharmarakṣa)[1].

(Tripiṭaka japonais, vol. VI 宙, fasc. 6, p. 57 v° et 58 r°.)

Voici ce que j'ai entendu dire : une fois, le Buddha se trouvait dans le royaume de Çrâvastî, sous les arbres de Jeta dans le jardin d'Anâthapiṇḍika. Mahâmaudgalyâyana venait d'obtenir les six pénétrations[2]; il désira sauver son père et sa mère et reconnaître le bienfait qu'ils lui avaient rendu en l'allaitant et en le nourrissant; il jeta donc un regard sur l'univers avec l'œil de l'intelligence; il vit que sa mère défunte était née parmi les pretas affamés; elle ne voyait ni boire ni manger et sa peau était collée sur ses os. Maudgalyâyana eut compassion d'elle; il remplit donc son bol (pâtra) de nourriture et alla donner à manger à sa mère; quand sa mère eut la nourriture du bol, elle protégea de sa main gauche la nourriture et de la main droite elle la roula en boule; mais, avant que les aliments fussent entrés dans sa bouche, ils se transformèrent en charbons brûlants; elle ne put donc pas manger; Maudgalyâyana poussa un grand cri; il se lamenta et pleura en gémissant.

Il revint en toute hâte dire la chose au Buddha et lui exposa entièrement ce qui en était. Le Buddha lui dit : « Les crimes de votre mère ont une racine profonde et tenace; ce n'est pas votre puissance, à vous un seul homme,

[1] 西晉月氏三藏竺法護譯. Les variantes du Tripiṭaka japonais montrent que les deux mots 月氏 sont suspects. Le nom de Dharmarakṣa est écrit 刹法師 « le maître de la Loi *Tch'a* », par *Tsong-mi*, qui nous apprend en outre que cette traduction fut faite au temps de l'empereur *On* (265-289), de la dynastie *Tsin* (*Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 2 v°). Cf. Bunyiu Nanjio, *Catalogue*, Appendix II, n° 23. — Un court abrégé de ce sûtra a été traduit par De Groot, *Les fêtes annuelles à Emoui*, trad. française, p. 415-416.

[2] 六通, les six abhijñâs. Voyez le *Handbook of chinese Buddhism* d'Eitel.

qui y pourrait porter remède; quoique la renommée de votre piété filiale et de votre obéissance ait ébranlé le ciel et la terre, ni les dieux du ciel, ni les génies de la terre, ni les démons pervers, ni les maîtres hérétiques, ni ceux de la vraie doctrine[1], ni les quatre dieux devarâjas n'y pourraient, eux non plus, porter remède. Il est nécessaire d'avoir la puissance de la force divine de l'assemblée des religieux des dix régions, et alors vous obtiendrez la délivrance. Je vais maintenant vous dire le moyen qu'il faut employer pour secourir et sauver, pour faire que dans tous les mondes de peine soient écartées la tristesse et les souffrances, et que les obstacles créés par les crimes disparaissent. »

Le Buddha dit à Maudgalyâyana : « A l'époque où l'assemblée des religieux des dix régions, le quinzième jour de la septième lune, se livre tout entière à (la dénonciation des fautes de) chacun[2], il vous faut, en faveur de ceux d'entre vos parents en ligne directe pendant sept générations et d'entre votre père et votre mère actuels qui sont dans le danger et dans la peine, réunir des aliments de cent saveurs et les cinq sortes de fruits, des bassins pour se laver, des parfums et des huiles, des réchauds et des lampes, des lits et des objets de literie, rassembler tout ce qu'il y a de bon et de beau dans le monde pour le placer dans un vase[3] et en faire une offrande à l'assemblée des religieux

[1] L'expression 道士, qui désignait proprement un docteur taoïste, avait été aussi appliquée aux religieux bouddhistes, dans les premiers temps de leur venue en Chine 佛教初傳此方呼僧爲道士 (comm. de *Tsong-mi; Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 5 v°). La traduction du *Yu lan p'en king* remontant au III^e^ siècle de notre ère, il n'y a rien de surprenant à ce qu'on y rencontre ce terme avec cette acception.

[2] Dans le membre de phrase 僧自恣時, le mot 僧, comme le remarque *Tsong-mi*, doit être erroné; il faut sans doute le remplacer par le mot 共. Quant à l'expression 自恣, elle est fort elliptique; *Tsong-mi* l'explique par la périphrase : 自己之過恣他所舉 « vos propres fautes, laisser les autres vous les reprocher ». A la fin des neuf décades de la retraite d'été, pendant les trois jours qui étaient le 14, le 15 et le 16 de la septième lune, les religieux se réunissaient et chacun d'eux à tour de rôle s'avançait au milieu de l'assemblée en demandant qu'on voulût bien lui dire quelles avaient été les fautes qu'il avait commises afin qu'il pût s'en repentir (cf. *Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 6 r°). Comme a eu l'obligeance de me l'indiquer M. Sylvain Lévi, l'expression chinoise traduit le sanscrit pratideçanâ, formation causative que le commentaire explique très exactement.

[3] 盡世甘美以著盆中. Cette phrase du sûtra prouve péremptoirement que le mot 盆 a bien le sens de « vase » dans l'expression 盂蘭盆.

de haute vertu des dix régions. En ce jour-là, l'assemblée de tous les saints, soit ceux qui dans les montagnes atteignent le samâdhi, soit ceux qui ont obtenu le fruit des quatre voies[1], soit ceux qui sous les arbres se conduisent selon la règle, soit ceux qui ont les six pénétrations (abhijñâs), ceux qui ont les maîtrises (vaçitâs), ceux qui se transforment par la puissance de la doctrine (ṛddhi), ceux qui ont entendu la voix (çrâvakas), ceux qui ont compris les causes (pratyeka Buddhas), soit les bhikṣus en qui sont présents en puissance les Bodhissattvas mahâsattvas des dix régions, tous ceux (en un mot) qui font partie de la grande assemblée (mahâsaṃgha) recevront tous d'un cœur unanime la nourriture du pâtra[2]. Pour ce qui est de la conduite de l'assemblée des saints qui renferme en elle toutes les puretés par l'observation des défenses, sa vertu est immense. Quand vous aurez ainsi fait une offrande à ces classes de religieux (au temps où) ils se livrent (à la dénonciation des fautes de) chacun, votre père et votre mère actuels, vos parents en ligne directe pendant sept générations et vos six degrés de parenté obtiendront de sortir des tourments des trois voies[3]; en ce moment même ils seront délivrés et seront tout naturellement vêtus et nourris. Quant à ceux dont les pères et mères sont encore en vie, ils leur assureront cent années de bonheur et de joie; quant aux parents en ligne directe pendant sept générations qui sont déjà morts,

[1] Les quatre voies qui permettent d'obtenir les quatre fruits sont celles qui mènent aux quatre degrés de sainteté appelés: çrotapanna, sakṛdâgâmin, anâgâmin et arhat.

[2] Le texte porte la leçon 鉢和羅 qui est moins usuelle que la leçon 鉢多羅 «pâtra». *Tsong-mi*, qui indique cette correction de texte, ajoute: «Dans le titre du sûtra, on dit 盌, ce qui est la même chose que 鉢. Au temps où fut faite cette traduction, on se conforma à l'usage et on employa dans le titre le mot 盌; en effet, 盌 et 鉢 sont tous deux des ustensiles. 經題云盌。卽是鉢也。譯時隨俗。題之云盌。盌之與鉢皆是器故 (*Trip. jap.*, vol. XXX 呂, fasc. 4, p. 6 v°). On voit par là que le vase d'avalambana n'était à l'origine pas autre chose que le bol ou pâtra des religieux. — Comme me l'a fait remarquer M. Sylvain Lévy, il est fort possible que la leçon *po-ho-lo* ne soit pas simplement une erreur de transcription, comme le suppose *Tsong-mi*. Elle peut représenter la prononciation authentique en usage dans le pays d'origine de Dharmarakṣa, qui venait du royaume des *Yue-tche*, c'est-à-dire des confins du monde iranien et du monde indien. C'est vers cette époque même en effet que se passe le phénomène phonétique qui substitue dans les langues iraniennes au groupe *tra* originel une altération moderne *hl*. *Pâtra* aurait donc passé par le stage *pahl*, de même que *mitra* est devenu *mihr*; *Parthava*, *Pahlava*; *Baktra*, *Bahl*, etc.

[3] Les enfers, les pretas, les animaux.

ils naîtront parmi les devas; naissant spontanément par transformation, ils entreront dans l'éclat des fleurs célestes et recevront une joie illimitée. »

Alors le Buddha décréta que les religieux assemblés des dix régions commenceraient par donner aux maîtres de maison la formule du vœu pour les parents en ligne directe pendant sept générations, qu'ils pratiqueraient les pensées de samâdhi et qu'ensuite seulement ils recevraient la nourriture [1]. D'abord quand ils auraient reçu la nourriture, ils commenceraient par la placer devant le stûpa du Buddha; les religieux assemblés prononceraient la formule du vœu et concevraient les pensées (de samâdhi), puis ils pourraient recevoir la nourriture.

Alors le bhikṣu Maudgalyâyana [2] et l'assemblée des grands Bodhisattvas éprouvèrent tous une grande joie. Les gémissements, les larmes et les cris de Maudgalyâyana cessèrent en se dissipant; alors ce jour-là même, la mère de Maudgalyâyana obtint d'être délivrée des peines du monde des pretas affamés.

Puis Maudgalyâyana dit encore au Buddha : « Le père et la mère qui m'ont enfanté, moi votre disciple, ont obtenu le bienfait de la puissance des mérites du Triratna, grâce à la puissance de la force divine des religieux assemblés. Mais s'il s'agit de tous les disciples à venir du Buddha, de ceux qui pratiqueront la piété filiale et l'obéissance, pourront-ils eux aussi ou ne pourront-ils pas, en s'acquittant comme il convient (de cette cérémonie) du vase d'avalambana, secourir et sauver leur père et leur mère actuels et leurs parents en ligne directe pendant sept générations? »

Le Buddha dit : « Elle est grandement excellente cette question qui me réjouit. Je voulais précisément vous parler de cela; écoutez donc de nouveau. O hommes excellents, s'il y a des bhikṣus et des bhikṣunis, des rois de royaumes, des héritiers présomptifs, des fils de rois, des grands ministres, des conseillers, des dignitaires des trois grades les plus élevés, des fonctionnaires de tout rang et des gens du commun peuple qui pratiquent la piété et l'affection filiales, il faut que tous, en faveur du père et de la mère encore en vie qui les ont mis au monde, et en faveur de leurs parents défunts en ligne directe

[1] Ces trois actes successifs correspondent aux trois sortes d'actions qui sont celles de la bouche, de la pensée et du corps.

[2] Après le mot bhikṣu, je supprime, comme l'indique une variante accréditée par plusieurs éditions du *Tripiṭaka*, les trois mots 此大會, qui sont ici une superfétation.

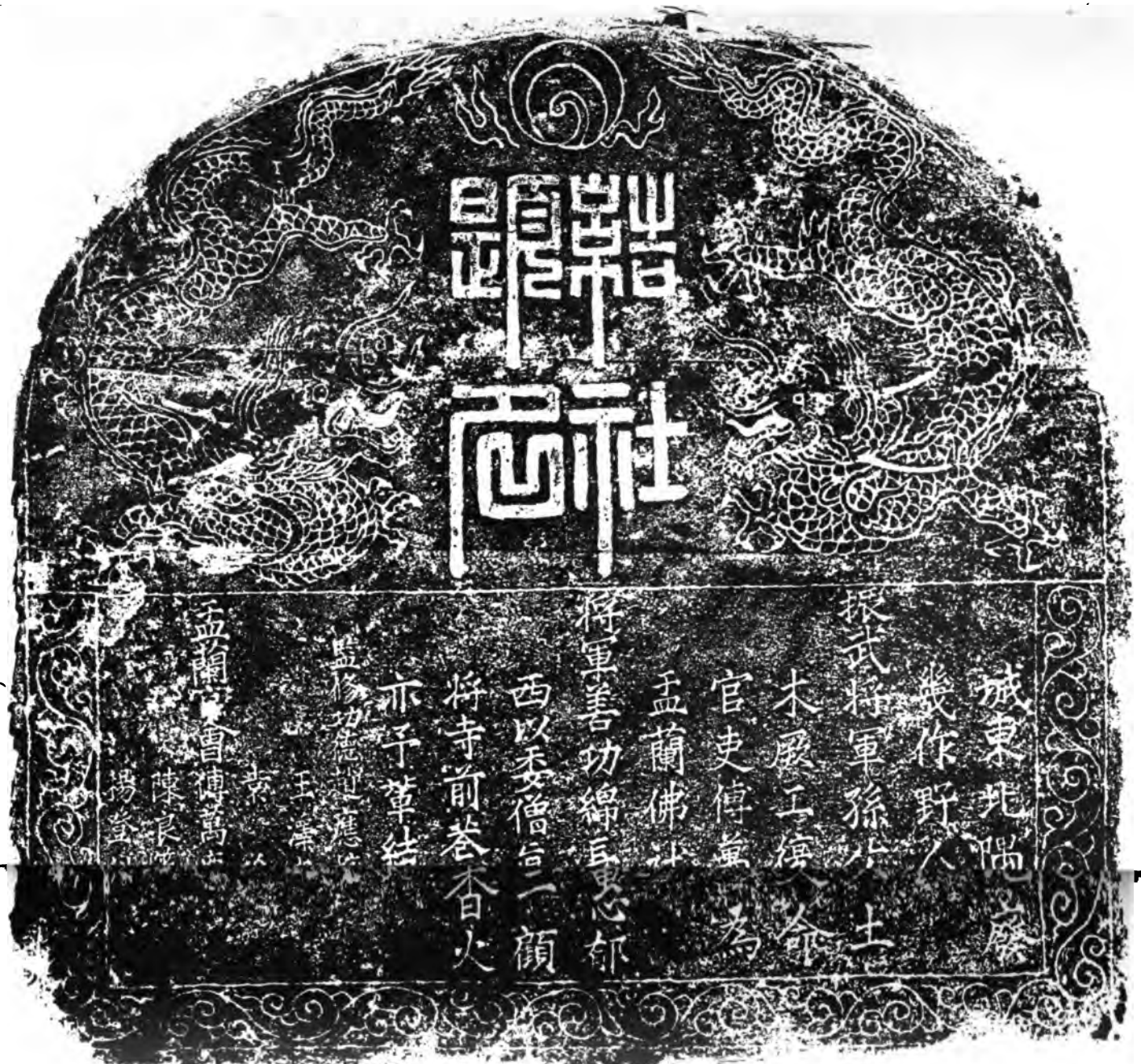

Inscription du temple du Grand Nuage (1697 après J.-C.).

Dimensions de l'estampage : hauteur [illegible] m. [illegible] ; largeur [illegible] m. [illegible].

pendant sept générations, le quinzième jour du septième mois, jour de joie pour le Buddha, jour où les religieux se livrent à (la dénonciation des fautes de) chacun, placent dans le vase d'avalambana des boissons et des aliments de cent saveurs et les donnent, en faisant leurs prières et leurs vœux, aux religieux des dix régions qui se livrent à (la dénonciation des fautes de) chacun; ils feront ainsi que leur père et leur mère actuellement en vie jouiront d'une longévité de cent années sans avoir de maladies et sans souffrir d'aucune de toutes les douleurs, et que même leurs parents en ligne directe pendant sept générations seront délivrés des peines des pretas affamés, pourront naître parmi les devas et les hommes et jouiront d'un bonheur sans limites. » Le Buddha dit à tous les hommes de bien et à toutes les femmes de bien : « S'il y a des disciples du Buddha qui pratiquent la piété filiale et l'obéissance, ils doivent conserver constamment dans leur pensée le souvenir de leur père et de leur mère et même de leurs parents en ligne directe pendant sept générations. Chaque année, le quinzième jour du septième mois, ils doivent toujours par piété filiale et par obéissance, par affection et par souvenir pour leur père et leur mère qui les ont mis au monde et pour leurs parents en ligne directe pendant sept générations, faire en leur faveur l'offrande du vase d'avalambana au Buddha et aux religieux, afin de répondre au bienfait que leur ont rendu leur père et leur mère en les élevant et en les chérissant. Vous, tous les disciples du Buddha, il est nécessaire que vous observiez cette règle. »

Alors le bhikṣu Maudgalyâyana et les disciples des quatre catégories [1], après avoir entendu ce qu'avait dit le Buddha, s'y conformèrent avec joie.

Tel est ce petit texte qui a pris une singulière importance en Chine, puisqu'il est l'origine de la grande cérémonie du quinzième jour du septième mois où les associations d'avalambana 盂蘭勝會 font les frais de messes et d'offrandes pour le repos des âmes des morts. Mais ce n'est pas en un seul jour de l'année que l'on secourt les infortunés pécheurs réduits à la condition de pretas affamés; toute œuvre pieuse, toute fondation religieuse est une source de mérites qui peut être employée au

[1] Les religieux et les religieuses, les hommes et les femmes laïques.

IMPRIMERIE NATIONALE.

salut des âmes en peine; les associations d'avalambana s'occuperont donc de la réfection et de l'entretien des temples et notre inscription offre précisément cet intérêt de montrer comment, en l'absence d'un budget des cultes, ce sont ces associations locales qui subviennent aux besoins matériels de la religion.

TROISIÈME GROUPE.

LES GROTTES DES MILLE BUDDHAS, PRÈS DE *CHA TCHEOU*.

Les estampages rapportés par M. Bonin sont ici au nombre de quatre; ils représentent des inscriptions qui sont datées respectivement des années 776, 894, 1348 et 1351. Avant d'étudier ces monuments, il importe de signaler, dans la même localité, l'existence d'une autre inscription dont le texte nous est conservé dans le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 12 r°-14 r°) de *Siu Song;* cette stèle, qui fut érigée devant la « Grotte d'une hauteur sans égale[1] », est datée du quatorzième jour du cinquième mois de la première année *cheng li* (698)[2]; elle célèbre les réparations faites aux niches des Buddhas par un personnage dont le nom de famille était *Li* 李; elle renferme un passage très important qui nous permet de déterminer la date exacte à laquelle les Chinois établirent pour la première fois des sanc-

[1] 莫高窟, littéralement « la grotte par rapport à laquelle aucune n'est haute ». Cf. *Se-ma Ts'ien*, chap. XL, p. 13 v°: 怨莫大焉 « il n'y a pas de plus grand sujet de haine ».

[2] Cette inscription présente cette particularité qu'elle se sert des douze caractères spéciaux inventés en l'an 689 par l'impératrice *Ou* pour remplacer les caractères 照, 天, 地, 日, 月, 星, 君, 臣, 載, 初, 年, 正 (cf. *Tse tche t'ong kien*, 1re année *t'ien cheou*, le 11e mois qui était alors le premier de l'année; chap. CCIV, p. 7 v°; et *Kin tche tsoei pien*, chap. LIII, p 31 r°).

tuaires bouddhiques dans ces grottes; nous y lisons en effet ceci :

莫高窟者。厥初秦建元二年。有沙門樂傅。戒行清虛。執心恬靜。雪杖錫林野。行至此山。忽見金光。狀有千佛。□□□□□造窟一龕。次有法良禪師。從東屆此。又於傅師窟側。更俾營建。伽藍之起。濫觴於二僧。復有刺史建平公東陽王□□□□□□□後合州黎庶。造作相仍。

« Pour ce qui est de la Grotte d'une hauteur sans égale, il y eut d'abord, la deuxième année *kien-yuen* de la dynastie *Ts'in* (366 ap. J.-C.)[1], le çramaṇa *Lo-tsuen;* sa conduite conforme aux défenses était pure et dégagée (des appétits charnels); son cœur bien discipliné était tranquille et calme; tenant le bâton de pèlerin à la main à travers les forêts et les plaines, il marcha et arriva à cette montagne; soudain il vit une apparition qui avait l'éclat de l'or; dans sa forme, il y avait mille Buddhas ○○○○○ il aménagea une grotte. Ensuite il y eut le maître du dhyâna *Fa-leang;* venant de l'Orient, il parvint ici; à son tour, à côté de la grotte du maître (*Lo*)-*tsuen*, il fit lui-même une autre construction. L'érection d'édifices sacrés (saṃghârâma) commença avec ces deux religieux. Puis il y eut le préfet, duc de *Kien-p'ing*, et *Wang* ○○, originaire de *Tong-yang*, ○○○○○ Dans la suite les gens du peuple de l'arrondissement tout entier firent des constructions les uns après les autres. »

Plus loin, cette inscription dit encore :

樂僔法良發其宗。建平東陽弘其迹。推甲子四百他歲。計窟室一千餘龕。

« *Lo-tsuen* et *Fa-leang* furent les initiateurs; *Kien-p'ing* et *Tong-yang*[2] agrandirent les traces laissées par eux. Si on suppute les époques, il y a environ quatre cents années de cela, et si on compte les habitations dans les grottes, on en trouve plus de mille. »

[1] *Tsin chou*, chap. CXIII, p. 3 v° : 興寧三年堅又改元爲建元 « la troisième année *king-ning* (365), (*Fou*) *Kien* inaugura encore une nouvelle période qu'il appela *kien-yuen* ». La seconde année *kien-yuen* est donc l'année 366.

[2] C'est-à-dire : le préfet, duc de *Kien-p'ing*, et *Wang* ..., originaire de *Tong yang*.

L'auteur du *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 12 r°) raconte que, lorsqu'il visita les grottes des Mille Buddhas, un notable de l'endroit lui dit : « En l'année *koei-mao* de *K'ien-long* (1783), on creusa dans le sable à côté de la montagne et on trouva une stèle brisée sur laquelle se lisaient encore les mots : « Érigé par « le çramaṇa *Lo-tsuen*, la deuxième année *kien-yuen* des *Ts'in* « (366). » Cette stèle disparut ensuite sous le sable. » — Il ne me semble pas qu'il faille attribuer beaucoup d'importance à ce récit, qui a fort bien pu être une invention de quelque cicerone imaginatif; mais, que la stèle de *Lo-tsuen* ait existé ou non, ce qui reste hors de toute contestation, c'est le témoignage de l'inscription de 698 qui nous fournit le nom de *Lo-tsuen* et la date de sa venue en ces lieux.

Abordons maintenant l'examen des inscriptions dont nous avons les estampages.

INSCRIPTIONS DE 776 ET 894.

La stèle placée en dehors de la « grotte du Buddha endormi » 睡佛洞外 a été érigée en 776 pour célébrer les mérites d'un certain *Li T'ai-pin*. Sur le revers, on a gravé en 894 une inscription destinée à commémorer les fondations pieuses d'un membre de la famille impériale des *T'ang*.

Le texte de ces deux inscriptions se trouve dans le *Si yu t'ou tche* (chap. XX, p. 3 v°-6 r°) et dans le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 14 v°-17 r°). Les estampages de M. Bonin nous ont permis de nous assurer de la parfaite exactitude du déchiffrement de *Siu Song;* c'est ce déchiffrement que nous avons reproduit ici.

千佛巖睡佛洞外有唐李府君修功德碑石質堅緻文
多完好
大唐隴西李府君修功德碑記碑之可辨者二十五行行五十
二字其前應有一行全缺今載其可辨者飛閣□□霞連依□□居□
出人境聖□時照一川星懸□鐘□□□雷□靈仙鬼物往往而在
屬以賊臣千□□寇□□□地維暴殄天物東自隴坻舊陌走狐兎
之羣西盡陽關遺邑聚豺狼之窟□木夜驚和門豐屋塔中委塵禪處
生草時有住信士朝散大夫鄭王府諮議隴西李太賓其先指樹命氏
紫氣度流沙之西刺山騰芳□名感懸泉之下時高射虎人望登龍開
國西涼稱藩東晉諮議卽興聖皇帝十三代孫遠派天分世濟其美靈
根地植代不乏賢六代祖寶隨使持節侍中西陲諸軍事鎮西大將軍
領護西戎校尉開府儀同三司沙州牧燉煌公王門西封邑三千戶曾
祖達皇燉煌司馬其後因家焉祖操皇大黃府車騎將軍考奉國皇昭
武校尉甘州和平鎮將早逢昌運得展雄材一命是凌雲之資百齡懷
捧日之慶垂祿布類業繼弓裘築室連閎型成冠蓋雖兄令弟卓然履
道之賢翼子謀孫宛爾保家之主諮議天授淳粹神假正直交遊仰其
信鄉薰稱其仁義泉深沉酌而不竭道氣虛遠感而遂通嘗以爲挹江
海者難測其深淺望乾坤者不究其方圓況色空皆空性相無相豈可
以名言悟豈可以文字知夫然故方丈小室默然入不二之妙智度大

道法兩表無念之眞以其虛谷勝聲洪鐘應物所以魔宮山坼佛日天
開愛水朝淸昏衢夜曉一音演法四衆隨緣直解髻珠密傳心印凡依
有相即是所依若住無爲還成有住由是巡山作禮歷險經行盤迴末
周軒轞口漸刻削有地締構無人遂千金貿工百堵興役奮鏟鑿墍椓
石聒山素涅盤像一鋪如意輪菩薩不空羂索菩薩各一鋪盡報恩天
請問普賢菩薩文殊師利菩薩東方藥師西方淨土千手千眼觀世音
菩薩彌勒上生下生如意輪不空羂索等變各一鋪賢刼千佛一千軀
初坏十途旋布錯彩啓開石壁儼現金容本自不生示生於千界今則
無滅示滅于雙林考經尋源備物象設梵王奔世佛母下天如意聖輪
圓轉三有不空妙索維持四生人其報恩天則請問六牙象寶搖紫珮
以棲眞五色獸王戴青蓮而捧聖十二上願列於淨剎十六觀門闢其
業土太悲來儀於鷲嶺慈氏降跡於龍華丕休哉千佛分身聚成沙界
八部敷衆重圍繖山希夷無聲悉窣欲勁嘝其簷飛雁翅砌盤龍鱗雲
霧生于戶牖雷霆走於階陛左谿平陸目極遠山前流長河波映垂閣
風鳴道樹每韻苦空之聲露滴禪池更澄淸淨之趣時節度觀察處置
使開府儀同三司御史大夫蔡國公周公道洽生知才膺命世淸明內
照英華外敷氣遒風雲心懸日月文物居執憲之重武威當杖鉞之雄
括囊九流住持十信爰因菟練之暇以申禮敬之誠竭竿操子關敬以
從逢頭朌脇傍車而趨熊羆啟行鴻鸞陪乘隱隱彰彰蕩谷搖川而至
於斯窟也層軒九空複道一帶前引簫唱上千雲霓雖以身容身投跡
無地而舉足口足登天有階目躬二儀心出三界有若僧政沙門釋靈
悟法師即諸議之愛弟也戒珠圓明心鏡朗徹學探萬偈辯折千人出

火宅於一乘破空遣相指化城於四坐虛往實歸於是引兄大賓弟朝
英姪子良子液子望子羽等拜手於堦下法師及姪僧志融斂袂於堂
上白主君恤人求瘼哉難濟時井稅且均家財自給是得旁開虛洞橫
敞危樓將以翼大化將以福先烈休庇一郡光昭六親況祖孫五枝圖
素四殺堂構兇隆詒厥無慚非石何以表其貞非文何以紀其遠且登
高能賦古或無遺遇物斯銘今豈遐弃紛然遞進來以求蒙蔡公乃指
精廬而謂愚曰操斧伐柯取則不遠屬詞比事固可當仁仰恭指歸俯
就誠懇敢□□其狂簡庶髣髴於真宗□大歷十一年龍集景辰□□
□有十五日辛未建妹夫鄉貢 其碑陰為唐李氏再修功德碑 額篆書
明經攝燉煌州學博士陰庭誠 四行行
三字曰唐宗子隴西李氏再修功德記碑正書可辨者二十八行行六
十三字前後似各有一行全缺末行字不依格今載其可辨者□□□
□□□府□籍廣廣乃□□□□□□□振□□□□□□□□□王
□糸也□祖□□□□大□□□□司郎中賜緋魚袋□□□□□□
□□□□□□□歸唐贍右散騎常侍英髦驤駟□□□靈皆以稽古
微言留心儒素或登華弟更高扳□之名文戰都堂每中甲科之的雖
云流陷居戎而不隆弓裘暫冠□□猶次將軍之列子既承恩鳳闕父
乃擢處貂蟬朱門不媿於五侯樹戟崇隆於貴族至而源分特秀門繼
簪裾家承九錫之枝流派祥雲之允時遭西陲旧没□□至德年中十
郡生崩殄絕玉闕之路尼二甲子運偶大中之初中興敵途是金星權
世之歲皇化溥洽通平八宏遐占雪山綿邈万里府君春秋纔方弱冠
文藝卓犖進止規常迥然獨秀時則妻父河西隴右一十一州節度管

內覲察處置押蕃落營田支度等使金紫光祿大夫特進食邑二千戶
實封三百戶賜紫金魚袋南陽張公諱義潮慕公之高望精公之文武
於是乃為泰晉遂申伉儷之儀將奉承祿世祚潘陽之美公其時也始
蒙表薦因依獻擬巘衙覲拜形廷宣宗隔軒問口所以公具家諫面奏
王階上亦沖融破顏羣公愕視乃從別敕授涼州司馬檢校國子祭酒
兼御史中丞賜紫金魚袋錫金銀寶貝詔命陪臣乃歸戎幕口口除戟
河右庵戈拔幟抉囊龍韜盡展克復神烏而一戎衣殄勃殺于河蘭械
德戎于辮鞍御海加以隴頭霧卷金河泥滿瀬之彼瀟游梟鯨流沙弛
列烽之患復天寶之口孫致唐堯之壽域晏如也百城無拜井之虞十
郡豐登吏上貧來蘇之政此乃三槐神異百辟稀功英雄半千名流万
古公又累褒朝典恩渥日深方佩隼口用堅磐石勳猷未萃俄已云亡
享齡五十有二終於燉煌之私弟亡叔僧妙弁在蓄以行高才峻遠邁
瞻依名達戎王贊普追召特留在內兼假臨壇供奉之號口以擢持談
柄海辯吞流恩洽燉煌庇麻家井高僧寶月取以為僑僧敍餘蹤扇於
河隴亡姚氾氏太夫人龍沙鼎飛盛族孤標庭訓而保子謀孫舰範而
清資不之承家建業荐累代而揚名閥閱聯綿長緒帝王之室今乃逝
矣佳譽存焉故府君贍右散騎常侍生前遇三邊無警四人有暇於東
皋命鴛傾誠謁先人之寶剎迴顧粉壁念疇昔之遺蹤瞻禮玉豪歎紅
樓之牛側豈使林風透闕㕧塵寶座之前巘嶺陽烏嚗露茶毗之所嶝
道之南復有當家三窟今亦重修泥金華石篆籀存焉於是乃慕良工
訪其祀梓質材逼斧百堵俄成魯國班輸親臨勝境雲霞大谿寶砌崇
墉未及星環斯構矗立雕簷化出巍巍不讓于龍宮懸鬪重軒曉方口

於日際其功大矣筆何宣哉亡兄河西節度衙推兼監察御史明達天
與孤貞松筠比節懷文袂武有張賓之策謀破廣擒姦每得玉堂之衙
曾朝絳闕敷奏金鶯指書山川盡蹤橫于天險兄明德任沙州錄事參
軍操持吏理六曹無阿黨之言深避四知切慕乘鷗之詠兄明詮燉煌
處士今古滿懷灑落卿雲之彩口先劾義光騰鬲露之文五獅巘御閑
居慕逍遙於莊老夫人南陽郡君張氏即何西萬戶侯太保張公弟十
四之女溫和雅暢淑德令聞深遵陶母之仁至切齊眉之操先君歸覲
不得同赴於京華外族留連各分飛於南北於是兄亡弟喪社稷傾淪
假手託孤幾辛勤於苟免所賴太保神靈辜恩剿斃重光嗣子再整遺
口雖手扱大功而心全弃致見機取勝不以爲懷乃義立姪男秉持旌
鉞惣兵戎於舊府樹勳績于新屏內外肅淸秋豪屏迹慶豐山踴呈瑞
色於朱軒陳覇動容歎高门壯室四方嚮義信結隣羌運籌不媿於梓
權貞烈豈懃於世婦問生神興成太保之嶶敞雖處闍門寔謂丈夫之
女然心悟道併弃樊籠巡禮仙巖彩雕御圖錄於喘口于時頓拾青皃
市柴金于上國解瓔珞弃珠珍銷金鈿於廊應運嘘棄於庭際乃得王
豪朗權光衛有頃之峯寶相發輝直抵大羅之所長男使持節沙州諸
軍專口沙州刺史兼節度副使檢校右散騎常侍御史大夫上桂國宏
願輔唐憂國政立祥風忠孝頗懇于君親禮讓靡忘於伯玉六條布化
千里隨車人謂來暮之謠口頌龔黃之績次男使持節瓜州刺史墨離
軍押蕃落华使兼御史大夫宏定文武全材英雒賈勇晉昌要險能布
頗牧之成巨野大荒屏盡匈奴之迹挾纘口口於士卒泯燧不媿於襄
陽都河自往神知有道之君積盱万廟東郡着雕金之好次男使持節

V.

IMPRIMERIE NATIONALE.

甘州刺史兼御史中丞上柱國宏諫飛馳拔拒唯慶忌而難儔□□穿
揚非由基而莫比洎分符於張掖攻𡾟鄉恤悍孤布皇化於專城懸魚
發詠次男朝議郎前守左神武軍長史兼侍御史宏益三端俱備六藝
精通工書有鑽讞鄉□□繇碎札連芳於射戟□深特達文雅而德重
王音于時豐年大稔星使西臨親抵燉煌頒宣聖旨內常侍□□□□
□□玉裕稱克珣副倅師大夫稱齊珙判□□大夫□思同偕□□□
□樞密杞材遐耀天威呈祥塞表因鑿樂石共紀太平余所不□□然
狂簡□□□□□元年歲次甲寅拾月庚申朔伍月甲子缺宋國缺伊
西等州節度使兼司徒張淮深妻弟前沙瓜伊西□河□徒□檢校□
□□□兼御史大夫缺史缺等州節度使兼御史大夫鄧按甲寅爲昭
宗乾寧
元年

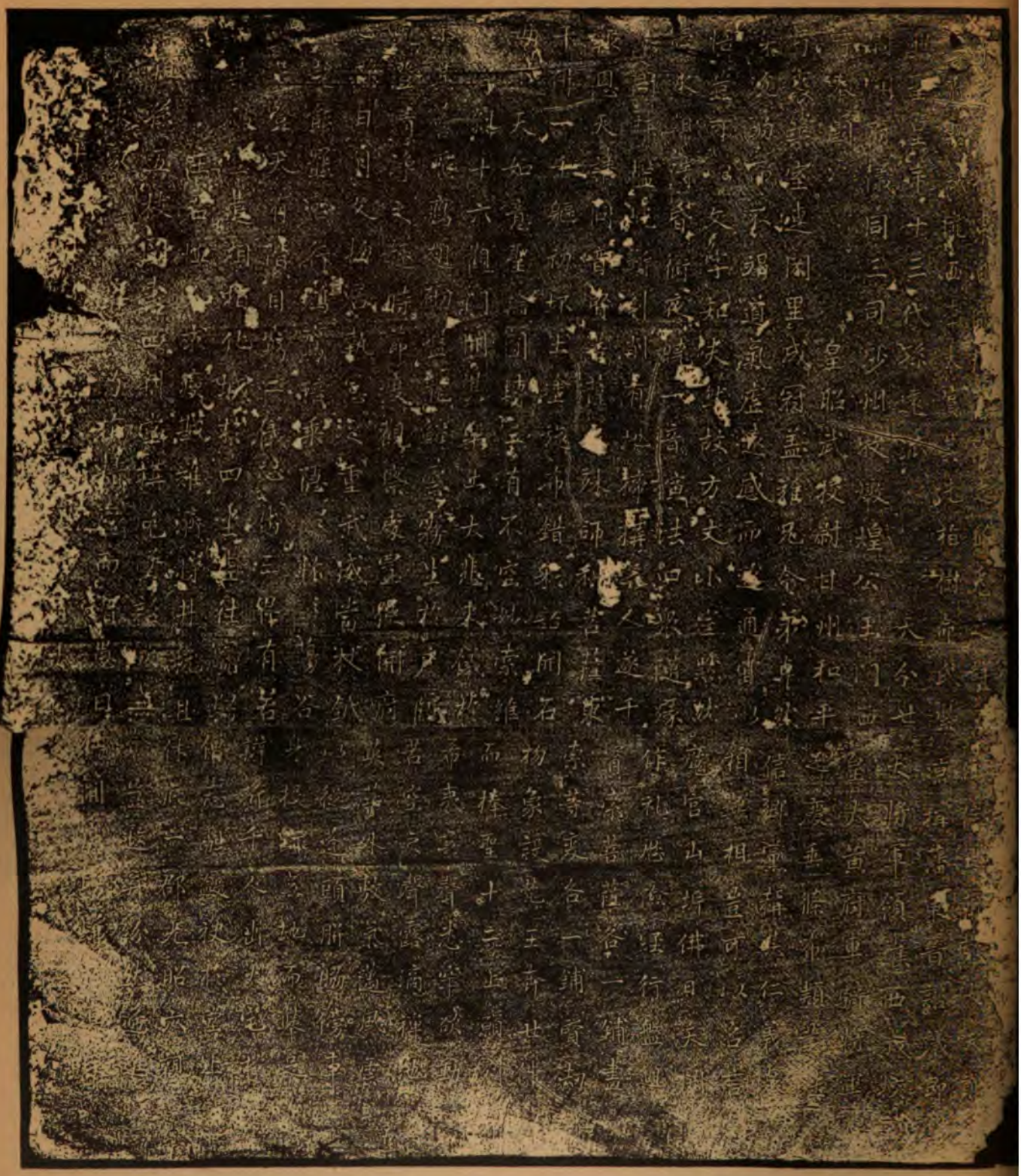

Grottes des Mille Buddhas, inscription de l'an 776 après J.-C.

Dimensions de l'estampage : hauteur, 1 m. 45; largeur, 0 m. 65.

N° VII. — Inscription de 776.

Notice gravée sur pierre pour célébrer les mérites accomplis par *Li*, notable de la préfecture, originaire du *Long-si*, sous la grande dynastie *T'ang*.

○○ ○○○○ pavillons volants ○○ nuages rouges, continûment s'appuyer sur ○○ demeurer ○ sortir du monde des hommes; saint ○ temps, illuminer une vallée; étoiles, être suspendu ○ cloches ○○○○ tonnerre ○. Les divinités surnaturelles et les revenants constamment se trouvaient là. En ce temps, à cause de sujets rebelles, mille ○○ brigandages ○○○○ territoire; alors on détruisit avec cruauté les êtres produits par la nature. A l'est, depuis le versant de (la montagne) *Long*[1], là où étaient autrefois des chemins entre des champs cultivés, coururent en troupes des renards et des lièvres; à l'ouest, jusqu'à la passe *Yang*[2], dans les villes abandonnées se rassemblèrent les repaires des

[1] 坻 est le mot par lequel les gens du pays de *Ts'in* exprimaient l'idée de «versant, escarpement» 坂. Le versant de la montagne *Long* 隴坻 se trouvait sur le territoire de la préfecture de *Kong tch'ang*, province de *Kan-sou*.

[2] D'après le *Kieou T'ang chou* (chap. XL, p. 29 r°), la passe *Yang* 陽關 était à 6 *li* à l'ouest de la sous-préfecture de *Cheou-tch'ang* 壽昌 (sous-préfecture de *Long-le* 龍勒 sous les *Han*), tandis que la passe *Yu-men* 玉門關 était à 118 *li* au nord-ouest de cette même ville. Le *Kouo ti tche* donne une indication identique pour la passe *Yu men* (cf. *Se-ma Ts'ien*, chap. CXXIII, p. 6 r°, comm. *tcheng-i*). La carte de la frontière russo-chinoise (en 35 feuilles) publiée en 1890 par *Hong Kiun* marque la passe *Yang* à une assez grande distance au sud-ouest de la ville de *Toen-hoang* 燉煌, qui est elle-même sur la rive gauche de la rivière *Tan* 丹河 ou *Tang* 黨河; la passe *Yu-men* se trouve plus au nord-ouest, à l'endroit précis où la rivière Boulounghir se déverse dans le lac Kara-nor. Ces positions correspondent bien à celles qui sont indiquées dans le *Kieou T'ang chou*. — Il est à remarquer cependant que, si la situation de la passe *Yang* n'a jamais été modifiée, la passe *Yu-men* a été plus nomade; dès l'époque des *T'ang*, nous voyons par la *Vie de Hiuen-tsang* (trad. Julien, p. 17 et 21) que, en l'an 629, la passe *Yu-men* se trouvait sur les bords de la rivière *Hou-lou* 瓠𤬝 (riv. Boulounghir), à 50 *li* au nord de *Koa tcheou* 瓜州 (à 80 *li* au sud-ouest de la ville actuelle de *Ngan-si tcheou* 安西州). Cette indication concorde avec celle de la géographie administrative de la période *yuen-ho* (806-820), citée dans le *Han chou si yu tchoan pou tchou* de *Siu Song*, qui dit que la passe *Yu-men* était à 20 pas à l'est de la sous-préfecture de *Tsin-tch'ang* 晉昌; la sous-préfecture de *Tsin-tch'ang* dépendait de *Koa-tcheou*. — De nos jours enfin, le nom de sous-préfecture de *Yu-*

loups. L'arbre de ○ pendant la nuit fut inquiet; la porte de l'harmonie pendant le jour fut fermée. L'intérieur de la pagode tomba en poussière; sur l'emplacement de la contemplation (dhyâna) poussèrent des herbes.

En ce temps il y eut un homme de grande foi nommé *Li T'ai-pin*, qui était originaire du *Long si* et qui avait les titres de *tch'ao-san-ta-fou* et de conseiller dans le palais du roi de *Tcheng*. Son ancêtre avait désigné un arbre pour en tirer le nom de sa famille[1] et l'émanation violette se transporta jusqu'à l'ouest des Sables mouvants; traversant les montagnes, il fit jaillir le ○ parfumé; sa renommée frappa d'étonnement au bas des sources suspendues. Son époque exalta celui qui tuait les tigres à coups de flèches[2]; les hommes mirent leur espoir dans celui qui montait sur les dragons. Il fonda un royaume dans le *Leang* occidental; il se proclama vassal des *Tsin* orientaux[3]. Le conseiller (*Li T'ai-pin*) n'est autre que le descendant à la treizième génération de l'empereur *Hing-cheng*[4].

Les rameaux éloignés se détachèrent naturellement et les générations (successives) contribuèrent à la beauté (de cette famille). La tige surnaturelle

men 玉門縣 s'applique à une localité qui est à 140 *li* à l'ouest de *Sou tcheou* 肅州 et se trouve donc reporté plus à l'orient qu'à l'époque de *Hiuen-tsang* et surtout qu'à l'époque des *Han*.

[1] *Li* 李 signifie «prunier». Ici il est fait allusion à une anecdote de la vie légendaire de *Lao-tse*; la mère de *Lao-tse* le mit au monde près d'un prunier; comme il savait parler dès sa naissance, il montra cet arbre en disant qu'il en prenait le nom (cf. St. Julien, le *Livre de la voie et de la vertu*, p. xxiii). On sait que *Lao-tse* était regardé comme un ancêtre des empereurs de la dynastie *T'ang* dont le nom de famille était *Li*.

[2] On raconte du général *Li Koang* († 125 av. J.-C.) qu'il tua plusieurs fois des tigres à coup de flèches (*Se-ma Ts'ien*, chap. cix, p. 2 v°). Ce *Li Koang* fut l'ancêtre à la seizième génération de *Li Hao* 未 詳 (cf. *Tsin chou*, chap. lxxxvii, p. 1 r°), qui fut le fondateur, en l'an 400 ap. J.-C., de la dynastie des *Leang* occidentaux 西涼. On verra plus loin que *Li T'ai-pin* est regardé par l'auteur de l'inscription comme un descendant des souverains de la dynastie des *Leang* occidentaux. — On sait d'ailleurs que la dynastie *T'ang* elle-même se rattachait aux *Leang* occidentaux, et *Li Yuen* 李淵 était issu de *Li Hao* à la septième génération (*Kieou T'ang chou*, chap. 1, p. 1 r°).

[3] *Li Hao*, fondateur de la dynastie des *Leang* occidentaux, reconnut en effet la suzeraineté de la dynastie *Tsin*. Les *Leang* occidentaux disparurent dès l'année 420.

[4] L'empereur *Hing-cheng* 興聖皇帝 n'est autre que *Li Hao* fondateur de la dynastie des *Leang* occidentaux; ce titre posthume lui fut décerné en 743; cf. *T'ang chou*, chapitre v, 2e année *t'ien-pao*.

s'implanta dans le sol et d'âge en âge elle ne manqua pas de sages (pour la représenter)[1].

L'ancêtre (de *Li T'ai-pin*) à la sixième génération, (*Li*) *Pao*, fut, sous les *Soei*, porteur d'un insigne de délégation, chargé d'administrer les affaires militaires dans la Marche d'Occident, général en chef pacificateur de l'Occident, commandant militaire exerçant l'autorité et la protection sur les *Jong* occidentaux, *k'ai-fou-i-t'ong san-se*, gouverneur de *Toen-hoang*, dans l'arrondissement de *Cha;* à l'ouest de *Yu-men*[2] il reçut en apanage un territoire de trois mille foyers.

Son bisaïeul, (*Li*) *Ta*, fut *se-ma* impérial de *Toen-hoang*. Ses descendants le considèrent comme le chef de la famille.

Son grand-père, (*Li*) *Ts'ao*, fut général impérial des chars et des cavaliers dans le grand palais impérial.

Son père défunt, (*Li*) *Fong-kouo*, eut les titres de *tchao-ou hiao-wei* impérial, et de général de la garnison de *Ho-p'ing*, dans l'arrondissement de *Kan*. De bonne heure il rencontra une brillante destinée; il parvint à déployer des talents remarquables. Dès la première charge qu'il reçut, il fit preuve de capacités égales aux nuages élevés; dans sa vieillesse, il posséda le bonheur de recevoir dans ses mains le soleil[3]. Faisant retomber ses tiges, il répandit ses épis[4]; (chez ses descendants) l'art se continua de fabriquer des arcs et des vêtements de fourrure[5]. (Sa postérité) construisit des maisons (si nombreuses

[1] Cette formule revient souvent dans le style des inscriptions (cf. Une inscription du royaume de *Nan-tchao*, 766 ap. J.-C., trad. fr., p. 50 et p. 65-66).

[2] Sur la passe *Yu-men* 玉門關, cf. p. 259, n. 2.

[3] Le soleil symbolise ici l'empereur; recevoir dans ses mains le soleil, c'est aider l'empereur, et, par conséquent, occuper une haute charge à la cour. Cf. *San kouo tche*, chap. XIV, p. 2 r°, commentaire : «*Tch'eng I*, quand il était jeune, rêva souvent qu'il était monté sur le *T'ai chan* et que dans ses deux mains il recevait le soleil 程昱少時常夢上泰山兩手捧日. *Tch'eng I* pensa à part lui que c'était extraordinaire et le raconta à *Sian Yu* ... Plus tard, *Sian Yu* le révéla à l'empereur *T'ai-tsou*. Celui-ci dit (à *Tch'eng I*): «Vous devez finir par être comme mon «ventre et mon cœur.»

[4] C.-à-d. qu'il eut de nombreux enfants.

[5] Cette phrase signifie que les enfants héritèrent des talents de leur père; elle s'explique par un texte du *Li ki* (chap. *Hio ki*) : 冶之子必學爲裘。弓之子必學爲箕。«Le fils d'un habile fondeur apprend nécessairement à confectionner des vêtements garnis de fourrures; le fils d'un ouvrier habile à faire des arcs apprend nécessairement à façonner des vans» (trad. Couvreur, t. II, p. 42).

que) les portes formaient une file continue; le quartier était plein de bonnets et de dais (de fonctionnaires)[1]. Frères aînés qui avaient peine (à maintenir leur rang)[2] et frères cadets éminents, d'une manière très élevée furent des sages qui marchèrent dans la droite voie. Fils servant de soutien et petits-fils de bon conseil, d'une manière docile présidèrent à la protection de la famille.

Pour ce qui est du conseiller (*Li T'ai-pin*), les devas lui avaient donné la pureté; les esprits lui avaient prêté la droiture. Ceux qui étaient en relations avec lui admiraient sa bonne foi; les gens de son pays natal célébraient sa bonté. La source de sa justice était profonde; elle versait à boire sans s'épuiser; l'influence de sa conduite était lointaine; elle émouvait et aussitôt pénétrait.

Il s'habitua à considérer que celui qui puise de l'eau dans le *Kiang* ou dans la mer a peine à en estimer la profondeur et que celui qui regarde de loin le ciel et la terre ne perçoit pas leur forme carrée ou ronde; à combien plus forte raison, (lorsqu'il s'agit de pensées telles que celles-ci:) « le vide de la forme (rûpa) n'est autre que le vide universel; la caractéristique (lakṣana) de la nature n'est autre que l'absence de caractéristique », comment peut-on comprendre cela par des mots et des paroles, comment peut-on le connaître par les caractères de l'écriture? C'est pourquoi donc, dans la cellule carrée de dix pieds de côté[3], d'une manière silencieuse on entre dans le mystère sans égal; la grande voie de la perfection de la connaissance (prajñâpâramitâ) conformément à la Loi montre la vérité inconcevable. Grâce aux sons victorieux (qui ont retenti dans) la profonde vallée[4], grâce aux êtres qui ont répondu à la grande cloche, le palais des démons s'est à cause de cela effondré comme une montagne et le soleil du Buddha s'est épanoui comme le ciel. L'eau des affections[5] s'est purifiée le matin; le carrefour sombre s'est illuminé la nuit.

[1] De nombreux membres de cette famille étaient fonctionnaires.

[2] Les frères aînés avaient des frères cadets si remarquables qu'ils avaient peine à maintenir leur supériorité. Dans la biographie d'un certain *Wang Tao* 王導, l'histoire des *Tsin* (*Tsin chou*, chap. LXV, p. 6 r°) parle des deux petits-fils de ce personnage; l'aîné était surnommé *Fa-hou* et le cadet *Seng-mi*; les gens disaient en parlant d'eux: «Ce n'est pas que *Fa-hou* ne soit pas parfait, mais *Seng-mi* lui rend difficile d'être frère aîné» 法護非不佳。僧彌難爲兄。

[3] La cellule du religieux bouddhique.

[4] C'est-à-dire: «grâce aux enseignements de la religion bouddhique».

[5] L'eau des affections mondaines.

Un seul son répand la Loi; les quatre multitudes[1] suivent les causes. Directement on détache la perle de la chevelure enroulée au sommet de la tête; secrètement on transmet le sceau du cœur. Toutes les fois qu'on s'appuie sur ce qui est sensible[2], on est ce sur quoi on s'appuie; mais si on se fixe sur le non-composé[3], on devient au contraire ce qui possède la fixité.

A la suite de ces (réflexions), (*Li T'ai-pin*) parcourut les montagnes et accomplit les adorations; il traversa les parages difficiles et pratiqua les actes (de dévotion). Avant que sa tournée fût revenue à son point de départ, quand son char grillagé n'avait point encore cessé (d'avancer), il trouva un endroit propre à recevoir des sculptures, mais il n'y avait aucun homme qui fût étroitement uni à lui. Alors au prix de mille livres d'or il engagea des artisans et cent stûpas s'élevèrent et s'alignèrent. Les marteaux bondissants assourdirent les vallées; les pierres qu'on soulevait remplirent de fracas les montagnes.

On modela une représentation du Nirvâṇa, une de Cintâcakra bodhisattva[4] et une d'Amoghapâça bodhisattva[5]. On peignit une image de chacun des sujets suivants : les hommes répondant aux bienfaits et les devas demandant à interroger[6], Samantabhadra bodhisattva[7], Mañjuçrî bodhi-

[1] Les quatre multitudes 四衆 sont, d'après le dictionnaire numérique *Kiao tch'eng fa chou*, les bhikṣus, les bhikṣuṇis, les upâsakas et les upâsikâs.

[2] Littéralement «ce qui a des caractéristiques» 有相.

[3] Dans le style bouddhique, l'expression 無爲 correspond au terme sanscrit asaṃskṛta «non composé». Dans le style taoïste, elle signifie «le non-agir».

[4] Dans le titre de divers sûtras on retrouve le nom de 觀自在如意輪菩薩 que Bunyiu Nanjio (*Catalogue*, n^os^ 538, 1394, 1402) traduit Avalokiteçvara-cintâcakra-bodhisattva; mais la concordance est hypothétique et ne se fonde pas sur des textes sanscrits.

[5] Le nom d'Amoghapâça 不空羂索 figure dans le titre des sûtras 312-317 et 1002 du *Catalogue*, de Bunyiu Nanjio.

[6] 報恩天請問. Plus loin, on trouvera la phrase : 人其報恩天則請問. Il semble donc qu'ici le mot 人 «hommes» ait été omis avant le mot 報; je l'ai rétabli dans la traduction.

[7] 普賢菩薩. Samantabhadra bodhisattva est la divinité adorée sur le mont *Ngo-mei* 峨眉山, dans le *Se-tch'oan*. Dans la tour du monastère *Wan-nien se* 萬年寺 sur le mont *Ngo-mei*, on voit aujourd'hui encore un éléphant colossal en cuivre blanc surmonté de la statue de Samantabhadra (cf. C. E. Bonin, *Le mont Omei*, *Bull. de géogr. hist. et descr.*, 1899, n° 1, p. 70; E. Colborne Baber, *A journey of exploration in western Ssŭ-ch'uan*, p. 32-33). Une des miniatures d'un manuscrit sanscrit de l'Université de Cambridge représente de même Samantabhadra assis sur l'éléphant (cf. A. Foucher, *Étude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde*, p. 120-121 et pl. VI, n° 2).

sattva[1], Bhaiṣajyaguru de l'Orient[2], le Sukhâvatî de l'Occident[3], Avalokiteçvara bodhisattva aux mille mains et aux mille yeux[4], la naissance supérieure[5] et la naissance inférieure de Maitreya, Cintâcakra, Amoghapâça.

Pour les mille personnages des mille Buddhas du kalpa des Sages, on commença par modeler l'argile humide, puis on y étendit les diverses couleurs; spacieusement on dégagea les parois de pierre; majestueusement on fit apparaître le visage d'or. On commençe à l'origine au non-né, puis on montre les naissances dans les mille régions; maintenant, ce n'est pas la destruction; puis on montre la destruction sous les deux arbres[6]. On examina les sûtras et on rechercha les sources (littéraires) pour disposer les êtres et figurer les scènes : voici le roi Brahma qui s'enfuit du monde et la mère du Buddha qui descend du ciel; la roue sainte qui accomplit les désirs fait évoluer en rond les trois mondes[7]; le lien mystérieux qui n'est pas vide attache en les reliant les quatre sortes d'êtres[8]; les hommes répondent donc aux bienfaits, tandis que les devas demandent à interroger[9]; le joyau de l'éléphant à six défenses[10] agite ses ornements violets en supportant le Véritable; le roi des

[1] 文殊師利菩薩. Mañjuçrî est la divinité adorée sur le mont *Ou-t'ai* 五臺山, dans le nord du *Chan-si* (cf. Edkins, *Chinese Buddhism*, p. 236-238; *Religion in China, A journey to Wu-tai shan in 1872, Annales du musée Guimet*, t. IV, p. 250-303; W. W. Rockhill, *Pilgrimage to the great Buddhist sanctuary of North-China, repr. from the Atlantic Monthly for June 1895*). C'est aussi en Chine (Mahâcina) et sur les cinq pics (Pañca-çikha = 五臺) qu'est placé Mañjuçrî par les légendes de deux des miniatures publiées par A. Foucher (*Étude sur l'iconographie bouddhique de l'Inde*, p. 114).

[2] 東方藥師. Sur les Bodhisattvas rois ou maîtres de la médecine, cf. Waddel, *Lamaism*, p. 353-354, Bunyiu Nanjio, *Catalogue*, nos 170-173 et 305.

[3] Cf. Bunyiu Nanjio, *Catalogue*, n° 199.

[4] Cf. Bunyiu Nanjio, *Catalogue*, nos 318-320.

[5] La naissance supérieure 上生 est la naissance de Maitreya dans le ciel Tuṣita; la naissance inférieure 下生 est sa naissance sur la terre. Cf. Bunyiu Nanjo, *Catalogue*, nos 204 et 205.

[6] Les deux arbres çâlas à l'ombre desquels le Buddha entra dans le Nirvâṇa.

[7] Les trois mondes du désir, de la forme et de ce qui est sans forme.

[8] Les quatre sortes d'êtres sont ceux qui naissent 1° d'un œuf 卵生, 2° d'un fœtus 胎生, 3° de l'humidité 濕生, 4° spontanément 化生.

[9] Cf. p. 263, n. 6.

[10] Dans le *Caddanta jâtaka*, le Bodhisattva apparaît sous la forme d'un éléphant blanc à six défenses (cf. Feer, *Journ. asiatique*, janv.-fév. 1895, p. 50-52). Il est à remarquer cependant que, dans notre texte, l'éléphant est, non le Buddha lui-même, mais la monture du Buddha, puisqu'on nous dit qu'il supporte le Véritable.

animaux (peints) des cinq couleurs porte le lotus bleu et l'offre au saint. Les douze vœux suprêmes [1] sont rangés dans le temple pur; les seize portes de la contemplation (samâdhi) [2] ouvrent leur domaine de joie (sukhâvatî). Le grand Compatissant (Mahâkaruṇa = le Buddha) vient en personne sur le Pic du Vautour (gṛdhrakûṭa); le Charitable (Maitreya) fait descendre les traces de ses pas près de (l'arbre aux) Fleurs de Dragon (nâgapuṣpa) [3].

Spectacle grandiose et heureux! les mille Buddhas divisant leurs corps se rassemblent et se réalisent dans les mondes (nombreux comme les grains) de sable; les huit catégories [4], répandant leurs multitudes, entourent de plusieurs rangs les montagnes de fer; sans voix et sans couleur [5], (ces personnages) n'émettent aucun son; mais voici qu'avec un léger murmure [6], ils veulent se remuer. Pour prendre des analogies, les bords des toits volent comme les ailes de l'oiseau de proie; les pavements ont des sinuosités semblables à des écailles de dragon. Les nuages et les brouillards se produisent devant les portes et les fenêtres; le tonnerre et la foudre marchent sur les degrés des escaliers. A gauche s'étend une plaine unie à l'extrémité de laquelle l'œil aperçoit des montagnes lointaines; sur le devant coule un grand fleuve dont les flots réfléchissent les pavillons à plusieurs étages. Le vent chante dans les arbres de la Bodhi et constamment il harmonise les sons du mal et du vide; la rosée

[1] 十二上願. Le dictionnaire numérique *Kiao tch'eng fa chou* donne une liste de douze grands vœux 十二大願 prononcés par Bhaiṣajyaguru vaidûryaprabhâsa tathâgata 藥師瑠璃光如來 au temps où il était Bodhisattva.

[2] On trouve dans le dictionnaire numérique une énumération de seize aspects du développement (des quatre vérités) 十六行觀 qui correspond à une liste de la Mahâvyutpatti, § 54. De Harlez en a donné la traduction dans son *Vocabulaire bouddhique sanscrit-chinois* (*T'oung pao*, t. VIII, p. 376).

[3] Quand Maitreya aura obtenu l'intelligence et sera devenu Buddha, il s'assiéra sous l'arbre aux Fleurs de Dragon. Cet arbre est haut de quarante *li* et s'étend aussi sur quarante *li* (*Fa yuen tchou lin*, chap. XVI, p. 15 v°).

[4] D'après le dictionnaire numérique *I tai king lu luen che fa chou*, les huit catégories 八部 comprennent les devas, les nâgas, les yakṣas, les gandharvas, les garuḍas, les kinnaras et les mahoragas.

[5] Cf. *Lao-tse*, *Tao te king*, trad. Julien, p. 47.

[6] A propos de l'expression 蹇卒, le *P'ei wen yun fou* cite un passage du *Yeou yang tsa tsou* où est racontée l'histoire d'un homme qu'une épine avait blessé au pied au moment où il traversait le désert; «soudain il y eut un objet chassé par le vent qui passa devant lui avec un léger murmure 忽有風吹物。蹇卒過其前; il le saisit, en entoura son pied et n'eut plus de mal».

IMPRIMERIE NATIONALE.

內觀察處置押蕃落營田支度等使金紫光祿大夫特進食邑二千戶
實封三百戶賜紫金魚袋南陽張公諱義潮慕公之高望精公之文武
於是乃為奏晉遂申伉儷之儀將奉承祿世祚潘陽之美公其時也始
蒙表薦因依獻捷懺衶親拜彤廷宣宗臨軒問□所以公具家諫面奏
王階上亦沖融破顏羣公愕覩乃從別勑授涼州司馬檢校國子祭酒
兼御史中丞賜紫金魚袋錫金銀寶貝詔命陪臣乃歸戎幕□□徐哉
河右庵戈拔幟抉囊龍韜盡展克復神烏而一戎衣殄勃寇于河蘭幟
瀌戎于斡鞍御海加以隴頭霧卷金河泯湍瀨之彼瀟游梟鯨流沙弛
列烽之患復天寶之□孫致唐堯之壽域晏如也百城無拜井之廣十
郡豐登吏上貧來蘇之政此乃三槐神興百牌稀功英雄半千名流万
古公又累業勛奬恩遲日深方佩隼□用堅磐石勳獻未萃俄已云亡
享齡五十有二終於燉煌之私弟亡叔偕妙弁在蕃以行高才峻遠適
驪依名達戎王贊普追召特留在內兼假臨壇供奉之号□以擢持談
柄海辯吞流恩洽燉煌庇麻家井高僧寶月取以為僑僧敘餘蹤扇於
河隴亡姚氾氏太夫人龍沙鼎飛盛族孤標庭訓而保子謀孫靚範而
清資不乏承家建業荐累代而揚名閥閥聯綿長緒帝王之室今乃逝
矣佳譽存焉故府君贍右散騎常侍生前遇三邊無警四人有暇於東
皋命鶯傾誠謁先人之寶剎迴顧粉壁念疇昔之遺蹤瞻禮玉豪歎紅
樓之半側豈使林風透闥埃塵寶座之前巘嶺陽烏曝露茶毗之所嶝
道之南復有當家三窟今亦重修泥金華石篆籀存焉於是乃慕良工
訪其杞梓貿材遷斧百堵俄成魯國班輸親臨勝境雲霞大谿寶砌崇
墉未及壘環斯構矗立雕簷化出巍巍不讓于龍宮懸閣重軒曉方□

於日際其功大矣筆何宣哉亡兄河西節度衙推兼監察御史明達天
與孤貞松筠比節懷文挾武有張賓之策謀破廣搶姧每得玉堂之衙
會朝絳闕敷奏金驚指書山川盡蹤橫于天險兄明德任沙州錄事參
軍操持吏理六曹無阿嶽之言深避四知切慕乘鷗之咏兄明詮墩煌
處士今古滿懷灑落卿雲之彩口先効義光騰喬露之文五獅懺御閉
居慕逍遥於莊老夫人南陽郡君張氏郎河西萬戶侯太保張公弟十
四之女溫和雅暢淑德令閭深遵陶母之仁至切齊眉之操先君歸覲
不得同赴於京華外族留連各分飛於南北於是兄亡弟喪社僂傾倫
假手託孤幾年勤於苟免所賴太保神靈辜恩勳襲重光嗣子再整遺
口雖手扱大功而心全弃致見機取勝不以爲懷乃義立姪男秉持旋
鉞惚兵戎於舊府樹勳績于新犀內外肅禱秋豪屏迹慶豐山踴呈瑞
色於朱軒陳覇動容歎高冂壯室四方嚮義信結降羌運籌不媿於梓
權貞烈豈慙於世婦間生神異成太保之嶶敞雖處閭門寔謂丈夫之
女然心悟道併弃樊龍巡禮仙嚴彩雕御圖籙於喘口于時頓拾青皃
市柴金于上國解之珞弃珠珍銷金鈿於庥庶運嘘齋於庭際乃得王
豪朗權光衙有項瓔峯寶相發輝直抵大羅之所長男使侍節沙州諸
軍專口沙州刺史兼節度副使檢校右散騎常侍御史大夫上桂國宏
願輔唐憂國政立祥風忠孝願懇于君親禮讓靡忘於伯玉六絛布化
千里隨車人評來暮之謠口頌龔黃之績次男使持節瓜州刺史墨離
軍押蕃落等使兼御史大夫宏定文武全材英维買勇晉昌要險能布
頤牧之威巨野大荒屏盡匈奴之迹挾繽口口於士卒汖燧不媿於襄
陽都河自注神知有道之君猜盱万廂東郡著雕金之奸次男使持節

V.

IMPRIMERIE NATIONALE.

甘州刺史兼御史中丞上柱國宏諫飛馳拔拒唯慶忌而難儔口口穿
楊非由基而莫比洎分符於張掖故敷御恤悍孤布皇化於專城懸魚
發詠次男朝議郎前守左神武軍長史兼侍御史宏益三端俱備六藝
精通工書有顏鄒御口口繇碎札連芳於射戟口深特達文雅而德重
王音于時豐年大稔星使西臨親抵燉煌頒宣聖肯內常侍口口口口
口口玉裕稱克珣副倅師大夫稱齊珙判口口大夫口思同偕口口口
口樞密杞材遐耀天威呈祥塞表因鑿樂石共紀太平余所不口口然
狂簡口口口口口口元年歲次甲寅拾月庚申朔伍月甲子缺宋國缺伊
西等州節度使兼司徒張淮深妻弟前沙爪伊西口河口徒口檢校口
口口口兼御史大夫缺史缺等州節度使兼御史大夫鄭按甲寅爲昭
宗乾寧
元年

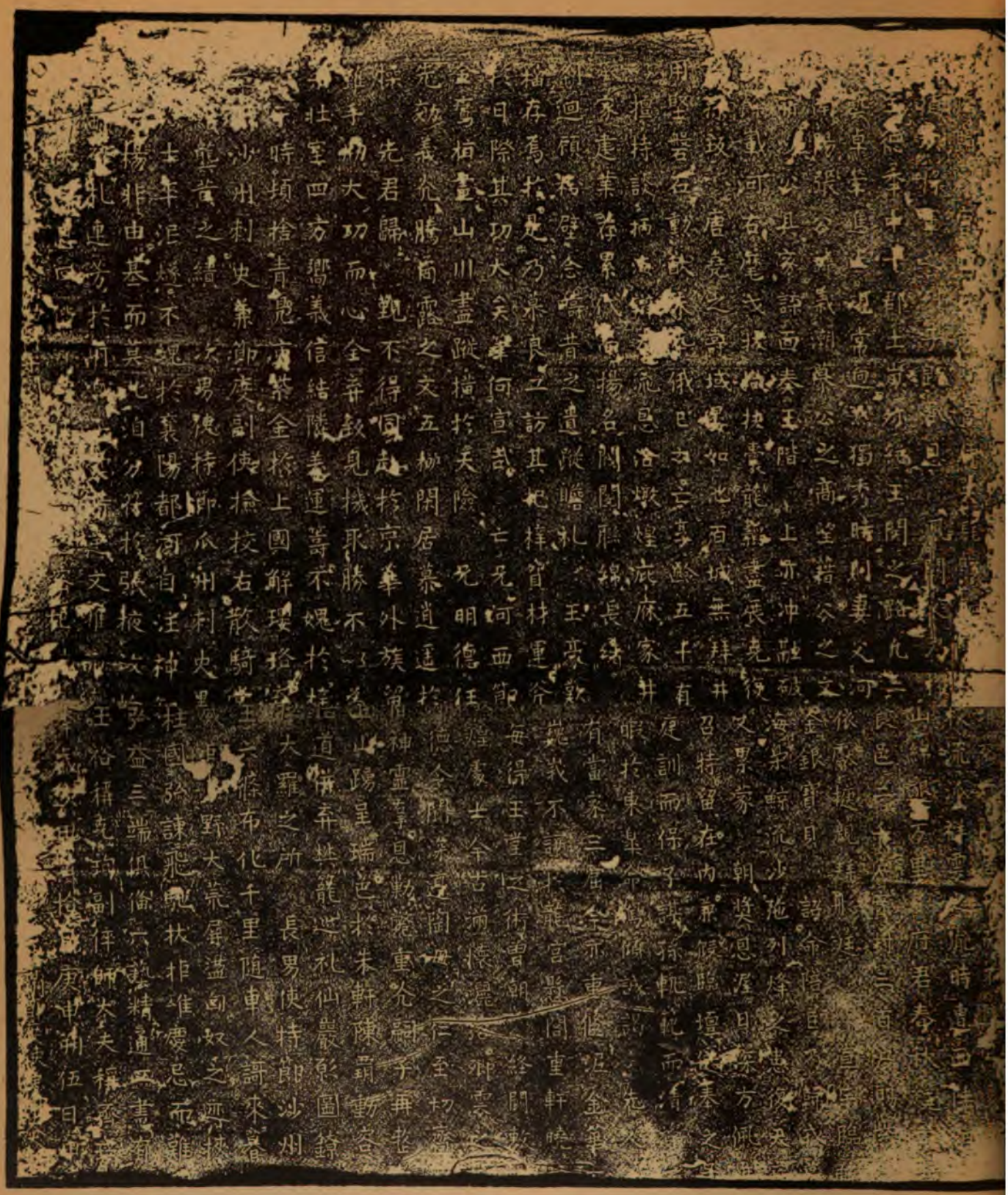

Grottes des Mille Buddhas, inscription de l'an 894 après J.-C.

Dimensions de l'estampage : hauteur, 1 m. 45 ; largeur, 0 m. 63.

N° VIII. — Inscription de l'année 894.

Cette inscription, comme nous l'avons dit, est gravée sur le revers de la stèle dont nous venons d'étudier la face.

Le titre est ainsi conçu :

Stèle commémorant l'acte méritoire de réparer une construction accompli par M. *Li*, originaire du *Long-si*, membre de la famille impériale des *T'ang*.

On peut distinguer 28 colonnes de texte qui comptent chacune 63 mots; tant au commencement qu'à la fin, il semble qu'il y ait une colonne entièrement effacée.

ooooooo préfecture o enregistrer, très vaste, certes ooooooo agiter ooo ooooooo roi o descendant o grand-père oooo grand oooo *se*, *lang-tchong*, gratifié du fourreau rouge en forme de poisson ooooooooooooo se soumit à (la dynastie) *T'ang;* on lui conféra le titre posthume de *yeou-san-ki-tch'ang-che.* Hommes éminents [1], quadriges caracolants ooo surnaturel. Tous, en examinant l'antiquité et ses paroles admirables, fixèrent leur cœur sur la simplicité de (l'école des) lettrés. Les uns montèrent les degrés fleuris et, à l'envi, s'élevèrent jusqu'à la réputation d'avoir enlevé o ; leur savoir littéraire combattit dans la salle du gouvernement et chaque fois atteignit le but de l'examen du premier rang. Quoiqu'il faille dire que, exilés dans un pays conquis, ils demeurèrent chez les barbares, cependant ils ne laissèrent pas péricliter les talents qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres [2]; si, peu de temps ils furent à la tête oo , cependant leur rang vint immédiatement après celui de général. Les fils recevaient les bienfaits à la porte du phénix; les pères étaient choisis

[1] Le mot 髦 a ici le sens d'« élevé, éminent » qu'il a dans certains textes du *Che king* (Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 377 et 443). Dans une poésie de *Kia Tche* (ap. *P'ei wen yun fou*), on lit : « Notre dynastie céleste est riche en hommes éminents » 天朝富英髦. Dans une poésie de *Yen Wei* : « Maintenant le premier ministre se sert d'hommes éminents » 如今相府用英髦.

[2] Littéralement : ils ne laissèrent pas tomber (l'art de fabriquer) des arcs et des vêtements de fourrure. Pour l'explication de cette allusion littéraire, voyez plus haut, p. 261, n. 5.

pour occuper (des places qui conféraient le droit de porter le bonnet) de zibeline et de cigale [1]. La porte rouge [2] (de cette famille) n'aurait pas eu honte devant (la famille qui eut) cinq (de ses membres nommés) marquis [3]; les pertuisanes plantées en terre [4] (qui marquaient l'entrée de leur demeure)

[1] Le bonnet de zibeline et de cigale 貂蟬 était ainsi nommé parce qu'on supposait que celui à qui on le conférait possédait les qualités de ces deux animaux. Le *Kou kin tchou* 古今注, cité dans le *P'ei wen yun fou*, dit : « Le *tiao chan* (zibeline et cigale) est une partie de costume *Hou* (barbare); le mot *tiao* (zibeline) prend en considération le fait que (la zibeline) a des bigarrures, mais qui ne sont pas très apparentes; qu'elle est extérieurement souple et frêle, mais qu'elle est, en réalité, ferme et forte; le mot *chan* (cigale) prend en considération le fait que (la cigale) est pure et dégagée de la matière (car elle ne se nourrit que de rosée) et qu'elle connait les changements (du temps.) » 貂蟬胡服也。貂者取其有文采而不炳煥。外柔曷而內剛勁也。蟬者取其清虛識變也。 On trouve cette expression employée dans le passage suivant du *Ts'ien Han chou* (chap. XXXVI, p. 12 v°) : « Maintenant, dans la seule famille *Wang*, il y a vingt-trois hommes qui montent sur des chars à roues rouges et à essieux ornés; ceux qui portent (des habits) verts et violets et (des bonnets) de zibeline et de cigale rempliraient tout l'intérieur d'une maison. Comme les écailles d'un poisson, (ils se serrent) à gauche et à droite (de l'empereur). (Dans cette famille), le général en chef a en main les affaires et exerce l'autorité; les cinq marquis sont d'une arrogance et d'une prodigalité excessives. » 今王氏一姓乘朱輪華轂者二十三人。青紫貂蟬充溢閨內。魚鱗左右。大將軍秉事用權。五侯鯖鼎簪履盛。

[2] La porte rouge 朱門 était un privilège honorifique conféré par l'empereur à des familles éminentes. Voy. p. 271, n. 1, la note relative aux « neuf gratifications ». Dans une poésie de *Tou Fou* 杜甫, citée dans le *P'ei wen yun fou*, on lit : « (Dans les maisons à) porte rouge on sent la mauvaise odeur du vin et de la viande (qui sont en trop grande abondance et qui se gâtent), tandis que sur les chemins sont les ossements de ceux qui sont morts de froid. » 朱門酒肉臭路有凍死骨。

[3] Les cinq marquis sont ceux qui étaient membres de la famille *Wang* à l'époque des *Han* antérieurs. Voyez plus haut, lignes 34-35 de la note 1.

[4] 樹戟. Le droit d'avoir des pertuisanes plantées en terre à l'entrée de la maison était une distinction honorifique, comme l'attestent les textes suivants : *T'ang chou*, chap. CXXII, p. 7 r° : « (*Wei Pin*) fut nommé *yn-ts'in koang-lou ta-fou* et fut au rang des officiers du cinquième degré; au même moment, (*Wei*) *Tcho* (son frère aîné) était gouverneur du *Hotong*, son cousin (*Wei*) *Yeou* fut nommé *yeou-kin-ou-wei tsiang-kiun*, et (*Wei*) *T'ao* fut précepteur en second de l'héritier présomptif. Les quatre palais (de ces quatre personnages) eurent en même temps l'honneur d'avoir le droit de ranger des pertuisanes (à leur porte) » 四第同

étaient plus honorées que les plus nobles clans. Ainsi les racines et les ramifications furent particulièrement prospères; cette famille continua sans interruption à porter la coiffure et la robe des hauts fonctionnaires. Elle reçut les neuf gratifications diverses[1]; dans son cours, elle eut des ramifications qui possédèrent la réalité des nuages d'heureux augure.

En ce temps, il arriva que la Marche d'Occident[2] fut submergée et disparut[3] ○○. Pendant la période *tche-té* (756-757), le territoire des dix commanderies s'effondra; on supprima et on coupa le chemin de la Passe de Jade[4]; cela dura en tout pendant deux cycles[5]. Quand l'évolution correspondit au commencement de la période *ta-tchong* (847-859), la prospérité centrale ouvrit la voie; c'était l'année où la planète du Métal (Vénus) brille et rayonne. La transformation opérée par le souverain se propagea et fut harmonieuse; elle pénétra jusqu'aux huit vastes étendues[6]; au loin, elle humecta les montagnes neigeuses; elle se prolongea jusqu'à dix mille *li* de distance.

Le sage était alors seulement à l'âge tendre où l'on vient de prendre le bonnet viril[7]; ses talents littéraires se manifestaient d'une manière éminente; il agissait ou s'abstenait suivant la règle constante; vaste était son exceptionnelle perfection.

時列戟. — *T'ang chou*, chap. CCVII, p. 1 r°: «(Les eunuques) qui répondirent aux volontés impériales reçurent souvent le titre de généraux, officiers du troisième degré, et rangèrent les pertuisanes devant leur porte» 列戟于門.

[1] Le *P'ei wen yun fou*, citant une glose au commentaire de *Kong Yang* sur le *Tch'oen ts'ieou*, dit: «D'après les rites, il y a neuf gratifications 九錫: la première est le char et les chevaux 車馬; la seconde, le vêtement (honorifique) 衣服; la troisième, l'orchestre de musiciens 樂則; la quatrième, la porte rouge 朱戶 (cf. p. 270, note 2); la cinquième, le droit à être admis sur les escaliers (qui menaient à la salle du trône?) 納陛; la sixième, le droit d'avoir des gardes du corps 虎賁; la septième, l'arc et les flèches 弓矢; la huitième, les deux haches d'armes 鈇鉞; la neuvième, le vin de millet aromatisé 秬鬯.»

[2] Sur l'expression 西陲, cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome II, p. 4, n. 1.

[3] C'est-à-dire qu'elle fut conquise par les barbares.

[4] *Yu-men koan*; cf. p. 259, n. 2.

[5] Cent vingt ans. — D'après le *Kieou T'ang chou*, le Territoire à l'ouest du Fleuve fut en la possession des Tibétains depuis la période *k'ien-yuen* (758-759) jusqu'à l'année 850 (cf. BUSHELL, *The early history of Tibet*, *Journ. Roy. As. Soc.*, *N. S.*, vol. XII, p. 525-526).

[6] L'expression 八宏 désigne les pays barbares qui se trouvent aux quatre points cardinaux et dans les quatre directions intermédiaires entre ces quatre points.

[7] Il était donc âgé de vingt ans. Cf. *Li ki*, chap. *k'iu li* 二十曰弱冠.

Or, en ce temps, le père de (celle qui devait être) sa femme, l'honorable *Tchang*, dont le nom personnel était *I-tch'ao*[1], qui était originaire de *Nan-yang*, qui avait les titres de *tsie-tou-koan-nei-koan-tch'a-che* des onze arrondissements du *Ho-si* et du *Long-yeou*, *tch'ou-tche-che*, *ya-fan-lo-che* et *yng-t'ien-tche-tou-che*[2], qui était *kin-tse koang-lou ta-fou* et spécialement promu, qui avait un fief de deux mille foyers et un apanage réel de trois cents foyers, qui était gratifié du fourreau violet et or en forme de poisson, admira les hautes espérances que faisait naître l'honorable et mit sa confiance dans ses talents civils et militaires. Alors donc ils devinrent comme *Ts'in* et *Tsin*[3] et ils célébrèrent les cérémonies des épousailles[4] pour qu'à l'avenir quelqu'un fût chargé de prendre soin des sacrifices aux tablettes ancestrales[5] et pour

[1] Ce *Tchang I-tch'ao* 張義潮, beau-père du personnage en l'honneur de qui fut gravée cette inscription, n'est point pour nous un inconnu. C'est lui en effet, qui, étant gouverneur de *Cha tcheou*, s'était décidé, en l'année 850, à rompre avec les Tibétains et à faire sa soumission aux *T'ang*; c'est donc lui qui permit aux Chinois de rentrer en possession du Territoire à l'Ouest du Fleuve; *Siuen tsong* combla *Tchang I-tch'ao* de faveurs et il n'y a rien de surprenant à ce qu'un tel personnage ait pu donner sa fille en mariage à un membre de la famille impériale. En 861, *Tchang I-tch'ao* obtint que le pays de *Leang tcheou* 涼州 se rattachât à l'empire. *Tchang I-tch'ao* vint en personne à la cour en 867, et y mourut; son neveu *Tchang Hoai-chen* 張淮深 fut désigné par la cour de Chine pour lui succéder dans le commandement de *Cha-tcheou* qui avait reçu alors le nom de *Koei-i kiun* 歸義軍. Le *T'ang chou* chap. CCXVI, *b*, p. 8 v°), auquel nous empruntons ces renseignements, fait mourir *Tchang Hoai-chen* (et non *Tchang I-tch'ao*, comme le dit, par erreur, Bushell, *J. R. As. Soc., N. S.*, vol. XII, p. 526) en 872; notre inscription, comme le remarque *Siu Song* (*Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 19 v°), prouve l'inexactitude de cette date, puisque, à la fin du texte de ce monument qui est de l'année 894, *Tchang Hoai-chen* est encore mentionné comme vivant (cf. p. 288, n. 1).

[2] Les mots 等使 qui terminent cette énumération prouvent que le mot 使 doit être placé à la fin de chacun de ces titres.

[3] Les anciens États féodaux de *Ts'in* et de *Tsin* s'étaient alliés par des intermariages, cf. *P'ei wen yun fou* (à l'expression 潘楊) : « (Les familles) *P'an* et *Yang* furent célèbres par leur concorde qui durait de génération en génération; (les royaumes de) *Ts'in* et *Tsin* furent renforcés par la continuité de leurs intermariages. » 潘楊稱代睦。秦晉喬姻連。

[4] L'expression 伉儷 se retrouve dans le *Tso tchoan*, 11e année du duc *Tch'eng*; Legge, *Chinese Classics*, vol. V, p. 376 *a*.

[5] Dans l'édit rédigé par *Chen Yo* 沈約 pour la nomination d'un héritier présomptif (ap. *P'ei wen yun fou*), on lit : « Depuis les sages princes de l'antiquité jusqu'à nos jours, on n'a jamais manqué de nommer un successeur présomptif et

que, de génération en génération, on jouît de la belle harmonie de *P'an* et de *Yang*[1].

L'honorable, en ce temps, eut pour la première fois le bonheur d'être l'objet d'un rapport qui le recommandait (au trône); grâce à cela, il vint offrir (à l'empereur) son butin[2]. En personne il se prosterna dans la salle rouge. *Siuen-tsong* (847-859) s'approcha de la balustrade[3] et lui demanda o qui il était; l'honorable détailla sa généalogie[4], et, face à face (avec l'empereur), l'exposa sur les degrés de jade. Le souverain, de son côté, se montra gracieux et abandonna son air sévère. La foule des courtisans fut décon-

d'instituer un héritier légitime pour garder le trône et se charger des sacrifices aux ancêtres.» 自昔哲后降及近代莫不立儲樹嫡守器承統。

[1] Au lieu de 陽, lisez 楊. Il y a ici une allusion aux mariages qui avaient, à plusieurs reprises, créé des liens entre la famille *P'an* et la famille *Yang*, comme l'atteste la phrase suivante de l'Éloge funèbre de *Yang Tchong-ou* par *P'an Yo* (IV^e siècle ap. J.-C.) : «Grâce à la faveur que j'eus d'être apparenté à vous héréditairement pendant trois générations, et au fait que votre tante devint ma femme, la concorde des familles *P'an* et *Yang* eut une raison pour se produire.» 霜三葉世親之恩而子之姑余之伉儷焉潘楊之睦自有來矣。

[2] La présentation du butin 獻捷 au souverain se faisait, dit le *Tso tchoan* (31^e année du duc *Tchoang*), lorsqu'un seigneur avait remporté une victoire sur un des peuples barbares des quatre points cardinaux.

[3] Dans l'expression 臨軒, le mot 軒 ne signifie pas «char»; le dictionnaire de *K'ang-hi* lui donne l'acception suivante : «Dans la salle, au bord du toit, là où les chevrons recourbés se relèvent particulièrement et où il n'y a pas de maîtresse poutre horizontale, c'est ce qu'on appelle 軒. Quand le Fils du Ciel ne se tient pas sur son trône, mais qu'il se place sur la terrasse unie, on dit qu'il s'approche du *hien* 臨軒.» Ainsi le mot 軒 désigne proprement une partie de la toiture qui est en avant de la salle; quand l'empereur quittait son trône et se rendait en avant de la salle, on disait qu'il s'approchait du *hien;* à cet endroit se trouvait une petite balustrade, qui, étant placée au-dessous du *hien*, s'appelait 軒檻. Dans le *Ts'ien Han chou* (chap. LXXXII, p. 3 r°), on lit que «l'empereur *Yuen* (48-33 av. J.-C.), étant malade, ne s'occupait plus du gouvernement et ne songeait plus qu'à prendre plaisir à la musique; parfois il faisait disposer au bas de la salle des tambours; le Fils du Ciel s'approchait en personne de la balustrade 自臨軒檻上 et lançait des balles de cuivre pour en frapper les tambours».

Dans le texte de notre inscription, le fait que l'empereur se lève de son trône et s'approche de la balustrade qui était sur le devant de la salle, est une marque de faveur exceptionnelle qu'il donne à son interlocuteur.

[4] Le mot 諜 est ici l'équivalent du mot 牒.

IMPRIMERIE NATIONALE.

certée en voyant ce spectacle. Alors, à la suite d'un édit spécial, on le nomma *se-ma kien-kiao* de *Leang tcheou*, chargé des libations dans le *Kouo tse* (*kien*)[1], et en même temps *ya-che tchong-tch'eng;* on lui conféra le fourreau violet et or en forme de poisson; on le gratifia d'or, d'argent, d'objets précieux et de richesses; un édit lui donna le titre de « doublement sujet[2] ». Alors il s'en retourna au campement militaire.

Après plus de ○○ années, (dans le territoire) à droite (c'est-à-dire à l'Ouest) du Fleuve, on donna le signal aux lances[3]. Il arracha des étendards[4] et enleva des sacs[5]; sa stratégie de dragon[6] se déploya entièrement. Pour vaincre

[1] Cette fonction existe encore aujourd'hui; cf. MAYERS, *The Chinese Government*, n° 249. — A l'origine, on chargeait de faire les libations la personne qui, dans une assemblée, était regardée comme la plus honorable; c'est ainsi que *Se-ma Ts'ien*, parlant d'un personnage appelé *Siun K'ing*, nous dit que par trois fois il fut chargé de faire les libations 三爲祭酒 (*Mém. hist.*, chap. LXXIV, p. 3 r°); plus tard, ce fut une fonction régulière; ainsi *Lieou Pi*, roi de *Ou* (mort en 154 av. J.-C.; cf. *Mém. hist.*, traduction française, t. III, p. 98), était chargé des libations pour la famille *Lieou*, c'est-à-dire pour la famille impériale 吳王濞爲劉氏祭酒 (commentaire au texte précité de *Se-ma Ts'ien*).

[2] Le héros de l'inscription est mis sous les ordres de son beau-père *Tchang I-tch'ao*, qui était comme un seigneur dépendant de l'empereur; il est donc doublement sujet.

Cette expression date de l'époque féodale où les seigneurs étaient autonomes et ne se rattachaient au Fils du Ciel que par un lien de vassalité (cf. *Se-ma Ts'ien*, traduction française, tome III, p. 23, p. 428, etc.).

[3] C'est-à-dire que la guerre fut déchaînée.

[4] Allusion à un stratagème de *Han Sin*, marquis de *Hoai-yn*, qui se fit poursuivre par les ennemis et profita de ce que leur camp était vide pour y envoyer une troupe d'élite qui enleva leurs étendards et les remplaça par les étendards rouges des *Han* (cf. *Se-ma Ts'ien*, chap. XCII, p. 3 r°).

[5] 抉囊. Allusion à un exploit de ce même *Han Sin*, qui enleva des sacs formant un barrage pour accabler les ennemis sous une masse d'eau (*Se-ma Ts'ien*, chap. XCII, p. 4 v°). Le *P'ei wen yun fou* cite à ce sujet la phrase suivante, d'un certain *Lou Tche* : « *Han Sin* enleva les sacs pour écraser les ennemis et gagna d'être honoré à la cour des *Han*. » 韓信決囊以擢敵。取貴漢朝。 — Dans notre inscription, ce passage signifie donc que le héros qu'on vante sut recourir dans la guerre à des stratagèmes aussi ingénieux que ceux de *Han Sin*.

[6] Le *P'ei wen yun fou* énumère six sortes de stratégies 六韜, qui sont : 1° la pacifique 文; 2° la guerrière 武; 3° la stratégie de dragon 龍; 4° de tigre 虎; 5° de léopard 豹; 6° de chien 犬.

et reprendre (le pays de) *Chen-niao* [1], il n'eut qu'à revêtir une seule fois l'habit militaire [2]. Il anéantit les violents brigands à *Ho* et à *Lan* [3]; il coupa les oreilles gauches aux *Hiun-jong* [4] dans le *Han-hai*. Bien plus, à l'extrémité de *Long* [5], les brouillards se replièrent [6] et à *Kin-ho* [7] on détruisit les flots torrentueux; dans le lac *P'ou* [8] on décapita le monstre marin [9] et dans le *Lieou cha* (sables mouvants) on se relâcha de l'anxiété causée par les files de signaux de feu [10]. On retrouva la ○○ de (l'époque) *t'ien-pao* [11]; on fit venir la terre

[1] Le *T'ang chou*, chap. XL, p. 8 r°, cite l'arrondissement de *Chen-ou* 神烏, qui dépendait de *Leang tcheou* 涼州 et le dictionnaire de *Li Tchao-lo* le place sur le territoire de la préfecture actuelle de *Leang-tcheou*, dans le *Kan-sou*. Le *Kieou T'ang chou* (chap. XL, p. 27 v°), de même que notre inscription, écrit *Chen-niao* 神鳥 au lieu de *Chen-ou*.

[2] Cf. *Tchong-yong*, chap. XVIII, § 2; LEGGE, *C. C.*, vol. I, p. 264 : « Le roi *Ou* n'eut qu'à revêtir une seule fois son armure pour s'emparer de l'empire. » 壹戎衣而有天下。

[3] *Ho tcheou* 河州 est aujourd'hui la préfecture secondaire de *Ho* 河, préfecture de *Lan-tcheou*, province de *Kan-sou*. — *Lan-tcheou* 蘭州 correspond à la ville préfectorale de *Lan-tcheou*.

[4] 獯戎. Le dictionnaire *Koang yun* (cité dans le dict. de *K'ang-hi*) dit : « Sous les *Hia*, on les appelait *Hiun-yu* 獯鬻; sous les *Tcheou*, *Hien-yun* 獫狁; sous les *Han*, *Hiong-nou* 匈奴 ». — Mencius, I, *b*, 3 : « *T'ai-wang* servit les *Hiun-yu* » 太王事獯鬻. — *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome I, p. 30, n. 5 et p. 214, donne les leçons 薰育 et 葷粥.

[5] 隴頭. Le massif des montagnes *Long* se trouve dans les préfectures actuelles de *Kong-tch'ang*, de *P'ing-leang* et de *Fong-siang*, et forme la limite entre les provinces de *Chàn-si* et de *Kan-sou*.

[6] Les brouillards se replient, et par conséquent le ciel redevient pur. Parmi les exemples que le *P'ei wen yun fou* donne de cette expression, le plus simple est celui-ci : « Dans les huit régions sauvages, les brouillards se replient; aux quatre extrémités, les nuages s'élèvent. » 八荒霧卷。四表雲舒。

[7] La sous-préfecture de *Kin-ho* 金河 était au sud de l'actuel *Kouei-hoa-tch'eng* 歸化城.

[8] 清海. Cette expression pourrait désigner soit le lac Barkoul ou *P'ou-lei hai* 蒲類海, soit le Lop-nor ou *P'ou-tch'ang hai* 蒲昌海. Il est probable qu'ici l'auteur de l'inscription a en vue le lac Barkoul.

[9] Le monstre marin qui cause les tempêtes. « On décapita le monstre marin et on apaisa les flots sombres » 斬鯨安溟波, dit un poète cité dans le *P'ei wen yun fou*.

[10] L'arrivée de l'ennemi était signalée par des feux qui s'allumaient les uns après les autres, de distance en distance, et transmettaient ainsi la nouvelle avec la plus grande rapidité.

[11] La période *t'ien-pao* (742-755) est une des périodes les plus glorieuses de l'époque des *T'ang*. Après les mots 天寶之, deux caractères sont illisibles; le *Si yu choei tao ki* croit que le second est le caractère 孫, mais cela est peu vraisemblable.

de longévité[1] de *Yao*, (seigneur de) *T'ang*[2]; tel fut le calme dont on jouit. Dans les cent villes, on n'eut plus l'inquiétude de se prosterner devant les puits[3]; dans les dix commanderies, la moisson poussa abondante. Officiers et soldats louèrent le gouvernement qui venait leur rendre la vie[4]. Ce fut là une merveille divine digne des trois *sophora*[5], un mérite extraordinaire digne des cent princes[6]. Sa vaillance fut supérieure à un demi-millier d'hommes; sa renommée se répandra sur dix mille antiquités. En outre, l'honorable reçut à plusieurs reprises les encouragements de la cour; les bienfaits dont il fut humecté furent de jour en jour plus profonds. Il venait de recevoir le droit de porter (l'étendard orné d')éperviers[7], (distinction) qui raffermissait

[1] 壽域 «la terre de longévité» désigne le pays où l'on vit longtemps parce que nulle guerre ne vient y abréger la destinée humaine. Dans une inscription de *Sie Tao-heng* (ap. *P'ei wen yun fou*), on lit : «Faire venir le monde sur le chemin facile; introduire le peuple nombreux dans la terre de longévité.» 致世俗于淳塗。納黎民于壽域。 Et dans une poésie de *Tou Fou* : «Les huit régions sauvages deviennent une terre de longévité; une seule inspiration fait tourner le vaste ciel.» 八荒開壽域。一氣轉洪鈞。

[2] Cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., tome I, p. 42, n. 1.

[3] Cette phrase signifie que les villes ne furent plus assiégées et n'eurent plus à souffrir du manque d'eau; elle fait allusion à un événement qui est raconté dans le chap. XLIX, p. 7 r°, du *Heou Han chou* : En l'an 75 de notre ère, le commissaire chinois *Keng Kong* se trouva assiégé dans Kachgar par les *Hiong-nou* et fut à court d'eau; il fit creuser un puits de 150 pieds de profondeur, mais sans trouver d'eau; alors, revêtu de ses habits officiels, il se rendit auprès du puits et se prosterna par deux fois en priant en faveur de ses soldats; au bout d'un moment, une source d'eau jaillit.

[4] Cf. *Chou king*, chap. *Tchong-hoei tche kao*, LEGGE, *C. C.*, vol. III, p. 181 : «Notre prince est venu et nous avons été rendus à la vie.» 后來其蘇。

[5] Le mot 槐 désigne l'arbre appelé par les botanistes *Sophora japonica* (Bretschneider, *Plants mentioned in classical works*, n° 546). Les trois *sophora* symbolisent les trois hauts dignitaires appelés les trois ducs du palais 三公. On voit en effet, dans le *Tcheou li* (trad. BIOT, t. II, p. 348) que, «en face des trois *sophora* est la place où se tiennent les trois ducs du palais» 面三槐三公位焉。 D'après le commentaire, il y aurait ici un jeu de mots, et le *sophora*, dont le nom est *hoei*, rappellerait l'affection *hoei* que les trois ducs du palais sont censés avoir pour le peuple 槐之言懷也。

[6] L'expression 百辟 désigne l'ensemble des seigneurs 諸侯 dans le *Che king*; cf. LEGGE, *C. C.*, vol. IV, p. 441, 483, etc.

[7] Cf. *Tcheou li*, chap. XXVII, trad. BIOT, t. II, p. 134 : 鳥隼爲旟 «l'oiseau (le phénix) et l'épervier sont (les marques distinctives du drapeau appelé) *yu*».

la pierre inébranlable[1]; mais ses actions glorieuses n'avaient point encore atteint leur apogée, lorsque soudain on annonça sa mort; il avait joui de cinquante-deux années de vie. Il mourut dans son palais privé[2] à *Toen-hoang*[3].

Son oncle défunt, le religieux *Miao-pien*, fut, chez les barbares, à cause de l'élévation de sa conduite et de l'éminence de ses talents, un objet d'admiration et un appui pour les autres hommes au loin et au près. Sa renommée pénétra jusque chez le roi des *Jong*, le *btsanpo*, qui l'envoya chercher et le retint dans son palais[4]; il lui donna en même temps le titre de « celui qui s'approche de l'autel pour faire les offrandes ». o par sa maîtrise du manche de la discussion[5]; de sa dialectique vaste comme la mer, et du courant (de son éloquence) qui absorbait tout, le bienfait se répandit sur *Toen-hoang;* ce fut une protection qui rendit prospère sa famille et son voisinage. Le religieux éminent *Pao-yue* le prit pour son compagnon. Les traces qui sont restées de la sagesse de ce religieux ont été un éventail (rafraîchissant) pour la région de *Ho* et de *Long*.

Sa mère défunte, la *t'ai-fou-jen*, née *Fan*, fut le grand trépied de la région du *Long(-toei)* et du *Cha(-mo)*[6], l'illustration singulière d'un clan florissant.

[1] La pierre inébranlable paraît désigner ici la réputation ou la gloire du héros.

[2] 弟 est ici pour 第 «demeure princière».

[3] A partir d'ici, l'inscription fait successivement l'éloge de plusieurs personnes, les unes décédées, les autres encore en vie, qui furent apparentées au défunt.

[4] Ce passage est intéressant parce qu'il montre les relations étroites qui subsistaient entre les habitants de *Cha tcheou* et les Tibétains.

[5] Le 談柄, littéralement «le manche de la discussion», devait être une sorte de baguette que l'orateur tenait en main pour accentuer ses gestes. Dans une poésie faite par un certain *Yu Sin*, à l'occasion des funérailles d'un religieux (citée dans le *P'ei wen yun fou*), on lit : «Dans la boîte de jade, s'est cassé le manche de la discussion; du fleuve suspendu (c'est-à-dire de la bouche du religieux) d'où jaillissait comme un fleuve d'éloquence, est tombé l'aiguillon de la dialectique» 玉匣摧談柄。懸河落辯鋒。— Dans l'ouvrage bouddhique intitulé *Tch'oan tang lou*, on trouve la phrase suivante (citée dans le *P'ei wen yun fou*) : «Le maître de la Loi *Ta-lang*, du temple *Si-yun*, chaque fois qu'il soutenait une discussion, tenait dans sa main une branche de pin dont il se servait comme de manche de la discussion.» 棲雲寺大朗法士。每談論。手執松枝以爲談柄。— Dans notre inscription, la phrase signifie simplement que le religieux *Miao-pien* était un maître dans l'art de la discussion.

[6] L'expression 龍沙 se retrouve à la fin de la biographie de *Pan Tch'ao* dans le *Heou Han chou*, dans une phrase où

Elle donna ses instructions dans sa demeure, protégea ses fils et s'occupa de ses petits-fils; elle imposa une règle et ceux qui furent chargés de fonctions importantes ne manquèrent pas (parmi ses descendants). Elle continua la famille et affermit le patrimoine; elle fut une recommandation pour plusieurs générations et éleva haut sa réputation. Ses titres de gloire furent constants et prolongés; ils agrandirent et continuèrent la maison des empereurs et des rois. Maintenant certes elle s'en est allée, mais sa belle renommée subsiste.

L'ancien honorable[1], on lui conféra le titre posthume de *yeou san-ki tch'ang-che;* quand il était encore en vie, il se trouva que les trois frontières[2] n'étaient plus inquiètes, que les quatre catégories sociales[3] jouissaient du repos; dans les rizières orientales[4] il ordonna d'atteler son équipage; il épuisa sa sincérité pour aller rendre visite aux temples précieux construits par ses ancêtres. Considérant les murs enduits de chaux, il songea aux vestiges laissés par l'antiquité; adorant les poils de jade[5], il déplora que la tour

elle est symétrique de l'expression 憲雪. Le commentaire dit : «Ce sont les monts des oignons (*Ts'ong ling*) et les montagnes neigeuses (*Hiue chan*); l'amas du dragon (*Long toei*) et le désert de sable (*Cha mo*).» 憲嶺雪山龍堆沙漠也。— L'«amas du dragon» ou, plus exactement, l'«amas du dragon blanc» 白龍堆 est aussi un nom qui désigne le désert; on le trouve mentionné à diverses reprises dans le chapitre du *Ts'ien Han chou* sur les contrées d'Occident.

[1] Le personnage ainsi désigné doit être le père du héros célébré par l'inscription.

[2] Le *P'ei wen yun fou* cite un certain nombre d'exemples de l'expression 三邊. Les trois frontières doivent être celles du Nord, du Sud et de l'Ouest; la mer limitant la Chine à l'Est, il n'y a pas lieu de parler de cette quatrième frontière.

[3] 四人 est l'équivalent de 四民 «les quatre classes sociales», qui sont les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands.

[4] A l'expression 東皐, le *P'ei wen yun fou* cite une phrase d'une composition littéraire où il est dit : «On laboure la terre fertile des rizières orientales» 耕東皐之沃壤兮. Un commentateur dit : «Des champs sous l'eau, c'est ce qu'on appelle *kao;* quant au mot *tong*, il implique l'idée de printemps.» 水田曰皐東者取其春意。 On voit par là que l'expression «rizières orientales» ou «rizières printanières» doit simplement désigner les champs cultivés, la campagne.

[5] 玉豪 doit être lu 玉毫 (de même que, p. 283, n. 1, 秋豪 = 秋毫). Les poils de jade sont mentionnés au début de la préface du *Si yu ki*, qui a été écrite par *Yu Tche-ning* (et non par *Tchang Yen;* cf. *Revue critique*, 6 avril 1896, p. 263-264) : 玉毫流照 «Les poils de jade répandirent leur éclat». Dans notre inscription elle-même, on lira plus loin :

rouge[1] fût à moitié renversée. Comment aurait-il pu permettre que, devant les trônes précieux, la poussière fût introduite par le vent de la forêt; que l'endroit des incinérations[2] fût exposé aux ardeurs du soleil[3] (venant) des hautes montagnes? Au sud du chemin de la montée, il y avait encore trois grottes appartenant à cette famille; jusqu'à maintenant d'ailleurs, on les avait entretenues; les caractères *tchoan-tcheou*[4] écrits sur une belle pierre avec de l'or en pâte étaient bien conservés. Alors donc il engagea de bons artisans; il rechercha les bois de saule et de catalpa dont ils avaient besoin; il acheta des matériaux et fit mouvoir les haches. Les cent murs furent soudain achevés, comme si *Pan Chou*[5], du royaume de *Lou*, se fût occupé en personne de ce succès. Le vaste édifice qui s'élève jusqu'aux nuages et aux lueurs du soir, les escaliers

乃得玉毫朗耀 «Elle obtint le brillant éclat des poils de jade». Le *P'ei wen yun fou* cite un certain *Tchang Tsi* qui écrit : 玉毫不著世間塵。輝映分明十八身。«Les poils de jade ne se couvrent pas de la poussière du monde; l'éclat qu'ils réfléchissent se distribue sur les dix-huit personnes (les statues des dix-huit Arhats) et les illumine». Stanislas Julien (Mémoires de *Hiuen-tsang*, t. I, p. xlii) voyait dans les poils de jade l'ûrṇa ou touffe de poils blancs 白毫 placée entre les sourcils du Buddha. Cette opinion est confirmée par le *I ts'ie king yn i* de *Hoei-lin* (*Trip. jap.*, vol. XXXIX, p. 83 v°) qui dit, à propos de l'expression 玉豪 : «La vraie forme du mot *hao* est composée avec 毛; les poils de jade sont les poils blancs qui sont entre les sourcils du Tathâgata» 正體從毛作毫言玉毫者如來眉間白毫毛也. Quant à l'interprétation de M. Schlegel (*La loi du parallélisme en style chinois*, p. 9-11), qui voit dans les poils de jade des pinceaux précieux, elle est, malgré l'assurance avec laquelle son auteur la présente, absolument inadmissible.

[1] Des citations du *P'ei wen yun fou* il résulte que dans plusieurs temples il y avait une tour appelée la tour rouge 紅樓.

[2] 荼毗之所. Les mots *t'ou-pi* sont la transcription du pâli jhâpeti (sanscrit kṣapayati) «brûler». Cf. J. Takakusu, *Journ. of the Roy. As. Soc.*, July 1901, p. 457, n. 1.

[3] 陽烏 «la corneille du *yang*»; cette expression désigne le soleil, car le soleil est l'essence du principe *yang* et on voit sur son disque une corneille à trois pattes qui le symbolise.

[4] *Tcheou*, grand historiographe des *Tcheou*, passe pour être l'inventeur des grands caractères *tchoan*.

[5] 班輸 *Pan Chou* désigne ici *Kong-chou tse Lou Pan* 公輸子魯班, qui se rendit célèbre dans le pays de *Lou* par son habileté dans les arts mécaniques; certains commentateurs le regardent comme le fils du duc *Tchao* (541-510 av. J.-C.) de *Lou*; d'autres considèrent *Kong-chou tse* et *Lou Pan* comme deux personnages différents. *Kong-chou tse* est mentionné dans Mencius, IV, a, 1, Legge, *C. C.*, II, p. 164 et dans le *Li-ki*, chap. *T'an kong*, Legge, *S. B. E.*, vol. XXVII, p. 184. *Lou Pan* est aujourd'hui en Chine le dieu des charpentiers.

précieux et les parois majestueuses, avant qu'une révolution entière des étoiles se fût accomplie, se dressèrent tout construits; les rebords du toit émergèrent transformés, et leur grande élévation ne le céda pas au palais du dragon; les pavillons suspendus dans les airs et les bâtiments à étages illuminèrent toute la région sous le soleil. Ce travail fut immense; comment le pinceau en pourrait-il rendre compte?

Son frère aîné défunt *Ming-ta*[1], qui fut médecin[2] du gouverneur du *Ho-si* et en même temps *kien-tch'a-yu-che*, le ciel lui avait donné une droiture exceptionnelle, une vertu comparable au pin et à l'écorce du bambou[3]. Il possédait les talents pacifiques et détenait les qualités militaires et était aussi avisé que *Tchang Pin*[4]; quand il triomphait des barbares et faisait prisonniers les gens pervers, il fut toujours aussi habile que *Yu-t'ang*[5]. Autrefois il vint rendre hommage au portail rouge; il exposa une requête (dans la salle) *Kin-loan*[6]; il indiqua en les dessinant les montagnes et les cours d'eau et montra tous les lieux rendus difficiles par la nature du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Son frère aîné, *Ming-té*, eut la charge de secrétaire à *Cha tcheou;* il pratiqua et observa la règle de conduite d'un bon fonctionnaire. Les six dépar-

[1] Les noms personnels des trois frères, *Ming-ta*, *Ming-té* et *Ming-ts'iuen* du héros de l'inscription commencent par le caractère *ming* 明; de même, on verra plus loin que les noms de ses quatre fils commencent tous par le caractère *kong* 宏. On constate ainsi que, dès l'époque des *T'ang*, existait la coutume de donner à tous les membres d'une même génération des noms personnels qui avaient une partie commune.

[2] L'expression 衙推 *ya-t'oei* désigne un médecin. « Les gens du Nord, dit un ouvrage du vieux *Hio-ngan*, cité dans le *P'ei wen yun fou*, appellent un médecin *ya-t'oei* » 北人謂醫爲衙推. Le *Kieou T'ang chou*, chap. CLXIX, p. 2 v°, parle d'un certain *Tcheng Tchou*, qui mit ses connaissances médicales au service du *tsie-tou-che* 節度使 *Li sou*, et qui reçut la charge de *ya-t'oei* du *tsie-tou* 節度衙推, titre identique à celui que nous trouvons ici dans notre inscription.

[3] Le pin et le bambou, qui restent verts toute l'année, symbolisent ici la perfection immuable. Cf. *Li ki*, chap. *Li k'i*, COUVREUR, t. I, p. 538 : 其在人也如竹箭之有筠也如松柏之有心也 « (Les rites) sont à l'homme ce que l'écorce est au bambou, ce que le cœur est au pin et au cyprès ».

[4] *Tchang Pin* 張賓, mort en 322, fut le principal conseiller de *Che-le*, fondateur de la petite dynastie *Tchao*. Cf. GILES, *Biographical Dict.*, n° 96.

[5] 玉堂. Je n'ai pas pu découvrir quel était le personnage que ce surnom désignait.

[6] Une des salles du palais impérial.

tements (de l'administration provinciale) ne prononcèrent aucune parole inspirée par la flatterie ou le parti pris[1]. Il évita soigneusement la corruption[2]; il admira sans réserves la chanson où on parle de monter sur l'oiseau *ngeou*[3].

Son frère aîné, *Ming-ts'iuen*, fut un homme de valeur[4] qui resta dans la vie privée à *Toen-hoang*. Les temps modernes et l'antiquité, entièrement il les possédait; avec une grande distinction, il eut la splendeur de la nuée favorable; o d'abord il montra sa justice; son éclat s'éleva au-dessus des marques distinctives de la rosée de bon augure. Il demeura à l'écart comme (le Maître des) cinq saules[5]; il aima les spéculations métaphysiques[6] de *Tchoang* (*tse*) et de *Lao* (*tse*).

Sa femme, la *kiun-kiun Tchang*, originaire de *Nan-yang*, était la quator-

[1] 阿黨. Cette expression désigne ceux qui faussent la vérité, soit par flatterie, 阿, soit par parti pris hostile, 黨. Cf. *Li ki*, chap. *Yue-ling*, Legge, *S. B. E.*, vol. XXVII, p. 298 : 阿黨則罪 «on convainc ainsi de crime ceux qui usent de flatterie et ceux qui usent de parti pris».

[2] 深避四知 «il évita profondément les quatre savoirs»; cette phrase signifie qu'il se montra incorruptible; elle fait allusion en effet à l'anecdote suivante : *Heou Han chou*, chap. LXXXIV, p. 1 v°, biographie de *Yang Tchen* 楊震 : «*Yang Tchen*, ayant été nommé gouverneur de *Tong-lai*, passa sur son chemin par *Tch'ang-i*, dont le préfet était un bachelier nommé *Wang Mi*, qu'il avait autrefois recommandé; (*Wang Mi*) alla lui rendre visite et, la nuit venue, il apporta dix livres d'or pour en faire présent à *Yang Tchen*, en lui disant : «C'est la nuit, per-«sonne ne le saura.» *Yang Tchen* répliqua : «Le ciel le saura, les dieux le sauront, «je le saurai, vous le saurez. Comment «pouvez-vous dire qu'on ne le saura pas?» *Wang Mi* eut honte et se retira.»

[3] 乘鵠之咏. Je ne sais ce qu'est au juste cette chanson. L'oiseau *ngeou* est, d'après Couvreur, une sorte de mouette; «monter sur l'oiseau *ngeou*» doit être synonyme de «avoir un caractère indépendant».

[4] L'expression 處士, désignant un lettré qui reste chez lui et ne participe pas aux affaires publiques, est très fréquente dans les textes historiques; on la rencontre dans Mencius, III, *b*, 9, Legge, *C. C.*, vol. II, p. 158.

[5] Ce sobriquet désigne *T'ao Ts'ien* 陶潛 (325-427), lettré célèbre qui préféra la liberté de la vie privée aux honneurs de la vie publique; cf. Giles, *Biographical Dict.*, n° 1892. Dans sa biographie (*Tsin chou*), on lit que *T'ao Ts'ien* «composa une notice sur le Maître des cinq saules 五柳先生, personnage dans lequel il se représentait lui-même; il y disait : «On «ne savait qui était le Maître et on ne con-«naissait ni son nom de famille ni son «appellation; près de sa demeure, il y avait «cinq saules, et c'est pourquoi on lui donna «ce surnom.»

[6] 逍遙 est le titre du premier chapitre de *Tchoang-tse*.

IMPRIMERIE NATIONALE.

zième fille de l'honorable *Tchang*[1], seigneur de dix mille foyers dans le *Ho-si* et ayant le titre de *t'ai-pao*; elle était douce et harmonieuse, belle et joyeuse; elle eut une vertu pure et une renommée excellente. Elle se conforma avec profondeur à la bonté de la mère de *T'ao*[2]; elle accomplit parfaitement (la conduite de celle qui) apportait (les plats) à la hauteur de ses sourcils[3]. Son père étant retourné rendre visite (à l'empereur)[4], elle ne put l'accompagner à la capitale; des parents maternels la retinrent avec eux; chacun se sépara, les uns volant vers le Sud, les autres vers le Nord. Alors les frères aînés disparurent et les frères cadets moururent; les dieux du sol et des moissons allèrent à leur ruine; elle prêta une main (secourable) et sauva les orphelins; peu s'en fallut qu'elle ne se fatiguât tant qu'elle eût peine à éviter (la mort)[5]. Grâce à l'influence divine du *t'ai-pao*[6], ceux qui s'opposaient aux bienfaits (de l'empereur) furent détruits. Le fils héritier, qui redoubla l'éclat (de sa famille), de nouveau restaura (les vertus) léguées (par ses ancêtres). Quoique (cette femme) eût de ses propres mains fondé une grande œuvre, cependant son cœur rejeta entièrement ce qu'elle avait obtenu; après avoir aperçu l'occasion et remporté la victoire, elle ne s'attacha pas à ses succès. Alors donc, comme le demandait la justice, elle donna le pouvoir à son neveu pour qu'il prît en main l'étendard et la hache, pour qu'il commandât aux

[1] Il s'agit de *Tchang I-tch'ao* qui, comme nous l'avons vu plus haut (cf. p. 272, n. 1), avait donné sa fille en mariage au personnage en l'honneur de qui fut faite cette inscription.

[2] La mère de *T'ao K'an* 陶侃 (259-334) est restée célèbre par le dévouement qu'elle témoigna à son fils; cf. Giles, *Biographical Dict.*, n° 1897.

[3] Allusion à *Mong-Koang* 孟光, femme de *Leang Hong* 梁鴻 (1er siècle ap. J.-C.), qui, lorsqu'elle servait à manger à son mari, pour éviter de le regarder avec trop de familiarité, portait le plat à la hauteur de ses sourcils; cf. Giles, *Biographical Dict.*, n°s 1247 et 1523.

[4] C'est en 867 que, d'après le *T'ang chou* (chap. CCXVI, *b*, p. 8 v°), *Tchang I-tch'ao* se rendit à la capitale.

[5] L'expression 苟免 se retrouve dans le *Tso tchoan*, 6e année du duc *Tchao* : 小國之事大國也苟免於討 « Quand notre petit royaume sert votre grand royaume, s'il a la chance d'éviter le châtiment (il sera satisfait) . . . ». — Dans le *Li ki*, chap. *K'iu-li*, § 4, cette expression a un sens un peu différent : « échapper (au malheur) par des moyens indignes ».

[6] Le *t'ai-pao* désigne *Tchang I-tch'ao*, qui portait ce titre; l'expression 神靈 donne à entendre qu'il était mort et que c'était son âme qui protégeait sa fille; l'inscription rappelle donc ici des troubles postérieurs à la mort de *Tchang I-tch'ao*; il semble, d'après notre inscription, que *Tchang I-tch'ao* mourut pendant qu'il était à la cour de Chine.

troupes dans l'ancienne préfecture, pour qu'il plantât ses actions d'éclat auprès de la nouvelle cour. A l'intérieur et à l'extérieur, le respect et la pureté (prévalurent); les moindres (fauteurs de troubles)[1] disparurent. L'heureuse prospérité jaillit comme une montagne et manifesta sa couleur de bon augure sur le char rouge[2]. Elle se montra un vrai chef dans ses mouvements et dans son attitude[3]; on célébra son élévation o dans la belle demeure. Les quatre régions de l'espace répétèrent l'écho de sa justice; sa bonne foi lia les *K'iang* voisins[4]. Dans les plans qu'elle combinait, elle n'aurait pas eu à rougir auprès de *Tse-t'ong*[5]; sa droiture et sa distinction n'auraient pas eu à avoir honte auprès des femmes impériales de troisième rang[6]. Ce fut un de ces êtres divins et extraordinaires qui naissent parfois; elle fit réussir les plans subtils du *t'ai-pao* (son père). Quoique demeurant dans le gynécée, en vérité on pourrait dire d'elle qu'elle était une femme qui valait un homme. Cependant son cœur comprit la vraie doctrine; elle rejeta absolument toutes les entraves; elle fit une tournée d'adoration dans les grottes des immortels; 願圖錄於喘 o[7]. Alors, se prosternant, elle abandonna toute sa fortune[8]; elle céda

[1] 秋豪 est évidemment pour 秋毫 «les poils d'automne», cette métaphore désignant une chose très menue. Cf. *Sema Ts'ien*, trad. fr., tome III, p. 568, n. 2.

[2] 朱軒. Les chars rouges étaient l'apanage des hauts fonctionnaires, comme cela résulte des citations que fait le *P'ei wen yun fou* à propos de cette expression.

[3] Cf. Mencius, VII, *b*, 33 : 動容周旋中禮者盛德之至也 «La bienséance dans *les mouvements*, dans *la tenue* et la démarche est l'indice de la plus haute perfection» (trad. Couvreur).

[4] Les *K'iang* 羌 sont les Tibétains.

[5] 梓樟. Je n'ai pas pu déterminer la valeur de cette expression; il n'est pas certain qu'elle soit un nom propre, puisqu'elle correspond dans la phrase symétrique suivante à l'expression 世婦, qui n'est pas un nom propre.

[6] Dans l'énumération des femmes impériales, le *Li ki* (chap. *k'iu li*) cite au troisième rang les 世婦. Cette expression désigne, dit le P. Couvreur (*Li ki*, I, p. 87), une «femme destinée à donner des descendants 世嗣. Ce nom est donné à la femme principale d'un grand préfet, aux femmes du deuxième rang d'un prince feudataire, aux femmes du troisième rang de l'empereur».

[7] Cette phrase est incompréhensible pour moi.

[8] Le *Yeou yang tsa tsou* (cité dans le *P'ei wen yun fou*) dit que 青魚 est la même chose que 青蚨. «Si, dit-il, on frotte des pièces de monnaie avec le sang des œufs et de la mère, elles reviennent toutes en volant.» Cette phrase est rendue plus claire par une citation du *Seou chen ki* que fait le dictionnaire de *K'ang-hi* (au mot 蚨) : «Dans les pays du Sud il y a un insecte qu'on appelle *t'oen-yu;* son corps est grand comme une cigale; il a un goût

(son vêtement) brun et or au royaume suzerain[1]; elle détacha ses colliers de pierres précieuses; elle laissa là ses perles et ses joyaux; elle détruisit ses fleurs d'or[2] dans les bâtiments latéraux; 運曠棄於庭際[3]. Alors elle obtint que les poils de jade (ûrṇa) fussent brillants et que leur éclat se précipitât sur le sommet qui possède l'os du crâne (uṣnīṣa); que la caractéristique (lakṣana) précieuse émît sa clarté et atteignît directement au lieu de la grande réunion (des immortels)[4].

Son fils aîné, *Hong-yuen*, qui eut les titres de commissaire porteur d'un insigne de délégation, chargé des affaires militaires de *Cha tcheou*, o préfet de *Cha tcheou*, et en même temps ceux de *kien-kiao* du commissaire ordonnateur en second, *yeou san-ki tch'ang-che*, *yu-che ta-fou* et grand soutien de l'État, aida les *T'ang* et eut de la sollicitude pour l'État; son gouvernement maintint une heureuse influence; son loyalisme et sa piété filiale se manifestèrent avec un grand dévouement envers son prince et ses parents; pour ce qui est de

acide et excellent et on peut le manger; ses œufs sont appliqués sur les feuilles des plantes et sont comme des semences de ver à soie; si on prend les œufs, la mère vient en volant; même si on les prend en cachette, elle sait où ils se trouvent. Lorsqu'on tue la mère et que (de son sang) on enduit des pièces de monnaie, tandis qu'on enduit la ficelle de la ligature avec les œufs, les pièces de monnaie qu'on a dépensées et qui sont parties reviennent d'elles-mêmes.» Ainsi, une superstition populaire prétendait que les pièces de monnaie frottées du sang de cet insecte revenaient d'elles-mêmes s'enfiler sur la ficelle frottée avec les œufs; on pouvait donc mettre à profit ce phénomène zoologique pour récupérer à peu de frais l'argent qu'on avait dépensé. Dans notre inscription, l'expression 青兕 me paraît désigner les ligatures de sapèques elles-mêmes et signifier d'une manière générale les richesses.

[1] Dans cette traduction fort hypothétique, je suppose que cette femme rendit à l'empereur son suzerain le vêtement honorifique qui lui avait été donné comme insigne d'un grade élevé. On retrouve les mots 紫金 dans le titre de 紫金光錄大夫 «grand officier du *Koang-lou* (à vêtement) brun et or».

[2] Les fleurs d'or que les femmes mettent comme ornement dans leurs cheveux.

[3] Phrase incompréhensible pour moi.

[4] L'expression 大羅 est empruntée aux ouvrages taoïstes; voici deux citations du *P'ei wen yun fou* où elle se retrouve: «Je me rappelle en imagination ce qui s'est passé dans le ciel *ta-lo*; la multitude des immortels chantait le même jour la chanson des habits d'arc-en-ciel.» 空記大羅天上事。衆仙同日詠霓裳。— «Le premier ciel supérieur s'appelle *ta-lo*; il est au-dessus de la résidence sombre, capitale de jade.» 上一天名曰大羅。在玄都玉京之上。

l'observance des rites et de la modestie, il n'oublia point (les exemples donnés par) *Po-yu*[1]: les six règlements[2] répandirent la transformation; sur un parcours de mille *li* on suivait son char; les hommes chantaient la chanson où on regrette qu'il soit venu si tard[3]; o on célébrait ses actions méritoires (à l'égal de celles de) *Kong* (*Soei*) et de *Hoang* (*K'iong*)[4].

Le fils suivant, *Hiong Ting*, qui eut les titres de commissaire porteur d'un insigne de délégation, préfet de *Koa tcheou*[5], *ya-che* du camp de *Mo-li*[6], *fan-lo-che* et en même temps *yu-che ta-fou*, posséda la totalité des talents tant civils que militaires. Sa belle vaillance tenait boutique de bravoure[7]. Dans le lieu stratégique de *Tsin-tch'ang*[8], il déploya un prestige digne de (*Lien*)

[1] *Po-yu* 伯玉 pourrait désigner ici *K'iu Yuen* 蘧瑗, appellation *Po-yu*, homme du pays de *Wei* dont la vertu fut louée par *Ki-tcha*; cf. *Se-ma Ts'ien*, trad. fr., t. IV, p. 14 et 203. Cependant, comme, dans la phrase précédente, il a été question du prince et des parents, on s'attendrait plutôt à trouver ici, comme terme correspondant, les frères aînés et les frères cadets.

[2] Peut-être est-il fait allusion ici aux six règlements 六條 que proposa un certain *Sou Tchouo* 蘇綽 à un empereur de la dynastie *Tcheou* (voyez *Tcheou chou*, chap. XXIII) : « *T'ai-tsou* († 557) voulut alors modifier le gouvernement de son époque; il s'occupa des moyens de fortifier le royaume et d'enrichir le peuple. *Sou Tchouo* fit six règlements; un édit impérial proposa de les répandre et de les mettre en vigueur; le premier était de commencer par rectifier son cœur; le second, de pratiquer sincèrement l'instruction et la transformation (du peuple); le troisième, de profiter de tous les avantages que peut procurer le sol; le quatrième, de promouvoir les hommes sages et excellents; le cinquième, de s'occuper avec compassion de ceux qui sont condamnés et accusés; le sixième, de régler avec justice les taxes et les corvées. »

[3] On lit dans le *Heou Han chou* : « Quand *Lien Fan* fut gouverneur de la commanderie de *Chou*, le peuple le célébrait dans ses chansons en disant : « *Lien* « *Chou-tou*, pourquoi est-il venu si tard; « autrefois nous n'avions pas de tunique « et maintenant nous avons cinq culottes. « 廉范爲蜀郡太守。民歌之曰。廉叔度來何暮。昔無褌今五袴。

[4] *Kong Soei* 龔遂 et *Hoang K'iong* 黃瓊 sont deux hommes d'État du I^er^ siècle de notre ère.

[5] La ville de *Koa tcheou* 瓜州 était à 80 *li* au sud-ouest de la ville actuelle de *Ngan-si tcheou* 安西州 (*Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 8 v°).

[6] Le camp de *Mo-li* 墨離軍 était à 1000 *li* au nord-ouest de *Koa tcheou* (*T'ang chou*, chap. XL, p. 8 r°).

[7] Ce sens des mots 賈勇 est confirmé par tous les exemples que le *P'ei wen yun fou* donne de cette expression.

[8] *Tsin-tch'ang* était une sous-préfecture qui dépendait de *Koa tcheou*; elle devait être sur les bords de la rivière Boulounghir.

P'o et de (*Li*) *Mou*[1]; dans la grande contrée sauvage de *Kiu-ye*[2], il supprima et détruisit les traces de pas des *Hiong-nou*. Pour ce qui est de vêtir de ouate de soie[3] ○○ à ses soldats; pour ce qui est de supprimer les signaux de feu, il ne fut en rien inférieur à *Siang-yang*[4]. Le fleuve de la prospérité complète se déversa spontanément et les dieux surent qu'il y avait là un sage qui possédait la raison; il fit des approvisionnements dans les dix mille bâtiments latéraux et les commanderies orientales manifestèrent la beauté de l'or ciselé.

Le fils suivant, *Hiong-kien*, qui eut les titres de commissaire porteur d'un insigne de délégation, préfet de *Kan tcheou*[5], et en même temps *ya-che tchong-tch'eng*, grand soutien de l'État, pour la rapidité avec laquelle il prenait (les villes) et repoussait l'ennemi il serait difficile de lui comparer quelqu'un, si ce n'est *K'ing K'i*[6]; pour ○○ et traverser (la feuille de) peuplier, on ne pourrait lui égaler personne, à l'exception de *Yeou-ki*[7]. Ensuite, il eut le sceau divisé à *Tchang-ye*[8] et son gouvernement eut compassion des délaissés et des orphelins; il répandit la transformation impériale à *Tchoan-tch'eng* et le poisson suspendu fut célébré en chanson[9].

[1] *Lien P'o* 廉頗 et *Li Mou* 李牧 sont deux généraux célèbres du pays de *Tchao*, au III^e^ siècle avant notre ère.

[2] 巨野. Je n'ai pas retrouvé le nom de cette localité, qu'il ne faut pas confondre avec 鉅野 dans le *Chan-tong*.

[3] *Tso tchoan*, 12^e^ année du duc *Siuen*. Legge, *C. C.*, vol. V, p. 321 : Le roi de *Tch'ou* faisant le siège de la ville de *Siao*, on lui dit que beaucoup de ses hommes souffraient du froid. « Le roi parcourut ses trois armées, consolant ses soldats et les encourageant; les soldats des trois armées éprouvèrent un confort aussi grand que s'ils avaient été vêtus de ouate de soie. » 三軍之士皆如挾纊。

[4] *Siang-yang* 襄陽 est un nom de lieu qui doit ici désigner un homme.

[5] Le fils aîné était préfet de *Cha tcheou*; le second fils, préfet de *Koa tcheou*; le troisième, préfet de *Kan tcheou*; on voit ainsi que cette famille détenait une grande part de l'autorité dans les territoires de l'Ouest du Fleuve.

[6] *K'ing K'i* 慶忌 était un coureur renommé de l'ancien pays de *Ou* : cf. Giles, *Biographical Dict.*, n° 402.

[7] *Yang Yeou-ki* 養由基, dit le *Tchan kouo ts'é* (cité dans le *P'ei wen yun fou*), était un excellent archer; il tira sur une feuille de peuplier qui était à une distance de cent pas, et, sur cent coups, il l'atteignit cent fois. — L'habileté de cet archer est aussi rappelée dans le *Tso tchoan*, 16^e^ année du duc *Tch'eng*, Legge, *C. C.*, vol. V, p. 396.

[8] *Tchang-ye* est le nom de la commanderie dont le centre administratif se trouvait à *Kan tcheou*.

[9] Le *Han ki* (cité dans le *P'ei wen yun fou*, à l'expression 懸魚) raconte l'anecdote suivante : « *Yang Siu* 羊續 étant gouverneur du *Lou-kiang*, son subordonné lui donna du poisson; il l'accepta, mais ne

Le fils suivant, *Hong-i*, qui eut les titres de *tch'ao-i-lang*, *tchang-che* de l'armée *tso-chen-ou* gardant l'avant-garde, et en même temps de *che-yu-che*, eut au complet les trois principes[1], pénétra parfaitement les six arts[2]. Pour l'habileté en calligraphie, il fut semblable à *Tchong Yeou*[3]; pour mettre en pièces les plaques d'une cuirasse, il égala la renommée de celui qui atteignait une pertuisane avec sa flèche[4]; (son intelligence) était profonde et avait une pénétration toute particulière; ses talents étaient beaux et sa vertu était aussi grande que celle de *Wang Yn*[5].

En ce temps, dans une année prospère et lors d'une grande moisson, un envoyé impérial se rendant dans l'Ouest arriva en personne à *Toen-hoang* et promulgua les volontés saintes (de l'empereur). Le *nei-tch'ang-che* ○○○○○○ *yu-yu*, *Tch'eng K'o-sian*, le *fou-ts'oei-che ta-fou Tch'eng Ts'i-hong*, le *p'an-ta fou* ○ *Se-hoei*, tous ○○○○ étaient du bois dont on fait les conseillers privés; au loin ils illuminaient (la commanderie de) *T'ien-wei;* ils annonçaient le bonheur au delà de la frontière. C'est pourquoi graver une pierre sonore pour faire une relation d'ensemble de cette grande paix, c'est ce que moi je ne pus (refuser); cependant, ajoutant et élaguant ○○○○○ première année[6],

le mangea pas et le suspendit; plus tard, (son subordonné) lui offrant de nouveau des comestibles, il sortit le poisson qu'il avait autrefois suspendu et le lui montra; le subordonné fut couvert de honte et cessa (ses présents). » — La phrase de l'inscription signifie donc que *Hiong-kien* fut un fonctionnaire incorruptible.

[1] Mencius (II, a, *b*, Legge, *C. C.*, vol. II, p. 79) énumère quatre principes 四端 qui sont : bonté 仁, justice 義, rites 禮, connaissance 智. Les trois principes sont sans doute quelque chose d'analogue.

[2] Les six arts sont les rites, la musique, le tir à l'arc, l'art de conduire les chars, l'écriture, le calcul.

[3] La phrase doit évidemment être complétée comme suit : 工書有類於鍾繇. *Tchong Yeou* est un calligraphe célèbre qui mourut en l'an 230 de notre ère. Cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 521.

[4] Allusion à *Lu Pou* 呂布, général de l'époque des *Han* orientaux et archer fort habile, qui, pour éviter une bataille imminente, fit promettre aux deux partis en présence qu'ils ne combattraient pas s'il atteignait avec sa flèche la petite branche d'une pertuisane 射戟小支; *Lu Pou* accomplit en effet ce tour d'adresse et les ennemis se retirèrent (*Heou Han chou*, chap. cv, p. 6 v°).

[5] *Wang Yn* 王胄 était le plus sage et le plus vertueux entre tous les membres de cette famille *Wang* qui atteignit un haut degré de puissance à la fin de la dynastie des *Han* occidentaux (*Ts'ien Han chou*, chap. xcviii, p. 4 v°-5 r°).

[6] Cette date ne peut être que la première année *k'ien-ning* (894) marquée en effet des caractères *kia-yn*.

le rang de l'année étant *kia-yn*, le dixième mois dont le premier jour était *keng-chen*, le cinquième jour qui était le jour *kia-tse*, ooooooooo du royaume de *Song* ooooooo, commissaire ordonnateur (*tsie-tou-che*) des arrondissements de *I* et de *Si*, et en même temps *se-t'ou*, *Tchang Hoai-chen*[1]; le frère cadet de l'épouse, ex- o *t'ou* o *kien-kiao* (des arrondissements) de *Cha*, *Koa*, *I*, *Si*, o, *Ho* oooo, en même temps *yu-che-ta-fou* ooo *che* ooo; *tsie-tou-che* des arrondissements de ooo, en même temps *yu-che-ta-fou*, ooo.

N° IX. — Inscription de 1348.

L'emplacement de cette stèle nous est révélé par son titre même; en effet, au sommet de l'inscription, on lit les mots 真高窟, qui signifient, comme nous l'avons vu[2], « la grotte d'une hauteur sans égale ». Ces mots sont écrits, à la manière chinoise, de droite à gauche, et, pour l'indiquer à ceux des pèlerins à qui le chinois n'était pas familier, le graveur a pris soin d'écrire à droite les mots 起初 « commencement ».

Au centre de la pierre on a ménagé un espace rectangulaire qui figure comme une niche dans laquelle est assis un Dhyâni Bodhisattva portant sur sa tête le Dhyâni Buddha correspondant. Au-dessus, à gauche et à droite de la niche, on lit la formule mystique *oṃ maṇi padme hûṃ* transcrite en six écritures différentes qui sont : le devanâgarî, le tibétain, le turc ouïgour,

[1] *Tchang Hoai-chen* 張懷深 est ce neveu de *Tchang I-tch'ao* qui lui succéda comme gouverneur du *Koei-i kiun* 歸義軍, c'est-à-dire de *Cha tcheou*; cf. p. 272, lignes 19 et suiv. de la n. 1. On remarquera que, à la date de notre inscription, *Tchang Hoai-chen* n'était plus *tsie-tou-che* du *Koei-i kiun* (*Cha tcheou*); il avait été transféré au poste de *tsie-tou-che* de *I* (Hami) et de *Si* (Tourfan). En 894, le titre de *tsie-tou-che* du *Koei-i kiun* était porté par un gendre de *Tchang I-tch'ao*, nommé *Song Hiun* 宗勳, dont le souvenir nous a été conservé dans une inscription assez endommagée (cf. *Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 20 r° et v°).

[2] Cf. p. 250, n. 1.

Grottes des Mille Buddhas, inscription de l'an 1348 après J.-C.

Dimensions de l'estampage : hauteur, 0 m. 60; largeur, 0 m. 45.

le mongol de Phags-pa, le si-hia et le chinois. Ces six écritures sont celles qu'on retrouve dans la fameuse inscription de *Kiu-yong koan*. Comme notre inscription est de 1348, c'est-à-dire de trois ans seulement postérieure à celle de *Kiu-yong koan*, elle atteste que ce fut un usage assez répandu à cette époque de reproduire avec ces six écritures les textes sacrés, qui devaient être compris de tous les peuples formant partie de l'empire mongol de Chine.

La formule *oṃ maṇi padme hûṃ* est consacrée à Avalôkiteçvara[1]; cette remarque, qui m'a été suggérée par un savant japonais, S. Fujii[2], permet de reconnaître avec certitude ce Bodhisattva dans le personnage qui est représenté au milieu de la stèle.

Ce monument est signalé par *Siu Song* (*Si yu choei tao ki*, chap. III, p. 14 r°); quoique la description qu'il en donne ne soit pas complète, elle est cependant fort utile pour rétablir plusieurs mots invisibles ou indistincts sur l'estampage.

La partie de droite de l'inscription est dominée par les mots 功德主 « (Noms de) ceux qui présidèrent à l'œuvre méritoire ». Les personnages ainsi annoncés sont les suivants : d'abord, sur le même rang, *Sou-lai-man*, roi de *Si-ning;* — et la reine *K'iu-chou*. — Au-dessous, on lit sur l'estampage : le grand roi *T'o-hoa-tch'e*. — D'autres caractères peu distincts ou effacés sont rétablis par le *Si yu choei tao ki* de la manière suivante : l'héritier présomptif *Yang-a-cha;* — *Sou-tan-cha;*

[1] Cf. l'ouvrage intitulé 顯密圓通成佛心要集, chap. I (Tripiṭaka japonais, vol. XXVII 成, fasc. 14, p. 85 v°) : 此呪是觀音菩薩微妙本心 « Cette prière magique est l'essence mystérieuse du cœur même d'Avalokiteçvara Bodhisattva ».

[2] S. Fujii est l'auteur de deux ouvrages fort utiles : l'un est intitulé *Catalogue of all Buddhist Books contained in the Piṭaka Collection in Japan and China with an alphabetical index*, Kyoto, 1898; le second est une petite histoire du Bouddhisme 佛教小史 (2 vol., Kyoto, 1895-1897).

imprimerie nationale.

— *A-sou-tai*; — *Kie-lai-tai*; — *Pou-lou-ho-tchen*; — *Tch'en-che-miao-yn*.

La partie de gauche de l'inscription contient d'abord la date de l'érection du monument : 維大元至正八年歲次戊子五月十五日守朝立 « Érigé sous les grands *Yuen* par *Cheou-lang*, le quinzième jour du cinquième mois de la huitième année *tche-tcheng*, le rang de l'année étant *ou-tse* (1348) ». — Suit une énumération de noms : le notable *Leou-eul-li-wei*; — *Lieou kiao-* ∘; — *Tchang-ki-li-ngan-pou*; — *Lieou-eul-li-wei*; — *Long-pou-tche-ling-pou*; — ∘-∘-*ts'ang-pou*; — ∘-*jen-tong*; — *Ou Tch'a-sai*; — *Pa-li-eul-ni*; — *Long-pou-eul-tcho*; — *Ti-jen-pou*. — D'après le *Si yu choei tao ki*, on lirait encore dans cette partie de l'inscription la mention : « *Cho-lan-ling-tchan* a gravé ceci. »

Le registre inférieur de la stèle contient l'énumération suivante :

Le préposé aux canaux du Fleuve dans le district de *Cha tcheou*, le *t'i-ling Wei-lo-cha*; — *Ho-tche*; — le commissaire ∘-*lieou-ki*; — le commissaire *Hing-tou*; — *Pe-hou-i-ki*; — *K'ouo-jen-pou*; — *Chan-yeou-t'o-ngai*; — *Ta-che-man*; — *Yang Jo-tcho*; — *Hoa-yen-nou*; — *Ou T'o-yen*; — *Lieou Pai-yen*; — *Kie-* ∘ *-li-wei*; — *Kie-long-pou*; — *Wen-tchou-nou*; — *Han-pan*; — *Eul-ti-la*; — *Ye-sien T'ie-mou*; — *Tchang Siuen*; — *Leang Hei-keou*; — *Yu Li-keou*; — *Li Che-yong*; — ∘ *-li-wei*; — *Lieou San-man*; — *Tch'en Che-tch'ang*; — *Ti Wen-t'ong*; — *Li-lieou-kia-keou*; — *Tseng Che-han*; — *Pai-yen*; — *A-san-pou*; — le religieux *Ling-tchan-kien-tsa*; — *Ling-tche-ho-pa*; — *Kong-ko-li-kia*; — *Tchang Eul-tch'e*; — *Long-pou-jen-hou*; — *Té-tchao*; — ∘ *-hoei*; — *Sou-i-ni*; — *Tie-li-mi-che*; — l'abbé ∘ *-ko*; — *Tch'a-sou*; — *Tch'a-li-tsi*; — *Mo-* ∘ *-tse*; — *Lu-long-pou*; — *Hoan-tsi*; — *Leang Ou-cha*; — *Ho-la-yang*; — *A-pou-hai-ya*; — *Tch'en Kiao-hoa*; — *Ou Kiao-hoa*; — *Tche-pao*; — *Eul-li-wei*; — ∘ *-tcheng-pou*; — *Yen-i-ni*; — *Touo-li-tche*; — *Po-lo-tai*; — *Koen-tou-se*; — *Ni-tche-tch'eng*; — *Yao-ti-ko-che*.

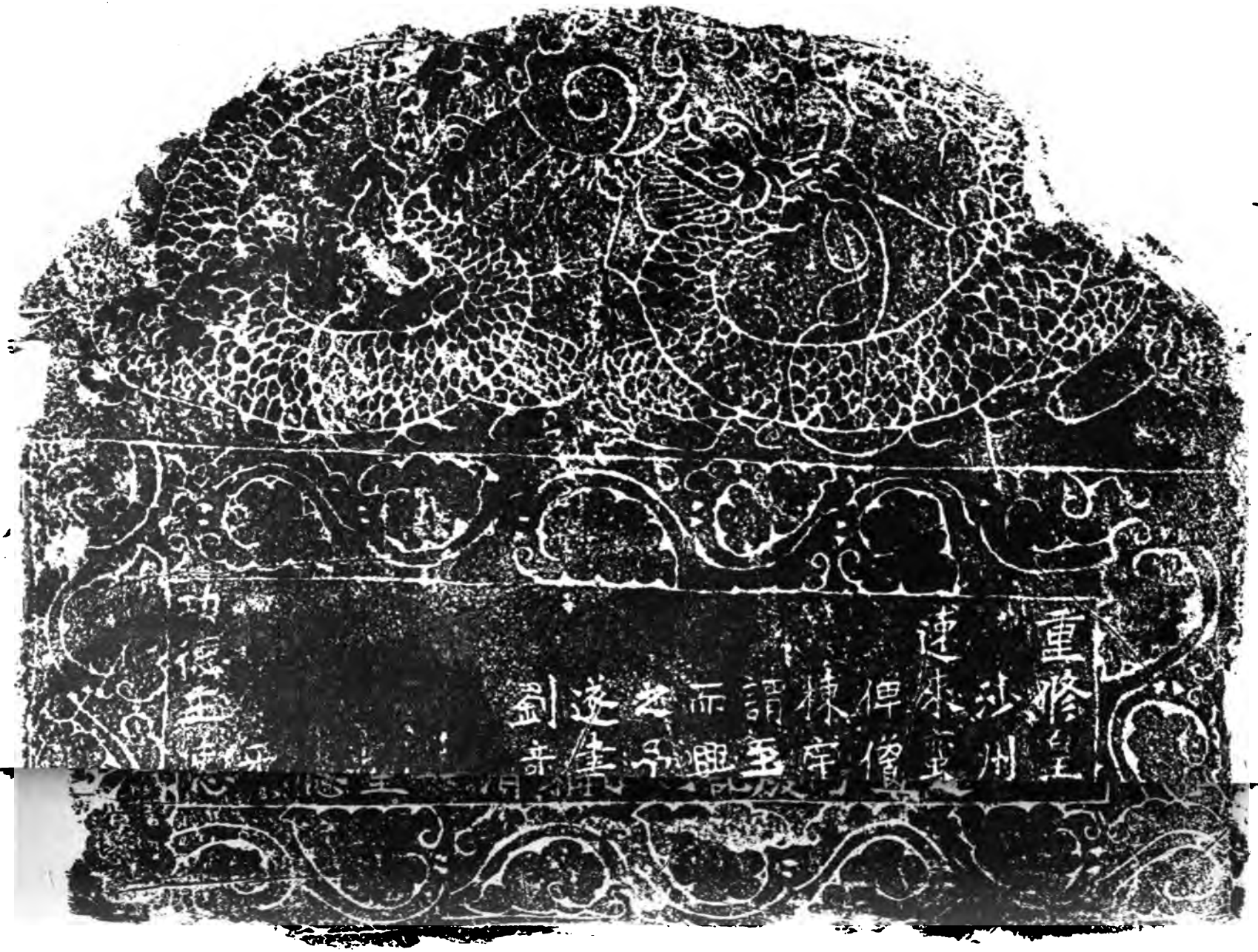

Grottes des Mille Buddhas, inscription de l'an 1351 après J. C.

Nous donnons ci-dessous la liste chinoise de tous ces noms d'après le *Si yu choei tao ki* (chap. III, p. 14 r° et v°) :

速來蠻西寧王　妃子屈术　脫花赤大王　太子養阿沙　速丹沙
阿速歹　結來歹　卜魯合眞　陳氏妙因

長老袁(=崗)耳立嵬　刘(=劉)交有(=?)　張印立俺布　刘(=劉)耳立嵬　弄卜
反令布　琥有(=?)藏布　口丞束　吳又賽　杞里耳紀　弄卜耳者　翟
忌布　奮藍令旃刺

沙州路河渠司提領威羅沙　哈只　大使達(=?)流吉　大使典(=興)都
百戶宜吾　料丞布　善友脫呆　荅失蠻　楊若者　華嚴奴　吳脫延

刘(=劉)拜延　解達(=?)立嵬　解陸(=隴)布　文殊奴　罕班　耳的刺　也
先怙(=帖)木　張宣　梁黑狗　玉立勾　李世榮　達(=?)立嵬　刘(=劉)三壹

陳世昌　翟文通　李姚(=劉)家狗　曾失罕　拜延　阿三布　倫令旃
監撥(=撥)　令只合巴　公哥力加　張耳赤　弄卜忍勿　德沼　口惠
蘇(=鄭)乙尼　迭立速失　脫主口革　义束　义立郎　沒口子　律竜(=龍)
布　奐郎　祿兀沙　哈剌陽　阿卜海牙　陳敖化　吳敖化　智寶
耳立嵬　口正布　閼(=關)乙尼　朵立只　波洛歹　昆都思　尼智成
夭的哥失

N° X. — Inscription de 1351.

L'inscription du temple *Hoang-k'ing*, gravée à l'époque des *Yuen*, 元皇慶寺碑, se trouve en dehors de la grotte appelée « Grotte de Mañjuçrî » 文殊洞外. Le *Si yu choei tao ki* (ch. III, p. 17 r°), qui nous donne cette indication, n'a cependant pas jugé à propos de publier le texte de la stèle. Nous ne connaissons donc que par l'estampage de M. Bonin la teneur de ce document, qui complète et éclaire fort heureusement l'inscription de 1348.

Notice sur la reconstruction du temple *Hoang-k'ing*.

Lieou K'i, à qui a été conféré par décret impérial le titre de directeur des études des lettres dans le district de *Cha tcheou*, a composé ceci et en même temps l'a écrit en rouge.

Le temple *Hoang-k'ing* de *Cha tcheou* avait déjà traversé des années et des mois en grand nombre depuis les *T'ang* et les *Song* jusqu'à aujourd'hui; les guerres l'avaient pillé et les incendies l'avaient réduit en cendres; le gravier et les pierres étaient enterrés et avaient disparu. *Sou-lai-man* (Soleyman), roi de *Si-ning*, qui honorait fort la religion bouddhique, donna de l'or, des

重修皇慶寺記

勅授沙州路儒學教授劉奇撰并書丹

沙州皇慶寺歷唐宋迄今歲月既久兵火却灰沙石埋沒矣
達來蠻西寧王崇尚釋教施金帛采色米糧木植命工匠重修之
僧俾僧守朗董其事而守朗又能持疏抄題以助其成佛像壁畫
棟宇煥然一新爲今生之福果作後世之津梁其樂施之德可
謂至矣嗚呼寺成而 王蒞守朗合掌涕泣而請曰皇慶寺廢
而興毀而新皆 王之力也豈可使後之人無聞焉願先生記
之予曰 王之好善優於前古口碑載道異容予喙辭不獲已
遂書其大略以弁其端云時至正十一年歲次辛卯八月上日
劉奇謹誌

沙州路司吏呂文德張思敬 法師孫東巴 采蜜津濟
承事郎沙州路總管府經歷權分治事周秉彝 梁珪
忠顯校尉傅尉忽都剌 長史曲朮 都事察黑兒 知印伯顏古里
朝列大夫王傳牙忽 武略將軍王傳譽子 程良 任天惠

牙罕沙西寧王 孛羅大王 王子達丹沙 阿速歹
妃子曲朮 公主必列怯 駙馬桑哥荅思
功德主達來蠻西寧王

pièces de soie, des couleurs, du riz, des vivres, et des bois de construction et ordonna à des artisans de le réédifier. Il chargea le religieux *Cheou-lang* de diriger cette affaire; en outre *Cheou-lang* sut prendre un registre pour y inscrire la liste (des donateurs), afin d'aider à l'achèvement de l'œuvre. Les statues de Buddhas, les fresques murales et les toitures se trouvèrent entièrement neuves dans tout leur éclat; ce fut un fruit de bonheur pour les vivants du temps présent; cela constitue un gué et un pont pour les générations futures. L'efficacité de ces dons faits avec joie peut être dite extrême. Hélas! quand le temple fut achevé, le roi mourut.

Cheou-lang, joignant les paumes des mains et versant des larmes, m'adressa cette requête : « Le temple *Hoang-k'ing* était ruiné et il est restauré; il était détruit et il est renouvelé. Tout cela est dû aux efforts du roi. Comment pourrions-nous permettre que les hommes de l'avenir n'en soient pas informés? Je désire, maître, que vous écriviez une notice à ce sujet. » — Je répondis : « L'amour du roi pour le bien est supérieur à celui qu'on eut auparavant dans l'antiquité. Les bouches (des hommes) sont comme des stèles qui remplissent les routes (de ses louanges). Souffrirait-on que moi je prenne la parole? » Mes excuses n'ayant pas obtenu gain de cause, j'écrivis ce résumé pour le mettre en première page.

C'était alors la onzième année *tche-tcheng*, marquée des signes *sin-mao* (1351), le huitième mois, dans les jours de la première décade.

Lieou K'i a rédigé ce mémoire avec soin.

Cheou-lang, religieux du temple *Pe-t'ai*, dans l'arrondissement de *Kiang*, du district de *Tsin-ning*, a érigé la stèle. — *Cho-lan-ling-tchan* (l'a gravée[1]).

Les fonctionnaires du district de *Cha tcheou*, *Lu Wen-té* et *Tchang-se-min*. — Le maître de la Loi *Suen Tong-pa*. — *Mi-mi-tsin-tsi*.

Tcheou Ping-i (ayant les titres de) *tch'eng-che-lang*, *king-li* du *tsong-koan fou* du district de *Cha tcheou*, ayant autorité pour diriger les affaires. — *Leang Koei*.

Hou-tou-la, commandant subordonné au *tchong hien hiao wei*. — Le *tchang-che K'iu Chou*. — Le *tou-che Tch'a-hei-eul*. — Le préposé au sceau *Pe-yen Kou-li*.

[1] Je suppose qu'il faut ajouter ici le mot 刻, par analogie avec l'inscription de 1348, cf. p. 290, ligne 13.

Le *tch'ao-lie-ta-fou Wang-pou-ya-hou.* — Le *ou-lio-tsiang-kiun Wang-pou-man-tse.* — Le *tch'eng-leang Jen Tien-hoei.*

Ya-han-cha, roi de *Si-ning.* — Le grand roi *Pei-lo.* — Les fils de roi *Sou-tan-cha* et *A-sou-tai.*

Celui qui a présidé à l'action méritoire, *Sou-lai-man*, roi de *Si-ning.* — La reine *K'iu-chou.* — La princesse *Pi-lie-k'ie.* — Le *fou-ma Sang-ko-ta-se.*

Ces deux stèles, de 1348 et de 1351, sont étroitement apparentées l'une à l'autre; toutes deux ont été érigées par un certain *Cheou-lang*, religieux du temple *Pe-t'ai* qui se trouvait dans la préfecture secondaire de *Kiang*, province de *Chan-si;* toutes deux commémorent des fondations pieuses de *Sou-lai-man*, roi de *Si-ning;* mais, tandis que, en 1348, le roi est encore de ce monde, il a cessé de vivre en 1351, ce qui permet de fixer d'une manière approximative la date de sa mort. Le *Yuen che* (chap. CVIII, p. 2 v°) nous apprend que *Sou-lai-man* 速來蠻 fut nommé roi de *Si-ning* la deuxième année *t'ien-li* (1329); en outre, il nous fournit sa généalogie (chap. CVII, p. 3 v°) : le roi de *Si-ning, Chouo-lou-man* 搠魯蠻, était le descendant à la quatrième génération de Temougou-utchuguen 鐵木哥斡赤斤, le troisième des frères cadets de Tchinggis khan. L'identité de *Chouo-lou-man* 搠魯蠻 et de *Sou-lai-man* 速來蠻 ne peut faire l'objet d'aucun doute si l'on établit avec soin la concordance entre le chapitre CVII et le chapitre CVIII du *Yuen che* [1].

[1] Le chapitre CVII (p. 3 r° et v°) ne mentionne que deux rois de *Si-ning* : l'un est *A-ta-li-mi-che* 阿荅里迷失, descendant à la quatrième génération de Cadjioun 哈赤溫, deuxième des frères cadets de Tchinggis khan; l'autre est *Chouo-lou-man* 搠魯蠻. Le chapitre CVIII (p. 2 v°) cite également deux rois de *Si-ning*, qui sont *Hou-ta-li-mi-che* 忽荅里迷失 et *Sou-lai-man* 速來蠻. Malgré les variations de l'orthographe, il est évident que *A-ta-li-mi-che* est identique à *Hou-ta-li-mi-che*, et que *Chouo-lou-man* n'est autre que *Sou-lai-man.* — *Hou-ta-li-mi-che* fut nommé roi de *Si-ning* en 1329, la même année que *Sou-lai-man;* selon toute vraisemblance, il reçut ce titre au commencement de l'année, puis il mourut et *Sou-lai-man* prit sa place. *Hou-ta-li-mi-che* est mentionné sous le nom de *Hou-ta-ti-mi-che* 忽荅的迷失 à la date du deuxième mois de l'année 1329 (*Yuen-che*, chap. XXXIII, p. 2 v°). — Enfin il ne

Sou-lai-man, roi de *Si-ning*, est encore mentionné, à la date de 1332, dans le *Yuen che* (chap. XXXVI, p. 2 r°) : « La troisième année *tche-choen* (1332), le 3e mois, le jour *ki-mao*, en considération des services rendus par le roi de *Si-ning*, *Sou-lai-man*, dans la protection (du territoire), on institua pour lui, conformément au règlement observé pour le roi de *Ngan-ting*, *To-eul-tche-pan*, quatre officiers assistants royaux; on fondit un sceau qu'on lui donna » 以西寧王速來蠻鎮禦有勞其如安定王朶兒只班例置王傅官四人鑄印給之.

Dans l'inscription de 1351, *Sou-lai-man* étant mort, on trouve le nom de son successeur, *Ya-han-cha*, roi de *Si-ning*. Ce personnage apparaît dans le *Yuen che* (chap. XLIII, p. 3 v°) : la treizième année *tche-tcheng* (1353), le douzième mois, « *Ya-han-cha*, roi de *Si-ning*, après avoir rétabli l'ordre dans le *Se-tch'oan*, revint à *Cha tcheou;* on lui fit présent de mille billets de banque » 西寧王牙罕沙鎮四川還沙州賜鈔一千錠. Ce *Ya-han-cha* semble être identique au *Yang-a-cha* 養阿沙 qui, dans l'inscription de 1348, est donné comme l'héritier présomptif de *Sou-lai-man*.

Enfin on remarquera que *K'iu-chou*, femme de *Sou-lai-man*, ainsi que les princes *Sou-tan-cha* et *A-sou-tai*, qui doivent être les fils de *Sou-lai-man*, sont mentionnés simultanément par les deux inscriptions.

faut pas confondre avec le titre de *Si-ning wang* 西寧王 le titre de *Wei-ou si-ning wang* 威武西寧王 qui n'a rien de commun avec lui; c'est ainsi que, en 1334 (*Yuen-che*, chap. XXXVIII, p. 4 r°), tandis que le *Si-ning wang* était *Sou-lai-man*, le *Wei-ou si-ning wang* est *I-li-hei-tch'e* 亦里黑赤, qui succède en cette année même à son père *A-ho-pe* 阿哈伯. Plus anciennement, en 1304, le titre de *Wei-ou si-ning wang* avait été conféré à un certain *Tch'ou-pe* 出伯, descendant à la quatrième génération de Houlagou 旭烈兀, lequel était lui-même fils de Touloui 拖雷, quatrième fils de Tchinggiz khan (*Yuen che*, chap. CVII, p. 7 v° et CVIII, p. 3 r°).

NOTICE

SUR UN PAPYRUS ÉGYPTO-ARAMÉEN

DE

LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE STRASBOURG,

PAR

M. J. EUTING.

Grâce à la munificence du gouverneur d'Alsace-Lorraine, prince de Hohenlohe-Langenbourg, la Bibliothèque impériale de Strasbourg possède une belle collection de papyrus, achetée en grande partie par MM. Reitzenstein et Spiegelberg, professeurs de l'Université de Strasbourg, au cours d'un voyage qu'ils ont fait en Égypte de 1898 à 1899. Parmi ces papyrus se trouve une pièce précieuse en langue araméenne. Les documents de cette espèce ne sont pas très nombreux; abstraction faite de fragments de peu d'importance, en possession de particuliers, des spécimens ne se rencontrent que dans les musées de Turin, Londres (British Museum), Paris (Louvre), Rome (Vatican et Propagande), Berlin, Gizeh, et maintenant aussi à la Bibliothèque impériale de Strasbourg.

La pièce en question a d'autant plus d'importance qu'elle porte une date; elle remonte à la 14e année du règne de Darius. J'espère fournir la preuve qu'il s'agit de Darius II, surnommé Nothus, et de l'an 411-410 avant Jésus-Christ. Le contenu est aussi intéressant que la langue elle-même, car la pièce paraît être le rapport d'un employé subalterne perse au satrape du roi des Perses en Égypte, relatant un soulèvement des Égyptiens contre la domination perse et, notamment, parce que la pièce

IMPRIMERIE NATIONALE.

permet d'établir un parallèle avec la langue araméenne de l'Ancien Testament.

Je me plais à reconnaître ici que c'est à M. Clermont-Ganneau que revient le mérite d'avoir prouvé que tous les monuments en langue araméenne, trouvés sur le sol de l'Égypte, remontent à l'époque de la domination perse en Égypte.

Le papyrus a été acheté chez un antiquaire de Luxor; ce pendant il n'est pas douteux qu'il ait passé auparavant par nombre de mains, vu qu'il est passablement endommagé à tout endroit; ce fragile petit rouleau n'a malheureusement pu être lissé et mis sous verres sans de légères lésions, malgré toutes les précautions prises; il mesure 63 centimètres de long et a une hauteur maxima de 7 cent. 3. Le recto se compose de deux parties (A et B), séparées par un intervalle libre de 3 cent. 5 à 5 centimètres; chacune des deux parties a cinq lignes. Au verso de la partie A se trouvent, formant angle droit avec l'écriture du recto, quatorze étroites lignes continues (C) qui ont en tout une hauteur de 17 cent. 5; elles sont d'une autre écriture que les parties A et B et semblent défier tout effort suivi de déchiffrement, vu leur défectuosité et le raccourcissement des lignes.

Avant de procéder à l'examen épigraphique et philologique de notre texte, je voudrais tâcher d'établir dans quel cadre historique rentre notre document. Il porte la date « de l'an 14 du roi Darius ». S'agit-il de Darius Ier (521 à 485 avant notre ère) ou de Darius II, surnommé Nothus (424 à 405 av. J.-C.)? La question est de savoir sous le règne duquel des deux Darius un soulèvement des Égyptiens a pu avoir lieu dans la 14e année de son règne; Darius III, surnommé Codomannus, dernier roi des Perses, peut être laissé de côté, parce qu'il n'a régné que six ans (de 336 à 330). Nous lisons dans les classiques grecs que

Darius Ier, pendant son règne de trente-six ans, a pris à cœur de gagner les Égyptiens en respectant leurs idées religieuses et leurs usages, en protégeant les anciens temples, les revenus et les fêtes, en érigeant de nouveaux temples et en accordant aux prêtres toute sa bienveillance. On peut prétendre que les Égyptiens semblent non seulement avoir supporté avec résignation la domination perse sous Darius Ier, mais même s'en être bien trouvés. Ce ne fut probablement que lorsque la nouvelle de la victoire des Grecs sur les Perses à la bataille de Marathon (490 av. J.-C.) parvint jusqu'en Égypte que s'évanouit chez ce peuple la foi dans l'invincibilité des Perses et que se réveilla chez lui l'espérance de reconquérir son indépendance et sa liberté; cependant quatre ans encore s'écoulèrent jusqu'à ce que les aspirations nationales en vinssent à une rébellion ouverte, dans la Basse-Égypte du moins. Ce soulèvement eut lieu dans la 34e année du règne de Darius (487 av. J.-C.); sa mort, survenue en 485, ne lui permit pas d'entreprendre personnellement une campagne contre les Égyptiens. Comme on n'a aucune notion d'une rébellion en Égypte dans la 14e année du règne de Darius Ier (508 av. J.-C.), il reste à voir si pareil mouvement peut être prouvé dans la 14e année du règne de Darius II (411-410 av. J.-C.). Quoique Darius II, Nothus, ait manifesté ses sympathies pour la religion égyptienne par ses constructions au temple d'Edfou et au Sérapéum dans l'oasis El-Khargeh, les Égyptiens se soulevèrent de nouveau dans la seconde moitié de son règne, conduits par le dynaste indigène Khabbousch. Tandis que le premier soulèvement sous le règne de Darius Ier fut combattu par Xerxès et étouffé sous Artaxerxès, malgré le secours prêté par les Grecs, les Égyptiens parvinrent, cette fois, à secouer le joug perse, à recouvrer leur indépendance et à la maintenir pendant plusieurs décades. La XXVIIIe dynastie

nationale des Saïtes, fondée par Amenrout, dont les Grecs ont fait Amyrtaios (414 à 408 av.-J.-C.), chassa avec l'assistance de mercenaires grecs les Perses du territoire égyptien. Amyrtaios avait su profiter de certaines circonstances exceptionnellement favorables en agissant pendant que les forces militaires perses étaient occupées à étouffer le soulèvement de Pissouthnès en Lydie contre Tissaphernès (415-414) et celui d'Amorgès en Carie (413-412). Amyrtaios se vit bientôt maître de toute l'Égypte jusque dans les régions de Thèbes. D'après Thucydide (VIII, 35), il se serait servi avec succès du corps auxiliaire grec contre les Perses en 412-411 avant Jésus-Christ. Plus tard il put même prendre l'offensive et menaça, d'après Diodore, en l'an 410, de concert avec son allié le roi d'Arabie, les Phéniciens, alliés des Perses, si chaudement, que les Perses durent envoyer 300 vaisseaux pour protéger la côte syrienne.

C'est dans cette période seule que peut se situer le rapport d'un employé perse au satrape (qu'il nomme son maître, מרא) sur un épisode du soulèvement des Égyptiens « dans la 14e année du roi Darius ».

L'hypothèse que le document en question date de la 14e année, non de Darius Ier (508), mais bien de Darius II (411-410) est corroborée par l'examen paléographique. La stèle araméenne de Ṣaqqārah (*C. I. S.*, II, 122), datée de la 4e année de Xerxès = 482 av. J.-C., est, en comparaison, d'un archaïsme indiscutable et il n'est pas hasardé de prétendre qu'une transformation de ces types jusque dans les formes de notre papyrus exige une période d'à peu près 70 ans.

J'ai longtemps hésité à faire paraître ce petit travail, parce que je ne suis pas parvenu à constituer des phrases cohérentes et que je ne voulais pas présenter des fragments décousus. Quoique je sois encore intimement convaincu que ma façon de

déchiffrer et de traduire est encore incomplète, je ne veux plus tarder à publier cet essai. La considération qui me guide surtout en publiant le fac-similé, c'est l'espoir que vingt yeux sauront scruter avec plus d'efficacité que deux yeux seulement, et que des confrères plus compétents et plus sagaces sauront découvrir le sens de maints passages restés obscurs.

TRANSCRIPTION.

A

1 ...תנגן אנחנה בין דגן זי מצריא מרדו אנחנה מן מראן לא שבקן
2 ומנדעם מחבל [לא] אשתכח לן בשנת־III | דריוהוש מלכא כזי מראן ארשם
3 אזל על מלכא וגה דושכרתא זי כמריא זי חנוב אלה עבדו ביב בירתא
4 המוניה עם וידזנג זי פרתדך תנה הוה כסף ונכסן יהבו לה איתי קצת
5 מן יובנא זי מלכא זי זבו בירתא נדש יי ושור חד ... כמפציעת בירת יב

B

1 וכען שורא זך בנה במפציעת בירתא איתי באר חדה זי בניה
2 בגו בירתא ומין לא חסרה להשקיא חילא כזי הן הנדיז יהוזן
3 בברא זך מיא שתין כמריא זי חנוב אלך ברא זך סכרו הן אוד
4 יתעבד מן דיניא תיפתיא גושכיא זי מסנין במדינת תשתרס
5 יחידע למראן לקבל זנה זי אנחנה אמרן או פרישן אנחנה

C

1 .ך בחפניא זי ביב ב־
2 .... אנחנה ...יך
3 .הן לא אשתכח א־
4 [מצ]ריא להיתיה מן־
5 למעבד תמה ליהו א־
6 .....ב ... ה ....
7 לחן אתבורן חנה

8 (א)יש בפא לקחו לנפיש

8ª שב

9 ן על סראן שגיא עש־

10 ע אנחנה סן חילא

11 סראן שב יתשים־

12 אנחנה חן על כ־

13 ננון לסנדעסתא זי א־

14 ־א זי לן זי נדשו ל־

TRADUCTION.

A

1. . . . *nos inter frumentum* (?). *Cum Aegyptii deficerent, nos Dominum nostrum non destituimus*
2. *et aliquid detrimenti non inventum nobis est. Anno* XIV *Darii* [*regis*], *postquam Dominus noster Aršam*
3. *abiit* (?) *ad* (?) *regem hunc maleficium, quod hi sacerdotes Serapei fecerunt canalem arcis*
4. . . . *cum . . . edicti; ibi erat argentum et thesauros dederant ei, aderant nonnulli*
5. *ex . . . regis . . . arcem et murum unum* [*reparaverunt?*] *in ruinis arcis . . .*

B

1. *et nunc murum illum reparavit in ruinis arcis; adest puteus unus qui exstractus* [*est*]
2. *media in arce, cujus aqua nunquam deficit ad potum exercitus, ut* (?) *si circumdati* (?) *essent,*
3. *ex* (?) *illo puteo aquam biberent. Sacerdotes illi Serapei puteum illum occluserunt. Si certias*
4. *factum erit a judicibus, praefectis, auritis, qui instituti* [*sunt*] *in districto* T-š-ṭ-r-s,
5. *cognitum sit Domino nostro coram praesente id quod nos diximus vel explicuimus nos*

C

1. . . . . *canalis* . . . . . .
2. . . . *nos* . . . . . .
3. . . . *nisi invenitur* . . . . . .
4. [*Aegy*]*ptii ad arcessendum ex* . .
5. . . *ad faciendum ibidem* . . . . .
6. . . . . .
7. . . *sed* . . . . . .
8. . . . *vir* . . . . *sumserunt* . . . .
8ª. *bonas*
9. . . *de Domino nostro multam* . .
10. . . *nos de exercitu* . . . .
11. . . *Dominus noster bene positus*
12. . . . *nos, si super* . . . .
13. . . *ad aliquas res, quod* . . . . .
14. . . . *quod nobis* . . . .

PARTIE A.

Ligne 2. En déroulant le papyrus j'ai cru remarquer à la naissance de la ligne de faibles traces de caractères qui ont disparu depuis et qui pourraient bien avoir été מנרעם (« aliquid »).

מחבל] doit être au substantif et signifie « lésion » équivalant au mot biblique חבל (voir dans le livre de Daniel, VI, 24 : וכל־ חבל לא השתכח בה « on ne trouva sur lui aucune blessure »; voir aussi *loc. cit.*, III, 25).

דריוהוש]. Cette orthographe du nom Darius est très remarquable, car elle correspond exactement à la forme du persan vieux *Dârayawa*[*h*]*u*. Dans Justi (*Altpersisches Namenbach*), on trouve les preuves à l'appui de toutes les variantes du nom au cours des temps. On est justement frappé que le nom propre דריוהוש ne soit précédé ni du signe du génitif י ni de la préposition ל.

מרא ארשם] « notre maître Aršām » doivent être le nom et le titre du satrape perse de l'époque en Égypte. Le nom Aršāma[1], Ἀρσάμας, Ἀρσάμης (l'*a* est long dans ESCHYLE, *Persae*, v. 37) est porté souvent par des membres de la famille royale perse, par exemple :

1° Par le grand-père de Darius Ier, Hystaspis;

2° Par le fils de Darius Ier (Hérodote, VII, 69; ESCHYLE, *Persae*, 37 et 306);

3° Par le fils d'Artaxerxès II, Mnémon (PLUTARCHE, *Artaxerxès*, 30);

4° Par le père de Darius III, Codomannus.

Vers l'an 450 un nommé Σαρσάμας[2] est installé comme satrape en Égypte (voir KTÉSIAS, dans *Fragmenta de rebus persicis*, § 35[3]). — Il est douteux que ce soit le même Arsāmas que celui qui est nommé dans Polyène, VII, 28, 1. Quoi qu'il en soit, il n'est pas admissible que ce fonctionnaire soit encore en service, ou même vivant, en l'an 411-410; par conséquent on est forcé d'avouer que le satrape Aršām de notre papyrus n'est pas autrement connu.

Ligne 3. דושכרתא] doit être une désignation perse pour « méfait, mauvaise action »; rendu en vieux perse le mot sonnerait à peu près comme **dušĸrta;* toutefois il est surprenant que l'*ŭ* bref soit exprimé dans ce cas par *waw*.

כסריא די חנוב אלה]. Je croyais d'abord qu'il s'agissait de « Prêtres du dieu Anubis »; mais j'ai dû reconnaître que le nom de cette divinité égyptienne ne pouvait être rendu par חנוב; dans ce cas la grammaire aurait forcément exigé l'emploi de la forme אלהא (*status emphaticus*), au lieu de אלה. Ne possédant pas l'égyptien, j'ai prié le professeur Spiegelberg, notre égyptologue, de me

[1] Voir JUSTI, *Namenbuch*, s. v. — [2] Orthographe présumée erronée pour Ἀρσάμας. — [3] Voir *Hérodote*, édition Didot; Paris, 1844, Appendice, p. 52[b].

désigner un mot égyptien qui, paraphrasé en une langue sémitique, sonnerait comme חנוב.

Attendu que dans la partie B il est question d'une citadelle (בירתא), mise en brèche, puis réparée, qui fournissait aux prêtres et aux soldats (חילא) suffisamment d'eau, j'avais d'abord admis que « Ḥânub » rendait le nom égyptien de la citadelle de Memphis *Âneb Ḥâz* « le Mur blanc », dont parle Diodore (III, 91; XI, 75). H. Brugsch dit, dans son *Dictionnaire géographique de l'ancienne Égypte*, p. 57 :

, en démotique 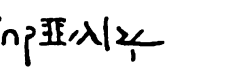

Âneb ḥaz ou *Ḥa-ÂNEB-ḥaz* « le Mur blanc », nom donné à la ville de Memphis comme métropole du 1er nome de la Basse-Égypte. Ce nom, que les textes démotiques des stèles du Sérapéum transcrivent quelquefois par le mot 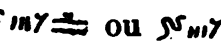 ou 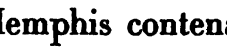 *SENFI*, signifie proprement le quartier de Memphis contenant la citadelle. Les garnisons, même étrangères, y résidaient. Au temps d'Hérodote, les Persans se trouvaient ἐν τῷ Λευκῷ Τείχει τῷ ἐν Μέμφι (Diodore, III, 91). Mais le professeur Spiegelberg m'a démontré que *ÂNEB* ne pouvait pas être rendu par חנוב et que חנוב était un équivalent exact du mot égyptien *ḤA-NUB*, c'est-à-dire du Sérapéum[1] de Memphis. H. Brugsch parle de celui-ci dans ces termes en son *Dictionnaire géographique*, p. 320.

, *ḤA-NUB*, « la maison d'or, l'atelier d'or, d'orfèvrerie » en démotique 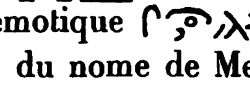 *ḤA-NUB*, nom du Sérapéum de la ville et du nome de Memphis, le premier de la Basse-Égypte..... Le même endroit

[1] Ce sanctuaire n'a rien de commun avec le Sérapéum de Ṣaqqârah qui sert de sépulture aux taureaux d'Apis.

IMPRIMERIE NATIONALE.

appartenant au temple de Ptah à Memphis, où l'on conservait la tête du dieu Osiris; p. 321 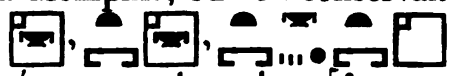 , *ḤA-NUB* également nom du Sérapéum appartenant au 5e nome de la Haute-Égypte avec le chef-lieu *QOBTI*, Koptos ou Koptis des anciens (reliques d'Osiris).

בוכ]. La lettre initiale n'est pas tout à fait établie; cependant le même mot se répète plus lisiblement au verso du papyrus (C ligne 1); ce mot correspond à peu près à « trou »; en syrien on trouve ܟܘܟܐ, ܟܘܟܐ dans le sens de « aquæductus, canalis ».

Ligne 4. חמונית] doit être laissé sans explication satisfaisante; les mots qui succèdent sont effacés au point que je ne peux pas les lire.

פרהדך] « écrit, édit », c'est, à n'en pas douter, un mot iranien. On trouve ce mot, légèrement altéré, dans la langue pehlvie, sous la forme פרודהך (voir NÖLDEKE, *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft*, t. XLVI, p. 139-145), ensuite dans le livre d'Esther, *Targum*, II, 6, 2 (au pluriel, פרודתקון ou פרודתקין), et dans la langue mandéenne פרודקא *Sidra Rabba*, I, 127, ult.; 128, 1; 144, 3; 344, 10.

תנן] correspond au mot syrien ܗܵܢ « ici », voir NÖLDEKE, *Zeitschrift für Assyriologie*, 1892, t. VII, p. 352. Dans la partie C, ligne 5, se trouve la forme ordinaire תמה au même sens que תנן.

Ligne 5. מפציעת] signifie « trouée, brèche ».

PARTIE B.

Ligne 1. זך « celui-là », se trouve aussi dans le *C.I.S.*, II, 1, 151, 1-3, et correspond au mot biblique זֶה « ille » et זֹאת « illa »; son pluriel est le mot אלך « illi », de la 3e ligne ci-dessous (v. *C.I.S.*, II, 1, 145, B, 6).

בניה], je préférerais admettre que ce mot est le genre féminin du participe passé *pe'al* plutôt que de supposer que ce soit une forme du *pa'el* qui ne serait pas d'usage (בַּנְיָה).

Ligne 2. הנדיז], ces signes paraissent être du perse, cependant on ne peut l'établir. Le professeur Horn me fait remarquer que ces signes pourraient correspondre phonétiquement au mot vieux hindou *samdeha*, approximativement « jonction à l'aide d'un ciment ».

Lignes 3-4. אזר יתעבר] « certius factum est »; voir les explications de M. Kern dans *Zeitschrift der D. M. G.*, XXIII, 220.

Ligne 4. דיניא תיפתיא גושכיא]; ces mots désignent trois catégories de fonctionnaires perses; le premier mot comprend la catégorie des « Juges ». Quant à la deuxième catégorie תיפתיא elle se rencontre aussi dans le livre de Daniel, III, 2, 3, sous la forme תפתיא. Cependant les traducteurs anciens, pas plus que les lexicographes modernes ne se trouvent d'accord au sujet du sens. Le rapprochement avec le mot arabe مفتي *mufti* doit être absolument abandonné, vu l'orthographe תיפתיא avec *yod*. La supposition de Benfey (voir *Monatsnamen*, p. 196) qui veut dériver du persan vieux *ati* « super », et *paiti* « dominus », c'est-à-dire « souverain », ne satisfait pas non plus. Il reste à espérer qu'un jour des monuments perses ou assyriens nous apporteront la lumière à ce sujet. Le nom de la troisième catégorie גושכיא devrait correspondre à un adjectif de l'ancienne langue perse **gauschaka*[1], qui signifierait « écouteur » *ὠταχουστής* dans le sens de « rapporteur, espion ». C'est un fait constant que dans l'antiquité, parmi les hauts fonctionnaires de la cour de Perse, « les yeux et les oreilles du roi » sont fréquemment énoncés, par exemple Pollux, *Onomasticon*, II, 84: *ἐκαλοῦντο δέ τινες ὦτα καὶ ὀφθαλ-*

[1] Adjectif dérivé du substantif *gauscha* « oreille ».

μοὶ βασιλέως, οἱ τὰ λεγόμενα διαγγέλλοντες καὶ τὰ ὁρώμενα; ou bien encore *Scholia Aristophanica*, ed. W. G. Rutherford, II, 272 (ad *Aristoph. Acharnenses*, 92) τὸν βασιλέως ὀφθαλμόν; ἀντὶ τοῦ μέγα δυνάμενον παρὰ βασιλεῖ. Τὸν βασιλέως ὀφθαλμόν. ὕτω ἐκάλουν τοὺς σατράπας διὶ ὧν ὁ βασιλεὺς ἐπισκοπεῖ, ὡς βασιλεώς ὦτα τοὺς ὠτακουστὰς διὶ ὧν ἀκούει τὰ πραττόμενα ἐκάστῳ πανταχοῦ; ensuite Philostratus, *Vita Apollonii*, I, 28, βασιλέως ὦτα. H. Brugsch cite dans son livre *Aegyptologie* (Leipzig, 1891), p. 206, les passages suivants d'inscriptions égyptiennes « les deux yeux du roi dans les villes du sud [et] ses deux oreilles dans les nomes du pays septentrional » (extrait des *Denkmäler*, III, 76[b] du temps de Amenḥotp III), en plus « les yeux du roi de la Haute-Égypte, les oreilles du roi de la Basse-Égypte » (*Denkmäler*, III, 63[c]; III, 195[b]); voir SPIEGEL, *Eranische Alterthumskunde*, III, 627.

במרינת תשמרס]. Le mot מדינה se rencontre dans les morceaux tant hébreux qu'araméens de l'Ancien Testament pour désigner une province (satrapie) ou un district, et signifie, à proprement parler, un ressort judiciaire. Dans les inscriptions araméennes plus récentes de Palmyre[1] sa signification est « ville », de même qu'en arabe. Je ne peux pas admettre que, dans notre papyrus, מדינה puisse correspondre, au sens ancien, à « province », soit dans notre cas à la satrapie d'Égypte; car le mot *Tšṭrs* ne peut sûrement pas être considéré comme un équivalent d'Égypte; מדינה doit plutôt être pris dans le sens plus restreint, par exemple de *nomos* (canton).

Quant au mot תשמרס], je dois à l'obligeance de M. Spiegelberg les renseignements suivants :

תשמרס est selon toute probabilité égyptien

[1] Je me permets de douter fortement que dans le papyrus du Vatican (*C. I. S.*, II, 147; II, 14) se trouvent les signes מרינתא; je crois que c'est plutôt מבינתא.

t³ šd-t rs(ī)t « le district méridional » ou quelque chose d'approchant. Cette désignation géographique peut être prouvée par un papyrus démotique (papyrus de Berlin, n° 3110) qui remonte à une époque assez rapprochée de celle du papyrus araméen, c'est-à-dire à la 35e année du règne de Darius Ier. On y ajoute à un titre (?) qui m'est resté incompréhensible
n tš n t³ šdi rs (en hiéroglyphe 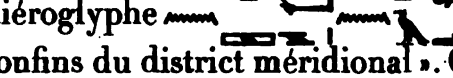), c'est-à-dire « des confins du district méridional ». On ne voit pas dans le texte où ce district se trouvait.

L'exactitude de la reproduction phonétique des mots égyptiens est établie d'une manière défiant toute objection. (Toutefois la terminaison féminine ne se trouve pas marquée, comme c'est le cas pour l'écriture démotique indiquée plus bas.) La transcription araméenne de noms propres égyptiens présente les mêmes analogies qui servent de base à l'identification proposée :

t = ת	תחפי *C.I.S.*, II, 141	=	*Ta-Ḥp*,
š = ש	פונש *C.I.S.*, II, 145B	=	*P³-wnš*.
d = ם	סמחרפחרם *C.I.S.*, II, 138. 147	=	*P-dj-Ḥr-p³-ḫrd*.
r = ר *s* = ס	אוסרי *C.I.S.*, II, 122	=	*Wsjr* (Osiris).

Le sens de *šd-t* n'est pas exactement établi. Autant que le permettent de conclure et mes collections et le dictionnaire de Brugsch, il existe deux substantifs synonymes *šd(j)-w* et *šd(j)-t* qui paraissent dériver du verbe *šdj* « creuser » et qui signifient :

a. Canal (voir *Livre des morts*, 125, p. 19).

b. Un pays entouré de tous côtés par des canaux (voir Westcar, 4, 8-9; Lebensmüder, l. 69; Siut, 7, 32; Paheri, 9, 15; cf. aussi le Πεσλεμενῶφις de Griffith dans les *Proceedings of the Society of biblical Archæology*, 1901, p. 299; Blackden-Frazer, *Graffiti*, 9, 8, au masculin; au féminin, *ibid.*, 12, 13; Pap.

Kahun (éd. Griffith), 21, 17; pour le reste consulter Brugsch, *Dictionnaire*, IV, 1416; VII, 1214; Griffith, *Kahun Papyri*, p. 53, 57).

c. Contrée, district, au sens étendu (stèle de Pianchi, l. 13).

Il est probable que c'est la même localité qui se trouve orthographiée différemment dans le titre sur la stèle du Louvre C 112[1], qui elle-même remonte probablement au temps des dynasties XXVI à XXX et pourrait être de l'époque perse : *šs ḥsb pꜣ dš tꜣ štꜣ rs(j)* « le comptable royal du district de *Tꜣ-štꜣ-rs(j)* ». Dans ce cas le district (nome) de *Tšdrs* répondrait exactement à la dénomination araméenne de מדינת תשמרס. Toutefois le fonctionnaire indiqué n'ayant sa charge que pour des cités de la Haute-Égypte, c'est ici, donc en Haute-Égypte, qu'on doit chercher notre localité.

Il ne me paraît pas superflu de mettre mes lecteurs en garde au sujet de deux autres explications que j'ai été tenté un instant de prendre en considération, savoir :

1° *tꜣš nꜣ rs(ỉ)* « contrée du pays méridional ». Cependant cette explication doit être écartée, d'abord parce que *nt* devrait être conçu נ en araméen, ainsi qu'on le voit par *Nṯ-riuš* « Darius » qui est rendu par דריוהוש, et qu'en outre, dans ces temps relativement rapprochés, *tš* de même que *tꜣ rs(ỉ)* devraient être accompagnés de l'article. C'est pour la même raison aussi que la seconde version

2° *tꜣš nN(')-t rs(ỉ)-t* « contrée de la ville méridionale (Thèbes) » doit être écartée également. De plus, à cette époque, la désinence féminine *t* était abandonnée dans le mot *N(')-t*.

[1] Voir *Recueil des travaux*, XXI, 18; Pierret, *Rec. d'inscr. du Louvre*, II, 33; Piehl, *Inscr. hiérogl.*, I, pl. 17, 18; Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 803.

PARTIE C.

Pour ce qui est de la partie C du papyrus, je regrette de n'en pouvoir fournir une explication tant soit peu suivie, parce que les lignes sont mutilées à leur naissance et à la fin. Je me bornerai à souligner quelques formes remarquables, savoir :

Ligne 4. לחיתיה « pour faire venir »; le caractère final ה surprend; on devrait s'attendre à trouver à sa place א, comme dans le mot להשקיא de la partie B, ligne 2; dans tous les cas, le ה de la fin ne peut pas être suffixe (לְחַיְתָיה).

Ligne 5. Quoique les caractères יהו rendent exactement les consonnes *Y-H-W* je me refuse cependant à y trouver le nom du dieu national des Hébreux *Yahu*.

Ligne 8. לקחו est du domaine de la langue cananéenne et déjà connu dans la stèle de Carpentras.

Ligne 11. יתשים; dans le livre de Daniel, 11, 5, on trouve le Ithpe'al avec un *a* dans la forme de יִתְעַשְּׁרוּן, au livre indiqué IV, 9, par contre, avec un *yod*, comme dans notre cas, יִתְוַן « se rassasiait ».

Ligne 13. סנרעמתא forme du féminin étrange, tandis que jusque maintenant on ne connaissait que le masculin סנרעם.

CONTRIBUTION PRÉLIMINAIRE

À L'ÉTUDE

DE L'ÉCRITURE ET DE LA LANGUE SI-HIA,

PAR

M. G. MORISSE,

INTERPRÈTE DE LA LÉGATION DE FRANCE À PÉKIN.

C'est, croyons-nous, pour la première fois, en 1870, que l'attention des épigraphistes et des sinologues fut attirée sur une langue jusqu'alors ignorée, dont l'unique spécimen connu à cette époque avait été transmis jusqu'à nous par l'inscription hexaglotte de la porte de Kiu-yong-kouan, près de Pékin. Les cinq autres textes figurant dans cette inscription étaient en caractères devanāgarī, tibétains, mongols phags-pa, ouïgours et chinois et consistaient, chacun et pour chacune des deux parois de la voûte, en deux parties contiguës mais différant légèrement entre elles par la dimension des caractères : la première était la transcription phonétique d'une dhāraṇī (prière mystique en langue sanscrite); la seconde, en écriture plus petite, présentait la traduction, dans chacune des langues précitées, d'un abrégé ou résumé du sūtra d'où la prière se trouvait extraite.

Le cadre restreint imposé à la présente étude m'interdit, pour le moment, de m'appesantir sur les travaux des savants orientalistes qui ont porté leurs investigations sur cinq des langues de l'inscription de Kiu-yong-kouan. Ces travaux sont, du reste, fort en dehors du modeste champ d'action où s'est exercé jusqu'aujourd'hui mon effort, mais comme je devrai sans doute faire, quelque jour, incursion dans leurs domaines,

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'occasion me sera alors fournie d'y revenir plus amplement dans l'ouvrage d'ensemble par lequel j'espère pouvoir compléter bientôt les résultats jusqu'ici acquis et consignés plus bas.

Je me bornerai à rapporter brièvement que c'est M. A. Wylie qui, le premier, étudia la partie de l'inscription écrite en caractères inconnus [1] et crut pouvoir affirmer que ces caractères étaient ceux de la « petite écriture jou-tchen ». Cette manière de voir demeura longtemps acceptée par le monde savant et elle ne fut mise en doute qu'en 1882, époque à laquelle mon regretté maître M. Devéria découvrit et publia [2] la reproduction d'une stèle dont les caractères, authentiquement de la petite écriture jou-tchen, ne ressemblaient aucunement à ceux de l'inscription de Kiu-yong-kouan. M. Devéria fut donc amené à considérer celle-ci comme écrite en caractères du royaume de Si-hia, et cette opinion ne tarda pas à être corroborée par un passage du traité de numismatique chinois *Ki kin so kien lou* 吉金所見錄 relatif à une monnaie portant à son avers quatre caractères étrangers. M. Wylie avait, lui aussi, connu cette monnaie par la reproduction qu'en donnait un autre ouvrage de numismatique, le *Wai kouo ts'ien wen* 外國錢文; mais tandis que celui-ci la décrivait comme pièce en écriture hindoue (*fan*), l'auteur du *Ki kin so kien lou* la donnait comme provenant du royaume de Si-hia 西夏, et ajoutait que dans le temple du Grand Nuage 大雲寺, à Léang-tcheou du Kan-sou, était conservée une stèle bilingue portant à son avers une inscription en écriture chinoise, et sur le revers une inscription en caractères étrangers semblables à ceux de la monnaie décrite.

Dès ce moment, il paraissait démontré que l'inscription de Kiu-yong-kouan, nonobstant l'assertion contraire de la Des-

[1] *Journal of the Royal Asiatic Society*, new series, vol. V, Lond., 1871. — [2] *Revue de l'Extrême-Orient*, t. I, n° 2; t. II, n° 4, années 1882 et 1883.

cription de la préfecture de Chouen-t'ien 順天府志, n'était pas écrite en caractères petit-jou-tchen; toutefois, l'identité des caractères de cette inscription avec ceux de la monnaie et de la stèle Si-hia de Léang-tcheou dont on ne possédait encore aucun estampage, toute probable qu'elle était, restait à prouver d'une manière concluante. Provisoirement néanmoins, l'écriture inconnue de Kiu-yong-kouan fut, dans le précieux recueil de *Documents de l'époque mongole des XIII^e^ et XIV^e^ siècles* dont le Prince Roland Bonaparte confia en 1896 la publication à MM. Devéria [1] et Chavannes, qualifiée du nom de Si-hia, sous réserve d'un doute exprimé par un point d'interrogation. Peu de temps après, d'ailleurs, l'examen des estampages de Léang-tcheou venait confirmer pleinement l'exactitude des premières hypothèses de M. Devéria et y rallier tous les orientalistes.

Jusqu'alors les recherches, en ce qui concernait les textes Si-hia de Kiu-yong-kouan, ne s'étaient portées que sur la partie phonétique, dont les caractères avaient, pour la plupart, pu être identifiés et transcrits par MM. Wylie et Chavannes [2]. Quant aux textes écrits en caractères et en langue Si-hia, les tentatives faites par M. Devéria pour les déchiffrer restèrent infructueuses et le problème, sur ce point, demeura entier.

Vers la même époque, le D^r^ S. W. Bushell, dans un mémoire que publia le Journal de la section chinoise de la Société royale asiatique [3], reprit l'examen des documents Si-hia découverts jusque-là, et réussit à indiquer le sens d'environ vingt-cinq

[1] L'important travail de M. Devéria a été publié sous le titre : *L'écriture du Royaume de Si-hia ou Tangout*. Paris, Impr. nat., 1898. (Extr. des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^re^ série, t. XI, 1^re^ partie.)

[2] Voyez la planche X des *Documents de l'époque mongole* édités par le prince Roland Bonaparte.

[3] *The Hsi Hsia Dynastie of Tangut, their money and pecaliar script*, par S. W. Bushell (*Journal of the China Branch of the R. A. S.*, new series, vol. XXX, n° 2, 1895-96).

caractères, mais sans qu'il fût possible de leur attribuer leur valeur phonétique.

Tel était, en 1899, l'état de la question : d'un côté, une série d'environ cent vingt-cinq caractères dont la prononciation, approximative tout au moins, se trouvait déterminée, mais dont le sens demeurait inconnu; d'autre part, une série de vingt-cinq caractères dont la signification seule était fixée. Et il semble bien que ce fût là tout ce qu'il était permis d'espérer de l'étude comparée des rares documents que l'on possédait. Le mystère qui pesait sur la langue Si-hia, sur l'origine de son écriture et le système qui avait présidé à sa formation, se refermait sans avoir laissé pénétrer son secret, et il n'y avait plus à compter, pour faire avancer la solution du problème, que sur la mise au jour de nouveaux textes.

C'est une découverte de ce genre qui, en faisant tomber entre mes mains, à la suite des événements de 1900 dans le nord de la Chine, un important ouvrage écrit en langue Si-hia, m'induisit à reprendre les recherches de mes savants devanciers et à essayer à mon tour de les suivre dans cette tâche. Malheureusement, la modicité des loisirs que me laissent mes occupations ne m'a pas permis de poursuivre ces recherches avec toute l'activité que j'eusse été désireux d'y consacrer, et je regrette de n'avoir aujourd'hui à soumettre au monde savant qu'un travail aussi rudimentaire et incomplet que l'est le présent. Si, d'ailleurs, je livre dès maintenant ces notes à la publicité, c'est dans la pensée qu'elles pourront aider, dans une si faible mesure que ce soit, mes maîtres en sinologie et les protagonistes des études Si-hia, à parachever l'œuvre entreprise et jusqu'ici interrompue, et, à ce titre, j'espère que l'on voudra bien me faire bénéficier d'une indulgence que je n'oserais, autrement, point réclamer.

L'ouvrage que je viens de mentionner, et dont trois volumes sont en ma possession [1], est, ainsi que l'indiquait une fiche chinoise collée sur la page de titre du premier volume, une traduction en langue Si-hia d'un sūtra bouddhique très connu, le *Saddharma puṇḍarīka sūtra*, ou *Lotus de la Bonne Loi*, traduit en français sur le texte sanscrit par Burnouf au milieu du siècle dernier.

Chaque volume se présente renfermé dans une enveloppe ou *t'ao* de carton épais, doublé à l'intérieur d'une mince soie jaunie, et, à l'extérieur, de soie bleue ornée de fleurs et de feuilles d'or peintes au trait. Les volumes eux-mêmes, recouverts de soie brochée verte, et mesurant 33 centimètres de hauteur sur 12 de largeur, sont formés de feuilles d'un fort papier bleu-noir collées à la suite et pliées en paravent. Le texte, manuscrit, se détache en caractères d'or, répartis en six colonnes de dix-neuf caractères chacune, par page. Les caractères, d'une netteté parfaite et d'une grande élégance, tracés par un pinceau qui unissait la fermeté à une remarquable souplesse, constituent, avec l'inscription de Kiu-yong-kouan, le plus magnifique spécimen de cette écriture aux formes toujours compliquées et souvent gracieuses. L'inscription de Léang-tcheou est, sous le rapport de la calligraphie, quelque peu inférieure, et certaines corrections — en fort petit nombre — faites après coup au texte de notre *Lotus* décèlent une main plus inhabile encore.

[1] Trois autres volumes ont été et sont encore actuellement en la possession de M. Berteaux, interprète de la Légation de France en Corée. L'ouvrage entier comprenant au moins sept et peut-être huit volumes, il manquerait donc un ou deux *pen* pour qu'il fût complet. Une enquête faite par moi auprès des libraires de Pékin est demeurée infructueuse. Toutefois, l'un d'eux m'a assuré qu'un volume semblable à ceux que je lui montrais était passé en vente sur le marché de Pékin, mais il ignorait s'il avait été acquis par un Européen ou par un Chinois, et je n'ai pu, malgré mes efforts, retrouver la trace de l'acheteur.

A

B

chacun d'eux des annotations ou éclaircissements qu'ils nous ont paru nécessiter :

1° Le Buddha 佛 .

Ce caractère ne figure ni dans la série phonétique déchiffrée par MM. Wylie et Chavannes (planche X des *Documents de l'époque mongole*), ni dans la série déchiffrée par M. le Dr Bushell (*Journal of the China Branch of the R. A. S.*, NS, vol. XXX, planche faisant face à la p. 154).

Une remarque générale, applicable à un grand nombre des caractères chinois employés pour la transcription phonétique des noms sanscrits, s'impose ici. Ces caractères, on le sait, n'ont pas toujours gardé la même prononciation qu'ils avaient à l'époque où furent faites les traductions des livres bouddhiques. Les sons anciens ont pu être, approximativement pour le moins, reconstitués, et les dictionnaires chinois de date récente — notamment le dictionnaire de Giles — les ont notés en même temps que la prononciation moderne. Il serait néanmoins, à mon sentiment, un peu prématuré d'attribuer, *de plano*, aux caractères Si-hia le son ancien des signes chinois auxquels ils correspondent, car si les premières traductions Si-hia furent faites, comme il est vraisemblable, à la fin de la dynastie T'ang ou sous les premiers empereurs Song, il se pourrait que les traducteurs tangoutains eussent simplement transcrit d'après la prononciation, déjà légèrement modifiée à ce moment, des caractères chinois, sans se préoccuper de leurs anciens sons. Je tiens pourtant à déclarer que plusieurs exemples tendraient plutôt à démontrer qu'il a été tenu compte de la prononciation ancienne, ou que les modifications subies par elle n'avaient pas été assez profondes pour altérer sensiblement l'articulation fondamentale. Quoi qu'il en soit, je ferai, d'autre part, observer que les valeurs données par le texte de Kiu-yong-kouan à

certains caractères diffèrent notablement de celles qui sont attribuées pour le texte du *Lotus*. On verra ainsi, entre autres exemples, le caractère [illegible], qui, dans l'inscription, transcrit uniformément la syllabe sanscrite *lo*, tandis qu'il équivaut constamment, dans le *Lotus*, aux syllabes *ra* et *la*, auxquelles, de son côté, l'inscription de Kiu-yong-kouan affecte respectivement les signes [illegible] et [illegible]. On peut supposer à ces fluctuations diverses causes : soit les altérations de la prononciation chinoise selon la date plus ou moins éloignée des traductions Si-hia, soit des variations phoniques dialectales, chinoises ou tangoutaines, analogues à celles qui existent encore de nos jours en Chine d'une province à l'autre et même d'une préfecture à la voisine, soit la réunion de ces causes, soit enfin simplement le caprice des traducteurs dans leur choix entre plusieurs signes sensiblement homophones. L'avenir nous éclairera peut-être sur ce point.

2° Sumeru 須彌 [illegible] [illegible].

[illegible] = *Su* (Wylie et Chavannes) = *Su* (Lotus).

[illegible] = *mi* (W. et Ch.) = *mi, me, māi* (Lotus).

3° Bodhisattva 菩薩 [illegible] [illegible].

[illegible] = *bo, bhā* (Lotus).

[illegible] = *sa, sat* (Lotus)

4° Jñānagupta 闍那笈多 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] = *ṣ, ṣa,* (W. et Ch.) = 闍, 業 et 舍 = *j, ja, ça, çya, dhr* (?) (Lotus).

[illegible] = *ṇa* (W. et Ch.) = 那 *ṇa, na.* (Lotus).

= 笈 et 隊 (infra, 9°) = *gu* (?), *ḍi* (?) (Lotus).

= *to* (W. et Ch.) = 多 = *to* ou *ta* (Lotus).

La prononciation du 3e caractère , que je n'ai rencontré que deux fois, ici pour transcrire 笈 (ou 揵), et plus loin (v. n° 9) pour transcrire 隊, reste douteuse.

5° Kumārajīva 鳩摩羅什 .

= *ki* (W. et Ch.) = 鳩, 憍 et 拘 = *ku*, *kāu*, *ga* (Lotus).

= *mu*, *mo* (W. et Ch.) = 摩 = *ma*, *mā* (Lotus).

= *lo* (W. et Ch.) = 羅 = *ra*, *rā*, *la*, *r*, *ḍa* (Lotus).

Ce caractère ne s'étant plus rencontré dans la partie du texte jusqu'ici dépouillée (3,500 caractères), je m'abstiens, suivant le principe que je me suis imposé, de lui attribuer une valeur phonétique.

6° Gṛdhrakūṭa 耆闍崛 .

= 耆, 闍 et 崛 = *gṛ*, *khin*, *khya* (Lotus) [1].

(supra, 4°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

7° Bhikṣu 比丘 .

= 比 = *bhi*.

= 龜 et 丘 = *khu*.

[1] On rencontre, dans l'inscription de Kiu-yong-kouan, pour représenter la syllabe *khe*, le signe dont on remarquera la ressemblance avec le caractère du texte du *Lotus*.

8° Arhat 阿羅漢 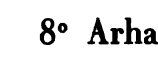 .

= *a, ā* (W. et Ch.) = 阿 *a, ā*.

(supra, 5°).

= 漢 *han* ou *hat*.

9° Ājñāta Kāuṇḍinya 阿若憍陳如 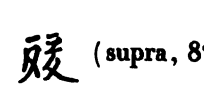 .

(supra, 8°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(supra, 5°).

(supra, 4°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

10° Mahā-Kāçyapa 摩訶迦葉 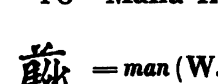 .

= *man* (W. et Ch.) = 摩 = *ma*. On remarquera que la phonétique chinoise 摩, équivalant à la même syllabe *ma*, transcrite plus haut (5°) par le signe , l'est ici par celui, très différent, de .

= 訶 = *hā*.

= 迦, 伽, 劫 et 吉 = *ka, kā, ki, ga, da*(?) (Lotus).

(supra, 4°).

11° Uruvilvā-Kāçyapa 優樓頻螺迦葉 .

 = 優 = *u, ut* (Lotus).

= 樓 = *ra, r* (Lotus).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(supra, 5°).

(supra, 10°).

(supra, 4°).

12° Gayā-Kāçyapa 伽耶迦葉 .

= 伽, 佉, 乾 = *ga, gan, kha* (Lotus).

ia, ya, yā (W. et Ch.) = 耶 = *ya, yā* (Lotus).

(supra, 10°).

(supra, 4°).

13° Nadī-Kāçyapa 那提迦葉 .

(supra, 4°).

= 提 = *dī, ti, tī* (Lotus).

(supra, 10°).

(supra, 4°).

14° Çāriputra 舍利弗 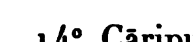 .

 (supra, 4°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

[ ] Par une dérogation assez curieuse, alors que le texte chinois s'est ici borné à transcrire phonétiquement le terme *putra* (en sanscrit, « fils » — Çāriputra = fils de Çārika), le Si-hia a traduit ce terme; veut, en effet, dire: « fils » (v. plus loin la partie « Significations »).

15° Mahā-Māudgalyāyana 大目犍連 [] .

[ ] Ici, le terme *mahā* a été traduit aussi bien en chinois qu'en Si-hia (v. la partie « Significations »).

bu, bhu, bhā, bo, phu (W. et Ch.). — Ce caractère ne s'étant plus rencontré dans le texte du *Lotas*, je m'abstiens de lui attribuer une valeur phonétique.

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

= 連, 陵 *lin* (Lotus).

16° Mahā-Kātyāyana 摩訶迦旃延
(supra, 10°).

(supra, 10°).

(supra, 10°).

= 旃, 栴 *tya, can* (Lotus).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

17° Aniruddha 阿鞞樓馱
(supra, 8°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(supra, 11°).

= 馱, 陀, 墮 = *da, dā, dha, ddha, dra* (Lotus).

18° Kapphiṇa 劫賓那 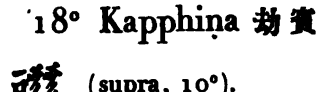

(supra, 10°).

= 賓, 畢 = *pi* (Lotus).

(supra, 4°).

19° Gavāmpati 憍梵波提

(supra, 5°).

= 梵 = *vaṃ, brahm* (Lotus). — Peut-être ce

caractère, après avoir d'abord été employé comme simple phonétique, est-il arrivé, comme en chinois, à acquérir le sens propre de Brahma, brahmane, brahmanique, et, par extension, celui, dérivé, de « religieux ».

= 菩, 波 = *bo, pa* (Lotus) [cf. supra, 3°].

(supra, 13°).

20° Revata 離婆多 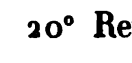 .

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

= 婆, 頗 = *va, rva, ba, bha, pā, hā* (Lotus).

= 多 = *ta, t* (Lotus).

21° Pilindavatsa 畢陵伽婆蹉 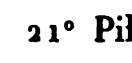 .

Les quatre premiers caractères ont été vus plus haut (nos 18°, 15°, 10° et 20°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

22° Vakula 薄拘羅 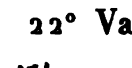 .

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(supra, 5°).

23° Mahā-Kāuṣṭhila 摩訶拘絺羅 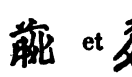 .

et
(v. supra, 10°);
(v. supra, 5°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(v. supra, 5°)

24° Nanda 難陀 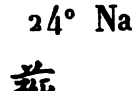 .

= 難 = *nan* (Lotus).

(v. supra, 17°).

25° Sundarananda 孫陀羅難陀 .

Caractère nouveau qui ne s'est plus reproduit.

2 et 5 (v. supra, 17°); (v. supra, 5°); (v. supra, 24°).

26° Pūrṇamāitrāyaṇīputra 富樓那彌多羅尼 (子)

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(v. supra, 11°); (v. supra, 4°); (v. supra, 2°); (v. supra, 20°)

(v. supra, 5°).

= 尼 = *ṇī, ni* (Lotus).

27° Subhūti 須菩提 .

(v. supra, 2°); (v. supra, 19° et 3°).

= 提 = *ti, dhi.* (Lotus).

28° Ānanda 阿難 .

 Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré. On notera que le son *a* est transcrit partout ailleurs .

(v. supra, 24°).

29° Rāhula 羅睺羅 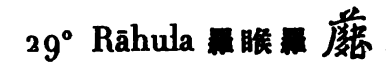 .

1 et 3 (v. supra, 5°).

= 睺 = *hu, ho* (Lotus).

30° Mahāprajāpatī 摩訶波闍波提 .

et (v. supra, 10°); 3 et 5 (v. supra, 19° et 3°); (v. supra, 4°).

(v. supra, 13°).

31° Bhikṣuṇī 比丘尼 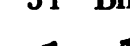 .

et (v. supra, 7°); (v. supra, 26°).

32° Yaçodharā 耶輸陀羅 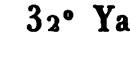 .

(v. supra, 12°)

= 輸, 殊 = *ço, ju, jū* (Lotus).

(v. supra. 17°); (v. supra, 5°).

33° Mahāsattva 摩訶薩 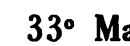 .

 et (v. supra, 10°).

= 薩 = *sa, sat* (Lotus) [cf. supra, 3°].

34° Anuttara samyak saṃbodhi 阿耨多羅三藐三菩提

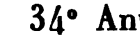

 (v. supra, 8°).

 = 耨 = *nu* (Lotus).

(v. supra, 20°); (v. supra, 5°).

5 et 7 = *saṃ* (W. et Ch.) = 三 *saṃ, sa* (Lotus).

= 藐 *myak*, ou *yak* (Lotus).

(v. supra, 19° et 3°); (v. supra, 27°).

35° Dhāraṇī 陀羅尼 .

(v. supra, 17°); (v. supra, 5°); (v. supra, 26°).

36° Bahujana (衆生) .

Caractère qui ne se trouve employé phonétiquement que dans cette expression, et dont il convient de réserver, pour le moment, la prononciation.

37° Mañjuçrī 文殊師利

= *man* (W. et Ch.) = 文, 曼 = *mañ* (Lotus).

(v. supra, 32°).

Caractère qui n'est employé phonétiquement que dans cette expression, et dont il convient de réserver, pour le moment, la prononciation.

= 利 = *ri, rī* (Lotus).

38° Bhadrapāla 跋陀婆羅

= 跋 = *bha, pa* (Lotus).

(v. supra, 17°); (v. supra, 20°); (v. supra, 5°).

39° Māitreya 彌勒

(v. supra, 2°).

Caractère qui n'est employé que dans ce composé, et dont il convient de réserver, pour le moment, la prononciation.

40° Çakra Devendra 釋提恒因

= 釋, 世 = *ça* (Lotus).

(v. supra, 13°). = 提 = *de*.

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

= 因 *in* (Lotus).

IMPRIMERIE NATIONALE.

41° Saha 娑婆 .

 = 娑 *sa, sā.*

(v. supra, 20°).

42° Brahmā 梵 .

(v. supra, 19°).

43° Çikhin 尸棄 .

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(v. supra, 6°).

44° Upananda 跋難陀 .

 (v. supra, 38°); (v. supra, 24°); (v. supra, 17°).

45° Sāgara 娑伽羅 .

(v. supra, 41°); (v. supra, 12°); (v. supra, 5°).

46° Vāsuki 和脩吉 .

 Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

= 脩, 塞 = *su, sa* (?) (Lotus).

(v. supra, 10°).

47° Takṣaka 德叉迦 .

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

(v. supra, 10°).

48° Anavatapta 阿那婆達多 .

(v. supra, 8°); (v. supra, 4°); (v. supra, 20°).

r, r, ra, re, rai (W. et Ch.) = 達, 闥 = *ta, dha* (Lotus).

(v. supra, 20°).

49° Manasvin 摩那斯 .

 (v. supra, 5°); (v. supra, 4°).

Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

50° Utpala 優鉢羅 .

(v. supra, 11°).

Ce caractère, qui se retrouve dans la suite du texte, ne paraît avoir été employé phonétiquement que dans la présente expression.

(v. supra, 5°).

51° Kinnara 緊那羅 .

= 緊 = *kin* (Lotus).

(v. supra, 4°); (v. supra, 5°).

52° Gandharva 乾闥婆 .

 (v. supra, 12°); (v. supra, 48°); (v. supra, 20°).
(v. aussi, plus loin, l'annotation du n° 55.)

53° Asura 阿脩羅 .

 (v. supra, 8°); (v. supra, 46°); (v. supra, 5°).

54° Bali 婆裡 .

 (v. supra, 20°).

 Ce caractère ne s'est plus rencontré comme phonétique.

55° Kharaskandha 佉羅瘸駄   .

 (v. supra, 12°); (v. supra, 5°).

 = 瘸 (叉) = *ska* (?), *kṣa* (?), *ṣa* (?) (Lotus).

 (v. supra, 17°).

Burnouf lisait et a transcrit « Suraskandha » confusion explicable avec l'écriture devanāgarī; mais Kern (SBE, vol. xxi, p. 6, n. 1) a rétabli la lecture exacte Kharaskandha.

56° Vemacitra 毘摩質多羅   .

 = 毘, 鼻 = *ve*, *vī* (Lotus).

 (v. supra, 5°).

 Caractère nouveau qui ne s'est plus représenté.

57° Garuḍa 迦樓羅   .

 (v. supra, 10°); (v. supra, 11°); (v. supra, 5°).

58° Ajātaçatru 阿闍世(王)   .

 (v. supra, 8°).

 Caractère nouveau qui ne s'est plus rencontré.

 = 釋, 世 = *ça* (Lotus).

 (v. la partie « Significations »).

On notera que, dans la transcription de ce nom, le Si-hia s'est écarté des principes d'unité de transcription auxquels, pourtant, il est, le

plus souvent, fidèle : 闍 est ici transcrit par [illegible] au lieu de [illegible] son équivalent ordinaire.

59° Samādhi 三昧 [illegible] [illegible].

[illegible] (v. supra, 34°).

[illegible] Ce caractère ne figurant pas dans d'autres expressions, je m'abstiens de lui attribuer une valeur phonétique.

60° Mandāra 曼陀羅 [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] (v. supra, 37°); [illegible] (v. supra, 17°); [illegible] (v. supra, 5°).

61° Mañjūṣaka 曼殊沙 [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] (v. supra, 37°); [illegible] (v. supra, 32°).

[illegible] = 沙 = *ṣa, çra* (Lotus).

62° Upāsaka 優婆塞 [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] (v. supra, 11°); [illegible] (v. supra, 20°).

[illegible] Ce caractère ne figurant pas dans d'autres expressions, je m'abstiens de lui attribuer une valeur phonétique.

63° Upāsikā 優婆夷 [illegible] [illegible] [illegible].

Pour les deux premiers caractères, v. supra, 11° et 20°.

[illegible] Ce caractère ne figurant pas dans d'autres expressions, je m'abstiens de lui attribuer une valeur phonétique.

64° Yakṣa 夜叉 [illegible] [illegible].

(cf. supra, 55°).

65° Mahoraga 摩睺羅伽 .

Pour ces quatre caractères, v. respectivement les nos 5°, 29°, 5° et 12°.

66° Akaniṣṭha 阿迦尼吒 .

Pour les trois premiers caractères, v. respectivement les nos 8°, 10° et 26°.

Caractère nouveau qui ne s'est plus représenté.

67° Çarīra 舍利 .

Pour ces deux caractères, v. supra, 4° et 37°.

68° Candana 栴檀 .

(V., pour le premier caractère, supra, 16°).

= 檀 = *dan* (Lotus).

69° Avīci 阿鼻 .

(v. supra, 8° et 56°).

70° Maṇi 摩尼 .

(v. supra, 5° et 26°).

71° Yojana 由旬 .

Ces deux caractères ne se trouvant pas employés dans d'autres expressions, je m'abstiens de leur fixer une valeur phonétique déterminée.

72° Saṃgha 僧 .

= 僧 = *saṃ* (Lotus).

73° Asaṃkhyeya 阿僧祇 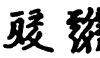 .

(v. supra, 8°, 72° et 6°).

74° Pāramitā 波羅密 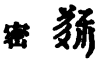 .

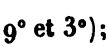 (v. supra, 19° et 3°); (v. supra, 5°).

 Ce caractère n'est employé phonétiquement que dans le seul cas présent.

75° Çramaṇa 沙門 .

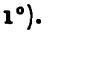 (v. supra, 61°).

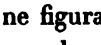 Ce caractère ne figurant pas dans d'autres expressions, je m'abstiens de lui fixer une valeur phonétique déterminée.

Tels sont les résultats jusqu'à présent acquis en ce qui concerne le déchiffrement des caractères Si-hia employés phonétiquement dans le *Lotus*. Ainsi qu'on aura pu le remarquer, ces résultats concordent assez généralement, pour les signes communs au *Lotus* et à l'inscription de Kiu-yong-kouan, avec ceux qu'avaient précédemment obtenus MM. Wylie et Chavannes. D'ailleurs, afin de les présenter plus clairement et dans leur ensemble, et aussi pour mieux faire toucher du doigt les divergences qui existent entre les valeurs des caractères Si-hia dans les deux textes, je joins ici un tableau comparatif, où l'on trouvera, rangés dans l'ordre de l'alphabet sanscrit, les signes Si-hia, suivis de leurs transcriptions dans l'un et l'autre des textes étudiés; une dernière colonne contiendra les observations touchant la puissance phonétique multiple d'un même signe ou l'affectation de plusieurs caractères différents à la reproduction d'une même syllabe.

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
A		A, Â	A, Â	(8°).
			Â	(28°).
I		Î		
		IA [Ya, yā]	[Ya, yā]	(12°).
			IN	(40°).
U		U? [R, ro]		
U		U		
			U, UT	(11°).
O		OṂ		
Ka		(A) KA, KA, KAIR		(A) Ce caractère n'est pas employé phonétiquement dans le *Lotus*, où les sons *ka* sont représentés par le signe qui suit.
			KA, KÂ [Ki, ga, da (?)]	(10°).
Ki			KI [Ka, kā, go, da (?)]	(10°).
		KI [The (?)]		
		KI	[Ku, kān, ga]	(5°).
			KIN	(51°).
Ku		[Ki]	KU [Kāu, ga]	(5°).
		(B) KU, KṢU		(B) Ce caractère n'est pas employé phonétiquement dans le *Lotus*, où le son *ku* ou *kṣu* est probablement représenté par (v. 7°, *bhikṣu*, et infra, syllabe *khu*).

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ko		KO		
		[Ki]	KÂU [Ku, ga]	(5°).
Ky		KYA		
Khi			KHIN [Khya, ghri]	(6°).
Khu			KHU [Ku (?), kṣu (?)]	(7°) V. syll. *ku* .
Khe		(A) KHE		(A) Ce caractère a une certaine similitude avec (syll. *khi*).
Khy			KHYA [Khin, ghri]	(6°).
Ga		GA		
		[Ki]	GA [Ku, kāu]	(5°).
		(B) GA [Gha, gaṃ]		(B) Ce caractère n'est pas employé phonétiquement dans le *Lotus*.
			GA [Gan, kha]	(12° et 55°).
			GA [Ka, kā, ki, da (?)]	(10°).
		GAM [Ga, gha]		
Gu			GU (?) [Di (?)]	(4°).
		GU		
Gha		GHA [Ga, gaṃ]		(4°).
Gṛ			GṚ [Khin, khya]	(6°).
Ca		CA [Ce]		
			CAN [Tya]	
Ci			CI (?)	(56°).
		CIN		
Ce		CE [Ca]		

IMPRIMERIE NATIONALE.

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Co		CO		
J		J [Jr, jr(o)]		
		[Ṣ, ṣa]	J [Ja, dhr (?), ça, çya, ṣ, ṣa]	(4°).
Ja		JA		
			JA [J, dhr (?), ça, çya, ṣ, ṣa]	(4°).
Je		JE		
Ju		[Çu]	JU, JŪ [ço]	(32°).
Jo		JO [Jva]		
Jr		JR, JR(O) [J]		
Jv		JVA [Jo]		
Ṭha			ṬHA (?)	
Ṭhi		ṬHI [Ṭhe, thi]	[Ti, tī, ḍī]	(13°).
Ṭhe		ṬHE [Thi, ṭhi]	[Ti, tī, ḍī]	(13°).
Ḍa		[Lo]	ḌA [R, ra, la, lo]	(57°).
Ḍi			ḌI (?) [Gu (?)]	(9°).
Ḍe		ḌE		
Ḍḍh		ḌḌHA [Ta, tā, da, dā, dha, dhar, ddha]		
Ṇ		Ṇ		
		Ṇ [Ṇa, na, nā]		
Ṇa		ṆA [Na, nā, ṇ]		
		[Ṇu]	ṆA [Na]	(18°).
Ṇu		ṆU	[Ṇa, na]	

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ṇi			ṆĪ [Ni]	(26°).
Ṇy		ṆYA		
T		T [Ta, tā, te, dha]		
		T [Ta, d]		
			T [Ta]	(26°).
Ta		TA, TĀ [Te, dha, t]		
		TA [T, d]		
		TA, TẢ [Da, dā, dha, dhar, ddha, ḍḍha]		
			TA [T]	(20°).
		TẢ [Thā]		
		TA, TẢ		
		[To]	TA [To]	(4°).
		[Ṛ, r, ra, re, rai]	TA [Dha]	(48°).
Ti		TI		
		TI [Te]		
		TI [Te, de]		
		[Ṭhi, ṭhe, thi]	TI, TĪ [Ḍi]	(30°).
			TI [Dhi]	(27°).
Tu		TU [Tṿu]		
Te		TE [T, ta, tā, dha]		
		TE [Ti]		
		TE [Ti, de]		

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
To		TO	TO [Ta]	
Tv		(?) TVA		
Ty			TYA [Caṇ]	(16°).
		TYU [Tu]		
Tha		THÅ [Tā]		
Thi		THI [Ṭhi, ṭhe]	[Ti, tī, ḍī]	
The		THE (?) [Ki]		
D		D [T, ta]		
		D [Da]		
Da		DA [D]		
			DA, DÅ [Ddha, dra, dha]	(60°).
		DA, DÅ [Dha, dhar, ḍḍha, ta, tā, ddha]		
			DA (?) [Ka, kā, ki, ga]	(21°).
		DAṆ		
			DAN	(68°).
Di		DI [De, ddhi, ddhe, dhi]		
		[Ṭhi, ṭhe, thi]	DĪ [Dī, de]	(13° et 40°).
De		DE [Ddhi, ddhe, dhi, di]		
		DE [Ti, te]		
		DE, DAIḤ [Ddhe]		
Dr			DRA [Daha, dha, da, dā]	(38°).

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ddh		DDHA [Dha, dhar, ḍḍha, ta, tā, da, dā]	DDHA [Dha, da, dā, dra]	(17°).
		DDHI, DDHE [Dhi, di, de]		
		DDHE [Dhi, dhe, dhya]		
		DDHE [De, daiḥ]		
Dha		DHA [T, ta, tā, te]	DHA [Dra, da, dā, ddha]	(32°).
		DHA, DHAR [Ddha, ḍḍha, ta, tā, da, dā]		
		[Ṛ, r, ra, re, rai]	DHA [Ta]	(52°).
		DHA		
Dhi			DHI [Ti]	(27°).
		DHI [Dhe, ddhe, dhya]		
		DHI [Di, de, ddhi, ddhe]		
		DHI(?) [ni, nī, ne]		
Dhe		DHE [Dhya, ddhe, dhi]		
Dhy		DHYA [Ddhe, dhi, dhe]		
Dhr		[Ṣ, ṣa]	DHR(?) [j, ja, ça, ça, ṣ, ṣa]	(6°).
N		N [Na, nā, ṇ, ṇa]		
Na		NA [nā, ṇ, ṇa]		
		NA		
		[Ṇu]	NA [Ṇa]	(4°).
			NAN	(24°).

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Na		NAṂ		
Ni		NI, NĪ [Ne, dhi(?)]		
			NI [Ṇī]	(26°).
		NI		
Nu			NU	(34°).
Ne		NE [Ni, nī, dhi(?)]		
P		P [Pa, pā]		
		P [Pa, pā, paṃ]		
		PA, PÅ [P]		
		PA, PÅ, PAṂ [P]		
Pa			PÅ [Ba, bha, va, rva, hā]	(38°).
			PA [Bha]	(44°).
			PA [Po, pra, bo, bhū]	(19°).
			PA	(50°).
Pi			PI	(18°).
Pu		PU		
Po			PO [Pa, pra, bo, bhū]	
Pra			PRA [Bo, bhū, pa, po]	(30°).
Phu		PHU		
		PHU [Bu, bo, bhu, bhū]	[Bhu? mu?]	
B		B [Va]		
Ba			BA [Bha, va, rva, hā, pā	(54°).

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS»,	NOTES.
Bi		BI [Vi, vya]		
Bu		BU [Bo, bhu, bhū, phu]	[Bhu? mu?]	
			BUD (?)	(1°).
Bo		BO		
			BO [Bhū, pa, pra, po]	(3°).
		BO [Bhu, bhū, phu, bu]	[Bhu? mu?]	
Bh		BH [Bhu]		
Bha			BHA [Pa]	(38°).
		BHA [Va]		
			BHA [Va, rva, hā, pā, ba]	
		BHA, BHÀ [Va]		
		BHÀ [Va (?)]		
Bhi		BHI		
			BHI (?)	(7°).
Bhu		BHU [Bh]		
			BHŪ [Pa, po, pra, bo]	(27°).
		BHU, BHŪ [Phu, bu, bo]	BHU (?) [Mu?]	
Bhe		BHE		
M		M [Ma, m]		
Ma		MA [M, m]		
		MA, MÀ, MAN, MAH		

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ma	嘛	[Mu, mo]	MA, MÀ	(5°).
	麻	MAN	MA, MÀ	(10°).
	摩	MAN	MAN, MAÑ	(61°).
	蔴		MAṆ (?)	(75°).
Mi	彌	MI	MI [Me, māi]	(2°).
Mu	嘛	MU [Mo]	[Ma, mā]	
	牟	MU, MŪ		
	麻	MU [Mo]		
	摩	MU		
	母	[Phu, bu, bo, bhu, bhū]	MU (?) [Bhu?]	
Me	彌	[Mi]	ME, MÄI [Mi]	(39°).
	咩	ME		
Mo	嘛	MO [Mu]	[Ma, mā]	
	麻	MO [Mu]		
My	麥		MYAK [ou Yak?]	(34°).
Ṃ	嘛	Ṃ [M, ma]		
	訶	Ṃ		
Ya	牙	YA, YÄ [Ya]	YA, YÄ	(12°).
	雅		YA (?) ou YAK (?)	(64°).
	麥		YAK (?) [ou Myak]	(34°).
	移	YAN		
Yu	龍	YU, YUN		

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ye		YE		
R		R [Ra, rā, ri]		
			R [Ru]	(26°).
	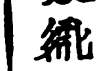	(A) (?) R [Ro]		(A) La marque de netteté de l'estampage sur lequel j'ai travaillé ne m'a pas permis de déterminer avec exactitude lequel de ces deux caractères est celui de l'inscription.
	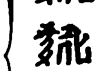	(A) (?) R (?)		
	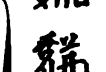	R [Ṛ, ri, re, l]		
		[Lo]	R [Ra, la, lo, ḍa]	(8°).
		R [Ra, re, rai, ṛ]	[Ta, dha]	
Ra		RA, RĀ [R, ri]		
		[Lo]	RA [La, lo, ḍa, r]	(5°).
		RA [Re, rāi, ṛ, r]	[Ta, dha]	
Ri		RI [R, ra, rā]		
		RI [Re, l, ṛ, r]		
		RI		
			RI, RĪ	(67°).
Ru		RŪM		
			RU [R]	(11°).
Re		RE [Ṛ, r, ra], RAI	[Ta, dha]	
		RE [Ṛ, r, ri, l]		
Ro		(?) RO [Ṛ, u (?)]		[Voir Note syllabe R, supra.]
Rva			RVA [Va, hā, pā, ba, bha]	(52°).
		RVA		

IMPRIMERIE NATIONALE.

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
L		L [R, r, ri, re]		
La		LA		
		[Lo]	LA [Ḍa. r, ra, lo]	(22e).
Li		LIN		
			LIN	(21e).
Le		LE		
		LE (?)		
Lo		LO	LO [da, r, ra, la]	
		LO		
		VA [B]		
		VA		
		VA		
Va			VA [Hā, pā, ba, bha, rva]	(52e).
		VA [Bha]		
		VA [Bha, bhā]		
		VA (?) [Bhā]		
		VA		
Vi		VI [Bi, vya]		
			VÎ [Ve]	(69e).
Ve		VE		
			VE [Vī]	(56).
Vy		VYA		

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Vy		VYA [Bi, vi]		
		Ç [Ṣa, ṣam, sa, sam, saṃ]		
Ç		Ç [Ṣ, s]		
			Ç (?)	(37°).
Ça		[Ṣ, ṣa]	ÇA [Çya, ṣ, ṣa, j, ja, dhr (?)]	(14°).
			ÇA	(58°).
Çi		ÇI [Ṣ, ṣe]		
			ÇI (?)	(43°).
Çu		ÇU	[Ço, ju, jū]	
		ÇU [Ço]		
Ço		[Çu]	ÇO [Ju, jū]	(32°).
		ÇO [Çu]		
Çy		[Ṣ, ṣa]	ÇYA [Ça, ṣ, ṣa, j, ja, dhr (?)]	(10°).
Çr			ÇRA (?) [Ṣa (?)]	(75°).
		Ṣ [Ṣa]	Ṣ [Ṣa, j, ja, dhr (?), ça, çya]	
		Ṣ [Ṣe, çi]		
Ṣ		S [S, sa, si]		
		Ṣ [Ṣa, ṣam, sa, sam, saṃ, ç]		
		Ṣ [S, ç]		
		ṢA [Ṣ]	ṢA [Ṣ, j, ja, dhr (?), ça, çya]	
Ṣa		ṢA, ṢAM [Sa, sam, saṃ, ç, ṣ]		
			ṢA [Çra?]	(61°).

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ṣi		ṢI		
Ṣe		ṢE [Ṣ, çi]		
Ṣo		ṢO		
S		S [Sa, si, ç, ṣ]		
		S [Ç, ṣ]		
Sa			SA, SÅ	(45°).
			SA (?) [Su]	(53°).
		SA [S, ṣ, s]		
			SA, SAT	(3° et 33°).
		SA, SAM, SAṂ [Ç, ṣ, ṣa, ṣam]		
			SAṂ	(73°).
		SAṂ	SA, SAṂ	(34°).
		SAN		
Si		SI		
		SI [Sa, s, ṣ]		
		SI		
		SI		
Su		SU	SŪ	(2°).
			SU [Sa?]	(46°).
Sva		SVÅ		
H		H		

		INSCRIPTION DE KIU-YONG-KOUAN déchiffrée PAR MM. WYLIE ET CHAVANNES.	«LOTUS».	NOTES.
Ha		HA, HĂ	HĂ [Sā, pa, bha, rva, va]	(41°).
			HĂ	(10°).
			HAN, HAT	(8°).
Hu			HU [Hō]	(29°).
Hūm		HŪM		
Ho			HO [HU]	(65°).
Hy		HYE		

Sans entreprendre aujourd'hui l'étude approfondie du tableau qui précède au point de vue de l'écriture elle-même et de la méthode qui a présidé à sa formation, nous constaterons simplement qu'à première vue la plus grande partie des signes Si-hia, représentant phonétiquement une même syllabe, paraissent, ainsi que l'avait déjà noté M. Devéria[1], n'avoir entre eux que peu ou point de corrélation. Cela pourrait évidemment tenir à la présence, dans des syllabes à voyelle identique, de plus ou moins de consonnes quiescentes différentes, si, comme le supposait M. Devéria et comme je suis porté à le croire moi-même d'après certaines analogies syntactiques, la langue tangoutaine était apparentée au tibétain. — Mais cette hypothèse me suggère plusieurs réflexions dont voici les principales : Les textes des dhāraṇīs de Kiu-yong-kouan n'étant que des transcriptions phonétiques, on ne voit pas bien pour quel motif

[1] *Op. cit.*, p. 27.

leur auteur se serait servi de caractères à consonnes quiescentes, puisque, ces consonnes ne jouant qu'un rôle purement étymologique et n'apportant à l'articulation essentielle aucune ou presque aucune modification, et aucun élément phonique nouveau, il pouvait aussi bien employer les caractères représentatifs de l'articulation simple, dépouillée de quiescentes. Je ferai ensuite observer que les émissions vocales simples, telles que *a* par exemple, sont représentées par des signes déjà compliqués (— *a*) qui ne servent point à la composition de dérivés et dont les composantes, si elles servent à la formation de caractères ayant cette voyelle pour finale [— *ka*], se retrouvent également dans d'autres caractères, par exemple, dont la voyelle finale est constamment un *i* et la consonne initiale une dentale [*t* ou *d*].

Enfin, pour expliquer la multiplicité des traits des caractères tangoutains, M. Devéria concluait au groupement, en un seul monogramme, du mot thématique avec ses quiescentes et les affixes désinentiels réglant son rôle dans la phrase. Cette supposition ne m'a pas été confirmée, car j'ai retrouvé, sans aucune modification graphique, quoique placés dans la phrase aux différents cas de la déclinaison, tous les caractères dont j'étais parvenu à découvrir le sens. D'ailleurs, ces mots eux-mêmes sont, assez fréquemment, accompagnés de caractères qui ne correspondent pas aux caractères du texte chinois, et qui m'ont paru être des suffixes casuels ou de conjugaison.

Et cependant, si l'écriture tangoutaine n'est pas un système alphabétique ou syllabique analogue au système créé par les Jou-tchen, elle ne saurait, vraisemblablement, pas non plus n'être qu'une servile imitation de l'écriture chinoise, car, suivant l'observation très juste de M. Devéria, elle n'aurait pu pré-

valoir sur l'emploi de celle-ci, déjà parvenue à sa perfection, et dont les caractères eussent pu, tout en gardant leur signification, recevoir la prononciation tangoutaine.

DEUXIÈME PARTIE.

SIGNIFICATIONS.

Il entrait dans mon dessein primitif de donner sous ce titre, et avec certains développements, en même temps que les résultats auxquels j'étais parvenu, l'exposé de la méthode qui m'avait conduit au déchiffrement d'un assez grand nombre de caractères Si-hia. Cette façon de procéder aurait eu le double avantage de mettre un peu de vie et d'intérêt dans un sujet autrement fort aride, et de fournir aux orientalistes désireux de me suivre dans mes recherches un moyen de contrôle et de vérification. Je regrette que le temps ne me permette de présenter ici qu'une liste de mots Si-hia suivisde leurs équivalents en chinois; mais je tiens à donner l'assurance que le plus étroit scrupule a été apporté à cette partie de ma tâche, et que je n'ai tenu un caractère pour déchiffré que lorsque trois exemples au moins me l'avaient montré dans des expressions différentes avec une même signification.

Je ferai suivre d'un *B* entre crochets [B] les caractères dont le Dr Bushell avait déjà découvert le sens.

NUMÉRATION.

一.

二 [B].

三 [B].

四 [B].

五 [B].

六 [B].

七 [B].

八 [B].

九.
九 [B].
十 [B].
十 [B].
百 [B].
千 [B].
萬 [B].
億.

Le caractère , donné par le Dr Bushell comme représentant le nombre *neuf*, figure plusieurs fois dans le texte du *Lotus*, sans qu'il m'ait été possible de déterminer sa signification. Quant à qui serait, d'après le Dr Bushell, un doublet du nombre *dix*, je ne l'ai retrouvé nulle part dans le *Lotus*.

VOCABULAIRE.

妙, 美, 嘉.
法.
華.
經.
相', 瑞(?).
瑞.
序.
受.
土, 國.
— (dans — 心, — 聲).
是, 此, 斯.
因, 故, 緣.
" " "
世.
中, 間.
乘.
文.
山.
大 [B].
俱.
說, 講, 宣, 暢, 述.
諸, 普.
後.
性.
東.
傳, 轉.

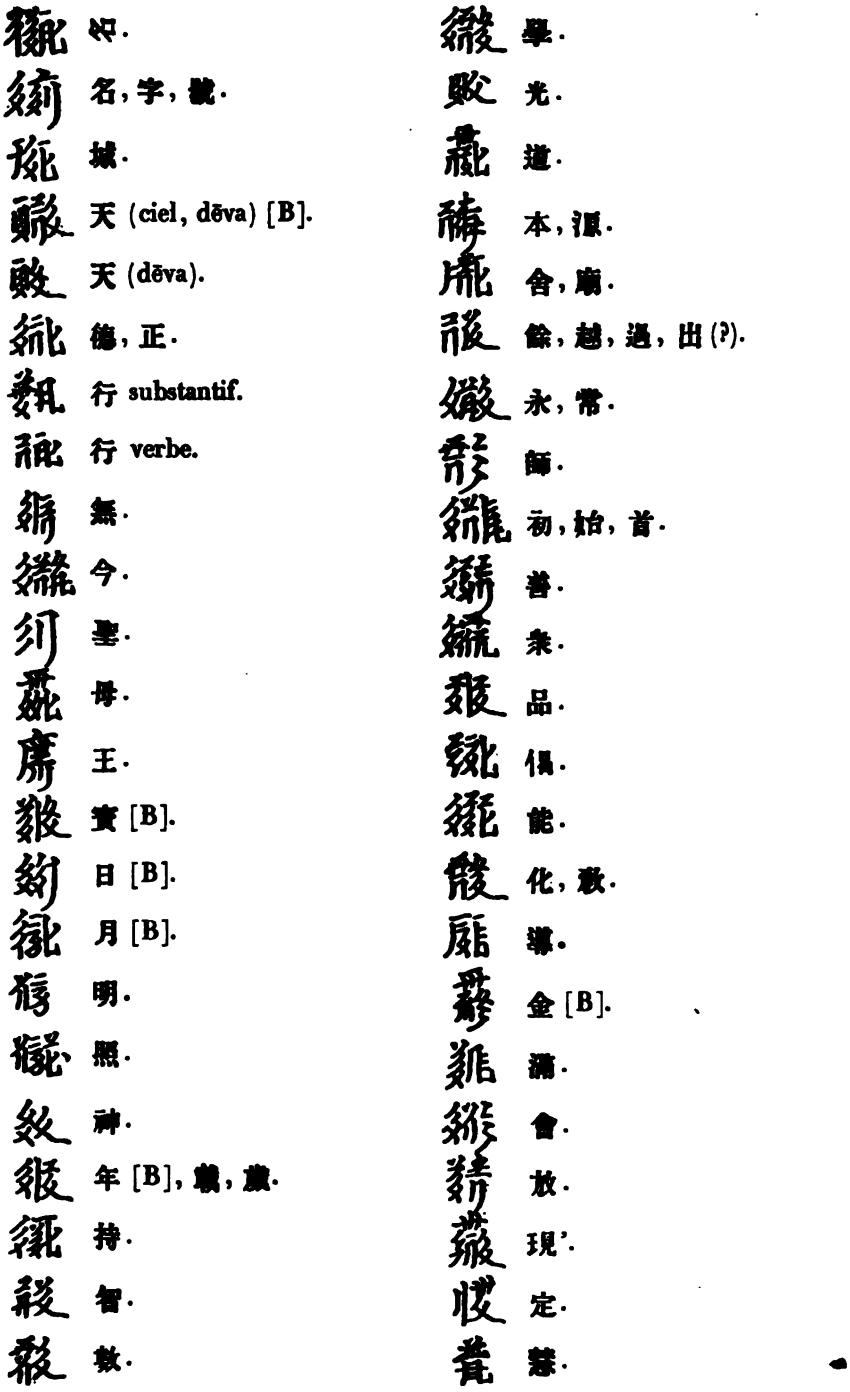

IMPRIMERIE NATIONALE.

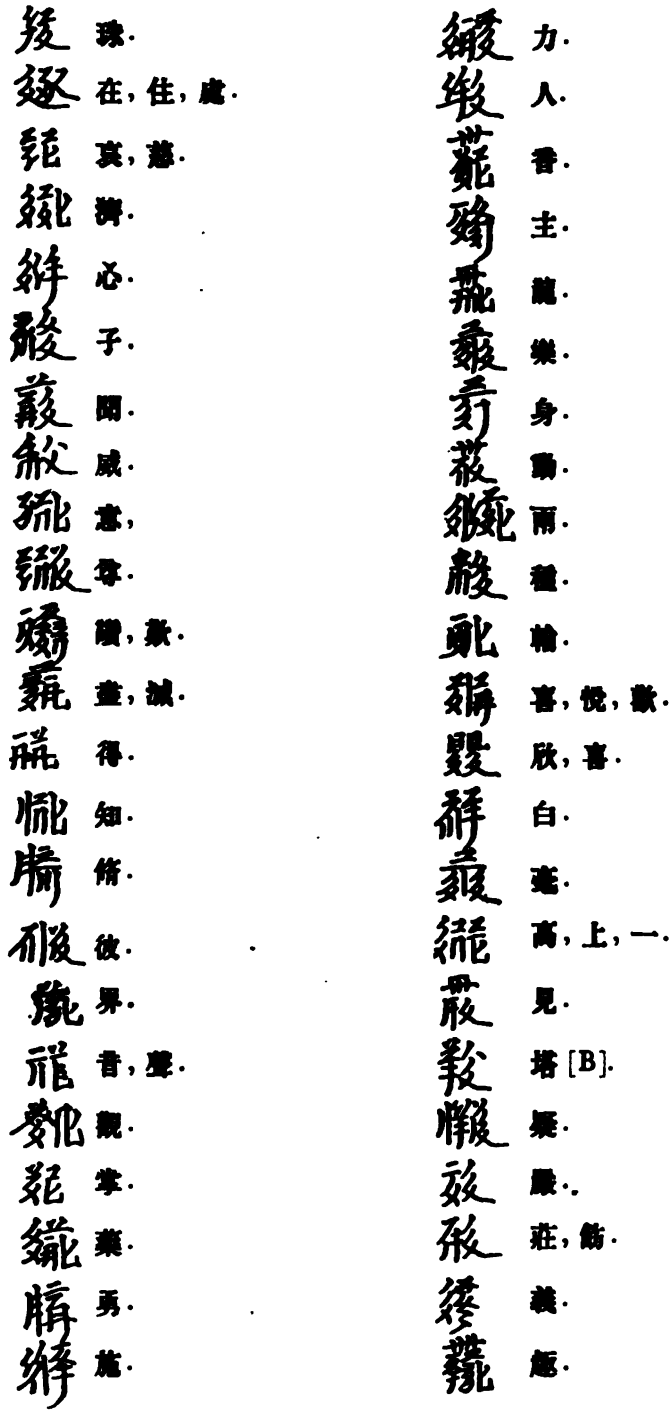
珠.
在, 住, 處.
真, 慈.
淨.
必.
子.
聞.
威.
意,
尊.
讚, 歎.
盡, 滅.
得.
知.
脩.
彼.
界.
音, 聲.
觀.
掌.
藥.
勇.
施.
力.
人.
香.
主.
龍.
樂.
身.
動.
雨.
種.
輪.
喜, 悅, 歡.
欣, 喜.
白.
毫.
高, 上, 一.
見.
塔 [B].
疑.
嚴.
莊, 飾.
義.
愛.

清.
苦.
膝.
求.
車.
捨.

服.
蹲.
林.
供.
演.

CARACTÈRES ENCORE DOUTEUX.

淨.
西.
根, 機.
喰.
典.
多.
宗, 崇, 敬, 重.

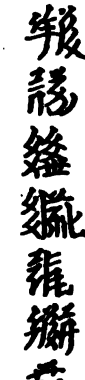
信.
入.
量.
時.
昔.
丞, 度.
有.

MARQUES ET PARTICULES DIVERSES.

不, 非, 無.

復, 及, 又, 並, 後(?).

復, 亦.

亦.

皆, 俱, 咸, 悉 (marque de totalité).

等 (suffixe de pluralité).

何.

[illegible] 若, 藏.

[illegible] (marque du génitif = 之) (?), postposition marque du datif ou attributif (?).

[illegible] postposition marque de l'instrumental (?)

[illegible] postposition marque du locatif (?).

[illegible] *idem*.

[illegible] marque du passé (?).

[illegible] 者 (?). Particule dont le sens et le rôle ne sont pas encore très bien élucidés.

[illegible] 如, 若 (postposition = comme, semblable à).

CARACTÈRES DIVERS DÉCHIFFRÉS PAR LE D^r^ BUSHELL
ET QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LE *LOTUS*.

[illegible] 黃.
[illegible] 兩 (tael).
[illegible] 祐.
[illegible] 民.
[illegible] 安.
[illegible] 甲 caractère cyclique.
[illegible] 戊 *idem*.
[illegible] 正 (dans 正 月).
[illegible] 戌 caractère cyclique.
[illegible] 子 *idem*.
[illegible] 安.
[illegible] 緍.
[illegible] 錢.

TROISIÈME PARTIE.

PRONONCIATIONS ET SIGNIFICATIONS.

Je réunis dans ce paragraphe les caractères, en trop petit nombre malheureusement, dont nous possédons la prononciation en même temps que le sens. Je me suis, ici, légèrement écarté de la règle que je m'étais fixée de ne donner que des résultats positivement acquis, et la liste qui suit comprend les caractères rencontrés avec ce double usage dans les textes examinés jusqu'à ce jour, alors même que leur valeur phonétique était connue sans que le sens le fût, ou inversement; pour un seul, ni la prononciation, ni le sens, n'ont pu encore être déterminés.

De, ddhe, ḍaiḥ, 後.

Le (?) 說, etc.

Nāṃ 現.

Le 見.

Ma 光.

Mu 動.

Mi 聞.

Ti, te 品 (?).

Me 聞, 寂 (?).

Nan 深 (?).

Ta 者 (?).

Ri, re 得 (?).

[illegible] Gu 固 (?).

[illegible] Va 快 (?).

[illegible] Ye 欲 (?).

[illegible] 稚 ou *Li* (54°) 根 (?), 樓 (?).

[illegible] Pa. Ce caractère (qui est employé en transcription dans le nom de *Utpala*) figure deux fois dans l'expression [illegible] qui correspond à 般涅槃 = *pari-nirvāṇa*, et quoique penchant moi-même pour l'hypothèse phonétique, j'hésite encore à décider si ce caractère et les suivants ont été pris phonétiquement ou avec leur sens.

[illegible] Ḍe. L'observation ci-dessus s'applique à ce caractère, qui se représente quatre fois : deux fois dans l'expression *parinirvāṇa*, et deux fois dans celle de *nir-vāṇa*. La syllabe *ḍe* pourrait, par un changement de la cérébrale *ḍ* en *n*, avoir été employée pour représenter la syllabe *ni*; c'est d'ailleurs sur cette considération que s'appuie ma préférence pour l'hypothèse phonétique.

[illegible] Sa, sat ?

[illegible] Ku, kṣu ?

[illegible] Ga, gha, gaṃ ?

[illegible] Hā somptueux (?).

[illegible] Bo ?

[illegible] Nī ?

[illegible] Ṛ (?) ?

[illegible] Ī ?

[illegible] Mi (?) 蜜 (?).

[illegible] ? 等.

[illegible] ? ?

QUATRIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES.

Le *substantif*. — Les substantifs en apposition se construisent comme en chinois et suivant la même règle de position. Ex :

Yaçodharā, mère de *Rāhula*.

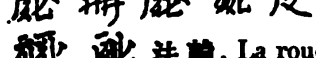 法輪, La roue de la Loi.

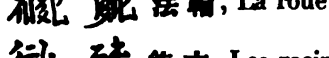 德本, Les racines de vertu.

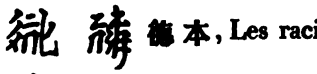 佛慧, La science du Tathāgata.

Lorsque la clarté ou l'euphonie l'exigent, la particule , correspondant alors au chinois 之, est intercalée. Ex. :

衆會之心, le sentiment, la pensée des quatre assemblées.

Mais, dans la plupart des cas, joue le rôle d'un suffixe marquant soit le datif, soit l'attributif. Ex. :

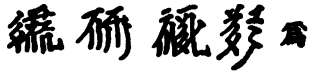 爲衆講法, Expliquer la Loi aux foules.

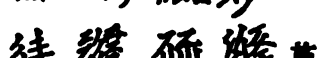 施于佛僧, Donner une offrande aux Sugatas et aux prêtres.

L'*instrumental* est indiqué par la postposition . Ex. :

以慈修身, Gouverner son corps par la charité.

以喻爲衆講法, Expliquer la Loi aux foules par des exemples.

Le *locatif* a pour marques, outre [illegible], postposition qui correspond au chinois 中 et 間, les signes [illegible] et [illegible]. Ex. :

[illegible], 於此悉見, Du lieu où je suis, je vois tout cela.
[illegible] 於此世界, Dans ces mondes.

L'*adjectif*. — Ainsi que le Dr Bushell l'avait noté, j'ai trouvé, dans le *Lotus*, un petit nombre de cas dans lesquels l'adjectif est placé après le substantif; ex. : [illegible] 白毫相, le signe de l'*ūrṇa*. Mais les exemples du contraire sont, cependant, la presque totalité. Il serait, d'ailleurs, possible que la place des adjectifs relativement aux mots qu'ils qualifient fût fixée, en Si-hia, par certaines règles d'euphonie analogues à celles de la langue française elle-même, qui exige que l'on dise « des cheveux blancs » et « une belle maison ».

Le *verbe*. — De même qu'en chinois, le verbe, en tangoutain, n'a point de conjugaison proprement dite. Les temps y sont indiqués, quelquefois simplement par le contexte, soit par des particules spécifiant que l'action a eu, a, ou aura lieu, et les noms ou pronoms préfixés suffisent à faire connaître l'auteur de cette action.

La seule — et considérable — différence entre le Si-hia et le chinois, en ce qui touche le verbe, est la place qui lui est assignée dans la construction. Il est en effet, en Si-hia, rejeté à la fin de la phrase, après tous ses compléments, ainsi qu'on l'a peut-être déjà remarqué dans quelques-uns des exemples cités plus haut. En voici d'autres :

[illegible], 觀世音, Avalōkitēçvara.

, 行脩道得, Marcher dans la voie du Yŏga et en avoir des fruits.

= 東方萬八千土照, Illuminer les 18,000 terres de l'Orient.

佛智求見(菩薩), On les voit demander la science des Tathăgatas.

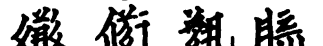 常脩梵行, Être constant observateur de la conduite religieuse.

Il existe, en maints passages, soit à la fin d'un membre de phrase, soit après un verbe, certaines particules dont le sens et le rôle m'échappent encore, mais qui me paraissent avoir un emploi assez analogue à celui des particules chinoises marquant la relativité (所, 者), ou indiquant que le verbe gouverne tel ou tel cas de la déclinaison ou se trouve employé dans un sens passif. Je m'étais tout particulièrement appliqué à l'étude de ces particules dont l'importance n'échappe à personne, puisque ce sont celles qui ont mission de régler les rapports des mots entre eux dès que ces rapports viennent à se compliquer de façon que la seule règle de position ne suffise plus à les exprimer. Mais l'extraordinaire diversité des cas dans lesquels se trouvait employée une même particule la revêtait d'un tel bariolage de sens qu'il m'est demeuré impossible d'en choisir un qui répondît, ou à peu près, à tous et à chacun de ces cas. Je citerai comme exemple *ta*, qui, dans le plus grand nombre des passages où il est employé, équivaut à la particule chinoise bien connue 者; mais ce serait une erreur de rendre toujours l'un par l'autre, erreur plus grave, certainement que de traduire, par exemple, ce même 者 par une expression française unique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Quoi qu'il en soit, et encore que cette réflexion eût dû m'encourager à donner, telles quelles, mes conjectures, j'ai jugé plus prudent de m'abstenir jusqu'à ce que la suite de mes recherches me mette à même de m'aventurer avec plus de certitude dans une région trop obscure encore et où je craindrais d'être moins guidé qu'égaré par les lueurs falotes et mouvantes que l'on y entrevoit.

經題元明俱無添品二字下每卷同○宋無譯號○譯號明無三藏二字○共下元明俱有達摩二字○多下元有添品第六四字明有添品二字○品目上元明俱無經名

殖三本俱作植下同

添品妙法蓮華經卷第一

〔麗在〕〔宋樹〕〔元樹〕〔明輔〕

隋天竺三藏闍那崛多共笈多譯

妙法蓮華經序品第一

如是我聞。一時佛住王舍城耆闍崛山中。與大比丘衆萬二千人俱。皆是阿羅漢。諸漏已盡。無復煩惱。逮得己利。盡諸有結。心得自在。其名曰阿若憍陳如。摩訶迦葉。優樓頻螺迦葉。伽耶迦葉。那提迦葉。舍利弗。大目乾連。摩訶迦旃延。阿㝹樓馱。劫賓那。憍梵波提。離波多。畢陵伽婆蹉。薄拘羅。摩訶拘絺羅。難陀。孫陀羅難陀。富樓那彌多羅尼子。須菩提。阿難。羅睺羅。如是衆所知識大阿羅漢等。復有學無學二千人。摩訶波闍波提比丘尼。與眷屬六千人俱。羅睺羅母耶輸陀羅比丘尼。亦與眷屬俱。菩薩摩訶薩八萬人。皆於阿耨多羅三藐三菩提不退轉。皆得陀羅尼樂說辯才。轉不退轉法輪。供養無量百千諸佛。於諸佛所殖衆德本。常爲諸佛之所稱歎。以慈修身。善入佛慧。通達大智。到於彼岸。名稱普

TEXTE CHINOIS CORRESPONDANT AU TEXTE SI-HIA

DE LA PLANCHE CI-CONTRE.

NOTES

SUR LA PLANCHE DE TEXTE SI-HIA.

La planche ci-jointe reproduit les trois premières feuilles du texte Si-hia du *Lotus*, et comprend un total de trois cent cinq caractères que nous avons tous numérotés pour la commodité des recherches. En regard de chacun de ces caractères nous avons placé le signe chinois qui lui correspond, suivi d'un point d'interrogation lorsque l'équivalence reste douteuse, et entouré d'un cercle dans les cas où ce caractère est une simple transcription phonétique.

De plus, toutes les fois qu'un caractère s'est rencontré à plusieurs reprises dans les trois feuilles reproduites ici, il nous a paru bon d'en faire mention par le rappel, dans les présentes notes, des numéros du texte.

Enfin, nous avons cru devoir indiquer, par les marques ordinaires de ponctuation chinoise, la séparation des clauses et des phrases, et souscrire à chaque caractère chinois des signes de numération chinoise marquant sa position dans la phrase, qu'il sera ainsi aisé de reconstituer dans sa construction primitive. Nous espérons, de cette façon, mettre le lecteur mieux à même de se rendre compte des différences syntactiques du Chinois et du Si-hia, et de faire peut-être des observations ou des rapprochements qui aideront à la découverte des affinités ou des origines de cette dernière langue.

1. 1, 30 = 妙. Dans d'autres passages, ce signe correspond aux caractères chinois 嘉 et 美.
2. 2, 13, 31, 267 = 法.
3. 3, 32 = 華.
4. 4, 33 = 淨 (?).

5. 5, 34 = 經.

6. 6, 35 = 典 (?).

7. 7, 38 = 一.

8. 8, 39 = 第 (?) postposition du numéral ordinal (?).

9. Ce caractère ne se représente plus dans la partie du *Lotus* dépouillée jusqu'à présent. Il correspond ici au caractère chinois 姚 *yao*, qui est le nom patronymique du fondateur de la dynastie des Ts'in postérieurs [後秦] établie par 姚萇 dans la 9ᵉ année T'ai-yuan 太元 (384 p. C.) du règne de l'empereur Hiao-wou 孝武 de la dynastie des Tsin orientaux 東晉. — Le caractère Si-hia en question serait donc, vraisemblablement, une transcription phonétique du signe chinois 姚 *yao*.

10. Ce caractère se présente trois fois dans le texte des préfaces du *Lotus*, et semble correspondre partout au caractère chinois 秦, nom de la dynastie citée sous le nº 9. On peut donc le considérer comme la transcription phonétique de 秦.

11, 12. J'ai retrouvé cette même expression dans l'une des préfaces du *Lotus*, celle, malheureusement, dont l'absence de version chinoise ne m'a pas permis de pousser le déchiffrement assez loin. Cette expression correspondrait, ici, à celle de 三藏 = Tripiṭaka, du texte chinois. Toutefois, la numérale 三 étant, sans exception, représentée partout par le caractère Si-hia 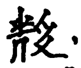 , il ne saurait s'agir ici d'une traduction littérale du terme chinois 三藏.

13. 2, 13, 31, 267 = 法.

14. = 師.

15. 15 = (鳩), 97, 137 = (憍), 154 = (拘).

16. = (摩).

17. 17, 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256 = (羅).

18. Je n'ai rencontré nulle part ailleurs ce caractère, qui devrait, ici, correspondre au signe chinois (什), transcription de la syllabe *ji* du nom de Kumārajīva. Je dois, d'ailleurs, signaler ici une autre transcription du même nom, qui figure dans la seconde préface du *Lotus*. Dans ce passage, le nom de Kumārajīva, transcrit au moyen des mêmes caractères chinois 鳩摩羅什, est représenté en Si-hia par . On remarquera, non seulement que les deux séries de caractères n'ont

aucun signe commun, mais aussi qu'il n'existe entre les caractères correspondants des deux séries aucune analogie de forme.

19. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

20. = 翻 (?), 譯 (?).

21. = 今 (?).

22. Ce caractère, que je n'ai encore pu identifier, figure deux fois dans l'expression 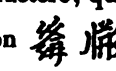 , qui semble correspondre, dans le texte chinois, à celle de 如來 = Tathāgata.

23. = 天. On trouve, dans le texte du *Lotus*, le caractère Si-hia employé pour représenter le même caractère chinois 天, mais dans son acception plus restreinte de « dēva ». La similitude des deux signes Si-hia ne laissera pas d'attirer l'attention du lecteur et sera peut-être de nature à fournir quelque induction sur la structure des caractères Si-hia et la méthode qui a présidé à leur formation.

24. J'ai retrouvé ailleurs l'expression 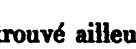 , dans un passage où elle correspondrait au composé chinois 天子. Quant au caractère , il se présente employé seul dans une phrase où il semble être l'équivalent de 帝. La synonymie des deux termes chinois permettrait donc de considérer comme ayant le sens de 帝.

25. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

26. Je n'ai pas réussi, jusqu'à présent, à déterminer le sens de ce caractère, bien qu'il se rencontre fréquemment dans le *Lotus*.

27. = 重 (?).

28. Ce caractère ne figure que dans la seconde préface où il est joint au précédent et paraît correspondre à l'expression chinoise 重音 avec le sens de « collationner ».

29. Je n'ai rencontré ce caractère qu'une fois et n'ai pu déterminer son sens.

30. 1, 30 = 妙.

31. 2, 13, 31, 267 = 法.

32. 3, 32 = 華.

33. 4, 33 = 淨 (?).

34. 5, 34 = 經.

35. 6, 35 = 典 (?).

36. = 序.

37. = 品 (?).

38. 7, 38 = 一.

39. 8, 39 = 第, postp.

40. 40, 180 = 是. Ce caractère, dans tous les passages où nous l'avons rencontré, équivaut aux démonstratifs chinois 是, 此, 斯.

41. 41, 181 = 如. Postposition qui, dans tous les passages où nous l'avons rencontrée, équivaut aux prépositions chinoises 如, 若. On remarquera la similitude de ce caractère avec le n° 49 *infra*.

42. Je n'ai retrouvé ce caractère nulle part ailleurs.

43. Dans la plupart des passages où figure ce caractère, il paraît être soit le pronom personnel 我, soit, comme ici, un affixe mettant le verbe à la première personne. Dans deux ou trois cas seulement son rôle m'a semblé inexplicable.

44. Ce caractère, que j'ai noté en tout six fois et qui correspondrait, ici, au signe chinois — dans l'expression — 聘, ne s'est représenté qu'une seule fois avec ce sens, dans la phrase — — 塔廟, traduite en Si-hia par . Dans aucun des quatre autres cas le sens de — ne peut lui être attribué, et il semblerait y jouer plutôt un rôle vaguement analogue à celui de certaines particules chinoises explétives ou initiales.

45. = 聘 (?).

46. 46, 276, 282, 290, 300 = (佛).

47. = 王.

48. = 舍, 廟. Ce caractère est employé indifféremment, dans le *Lotus* Si-hia, pour rendre les mots chinois précités. Dans un cas, le terme 寺 est traduit en Si-hia par les deux caractères dont le sens littéral est 衆舍 = *saṃghārāma* ou *vihāra*. — Ici, 王舍城 est le nom de la ville de Rājagṛha.

49. = 城 (?). On remarquera la similitude de ce caractère avec le n° 41.

50. Ici = (書), ailleurs = (業) et (祇).

51. 51 = (閻), 103, 109, 113, 117 = (業), 118 = (舍), 202 = (閻).

52. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs. Il semble devoir être ici la transcription phonétique de 鷲, dernière syllabe du nom de la montagne Gṛdhrakūṭa.

53. = 山, 嶽.

54. = 中; 間.

55. = 住, 處, 在.

56. 121, 186, 304 = 大.

57. 205, 223 = (比).

58. 206, 224 = .

59. 182, 284 = .

60. 234 = .

61. 196 = . On peut remarquer ici une certaine analogie entre les modes de formation du signe et du caractère chinois . On trouve en effet dans les deux cas une composante symbolique : . La numérale Si-hia (n° 7) semble procéder du même principe, et, si l'on rapproche de cette remarque celle du n° 23, la présence d'éléments symboliques ou spécifiques dans les caractères Si-hia serait admissible, ces éléments pouvant, ou non, coexister avec les radicaux, comme d'ailleurs, dans le signe chinois . Mais, s'il en était ainsi, nous nous trouverions alors en présence d'une écriture formée suivant la méthode chinoise, avec cette différence, peut-être, que les autres traits composant les caractères seraient des éléments alphabétiques ou syllabiques. Et comment expliquer, alors, la dissemblance — signalée déjà par M. Devéria et rappelée dans la Notice qui précède — existant entre les signes Si-hia employés pour représenter phonétiquement une même syllabe? Tout en priant le lecteur de se reporter au travail de M. Devéria et aux remarques générales qui terminent la partie « Prononciations » de notre Notice, procédons d'autre part à un court travail d'analyse, et considérons le caractère , qui est couramment employé pour représenter les syllabes *mi*, *me* et *māi*, et pour rendre le sens de . Il ne s'agit ici que d'un monosyllabe, car si l'on peut admettre l'adjonction d'un *t* à la diphtongue pour représenter plus exactement la syllabe *māit* dans *Māitreya*, il n'en va point de même pour *me* dans *Sumeru*. Or, pour transcrire la consonne *m* et la voyelle *i*, *e* ou *āi* — articulation essentiellement simple — nous trouvons, en treize traits de pinceau, au moins quatre eléments que l'analyse de quelques caractères suffit à faire immédiatement distinguer; ce sont : , , et . Prenons maintenant ces composantes, soit isolément, soit réunies deux à deux, et examinons le tableau syllabique de la Notice, sous les initiales *m* et les finales *i*, *e* et *āi* : à peine y découvrirons-nous, dans un ou deux cas, un des éléments précités, et encore ne sera-ce que pour le retrouver dans d'autres caractères n'ayant avec la voyelle *mi*, *me* ou *māi* aucun rapport de prononciation. N'est-ce pas dire que, si l'écriture Si-hia est alphabétique ou syllabique, ou simplement phonétique — et, à mon sentiment, elle ne saurait manquer de l'être à un degré plus ou moins grand — sa loi et ses règles nous échappent encore complètement?

Abstraction faite, pour un instant, de cette question, reprenons l'examen du caractère que nous venons d'analyser, et de ses composantes. Il ne sera pas besoin d'une longue étude de quelques caractères pour constater que tout au moins les composantes et concourent à la formation d'un assez grand nombre de signes dans lesquels ils paraissent jouer un rôle analogue à celui des classifiques chinoises plutôt qu'un rôle phonétique, car j'ai pu me convaincre de l'absolue dissimilitude de prononciation de caractères ayant une même composante semblablement placée. C'est du reste ce fait qui m'a conduit, dès le début de mes recherches, à établir un répertoire de tous les caractères Si-hia que je rencontrais, en les rangeant par radicaux. J'ai trouvé jusqu'ici 196 de ces radicaux, parmi lesquels je citerai, comme les plus fréquents : (à distinguer de et de), (à distinguer de et de), , , , , (à distinguer de et de), etc. Je ne ferai, d'ailleurs, pas difficulté d'avouer que l'analogie est plus apparente que réelle, car tandis que la classification chinoise, faite après coup, s'est appliquée à plier aux besoins d'une lexicographie factice des caractères procédant de modes de formation très différents, l'écriture Si-hia, créée de toutes pièces et n'ayant point eu à passer par des phases d'évolution, doit avoir été conçue par son inventeur suivant un principe tout opposé consistant à forger des caractères d'après une méthode uniforme de dérivation ou de construction, faute de quoi, selon la remarque très juste de M. Devéria, elle ne fût point née viable et n'eût point subsisté à côté d'écritures alphabétiques ou monogrammatiques aussi perfectionnées que le tibétain ou le chinois. Le système imaginé par Tchao Te-ming devait donc présenter certains avantages. Les radicaux ou classifiques en auraient-ils été la base ou l'une des bases principales? A ces radicaux, déjà caractéristiques de séries ou d'espèces, aurait-on juxtaposé des éléments symboliques qui eussent fait avec eux double emploi? Comment, alors, ne trouve-t-on trace ni des uns ni des autres dans une série homogène telle que, par exemple, celle des numérales qui nous est presque en entier connue? Faut-il considérer la différence entre les deux caractères correspondant à deux acceptions du mot (n° 23) comme le résultat de l'addition à l'un des deux d'éléments représentant des quiescentes étymologiques et nous voir ramenés devant le problème phonétique, alphabétique ou syllabique, ou au moyen-terme idéo-alphabétique? Et, dans ce cas particulier, pourquoi des quiescentes viendraient-elles surcharger le signe répondant à l'idée simple, alors que le dérivé en serait dépouillé? C'est sur ces points d'interrogation, et en

m'excusant auprès du lecteur d'avoir si longtemps retenu son attention pour reconnaître l'impossibilité où je suis de formuler une conclusion ou de me prononcer en faveur d'une hypothèse, que se termine cette note dans laquelle je me suis laissé entraîner à présenter, au courant de la plume, des réflexions confuses encore et que je m'étais tout d'abord promis de réserver pour une étude ultérieure plus mûrie.

62. 197, 211, 274 = 千.

63. 198, 212, = 人.

64. 213, 230 = 俱 (?).

65. 214, 231. Je n'ai que rarement trouvé les deux caractères 64 et 65 employés séparément, le deuxième particulièrement. Ils forment le plus fréquemment une expression double placée à la fin des énumérations et correspondant au chinois 與 ○ ○ ○ 俱. Mais si le caractère n° 64 m'a semblé pouvoir répondre au sens de 俱, le suivant ne paraît point s'accommoder, dans l'unique cas où je l'ai trouvé employé isolément, du sens de 與.

66. 66, 81, 240, 262 = 皆. Ailleurs = 俱, 咸, 悉.

67. 95, 130, 187, 241 = (阿).

68. 68 = (羅), 107 = (螺), 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256 = (羅).

69. 189 = (漢).

70.

71. 83, 275, 281, 289 = 諸.

72.

73. De ces deux caractères, que j'ai rencontrés assez souvent, mais inversés (73, 72), dans des passages où ils correspondent à l'expression chinoise 過去, le second seul se présente isolément dans trois ou quatre cas et paraît être une marque du passé préfixée au verbe. Ce sens s'adapterait d'ailleurs également bien dans l'expression 過去 qui deviendrait simplement 已過. Ici, ces deux caractères font partie de la phrase 諸漏已盡, où l'on voit que le signe n° 73 garde son rôle du marque du passé à l'égard du verbe 盡 qui le suit. Il reste à identifier le n° 72, dont la signification doit être celle de « faute, souillure », puisque la phrase chinoise est la traduction du sanscrit *kṣīṇāçrava* « (en qui) toutes souillures sont détruites ». Or, si le caractère chinois 過, qui, nous l'avons vu plus haut, pourrait répondre au caractère Si-hia n° 72 avec le sens de « passé, écoulé » dans les expressions 過去 ou 已過, possède également le sens de « faute, souillure », il ne s'ensuit pas nécessairement que la langue Si-hia ait offert

IMPRIMERIE NATIONALE.

au traducteur du *Lotus* la ressource d'un signe répondant aussi exactement à toutes les significations du mot 過. Du reste, le texte chinois ne porte point 過, mais 漏, qui veut dire « couler, s'écouler, stiller » et dont l'emploi, pour rendre le terme *āçrava*, fut motivé par ce fait que les Bouddhistes faisaient dériver ce terme de la racine *sru*. Sur cette sorte de calembour étymologique, nous ne saurions mieux faire que de prier le lecteur de se référer aux excellentes notes de Burnouf (*Lotus*, appendice n° XIV).

Dans tous les cas, l'emploi de 漏 dans le présent passage, avec le sens de « couler, stiller », permet précisément, à notre avis, de considérer le signe Si-hia n° 72 comme pouvant répondre également à 過 dans son acception de « passé, écoulé ». Ce n'est là toutefois qu'une conjecture que je donne pour ce qu'elle vaut.

74. = 盡, 滅.

75. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

76. (Même observation.)

77. 227 = 亦 (?). Ce caractère, qui, dans la plupart des cas, correspond à 亦, se trouve également dans certains passages où le texte chinois donne 復 et 及. Aussi son sens et son rôle restent-ils encore quelque peu obscurs.

78. 195 = 無 (?). Cette particule Si-hia correspond constamment au caractère chinois 無, mais comme elle est parfois préposée et d'autres fois postposée, j'ai cru devoir la faire suivre d'un point d'interrogation pour marquer l'incertitude dans laquelle je suis sur son rôle exact.

79. 88 = 己 (?), 自 (?).

80. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

81. 66, 240, 262 = 皆, 俱, 咸, 悉.

82. 90, 263 = 得.

83. 71, 275, 281, 289 = 諸.

84. 193 = 有 (?). Ce caractère est très fréquent dans notre texte, où il correspond constamment à 有 et occupe la place ordinaire du verbe en Si-hia. Comme je ne m'explique pas très bien le rôle qu'il joue ici après 諸, je l'ai noté cependant d'un point d'interrogation.

85. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

86. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs dans le *Lotus*, mais il figure, avec le son ī (?) dans les inscriptions phonétiques de Kiu-yong-kouan. On remarquera que le caractère 盡 n'est plus rendu, ici, par le signe Si-hia qui lui correspondait plus haut (n° 74).

87. = 心.

88. 79 = 自 (?), 己 (?).

89. Ce caractère qui, joint au précédent, est partout l'équivalent de l'expression chinoise 自在, correspond, dans le seul passage où il se trouve employé isolément (各領四天下), au caractère chinois 領 « commander, régir, être maître de ». Évidemment, ce dernier sens est plus conforme à l'étymologie sanscrite, puisque *īçvara* = « maître, seigneur, puissant », mais c'est là une acception que ne possède point en lui-même le caractère chinois 在, et, à moins qu'elle ne lui ait été conférée par la tradition des premiers traducteurs des canons bouddhiques, il serait surprenant de la voir passée dans la version Si-hia. Je pencherais néanmoins, quant à moi, en faveur de l'attribution au présent signe du sens « dominer, régir, être maître de ».

90. 82, 263 = 得.

91. Pronom de la 3e personne (??).

92. 277, 291 = 之. Cette particule est une de celles qui jouent un rôle assez important dans la phrase Si-hia, et elle peut être, pour la variété de ses attributions, comparée au 之 chinois dont elle est l'équivalent. Le plus souvent marque du génitif — comme ici probablement, — elle sert aussi, fréquemment, à placer au datif, et parfois à l'ablatif le ou les mots qui la précèdent.

93. = 名, 號, 字.

94. = 者 (?), 所 (?) = *ta*, *tā* (d'après l'inscription de Kiu-yong-kouan). Cette particule, dont j'ai parlé déjà à la fin de la Notice, avait attiré tout spécialement mon attention en raison de l'importance que je lui supposais. Mais je l'ai trouvée de sens si fuyant que j'attendrai d'avoir réuni un plus grand nombre d'observations sur son emploi, pour l'étudier de plus près.

95. 67, 130, 187, 241 = (阿).

96. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

97. 15, 137, 154 = (鳩), (憍), (拘).

98. Je n'ai rencontré ce caractère, ailleurs, que dans le nom de Jñānagupta, où il devait représenter le son (顐) (transcrit plus haut, n° 52, par un autre signe), alors qu'il équivaudrait ici au son du caractère chinois (陳).

99. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

100. 125, 152, 199, 237 = (摩).

101. 126, 153, 200, 238 = (訶).

102. 108, 112, 116, 127, 134, 146 = (遮), (伽), (劫), (吉). (Cf. infra, 110.)

103. 51, 109, 113, 117, 118, 202 = (闍), (棄), (舍).

104. = (優).

105. 132, 165 = (樓).

106.

107. 68, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256 = (羅), (螺).

108. 102, 112, 116, 127, 134, 146 = (遮), (伽), (劫), (吉).

109. 51, 103, 113, 117, 118, 202 = (闍), (棄), (舍).

110. = (伽), (佉), (乾). (Cf. supra, 102.)

111. 219 = (耶).

112. 102, 108, 116, 127, 134, 146. (V. supra.)

113. 51, 103, 109, 117, 118, 202. (V. supra.)

114. 136, 166 = (那).

115. 140, 204 = (提). (Cf. 174.)

116. 102, 108, 112, 127, 134, 146. (V. supra.)

117. 51, 103, 109, 113, 118, 202. (V. supra.)

118. 51, 103, 109, 113, 117, 202. (V. supra.)

119. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

120. 171 = 子. (V. Notice, partie « Prononciations », 14°.)

121. 56, 186, 304 = 大.

122. Je n'ai plus rencontré ce caractère, mais il figure, dans les inscriptions de Kiu-yong-kouan, avec le son *bo*, *bhā*. Il correspondrait ici à (目).

123. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

124. 145 = (連), (陵).

125. 100, 152, 199, 237. (V. supra.)

126. 101, 153, 200, 238. (V. supra.)

127. 102, 108, 112, 116, 134, 146. (V. supra.)

128. = (旃), (栴).

129. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

130. 67, 95, 187, 241. (V. supra.)

131. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

132. 105, 165. (V. supra.)

133. = (馱), 158, 160, 163, 221, 256 = (陀), *alias* = (墮).
134. 102, 108, 112, 116, 127, 246. (V. supra.)
135. 144 = (賓), (畢).
136. 114, 166. (V. supra.)
137. 15, 97, 154. (V. supra.)
138. = (焚).
139. = (波), 173 = (菩), 201, 203 = (波), 235, 248 = (菩).
140. 115, 204. (V. supra.)
141. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.
142. 147 = (婆), *alias* = (頗).
143. 168, 243 = (多).
144. 136. (V. supra.)
145. 124. (V. supra.)
146. 102, 108, 112, 116, 127, 134. (V. supra.)
147. 142. (V. supra.)
148. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.
149. (Même observation.)
150. (Même observation.)
151. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)
152. 100, 125, 199, 237. (V. supra.)
153. 101, 126, 200, 238. (V. supra.)
154. 15, 97, 137. (V. supra.)
155. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.
156. 68, 107, 151, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)
157. 162, 176 = (難).
158. 133, 160, 163, 221, 256. (V. supra.)
159. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.
160. 133, 158, 163, 221, 256. (V. supra.)
161. 68, 107, 151, 156, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)
162. 157, 176. (V. supra.)
163. 133, 158, 160, 221, 256. (V. supra.)
164. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.
165. 105, 132. (V. supra.)

166. 114, 136. (V. supra.)

167. = (彌), = 聞.

168. 143, 243. (V. supra.)

169. 68, 107, 151, 156, 161, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)

170. 207, 225, 257 = (尼).

171. 120. (V. supra.)

172. = (須).

173. 139, 201, 203, 235, 248. (V. supra.)

174. 249 = (提). (Cf. 115.)

175. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

176. 157, 162. (V. supra.)

177. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 179, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)

178. 216 = (喉).

179. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 188, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)

180. 40. (V. supra.)

181. 41. (V. supra.)

182. 284 = 集.

183. = 知. Nous devons faire remarquer ici qu'en raison de la position particulière du verbe en Si-hia, le caractère 集 se trouverait être le complément direct, à l'accusatif, du verbe 知, d'où il résulterait contresens ou amphibologie. Le verbe en question doit donc être suivi d'une particule déterminative quelconque.

184. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs. Il devrait, ici, correspondre au verbe chinois 譏. En l'absence de tout autre point de repère, je signalerai sa ressemblance avec le caractère n° 301 qui entre en entier dans sa composition, et répond au sens de 慧.

185. Ce caractère, que malheureusement nous n'avons pas rencontré ailleurs, est peut-être la particule dont nous parlions à l'instant (n° 183). Il a avec le n° 84 une certaine ressemblance.

186. 56, 121, 304. (V. supra.)

187. 67, 95, 130, 241. (V. supra.)

188. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 215, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)

189. 69. (V. supra.)

190. = 等.

191. 232 = 復, *alias* = 及, 又, 並, 後 (?). On peut juger, par cette énumération, de la diversité des cas dans lesquels ce caractère est employé, soit seul, soit précédé ou suivi de particules modifiant plus ou moins son sens. (Cf. 226.)

192. 194 = 學.

193. 84. (V. supra.)

194. 192. (V. supra.)

195. 78. (V. supra.)

196. 61. (V. supra.)

197. 62, 211, 274. (V. supra.)

198. 63, 212. (V. supra.)

199. 100, 125, 152, 237. (V. supra.)

200. 101, 126, 153, 238. (V. supra.)

201. 139, 173, 203, 235, 248. (V. supra.)

202. 51, 103, 109, 113, 117, 118. (V. supra.)

203. 139, 173, 201, 235, 248. (V. supra.)

204. 115, 140. (V. supra.)

205. 57, 223. (V. supra.)

206. 58, 224. (V. supra.)

207. 170, 225, 257. (V. supra.)

208. 228. } Sauf dans un seul cas où le n° 209 se présente séparément, ces
209. 229. } deux caractères sont toujours réunis pour former une expression correspondant à celle de 眷屬 du texte chinois.

210. = 六.

211. 62, 197, 274. (V. supra.)

212. 63, 198. (V. supra.)

213. 64, 230. (V. supra.)

214. 65, 231. (V. supra.)

215. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 217, 222, 244, 256. (V. supra.)

216. 178. (V. supra.)

217. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 222, 244, 256. (V. supra.)

218. = 母 (?).

219. 111. (V. supra.)

220. = (輪), (殊).

221. 133, 158, 160, 163, 255. (V. supra.)

222. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 244, 256. (V. supra.)

223. 57, 205. (V. supra.)

224. 58, 206. (V. supra.)

225. 170, 207, 257. (V. supra.)

226. 280 = 復 (??). [Cf. 191].

227. 77. (V. supra.)

Voici (n° 226) le troisième signe Si-hia que nous voyons employé pour rendre le sens de 復 ou ses analogues, soit par lui seul, soit par son association avec un autre caractère, tels que les n^os^ 77, 191 et d'autres dont nous n'aurons pas l'occasion de nous occuper ici. Je n'ai pas, jusqu'à présent, réussi à déterminer à quelles nuances d'expression répondent ces diverses combinaisons de caractères qui paraissent sensiblement synonymes.

228. 208. (V. supra.)

229. 209. (V. supra.)

230. 64, 213. (V. supra.)

231. 65, 214. (V. supra.)

232. 191. (V. supra.)

233. = 八.

234. 60. (V. supra.)

235. 139, 173, 201, 203, 248. (V. supra.)

236. 239 = 盧.

237. 100, 125, 152, 199. (V. supra.)

238. 101, 126, 153, 200. (V. supra.)

239. 236. (V. supra.)

240. 66, 81, 262. (V. supra.)

241. 67, 95, 130, 187. (V. supra.)

242. = 舞.

243. 143, 168. (V. supra.)

244. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 256. (V. supra.)

245. 247 = 三.

246. = 貌.

247. 245. (V. supra.)

248. 139, 173, 201, 203, 235. (V. supra.)

249. 174. (V. supra.)

250. Dans les six cas où je l'ai trouvé employé, ce caractère m'a paru jouer le rôle d'une marque du locatif. (Cf. 283.)

251. 264 = 不. Dans d'autres passages, ce caractère correspond à 非 et 無 du texte chinois; mais c'est toujours une particule négative placée avant le verbe.

252. 265 = 退 (?).

253. 266 = 轉 (?). [V. infra, 269.]

254. Je n'ai pas réussi à déterminer le sens de ce caractère.

255. 133, 158, 160, 163, 221. (V. supra.)

256. 68, 107, 151, 156, 161, 169, 177, 179, 188, 215, 217, 222, 244. (V. supra.)

257. 170, 207, 225. (V. supra.)

258. = 說 (*alias* = 講, 宣, 暢, 遂).

259. = 樂 (?), 欣 (?).

260.

261. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

262. 66, 81, 240. (V. supra.)

263. 82, 90. (V. supra.)

264. 251. (V. supra.)

265. 252. (V. supra.)

266. 253. (V. supra.)

267. 2, 13, 31. (V. supra.)

268. = 輪 (?).

269. = 轉. Nous avons déjà vu plus haut (n^os^ 253 et 266) le caractère 轉 représenté par un autre signe Si-hia. Mais j'ai trouvé plusieurs fois, en d'autres passages, le n° 269 employé pour rendre le sens de 傳 « propager, répandre », qui est bien celui de 轉 ici, car, ainsi qu'on le sait, l'expression « faire tourner la roue de la Loi » équivaut à « propager la doctrine du Bouddha ».

270. 303 = 能.

271, 272. A tous les passages du texte chinois comprenant le terme 無量 correspond en Si-hia l'expression présente. Deux fois seulement le premier caractère s'est rencontré séparé du second, qui lui-même ne figure isolé que dans un seul passage. Il semblerait y rendre le sens de 量, puisque le texte chinois porte 無價服 « des vêtements sans prix » et qu'on peut, à la rigueur, admettre entre 量 et 價 une synonymie suffisante pour que les deux termes puissent être dans certains cas interchangés. Toutefois, comme, dans cet exemple, la négation 無 est rendue par la postposition n° 78, et que, d'autre part, le caractère 271, dans les deux

cas précités — où il pourrait avoir la valeur d'une particule négative — se trouverait être postposé, nous hésitons, on le comprend, à émettre une suggestion sur la valeur de l'un ou de l'autre de ces caractères.

273. = 百.

274. 62, 197, 211. (V. supra.)

275. 71, 83, 281, 289. (V. supra.)

276. 46, 282, 290, 300. (V. supra.)

277. 92, 291. (V. supra.) Nous retrouvons ici la particule n° 92 faisant de 無量百千諸佛 le complément du verbe 供養 qui suit, c'est-à-dire jouant le rôle d'une marque soit d'accusatif, soit de datif, suivant que le verbe Si-hia « honorer » gouverne l'un ou l'autre de ces cas. Nous verrons plus bas la même particule employée pour rendre une sorte d'instrumental (cf. 291).

278. Ce caractère qui, joint au suivant, sert constamment à rendre l'expression chinoise 供養, est également très fréquemment employé comme équivalent de 求 dans la phrase 求佛道 ou des phrases analogues.

279. Sauf dans deux cas, ce caractère est toujours uni au précédent pour former une expression qui correspond à celle de 供養. Encore, dans l'un des cas où il s'en trouve séparé, est-il employé à rendre cette même expression, tandis qu'il équivaut, dans l'autre, au caractère chinois 供 employé seul.

280. 226. (V. supra.)

281. 71, 83, 275, 289. (V. supra.)

282. 46, 290, 300. (V. supra.)

283. Postposition du locatif (?). [Cf. 250.]

284. 59, 182. (V. supra.)

285. = 德, = 正.

286. = 本, = 源.

287. Je n'ai rencontré ce caractère nulle part ailleurs.

288. = 常, = 永.

289. 71, 83, 275, 281. (V. supra.)

290. 46, 282, 300. (V. supra.)

291. 92, 277. (V. supra.) C'est ici une sorte de cas instrumental ou causatif que marque la particule 92 que nous avons vue plus haut dans d'autres rôles. Son attribution est du moins, dans la présente phrase, exactement la même que celle du 之 chinois.

292. = 讚, = 歎.

293. = 現.

294, 295. D'après les différents passages où j'ai rencontré ces deux caractères

soit associés, soit séparés, j'inclinerais à attribuer au premier le sens d'une marque de relativité analogue à 所, et au second celui du verbe « être » 爲, ce qui, en somme, reviendrait à prendre l'expression présente comme une marque de la voix passive. Mais j'ajoute que cette simple conjecture demanderait à être sérieusement confirmée.

296. = 慈, = 哀.
297. = 以 (postposition).
298. = 身.
299. = 脩.
300. 46, 282, 290. (V. supra.)
301. = 慧. (Cf. 184.)
302. = 入.
303. 270. (V. supra.)
304. 56, 121, 186. (V. supra.)
305. = 智.

3 2044 011 462 090